

12. 25. 185.

Dr. Higginson

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Open Knowledge Commons and Harvard Medical School



Dr. Wigglesworth

**T R A I T É
D E S M A L A D I E S
V É N É R I E N N E S .**

THE
DEPARTMENT
OF THE

TRAITÉ
DES
MALADIES
VÉNÉRIENNES,

PAR M. FABRE, Professeur des Écoles de
Chirurgie, ancien Prévôt, Commissaire pour
les Extraits de l'Académie, &c.

QUATRIÈME ÉDITION,

Revue, corrigée & augmentée par l'Auteur :

On y a joint une Table analytique des Matières,
contenant le précis de chaque Chapitre.



A PARIS,

Chez P. FR. DIDOT le jeune, Libraire de la Faculté
de Médecine, Quai des Augustins.

M, DCC, XCV.

TRIAL

NO.

1875

1875



1875

1875

P R É F A C E.

VOICI la quatrième édition de cet Ouvrage que j'ai consacré à l'instruction des jeunes Chirurgiens pour les rendre dignes de la confiance du Public. C'est le fruit de l'expérience que j'ai acquise chez le célèbre M. Petit : huit années consécutives d'étude & d'application sous ce grand maître , m'ont mis à portée de saisir ses vues dans la théorie & dans la pratique des maladies vénériennes.

Le premier Chapitre de ce Traité offre le tableau général de ces maladies ; je ne suis point entré dans leur détail historique, M. Astruc n'a rien laissé à désirer sur ce point : je me suis borné à donner une idée générale du virus vérolique ; c'est-à-dire , de la manière dont il se communique, des modifications qu'il reçoit dans le corps par différentes causes , de ses effets , de la manière dont il est détruit dans la personne qui l'a reçu , & des différents moyens que l'Art emploie pour le combattre ; ces différents traits , rassemblés sous un même point de vue , forment la base de toutes les connoissances théoriques & pratiques qui sont détaillées dans tout l'Ouvrage.

La gonorrhée est , de l'aveu de tous les Praticiens , l'accident vénérien le plus opiniâtre & le plus difficile à guérir. Le plus souvent l'imprudencce des Malades ou l'impéritie de ceux qui les traitent , sont les principales causes qui augmentent la difficulté. Je suis entré dans le détail le plus étendu qu'il m'a été possible sur les véritables vues qu'on doit avoir dans le traitement de cette maladie pour éviter les accidents qui n'en sont que trop souvent les suites , & pour abrégér la cure autant que la nature du mal peut le permettre.

La vérole est comme un prothée qui se cache sous toutes sortes de formes. Il n'y a presque point de maladies chroniques dont le virus vérolique n'imité la cause ; aussi les effets de ce virus sont-ils souvent si déguifés , qu'il faut avoir beaucoup d'expérience pour la reconnoître. On peut dire que M. Petit avoit une sagacité supérieure pour démêler le caractère de la vérole à travers le voile qui le cachoit , comme on en jugera par un grand nombre de consultations de cet habile Praticien , dont j'ai enrichi cet Ouvrage.

Tous les Auteurs ont considéré le virus vénérien comme un venin qui épaisfit toutes nos liqueurs , & particulièrement la lymphe ; ils ont cru que le mercure divisé

en petits globules , d'une pesanteur spécifique bien supérieure à celle des globules de nos humeurs ; ne guérissoit la vérole qu'en brisant , atténuant les fluides trop épais & en rétablissant ainsi la liberté de la circulation jusques dans les plus petits vaisseaux. J'ose croire qu'on trouvera les raisons que j'ai rapportées contre cette idée grossiere de mécanique , d'autant plus dignes d'attention , qu'elles sont fondées sur l'expérience.

Jamais le traitement des maladies vénériennes n'a été soumis à une loi fixe ; on a toujours proposé de nouveaux remedes & de nouvelles manieres de les administrer ; de sorte que ceux qui commencent à exercer l'Art de guérir sont très-embarrassés dans le choix de la méthode la plus salutaire : j'ai donc cru qu'il seroit utile de faire , suivant des principes certains & évidents , le parallele de ces différentes méthodes.

Enfin j'ai décrit dans le détail le plus exact qu'il m'a été possible , le traitement qui convient à la vérole relativement à ses différentes complications , aux tempéraments des malades , &c. & j'ai fait voir qu'on ne devoit point s'affervir , comme les Empyriques , à suivre la même route dans tous les cas , & qu'il falloit varier &

les moyens & la maniere de les adminiftrer fuivant la diverfité des circonftances. J'ai ajouté à la fin une Table analytique des matieres où le Lecteur pourra voir d'un coup d'œil le précis de l'objet qui eft traité dans chaque chapitre.

Tel eft l'Ouvrage que j'ai tâché de rendre utile à l'humanité. Les Médecins & les Chirurgiens qui ont écrit fur les maladies vénériennes , dans les premiers temps qu'elles parurent en Europe, n'avoient pas encore raflemblé affez d'observations pour donner une idée juſte & affez étendue de leurs cauſes , de leurs ſymptomes , de leurs ſignes & de la maniere de les traiter : nous ſommes aujourd'hui plus inftruits fur ces objets ; mais pourquoi , depuis longtemps , le traitement de ces maladies eft-il prefque entièrement livré à l'avidité & à l'ignorance des Charlatans ?

Il n'eſt pas ſurprenant que des hommes ſans talens , contraints d'abord par la néceſſité de ſubſiſter , enſuite excités par l'ambition de ſ'enrichir , ſe couvrent du voile du myſtere pour tromper les malades en les ſéduiſant par le menſonge & l'impudence : mais le Public ſe méfieroit encore de cette fraude dangereuſe , ſi des gens de l'Art ne l'abuſoient pas par des certificats qui ſont prefque toujours démentis par l'événement.

Les maux vénériens ne sont point de ces maladies locales dans lesquelles la disparition des symptômes en suppose nécessairement la guérison. Le principe de la vérole consiste dans un venin caché qui, lorsqu'on ne l'a pas entièrement détruit, peut exister pendant long-temps dans le corps humain, sous l'apparence de la meilleure santé : on ne peut donc pas certifier la sûreté d'un remède qui en aura dissipé les signes extérieurs, à moins qu'une longue expérience n'ait constaté son efficacité.

Il suffit que le Public jete un coup d'œil sur l'histoire des secrets anti-vénériens les plus vantés, pour qu'il revienne de l'erreur où les apparences du succès & les certificats l'entraînent. Il n'y a aucun de ces remèdes dont l'usage ait été conservé, parce qu'on en a reconnu l'infidélité ou le danger.

A la fin du dernier siècle, le sieur Labrunie avoit imaginé une préparation mercurielle, à laquelle il donna le nom de *panacée* : les succès apparents que ce remède eut d'abord dans plusieurs cas où il fut employé, en imposèrent au point que Louis XIV, toujours attentif à la conservation de ses sujets, l'acheta de l'Auteur sur la foi des Médecins & des Chirurgiens qui avoient été témoins des expériences qui en avoient été faites par ordre du Roi.

L'usage en fut établi aux Invalides , à l'exclusion de tout autre ; mais on ne fut pas long-temps sans reconnoître qu'il caufoit quelquefois des accidents fâcheux , ou que ses effets les plus falutaires se bornoient à pallier le mal.

On peut citer encore les fumigations du sieur Charbonnier , que l'espece de réputation qu'elles acquirent d'abord , ne sauva pas de la proscription qu'elles méritoient. Tel a été le sort d'une infinité d'autres remedes avec lesquels on avoit également abusé de la confiance du Public , & tel est aussi celui que les fameuses dragées anti-vénéériennes de M. Keiser ont commencé à éprouver.

S'il étoit possible qu'un remede guérît radicalement la vérole sans danger , sans assujettir les malades à observer un régime , & à garder la chambre ; les attestations que les Médecins & les Chirurgiens les plus accrédités ont prodiguées à M. Keiser, pouvoient faire présumer que ce remede existoit dans ses dragées. Les feuilles périodiques , les gazettes , les journaux étoient remplis de l'histoire des cures merveilleuses que ce remede opéroit sous les yeux des maîtres de l'Art : aussi un seigneur respectable , ami de l'humanité , donna le témoignage le plus sensible de sa bien-

faifance , en protégeant un pareil remede dans lequel on lui monroit un fecours auffi sûr que facile , & peu difpendieux , contre des maux qui énervent le courage de ceux qui font deftinés à défendre la Patrie. A fon exemple, le Miniftre faifit bientôt des vues qui paroiffoient fi falutaires , & les ordres les plus précis furent envoyés dans les Hôpitaux militaires pour qu'on n'employât que les dragées de M. Keifer dans le traitement des maladies vénériennes.

Cependant des Praticiens confommés dans cette partie de l'art de guérir avoient obfervé que ce remede étoit fouvent infidele , & qu'il caufoit quelquefois des accidens dangereux ; mais il n'étoit pas permis alors de publier de pareilles obfervations contre le préjugé général : on a vu les plumes vénales qui étoient chargées de faire l'apologie des dragées, accabler d'imputations odieufes des perfonnes eftimables (M. Aftuc lui-même), qui avoient osé dire la vérité ; on a même vu l'autorité févir contre des Chirurgiens qui préféroient, dans leurs Hôpitaux, la méthode des frictions, parce qu'on avoit furpris la religion du Miniftre en lui difant que la raifon étoit moins le motif de cette préférence , que la jalousie.

Le Public fut ainsi , pendant nombre d'années , la victime du manège & de l'intrigue qui lui cachoit l'abus qu'on faisoit de sa confiance ; mais la vérité perça insensiblement : on commença à se plaindre tout haut que les dragées excitoient souvent une salivation orageuse , contre la promesse positive de M. Keiser ; qu'elles caufoient des envies de vomir , des coliques , & quelquefois des dyssenteries mortelles. L'expérience apprit encore non-seulement que la maladie revenoit souvent plus ou moins long - temps après que les symptomes avoient disparu , mais encore que plusieurs malades qui avoient été obligés de faire un long usage du remede , s'étoient trouvés affectés de la poitrine , & avoient péri d'une suppuration au poumon.

J'ai sous les yeux un Mémoire qui a été lu à l'Académie Royale de Chirurgie par un habile Chirurgien qui a suivi, sans prévention , les effets des dragées administrés par M. Keiser dans son Hôpital , & par plusieurs Chirurgiens majors des Hôpitaux militaires : il contient beaucoup d'observations sur les différens désordres que ce remede caufoit , dans le même temps que les papiers publics étoient remplis de certificats des maîtres de l'Art qui attestoient qu'il agissoit avec autant de douceur que de sûreté.

Enfin , l'illusion s'est entièrement dissipée. Le Ministre éclairé sur l'abus qu'on a fait des dragées , a rendu aux Chirurgiens des Hôpitaux la liberté d'employer la méthode qu'ils jugeroient la plus convenable : j'apprends cependant qu'on ne les a pas absolument abandonnées dans l'Hôpital des gardes Françoises. On s'en sert dans certaines circonstances ; mais le Chirurgien éclairé qui les administre , a observé qu'en les faisant bien sécher pour faire évaporer le superflu de l'acide du vinaigre avec lequel on a dissous le mercure , elles causeroient moins de ravages dans l'estomac & dans les intestins. Mais ce même Chirurgien , instruit par l'expérience , convient en même temps que si , après l'usage des dragées , les malades n'observent pas , pendant long-temps une conduite & un régime réguliers , leur poitrine s'affecte , & sont menacés de la pulmonie.

Telle est l'histoire d'un remede tantôt infidele , & souvent dangereux , que l'autorité & la protection ont accredité pendant long-temps sur la foi des certificats des maîtres de l'Art. Je ne me permettrai aucune réflexion sur les motifs qui ont dicté la plupart de ces certificats : tout ce qu'on peut dire , c'est qu'il faut ignorer la nature & la marche des maladies vénériennes

pour attester immédiatement après le traitement , la guérison d'un malade sur la disparition des symptomes extérieurs.

« Nous souffignés », disoient les Médecins & les Chirurgiens qui étoient chargés de suivre les expériences de M. Keiser ,
» attestons que l'état ci-dessus du malade
» est conforme à la vérité , & qu'après
» l'avoir examiné après son traitement ,
» nous l'avons jugé bien guéri , en foi de
» quoi , &c. ». Mais ensuite , on se gardoit bien d'informer le Public que les mêmes symptomes avoient reparu dans la plupart de ces malades , sans qu'ils eussent couru le risque de contracter de nouveau la maladie ; ou bien qu'ils traînoient une vie languissante par l'effet du remede.

Je ne parlerai point de ces hommes propres à monter sur les tréteaux , qui font distribuer aux passants des affiches scandaleuses ; on a lieu de se flatter que la Commission de Médecine s'opposera à de pareils abus , & que la vie des Citoyens ne sera plus livrée à la cupidité des Charlatans.

* * *

T A B L E

D E S

C H A P I T R E S

Contenus dans cet Ouvrage.

C HAPITRE PREMIER. <i>Observations préliminaires sur les maladies Vénériennes ,</i>	page 1
C HAPITRE II. <i>De la Gonorrhée ,</i>	31
C HAPITRE III. <i>La cure de la Gonorrhée ,</i>	54
C HAPITRE IV. <i>De la Strangurie vénérienne ,</i>	94
C HAPITRE V. <i>Des Chancres & des Bubbles vénériens ,</i>	135
C HAPITRE VI. <i>De la Vérole confirmée ,</i>	166
C HAPITRE VII. <i>Le Diagnostique de la Vérole ,</i>	191
C HAPITRE VIII. <i>Suite du Diagnostique de la Vérole ,</i>	219
C HAPITRE IX. <i>Suite du Diagnostique de la Vérole ,</i>	248
C HAPITRE X. <i>Fin du Diagnostique de la Vérole , avec son Pronostic ,</i>	277

xvj TABLE DES CHAPITRES.

CHAPITRE XI. <i>Observations sur la maniere dont le mercure opère la guérison de la Vérole ,</i>	310
CHAPITRE XII. <i>Parallele des différentes méthodes qu'on emploie pour traiter la Vérole ,</i>	339
CHAPITRE XIII. <i>Suite du Parallele des différentes méthodes qu'on emploie pour traiter la Vérole ,</i>	373
CHAPITRE XIV. <i>Traitement de la Vérole ,</i>	419
CHAPITRE XV. <i>Suite du Traitement de la Vérole ,</i>	435
CHAPITRE XVI. <i>Suite du Traitement de la Vérole ,</i>	468
CHAPITRE XVII. <i>Suite du Traitement de la Vérole ,</i>	492
CHAPITRE XVIII. <i>Suite du Traitement de la Vérole ,</i>	521

Fin de la Table des Chapitres.

TRAITÉ



T R A I T É D E S M A L A D I E S V É N É R I E N N E S .

C H A P I T R E P R E M I E R .

Observations préliminaires sur les Maladies Vénériennes.

Origine du mal vénérien en Europe.

ON fait que l'opinion la plus généralement reçue sur l'origine de la vérole en Europe, est qu'elle fut apportée dans cette partie du monde par la flotte de Christophe Colomb, en revenant des îles de l'Amérique, où son équipage l'avoit reçue des naturels du pays.

Dans ces premiers temps, la propagation prompte de cette maladie fit penser aux Médecins & aux Chirurgiens qu'elle étoit épidémique,

ainsi que les maladies pestilentielle, & par conséquent qu'elle venoit d'une cause extérieure & commune. Mais l'expérience apprit bientôt que le mal vénérien n'étoit produit ni par un mauvais régime, ni par un vice de l'air, ni par un abus des choses non-naturelles, ni par une corruption spontanée des humeurs, mais uniquement par la voie de communication qui le fait passer d'une personne gâtée à une personne saine.

Comment le virus se communique.

Le virus vénérien peut se communiquer de deux manières; savoir, par la génération, & par la contagion. La première a lieu lorsqu'un père ou une mère, qui ont la vérole, la communiquent à leurs enfants. Quant à la seconde, l'expérience prouve que la communication du virus par la contagion ne se fait que par le contact immédiat d'une personne infectée de ce virus avec une personne saine; & encore faut-il que la partie qui est touchée soit dénuée d'une peau dense & épaisse: ainsi il ne faut pas croire que le virus pénètre dans le corps indistinctement par toutes les parties extérieures, mais seulement par celles qui ne sont couvertes que d'une pellicule, comme le gland, le canal de l'uretère & l'intérieur du prépuce dans les hommes; l'intérieur des grandes lèvres, le clitoris, les nymphes, le vagin, & le col de la matrice dans les femmes; la langue & les autres parties de la bouche, le mamelon, les bords de l'anus, &c.

Le contact de ces différentes parties se fait de plusieurs manières: la plus commune & la plus naturelle est le commerce charnel entre l'homme & la femme. Lorsqu'une femme saine s'aban-

donne à un homme gâté, & lorsqu'un homme sain voit une femme infectée ; dans l'un & l'autre cas, le virus se communique d'un corps à l'autre. Cette communication peut aussi avoir lieu par le commerce infame & contre nature des personnes du même sexe. Le virus se communique également par l'allaitement. Si une nourrice gâtée allaite un enfant sain, elle lui communique le virus vénérien avec le lait qu'elle lui donne ; & si un enfant gâté tette une nourrice saine, la salive de cet enfant étant infectée, & s'insinuant dans les pores des mamelons, porte le virus vérolique dans le sang de la nourrice. L'expérience prouve encore que le virus se communique par des baisers lascifs sur la bouche, ou sur les parties de la génération d'une personne gâtée : dans ce cas les levres, & principalement la langue, qui est appliquée sur des parties infectées, reçoivent l'impression du virus, & en portent le plus souvent des marques sensibles. J'ai vu un homme qui avoit gagné un chancre vénérien à la langue, pour avoir baïsé lascivement la vulve d'une femme gâtée. Il y a des exemples qu'on prend la vérole en mettant les doigts ou la main dans des endroits attaqués d'un ulcère vénérien ; mais il faut qu'il y ait à ces parties quelque solution de continuité qui puisse donner entrée au virus.

Enfin on prétend qu'un homme peut gagner la vérole en voyant une femme saine. Pour expliquer ce phénomène, on dit que cela arrive lorsque cette femme, après avoir eu commerce avec un homme gâté, souffre les approches d'un autre homme immédiatement après, & sans s'être lavée. Dans cette circonstance, la semence corrompue qu'elle a reçue du premier, & qui est encore retenue

dans le vagin , peut communiquer le virus vénérien au fecond qui a procédé tout de fuite au même acte , fans que la femme s'en trouve infectée.

Le virus vénérien fe communique avec des modifications différentes.

Le virus vénérien fe communique donc d'un corps à l'autre par les différentes voies que je viens d'indiquer ; mais c'est avec des modifications différentes qu'il est important d'observer. Les enfans qui viennent au monde avec la vérole , en font infectés à différens degrés , fuivant les circonstances dans lesquelles ils ont été engendrés. Cette remarque , qui influe beaucoup fur la pratique , est due à M. Petit. Il a donné fur ce point de théorie des éclairciffemens intéressans dans une consultation que je rapporterai ailleurs. Entre plusieurs questions qu'on faisoit à ce célèbre Chirurgien touchant la maladie d'une jeune demoiselle de treize ans , on lui demandoit s'il y avoit des exemples que des enfans apportant la vérole en naissant , aient vécu long - temps , & aient été bien guéris : voici la réponse de M. Petit : » Il n'est que trop ordinaire de voir des enfans venir au monde avec la vérole ; mais tous » ne font pas également à plaindre , parce que » tous ne font pas engendrés dans les mêmes circonstances. Qu'une femme & son mari aient » tous deux la vérole ; que ce soit le mari qui » ait cette maladie & que la femme soit saine ; » ou que le mari soit sain , & que la femme seule » en soit attaquée ; dans ces différens cas les enfans qui naîtront auront la vérole , mais à » différens degrés. Celui qui naît de pere & de » mere qui avoient cette maladie dans le temps

» de la conception , est plus affecté que tout au-
 » tre , & il est plus facile à guérir. Celui qui
 » naît d'une mere ayant la vérole , le pere étant
 » sain , est moins difficile à guérir ; mais il l'est
 » beaucoup plus que celui qui ne tient la vérole
 » que du pere. Enfin , lorsque le pere & la mere
 » étant sains , ils n'ont gagné la vérole qu'après
 » la conception de l'enfant , celui-ci naîtra ,
 » comme les autres , avec la vérole ; mais il n'en
 » fera pas si affecté , & on le guérira plus facile-
 » ment «.

Il est aisé de commenter le sentiment de M. Petit. Il dit que lorsque le pere & la mere ont la vérole , l'enfant qui a été conçu dans cette circonstance , doit avoir cette maladie dans le degré le plus éminent ; parce que non-seulement il a été nourri dans le sein d'une mere affectée de la vérole , mais encore parce qu'il a été formé par des semences infectées du virus. Mais lorsque le pere étant sain la mere seule a la vérole , l'enfant doit avoir cette maladie dans un degré moindre que dans le cas précédent ; parce que la semence de l'homme qui a contribué à sa formation , étoit exempte du virus vénérien. On doit concevoir aussi que l'enfant sera encore moins affecté , si , la mere étant saine , le pere seul a la vérole ; parce que non-seulement la semence ou l'œuf de la mere n'ont point contribué à lui transmettre le germe de la maladie , mais encore parce que dans son séjour dans la matrice il n'a reçu aucune nouvelle atteinte du virus vénérien. Enfin , en supposant que le pere & la mere n'aient gagné la vérole qu'après la conception de l'enfant , il est certain que celui-ci sera moins affecté que dans les autres cas , ou du moins qu'il

fera plus facile à guérir ; parce que les semences qui l'ont formé n'étant point corrompues , le germe de la maladie ne doit point avoir des racines aussi profondes , & ne doit pas être par conséquent si difficile à détruire.

Il y a des circonstances qui rendent la communication du virus plus ou moins prompte , & plus ou moins facile par la voie de la contagion. Lorsque l'homme ou la femme ont actuellement les parties de la génération attaquées de quelque accident vénérien , comme chancre , gonorrhée , ulcère, &c. la communication du virus par le commerce charnel y est en général prompte & facile : cependant dans la même circonstance il y a encore des variations qui dépendent de l'état actuel de ces accidents. Dans le commencement de ces maladies , où l'inflammation des parties affectées donne beaucoup d'activité au virus , la communication est beaucoup plus prompte que dans leur déclin ; parce que dans ce dernier cas , non-seulement le virus est beaucoup moins exalté par l'absence de l'inflammation , mais encore parce qu'il est beaucoup affoibli ou diminué par la suppuration qui en a évacué une partie , & qui a contribué par-là à dépurer les humeurs viciées ; de sorte que dans ce cas un homme sain peut voir une femme gâtée plusieurs fois de suite , & pendant quelque-temps , sans contracter aucun mal.

Mais la circonstance qui rend la communication du virus encore plus lente & plus difficile , c'est lorsque les accidents qui attaquoient les parties de la génération , sont dissipés , & que le virus a passé de ces parties dans la masse du sang. Dans ce cas l'homme & la femme peuvent avoir commerce ensemble pendant plusieurs années

sans que l'un communique à l'autre le venin dont il a le masse du sang infectée, & sans même que les enfants qui naissent de l'un & de l'autre pendant cet espace de temps en soient attaqués : mais il arrive ensuite que cette disposition favorable change, soit que le virus se trouve dans un certain moment plus actif & plus développé qu'auparavant soit que la personne saine se trouve dans un certain état, par lequel le virus fait plus d'impression sur ses parties, qu'il n'avoit jusqu'alors : il arrive, dis-je, que la personne gâtée communique son mal à l'autre : de sorte qu'après plusieurs années de cohabitation on est surpris de voir paroître, sans autre cause apparente, une maladie vénérienne, que souvent on ne soupçonnoit ni dans l'homme ni dans la femme.

Enfin, outre les circonstances dont je viens de parler, il y a encore des dispositions naturelles dans les parties de la génération de l'un & de l'autre sexe, qui rendent la communication du virus plus ou moins prompte, plus ou moins facile. Ces dispositions sont telles, qu'un homme, par exemple, peut voir plusieurs femmes gâtées sans gagner du mal, tandis qu'un autre homme fera pris dès la première fois qu'il verra une de ces mêmes femmes. Il seroit inutile de vouloir expliquer les causes de ces dispositions qui rendent l'homme ou la femme plus ou moins susceptible de contracter le mal vénérien : il suffit que l'expérience nous apprenne qu'elles existent.

La maniere dont le virus vénérien se manifeste dans la personne qui l'a reçu.

La communication du virus vénérien dans les adultes se manifeste communément par deux for-

tes d'accidents , qui attaquent les parties de la génération de la personne qui a gagné le mal. Ces accidents , qu'on nomme primitifs , sont la gonorrhée & les chancres. Lorsqu'on les néglige , ou qu'on ne les traite pas suivant les regles de l'art , le virus passe insensiblement dans la masse du sang , & produit d'autres accidents qu'on nomme consécutifs , & qui caractérisent la vérole confirmée.

La vérole est donc ordinairement la suite d'une gonorrhée ou des chancres. Mais cette maladie ne peut - elle pas exister dans une personne , sans avoir été précédée par aucun de ces accidents primitifs ? Le plus grand nombre des Praticiens a toujours nié la possibilité de ce phénomène ; mais M. Petit s'est toujours déclaré pour l'affirmative. Il dit , dans son traité des maladies des os , qu'il a vu deux malades qui avoient eu des pustules pour le premier signe de vérole. L'un avoit été plus de deux ans sans voir de femmes , lorsque les pustules parurent ; l'autre , depuis deux mois , n'avoit eu aucun commerce avec le sexe ; & l'un & l'autre n'avoient eu de leur vie aucun accident vénérien que ces pustules. Je tiens de ce célèbre Chirurgien un autre fait qui confirme son sentiment. Un homme ayant eu un ulcère au palais , les os qui en forment la voûte se carièrent , de façon qu'il resta un trou qui communiquoit de la bouche dans le nez ; & le mal étendant ensuite ses progrès vers le canal nasal de chaque côté , il se forma deux fistules lacrymales. Plusieurs Chirurgiens , & entre autres le célèbre M. Arnaud , avoient déjà tenté inutilement de guérir le malade , lorsqu'il eut recours à M. Petit. Cet habile Praticien lui ayant demandé s'il n'avoit jamais eu

de maladies vénériennes , il répondit que non , mais qu'il avoit eu commerce avec des femmes qu'il favoit en avoir communiqué à ses amis. Sur cet aveu M. Petit soupçonna la présence du virus vénérien , & il employa les frictions mercurielles , qui guérèrent cette fâcheuse maladie.

Après l'impression de mon Essai sur les maladies vénériennes , je fus consulté par une Dame qui étoit dans le même cas que les malades dont je viens de parler. Cette Dame étoit âgée de 31 ans , & mariée depuis l'âge de dix-huit. Sept ans après elle fut attaquée d'une esquinancie , avec une fièvre continue & un transport violent. A la suite de cette esquinancie il resta à la gorge une tumeur douloureuse , mais sans inflammation , sur laquelle on appliqua des cataplasmes résolutifs , & qui fut trois mois à guérir. Ensuite la malade se porta passablement bien pendant environ un an ; mais après elle fut attaquée de différentes maladies qui se succédoient les unes aux autres. Elle éprouva pendant trois mois , tantôt des fluxions , tantôt des maux de poitrine , des maux de tête , des maux d'estomac , & un malaise continu ; ensuite il lui survint une diarrhée qui dura deux mois , & qui cessa par l'apparition d'un écoulement purulent par la vulve , qu'elle n'avoit jamais eu.

Cet écoulement fut toujours en augmentant , malgré une infinité de remèdes qu'on employa pour le faire cesser : il n'étoit accompagné d'aucune cuisson. Lorsque je fus consulté , le malade ne sentoit aucune douleur , si ce n'est de temps en temps quelques élancements dans la matrice , mais supportables. Enfin on terminoit le mémoire , en observant que le mari de la Dame jouis-

soit d'une assez bonne santé, mais qu'on favoit qu'avant son mariage il avoit vu des femmes gâtées, qui lui avoient donné en différens temps plusieurs gonorrhées qui avoient été mal traitées, la plupart ayant été arrêtées avec des injections astringentes ; que depuis il ne s'étoit aperçu d'aucun écoulement, mais qu'il avoit souvent des dartres vives à la partie supérieure & interne de la cuisse, qui avoient rendu quelquefois une matière semblable à celle de la gonorrhée.

Ces dernières circonstances me firent soupçonner que le virus vénérien étoit la cause de toutes les incommodités que la malade éprouvoit depuis l'époque de son esquinancie. En conséquence j'insistai dans ma réponse sur la nécessité où elle étoit de passer les grands remèdes. Elle eut assez de confiance en moi pour suivre ce conseil, & pour déterminer son époux à subir le même traitement. La femme guérit très-bien : quant au mari, il survint, dans le milieu du traitement, un accident qui manifesta la justesse du jugement que j'avois porté ; c'est l'écoulement des anciennes gonorrhées, qui se renouvela par l'effet du mercure, comme cela arrive quelquefois.

Cette observation peut concourir à prouver qu'on peut gagner la vérole d'emblée, c'est-à-dire, sans qu'elle ait été précédée par aucun accident primitif. Si on se rappelle les différentes modifications dont j'ai parlé, qui rendent la communication du virus plus lente & plus difficile, on doit juger qu'il y a des cas où le virus n'est pas assez exalté pour exciter une inflammation, & produire un ulcère dans la partie sur laquelle il est appliqué ; mais qu'il peut avoir assez d'activité pour pénétrer dans la masse du sang par

DES MALADIES VÉNÉRIENNES. II

les pores de cette partie , sans y laisser la moindre impression : c'est ce qui est arrivé à la Dame qui fait le sujet de l'observation précédente. Les gonorrhées multipliées & mal traitées , que le mari avoit eues avant son mariage , lui avoient donné la vérole ; mais , par quelque cause que ce soit , le virus restoit en lui dans un état d'assoupissement , si je puis me servir de cette expression , qui l'empêchoit de produire aucun effet sensible , excepté quelques dartres qui suppueroient de temps en temps , mais qui ne dérangoient pas d'ailleurs l'économie animale. C'est dans cet état que le mari & la femme ont eu commerce ensemble pendant six ou sept ans , & qu'ils ont même eu des enfans , sans que les uns ni les autres aient paru affectés du virus. Mais cette disposition favorable a changé d'une manière insensible. Les parties de la génération de la femme se sont imbibées peu-à-peu du venin dont la semence du mari étoit infectée : cependant ce venin étoit , ou en trop petite quantité , ou n'étoit pas assez exalté pour produire un ulcere dans les parties , ni pour y exciter une inflammation , & y établir un écoulement ; mais il avoit assez d'activité pour pénétrer dans la masse du sang par les pores sur lesquels il étoit appliqué. Cette communication a peut-être eu lieu dès le commencement du mariage ; car le virus a pu rester dans le corps de la femme dans le même état d'assoupissement dans lequel il étoit dans le corps du mari. Quoi qu'il en soit , le premier effet sensible du virus s'est montré par l'inflammation de la gorge survenue à la femme , & par une tumeur dure qui a subsisté pendant trois mois dans cette partie. Ensuite cette tumeur a disparu , & la ma-

lade a éprouvé des douleurs de tête , des maux d'estomac , des douleurs vagues , &c. second effet du virus. Quelque-temps après il s'est déclaré une diarrhée qui a duré fort long-temps , en résistant aux remedes les mieux indiqués : troisieme effet du virus. Enfin un écoulement purulent , qu'on peut regarder comme le quatrieme effet du virus , a succédé & a continué sans interruption.

J'ai eu occasion , depuis , de me convaincre qu'on peut gagner la vérole , sans qu'elle soit précédée par la gonorrhée , ni par des chancres. Un homme avoit gagné un chancre assez considérable ; un charlatan lui administra intérieurement une préparation mercurielle un peu active ; le chancre disparut ; il survint immédiatement après un ulcere à la gorge , qui fut guéri en apparence par le même remede. Dans cette circonstance , le malade , se croyant entièrement délivré du virus vénérien , vit son épouse , à laquelle il survint quelques jours après une petite tumeur dans une des grandes levres : cette tumeur subsista quelques jours , au bout desquels elle disparut subitement , & la femme eut immédiatement après le corps couvert de pustules , qui se dissipèrent , mais auxquelles il succéda des douleurs cruelles dans le bras gauche & dans l'épaule , qui n'ont pu céder qu'aux frictions mercurielles.

Enfin voici un autre exemple qui prouve encore plus évidemment qu'on peut gagner la vérole d'emblée. Un jeune homme avoit depuis plus de six mois un mal de gorge qui l'inquiétoit beaucoup : le connoissant depuis son enfance , j'étois bien certain qu'il n'avoit jamais eu aucun symptome primitif de la maladie vénérienne , quoiqu'il eût connu pendant quelque-temps une fille

DES MALADIES VÉNÉRIENNES. 13
suspecte. On fit une infinité de remèdes pour
guérir ce mal de gorge , mais inutilement. Com-
me ce mal laissoit de temps en temps au malade
quelques intervalles de bonne santé , il s'attacha
à une jeune personne dont la conduite étoit en-
core irréprochable ; il la connut enfin , & lui com-
muniqua une gonorrhée , qui décéla le véritable
caractere de sa maladie ; il passa par les remèdes ,
& fut très-bien guéri.

Remarques sur les effets du virus.

Les effets du virus doivent être considérés dans
les enfants qui en sont attaqués dans le sein de
leur mere , & dans les adultes qui l'ont reçu par
contagion. Lorsque le pere & la mere ont la vé-
role , il arrive quelquefois que les enfants sont
infectés du virus au point qu'ils meurent dans la
matrice , ou qu'ils viennent au monde vivants ,
mais couverts d'ulceres. Dans certains , la maladie
se déclare peu de temps après la naissance ; & dans
d'autres elle ne se manifeste qu'à l'apparition des
premieres dents , ou au sevrage , & quelquefois
plus tard. Enfin dans les enfants la maladie se
montre quelquefois dès le commencement avec
les symptomes qui lui sont propres , & le plus
souvent elle dégénere en d'autres maladies , com-
me les écrouelles , le rachitis , le scorbut , &c.

On a mis en question si une personne ayant
apporté la vérole en naissant , le germe de cette
maladie peut rester caché dans elle pendant toute
sa jeunesse , & se manifester ensuite de lui-même
& avec le caractere qui lui est propre , dans un
âge plus avancé : & on a demandé encore si la per-
sonne qui est dans le cas supposé , peut commu-
niquer par contagion la maladie à une autre ,

fans l'avoir gagnée d'ailleurs depuis sa naissance.

Il y a des auteurs qui ont penché pour l'affirmative ; mais le plus grand nombre des Praticiens a toujours pensé le contraire. Il est certain qu'il est extrêmement rare que le virus conserve son propre caractère , lorsqu'il passe du pere & de la mere aux enfants ; cela n'arrive que dans le cas où une mere a pendant sa grossesse des symptomes vénériens récents , très-marqués & violents ; comme chancres malins , pustules , ulceres dans les parties de la génération , exostoses , &c. Alors le virus , qui est extrêmement exalté , fait une impression si vive sur le fœtus , que celui-ci meurt dans la matrice , ou vient au monde avec des symptomes de vérole bien caractérisés : mais dans les autres cas , l'enfant vient au monde le plus souvent avec l'apparence d'une bonne santé ; & si le germe de la maladie qu'il apporte en naissant , se développe dans la suite & se manifeste , ce n'est que par des symptomes qui lui sont étrangers , comme je l'ai déjà dit : & en supposant que ces mêmes enfants échappent dans leur jeunesse à ces différentes maladies , & qu'ils atteignent le dernier terme de la vie humaine , l'expérience prouve qu'ils ne communiquent jamais la vérole aux personnes avec lesquelles ils ont commerce. On observe seulement que leur individu a dégénéré , & que , de génération en génération , ils produisent des hommes d'une espece plus foible & plus délicate. C'est , je crois , par cette raison qu'on remarque dans des familles , dans des villes , & même dans des nations entieres , où la vérole est commune & héréditaire , une dégradation sensible dans l'espece humaine.

Ces observations sur la vérole que les enfants

apportent en venant au monde , sont très-importantes par rapport aux nourrices qui les allaitent. On fait que les peres & meres qui ont la vérole , s'attirent des procès ruineux & déshonorants de la part des nourrices qui ont été infectées par leurs nourrissons. Dans ces occasions les Juges ne peuvent prononcer que sur les consultations des Médecins & des Chirurgiens : il est donc important qu'ils sachent distinguer lorsque l'enfant a donné réellement du mal à sa nourrice , & lorsque la nourrice a puisé sa maladie dans une autre source. Il est certain que tous les enfants qui sont affectés par le virus en naissant , ne le communiquent point à leur nourrice : il n'y a que ceux en qui la maladie conserve son propre caractère , & dont la mere avoit pendant la grossesse des symptomes vénériens récents & bien marqués ; car dans les autres dont nous avons fait mention , comme le virus a dégénéré , il ne produit aucune impression sur le mamelon de la nourrice. Pour porter son jugement dans cette circonstance , il faut donc examiner non-seulement l'état de l'enfant , mais encore celui de la mere ; s'il est prouvé que celle-ci avoit pendant sa grossesse , ou des chancres , ou une gonorrhée virulente , ou d'autres symptomes vénériens bien caractérisés , il y a lieu de croire que le mal qui s'est manifesté à la nourrice , depuis qu'elle allaite l'enfant , vient de celui-ci. Mais outre cette circonstance , qui est essentielle , il faut encore connoître les effets & la marche du virus dans une nourrice qui l'a contracté en allaitant. La premiere partie qui est affectée est le mamelon , parce que la bouche de l'enfant l'impregne d'une salive infectée. Il survient donc à cette partie ,

d'abord une phlogose douloureuse , & ensuite de petits boutons qui se changent en ulcères ou chancres ; très-souvent les glandes des aisselles ou celles du col se gonflent en même-temps , de même que celles des aines , où il survient des bubons lorsque les chancres occupent les parties de la génération. Après ces symptômes primitifs , la nourrice en éprouve d'autres qui caractérisent la vérole confirmée ; comme des ulcères à la gorge , des pustules , des ulcères aux parties de la génération , qui peuvent en imposer pour un mal contracté par ces parties , &c.

Lorsque le virus est communiqué par contagion , ses premières impressions sur les parties de la génération sont presque toujours suivies d'inflammation ; car , qu'il soit appliqué sur les réservoirs séminaires , ou sur le gland , ou sur le prépuce , ou sur les différentes parties de la vulve , il excite , par l'irritation qu'il cause , d'abord une phlogose , & ensuite une inflammation suivie d'ulcère & de suppuration. Quelquefois ce n'est pas seulement sur les parties de la génération que le virus excite l'inflammation , le même effet s'étend aussi sur d'autres parties plus ou moins éloignées ; car il arrive souvent que le virus , après avoir produit des chancres ou une gonorrhée , se porte sur les glandes inguinales , sur les testicules , sur les glandes amygdales , sur la peau , sur les muscles , sur les os , ou sur quelque viscère , & excite dans ces parties une inflammation accompagnée de douleur , de fièvre , & souvent suivie de suppuration , de gangrene , de carie , de cancer , &c. Dans ces cas la vérole doit être regardée comme une maladie aiguë , qui termine quelquefois en peu de temps la vie du malade.

Mais

Mais les effets du virus ne sont pas toujours aussi violents , ni aussi rapides. Quelquefois , comme je l'ai remarqué ci-devant , ce virus se communique sans produire aucun effet sensible ; d'autrefois , après avoir produit dans le commencement quelque accident primitif , il reste dans le corps pendant dix , vingt , trente ans & plus , dans un état caché , & sans paroître altérer la santé en aucune maniere.

Les effets , du virus , lorsqu'il agit sourdement , sont si variés , & souvent si opposés les uns aux autres , qu'on ne sauroit lui attribuer un caractère propre & invariable ; car tantôt il épaisit les fluides au point de produire des tumeurs dures & insensibles ; tantôt il corrode & détruit les parties les plus dures ; tantôt c'est un venin âcre qui agace continuellement le genre nerveux ; tantôt c'est un levain coagulant qui abolit la sensibilité & le mouvement des parties ; quelquefois il altere la propre substance des os au point de la rendre fragile au moindre choc , ou de la changer en une chair vermeille : en un mot , il n'y a presque point de maladie chronique dont le virus vénérien n'imité la cause.

Les effets du virus ne sont pas toujours successifs & continus : souvent après avoir produit différents symptômes , la maladie semble cesser d'elle-même , & le levain qui l'avoit produite reste dans l'état d'assoupissement dont j'ai parlé : quelque-temps après , les effets du même levain se renouvellent & se dissipent encore pendant un autre intervalle de temps : de sorte qu'on doit regarder ces différents renouvellements des effets du virus comme autant de paroxysmes de la même maladie , dont la cause subsiste toujours dans

la même personne , jusqu'à ce qu'on ait détruit radicalement le germe.

De tous les symptômes que le virus vénérien produit , il n'y en a qu'un petit nombre qui aient véritablement le caractère vérolique , c'est-à-dire , qu'on ne peut les attribuer qu'à cette cause ; mais tous les autres sont si déguifés , qu'ils paroissent étrangers à la vérole , & qu'il est très-ordinaire de s'y tromper , si l'expérience ne nous ouvre pas les yeux pour nous faire distinguer le véritable caractère de la maladie.

Enfin le virus vérolique s'allie facilement avec les autres virus qui se rencontrent dans la masse du sang , tels que les virus scorbutique , écrouelleux , dartreux , &c. de manière qu'il forme une complication avec ces différentes maladies , en augmente les accidents , & les rend plus rebelles aux remèdes qui leur sont appropriés , sans produire de son côté aucun symptôme qui lui soit particulier.

On voit , par ce que je viens de dire , que les effets du virus vénérien , dans le corps humain , sont si variés , qu'il n'est pas facile de déterminer la nature de ce levain ; & que tout ce que l'on peut concevoir , d'après les observations que la pratique fournit , c'est que ses qualités sont différentes , suivant une infinité de circonstances. Il n'est pas possible d'expliquer toutes les causes de ces variations ; mais l'expérience m'a découvert la principale & la plus générale de ces causes , à laquelle les Auteurs qui ont écrit sur les maladies vénériennes n'ont point fait attention.

On observe en général que le virus qui a produit des chancres , fait des progrès plus considérables & plus prompts , & que dans ce cas les

symptomes de la maladie sont plus caractérisés que lorsque la vérole est la suite d'une gonorrhée. En effet, lorsqu'une personne a des chancres, il est assez ordinaire qu'il survienne presque en même-temps un ou deux bubons; & dans cet état, en supposant qu'on n'arrête point les progrès du mal, il paroît bientôt des pustules & des ulcères sur la peau; les cheveux tombent; ensuite la maladie attaque les parties de la bouche & du nez; il y survient des inflammations, des tumeurs, des ulcères & des caries; les douleurs vives dans les membres & l'insomnie se mettent de la partie; enfin il survient différentes maladies des os, comme exostoses, ankyloses, caries, &c.

Or, l'on n'observe point ordinairement que dans la vérole qui est la suite d'une gonorrhée, le virus produise des effets si prompts & si marqués. Quelquefois ces effets se réduisent à entretenir pendant plusieurs années, dans le canal de l'urètre, un ulcère qui devient calleux, fistuleux; d'autres fois le virus rend insensiblement, & dans l'espace de plusieurs années, la glande prostate dure & squirrheuse; souvent il reste pendant très-long-temps caché & comme assoupi, sans déranger l'économie animale; ensuite ses effets se manifestent par des symptômes qui ont à peine le caractère vénérien. Tantôt c'est par des dartres opiniâtres, tantôt c'est par des douleurs dans les parties aponevrotiques & dans les articulations, qui ressemblent à celles du rhumatisme & de la goutte; ou bien ce sera par une ophthalmie opiniâtre, par le gonflement squirrheux des glandes conglobées, par des vertiges, par la fièvre quarte, par différentes maladies de la poitrine & du bas-ventre, par l'atrophie de quelque partie, & par une infi-

nité d'autres symptomes qu'on pourroit attribuer à toute autre cause , si le concours de plusieurs circonstances ne décidoit pas qu'ils dépendent du virus vénérien.

Mais la différence des deux cas dont je parle s'étend encore bien plus loin. L'expérience nous apprend également que la vérole qui est la suite des chancres, cède plus facilement & plus promptement au spécifique, que celle qui succede à la gonorrhée. En effet, en supposant une vérole avec un chancre malin, des bubons endurcis, des pustules ulcérées sur différentes parties du corps, des douleurs dans les muscles & dans le périoste, des ulcères & des caries dans la bouche & dans le nez, & différentes maladies des os (& c'est supposer une vérole bien caractérisée, & qui paroît très-dangereuse); cependant il est surprenant combien le mercure agit efficacement & avec promptitude dans ces sortes de cas. Quelquefois la première dose du spécifique suffit pour arrêter les progrès du mal, & ensuite les symptomes diminuent à vue d'œil, & se dissipent souvent avec une rapidité qui tient du prodige. Mais il n'en est pas de même des véroles qui sont la suite des gonorrhées. Il semble que le mercure n'a pas la même puissance sur les symptomes qui caractérisent ces sortes de véroles; car nous observons que ces symptomes résistent bien plus long-temps à l'action du remède, & que très-souvent nous sommes obligés d'ajouter au traitement général d'autres moyens particuliers pour les dissiper entièrement. Aussi voyons-nous que les chancres les plus malins cèdent en peu de temps au mercure, tandis que le traitement le plus long & le plus régulier ne peut pas cicatrifier un petit ulcère qui

reste dans le canal de l'uretre après une gonorrhée. Nous éprouvons que le mercure fond avec facilité les bubons extrêmement gros & endurcis tandis que la prostate ou l'épididyme , devenus squirreux , résistent opiniâtement au même remede. Nous voyons que les excroissances qui surviennent , après les chancres , au gland , au prépuce , à la vulve , ou aux environs de l'anus , se dessèchent , & tombent en très-peu de temps par le moyen du mercure , tandis que le plus souvent on est obligé , après le traitement le plus complet & le plus long , de détruire par les caustiques , ou de couper les plus petits poireaux qui succèdent aux gonorrhées. Nous éprouvons que le spécifique guérit aisément les pustules qui dégènerent en ulcères calleux & sanieux , & qui sont la suite des chancres , tandis que les dartres les plus légères , qui sont causées par une gonorrhée mal traitée , résistent le plus souvent au même moyen ; ou si elles se dissipent pour un temps , elles reviennent ensuite. Enfin , depuis que je porte mon attention sur cet objet , j'ai toujours remarqué que les mêmes symptômes vénériens , soit tumeurs , soit ulcères , soit lésion de fonctions , résistent plus ou moins à l'action du mercure , suivant qu'ils tirent leur origine des chancres ou des gonorrhées.

Les phénomènes que je viens d'observer ne paroissent pas d'abord faciles à expliquer : cependant , en réfléchissant sur certaines circonstances , j'en conçois une raison qui me paroît très-probable. Le virus qui produit des chancres n'est point différent de celui qui produit la gonorrhée , puisqu'ils peuvent l'un & l'autre être puisés dans la

même source ; c'est à-dire , que de deux hommes qui verront la même femme , l'un peut gagner des chancres , & l'autre une gonorrhée : c'est un fait que l'expérience confirme tous les jours. Je pense donc que lorsque le virus se fixe dans les réservoirs séminaires , pour y établir la gonorrhée , il reçoit dans ces parties un changement qui le fait dégénérer jusqu'à un certain point ; au lieu qu'en se fixant sur le gland , ou sur le prépuce , pour y produire des chancres , il conserve son propre caractère. Je m'explique. Dans le premier cas , je conçois que l'inflammation & l'abondante suppuration qui surviennent aux parties affectées , doivent causer quelque changement dans le mode du virus , en émousser sur-tout l'activité , & en diminuer le volume ; mais dans le second , les mêmes causes n'ayant point lieu , le virus ne subira pas la même altération. Dans le premier cas , le virus , ainsi affoibli , ne produira que des symptômes légers , & qui seront long-temps à se développer ; au lieu que dans le second , le virus , ayant conservé toute son activité , fera des progrès rapides. Enfin , dans le premier cas , le virus , ayant dégénéré de son caractère primitif par le changement qu'il a subi , ne produira que des symptômes équivoques ; tandis que dans le second il causera des accidents plus marqués & plus graves.

Mais je dis plus ; je conçois également que c'est par la même raison que le mercure agit plus promptement & plus efficacement sur les symptômes vénériens qui sont la suite des chancres , que sur ceux qui succèdent aux gonorrhées ; car il est vraisemblable que le virus qui a dégénéré

jusqu'à un certain point dans la gonorrhée, doit plutôt éluder la puissance du spécifique, que celui qui a conservé son propre caractère.

Remarques sur le pronostic des maladies

Il est certain que depuis que le virus vénérien a été apporté de l'Amérique en Europe, il a beaucoup perdu de sa force & de son activité primitive; ce qui a fait penser à plusieurs Auteurs que la vérole s'éteint d'une manière insensible, & qu'un jour elle disparaîtra entièrement. Il faut convenir que le tableau affreux que les Observateurs nous ont laissé de l'état des vérolés, dans les commencements que cette maladie a régné dans cette partie du monde, paroît justifier cette opinion; car à présent la vérole semble le plus souvent, par la nature de ses symptômes, une maladie légère & presque indifférente, en comparaison de ce qu'elle étoit autrefois. Mais il ne faut point chercher la raison de cette différence dans l'extinction spontanée de la maladie, mais dans les moyens qu'on emploie pour la combattre. Je m'explique. Dans les premiers temps que la vérole se manifesta en Europe, le virus, qui avoit toute la malignité dont il étoit capable, exerçoit les ravages les plus cruels: aussi l'état des vérolés étoit si effrayant & si hideux, que la Police les séquestroit dans des endroits séparés du reste des citoyens; mais ensuite, à mesure qu'on employoit le mercure & une infinité d'autres remèdes pour combattre ce virus, ses effets devinrent moins violents; & jusqu'à nos jours, l'action de ces remèdes l'a tellement affoibli, que les

symptomes qu'il produit à présent , sont en général bien moins marqué & moins dangereux que ceux qu'il produisoit autrefois. En effet , comme le virus ne se produit point de lui-même , il est certain que celui qui existe à présent , tire son origine , par une communication successive d'un corps à l'autre , de celui qui a été apporté de l'Amérique. Or , si l'on considère non-seulement les altérations qu'il a éprouvées par l'inflammation & la suppuration qui en changent le mode , comme je l'ai remarqué ci-devant , mais encore les différents changements qu'il a dû subir par l'action des remèdes avec lesquels on l'a combattu sans le détruire entièrement , on peut juger qu'il doit avoir dégénéré de cette première force avec laquelle il caufoit tant de ravages.

Mais si le virus vénérien est affoibli , il ne s'enfuit pas delà qu'un jour il disparaîtra entièrement de lui-même ; car quoique la vérole ne soit pas d'un danger aussi pressant qu'elle l'étoit autrefois , elle est peut-être plus multipliée aujourd'hui. Il y a des nations entières où elle est presque entièrement héréditaire : & à Paris , ceux à qui on se confie pour ces maladies secrètes , sont étonnés de la prodigieuse propagation du virus , qui , vraisemblablement , fera encore plus de progrès , si on continue de ne l'attaquer qu'avec des remèdes palliatifs , & si on néglige la véritable méthode de traiter ces sortes de maux. Concluons donc qu'à présent la vérole n'est plus une maladie qui attente à la vie des malades par des effets violents & rapides , comme elle faisoit dans les commencemens qu'elle a regné dans nos climats ; mais qu'elle abrège leurs jours par des effets sourds , & qui paroissent le plus souvent étrangers au virus.

vénérien; qu'elle est d'aurant plus fâcheuse qu'elle se multiplie sous des formes qui la font méconnoître , & qu'elle tend à faire dégénérer l'espece humaine.

La maniere dont le virus est détruit dans la personne qui l'a reçu.

Suivant l'idée générale que je viens de donner de ce virus , on doit le regarder comme un venin qui se communique d'un corps à l'autre. Ce venin est quelquefois borné dans certaines parties ; d'autres fois il passe d'une partie à une autre , sans se communiquer à la masse du sang ; enfin d'autres fois il se répand généralement partout , & il infecte toutes les humeurs. Or on doit le considérer comme tous les autres levains morbifiques , qui ne peuvent être détruits radicalement que par une espece de crise qui dépure la masse du sang , en évacuant les humeurs viciées qui l'infectoient. Comme dans la petite vérole , dans les fievres pestilentiellles & malignes , la maladie ne se termine heureusement & sans retour , que par l'évacuation entiere du levain qui en étoit le principe ; de même l'expérience prouve que les maladies vénériennes ne se guérissent radicalement que par l'expulsion parfaite du virus vénérien , par quelque voie que ce soit.

Suivant cette idée , on doit juger que la Nature & l'Art peuvent opérer la destruction de ce virus dans le corps qui l'a reçu. Dans la gonorrhée , par exemple , le virus est borné dans les réservoirs séminaires , où il excite d'abord une suppuration abondante. Or cette suppuration est le moyen que la Nature emploie pour détruire le

virus fixé dans ces parties ; car on doit regarder l'évacuation qui se fait par cette voie , comme une espece de crise qui expulse au dehors le levain morbifique : aussi la pratique nous apprend qu'une gonorrhée qui coule abondamment , & qui parcourt successivement ses différents périodes , n'est jamais suivie de la vérole ; parce que le virus , qui étoit borné dans les réservoirs séminaires ; & à qui l'inflammation survenue à ces parties servoit de barriere qui l'empêchoit de pénétrer dans la masse du sang , est complètement évacué par l'écoulement qui constitue la gonorrhée.

Dans les chancres , la nature ne se suffit pas à elle-même pour détruire le virus ; car dans ces fortes d'ulceres , l'inflammation n'est pas assez considérable pour borner le virus dans la partie , & l'empêcher de pénétrer dans la masse du sang ; & la suppuration qui succède n'est pas d'une qualité & d'une abondance propre à l'évacuer entièrement. Cependant , dans ce même cas , la Nature emploie souvent une ressource qui est capable de détruire le levain morbifique ; c'est lorsqu'il survient aux chancres un poulain dans les glandes les plus voisines du lieu qu'ils occupent , & que ce poulain se termine par une suppuration louable & abondante : alors si le virus a été directement & entièrement déposé dans ses glandes , la crise favorable se fait par cette voie ; & la suppuration complete & abondante du bubon suffit le plus souvent pour détruire parfaitement le levain morbifique , comme cela arrive dans la gonorrhée.

Enfin , lorsque le virus vérolique a passé dans la masse du sang , & qu'il infecte en tout ou en partie les humeurs qui circulent dans le corps ,

la Nature ne fauroit le détruire elle-même ; il faut que l'Art opère dans ce cas la guérison de la maladie : mais il ne peut remplir cet objet qu'en imitant la Nature , c'est-à-dire, en procurant des évacuations abondantes , qui entraînent hors du corps le levain vérolique , & qui dépurent la masse des humeurs , qui étoit infectée.

Les différents moyens que l'Art emploie pour détruire le virus vénérien.

Depuis que la vérole est en Europe, on a employé différents moyens pour la guérir. Dans le commencement, cette maladie dont le caractère étoit inconnu, embarrassa beaucoup : on ne fut d'abord lui opposer que les remèdes généraux, qui appaisoient plus ou moins les accidents, mais qui ne suffisoient point pour détruire le principe du mal. L'analogie suggéra ensuite l'usage du mercure appliqué extérieurement : il produisit de bons effets, tant qu'on ne l'employa qu'à petites doses ; mais l'abus que les Empiriques firent bientôt de ce minéral ; le fit abandonner comme un remède plus dangereux que le mal même. Vers ce temps-là on apporta de l'Amérique, où la vérole avoit toujours régné, le gaiac & les autres bois sudorifiques, dont les naturels du pays se servoient pour guérir cette maladie. Ces remèdes parurent d'abord produire de bons effets ; mais on reconnut ensuite qu'ils étoient insuffisants, & même pernicieux dans beaucoup de cas. Enfin, malgré les anciens préjugés contre le mercure, on y eut encore recours ; & depuis l'expérience a prouvé de plus en plus qu'il est le spécifique le plus assuré que nous ayons contre la vérole.

Mais les sentiments sur la maniere d'administrer ce remede ont été souvent partagés. On fait combien de méthodes différentes ont été employées : mais sont-elles également efficaces pour détruire le virus vénérien ? Pour résoudre cette question importante , il ne suffit pas de s'appuyer sur des faits particuliers , d'après lesquels on ne peut jamais conclure pour le général , parce que les circonstances ne sont pas toujours les mêmes. Dans l'art de guérir , il faut que la raison & l'expérience concourent toujours ensemble pour établir un jugement solide : par conséquent , pour apprécier les différentes manieres de traiter la vérole , il faut déterminer comment le mercure agit pour détruire le virus ; il faut examiner ce qui peut favoriser ou contrarier son action : en un mot , il faut se former un système général , où les différents phénomènes qu'on observe dans le traitement des maladies vénériennes , répondent au même principe : c'est ce que je me propose de faire en son lieu , dans un chapitre particulier. Quant à présent , je me contenterai de donner une idée succinte des différents moyens qu'on emploie de nos jours pour détruire le virus.

La maniere la plus usitée d'administrer le mercure , est de l'employer en onguent , avec lequel on donne des frictions. On fait que ce minéral donné de cette maniere , à une certaine dose , établit une évacuation de salive qui dure quinze ou vingt jours , plus ou moins. Avant 1718 , les Praticiens n'avoient point imaginé d'éviter cette évacuation en donnant le mercure à plus petite dose. Ce fut vers ce temps-là que M. Chicoineau , alors Chancelier de l'Université de Montpellier ,

& depuis premier Médecin du Roi , employa le premier cette méthode , non-seulement dans la vue d'éviter , par-là , les incommodités & le danger prétendu du flux de bouche , mais encore parce qu'il pensoit qu'elle étoit plus efficace que l'autre. Depuis cette époque , les Médecins & les Chirugiens de Montpellier ont enseigné & suivi uniquement cette pratique , qui a trouvé également des partisans dans les autres pays ; de sorte qu'en général les Praticiens semblent être également partagés entre le traitement par extinction , & le traitement par la salivation.

Il y a peu de remedes sur lesquels on ait fait tant de recherches que sur le mercure , relativement aux maladies vénériennes. On l'a transformé d'une infinité de manieres , croyant toujours le trouver plus spécifique sous une forme que sous l'autre : de-là ce nombre infini de préparations mercurielles qu'on donne intérieurement , comme les différentes especes de précipités , d'æthiops , de panacées , de dissolutions , de sublimés , & tant d'autres compositions qu'on a soin de cacher sous le voile du mystere , pour en imposer plus impunément au public. On voit avec indignation que des personnes qui tiennent à des Compagnies respectables & savantes , osent manifester leur goût pour la charlatanerie , soit en la favorisant , soit en distribuant elles-mêmes des remedes dont elles cachent la composition : pour peu qu'elles parviennent , dans leur laboratoire , à donner au mercure une forme nouvelle , elles se persuadent , ou elles veulent persuader aux malades , qu'elles l'ont rendu supérieur à tout autre remede pour détruire le principe du mal ;

mais on découvre bientôt le peu de cas qu'on doit faire de leurs vaines promesses.

Enfin le regne végétal fournit des remèdes très-efficaces contre les maladies vénériennes dans beaucoup de circonstances. On fait le fruit qu'on a retiré des bois sudorifiques dans beaucoup de cas. Souvent on a employé aussi avec succès les racines de nos roseaux , de gentiane , de tormentille , d'iris , d'aunée , de tamarisc , & principalement la racine de bardane. Je donnerai en son lieu la composition d'une tisane où il n'entre point de mercure , & qui a guéri de la vérole plusieurs malades qu'on croyoit désespérés.

Tels sont les remèdes les plus usités contre les maladies vénériennes. On peut dire qu'ils offrent , chacun en particulier , une ressource dont on peut tirer beaucoup de fruit dans certaines circonstances ; mais on ne peut pas , comme font la plupart des Praticiens , en adopter un seul à l'exclusion de tous les autres , parce que dans toutes les maladies , & principalement dans la vérole , le même remède , ou la même manière de l'administrer , ne peut pas faire une méthode générale , applicable à tous les cas. Dans cette maladie , les circonstances sont si variées , & d'ailleurs les tempéraments sont si différents , que tel remède , qui convient à l'un , n'est pas propre à l'autre : & voilà le chaos qui regne aujourd'hui dans le traitement des maladies vénériennes , & que je tâcherai de débrouiller dans la suite de ce Traité.



C H A P I T R E I I.

De la Gonorrhée.

LA gonorrhée est une maladie vénérienne qui attaque les deux sexes ; mais je ne parlerai particulièrement que de celle des hommes : je me contenterai de faire quelques réflexions sur celle des femmes , lorsque quelque circonstance l'exigera.

On n'est point d'accord sur la route que tient le virus lorsqu'il se porte sur les différentes glandes féminales pour produire la gonorrhée. Les uns ont cru qu'il pénétroit dans la substance du gland , & qu'il se dépofoit ensuite , par la voie de la circulation , dans ces glandes : les autres ont pensé qu'il s'insinuoit par l'uretre même , & qu'il se portoit à ces mêmes parties , en suivant la route de leurs vaisseaux excrétoires. Mais quel fruit retirerions-nous en discutant ces différentes opinions ? Il est bien plus important de nous attacher à connoître la nature du mal , pour le guérir avec plus de sûreté , qu'à éclaircir une circonstance dont la connoissance ne peut être d'aucune utilité. C'est ainsi que , dans la suite de ce Traité , je ne m'amuserai point à donner des explications , le plus souvent hasardées , & toujours inutiles , des différents symptomes des maladies dont j'ai à parler : je ne m'arrêterai qu'à ce qui servira à éclairer dans la pratique.

Description de la Gonorrhée.

Les premières atteintes du virus qui produit la gonorrhée dans les hommes , s'annoncent par

un châouillement & une chaleur dans le canal de l'urètre. Ce châouillement se change bientôt en une douleur cuisante , qui se fait sentir surtout quand l'urine sort , & qui répond presque toujours à la partie inférieure du gland. L'inflammation se communique bientôt à toutes les parties de la verge ; le gland devient rouge & gonflé , l'urètre est tendu ; le périnée est tuméfié & douloureux ; l'urine sort avec difficulté : on éprouve des envies fréquentes de la rendre , sans pouvoir , qu'avec peine , satisfaire ces envies ; & pendant tout ce temps , le malade a très-souvent des érections involontaires qui le font beaucoup souffrir , sur-tout pendant la nuit.

Ces érections involontaires causent d'autant plus de douleurs aux malades , que l'urètre , dont les fibres sont crispées & raccourcies par l'irritation qu'elles souffrent , ne peut pas se prêter à toute l'étendue que les corps caverneux acquièrent par leur gonflement , & forme une espèce de corde qui tire & courbe la verge en dessous dans le temps de l'érection : c'est ce qui a fait donner l'épithète de cordée à la chaude-pisse , lorsque la verge est dans cet état.

Quelquefois , dans les femmes , l'inflammation est vive , l'urine cause de fortes cuissons en sortant , & toute la vulve est tuméfiée ; mais très-souvent la gonorrhée se déclare dans elles sans cuisson , ni aucune autre espèce de douleur , & sans tuméfaction. La différence de ces deux états dépend non-seulement de la matière de la gonorrhée , qui est plus ou moins âcre , mais encore du siège que le mal occupe ; car s'il est placé dans les lacunes de l'urètre , l'urine , en sortant , causera des cuissons qui augmenteront l'inflammation de
la

la partie ; au lieu que s'il a son siege dans les glandes du vagin ; l'urine ; n'y atteignant point , n'excitera aucune douleur , & ne donnera pas lieu , par conséquent , à l'inflammation d'augmenter.

L'inflammation de la gonorrhée est ordinairement suivie d'une suppuration qui se manifeste plus ou moins promptement. Il arrive quelquefois que , dès le second ou le troisieme jour après un commerce impur , la matiere purulente coule avec abondance ; d'autres fois cette matiere est plus long-temps à se former : & d'autres fois , mais plus rarement , il ne s'en forme point du tout , ou du moins très-peu. On remarque encore que le plus souvent la matiere est , dans le commencement ; verte & épaisse , & quelquefois séreuse & tirant plus sur le blanc : toutes ces différences dépendent du degré de l'inflammation.

On a démontré , par la dissection des cadavres de ceux qui étoient morts ayant la gonorrhée , que la matiere purulente étoit fournie par les glandes & les réservoirs féminaires. On a trouvé que ces glandes ou ces réservoirs étoient tous affectés ou en partie ; que ceux qui étoient affectés étoient durs ; rouges & enflammés ; qu'ils étoient le plus souvent abcédés , rongés , ulcérés en plusieurs endroits ; & remplis d'une humeur purulente de différentes couleurs ; que les conduits excrétoires de ces réservoirs étoient enflammés , & souvent ulcérés à leurs extrémités qui aboutissent dans l'uretre ; que la face interne de ce canal , depuis ces conduits excrétoires jusqu'au bout du gland , étoit enduite de la même humeur qui remplissoit les réservoirs malades ; que cette

face étoit rouge & dans un état de phlogose, & le plus souvent remplie de phlistènes (1).

Cependant on ne doit pas penser que toute la matière qu'une gonorrhée rend, ne soit proprement que du pus, c'est-à-dire, qu'elle soit uniquement le produit de l'ulcération des glandes & des réservoirs féminaires qui sont affectés, & des ulcères qu'on remarque dans l'uretère, à l'endroit des lacunes des vaisseaux excrétoires de ces mêmes glandes. Je suis, à cet égard, du sentiment de M. Sharp, qui dit (2) que l'écoulement des gonorrhées n'est pas tout-à-fait une matière purulente, mais en partie du pus, & en partie une liqueur qui vient des organes sécrétoires voisins. En effet, on conçoit que l'impression du virus sur ces organes y cause une irritation qui accélère l'excrétion d'une plus grande quantité de fluide; de la même manière que les purgatifs, irritant les intestins, déterminent une abondante excrétion des humeurs que leurs glandes séparent. Aussi observe-t-on souvent que, dans le commencement de la gonorrhée, l'écoulement purulent est précédé par l'écoulement d'une matière séreuse & abondante, avant que l'inflammation se soit déclarée, & que les douleurs se fassent sentir. Enfin on peut ajouter, pour confirmer cette opinion, que la quantité de matière qu'une gonorrhée rend pendant plusieurs mois, est beaucoup plus grande, si on en peut juger par analogie, qu'un petit nombre d'ulcères de l'uretère, ou des réservoirs féminaires, n'en pourroit fournir.

(1) M. Littre, Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1711.

(2) Recherches sur la Chirurgie, page 169.

L'état violent des parties enflammées dure plus ou moins long - temps ; ensuite les symptomes commencent à se calmer , les douleurs s'appaissent , les gonflements se dissipent ; enfin la matiere purulente devient insensiblement plus blanche , & elle diminue peu-à-peu jusqu'au terme de la guérison , où tout est rétabli dans l'état naturel.

Cependant il arrive quelquefois que l'écoulement est tout d'un coup supprimé , avant que l'engorgement des parties soit entièrement dissipé , & que les humeurs viciées soient tout-à-fait dépurées : alors la gonorrhée paroît terminée , parce qu'il ne reste aucun des symptomes qui la caractérisoient ; mais souvent elle reparoît plus ou moins long - temps après , suivant les circonstances qui déterminent de nouveau l'action du principe caché de la maladie. C'étoit un ferment qui a resté dans un état fixe & immobile pendant un certain temps , & dont les effets se sont ensuite renouvelés , lorsque quelque cause l'a mis en mouvement.

Le virus qui a produit la gonorrhée ne reste pas toujours fixé dans le même endroit , en cessant de produire ses effets. Il se déplace quelquefois du lieu qu'il occupoit , & se porte sur quelque autre partie , comme les testicules , le globe de l'œil , &c. ou bien il infecte la masse des humeurs en se mêlant avec elles.

Enfin la gonorrhée ne parcourt pas successivement ses différents périodes : quelquefois elle s'arrête d'elle-même presque aussitôt qu'elle a commencé de couler ; ou bien elle continue de couler pendant des années entières , & elle produit , à la longue , différents désordres , comme la strangurie vénérienne , la fistule au périnée , &c.

Les Différences de la Gonorrhée.

Dans le tableau que je viens de présenter de la gonorrhée en général, on voit les principales différences dont cette maladie est susceptible. Ces différences consistent, 1°. dans le siege du mal : tantôt le virus n'attaque que les glandes de Cowper ; tantôt la prostate seule est affectée : quelquefois le mal se borne aux petites glandes qui sont répandues le long du canal, de l'uretre, sur-tout vers la fosse naviculaire ; d'autres fois les vésicules féminaires seules sont affectées : enfin le mal attaque plusieurs de ces parties, ou toutes ensemble.

2°. Les gonorrhées different par le degré d'inflammation. Dans les unes, l'inflammation est vive, & produit des symptomes violents & une suppuration prompte & abondante ; dans les autres, cette même inflammation est si légère, qu'elle n'est presque marquée par aucun symptome : alors l'absence de la tension & de la douleur fait que l'état des parties affectées n'est presque point changé ; & la suppuration est séreuse & peu abondante. Cette espece de gonorrhée arrive plutôt aux femmes qu'aux hommes.

3°. Il y a une espece de gonorrhée qu'on nomme *sèche*, c'est-à-dire, qui ne coule point du tout : cela arrive lorsque l'inflammation est si légère, qu'elle se termine plutôt par résolution que par suppuration ; ou bien lorsque le virus, en se fixant sur la membrane interne de l'uretre, n'y a produit qu'une sorte d'érysipele qui ne fournit point de matiere purulente. Dans ce cas, le malade éprouve tous les symptomes

de la gonorrhée ; dans un degré plus ou moins violent , à l'exception de l'écoulement.

4°. La gonorrhée dont l'écoulement se termine avant que l'engorgement des parties soit dissipé , & que les humeurs viciées soient dépurées , se nomme *gonorrhée avortée*. Il y en a de plusieurs especes. Dans les unes , l'écoulement disparoît presque aussi-tôt qu'il a été établi ; dans les autres , il se supprime plus tard : dans les unes , après la cessation de l'écoulement , le virus reste fixé dans les mêmes parties qu'il avoit attaquées en premier lieu ; dans les autres , ce même virus abandonne ces parties , & se porte sur d'autres plus ou moins éloignées : dans les unes , l'écoulement se rétablit plus ou moins long-temps après sa suppression ; & dans les autres , il disparoît pour toujours.

5°. On distingue les gonorrhées qui durent plusieurs années , par le nom de *gonorrhées habituelles* : elles different entre elles par les différentes causes qui les entretiennent , & dont nous parlerons dans la suite.

6°. Enfin on distingue encore une espece de gonorrhée qu'on nomme *bâtarde* : c'est celle dans laquelle la cause morbifique attaque les glandes sébacées qui sont à la racine du gland ; elle arrive plus communément aux personnes qui ont le prépuce si étroit , qu'il tient le gland toujours couvert. On subdivise cette gonorrhée en deux especes : la premiere , qui est véritablement vénérienne , est produite par l'impression du virus sur ces glandes ; & la seconde , qui n'a aucun mauvais caractère , dépend de l'humeur sébacée qui s'est amassée entre le prépuce & le gland , & qui , par l'acrimonie qu'elle a contractée par son

séjour dans cette partie, y a excité une phlogose érépélateuse suivie d'une suppuration abondante.

Le Diagnostic de la Gonorrhée.

Je n'entrerai point ici dans le détail inutile de tous les signes qui font distinguer les différentes especes de gonorrhées que je viens de décrire ; la plupart de ces especes sont si faciles à reconnoître, qu'il n'est pas possible de les confondre avec d'autres : mais comme il y en a sur lesquelles on peut se méprendre plus aisément, je vais tâcher de donner aux jeunes Chirurgiens des éclaircissements nécessaires pour éviter l'erreur à cet égard.

On prend quelquefois une gonorrhée bâtarde pour une véritable gonorrhée, sur-tout dans le commencement où l'on ne juge quelquefois du mal que par la matiere dont les linges sont tachés. Mais cette erreur cesse bientôt, si l'on examine la partie. En repoussant, autant qu'il est possible, le prépuce pour découvrir le gland, on voit fortir la matiere des environs de cette partie, sans qu'il en sorte une goutte par l'orifice de l'uretre. D'ailleurs cette especes de gonorrhée est caractérisée par une démangeaison incommode autour du gland, & par l'absence de la cuisson lorsque les urines sortent. Au surplus, on ne peut distinguer la gonorrhée bâtarde qui est vénérienne, d'avec celle qui ne l'est pas, qu'en s'informant si le malade a couru les risques de contracter le virus vénérien, ou s'il n'a aucun reproche à se faire là-dessus. Dans ce dernier cas, on ne peut accuser que l'humeur sébacée qui, s'étant amassée autour du gland, s'est aigrie, comme je l'ai déjà

dit, & a produit l'espece d'érysipele qui fournit la matiere purulente.

Lorsqu'un malade sent de la douleur à l'extrémité de l'uretère, vers la fosse naviculaire & au périnée, sans écoulement, & que les urines sortent difficilement & avec une cuisson, cette incommodité peut être causée par l'impression du virus vénérien qui a produit une gonorrhée sèche, telle que je l'ai décrite ci-devant, ou par un excès de bière, comme cela arrive souvent dans les pays où l'on fait un usage journalier de cette boisson, ou par la présence d'une pierre dans la vessie ou dans l'uretère. Dans ces différents cas, on s'assure de la nature du mal par les signes commémoratifs, ou par la recherche du corps étranger.

Une matiere qui coule habituellement par l'orifice de l'uretère, dans les hommes, caractérise plusieurs sortes de maladies qu'on distingue par des signes particuliers. On regarde le plus souvent le relâchement des vaisseaux comme la cause de ces sortes d'écoulements habituels; mais on se trompe presque toujours. M. Petit, étant consulté par un pareil cas, fit la réponse suivante.

» Les maladies vénériennes, dit-il, qui se
 » montrent par des signes certains, ne nous font
 » pas prendre le change sur la nature des remèdes
 » qui leur conviennent, ni sur les noms que
 » nous devons leur donner. Il n'en est pas de
 » même de celles qui ont des signes équivoques :
 » elles sont masquées, & l'on court risque de s'y
 » tromper, si on n'examine pas avec attention
 » toutes les circonstances qui les accompagnent.
 » J'ai fait sur celle pour laquelle on me consulte,

» toutes les réflexions dont je suis capable.
 » M.... ayant eu commerce avec une femme
 » suspecte , elle l'a jetté dans le mal inquietant
 » où il est aujourd'hui , lequel consiste en deux
 » points principaux ; savoir , un écoulement par
 » la verge , & une douleur dans un testicule ,
 » & quelquefois dans tous les deux. Les uns re-
 » gardent cette maladie comme une foiblesse de
 » vaisseaux ; les autres la croient vénérienne :
 » c'est-là le point de la difficulté qu'il faut éclair-
 » cir. S'il y a des signes pour distinguer la foiblesse
 » des vaisseaux , je ne les trouve point ici. Pre-
 » mièrement le relâchement & la douleur sont
 » deux choses incompatibles : secondement le
 » relâchement ou foiblesse de vaisseaux & l'écou-
 » lement alternatif ne se rencontrent point en-
 » semble : troisièmement l'érection suit les dou-
 » leurs ; ce qui n'arrive point dans le relâchement
 » ou foiblesse de vaisseaux. D'ailleurs le mal est
 » venu après l'acte vénérien avec une femme
 » suspecte , non-seulement comme le font tou-
 » tes celles qui font largesse de leurs faveurs ,
 » mais comme une femme que l'on dit n'être pas
 » saine. L'écoulement n'est point continuel ni
 » abondant ; il est accompagné de douleur, quel-
 » quefois de gonflement dans le testicule. Cette
 » douleur renaît & augmente par les érections :
 » le malade ressent des douleurs dans les mem-
 » bres ; il a des démangeaisons entre les cuisses
 » & les bourses ; & entre les fesses & l'anus. Le
 » régime qu'il a observé , & les remèdes qu'il a
 » faits , ont été infructueux : en un mot tout dé-
 » cele un écoulement produit par une cause vé-
 » nérienne , & non par le relâchement des vais-
 » seaux.

Enfin la matiere de l'écoulement habituel est quelquefois fournie par une fistule qui pénètre dans quelques corps glanduleux des environs, & particulièrement dans la prostate. Dans ce cas, on reconnoît la source du mal par le volume & la dureté que cette glande a acquise : en introduisant une bougie dans l'uretre, elle est arrêtée au col de la vessie ; ou bien en introduisant le doigt dans l'anus, on sent la saillie que la tumeur fait dans le rectum ; saillie qui empêche, de l'autre côté, le libre cours des urines, en comprimant le col de la vessie.

Aux signes que je viens d'exposer, on reconnoît aisément, dans les hommes, les différentes especes de gonorrhées dont je viens de parler : mais il n'en est pas de même dans les femmes où cette maladie s'annonce le plus souvent avec des symptômes moins marqués, & où elle peut être confondue avec une incommodité particuliere au sexe, qu'on nomme *fleurs blanches*.

Les femmes qui sont attaquées de cette dernière maladie, ont quelquefois des ardeurs d'urine & un gonflement dans toute la vulve. La matiere de l'écoulement qui est âcre dans certaines circonstances, produit de petits ulcères dans cette partie, cette matiere est souvent jaune & même verte, comme celle de la gonorrhée récente ; en un mot, il se rencontre quelquefois dans les symptômes de ces deux maladies une conformité qui ne laisse d'autre ressource au Chirurgien pour s'assurer du caractère du mal, que la déclaration sincere de la malade ; ou de celui qui a eü commerce avec elle.

M. Daran, dans son *Traité de la Gonorrhée virulente*, s'est beaucoup étendu sur ce point de

théorie. Dans un endroit de son Livre où il n'a presque que copié ce que les Auteurs en ont dit, il est d'un sentiment assez conforme à celui que je viens d'exposer ; mais dans un autre où il fait des réflexions qui lui sont particulieres, il avance des propositions qui tendent à jeter l'alarme dans l'esprit de la plupart des femmes, & j'ose dire même à mettre le trouble dans les familles.

Après avoir parlé de l'écoulement habituel qui est la suite d'une gonorrhée dans les hommes, » Venons maintenant, dit-il, à l'écoulement des » femmes, que l'on qualifie du nom de *fleurs blan-* » *ches*: on verra, par l'analogie, que l'on doit attri- » buer les mêmes causes aux mêmes effets dans » les deux sexes. Les femmes ignorent de bonne » foi, mais se déguisent le plus souvent, ce qui » peut donner lieu à cette incommodité. Ce qui » fait que la plupart sont dans une profonde sé- » curité sur la nature & les causes de cette espece » de maladie, c'est qu'elles ne se rappellent point » ce qui peut leur être arrivé dans leur jeunesse, » comme on peut en juger par l'histoire sui- » vante « Cette histoire est celle d'une jeune » fille de cinq ans, à qui un jeune homme avoit communiqué une gonorrhée. » Si la plupart des » femmes, continue l'Auteur, vouloient faire » de sérieuses réflexions sur les premières années » de leur vie, sur certaines choses que l'enfance » leur faisoit regarder comme indifférentes, peut- » être reviendroient elles bientôt de l'erreur où » elles ont été si long temps sur le caractère & la » nature de leurs prétendues fleurs blanches.

» Quant aux femmes, ajoute-t-il, qui se font » illusion sur l'écoulement habituel qui leur reste » après le traitement d'une gonorrhée virulente,

» ou qui leur est venu après un commerce sus-
 » pect , on ne peut trop s'étonner qu'elles s'é-
 » tourdissent sur un mal si dégoûtant & si dan-
 » gereux pour les suites. Quelles que soient les
 » chimeres qu'elles se figurent pour se tranquil-
 » liser l'esprit , la cause du mal n'en est pas moins
 » un ferment vérolique dont elles sont tôt ou
 » tard les victimes , si elles négligent d'en cher-
 » cher le remede.... Je ne saurois trop répé-
 » ter : qu'on ne s'abuse point sur la nature de la
 » maladie dont je parle : rien n'est si vrai qu'elle
 » est presque toujours causée par un ferment vé-
 » nérien , & que la matiere est fournie par des
 » ulceres réels : j'en suis tellement convaincu ;
 » qu'il ne me resté aucun doute là-dessus.

Tel est le langage de M. Daran dans un Livre
 qui n'a été dicté que par l'esprit de charlatanisme.
 On voit que cet Auteur ne néglige rien pour in-
 quiéter les personnes qui sont attaquées de fleurs
 blanches. Cellés-mêmes qui n'ont à se reprocher
 aucun écart dans leur conduite , depuis que leur
 mémoire est capable de leur retracer toutes leurs
 actions , ne sont point à l'abri de ses soupçons. Il
 fait remonter la prétendue cause vénérienne de
 leur incommodité jusques dans un âge si tendre ,
 qu'elles ont oublié , selon lui , les attentats qu'on
 a commis sur leur personne. Il est vrai qu'il y a
 des exemples que des hommes ont communiqué
 à de jeunes filles le virus dont ils étoient infectés ;
 mais il ne s'ensuit pas de-là que toutes les jeunes
 personnes de six , sept ou huit ans , qui ont des
 écoulemens purulents par la vulve , accompagnés
 de phlogose , comme j'en ai vu plusieurs fois ,
 soient dans le cas dont M. Daran veut parler ,
 puisque cette incommodité se dissipe en peu de

jours par un régime rafraîchissant , & par de simples lotions d'eau tiède ; & que si elle reparoît de temps en temps jusqu'à l'âge de puberté , elle ne revient plus lorsque les regles sont bien établies.

Il faut avouer que cet Auteur dit , avec plus de raison , que le caractère des fleurs blanches est suspect lorsque la personne a eu précédemment une gonorrhée bien caractérisée. J'ai déjà parlé des difficultés qu'il y a à distinguer ces deux maladies ; & l'on n'ignore point qu'il y a des femmes à qui il importe de cacher la véritable origine de leur mal : mais il faut convenir aussi que les fleurs blanches sont une maladie réelle , très-commune & indépendante de toute cause vénérienne ; par conséquent qu'on doit porter un jugement très-circonspect sur la nature d'un écoulement dans les femmes , & que c'est une témérité répréhensible de le décider vénérien dans tous les cas , comme a fait M. Daran.

Cet Auteur se fonde sur ce que les fleurs blanches regnent presque dans toutes les grandes villes , & plus à Paris qu'ailleurs ; qu'elles sont assez rares dans les provinces , & qu'on n'en voit presque point dans les campagnes ; ce qui vient , selon lui , de ce que la capitale est , pour ainsi dire , le centre de la débauche , & des accidents qui en sont le fruit. Mais M. Daran ignore donc qu'il y a une autre cause qui rend les fleurs blanches bien plus fréquentes à Paris qu'à la campagne : je veux parler de la suite des couches. On a fait que dans les femmes qui ne nourrissent point (ce qui est presque général ici) le lait qui étoit destiné pour la nourriture de leurs enfants , est obligé de revenir des mamelles , où il s'étoit amassé , & de prendre une autre route pour se

perdre par la transpiration & par les couloirs de la matrice : mais la Nature est souvent dérangée dans cet ouvrage pénible , qu'elle est obligée de répéter quelquefois toutes les années ; d'où il arrive différents désordres plus ou moins dangereux. Tantôt le lait qui reflue dans la masse du sang , se porte sur quelque viscere , & y forme un dépôt qui fait souvent périr la malade ; mais plus communément cette humeur engorge les vaisseaux de la matrice , & établit un écoulement , qui dure quelquefois toute la vie , & qui devient même nécessaire à la santé. Or , si cela n'arrive point à la campagne , c'est que presque toutes les femmes qui l'habitent allaitent leurs enfants , & que d'ailleurs leur genre de vie & leur constitution robuste les mettent à l'abri de ces accidents. Il y a donc une autre cause que le ferment vénérien qui rend les fleurs blanches si communes dans Paris ; car dans plus des trois quarts des femmes qui en sont attaquées (je ne parle point de celles qui sont entièrement prostituées) je suis persuadé que l'origine de cette incommodité remonte à quelque couche. Pourquoi donc vouloir inspirer des doutes déshonorants sur la nature d'un tel écoulement , & par conséquent sur la conduite d'un mari ou d'une femme ?

Ce que je viens de dire touchant l'opinion de M. Daran, fut relevé par M. de Vandermonde dans son Journal de Médecine du mois de Janvier 1759. » Dans le premier chapitre , dit-il , M. Fa-
 » bre traite de la gonorrhée virulente. Il fait
 » voir la difficulté qu'il y a de caractériser cette
 » espèce d'écoulement dans les femmes. Il ré-
 » sulte avec force l'opinion outrée de M. Daran ,
 » qui , dans son Traité complet de la gonorrhée

» virulente , assure que les fleurs blanches des
 » femmes ne sont que de véritables gonorrhées ,
 » & qu'elles dépendent toutes du virus véné-
 » rien. M. Fabre établit ensuite pour cause la
 » plus fréquente des fleurs blanches , les suites
 » de couches. Comme on voit, de cette manière
 » l'auteur ne rend raison des fleurs blanches
 » que dans les femmes qui ont eu des enfants ,
 » & il ne fait aucune mention des autres causes
 » qui sont bien plus propres à produire cet écou-
 » lement ; comme la nature de l'air , le trop
 » grand usage des boissons aqueuses , du café ,
 » le caprice dans le régime , le défaut d'exercice ,
 » le sommeil trop long , les passions de l'ame ,
 » & la transpiration supprimée par les brouil-
 » lards ».

Je ne doute point que M. Vandermonde n'eût été fort embarrassé , s'il eût fallu qu'il expliquât comment la nature de l'air , le trop grand usage des boissons aqueuses , le sommeil , &c. peuvent causer les fleurs blanches : on sait que ces sortes de théories , dont l'imagination seule fait tous les frais , sont le plus souvent fausses & trompeuses. Mais , quoi qu'il en soit , mon objet n'étoit point de faire un traité sur les fleurs blanches ; par conséquent je n'étois point obligé de faire mention de toutes les causes qui peuvent produire cette incommodité dans les différents états du sexe ; il me suffisoit de prouver qu'il y a une autre cause que le ferment vénérien qui rend les fleurs blanches plus communes dans les grandes villes , & principalement dans Paris , qu'à la campagne. Il falloit donc que M. Vandermonde , pour donner un air de raison à sa critique , s'appliquât à démontrer que la suite des couches n'est

point cette cause particulière, au lieu de me reprocher de n'avoir pas fait mention de toutes les causes des fleurs blanches.

Le Pronostic de la Gonorrhée.

Tout le monde convient que lorsqu'une gonorrhée coule abondamment, & qu'elle parcourt successivement ses différents périodes, elle ne donne jamais la vérole. Je crois qu'il n'y a jamais eu que M. Vandermonde qui ait douté de cette vérité. Je rapporterai dans un autre endroit son sentiment là-dessus. Tel est, en deux mots, le pronostic qu'on doit faire de la gonorrhée en général.

Les gonorrhées sont plus ou moins difficiles à guérir, & plus ou moins à craindre, par rapport à la vérole, suivant plusieurs circonstances.

Une gonorrhée, dont l'inflammation est assez considérable dans le commencement, & qui coule abondamment, est plus facilement & plus promptement guérie que celle dont l'inflammation est plus légère & qui coule peu. La raison de ce phénomène est qu'une inflammation un peu forte fond plus promptement & plus complètement l'obstruction des réservoirs féminaires, que celle qui est d'un moindre degré. C'est par cette même raison que la gonorrhée dans les femmes est, toutes choses égales d'ailleurs, plus difficile à guérir que dans les hommes; car très-souvent cette maladie se manifeste dans les personnes du sexe, sans être marquée par aucun des symptômes qui caractérisent l'inflammation. L'absence de la douleur & du gonflement dans la partie laisse d'abord douter si le virus y a fait quelque impression; il s'établit ensuite un écoulement séreux & peu abondant :

en un mot , le mal paroît si peu de chose dans le commencement , que le plus souvent on y fait peu d'attention , ou du moins qu'on se flatte de le guérir en peu de temps. Mais on éprouve ensuite une difficulté à laquelle on ne s'attendoit pas ; plus on fait de remedes , plus le mal devient rebelle : l'écoulement résiste aux moyens qui semblent les mieux indiqués. Enfin , malgré la conduite la plus régulière & la plus réfléchie de la part de la malade & du Chirurgien , la gonorrhée subsiste quelquefois pendant une longue suite d'années.

Il y a encore plusieurs causes qui rendent la gonorrhée plus difficile à guérir dans les femmes que dans les hommes. Il arrive très-souvent que lorsque l'écoulement est prêt à finir , il augmente à l'approche des regles par la phlogose qui survient à la matrice & aux parties voisines , & qui renouvelle tous les mois l'inflammation de la gonorrhée. La suppression du flux menstruel s'oppose également à la guérison de la gonorrhée , par les obstructions qui empêchent le dégorge-ment des parties qui fournissent l'écoulement. Enfin la gonorrhée est toujours plus opiniâtre dans les femmes qui sont attaquées de fleurs blanches. Dans ce cas , les humeurs âcres qui séjournent dans les vaisseaux de la matrice , acquierent une acrimonie qui excite de temps en temps une phlogose dans toutes les parties de la génération , & qui produit un écoulement abondant de matière purulente fournie par la gonorrhée & par les fleurs blanches.

La gonorrhée que nous avons nommée sèche ; & qui se borne à une inflammation légère des réservoirs séminaires sans écoulement , n'est point dangereuse

dangereuse par rapport au vice local. Un régime régulier & quelques boissons rafraîchissantes procurent en peu de jours la résolution de l'engorgement des parties ; mais cette espece de gonorrhée , donne très-souvent la vérole , parce que le virus n'a point été évacué par la suppuration. Or , c'est cet accident , auquel on ne fait ordinairement aucune attention , qui est souvent le principe de ces maladies qu'on ne soupçonne point vénériennes , & qui ne peuvent néanmoins être guéries qu'en passant par les grands remedes. Je citerai dans la suite de ce Traité plusieurs exemples qui confirment cette vérité.

La seconde espece de gonorrhée seche , c'est-à-dire , celle dans laquelle l'inflammation est extrêmement vive , est non-seulement dangereuse par rapport à la vérole comme la précédente , mais encore par rapport au vice local ; car elle est souvent accompagnée d'une strangurie fâcheuse , & l'irritation est quelquefois si forte , que toutes les parties de la verge sont étranglées , & qu'elles menacent de tomber en gangrene.

La gonorrhée avortée n'est pas toujours suivie de la vérole. Si l'écoulement n'ayant été suspendu que peu de temps se rétablit ensuite , & continue jusqu'à ce que les humeurs soient entièrement dépurées , la maladie n'a ordinairement aucune suite fâcheuse. Si la matiere de l'écoulement se porte sur une autre partie plus ou moins éloignée , & qu'elle y trouve une issue suffisante pour s'évacuer complètement , le malade est encore garanti par cette circonstance favorable du danger de la vérole ; mais si l'écoulement étant supprimé ne se rétablit point de lui-même , tôt ou tard le

virus pénètre dans la masse du fang, & produit l'infection générale des humeurs.

La gonorrhée peut être supprimée par différentes causes qui rendent le danger plus ou moins pressant. Si la gonorrhée s'arrête d'elle-même, sans cause manifeste, les progrès du virus sont lents & à peine reconnoissables. Voici un mémoire adressé à M. Petit, qui fournit un exemple de ce que j'avance. Je présenterai, le plus souvent qu'il me sera possible, dans la suite de ce Traité, de pareils faits de pratique : ce sont des tableaux qui font beaucoup plus d'impression sur la mémoire des jeunes Chirurgiens, que les raisonnements les plus étendus.

Un homme avoit eu une chaude-pisse qui n'avoit presque point coulé, & qui s'étoit arrêtée d'elle-même. Ensuite il s'aperçut que quelques gouttes d'urine s'échappoient involontairement après avoir pissé ; ce qu'on présumoit venir d'un gonflement qu'on soupçonnoit dans le canal. Les testicules s'enflerent quelque temps après ; le malade eut une gale sur le nez, qui se dissipa & revint plusieurs fois : il ressentit encore des douleurs depuis les genoux jusqu'aux pieds ; les douleurs se firent aussi sentir dans les articulations des doigts. Outre ces indispositions, il avoit encore des tintements dans les oreilles, une faiblesse dans la vue, & des élancements dans les chairs. On demandoit si tous ces accidents ne pouvoient pas être les suites de son ancienne chaude-pisse.

R É P O N S E.

» La maladie de M. . . . dans son origine, est

» ce qu'on appelle chaude-pisse avortée; espece
 » de chaude-pisse qui donne plutôt la vérole que
 » celle qui coule abondamment: le malade qui
 » consulte est dans ce cas; car tous les symptomes
 » dont il est affligé, & qui sont marqués dans le
 » mémoire, concourent à le prouver. Depuis la
 » premiere époque de sa maladie, il y a eu une
 » suite d'accidents, dont la plupart dépendent
 » d'une cause vénérienne. Il s'est apperçu qu'a-
 » près avoir pissé, quelques gouttes d'urine s'é-
 » chappoient involontairement; & l'on a raison
 » de soupçonner que cela ne vient que d'un
 » gonflement ou d'une tumeur aux glandes prof-
 » tates, qui empêche le col de la vessie de se fer-
 » mer exactement. Les testicules se sont enflés,
 » sans doute par la suppression du peu d'écou-
 » lement qui se faisoit par la verge: il lui est sur-
 » venu ensuite une gale sur le nez, qui a dis-
 » paru & reparu à plusieurs reprises; ce qui ma-
 » nifeste un vice dans le sang, qui change de
 » place, & affecte diverses parties, mais qui
 » existe toujours: de plus, il a senti des douleurs
 » depuis les genoux jusqu'aux pieds, & dans les
 » articulations des doigts.

» Tous ces symptomes sont plus que suffisants
 » pour constater un vice dans la masse du sang;
 » vice qu'on ne peut que soupçonner vénérien
 » par la nature des symptomes, & par la pre-
 » miere époque de la maladie.

» Je ne parle point ici de plusieurs autres acci-
 » dents, qui ne paroissent point porter essenti-
 » lement le caractere des symptomes vénériens;
 » comme le tintement d'oreilles, l'affoiblisse-
 » ment de la vue, les élancements dans les

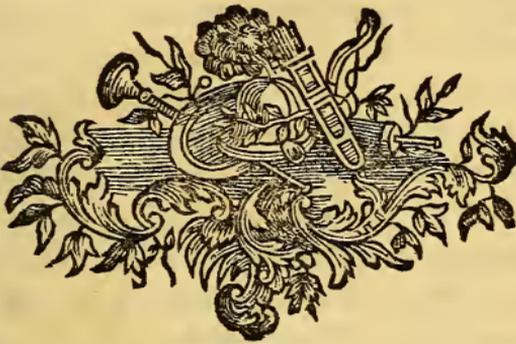
» chairs, & plusieurs autres ; mais qui cepen-
 » dant doivent être regardés comme tels , lors-
 » qu'on a lieu de soupçonner une cause véné-
 » rienne. Tout cela doit faire sentir au malade
 » combien il s'est abusé, en attribuant à ses maux
 » différentes causes , toutes éloignées de la vé-
 » rité ».

Lorsque la gonorrhée est supprimée tout d'un coup dans le plus fort de l'écoulement , par quelque cause violente , les progrès du virus sont beaucoup plus rapides que dans le cas précédent. Cette suppression arrive quelquefois par la fièvre , ou par des remèdes astringents , employés en injection : dans ce cas , la cause morbifique reflue promptement dans la masse du sang , & produit souvent , en très-peu de temps , des symptômes fâcheux.

La gonorrhée habituelle est en général moins fâcheuse par rapport à la vérole , parce que l'écoulement fournit au virus une issue qui l'empêche de refluer dans la masse du sang , & d'y faire des progrès considérables. C'est par cette raison que beaucoup de femmes qui ont la vérole , n'en sont point incommodées lorsqu'elles ont un écoulement habituel.

Enfin , le pronostic de la gonorrhée bâtarde est différent , suivant la cause qui l'a produite. Si elle provient de la mal-propreté de la partie , c'est un mal léger qu'on dissipe aisément , en faisant des lotions ou des injections , avec une liqueur appropriée , entre le gland & le prépuce. Mais si la cause est vénérienne , non-seulement le vice local n'est pas si facile à guérir que dans le cas précédent , mais encore les suites de la maladie

sont à craindre par rapport à la vérole ; & comme les petites ulcérations , qui fournissent la matière de l'écoulement , peuvent être rangées dans la classe des chancres , je ne ferai plus mention de cette espece de gonorrhée.



C H A P I T R E I I I .

La Cure de la Gonorrhée.

J'AI déjà dit ailleurs que la guérison radicale des maladies vénériennes dépendoit de l'évacuation complète du virus. Cette vérité , que je développerai de plus en plus , regarde particulièrement la gonorrhée. Mais ici la nature n'a pas besoin de l'Art pour procurer cette évacuation ; la suppuration qu'elle établit dans cette maladie , est une espèce de crise qui dépure les humeurs infectées. Les vues du Chirurgien , dans le traitement de la gonorrhée , doivent donc tendre à écarter tout ce qui pourroit contrarier la Nature dans le travail qu'elle fait pour expulser la cause morbifique : & comme dans les différents périodes de la maladie , il se présente divers obstacles qui exigent des attentions particulières , je vais entrer là-dessus dans le détail le plus étendu qu'il me sera possible.

Indications générales qu'on doit suivre dans le traitement de la Gonorrhée.

Par le tableau que j'ai présenté de la gonorrhée en général , on a vu que l'inflammation est le symptôme le plus dangereux qui se manifeste au commencement de la maladie : il s'agit donc d'arrêter les progrès que cette inflammation peut faire.

L'état inflammatoire des parties qui sont le

siège de la gonorrhée , mérite d'autant plus d'attention , que le gonflement excessif de ces parties peut suspendre une fonction essentielle , qui est l'excrétion des urines ; & que les progrès de l'inflammation , dans cette circonstance , peuvent se terminer par une gangrene qui menaceroit la vie du malade. Pour écarter ces accidents , il faut donc mettre en usage , dans le premier période de la maladie , tout ce qui est capable de réprimer la violence de l'inflammation.

1°. Les saignées plus ou moins répétées sont d'une utilité reconnue dans le cas dont je parle ; elles doivent être proportionnées au tempérament du malade , & à l'état de la maladie.

2°. La privation des aliments capables de porter quelque acrimonie dans les humeurs , est un objet très-important , sur-tout dans le commencement de la maladie ; car ces aliments , qui augmenteroient l'âcreté des urines , augmenteroient également l'inflammation des parties affectées sur lesquelles ces urines passent.

3°. La même vue de rendre les urines moins chargées de sel , & par conséquent moins irritantes , demande l'usage des tisanes légères & rafraîchissantes. On doit régler leur quantité & leur qualité sur le tempérament du malade , comme je le dirai dans un moment.

4°. Les lavements d'eau simple souvent répétés contribuent également à calmer l'inflammation de la gonorrhée , parce qu'en humectant & en relâchant les gros intestins , les parties de la génération qui les touchent , participent à ce relâchement.

5°. Mais si ce moyen n'est point suffisant pour relâcher les parties enflammées , on aura recours

aux demi-bains , qui agiront plus efficacement.

6°. Enfin , si malgré les remedes que je viens de prescrire , les douleurs sont violentes , sur-tout pendant la nuit , on aura recours aux narcotiques.

Ces moyens , administrés avec intelligence , en prévenant les suites fâcheuses de l'inflammation , favorisent en même-temps la suppuration ; qui devient louable & abondante à mesure que ces remedes calment l'excès de l'irritation causée par l'impression du virus. Dans ce second période , on doit tourner ses vues du côté de cette suppuration , que la Nature a établie pour détruire le principe de la maladie. On doit éviter ici deux écueils également dangereux ; savoir , de supprimer l'écoulement , ce qui produiroit infailliblement la vérole ; ou de le perpétuer en rendant les parties suppurantes dures & calleuses. On a toujours éprouvé que cela arrive lorsqu'on met trop tôt en usage des remedes âcres & irritants qui crispent les solides , augmentent les douleurs , & renouvellent l'inflammation : par conséquent on ne peut employer ici avec sécurité , que des remedes doux & calmants.

Enfin il vient un temps où les symptomes sont entièrement dissipés , & où il ne reste qu'un peu d'écoulement de matiere , presque semblable aux humeurs que les glandes de ces parties filtrent naturellement. Dans ce troisieme période , on doit avoir égard à l'état de relâchement & d'inertie où des parties qui suppurent depuis longtemps , & qui sont abreuvées d'une surabondance d'humeurs , sont réduites. Les purgatifs conviennent ici , parce qu'en détournant une partie de ces humeurs , ils tendent à tarir la source de l'é-

coulement ; tandis qu'on emploiera en même-temps des remèdes toniques pour rétablir le ressort des parties.

Tel est l'esprit de la méthode qu'on doit suivre dans le traitement de la gonorrhée : en réglant ainsi sa conduite sur le caractère de la maladie , il est rare qu'il arrive des accidents fâcheux , à moins que les malades n'y donnent lieu par leur imprudence ; car la cure de la gonorrhée n'est que trop souvent traversée par cette cause , de même que par l'impéritie de ceux qui sont chargés de la traiter. Pour ne rien laisser à désirer sur un point aussi important , je vais marquer ici les écueils contre lesquels on échoue le plus communément ; & j'étendrai en même-temps les préceptes que je n'ai fait qu'indiquer.

*Considérations particulières sur le traitement de la
Gonorrhée.*

Dans une maladie comme la gonorrhée , où l'inflammation peut faire des progrès rapides , & où l'on doit craindre sans cesse que la moindre irritation ne la renouvelle après qu'elle est calmée , les malades ne doivent jamais s'écarter du régime le plus exact. On trouve souvent beaucoup de difficultés à leur persuader la nécessité de ce précepte. S'ils sont dociles aux règles qu'on leur prescrit lorsque l'inflammation est dans sa plus grande force , les accidents les plus pressants ne sont pas plutôt calmés , que la plupart croient pouvoir enfreindre ces règles sans conséquence , & s'abandonner au goût qu'ils ont pour les ragoûts , pour le vin , pour les veilles , & même pour les femmes. Il y en a d'autres qui , avec

la meilleure volonté du monde de suivre les conseils qu'on leur donne, sont obligés de suivre suivant leur coutume, & de continuer les exercices attachés à leur état, pour écarter les soupçons qu'un régime trop régulier pourroit inspirer aux personnes avec lesquelles ils vivent. Or, il est certain que cette conduite, forcée ou volontaire, est souvent la cause des accidents qui surviennent à la gonorrhée; ce qui est quelquefois imputé très-injustement à la méthode de celui qui est chargé de la traiter.

Le régime doit être réglé suivant la constitution des malades. En général, ils doivent manger peu dans le commencement d'une gonorrhée, & sur-tout le soir: on ne doit leur permettre que la soupe, le bouilli, & le rôti de viandes blanches; & sur-tout point de salade, de fruits crus, de laitage, de pâtisserie, de ragoûts, &c. On doit leur interdire les exercices trop violents, & particulièrement le marcher forcé, la danse & le cheval; ou du moins si les malades ne peuvent s'en dispenser, il faut leur faire porter un suspensoire bien fait, qui soutienne les bourses, & les tienne relevées. Enfin, il faut les tenir dans une contrainte scrupuleuse par rapport au vin; car, pour peu qu'on se livre à cette boisson, ou à quelque autre semblable, on voit bientôt l'inflammation de la gonorrhée augmenter, ou se renouveler.

Il n'y a point de remède aussi généralement approuvé, dans le traitement de la gonorrhée, que les boissons rafraîchissantes. Les urines irriteroient trop, comme je l'ai déjà dit, les parties enflammées & suppurantes sur lesquelles elles passent, si on ne tempéroit pas leur âcreté par-

ces boissons. Mais leur usage demande beaucoup de circonspection : si on les fait prendre en trop grande quantité, si on prescrit à tous les tempéraments celles qui sont d'une qualité extrêmement froide, l'impression qu'elles font sur l'estomac des personnes qui l'ont foible & délicat, trouble les digestions : d'où il résulte un chyle d'un mauvais caractère, qui porte dans le sang une acrimonie capable d'exciter une fièvre qui supprime quelquefois l'écoulement.

On rencontre, mais plus rarement, une autre circonstance, où les boissons produisent des accidents d'un autre genre ; c'est lorsqu'une femme, nouvellement accouchée, prend une gonorrhée dans le temps que son lait se perd encore. J'en ai vu une, il y a plusieurs années, qui pensa périr. Il s'étoit écoulé environ six semaines depuis son accouchement, lorsque son mari lui communiqua la maladie dont je parle. On ajouta imprudemment à une tisane rafraîchissante, dont elle faisoit usage, un peu de syrop de nymphéa, pour calmer plus efficacement l'inflammation, qui étoit violente : on y réussit ; mais quelques jours après il survint à la malade des accidents terribles, causés par la suppression du lait, qui couloit encore avec abondance avant qu'elle eût contracté la gonorrhée : accidents qui auroient pu avoir une suite funeste, si les secours ne lui avoient pas été administrés à propos.

On ne sauroit donc être trop circonspect sur l'usage & le choix des boissons rafraîchissantes dans le traitement de la gonorrhée. J'ai toujours observé que les malades ne pouvoient pas soutenir long-temps celles où l'on fait entrer beaucoup de racine de nénuphar ; & que les émulsions faites

avec les quatre semences froides étoient également mal-faisantes, lorsqu'on les faisoit prendre sans discrétion. Il faut varier ces boissons, suivant l'état de la maladie & le tempérament des personnes. Dans le commencement, je me suis toujours bien trouvé d'une tisane légère, faite avec le chiendent, un peu de réglisse, & les racines de fraisier, de chicorée sauvage & d'oseille. On fait boire environ deux pintes, plus ou moins, de cette tisane chaque jour, observant de ne la faire boire que dans les temps un peu éloignés des repas. Mais si l'on s'apperçoit que cette boisson passe difficilement, & qu'elle pese sur l'estomac, il faut la supprimer, & substituer à la place l'eau pure, ou bien celle dans laquelle on a fait infuser un peu de graine de lin, en y ajoutant un demi-gros de sel de nitre par pinte. On fait continuer l'usage de l'une ou l'autre boisson pendant tout le temps de l'inflammation. Et enfin, lorsque tous les accidents sont calmés, & que les urines ne font plus d'impression sur les parties affectées, on met les malades à l'usage d'une tisane faite avec l'orge, ou des eaux minérales ferrugineuses, comme celles de Passy.

Les bains domestiques produisent de très-bons effets dans le commencement de la gonorrhée. Lorsque les malades ont la commodité & les moyens d'en faire usage, je les prescris toujours, quoique les symptômes de l'inflammation ne soient pas bien violents. Ces bains, par le relâchement qu'ils procurent aux parties affectées, préviennent les accidents, & favorisent l'écoulement plus efficacement que tout autre moyen, & par conséquent abregent beaucoup la cure de la maladie. Mais on rencontre dans la pratique

Des cas où les bains sont sans effet , & où ils semblent même plutôt augmenter le mal que le diminuer : c'est lorsque l'inflammation est si vive , qu'il se forme un abcès dans le tissu cellulaire voisin de l'uretère , ou dans la prostate ; alors ce même relâchement que les bains procurent , augmente la tumeur , & rend par-là la sortie des urines plus difficile & plus douloureuse. J'ai vu un homme âgé d'environ quarante ans , qui prit une gonorrhée virulente : cinq ou six jours après , les douleurs devinrent si vives , que je fus obligé de le saigner deux fois dans le même jour ; le lendemain je lui fis prendre les bains ; après le troisième , les douleurs & la difficulté d'uriner augmentèrent si fort , que je les fis cesser. Je reconnus alors qu'il se formoit un abcès dans le tissu cellulaire voisin de l'uretère : le lieu de la douleur indiquoit qu'il étoit situé entre le pubis & le commencement de ce canal , proche le col de la vessie. Environ tous les quarts d'heure du jour & de la nuit le malade rendoit une ou deux cuillerées d'urine avec des efforts & des douleurs insupportables ; la fièvre étoit vive , & l'insomnie continuelle. Je le saignai plusieurs fois : je n'osois point hasarder de narcotiques trop puissants , & encore moins introduire une sonde ou une bougie dans la vessie ; ces moyens auroient sans doute rendu le mal plus dangereux. Par l'empressement que j'avois de soulager le malade , je voulus encore tenter les bains de fauteuil ; mais je fus obligé de les faire discontinuer , par la même raison que j'ai alléguée ci-devant. Enfin cet état violent , après avoir duré sept ou huit jours , fut terminé par plusieurs cuillerées de pus bien conditionné , qui sortit avec les urines : dès-

lors tout alla de mieux en mieux , & le malade guérit très-bien.

Lorsqu'on ignore la route que la Nature doit suivre dans une maladie pour parvenir à la guérison, on oppose souvent des obstacles à sa marche, en croyant lui aider. Si on consulte tous les Auteurs qui ont écrit sur la gonorrhée ; si on considère la méthode de tous ceux qui la traitent, on en trouvera peu qui n'aient en vue de corriger & de détruire le virus qui a produit la maladie. Suivant cette indication, les uns donnent intérieurement différentes sortes de préparations mercurielles ; les autres administrent des frictions avec l'onguent *neapolitanum* ; il y en a qui, dès le commencement, purgent les malades coup sur coup : mais ces méthodes mal-entendues, loin de produire l'effet qu'on en attend, sont le plus souvent suivies d'accidents fâcheux.

M. Goulard, Chirurgien Major de l'Hôpital Royal & Militaire de Montpellier, dans un livre intitulé, *Remarques & Observations pratiques sur les Maladies Vénériennes*, fait entendre qu'il a observé, dans sa pratique, qu'un accident fort ordinaire dans les gonorrhées, est ce qu'on connoît sous le nom de chaude-pisse tombée dans les bourses. Je croirois volontiers que c'est à la méthode que ce Chirurgien enseigne pour traiter ces maladies, qu'on doit attribuer cet accident. » On saigne, dit-il, d'abord les malades, » & on les purge immédiatement après, à moins » que l'ardeur & l'irritation n'obligent à retarder » ce purgatif. Après la saignée & la purgation, » on fait prendre dix ou douze bains, & sou- » vent davantage ; les malades ne boivent pen- » dant ce temps-là que de la tisane, & obser-

» vent un régime convenable : les bains finis ,
 » on les saigne & purge de nouveau , & on leur
 » administre les frictions mercurielles alternati-
 » vement de deux jours l'un , qu'on pousse jus-
 » qu'au nombre de huit , depuis la ceinture en
 » bas , quatre de chaque côté. Si la chaude-pisse
 » est tombée dans les bourses , on donne quel-
 « ques frictions de plus. »

Pour peu que l'on médite sur le caractère de la gonorrhée , on doit juger que cette méthode est plutôt contraire à la maladie , que capable d'accélérer sa guérison ; car , dans cette occasion , les purgatifs , les frictions données de deux jours l'un , ou toute autre préparation mercurielle , en excitant un mouvement extraordinaire dans le corps , & en irritant les parties affectées , renouvellent presque toujours l'inflammation de la gonorrhée , ou bien ils en attirent une sur les testicules , en supprimant tout d'un coup l'écoulement , ainsi , bien-loin que cette pratique indiscrete contribue à détruire le virus , elle tend plutôt à fermer la voie que la Nature avoit ouverte pour l'évacuer. On doit comparer l'état des parties qui sont le siege de la gonorrhée , à celui des chairs ulcérées , qui ne peuvent souffrir l'impression réitérée des médicaments irritants , sans s'enflammer , sans que la matiere purulente reflue dans le sang , & sans que les chairs deviennent à la fin dures & calleuses : elles n'ont besoin presque d'aucun secours de l'Art pour se cicatrifer. Aussi l'expérience prouve-t-elle que ce n'est point la multiplicité des remedes qui guérit la gonorrhée ; le Chirurgien doit être uniquement attentif à écarter tout ce qui peut déranger la suppuration qui est établie , & qui suffit seule

pour détruire le principe du mal. Ainsi , dans le période dont je parle , c'est-à-dire , après que la grande inflammation est calmée , on doit se borner encore , pendant quelque-temps , à prescrire un régime régulier , & des boissons adoucissantes qu'on varie suivant les circonstances , comme je l'ai déjà dit.

Enfin l'empressement que l'on a de terminer la gonorrhée , est souvent la cause des accidents qui en sont les suites. Dès que les vives douleurs sont apaisées , plusieurs Praticiens se hâtent d'arrêter l'écoulement par des purgatifs répétés , par des remedes astringents donnés intérieurement , ou en injection : mais cette pratique répond mal à leur intention ; car l'irritation que ces remedes causent , renouvelle souvent l'inflammation , ou bien , en supprimant l'écoulement , ils enferment dans le corps le germe de la vérole , qui se développe plus ou moins long-temps après.

Par rapport à la circonstance dont je parle , il faut considérer que , toutes choses égales d'ailleurs , plus une gonorrhée coule , moins il y a à craindre qu'elle ne donne la vérole ; par conséquent on doit concevoir le danger qu'il y a d'abrèger mal-à-propos la durée de l'écoulement. En général , on ne doit tenter de l'arrêter , non-seulement que lorsque les accidents qui marquoient la présence de l'inflammation , ou qui pouvoient faire craindre son retour , sont entièrement dissipés , mais encore , que lorsque la matiere de la gonorrhée , ayant coulé sans interruption pendant assez long-temps , a diminué sensiblement , & que de verte ou jaune qu'elle étoit , elle est devenue plus blanche & plus liée ; ce qui n'arrive guere , dans les cas ordinaires qu'au bout d'un
mois

mois ou un mois & demi, & quelquefois plus. Alors on purge les malades à plusieurs reprises; & ces évacuations répétées, en détournant les humeurs qui pourroient prendre un cours habituel vers les parties affectées, contribuent à tarir l'écoulement. Mais pour que ces purgatifs opèrent plus efficacement l'effet qu'on desire, il faut qu'ils soient un peu forts : voici celui dont je me sers ordinairement.

<i>Jalap en poudre.</i>	<i>IV gros.</i>
<i>Gomme gutte.</i>	<i>II gros.</i>
<i>Aloès succot.</i>	<i>II gros.</i>
<i>Scammonée d'Alep.</i>	<i>IV gros.</i>
<i>Rhubarbè en poudre.</i>	<i>IV gros.</i>
<i>Mercure doux.</i>	<i>X gros.</i>
<i>Canelle en poudre.</i>	<i>I once.</i>
<i>Syrop de nerprun suffisamment pour faire</i>		
<i>une masse de pillules dont on donne un</i>		
<i>demi-gros, plus ou moins, suivant</i>		
<i>le tempérament.</i>		

Après avoir purgé le malade trois ou quatre fois, on termine le traitement par l'usage de quelque remède tonique. Je ne saurois trop recommander de ne point employer les astringents en injection; car l'expérience prouve que cette méthode ne manque presque jamais de donner la vérole. Il n'est permis de les donner qu'intérieurement. On met en usage de cette manière les balsamiques, les absorbants, les eaux minérales ferrugineuses, &c. On donne, par exemple, huit ou dix gouttes de baume de Copahu; ou bien on en fait un bol en l'incorporant dans le sucre en

poudre. Je me sers ordinairement des bols balsamiques.

<i>Bol d'Arménie.</i>	<i>IV onces.</i>
<i>Cachou.</i>	<i>II onces.</i>
<i>Ecorce de grenade en poudre.</i>	<i>II onces.</i>
<i>Rhubarbe en poudre.</i>	<i>IV gros.</i>
<i>Sang de dragon.</i>	<i>IV gros.</i>
<i>Baume de Copahu suffisamment pour faire une masse en consistan e d'opiate.</i>		

On en donne un demi-gros le matin à jeun , & autant le soir avant de se coucher.

Les accidents de la Gonorrhée.

Lorsqu'on suit une conduite contraire à celle que j'ai prescrite , il survient souvent des accidents à la gonorrhée. Les principaux , dont il suffira de parler ici , sont l'inflammation des testicules , l'écoulement habituel , & la strangurie vénérienne , dont je traiterai dans le chapitre suivant.

L'inflammation des testicules.

L'écoulement de la gonorrhée étant supprimé par quelque cause que ce soit , le principe de la maladie se porte très-souvent sur un testicule , ou sur tous les deux , c'est ce qu'on nomme chaude-pisse tombée dans les bourses. Il est rare que cet accident arrive dans le commencement de la gonorrhée. Il faut croire qu'alors l'inflammation , qui est dans toute sa force , retenant les humeurs dans la partie par l'irritation qu'elle cause , ne

permet pas leur déplacement pour se porter ailleurs : aussi observe-t-on , dans toutes les plaies , que la métastase de la matiere purulente n'a lieu que lorsque la grande inflammation & les premieres douleurs sont apaisées , & que la suppuration est bien établie.

Description de la maladie.

La chute de la chaude-pisse dans les bourses s'annonce par le ralentissement ou la suppression de l'écoulement. On sent en même-temps une pesanteur & une chaleur dans les testicules. Le gonflement & la douleur succedent ; cette douleur répond vers les jambes , c'est-à-dire , à l'origine des cordons spermatiques : ces cordons se gonflent plus ou moins : enfin les testicules s'enflent de plus en plus , s'enflamment , & leur volume devient trois ou quatre fois plus gros que celui qui leur est naturel.

Mais il ne faut pas comprendre l'accident que nous venons de décrire avec le gonflement & l'inflammation des testicules , qui peuvent venir d'une autre cause indépendante de virus vénérien. Je vais rapporter à cette occasion plusieurs faits de pratique , où l'on voit qu'on est souvent embarrassé quand il s'agit de juger du caractère de la maladie. Voici un mémoire à consulter , qu'on m'a envoyé il n'y a pas long-temps , & qui présente des circonstances singulieres.

La personne dont il s'agissoit dans ce mémoire étoit un garçon âgé d'environ trente-quatre ou trente-cinq ans , d'un tempérament sanguin , sans être d'une forte complexion : sa santé avoit toujours été assez bonne , excepté depuis deux ou

trois ans qu'elle avoit paru un peu dérangée , fans avoir cependant aucune maladie caractérisée. A cette époque il survint au malade un gonflement au testicule gauche avec douleur. Le Chirurgien qui fut appelé examina la partie , & trouva un engorgement à l'épididyme, avec une douleur qui s'étendoit jusqu'à l'anneau en suivant le cordon des vaisseaux. Le Chirurgien soupçonna d'abord que le malade avoit eu commerce avec une femme suspecte , & que c'étoit l'écoulement supprimé d'une gonorrhée qui étoit la cause de cet accident. Sur les questions qu'il fit en conséquence au malade , celui-ci répondit qu'il n'avoit jamais vu de femme capable de lui donner de mal ; qu'il n'avoit jamais eu ni écoulement , ni aucun autre symptome vénérien ; qu'à la vérité il avoit voulu s'amuser avec une personne du sexe , & qu'au moment où l'éjaculation alloit se faire , ils furent surpris , ce qui empêcha la consommation de l'acte. Comme le malade fit l'aveu de s'être amusé ainsi plusieurs fois avec la même personne , quoique ce fût sans faire d'introduction , le Chirurgien présuma que cette personne pouvoit être gâtée aux parties extérieures de la génération , & par conséquent qu'elle pouvoit lui avoir communiqué du mal : mais la visite qu'on fit de la fille défabusa de cette idée , & l'on pensa que l'accident étoit un spermatocele ; en conséquence on ordonna au malade une diete sévère , le repos , les lavements émollients , une tisane rafraîchissante , trois saignées du bras , & l'application de compresses trempées dans l'eau végéto-minérale : cinq ou six jours d'usage de ces remedes suffirent pour dissiper tout le mal.

Deux mois après , le malade se plaignit qu'ayant

été à la campagne, & son cheval ayant buté, l'arçon de la selle lui avoit donné un coup aux parties, ce qui détermina un nouveau gonflement douloureux au testicule & à l'épididyme du côté droit : on le traita avec les mêmes remèdes, & en six ou sept jours il fut dissipé. On faisoit remarquer ici qu'à l'époque de ces deux accidents, & pendant tout le temps qu'a duré le mal, le malade urinoit plus souvent qu'à son ordinaire, sans qu'il y eût une douleur rébelle, mais seulement un petit chatouillement à l'origine du canal de l'uretère : il avoit assez fréquemment des érections : on remarquoit aussi par fois dans ses urines de petits filaments glaireux tirant sur le blanc, tels qu'il s'en trouve ordinairement dans les urines des femmes qui ont des fleurs blanches.

Environ un mois & demi après ce second accident, le Chirurgien fut appelé pour remédier à un troisième de la même espèce ; il trouva le testicule gauche enflé, avec un léger gonflement au droit & peu de douleur. Cette troisième récurrence embarrassait le Chirurgien touchant le caractère de cette maladie : il avoit d'abord soupçonné un amas de semence qui engorgeoit le testicule ; & cela lui paroissoit d'autant plus plausible, que le malade avoit de fréquents desirs suivis d'érection, & cela parce qu'il habitoit avec la jeune personne dont il avoit fait mention plus haut, & avec une autre personne plus suspecte que la première : sur quoi le Chirurgien forma de nouveaux soupçons sur la conduite du malade, qui lui avoua, 1.^o. qu'il avoit eu commerce anciennement avec des personnes du sexe non suspectes, lesquelles ne lui avoient jamais communiqué aucun mal ; en second lieu, que depuis trois ou quatre ans il

avoit eu plusieurs fréquentations avec la dernière personne : sur quoi le Chirurgien questionna cette femme qui lui apprit qu'elle étoit veuve , que son mari avoit été traité d'un mal vénérien , & qu'un jour elle avoit été forcée de se laisser voir par lui sans être assurée s'il avoit quitté les remèdes , & s'il étoit guéri radicalement : elle lui dit ensuite qu'elle avoit une gratelle qui l'incommodoit beaucoup , & une douleur à la hanche gauche qui se prolongeoit jusqu'à la région hypogastrique & à la vulve du même côté : elle avoit aussi un écoulement qu'elle disoit avoir depuis long-temps sans jamais avoir fait aucun remède , ni qu'elle en fût autrement incommodée. Sur quoi le Chirurgien soupçonna que ce pouvoit être une gonorrhée habituelle , & qu'elle pouvoit avoir donné du mal au malade en question , quoiqu'elle n'eût jamais été complète. C'est d'après cette découverte que le Chirurgien conseilla au malade de passer par les grands remèdes ; ce qu'il jugea d'autant plus indispensable , que celui-ci étoit sur le point de se marier. Les remèdes généraux & les frictions furent donc administrés avec toute la régularité possible. Le traitement fini , & le malade bien rétabli ; il se passa environ un mois au bout duquel temps il arriva au malade une pollution nocturne , & dès le lendemain il survint un nouveau gonflement avec douleur au testicule gauche. Le Chirurgien en fut surpris , ne pouvant se persuader qu'après avoir pris toutes les précautions possibles dans le traitement anti-vénérien & méthodique qu'il avoit employé , cette maladie n'eût été que palliée ; qu'il étoit plus vraisemblable de croire que c'étoit un nouvel engorgement de se-

mence qui avoit déterminé le gonflement du testicule, lequel fut dissipé en peu de temps par les mêmes moyens dont on s'étoit servi dans le traitement des autres.

On me demandoit si d'après tous les faits énoncés dans le mémoire la maladie a dû être regardée comme un spermatocele vénérien, & si on avoit bien fait d'administrer les grands remèdes, ou bien si cette maladie étoit un simple spermatocele sans cause vénérienne. On disoit que le malade craignoit d'avoir été traité d'une maladie vénérienne qu'il n'avoit point, ou de n'être pas bien guéri, & il blâmoit en conséquence son Chirurgien : ce dernier se défendoit en disant que l'accident survenu au malade après le traitement, dépendoit d'un engorgement de semence suscitée par la présence des objets qu'il aimoit, & qui excitoient continuellement ses desirs, &c.

En répondant à ce mémoire, je commençai par justifier le Chirurgien qui avoit traité le malade : il y avoit lieu en effet de soupçonner le virus vénérien d'être la cause du gonflement de l'un & de l'autre testicule ; & le Chirurgien eut d'autant plus raison de conseiller les grands remèdes, que le malade étoit sur le point de se marier, & que dans une pareille circonstance il faut dissiper tout soupçon de vice vénérien. Mais dans le fait je pensai que les grands remèdes ayant été infructueux, les gonflements des testicules dépendoient d'une autre cause étrangère au virus, c'est-à-dire, d'un principe dartreux ou autre, qui étoit attiré sur les testicules, & produisoit les accidents dont il est fait mention dans le mémoire. Il n'est pas surprenant que lorsqu'une personne a dans la masse des fluides un principe hétéro-

gene , ce principe soit déterminé vers des parties qui sont souvent irritées ou stimulées , & qu'il survienne dans ces parties des inflammations , des suppurations , des gonflements. Tel étoit l'état du malade dont il est ici question ; comme les parties de la génération étoient souvent mises en action par la présence & par la fréquentation de deux personnes du sexe , le principe humoral étoit attiré vers ces parties , & produisoit les gonflements des testicules , les ardeurs d'urine , les érections fréquentes , &c. Quelques remèdes rafraîchissants & répercussifs appliqués sur les bourses dissipèrent ces accidents , lesquels revenoient lorsque les mêmes causes les suscitoient de nouveau : c'est ce que j'ai vu arriver à différentes personnes sans causes vénérienne. Un ecclésiastique sage , mais d'un tempérament qui s'allumoit à la moindre occasion , a été sujet à de fréquents gonflements d'un testicule , dont l'un se termina par un abcès qui laissa une fistule , laquelle a été enfin guérie lorsque l'âge a amorti les passions de cette personne. J'ai vu un autre malade , auquel plus d'un an après une gonorrhée il survint aux testicules de pareils gonflements inflammatoires dont les retours périodiques ont été très - fréquents pendant trois ou quatre ans. Ce malade avoit aussi de fréquentes ardeurs d'urine , des phlogoses érépélateuses entre le gland & le prépuce , qui rendoient une matière puriforme ; & lorsque ces accidents étoient dissipés , le malade avoit des maux de gorge qu'il dissipoit aisément en se gargarisant avec l'eau fraîche & le vinaigre. Il étoit évident par le peu de tenue de ces divers accidents , & par les retours périodiques , qu'ils n'étoient point vénériens , & qu'ils dépendoient d'un principe humoral qui at-

taquoit successivement différentes parties. Je reviens à l'inflammation des testicules causée par la suppression de l'écoulement de la gonorrhée.

Ses causes.

Elles agissent sur les testicules mêmes, ou immédiatement sur les parties qui sont le siege de la gonorrhée. On remarque que dans cette maladie les testicules sont très-souvent plus sensibles que dans l'état naturel : or si ces parties sont comprimées, meurtries par quelque cause que ce soit, la douleur y attire une fluxion, & bientôt l'inflammation survient qui supprime l'écoulement de la chaude-pisse par une espece de dérivation. Ainsi on doit regarder comme causes de la chute de la gonorrhée dans les bourses, les marches forcées, l'exercice du cheval, les coups, & les chûtes sur les testicules.

Les causes qui agissent sur les parties qui sont le siege de la gonorrhée, sur tout ce qui peut irriter ces parties, comme les boissons spiritueuses, les ragôts, les veilles, &c. & principalement les purgatifs, les astringents pris intérieurement, ou employés en injection, & l'application des bougies. Si ces différents remedes sont mis en usage prématurément, c'est-à-dire, lorsque les parties affectées sont encore trop susceptibles de s'enflammer, la crispation qu'ils causent à leurs fibres, ferme l'issue à la matiere virulente, qui est obligée de refluer vers les testicules.

Ses différences.

L'inflammation des testicules parcourt différents états, dont la description fera connoître les

différences de cette maladie. Les deux testicules peuvent être affectés ensemble , comme je l'ai déjà dit ; mais le plus souvent il n'y en a qu'un. L'engorgement commence par l'épididyme , ensuite le testicule s'enfle insensiblement : & quant au cordon des vaisseaux spermatiques , il n'est d'abord que sensible ; mais il se gonfle ensuite si l'engorgement dure long-temps. La maladie est susceptible de différentes terminaisons ; celle qui est la plus ordinaire , est la résolution : dans ce cas l'engorgement du testicule & du cordon des vaisseaux se dissipe entièrement ; mais il reste ordinairement une dureté à l'épididyme.

Quelquefois l'inflammation du testicule se termine par suppuration. La matiere qui en résulte est très-vigoureuse : lorsqu'on l'essuie avec un linge , on la fait filtrer si menu , qu'elle ressemble à un fil qu'on devide d'un peloton ; ce qui a fait penser que c'étoit les vaisseaux mêmes du testicule qui se détachent , & qu'on tiroit au-dehors par cette manœuvre.

L'inflammation du testicule se termine quelquefois par induration. Alors la partie est dure & insensible ; l'état du testicule devenu squirrheux est distingué par deux noms , spermatocele , & sarcocèle. On dit que le premier désigne un amas d'humeur féminale endurcie dans le testicule ; & que le second signifie la substance du testicule gonflée en forme d'excroissance de chair.

Le squirrhe du testicule dégénere quelquefois en carcinome : alors les douleurs vives & lancinantes caractérisent cette espece de tumeur.

Enfin l'inflammation du testicule se termine aussi quelquefois par gangrene , ou par délitescence.

Son Pronostic.

La chute de la chaude-pisse dans les bourses est toujours suspecte par rapport à la vérole : on doit concevoir que l'écoulement de la gonorrhée, qui étoit établi pour évacuer le virus, étant supprimé, ce même virus peut passer dans le sang, & y porter le germe de la vérole.

A l'égard du vice local, il est plus ou moins fâcheux, suivant les différentes terminaisons de la maladie. La résolution est celle qui est la plus heureuse, & par bonheur la plus ordinaire. La terminaison par suppuration est beaucoup plus fâcheuse ; le plus souvent dans cette circonstance il reste des fistules très-difficiles à guérir. La terminaison par délitescence ne fait craindre que le danger de la vérole, à moins que l'humeur morbifique ne se porte sur quelque partie essentielle à la vie. La terminaison par gangrene peut mettre la vie du malade en danger, si on n'y porte pas les secours les plus diligents. Enfin lorsque la tumeur dégénère en squirrhé, le danger est plus ou moins grand, suivant le caractère de la tumeur. Si c'est un simple spermatocele, on peut en obtenir la résolution par les remèdes appropriés : mais si c'est un farcocèle, on ne peut le plus souvent y remédier que par l'amputation de la partie ; sans quoi le mal pourroit dégénérer en carcinome, ce qui est l'état le plus fâcheux où cette maladie puisse parvenir.

La Curation.

Comme la résolution de l'inflammation du testicule est la terminaison la plus favorable, on ne doit rien négliger pour l'obtenir. Les moyens les

plus convenables , dès que l'inflammation commence , sont la diete , le repos , les saignées faites de proche en proche , les boissons délayantes , les lavemens , les demi - bains. On appliquera en même temps sur la partie des topiques relâchans ; mais parmi les médicaments qui ont cette propriété , il faut exclure ceux qui sont composés avec des substances grasses & huileuses , parce qu'en bouchant les pores du scrotum , & interceptant par-là la transpiration , ils tendroient plutôt à augmenter l'inflammation , & par conséquent à déterminer la suppuration. Dans ce cas , on se servira , avec plus de succès , d'un cataplasme fait avec moitié mie de pain , & moitié farine de graine de lin , cuites dans la décoction de racine de grimauve. Ce cataplasme sera soutenu par un suspensoire bien fait , qui tiendra les testicules relevés , afin que leur poids ne fatigue point le cordon des vaisseaux.

Lorsque l'inflammation commence à diminuer , beaucoup de Praticiens purgent coup sur coup les malades , & appliquent sur la partie des résolutifs stimulans , dans la vue de hâter la résolution de l'engorgement ; mais on éprouve que cette conduite renouvelle souvent l'inflammation , & qu'elle fait dégénérer quelquefois la tumeur en squirrhe ; parce que les humeurs qui y sont contenues , ayant subi pendant long-temps l'action d'une chaleur immodérée , perdent leur fluidité. On doit penser que tant qu'il reste dans la partie un principe d'irritation , quoique les symptômes de la maladie soient diminués , les secours de l'art doivent tendre à relâcher de plus en plus les solides , & à éteindre entièrement le feu de l'inflammation , qui est toujours prêt à se

rallumer lorsqu'on irrite la partie par des topiques stimulants , ou par des purgatifs : c'est pourquoi il faut continuer le cataplasme que j'ai décrit ci-dessus presque jusqu'à ce que l'engorgement des testicules soit entièrement dissipé. Il ne faut pas se hâter non plus de purger les malades : on doit se borner à leur prescrire un régime convenable ; & par cette conduite , on rétablit presque toujours l'écoulement de la gonorrhée , dont la suppression avoit causé tout le mal , & menaçoit de la vérole.

Lorsqu'on ne met point en pratique , dans le commencement , les moyens que je viens d'indiquer , l'inflammation des testicules se termine quelquefois par la suppuration. Lorsque cette terminaison est décidée , le meilleur topique qu'on puisse appliquer sur la partie , est le même cataplasme que ci-devant. On reconnoît par la fluctuation l'endroit qui a suppuré. Avant que de donner issue au pus , il faut attendre qu'une bonne partie de la tumeur soit fondue , & que la peau soit émincée. Lorsque l'abcès est parvenu à cet état , on en fait l'ouverture avec l'instrument tranchant. Je ne conseillerai jamais d'ouvrir la tumeur dans toute son étendue , parce qu'il est dangereux de découvrir entièrement la substance du testicule ; car lorsqu'on suit cette méthode , on éprouve souvent qu'il se forme sur cette partie des végétations qu'on a beaucoup de peine à détruire , & qui dégèrent quelquefois en carcinome. C'est le sort de tous les corps glanduleux qui sont isolés ; lorsqu'ils ne sont plus soutenus du peu de parties qui les environnent , leurs vaisseaux , naturellement lâches , se dilatent extraor-

dinairement , & forment les excroissances dont je viens de parler.

Mais , d'un autre côté , si on fait une ouverture trop petite , elle se bouche bientôt tout-à-fait par la contraction du dartos. Les fibres de ce muscle , qui sont adhérentes à la peau du scrotum , se raccourcissent lorsqu'elles sont coupées , & tendent par-là à effacer l'incision qui les a divisées. Il faut donc que l'ouverture que l'on fait à la tumeur suppurée du testicule , soit éloignée des deux extrémités dont je viens de parler. On panse l'ulcere , en premier appareil , avec la charpie seche , quelques compresses , & le suspensoire pour soutenir le tout , & tenir les testicules relevés. Le lendemain on se sert d'un digestif animé fait avec le baume d'Arceus , le basilicum , l'huile d'hypérimon , & un peu de baume de Fioraventi , jusqu'à ce que le gonflement de la partie soit beaucoup diminué ; après quoi on ne panse plus qu'à sec.

Quelque méthodique que soit le traitement de ces abcès , l'ulcere reste souvent fistuleux ; à plus forte raison le même accident arrive lorsque la maladie a été négligée ou mal traitée. Ces fortes de fistules sont souvent accompagnées de callosités ; le testicule & le cordon des vaisseaux restent gonflés & durs ; & il suinte , par l'ouverture de la fistule , une matiere tantôt purulente , & tantôt claire. Quelquefois le scrotum est percé de plusieurs trous ; & s'il y en a quelqu'un qui se cicatrise ; il s'en forme d'autres par de petits abcès qui se renouvellent de temps en temps.

Pour parvenir à la guérison de cette maladie , il faut commencer par passer les malades par les

grands remèdes , vu la cause primitive du mal. On éprouve souvent , dans ces occasions , que les préparations , l'administration du mercure , & les cataplasmes émollients appliqués sur la partie , suffisent pour fondre les duretés & dissiper les gonflements ; de sorte que les fistules guérissent d'elles-mêmes : mais si le vice local résiste à ces moyens par la quantité des callosités , & la disposition des sinus , on les attaquera avec l'instrument tranchant , ou avec les caustiques , pour détruire les obstacles qui s'opposent à la réunion des fistules.

Lorsque le gonflement du testicule & du cordon spermatique est trop considérable , l'inflammation de ces parties se termine quelquefois par gangrene. Il y a une cause particulière qui peut donner lieu à cet accident , & qui exige beaucoup d'attention. C'est la disposition étroite & rigide de l'anneau de l'oblique externe , qui comprime & étrangle le cordon des vaisseaux , déjà gonflé lui-même par l'engorgement du testicule. Or l'on conçoit que l'étranglement formé par cet anneau doit d'autant plus augmenter , que le gonflement du cordon devient plus considérable ; de sorte que le retour des liqueurs étant suspendu par cet obstacle , la partie tombe nécessairement en gangrene. On peut prévenir l'étranglement causé par l'anneau , par les saignées faites de proche en proche , les cataplasmes émollients , & les demi-bains. Mais si par ces moyens on n'obtient pas bientôt le relâchement de l'anneau , & la liberté de la circulation dans le cordon des vaisseaux , il ne faut point hésiter de faire la même opération que pour le bubonocele , qui consiste à débrider avec le bistouri la partie qui forme l'étrangle-

ment. Mais si on ne s'est point hâté de prévenir par-là la gangrene, ou si, causée par l'excès de l'inflammation & de l'engorgement du testicule, elle a fait des progrès si rapides, qu'on n'a pu les parer, il faut alors faire les incisions qu'on jugera nécessaires pour dégorger la partie; & si elles ne suffisent pas pour borner le mal, il faut se hâter d'amputer le testicule, pour empêcher que la gangrene ne s'étende jusques dans le ventre, en suivant le trajet du cordon des vaisseaux.

L'inflammation du testicule dégénere quelquefois, comme je l'ai dit, en une tumeur dure & squirrheuse: cette tumeur peut avoir différents caracteres qui exigent des considérations particulieres. Celle qu'on nomme spermatocele est quelquefois susceptible de résolution: on peut obtenir cette terminaison favorable, en appliquant sur la partie les résolutifs convenables, & surtout en passant les malades par les remedes; car il arrive souvent qu'on sauve le testicule par ce dernier moyen, quoiqu'il paroisse être dans un état désespéré. Je vais rapporter à ce sujet les conseils que M. Petit donnoit à un malade qui se trouvoit dans ce même cas.

Un homme âgé de cinquante & un ans fut atteint, environ vingt-six ans auparavant, d'une gonorrhée, qui fut traitée assez méthodiquement; mais étant, peu de temps après, tombé dans un petit excès de boisson, il survint un nouvel écoulement, qui, ayant été arrêté trop tard par des injections astringentes, donna occasion à un dépôt sur le testicule, qui resta plus gros que dans l'état naturel. Le malade eut une seconde gonorrhée environ dix ans après, qui fut traitée de la même maniere que la premiere. En conséquence
il

il survint une nouvelle tumeur au même testicule , sans y avoir donné occasion d'ailleurs ; néanmoins le malade n'eut aucune suite fâcheuse de ces deux accidents : mais dix mois avant la consultation , ayant fait un exercice un peu trop fatigant & trop long à la danse , il survint une augmentation beaucoup plus considérable dans le testicule ; son volume approchoit de celui d'un œuf d'oie , sans altération de couleur , & sans douleur ; les vaisseaux spermatiques étoient aussi un peu gonflés & durs jusqu'auprès de l'anneau. Sur cet exposé , on prioit M. Petit de dire ce qu'il pensoit sur la nature de cette incommodité , & sur les remèdes qu'il convenoit de faire : on souhaitoit savoir sur - tout si on pouvoit guérir cette maladie sans en venir à l'opération : voici la réponse de ce célèbre Chirurgien.

» Il s'agit principalement de savoir si on peut
 » guérir la maladie du testicule sans le couper. Il
 » faut , avant toutes choses , décider si les gonorrhées n'ont point donné la vérole au malade.
 » La façon dont elles ont été traitées ; le retour
 » de l'écoulement après l'excès de boisson ; la
 » chute de la chaude-pisse sur le testicule ; les
 » injections astringentes dont on s'est servi pour
 » supprimer l'écoulement ; une autre chaude-pisse
 » tombée sur le même testicule , qui a toujours
 » resté plus gros & plus dur que dans l'état naturel ; enfin , l'augmentation de la tumeur depuis dix mois : tout cela me fait juger que le
 » malade a la vérole , & qu'il n'y a d'autres remèdes à lui faire actuellement que le traitement mesuré & exact qui convient à une vérole de cette espèce. A l'égard de la tumeur du
 » testicule , il faut bien se garder d'y faire au-

» cune opération ; car elle seroit périlleuse , non-
 » seulement parce que le virus , dont le malade
 » est enrichi , seroit un obstacle à la guérison ,
 » mais encore parce que le gonflement du cordon
 » des vaisseaux jusqu'à l'anneau , & peut - être
 » plus loin , ne permet pas qu'on entreprenne
 » une pareille opération : elle conviendra seule-
 » ment lorsqu'on aura passé le malade par les re-
 » medes , si ces mêmes remedes ne fondent pas la
 » tumeur du testicule ; car on a lieu d'espérer
 » du moins qu'ils dissiperont l'engorgement des
 » vaisseaux spermatiques.

» Quant à l'espece de tumeur du testicule , je
 » ne puis la caractériser aux signes qui sont rap-
 » portés dans le mémoire : je la prendrois plu-
 » tôt pour un spermatocele que pour tout autre :
 » mais il faut la voir , la toucher , pour en juger
 » sagement ».

Je ne faurois trop inspirer de prudence aux
 jeunes Chirurgiens par rapport à l'amputation du
 testicule , dans les cas semblables à celui que je
 viens de rapporter. Cette partie est trop essen-
 tielle à l'homme , pour se déterminer légèrement
 à la soustraire ; il faut toujours tenter la résolution
 par les moyens qui sont indiqués dans la réponse
 de M. Petit. Mais il y a d'autres cas qui exigent
 absolument l'opération , & dans lesquels les Pra-
 ticiens les plus prudents n'ont jamais hésité de la
 faire ; c'est lorsque la tumeur du testicule menace
 de dégénérer en carcinome. On a vu souvent que
 les malades ont péri , parce que les Chirurgiens
 ont trop temporisé dans cette circonstance. Je
 renvoie aux Traités d'opérations qui enseignent
 la maniere d'amputer cette partie.

La Gonorrhée opiniâtre.

Toutes les gonorrhées ne parcourent pas successivement leurs différents périodes. Les unes cessent de couler par suppression, ou par métastase; les autres coulent pendant des années entières: c'est de cette dernière espèce qu'il s'agit ici. Je vais détailler les causes qui peuvent donner lieu à cet accident, & j'indiquerai en même-temps les moyens d'y remédier.

M. Petit fut consulté par un homme qui prit une chaude-pisse, qui ne se manifesta qu'un mois après qu'il eut vu une femme publique. Je rapporterai cette consultation plus au long dans le diagnostic de la vérole, je me contenterai ici de rapporter les remèdes que M. Petit conseilla au malade pour guérir l'écoulement de cette gonorrhée, qui devenoit opiniâtre.

» Pour parvenir à cette guérison, dit-il, il
» faut baigner le malade, après l'avoir préparé
» par la saignée & la purgation. Il sera baigné
» deux fois par jour dans l'eau de rivière d'une
» chaleur tempérée, ne tenant ni du froid,
» ni du chaud. Il prendra, en entrant dans
» le bain, une chopine de petit-lait clarifié,
» dans lequel on aura mêlé une once de sy-
» rop violat; en sortant du bain, il se couchera
» deux ou trois heures dans son lit bien bassiné,
» où il prendra un bouillon de veau avec la chi-
» corée, la laitue, la bourrache & la buglose.

» Pour boisson ordinaire, le malade usera d'une
» tisane faite avec le chiendent, la réglisse, &
» dans chaque pinte on dissoudra un demi-gros
» de sel de nitre purifié. Il boira de cette tisane

» au moins deux pintes dans la journée pendant
 » l'usage des bains.

» Les aliments ordinaires feront la soupe,
 » le bouilli, le rôti de viandes blanches, des com-
 » potes de pommes, de poires, &c. Le malade
 » s'abstiendra de tout ragoût, viandes noires,
 » laitage, &c. Il se tiendra le ventre libre par
 » quelques lavements, & se procurera le sommeil
 » avec le syrop de diacode, lorsque les insomnies
 » le tourmenteront.

» Après quinze bains, il sera purgé avec la casse,
 » la manne & le sel végétal; ensuite il les re-
 » prendra, & les continuera, sans interruption,
 » jusqu'au nombre de trente, & même quarante,
 » s'il peut les supporter, se purgeant à la fin
 » avec la même médecine.

« Après les bains, il changera de tisane. Celle
 » qui lui conviendra alors doit être faite avec
 » l'esquine & la falsepareille, une once de cha-
 » que, bouillies dans quatre pintes d'eau, ré-
 » duites à deux: cette tisane se boira le matin
 » avant dîner, & le soir avant souper.

» Quand cette tisane aura été prise pendant
 » un mois, en se purgeant de temps en temps,
 » le malade prendra le baume de Copahu, dix
 » gouttes le matin, & autant le soir, toujours
 » avant de manger. Ayant pris pendant quinze
 » jours de ce baume, il faut se purger comme ci-
 » dessus, & se mettre à l'usage du lait coupé
 » avec un tiers d'eau seconde de chaux pendant
 » un mois, se purgeant tous les huit jours; après
 » quoi l'on passera à l'usage des eaux de Forges,
 » ou autres semblables.

» Enfin, si malgré ce traitement la maladie
 » n'est point terminée; il faudra en venir à l'u-

» sage des bougies , pour détruire les callosités
 » de l'ulcere : mais auparavant on nous infor-
 » mera de ce qui se fera passé , afin que nous
 » puissions donner notre avis sur la composition
 » de ces bougies , & sur la maniere de les appli-
 » quer. Après tous ces remedes , on saura à quoi
 » s'en tenir sur le caractère de la maladie , & s'il
 » faut en venir au grand remede pour la guérir ,
 » supposé qu'elle ne le soit pas ».

Cette consultation peut servir de regle dans la conduite qu'on doit tenir dans ces anciennes chaudes-pisses rebelles aux remedes ordinaires. Il y a toujours lieu de présumer qu'elles ont donné la vérole , & qu'elles sont entretenues par le virus qui a passé dans la masse du sang ; mais néanmoins , avant d'en venir aux grands remedes , il faut toujours tenter de guérir la maladie par un traitement moins dispendieux , & qui demande moins d'appareil.

Quelquefois le vice local tient à très-peu de chose : l'écoulement ne dure plus long - temps qu'il ne doit , & n'est entretenu que par le mauvais régime du malade , ou par l'usage des remedes âcres & stimulants , qui renouvellent de temps en temps l'inflammation , & rendent l'écoulement plus abondant & d'un mauvais caractère. Cet effet dépend de l'irritabilité qui est naturelle aux parties de la génération. Il y a des hommes & des femmes en qui cette irritabilité est si considérable , que la moindre cause stimulante excite dans ces parties un mouvement inflammatoire qui perpétue la gonorrhée. Dans ces cas , si l'on veut empêcher que le mal ne fasse des progrès plus dangereux , il faut veiller sur la conduite du malade , & prescrire des remedes

doux & calmants. J'ai terminé souvent ces fortes de gonorrhées en substituant aux purgatifs & aux astringents , qu'on s'obstinoit d'employer pour tarir l'écoulement , de simples bouillons rafraîchissants ; ou le petit lait pris matin & soir ; la liqueur anodine d'Hoffman prise en se couchant ; la poudre tempérante de Staal à la dose de 24 grains , deux fois par jour ; & sur-tout les bains domestiques.

La gonorrhée est encore souvent entretenue dans les deux sexes par un vice aussi dangereux dans le physique que dans le moral : c'est la masturbation. J'ai vu des personnes qui ont gardé un écoulement pendant plusieurs années par cette seule cause , qui peut produire d'ailleurs des accidents très-fâcheux. Les malades avouent difficilement leur foiblesse à cet égard ; les questions même qu'on peut faire là-dessus exigent beaucoup de circonspection : mais il est certain que cette sorte d'incontinence est une cause très-fréquente de l'opiniâtreté de la gonorrhée , & des accidents qui en sont les suites.

J'ai fait mention d'une espèce de gonorrhée dans laquelle l'écoulement est supprimé avant que l'engorgement des parties soit entièrement dissipé. Alors la maladie paroît terminée , parce qu'il ne reste aucun des symptômes qui la caractérisoient ; mais elle se renouvelle lorsque quelque cause détermine de nouveau l'action de son principe. Le germe d'une telle gonorrhée peut subsister pendant plusieurs années , dans l'espace desquelles l'écoulement reparoit à plus ou moins de reprises. On prend quelquefois mal-à-propos chacune de ces reprises pour une gonorrhée nouvelle. Souvent l'écoulement recommence , sans

que le malade sente ni chaleur ni douleur en urinant ; & il ne dure pour l'ordinaire que huit ou dix jours : ce n'est pas même toujours le commerce charnel qui le détermine ; une débauche de boisson , un exercice violent suffisent quelquefois pour le faire paroître.

Les causes qui rendent une gonorrhée , pour ainsi dire , périodique , viennent de ce que l'inflammation n'a pas eu assez d'activité pour fondre & dégorger entièrement les parties affectées , en procurant une suppuration abondante ; ou bien de ce qu'on a suspendu ou supprimé l'écoulement avec des remèdes astringents. Dans l'un & l'autre cas les humeurs arrêtées dans les glandes féminaires fermentent par intervalle , soit d'elles-mêmes , soit par l'action d'une nouvelle cause ; ce qui établit un nouvel écoulement qui dure plus ou moins long-temps.

Il est rare que dans ces gonorrhées le virus n'ait pas passé dans le sang pendant les suppressions répétées de l'écoulement , & n'ait pas produit par conséquent d'autres symptômes qui caractérisent la verole. Ainsi , dans ces cas il faut toujours avoir recours aux grands remèdes ; & en même-temps on fait usage des bougies suppuratives , dont l'action excite une inflammation salutaire dans les glandes féminaires , qui fond complètement l'engorgement de ces glandes , & détruit par là le principe de la gonorrhée.

Il est une autre espèce de gonorrhée qui paroît peu de chose dans le commencement , & qui dure néanmoins très-long-temps : c'est celle qui se manifeste avec peu d'inflammation. Elle ne cause presque point de douleur au commencement ; tous les autres symptômes sont aussi peu marqués ;

P. la matiere de l'écoulement , plus séreuse que urulente , désigne un engorgement plus œdémateux qu'inflammatoire.

Cet état dépend quelquefois de la constitution du malade , dont les solides , naturellement lâches & peu irritables , sont moins susceptibles de produire une inflammation vive ; ou bien du peu d'activité du virus qui a produit la gonorrhée , & qui n'a excité que peu d'irritation dans les glandes séminaires. L'usage des bougies dans ces deux circonstances est également salutaire , parce qu'en excitant une inflammation plus forte dans les parties affectées , & en détruisant par-là l'engorgement œdémateux qui entretenoit l'écoulement , elles changent la disposition qui rendoit la gonorrhée opiniâtre.

Outre les causes dont je viens de parler , qui rendent la gonorrhée rebelle , il y en a d'autres qui ont leur principe dans des affections particulières. C'est quelquefois le mouvement hémorrhoidal : les hémorrhoides dépendent d'un principe morbifique , qui se fixe à l'extrémité du rectum , & qui en attirant vers ces parties le sang contenu dans les vaisseaux capillaires , détermine une excrétion sanguine , ou produit des tubercules rouges & douloureux (1). Or cette direction des fluides se porte quelquefois sur le canal de l'uretre par le voisinage de ces parties , & excite de plus en plus l'écoulement de la gonorrhée déjà établi.

Mais il y a une autre cause indépendante du

(1) Voyez les essais que j'ai publiés sur différents points de Physiologie , de Pathologie & de Thérapeutique.

virus vénérien , qui rend plus souvent qu'on ne pense la gonorrhée rebelle ; c'est le même principe dartreux qui produit quelquefois le gonflement des testicules , comme nous l'avons déjà dit. On conçoit , en effet , que dans la gonorrhée l'irritation qui est excitée dans le canal de l'uretre par le virus vénérien , y attire insensiblement ce principe morbifique préexistant , qui entretient l'écoulement tant qu'il reste fixé dans ces parties ; c'est ce que l'expérience m'a démontré , car j'ai observé que plusieurs de ceux à qui il restoit un écoulement opiniâtre après la gonorrhée , avoient eu auparavant des dartres qui avoient disparu ; aussi ai-je tari bientôt la source de cet écoulement , en établissant un exutoire au bras par le moyen de l'écorce du garrou qui attiroit au-dehors l'humeur qui l'entretenoit. Voici un exemple très-remarquable de cette complication de maladie.

M..... d'un tempérament sec , sujet depuis long-tems à des spasmes, & à un léger crachement de sang périodique , connut une femme suspecte , quinze jours après il parut un écoulement purulent par la verge , avec un gonflement assez considérable au gland & au prépuce. On commença à traiter cette maladie avec les remedes appropriés à la gonorrhée, c'est-à-dire, avec les boissons adoucissantes, les bains & le régime. Quelques jours après en examinant de plus près la partie affectée , on apperçut que la matiere couloit également d'entre le gland & le prépuce , & que l'intérieur de cette dernière partie étoit couvert d'ulceres : comme on ne pouvoit pas découvrir la totalité du gland , on présuma que ces ulceres s'étendoient jusqu'à sa racine : ce qu'il y avoit de certain , c'est qu'ils fournissoient la plus grande partie de la

matiere qui étoit très-abondante. Il étoit naturel de regarder ces ulceres comme autant de chancres qui avoient été puisés dans la même source que la gonorrhée ; en conséquence on administra au malade une préparation mercurielle , qui ne changea pas beaucoup l'état des choses ; c'est-à-dire , qu'après deux mois d'usage de ce remede , l'écoulement & le gonflement des parties étoient presque aussi considérables que dans les premiers temps. Comme on faisoit que l'action du mercure , loin de diminuer l'écoulement d'une gonorrhée , l'augmente quelquefois , on patienta encore quelque-temps en administrant quelques remedes généraux ; mais ce fut en vain , la matiere étoit toujours très abondante, & elle sortoit pour le moins autant des environs du gland , que de l'orifice externe de l'uretre. Ce fut dans ce temps-là qu'on examina les choses avec plus d'attention , & qu'on présuma que le principal foyer qui fournissoit la matiere étoit la partie interne du prépuce ; qu'il n'en sortoit par le canal , que parce qu'il y avoit un trou fistuleux vers le frein , qui établissoit une communication du dehors au dedans. Le soupçon qu'on avoit de l'existence de cette fistule , fut justifié par l'usage de petites bougies , lesquelles boucherent ce trou en peu de temps , de maniere qu'il ne sortoit plus de matiere du canal de l'uretre. A cette époque cinq mois s'étoient déjà écoulés depuis le commencement de la maladie : comme on jugeoit avoir administré tous les remedes nécessaires pour détruire le virus vénérien , s'il eût existé , on ne regarda plus le mal que comme un vice local ; c'est pourquoi on prit la résolution de faire des injections entre le gland & le prépuce avec l'eau

végéto-minérale. Ces injections tarirent bientôt la source de l'écoulement; & la partie qui avoit toujours été un peu gonflée, revint dans son état naturel. Mais après avoir cessé les injections pendant quelques jours, l'écoulement reparut: on les recommença avec le même succès; mais il survint alors une démangeaison aux environs de l'anus, & il en sortit par exudation une matière semblable à celle qui couloit auparavant de l'intérieur du prépuce, & avec autant d'abondance. Cet écoulement cessa au bout de deux ou trois jours, & la matière sortit de nouveau d'entre le prépuce & le gland. Cet écoulement me suggéra les réflexions suivantes. Je pensai, 1°. que la maladie de la verge avoit bien pu être déterminée par l'acte vénérien commis avec une femme suspecte; mais qu'un écoulement aussi abondant & aussi long ne pouvoit avoir été entretenu que par un principe dartreux, dont le malade avoit eu autrefois des marques en différentes parties de son corps: 2°. que c'étoit ce principe humoral, qu'on pouvoit regarder dans le malade comme héréditaire, puisque ses père & mère en avoient été affectés, & qu'ils avoient été obligés de porter des cautères jusqu'à la fin de leurs jours; que c'étoit, dis-je, ce même principe qui avoit attaqué la poitrine, en déterminant de temps en temps un léger crachement de sang, & qui étoit la cause des spasmes que le malade éprouvoit souvent: 3°. enfin, que le moyen le plus simple, le plus efficace, & celui qui convenoit le plus à l'état du malade, étoit de lui établir un cautère au bras, pour y déterminer l'humeur morbifique, & délivrer par ce moyen les parties intérieures de ses atteintes. C'est ce qui fut exécuté: le départ du

malade pour les pays étrangers nous a laissé ignorer le succès de ce caustère.

Indépendamment des causes dont nous venons de parler, qui rendent la gonorrhée rebelle, & qui sont communes aux deux sexes, il y en a d'autres qui sont particulières aux femmes. J'ai dit dans le chapitre précédent, que lorsque l'écoulement est sur le point de finir, il arrive très-souvent qu'il augmente à l'approche des règles par la phlogose qui survient à la matrice & aux parties voisines, & qui renouvelle tous les mois l'inflammation de la gonorrhée. Cet accident arrive communément aux personnes qui ont un tempérament sanguin & les parties de la génération très-irritables. Or, pour le prévenir, on saignera la malade du bras une fois ou deux, quelque-temps, avant le retour de ses règles; on la mettra à l'usage des bouillons rafraîchissants, ou du petit-lait: on lui fera prendre quinze ou vingt bains domestiques; & par ces moyens, qu'on répétera plusieurs fois de suite, s'il le faut, on empêchera que la phlogose ne renouvelle l'écoulement de la gonorrhée dans le temps des règles.

La suppression des menstrues est encore une cause qui rend la gonorrhée opiniâtre dans les femmes: car comme cet état suppose des obstructions dans les parties de la génération, il est aisé de concevoir que ces obstructions doivent s'opposer au dégorgeement des parties qui sont le siège de la gonorrhée, & entretenir par-là l'écoulement. Dans plusieurs cas semblables, je me suis servi avec succès des pilules que Fuller nomme bénites (1);

(1) *Pharmacopea extemporanea*, page 279.

<i>Aloès succot.</i>	<i>II gros.</i>
<i>Séné en poudre.</i>	<i>I gros.</i>
<i>Myrrhe.</i>	<i>demi-gros.</i>
<i>Galbanum.</i>	<i>demi-gros.</i>
<i>Assa-fœtida.</i>	<i>demi-gros.</i>
<i>Sel de mars de riviere.</i>	<i>III gros.</i>
<i>Macis.</i>	<i>XVIII grains.</i>
<i>Safran.</i>	<i>XVIII grains.</i>
<i>Huile de succin.</i>	<i>XX gouttes.</i>
<i>Syrop d'Arm.</i>	<i>ʒ.</i>

On fait une masse qu'on partage en 80 pilules égales. On donne tous les soirs deux de ces pilules dans la première cuillerée de soupe ; elles purgent légèrement le matin. On peut les regarder comme un spécifique sûr contre la suppression des règles ; elles les rétablissent en dissipant peu-à-peu les obstructions ; & c'est de cette manière qu'elles guérissent en même-temps la gonorrhée qui est entretenue par la même cause.

Enfin la gonorrhée est toujours plus opiniâtre dans les femmes qui sont atteintes de fleurs blanches. C'est alors qu'il est aisé de confondre ces deux maladies ; & les femmes peuvent s'abuser elles-mêmes d'autant plus aisément sur la nature d'un tel écoulement , qu'elles ont quelquefois pendant long-temps commerce avec un homme sans lui communiquer aucun mal. Dans ce cas , il ne faut point se flatter de tarir l'écoulement par quelque moyen que ce soit ; mais on doit passer la personne par les remèdes , pour dépouiller la matière de l'écoulement du virus qui la rendoit contagieuse.

C H A P I T R E I V.

De la Strangurie vénérienne.

UNE gonorrhée qui dure long-temps , produit souvent dans les hommes la strangurie vénérienne. Les parties suppurantes, continuellement irritées par les causes dont j'ai fait mention , deviennent squirreuses ; le tissu spongieux de l'urètre , sans cesse abreuvé par la matiere purulente , se gonfle ; les ulceres de ces parties donnent naissance à des excroissances fongueuses , &c. Ces différentes especes de tuméfactions forment des obstacles qui parviennent insensiblement à intercepter la sortie des urines ; alors il survient quelquefois au périnée , ou aux environs , une tumeur qui se termine par suppuration ou par gangrene , & qui laisse une ou plusieurs fistules par où les urines s'écoulent.

C'est ici un point de pratique qui a fait beaucoup de bruit en Chirurgie , il y a plusieurs années. Auparavant on traitoit communément la strangurie vénérienne avec des remedes souvent inutiles , & quelquefois dangereux , ou par des opérations cruelles. Vers l'époque dont je viens de parler , M. Daran mit en pratique la méthode plus douce de traiter cette maladie avec les bougies suppuratives : ce n'est pas qu'il en soit l'inventeur , puisqu'on trouve dans des Auteurs fort anciens des formules de bougies de cette espece avec lesquelles on a guéri bien long-temps avant lui les stranguries les plus rebelles , comme je le

dirai ci-après ; mais cette méthode étoit négligée. Ce n'est que le ton & l'éclat avec lesquels M. Darran publia ses succès, qui firent ouvrir les yeux sur son utilité.

Le public est donc redevable à cet Auteur d'avoir fixé l'attention des Chirurgiens sur le moyen le plus convenable de traiter une maladie aussi fâcheuse. Nous ne sommes pas dans un siècle à pouvoir dire qu'il auroit acquis plus de gloire, s'il avoit publié la composition de ces bougies, auxquelles il a attribué des effets exclusifs ; mais on a été bientôt convaincu par l'expérience, que, quoique son secret reste ignoré, il n'y a personne qui ne puisse prétendre aux mêmes succès que lui, lorsqu'on connoîtra les causes, les symptômes de la maladie, & la maniere d'agir des remèdes qui lui conviennent.

Les Causes de la Strangurie.

Les causes prochaines de la strangurie vénérienne sont tout ce qui peut retrécir & oblitérer le canal de l'uretère, ou le col de la vessie. Ces causes sont, suivant les Praticiens, des carnosités ou des excroissances qui se sont élevées de la surface des ulcères ; un gonflement variqueux d'une portion de l'uretère, un gonflement squirrheux du vérumontanum ou de la prostate ; des cicatrices dures & épaisses ; des ulcères devenus calleux ; enfin le resserrement par contraction d'une portion du canal de l'uretère.

Mais tous les Auteurs ne conviennent pas de l'existence de toutes ces causes, ou du moins ils pensent que les unes sont beaucoup plus fréquentes que les autres. Je vais m'appliquer à éclaircir ce point de théorie, autant qu'il me sera possible ;

d'abord par la raison de fait , en rapportant ce que l'expérience peut nous apprendre touchant l'existence de ces causes , & ensuite par la raison de droit , en examinant le rapport qu'elles peuvent avoir avec les phénomènes qu'on observe dans cette maladie.

On avoit regardé de tout temps les carnosités , ou les excroissances qui peuvent s'élever sur la surface des ulcères de l'uretère , comme la seule , ou du moins comme la plus fréquente cause de la strangurie vénérienne ; mais l'expérience fit rejeter cette opinion. Plusieurs Praticiens , & particulièrement M. Petit , ont ouvert beaucoup de cadavres d'hommes qui étoient morts ayant la maladie dont je parle ; & ils n'ont jamais trouvé dans toute l'étendue de l'uretère aucune excroissance charnue capable des'opposer au passage des urines. Cependant M. Daran a cru devoir adopter l'opinion des anciens ; il a soutenu que les carnosités étoient la cause la plus fréquente de la strangurie vénérienne. Après avoir cité un ou deux faits qui prouvent qu'il peut se former des excroissances charnues dans le canal de l'uretère , il donne pour le plus sûr garant de son opinion la soixante-cinquième observation de son Recueil de certificats. Un homme âgé de soixante sept ans avoit gagné vingt ans auparavant une gonorrhée virulente , qu'il traita lui-même , & dont il se crut bien guéri en vingt-six jours. Seize ans après il reconnut son erreur par un écoulement purulent , qui se déclara de lui-même. Deux ans après , les urines sortirent avec ardeur & douleur , & le mal augmenta tellement , pendant les six mois suivans , que depuis cette époque les urines ne sortirent plus que comme un filet , & souvent goutte

à goutte avec des douleurs insupportables ; il s'y joignit une incontinence d'urine. M. Daran fonda le malade , & il toucha un obstacle qui bouchoit presque entièrement le canal de l'uretre : à peine dans le commencement la bougie pouvoit - elle pénétrer de la longueur de quatre ou cinq lignes. Enfin l'opération des bougies ayant suffisamment mis l'excroissance en fonte (c'est l'expression de l'Auteur ,) elle se trouva avoir près de trois travers de doigt de longueur , &c.

On ne voit pas la certitude que l'embaras de l'uretre dans ce malade fût plutôt une carnosité qu'une autre espece d'obstacle. M. Daran n'a point vu cette carnosité ; il n'a pu soupçonner son existence que par le moyen de sa bougie , qui a été arrêtée dans l'endroit désigné , & qui a établi une suppuration abondante : ce qui arrive également dans tous les autres cas où il n'y a point d'excroissance fongueuse dans le canal. Or c'est d'après de tels garants que cet Auteur décidoit , sans hésiter , sur la nature des embaras de l'uretre : il sembloit que ses yeux étoient placés à l'extrémité de ses sondes. Dans toutes ses observations il marque avec une précision surprenante , non-seulement l'endroit qu'occupoit l'obstacle , mais encore sa nature & toutes les circonstances qui l'accompagnoient. Tantôt c'étoit un ulcere rond ou ovale , à côté , devant , ou derriere le verumontanum ; tantôt cet ulcere avoit ses bords unis ou un peu élevés ; il reconnoissoit aussi par ses bougies , non-seulement l'existence des carnosités , mais encore leur figure ; il distinguoit également les ulceres des canaux excréteurs de la prostate d'avec ceux qui affectoient les canaux excréteurs des vésicules séminaires , &c. Ce sont pourtant

de telles observations qui ont été préconisées par les Maîtres de l'Art qui avoient le plus de réputation ; en exceptant toutefois M. Petit , qui n'a jamais voulu souscrire à de pareilles erreurs.

L'affertion de M. Daran touchant les carnosités doit donc être comptée pour rien. M. Sharp (1), Chirurgien Anglois , a voulu se convaincre par lui-même si ces carnosités étoient la cause la plus fréquente de la strangurie vénérienne. Il a ouvert plusieurs cadavres d'hommes qui étoient morts ayant cette maladie. Dans un il trouva près du *verumontanum* un filament qui alloit au travers de l'uretre , & qui avoit empêché la sonde de pénétrer plus avant. Dans un autre il trouva de pareils filaments , dont un avoit neuf lignes de longueur ; il étoit attaché par ses deux extrémités suivant la direction du canal sans le traverser. Dans un troisième cadavre il trouva une petite excroissance flottante , qui ressembloit à une des valvules tricuspidales du cœur ; ce qui semble prouver , ajoute M. Sharp , que l'opinion des carnosités n'est pas sans fondement.

On ne peut nier en effet qu'il ne puisse s'élever sur la surface d'un ulcere de l'uretre des excroissances charnues. Je ne prétends point dissimuler qu'on en a eu des exemples : mais il faut convenir aussi que toutes les recherches qu'on a faites à ce sujet sur les cadavres , tendent à prouver que ces cas sont extrêmement rares , ou du moins que ces excroissances acquierent rarement un volume capable de boucher le canal , & de causer elles seules une rétention d'urine ; car celles

(1) Recherches sur la Chirurgie.

qui ont été observées par M. Sharp , ne pouvoient pas produire ces effets , puisque ce n'étoient que des filaments , ou de petites élévations triangulaires & flottantes , qui ne pouvoient pas intercepter le cours des urines.

Les Auteurs qui ont rejetté l'opinion des carnosités , ont cru que la cause la plus fréquente de la strangurie vénérienne étoit le gonflement du tissu spongieux de l'uretre. Ils ont imaginé qu'un ulcere dans ce canal ayant rongé & détruit la membrane qui le tapisse intérieurement , les vaisseaux qui forment son tissu se gonflent , deviennent variqueux dans l'étendue qui n'est plus soutenue par cette membrane , & forment de cette maniere un obstacle au cours des urines. Mais cette cause n'est pas aussi clairement démontrée qu'on l'imagine : car dans le grand nombre de cadavres qu'on a ouverts pour découvrir la cause de la strangurie , on auroit trouvé quelque trace de ce gonflement : on verra d'ailleurs ci-après que cette cause n'a pas un rapport bien exact avec les principaux phénomènes qu'on observe dans cette maladie.

Dans les anciennes gonorrhées la grande prostate se gonfle quelquefois extraordinairement , & devient squirrheuse. Dans cet état elle comprime le col de la vessie , qu'elle embrasse en partie , & s'oppose par-là à la sortie des urines ; ou bien elle gêne cette partie dans la contraction de son sphincter , & produit par cette disposition l'incontinence d'urine. Cette cause de la strangurie est reconnue pour une des plus fréquentes ; & lorsqu'elle existe , on la découvre par des signes d'autant plus certains qu'ils sont sensibles. Lorsqu'on introduit la bougie dans l'uretre , elle est

arrêtés au col de la vessie : en touchant le raphé du côté de l'anus, on y sent une dureté profonde. Si on introduit le doigt dans le rectum, on trouve cet intestin comprimé par la faille de la glande, & cette compression oblige quelquefois les malades à faire les mêmes efforts pour aller à la selle que pour uriner.

On compte aussi parmi les causes de la strangurie vénérienne le gonflement squirreux du verumontanum & les ulcères des extrémités des vaisseaux excréteurs de la prostate & des vésicules séminaires, lorsque les bords en sont devenus calleux, ou qu'il s'y est formé une cicatrice dure, ou une bride qui retrécit & oblitère le canal dans cet endroit. Lorsque je parlerai des symptômes de la strangurie, on verra ce qu'on doit penser de ces accidents considérés comme causes de cette maladie.

Enfin M. Sharp fait mention d'une autre cause beaucoup plus fréquente, selon lui, que les autres : c'est une simple contraction ou constriction de l'uretère, qui n'attaque quelquefois qu'une petite portion de ce canal ; d'autres fois une longueur considérable, & souvent même trois ou quatre endroits différents. Les symptômes que ces contractions produisent, sont les mêmes que ceux que produisent les autres embarras de l'uretère : c'est-à-dire, une disurie, ou difficulté d'uriner ; une strangurie, ou envie continuelle d'uriner ; & une ischurie, ou rétention totale d'urine.

Cette maladie, suivant la remarque du même Auteur, n'est pas absolument particulière à l'uretère ; mais elle vient rarement d'une autre cause que d'une affection vénérienne. On a vu des malades où le rectum étoit contracté près de l'anus ;

& il l'étoit à un tel point dans quelques-uns , que sa cavité n'excédoit pas le diamètre d'une plume à écrire. M. Petit fait mention dans une de ses consultations , que je rapporterai ailleurs , d'une Dame à qui toute la vulve s'étoit contractée & retrécie au point qu'on ne pouvoit pas y introduire l'extrémité du petit doigt : on a vu aussi la bouche, les yeux, le nez, se retrécir de la même maniere.

Mais cette disposition à se contracter semble être beaucoup plus grande dans les parties qui ont été blessées ou ulcérées que dans les autres qui n'ont jamais eu aucun mal : & c'est sans doute par cette raison qu'il survient si fréquemment des contractions à l'uretre de ceux qui ont eu des gonorrhées. Il paroît cependant que ces contractions ne sont pas l'effet immédiat des cicatrices que les gonorrhées ont laissées, mais qu'elles sont l'effet consécutif du virus vénérien, puisque l'accident n'arrive quelquefois qu'au bout de dix, quinze ou vingt ans après la gonorrhée qui en est le principe.

On voit par ce que je viens de dire que l'observation la plus exacte laisse beaucoup de doutes sur la nature des causes de la strangurie vénérienne : mais il nous reste encore un moyen pour dissiper la plupart de ces doutes ; c'est d'examiner, comme je l'ai déjà dit, le rapport que ces causes peuvent avoir avec les phénomènes qu'on observe dans cette maladie.

Le symptomes de la strangurie vénérienne.

1°. Les premiers signes de la strangurie vénérienne se manifestent par la diminution du jet des

urines ; cette diminution survient rarement immédiatement après la gonorrhée dont elle est la suite. Souvent cette dernière maladie étant guérie en apparence, la strangurie se déclare un an, trois ans, six ans après ; & quelquefois vingt années & plus s'écoulent entre la strangurie & la gonorrhée qui en est le principe.

Corollaire.

Ce phénomène peut jeter quelques traits de lumière sur la cause de la maladie. La diminution du jet de l'urine suppose le retrécissement ou l'obstruction du canal de l'uretère. Or le long intervalle qui est, dans le cas dont je viens de parler, entre la gonorrhée & la strangurie, ne permet pas de penser que ce retrécissement dépende d'une cicatrice vicieuse, ni d'une excroissance fongueuse, ni du gonflement variqueux du tissu de l'uretère, en conséquence de l'érosion de la membrane qui tapisse intérieurement ce canal, &c. car la plupart de ces causes, étant les suites primitives d'un ulcère, succédroient immédiatement à la gonorrhée : du moins il ne se passeroit pas un intervalle de six, huit, dix ans & plus, entre la gonorrhée & la naissance de ces causes. Mais on conçoit plus facilement que dans le cas où la strangurie survient long-temps après la gonorrhée, la cause qui la produit dépend plus communément du gonflement squirreux de la prostate, ou de la constriction du canal de l'uretère ; parce que ces accidents sont plus ordinairement des effets consécutifs du virus, qui, ayant resté pendant long-tems dans l'inaction, s'est développé ensuite & a affecté la prostate ou l'uretère de la manière que je viens de dire.

2°. L'écoulement de la gonorrhée ne cesse pas toujours avant que la strangurie se manifeste ; il arrive au contraire quelquefois qu'il subsiste sans interruption , ou avec des intervalles plus ou moins longs.

Corollaire.

Cet accident désigne un ulcère dans le canal de l'uretre ; mais on ne sauroit regarder cet ulcère comme un obstacle au passage des urines , à moins qu'il ne soit accompagné d'excroissances fongueuses ; de callosités considérables , du gonflement du tissu de l'uretre , de la tuméfaction du verumontanum. Ainsi l'écoulement purulent par la verge ne donne par lui-même aucune notion sur la nature des causes de la strangurie ; ce n'est que par les autres circonstances qu'on en peut juger.

3°. La diminution du jet des urines se fait le plus souvent par des progrès si lents , qu'il se passe des années entières avant qu'elle soit parvenue à une rétention totale.

Corollaire.

Ce phénomène donne l'exclusion à plusieurs causes de la strangurie ; savoir , aux cicatrices vicieuses , aux carnosités , & au gonflement variqueux du tissu de l'uretre : car il semble que ces obstacles ne seroient pas si long-temps à se former & à augmenter , & que la lenteur des progrès que nous venons d'observer convient mieux à la tumeur squirrheuse de la prostate , & à la constriction du canal de l'uretre , qui sont des effets consécutifs du virus.

4°. La diminution du jet de l'urine oblige les malades à faire des efforts pour les expulser ; &

le plus souvent elles forment, en sortant, deux branches séparées, ou bien deux lignes spirales entrelacées ensemble.

Corollaire.

Il est certain que ces circonstances désignent un obstacle dans le canal de l'uretère. Mais quelle est l'espece d'obstacle qui peut résister pendant long-temps à l'impulsion répétée des urines, poussées avec force par la vessie & par les muscles du bas-ventre? Ce ne sera pas une cicatrice qui aura retréci le canal, parce que l'on fait que toute cicatrice cède, à la longue, aux efforts réitérés qui tendent à l'étendre. Ce ne seroit pas de petites excroissances fongueuses; ou les bords calleux d'un ulcère, parce que le canal de l'uretère est assez ample & assez extensible pour contenir ces élévations contre nature, & donner encore un libre passage aux urines. Enfin ce ne sera pas le gonflement variqueux du tissu de l'uretère, parce que je pense que ce gonflement ne résisteroit pas jusqu'à un certain point aux efforts que les urines font pour sortir. Il faut donc que l'obstacle qui résiste pendant long-temps à l'impulsion répétée de la colonne des urines, soit d'une nature plus solide & plus durable que ceux dont je viens de parler. Or cette résistance, qui, au lieu de s'affoiblir par le temps, augmente de plus en plus, doit être plutôt l'effet de la prostate devenue squirrheuse, d'une excroissance fongueuse d'un volume considérable, & de la constriction constante du canal de l'uretère.

5°. Dans les malades qui sont attaqués de la strangurie vénérienne, le jet des urines diminue peu à peu, comme je l'ai dit. Cet état subsiste

plus ou moins de temps ; ensuite , dans une occasion où le malade s'est écarté d'un régime régulier , ou s'il a usé d'un remède irritant , il se déclare une rétention d'urine qui dure plusieurs jours , & qui oblige d'employer les remèdes relâchans ; après quoi le cours des urines se rétablit le plus souvent comme il étoit auparavant , jusqu'à ce que les mêmes causes renouvellent la rétention.

Corollaire.

Le concours de ces différentes circonstances prouve bien qu'il y a un obstacle dans le canal de l'uretère , mais qu'il n'est pas assez considérable pour supprimer entièrement par lui-même le cours des urines , & qu'il ne produit cet effet que lorsque quelque cause irrite les parties affectées. Or ce phénomène peut regarder presque toutes les causes de la strangurie vénérienne , parce qu'on doit concevoir qu'un embarras quelconque dans le canal peut augmenter subitement par une inflammation survenue en conséquence de l'irritation des fibres nerveuses.

6°. Il arrive souvent que la strangurie est accompagnée d'incontinence d'urine. Dès le commencement de la maladie , la personne , après avoir uriné , ne peut pas faire agir cette espèce de ressort de la vessie , qui expulse , comme par éjaculation , les dernières gouttes d'urine , de sorte que ces gouttes coulent involontairement le long du canal , & sortent quelques moments après que le malade a uriné.

Corollaire.

Cet accident est causé , le plus souvent , par le

gonflement squirrheux de la prostate, qui gêne la contraction du sphincter de la vessie, & l'empêche de se fermer exactement. Mais il peut dépendre aussi de la pluralité des obstacles du canal : lorsqu'il y en a deux, ou trois, à quelque distance les uns des autres, l'urine qui occupe les intervalles de ces obstacles, après que la vessie s'en est déchargée, doit sortir plus ou moins long-temps après involontairement, parce que la force qui l'a expulsée de la vessie, a cessé d'agir.

7°. On observe dans plusieurs malades atteints de la strangurie vénérienne, que l'éjaculation de la semence se fait entière & librement; mais que dans d'autres il y a un obstacle qui retient la semence dans le moment qu'elle est poussée par les muscles éjaculateurs, & que cette liqueur ne sort du canal que par son propre poids, quelque-temps après que le mouvement de l'éjaculation a cessé.

Corollaire.

Tout ce qu'on peut inférer de ce phénomène, relativement aux causes de la strangurie, c'est que dans le premier cas l'obstacle est placé au-delà du verumontanum, c'est-à-dire, du lieu où les orifices des canaux excréteurs des vésicules séminaires s'ouvrent; & que dans le second l'obstacle a son siège dans un ou plusieurs points du canal, depuis le verumontanum jusqu'à l'extrémité du gland.

8°. Suivant les progrès de la strangurie, on a plus ou moins de peine à introduire une bougie ou une sonde dans le canal de l'uretre jusqu'à la vessie : quelquefois on force les obstacles qui arrêtent la bougie; mais d'autres fois on ne sauroit les franchir.

Corollaire.

Les conséquences qu'on peut tirer de ces phénomènes, sont que dans le cas où la bougie ou la sonde ne peuvent pas pénétrer à travers l'obstacle, on ne doit pas soupçonner le gonflement variqueux du tissu de l'uretère de former cet obstacle, parce que le gonflement céderoit facilement aux tentatives que l'on fait pour le vaincre avec des corps solides, tels que les instruments que je viens de nommer.

9°. On observe souvent que dès la première ou la seconde fois que l'on retire la bougie, après l'avoir laissée quelques heures, sur-tout lorsqu'elle a pénétré au-delà de l'obstacle; on observe, dis-je, que le malade pisse à plein canal immédiatement après. Cette liberté d'uriner dure plusieurs heures, & quelquefois plusieurs jours. Pendant ce temps-là les bougies entrent facilement jusqu'à la vessie; mais si on cesse d'en introduire dans le canal, la diminution du jet des urines revient au même point où elle étoit auparavant; & elle subsisteroit toujours dans le même état si on n'introduisoit pas de nouvelles bougies.

Corollaire.

Ce phénomène, que est très-fréquent, donne l'exclusion à un grand nombre de causes qu'on soupçonne produire la strangurie vénérienne. Il est certain qu'une excroissance charnue ne sauroit s'affaïsser ou s'anéantir de manière à laisser le canal libre après la première ou la seconde introduction d'une bougie, qu'on ne laisse dans l'uretère que pendant quelques heures; &

en supposant même qu'il y eût des bougies assez puissantes pour fondre ces excroissances en si peu de temps, il y auroit lieu de croire que le vice local seroit radicalement guéri, ou du moins qu'il ne seroit pas si prompt à revenir, comme il fait ordinairement. La même raison d'exclusion doit être appliquée à une cicatrice vicieuse, aux callosités d'un ulcere, au gonflement squirreux du verumontanum, de la prostate, & des autres glandes voisines de l'uretre, &c. Mais il sembleroit qu'on ne devoit pas penser de même du gonflement variqueux du tissu spongieux de ce canal; car on conçoit aisément que la présence d'une bougie doit assaïsser l'élevation que forme ce tissu gonflé; mais on conçoit aussi que dans le même instant que la partie gonflée n'est plus comprimée par la bougie, le gonflement doit revenir dans le même état où il étoit auparavant, & par conséquent que la liberté du canal ne doit plus subsister immédiatement, ou peu de temps après qu'on a retiré la bougie. Le phénomène en question a donc plus de rapport avec la contraction du canal de l'uretre. En introduisant une bougie dans ce canal, on force les fibres contractées à s'étendre: on les tient dans cet état pendant plusieurs heures; & il est plus naturel de penser qu'il leur faut beaucoup plus de temps pour revenir au même point de raccourcissement où elles étoient auparavant, qu'il n'en faudroit à des vaisseaux variqueux pour se gonfler de nouveau, lorsqu'ils ne sont plus comprimés.

» Il est fort remarquable, dit M. Sharp, par
 » rapport à plusieurs de ces contractions, que les
 » symptomes qu'elles produisent, diminuent lorsqu'on agit contre la contraction: c'est-à-dire,

» que si on introduit une bougie assez grosse pour
 » distendre l'urètre , la douleur de la contraction
 » cesse , & la strangurie diminue. J'ai vu , continue
 » le même Auteur , semblable chose dans une
 » autre espece de contraction ; savoir , dans une
 » contraction des doigts , qui vint après un gan-
 » glion à la paume de la main , lequel s'étendoit
 » sous le ligament du carpe jusqu'au dessus du
 » poignet. Ce ganglion faisoit tellement plier les
 » doigts , que leurs extrémités venoient presque
 » joindre la paume de la main. Cette contrac-
 » tion étoit extrêmement douloureuse ; mais à
 » mesure que j'étendois les doigts malades , &
 » que je les maintenois par un bandage conve-
 » nable , la douleur diminueoit , en sorte qu'à la
 » fin elle cessa entièrement lorsque les doigts
 » furent tout-à-fait redressés : mais si je négligeois
 » de les tenir tendus , ils se contractoient de
 » nouveau , & redevenoient douloureux. Or
 » cela prouve , ajoute M. Sharp , ce qui a été
 » avancé , qu'en agissant contre la disposition
 » contractile , on diminue les symptomes que
 » la contraction produit : c'est ce qui arrive par
 » rapport à l'urètre. La simple distension de ce
 » canal procure une diminution des accidents de
 » la maladie ; & l'effet de cette diminution est si
 » prompt , qu'il se manifeste souvent dès la pre-
 » miere fois qu'on introduit une bougie , avant
 » qu'on puisse soupçonner qu'il soit produit par
 » la suppuration. Mais ensuite les accidents re-
 » viennent plus ou moins long-temps après ; ce
 » qui prouve que la bougie n'opere , dans ce
 » cas , qu'en soutenant les fibres contractées ».

J'ai vu , il y a peu de temps , un fait singulier

de l'espece dont il s'agit ici. Un homme âgé d'environ quarante ans éprouvoit depuis six ou sept ans une difficulté d'uriner, qui avoit succédé à une gonorrhée mal traitée. Il vint à Paris pour faire des remedes à l'occasion d'une affection hypocondriaque dont il étoit tourmenté. Le Médecin à qui il se confia, lui prescrivit les bains, le petit-lait, les lavemens émolliens, & un régime très-exact. Au milieu de ces remedes il survint au malade une rétention totale d'urine, pour laquelle il m'envoya chercher : je lui introduisis une bougie que je ne pus faire pénétrer plus avant que le verumontanum ; je laissai cette bougie l'espace d'un petit quart-d'heure ; & comme j'allois en introduire une plus fine, le malade pissà à plein canal & avec force (ce qui ne lui étoit jamais arrivé depuis la premiere époque de sa strangurie) & remplit un pot de chambre d'urine. Je le laissai satisfait & tranquille jusqu'au lendemain matin que j'introduisis une nouvelle bougie avec la plus grande facilité jusques dans la vessie. Cette liberté du canal subsista pendant quelques jours, au bout desquels, le malade venant du bain, la bougie fut encore arrêtée au même endroit que la premiere fois, quoique les urines continuassent de sortir à plein canal. Je fus quarante-huit heures sans pouvoir pénétrer dans la vessie, après lequel temps la bougie y entra sans difficulté. Le même accident arriva plusieurs fois sans que le jet des urines diminuât ; & le malade avoit le canal de l'uretre si irritable, que j'ai éprouvé souvent que l'irritation que l'introduction de la bougie y excitoit, quoiqu'elle fût poussée avec la plus grande douceur, faisoit contrac-

ter ce canal , & arrêtoit la bougie pendant un quart d'heure , après lequel elle entroit dans la vessie avec la plus grande aisance.

10°. Les embarras de l'uretère , dans la strangurie vénérienne donnent quelquefois lieu à des abcès au périnée , ou le long du canal dans toute son étendue. Dans quelques-uns de ces abcès l'uretère se trouve percé , avant que la peau soit ouverte : alors les urines , en s'infiltrant dans le tissu cellulaire , forment un dépôt urineux : d'autres fois l'abcès au périnée vient en maturité , & on l'ouvre avant que l'uretère soit percé : mais le plus souvent quelques jours après il se fait une ouverture à ce canal , qui donne passage aux urines. L'abcès du périnée se termine aussi quelquefois par gangrene , & cause un délabrement dans cette partie , qui peut faire périr le malade : enfin les abcès du périnée , dans lesquels l'uretère est percé , laissent le plus souvent une fistule , qui est accompagnée de callosités , & même de concrétions pierreuses. Quelquefois ces sortes de fistules n'ont qu'un sinus ; & d'autres fois elles en ont plusieurs qui aboutissent à autant d'ouvertures de la peau , par lesquelles les urines sortent comme d'un arrosoir.

Corollaire.

Les abcès qui surviennent au périnée , ou le long du canal , peuvent avoir rapport à toutes les causes de la strangurie ; car il suffit que le cours des urines soit intercepté dans un point du canal par une cause quelconque , pour qu'il puisse survenir dans ce point une inflammation , & ensuite une suppuration qui perce l'uretère : ainsi on ne peut tirer de ce phénomène aucune consé-

quence plus favorable à l'une de ces causes qu'à une autre.

11°. Enfin , dans presque tous les cadavres d'hommes qui sont morts ayant la strangurie , excepté dans ceux qui ont la prostate gonflée & squirrheuse , on ne trouve aucun obstacle dans l'uretère quand on l'ouvre.

Corollaire.

Ce phénomène ne peut avoir rapport qu'au gonflement variqueux du tissu de l'uretère & à la constriction de ce canal. Ceux qui ont admis la première de ces causes , disent que ce gonflement se dissipe après la mort ; mais cela n'est pas facile à concevoir : il sembleroit qu'il répugneroit moins d'attribuer le phénomène dont nous parlons à la constriction du canal ; car cette constriction n'étant qu'une contraction violente & continue des fibres irritables de cette partie , on conçoit plus aisément que cet état doit cesser lorsque l'animal meurt.

Si les réflexions que je viens de faire sur les différents symptômes de la strangurie vénérienne , n'excluent pas absolument la plupart des causes qu'on a supposé produire cet accident , elles tendent du moins à prouver que les plus fréquentes de ces causes sont le gonflement squirrheux de la prostate & la constriction d'une portion de l'uretère.

Les différents moyens qu'on a employés pour guérir la strangurie.

Il y a très-long-temps qu'on s'est servi de bougies pour combattre la strangurie vénérienne. On les

les a composées de différentes manières. Il paroît que les Anciens commençoient par se servir de celles qui sont simplement suppuratives, auxquelles ils en faisoient succéder d'autres qui avoient la propriété de dessécher. Riviere (1) fait mention d'un nommé Geoffroi Giannatus, qui guérit en 1584 Charles IX, Roi de France, de la maladie dont il est question, avec les remèdes suivants, dont la formule est conservée à la Chambre des Comptes de Montpellier.

Premier onguent pour faire suppurer.

<i>Huile rosat.</i>	<i>I livre.</i>
<i>Céruse de Vénise.</i>	<i>IV onces.</i>
<i>Litharge d'or.</i>	<i>IV onces.</i>
<i>Tuthie préparée avec l'eau rose</i>	<i>IV gros.</i>	
<i>Antimoine crud porphyrisé.</i>	<i>IV gros.</i>	
<i>Camphre.</i>	<i>demi-gros.</i>
<i>Opium.</i>	} <i>de chacun. . II scrupules.</i>
<i>Aloès hépatique</i>	}	
<i>Mastic.</i>		
<i>Encens mâle.</i>		

Mêlez le tout ensemble, & faites-en un onguent suivant l'art.

Second onguent pour consolider.

<i>Onguent rosat.</i>	<i>I once.</i>
<i>Blanc-raisin camphré.</i>	<i>I once.</i>
<i>Sain-doux.</i>	<i>IV gros.</i>

Mêlez le tout ensemble.

(1) Observation 14, Centurie 2.

On prend, dit Riviere, une bougie faite avec la cire blanche ; on l'enduit avec le premier onguent, & on l'introduit dans l'uretre jusqu'à l'obstacle, & au-delà s'il est possible. On continue ainsi jusqu'à ce que les carnosités s'effacent en se fondant en pus ; & lorsqu'on voit que les bougies entrent facilement, & que les urines sortent librement, on supprime le premier onguent, & on enduit la bougie avec le second, en continuant son usage jusqu'à ce qu'elle n'entraîne plus de pus en sortant.

On trouve dans Faber, fameux Médecin de Montpellier, l'observation suivante. *Petrus de Sancto Saturnino, robustus admodum & fortis adolescens, ætatis viginti quinque annorum, eodem anno, ob perpetuas gonorrhœas, quas variis in annis passus erat, incidit in ulcus urinalis meatûs, in quo agglutinando natura fungosam duxerat carnem, ita ut urinæ meatus impediretur : Chirurgorum vulgus appellat hunc morbum virgæ carnositatem, quam sequentibus remediis curavimus. Candelas tenues paravimus ex cera alba, cui admiscuimus antimonium crudum tenuissimè tritum ; & beneficio harum candelarum, apertum meatum urinæ tenebamus, & levi corrosione carnem superfluum sustulimus. Perungebamus etiam aliquando candelas spiritu mercurii acido (1) ; & recenter perunctas injiciebamus in urinæ meatum ; ibique sinebamus longo tempore. Deinde ungebamus etiam candelas oleo vitellorum ovorum ; & sic brevissimè curavimus carnositatem absque ulla recidiva.*

(1) Suivant la description que Faber fait de cet esprit, c'est un esprit de sel affoibli par l'effusion de l'eau commune distillée. Cet esprit est dans un état singulier ; parce qu'il conserve encore quelques molécules antimoniales.

Insensiblement on a varié les formules des bougies suivant les opinions qu'on avoit de la nature des obstacles qui s'opposoient au passage des urines. Comme le plus grand nombre des Praticiens pensoit que ces obstacles consistoient dans une excroissance fongueuse qui bouchoit le canal, on a ajouté à la composition des bougies des consommptifs, tels que le sublimé corrolif, pour détruire ces excroissances. Les uns ont mêlé les consommptifs avec toute la composition des bougies; & les autres après avoir formé des bougies avec un emplâtre simple, ont placé les consommptifs seulement à leur extrémité, afin qu'il n'y eût que l'endroit occupé par l'excroissance, qui subît l'action de ce remède.

Ceux qui ont admis pour cause de la strangurie le gonflement variqueux du tissu de l'uretre, ont employé, au lieu de bougies, des sondes de plomb de différentes grosseurs: ils commençoient par les plus petites, pour avoir moins de peine à pénétrer au-delà de l'obstacle; & ensuite ils venoient par gradation jusqu'aux plus grosses, dans l'intention d'effacer le gonflement du tissu spongieux de l'uretre.

Enfin, depuis que M. Daran a publié ses observations sur la strangurie vénérienne, on ne se sert plus que de bougies fondantes & suppuratives. Il y a des Auteurs qui ont prétendu avoir pénétré son secret. Celui du *Traité des tumeurs & des ulceres* dit (1) que M. Daran emploie deux sortes de bougies; les unes qu'il appelle fondantes, & les autres qui sont simplement adoucissantes. Voici la formule des premières, que le

(1) Tome I, page 387.

même Auteur assure être les mêmes que celles dont se fert M. Daran.

Huile d'olive. *I livre.*
Vin rouge. *demi-livre.*
Un pigeonneau vivant plumé, & à son défaut un petit poulet.

Mettez le tout dans une terrine neuve, & faites-le bouillir à un feu égal jusqu'à consommation du vin : ôtez alors l'animal que vous y aurez mis, & faites fondre dans ce qui reste,

Cire jaune. *IV. onces.*
Poix de Bourgogne. *IV onces.*
Blanc de baleine. *II onces.*
Emplâtre diabol. *I once.*

On y ajoute de la poudre de semelle de vieux souliers brûlés, depuis deux gros jusqu'à deux onces, suivant qu'on veut rendre les bougies plus ou moins cathérétiques : on remue bien le tout jusqu'à ce que l'onguent ait acquis une consistance convenable ; ce qu'on connoîtra en y trempant un linge, qu'on laissera refroidir. On y trempe alors plusieurs morceaux de toile fine & à demi-usée, qu'on étend à l'air pour la laisser égoutter & refroidir. Quand ils sont froids, on les coupe en languettes, ou bandes longues d'environ un pied, & plus ou moins larges, selon qu'on veut faire des bougies plus ou moins grosses. Il faut que ces languettes ou bandes soient un peu plus étroites par un bout que par l'autre. On roule ces bandes d'abord entre les doigts, & ensuite entre deux marbres, ou deux planches bien polies, pour former des bougies bien lisses, bien fermes, & un peu pyramidales.

La seconde espece de bougies que l'Auteur du traité des tumeurs attribue à M. Daran , se fait avec

<i>Cire vierge.</i>	<i>VIII onces.</i>
<i>Blanc de Baleine.</i>	<i>III onces.</i>
<i>Onguent rofat.</i>	<i>II once.</i>
<i>Onguent de céruse.</i>	<i>I once.</i>

On fait fondre le tout ensemble , en y ajoutant un peu d'huile d'amandes douces , si l'emplâtre paroïssoit trop ferme. On y trempe des morceaux de toile , & on en fait des bougies de la maniere qu'on vient de l'expliquer.

M. de la Faye , dans ses principes , dernière édition , donne , à quelque léger changement près , la même formule de la première espece de bougies qu'on soupçonne être celles de M. Daran. J'ai fait moi-même , dans le commencement que M. Daran est venu s'établir à Paris , la même composition de bougies. Un Chirurgien ; venu de Montpellier , l'avoit communiquée à M. Petit , assurant qu'il tenoit cette composition de la même personne qui l'avoit donnée à M. Daran. Or il est vraisemblable que le soupçon qu'on a eu que les bougies en question & celles de M. Daran sont les mêmes , n'est fondé que sur l'affertion du Chirurgien de Montpellier ; ce qui rend cette opinion très-incertaine.

Mais , quoi qu'il en soit ; l'expérience a appris que les bougies de M. Daran n'ont pas une propriété exclusive pour guérir la strangurie vénérienne. M. André , Maître en Chirurgie à Versailles , est un des premiers qui en a composé d'analogues aux siennes ; mais un vil intérêt lui sug-

géra d'en faire un mystere comme lui , & de distribuer dans le public des affiches en forme de recueil d'observations , où il ose élever ses bougies au-dessus de toutes celles dont on se sert aujourd'hui.

M. Goulard , habile Chirurgien de Montpellier , dont j'ai parlé ci-devant , a employé aussi , avec le plus grand succès , de bougies fondantes & suppuratives. Mais persuadé , comme il le dit lui-même , qu'il y auroit de l'inhumanité de refuser à ses semblables les secours que les talents , l'expérience , ou le hasard découvrent , il a publié la composition de son remede , en le communiquant à l'Académie Royale de Chirurgie & à la Société Royale des Sciences de Montpellier.

Prenez autant de livres de litharge d'or que de pintes de vinaigre ; faites bouillir le tout ensemble dans une chaudiere pendant une heure ou cinq quarts d'heure , en remuant toujours avec une spatule de bois ; ôtez ensuite la chaudiere du feu , laissez refroidir la matiere ; vuidez la liqueur qui surnagera sur le marc , & gardez-la dans un flacon pour vous en servir au besoin.

M. Goulard dit que pour faire des bougies propres à fondre les embarras de l'uretre , & à arrêter les anciennes gonorrhées , on mettra sur chaque livre de cire demi-once de la liqueur ci-dessus , en remuant toujours ; & que lorsque le mélange fera bien fait , on y trempera des lambeaux de toile fine. On pourra avoir des bougies ou plus fortes ou plus foibles , en augmentant ou en diminuant la quantité de la liqueur sur chaque livre de cire. Il est bon encore dans certains cas de délicatesse ou de sensibilité du canal , d'avoir des bougies simples , sans autre mélange que ce-

lui de quatre onces de graisse de bouc , ou de jeune mouton , sur deux onces de cire : avec ces bougies , ajoute M. Goulard , dont on peut faire usage en commençant le traitement des malades , on accoutume le conduit de l'uretère à l'impression des bougies composées.

Dans le cas de carnosités anciennes , & à l'occasion des fistules au périnée , M. Goulard dit qu'il faut prendre quatre onces de cire , la faire fondre dans un poëlon , & y ajouter une once de la liqueur , en remuant doucement & sur un petit feu ; lorsque le mélange est fait , on y trempe seulement le bout des bougies simples , ou composées avec la demi-once de liqueur sur une livre de cire , & on roule ensuite la bougie : l'Auteur dit que ce moyen abrège beaucoup la guérison.

M. Sharp dans l'Ouvrage que j'ai cité , donne la formule suivante , dont il a vu de très-bons effets.

*Prenez du Diachylon fait avec la
paix de Bourgogne. . . II onces.
Mercure crud. I once.
Antimoine crud porph. . . demi-once.*

Le mercure , ajoute-t-il , soit qu'on le divise avec du baume de soufre , ou avec du miel , ne doit être mêlé dans l'emplâtre qu'au moment que l'on fait les bougies ; & l'emplâtre ne doit pas être alors trop chaud , de peur que par la chaleur le mercure ne se sépare du corps où il a été divisé , & ne tombe au fond du vaisseau en petites boules.

Parmi ces différentes formules , j'ai adopté celle qui est décrite par Riviere. Mais comme j'ai cru retirer plus d'avantage de l'onguent , en lui don-

nant une consistance propre à en faire des bougies , voici comme je le compose :

Huile rosat I livre.

Céruse de Vénise . . . IV onces.

Litharge d'or. IV onces.

Faites cuire le tout ensemble , en y ajoutant une suffisante quantité d'eau , & en remuant continuellement avec une spatule de bois , jusqu'à ce que la composition ait acquis une consistance convenable ; alors retirez-la du feu , faites-y fondre quatre onces de cire ; & lorsqu'elle sera un peu refroidie , mêlez-y un gros de camphre dissous dans un peu d'huile , & les drogues suivantes mises en poudre :

Tuthie préparée. demi-once.

Antimoine porphorisé. . . . I once & demie.

Opium.

Mastic.

Encens mâle.

Aloès hépatique

} de chacun II scrupules.

La maniere d'agir des bougies.

Les différentes bougies dont je viens de rapporter les formules , opèrent sur le canal de l'uretère différents effets qu'il est important de connoître , pour saisir avec plus de précision les indications qu'il faut suivre dans le traitement des gonorrhées anciennes & opiniâtres , & de la strangurie vénérienne.

L'intérieur du canal de l'uretère est un tissu membraneux extrêmement sensible. Les urines , quoique chargées de sel , ne sont dans l'état na-

turel aucune impression sur cette membrane, parce qu'elle est accoutumée à leur contact ; mais si elle est touchée par quelque corps étranger, ou si elle subit l'action de quelque sel d'une autre nature que les sels urineux, elle est irritée jusqu'à la douleur.

L'irritation de la membrane interne de l'uretre produit plusieurs effets : le premier est de solliciter une plus grande excrétion de toutes les humeurs qui se déchargent dans le canal. C'est ainsi que si la langue ou les autres parties de la bouche subissent l'impression des acides, ou de quelque autre stimulant, la salive coule avec abondance : de même, si la conjonctive est irritée par quelque cause que ce soit, les larmes inondent le globe de l'œil, & coulent abondamment sur les joues, &c.

Un autre effet de l'irritation du canal de l'uretre, est d'y exciter d'abord une phlogose, & ensuite une inflammation, qui sera suivie de suppuration, si l'irritation continue est augmentée jusqu'à un certain point.

Mais tous les corps étrangers, appliqués sur la membrane interne de l'uretre, ne sont pas également capables de produire les mêmes effets. Les sondes de métal, comme d'argent, de plomb, d'acier, lorsqu'elles sont bien polies, n'excitent qu'une légère sensation. Les bougies simples, c'est-à-dire, celles qui sont composées avec une substance insipide, comme la cire, ne sont presque pas plus d'impression sur le canal que les sondes de métal. Mais les bougies dans la composition desquelles il entre des drogues âcres & stimulantes, produisent les effets dont je viens de parler, avec plus ou moins de promptitude & de

violence, suivant que ces drogues sont plus ou moins actives. Ainsi on peut imaginer & inventer autant d'especes de bougies, différentes entre elles par rapport à leur activité, qu'il y a de différents degrés de force dans les drogues qui les composent, depuis la cire jusqu'aux cathérétiques.

C'est donc en sollicitant une plus grande excrétion de toutes les humeurs qui se déchargent dans l'uretre, en excitant dans l'intérieur de ce canal une phlogose & une inflammation qui ne passe pas certaines bornes, & en y établissant une suppuration louable, que les bougies guérissent les anciennes gonorrhées & la strangurie.

En effet, lorsqu'une gonorrhée est entretenue par les callosités ou les fongosités des ulceres de l'intérieur de l'uretre, les bougies, en excitant une inflammation & une suppuration abondante, fondent & détruisent les excroissances ou les duretés, & disposent par-là les ulceres à se cicatrifer. Quelquefois le vice local qui entretient la gonorrhée ne réside pas dans l'intérieur du canal, mais dans quelqu'une des glandes séminaires qui sont le siege de la maladie: dans ce cas les bougies ont moins d'efficacité que dans le précédent, parce qu'elles ne peuvent pas être appliquées sur le mal même: mais cependant on vient quelquefois à bout de guérir ces gonorrhées par leur moyen, parce que l'abondante excrétion des humeurs qu'elles procurent, & la suppuration qu'elles excitent dans le canal, dissipent l'engorgement qui entretenoit l'écoulement.

Lorsqu'une gonorrhée a été supprimée, & que le germe de la maladie reste fixé dans quelqu'une des glandes voisines du canal, les bougies sont

capables par leur activité de renouveler l'écoulement, & d'évacuer par ce moyen le reste du virus, qui auroit passé tôt ou tard dans la masse du sang, & auroit causé des ravages.

Les bougies composées d'une substance insipide, ou les sondes de métal, peuvent par leur volume lever pour un temps certains obstacles qui s'opposent au libre cours des urines. Lorsque, par exemple, la cause de la strangurie consiste dans la contraction d'une portion de l'uretère, ou dans le gonflement variqueux de son tissu (si on peut admettre cette cause) la présence d'une bougie ou d'une sonde, en effaçant ce gonflement, ou en écartant les fibres contractées, rend le passage des urines plus libre; mais lorsque le canal reste pendant un certain temps sans être dilaté par la présence de ces corps étrangers, le plus souvent le gonflement ou la contraction de l'uretère reviennent, & ferment de nouveau le passage aux urines. Or, dans le même cas les bougies suppuratives agissent plus efficacement; car non-seulement elles dilatent l'uretère par leur présence, mais encore, en excitant une inflammation & une suppuration dans l'intérieur du canal, elles peuvent relâcher les fibres contractées, ou rétablir le ressort de la partie du tissu spongieux qui se gonfloit.

Lorsque le cours des urines est gêné par le gonflement de la prostate, il est rare que les bougies puissent fondre cette glande par la voie de la résolution. Mais il arrive quelquefois que l'inflammation que les bougies excitent dans l'intérieur du canal, se communique à cette glande, & y forme un abcès, dont le pus se fait jour quelquefois au dehors par le périnée.

Enfin, l'effet le plus surprenant des bougies, est la guérison des fistules au périnée, compliquées de plusieurs sinus, de clapiers, & quelquefois d'un grand nombre d'ouvertures à la peau, par lesquelles l'urine sort comme d'un arrosoir. L'expérience prouve que les bougies remédient à tous ces désordres, & rétablissent le plus souvent les parties dans leur état naturel, sans qu'on soit obligé de pratiquer aucune opération. Ce sont de pareilles cures qui avoient donné une si grande réputation à la méthode de M. Daran : mais M. Petit connoissoit bien long-temps avant lui l'efficacité des bougies à cet égard. Je vais rapporter une de ses consultations fort ancienne, dans laquelle on verra de quelle maniere il concevoit que la guérison des fistules au périnée les plus compliquées, s'opéroit par le moyen des bougies.

Exposé de la maladie.

Un homme de vingt-huit ans avoit eu, six ans auparavant, une tumeur au périnée, qui suppura sans avoir été ouverte ni pansée par aucun Chirurgien : il en étoit resté deux fistules, par lesquelles les urines sortoient goutte à goutte lorsque le malade les rendoit. Le sinus de l'une de ces fistules avoit trois travers de doigt de longueur jusqu'à l'uretère ; celui de l'autre avoit environ deux travers de doigt. Il y avoit de plus une tumeur squirrheuse, qui s'étendoit depuis le fondement jusqu'aux bourses, ayant environ cinq travers de doigt de largeur. Le Chirurgien avoit tâché d'introduire dans l'uretère une sonde, qui étant arrêtée par la tumeur avoit pu aller jusqu'au sphincter de la vessie ; ce qui faisoit croire

que l'uretre étoit confondu dans le squirrhe , ou du moins qu'il étoit devenu squirrheux comme la tumeur.

Dans le commencement & dans les progrès de cette maladie , la personne n'avoit senti aucune altération dans sa fanté ; elle se portoit toujours parfaitement bien , quoiqu'elle remarquât des progrès assez considérables & assez prompts dans les callosités dont elle craignoit les suites : c'est pourquoi on prioit M. Petit de dire son sentiment sur cette indisposition. On lui demandoit s'il étoit d'avis qu'on entreprît cette cure ; comment il jugeoit qu'on devoit y procéder ; à quel régime il vouloit qu'on assujettît le malade devant , pendant & après l'opération.

R É P O N S E.

» L'abcès du périnée , qui s'ouvrit seul il y a
 » six ans , a eu le sort de presque tous ceux qui
 » ne sont point traités méthodiquement. Les
 » fistules lacrymales sont souvent les suites de
 » l'ægilops , que la crainte des malades ou la
 » timidité des Chirurgiens abandonnent aux em-
 » plâtres ; onguents , cataplasmes & autres re-
 » medes ; les fistules de l'anus sont pour la plu-
 » part les sinus ou les clapiers mal consolidés des
 » abcès qui sont survenus à cette partie , & qui
 » n'ont point été ouverts & traités méthodique-
 » ment. Il n'est pas surprenant que les gens qui
 » craignent la douleur , prennent le pari de vou-
 » loir être traités par cette méthode douce &
 » complaisante , parce que dans le grand nombre
 » de ceux qui ont ces maladies , on en voit guérir
 » quelques-uns en la suivant. Mais il n'est pas

» de même de l'abcès du périnée ; les plus habiles
 » Chirurgiens ont souvent beaucoup de peine
 » d'empêcher qu'il ne dégénere en fistule , même
 » en l'ouvrant suivant les regles de l'art ; ce qui
 » vient de ce que le tissu spongieux de l'uretre
 » s'enflamme & s'abcède aisément , & qu'il est
 » pénétré facilement par la matiere purulente ,
 » qui le perce jusques dans l'intérieur du canal.
 » La bonne pratique exige que ces fortes de tu-
 » meurs soient ouvertes de bonne heure , pour
 » éviter le désordre de la matiere ; car les per-
 » sonnes qui se servent des emplâtres ou cata-
 » plasmes , jusqu'à ce que l'abcès s'ouvre de lui-
 » même , donnent le temps au pus de corroder
 » profondément le canal ; & pour lors l'urine
 » qui se joint au pus , s'insinue dans le tissu grais-
 » seux , & y forme plusieurs sinus ou clapiers qui
 » s'étendent le long du périnée sous la peau des
 » fesses , sous celle des cuisses , du pubis , du scro-
 » tum. J'ai vu l'urine sortir par tous ces diffé-
 » rens endroits , & former un nombre prodigieux
 » de fistules accompagnées de durestés &
 » callosités. J'ai encore vu des pierres se former
 » dans ces sinus , parce que l'urine croupissante y
 » avoit déposé son sable & ses graviers. Enfin j'ai
 » ouvert plusieurs personnes qui sont mortes de
 » cette maladie ; & , quoiqu'il y eût un grand
 » nombre d'ouvertures fistuleuses à la peau , &
 » des clapiers dans le tissu graisseux , je n'ai
 » trouvé à l'uretre qu'une seule ouverture , à la-
 » quelle toutes les autres répondoient ; ce qui
 » m'a fait penser que , pour guérir toute fistule
 » extérieure , il suffisoit de guérir celle qui perce
 » l'uretre.

» Pour guérir cette maladie , je n'ai trouvé que

» deux moyens que j'ai mis quelquefois ensem-
 » ble en usage , & desquels je me suis aussi servi
 » séparément avec succès. Le premier consiste à
 » introduire une bougie dans le canal de l'ure-
 » tre ; & le second est d'ouvrir à l'extérieur les
 » sinus , & d'emporter les callosités , jusqu'à ce
 » qu'on ait trouvé l'ouverture unique qui perce
 » l'uretre.

» Quoiqu'il paroisse que le premier moyen ne
 » puisse point être mis en usage dans le malade en
 » question , par la difficulté qu'on a eue d'intro-
 » duire la sonde , il ne faut pourtant pas déses-
 » pérer de réussir. Pour y parvenir , on se servira
 » des bougies faites avec la cire , ou avec l'emplâ-
 » tre de Nuremberg , & on les poussera jusqu'à
 » l'obstacle , sans vouloir le forcer. Il y a des ma-
 » lades qui peuvent uriner sans qu'on leur ôte la
 » bougie ; & il y en a d'autres à qui il faut l'ôter ,
 » pour que l'urine passe. En continuant avec
 » persévérance l'usage de ce moyen , on gagne
 » peu-à-peu le chemin intérieur de l'uretre ;
 » quand on y est parvenu , on ajoute le magistère
 » de plomb à la composition des bougies , & on
 » augmente insensiblement leur grosseur , pour
 » rétablir le diamètre naturel du canal. Il résulte
 » deux bons effets de l'usage de ces bougies. Le
 » premier est que le passage des urines devient
 » plus libre par la voie naturelle , & que peu à
 » peu elles y passent entièrement ; de manière
 » que les parties externes n'en sont plus incom-
 » modées , que les duretés & callosités n'aug-
 » mentent point , qu'elles diminuent même , &
 » quelquefois qu'elles se dissipent tout-à-fait :
 » car il est bon de remarquer que ces callosités
 » ne sont produites & entretenues que par les

» fels des urines , qui pénètrent continuellement
 » ces parties.

» Le fecond avantage que l'on retire des bou-
 » gies , est la guérifon de l'ulcere qui perce l'u-
 » retre , lequel étant consolidé ne donne plus
 » passage aux urines qui inondoient le voifinage
 » du périnée & de l'anuf. On commencera donc
 » à tenter ce moyen ; & fi l'on s'apperçoit de
 » quelque changement avantageux , on le conti-
 » nuera jufqu'à la guérifon : mais s'il ne peut pas
 » fuffire , & fi fon efficacité ne fait que diminuer
 » le mal fans le guérir , on fera l'opération ainfi
 » qu'il a été marqué ci-deffus.

Remarques pratiques fur l'ufage des bougies.

Ce que je viens de dire fur les différentes efpeces de bougies , & fur leur maniere d'agir dans les anciennes gonorrhées , & dans la strangurie vénérienne , met à portée de faifir toutes les indications qu'il faut fuivre dans le traitement de ces maladies : il ne me refte donc plus qu'à ajouter quelques remarques pratiques , qui apprendront à remplir ces indications.

1^o. L'expérience n'a que trop fouvent prouvé que l'ufage des bougies dans la strangurie vénérienne eft infuffifant , fi on ne fait pas précéder les grands remedes. On doit confidérer que la gonorrhée qui a caufé la strangurie , au lieu d'avoir parcouru fucceffivement fes différens périodes , condition néceffaire pour préferver les malades de la vérole , a fubfifté pendant des années entieres , pendant lesquelles le virus a eu de fréquentes occafions de paffier dans la mafle du fang , foit par le mauvais régime du malade , foit par

par les remèdes contraires qu'on lui a administrés. D'ailleurs il paroît par ce que j'ai dit des causes de cette maladie, qu'elle est presque toujours l'effet consécutif de ce même virus; c'est pourquoi il n'est pas étonnant que la strangurie élude souvent l'effet des bougies, lorsqu'on ne prend pas la précaution dont je viens de parler.

M. Petit suivoit la pratique que je recommande, comme on va le voir dans la consultation suivante. Un particulier, âgé d'environ cinquante-cinq ans, qui avoit eu dans sa jeunesse une gonorrhée qui fut mal traitée, fut depuis sujet à de très-fréquentes rétentions d'urine, & il eut presque toujours un écoulement de matière un peu purulente de semence & de glaires. La difficulté d'uriner, qui succéda aux rétentions d'urine, augmenta par le rétrécissement du canal, mais sans douleur ni accident; ce qui engagea le malade à user de bougies très-douces, dont il s'étoit très-bien trouvé: mais ce n'étoit pas sans peine qu'il les avoit introduites, par les embarras qui se trouvoient dans le canal & plus haut. L'imprudencé qu'il eut d'en quitter tout d'un coup & entièrement l'usage, renouvela le rétrécissement de l'uretère, au point que l'urine ne sortoit pas plus gros qu'une aiguille à tricoter, sans darder, & toujours accompagnée de glaires, quelquefois de fables rouges, & souvent d'une matière gluante & verdâtre: malgré cela il ne ressentoit ni douleur ni cuisson en urinant, & il n'avoit ni suppression ni rétention d'urine. Mais, depuis environ six mois, cette difficulté avoit tellement augmenté, que le malade étoit obligé de presser & de s'efforcer pour rendre l'urine: à la vérité les efforts qu'il faisoit n'étoient pas dou-

loureux, mais ils le contraignoient de se présenter souvent à la selle. Depuis un mois cette difficulté étoit accompagnée de fréquentes envies d'uriner, & d'un écoulement d'urine le jour & la nuit, peu considérable jusqu'alors, mais assez cependant pour en faire craindre un plus abondant. Ce qui l'empêchoit de reprendre l'usage des bougies, c'étoit la crainte de retomber dans les accidents fâcheux qui lui étoient survenus lorsqu'il avoit voulu les essayer. On faisoit remarquer, dans le mémoire, que le malade avoit un tempérament délicat; qu'il avoit l'estomac foible; qu'il étoit sujet à des indigestions, & même à des dévoiements. Depuis moins d'un an, il lui étoit survenu tous les trois ou quatre mois quelques accès de fièvre très-violents, commençant par des frissons très-considérables & de grands accablèments. Ses urines dépofoient presque toujours un sédiment quelquefois rouge, tantôt briqueté, & par intervalles blafard. Il paroissoit aussi qu'il s'étoit formé, à ce qu'on disoit, quelques carnosités, & que le sphincter de la vessie avoit perdu de son ressort. Avant ces accès de fièvre réitérés, le malade étoit depuis plusieurs années sujet à des fièvres intermittentes au printemps & en automne. Dans les premières années qu'il avoit été ataqué de la rétention d'urine, on n'avoit jamais pu lui introduire la sonde; mais lorsqu'il eut fait usage des bougies, on la lui introduisit une fois ou deux sans avoir rien trouvé dans la vessie.

R É P O N S E.

» Aucune bougie, de quelque espèce qu'elle
 » soit, ne peut parfaitement guérir le malade,

» s'il ne passe préalablement par les remèdes. Il
 » y a tout lieu en effet de soupçonner que cette
 » ancienne gonorrhée n'a été qu'imparfaitement
 » guérie, & qu'il en est resté un levain véroli-
 » que, qui a produit petit à petit les accidents
 » dont le malade est attaqué, & qui a rendu
 » inutiles tous les moyens qu'on a employés
 » pour y remédier. Ainsi mon avis est que le ma-
 » lade soit bien préparé par les saignées, les pur-
 » gations & les bains domestiques ; & qu'ensuite
 » on lui administre le mercure avec toutes les
 » précautions que sa maladie & son tempéra-
 » ment exigent ; & pendant le traitement on in-
 » troduira dans l'uretre des bougies simples, d'a-
 » bord petites, ensuite un peu plus grosses, &
 » par gradation jusqu'à une grosseur raisonna-
 » ble ; & le malade en fera usage aussi long-
 » temps qu'il sera nécessaire pour rétablir le ca-
 » nal de l'uretre dans son état naturel ».

2°. On ne doit jamais commencer l'usage des
 bougies par celles qui sont trop actives : il faut
 suivre en cela le précepte de M. Goulard, qui
 recommande de commencer par des bougies sim-
 ples, avant d'en venir aux composées. Pour me
 conformer à ce précepte, je commence par des
 bougies faites avec de la cire vierge & un peu de
 colophane, pour leur donner plus de fermeté ;
 ensuite je viens aux bougies suppuratives, & par
 ce moyen j'établis par gradation une suppuration
 abondante, & j'évite les accidents qu'une inflam-
 mation trop vive & trop subite pourroit causer, si
 on se servoit dès le premier abord de bougies
 trop irritantes.

3°. Par la même raison, dans le commence-
 ment qu'on emploie les bougies suppuratives, il

ne faut pas les laisser long-temps dans l'uretre ; on peut commencer par les laisser un quart-d'heure , ensuite une demi-heure ; & en augmentant ainsi peu-à-peu le temps de leur séjour , on accoutume insensiblement la membrane interne du canal au contact de ces bougies , & l'on évite par-là des douleurs trop vives qui pourroient attirer une inflammation dangereuse.

4°. Il faut commencer par les bougies les plus petites , & aller ensuite par gradation à de plus grosses : mais lorsqu'on rencontre une forte résistance , il ne faut point s'obstiner à la vaincre en poussant trop violemment la bougie ; car l'irritation , & peut-être le déchirement que ces efforts causeroient , pourroit attirer une inflammation qui augmenteroit le mal. Il vaut mieux dans ce cas ne pousser la bougie que jusqu'à l'obstacle , & la laisser dans cet endroit pendant un certain temps. En répétant souvent cette manœuvre , & en tentant légèrement de pénétrer plus loin , on s'apperçoit bientôt qu'on gagne peu-à-peu du chemin , & l'on parvient ainsi à franchir l'obstacle sans violence.

5°. Lorsqu'on a obtenu la liberté du canal , si les bougies dont on se sert sont trop solides & trop fermes , elles sont arrêtées au-delà du verumontanum , parce qu'elles ne sont pas assez flexibles pour se prêter à la courbure du canal qui commence dans cet endroit ; ce n'est qu'après que la chaleur du lieu les a ramollies qu'on peut les faire pénétrer jusques dans la vessie.

6°. Lorsque la strangurie est causée par la glande prostate devenue squirrheuse , on trouve souvent une difficulté opiniâtre à rétablir la liberté du cours des urines , malgré qu'on ait passé

régulièrement les malades par les remèdes, & qu'on fasse usage des bougies qu'on a éprouvé être les plus efficaces : c'est dans ce cas qu'on est quelquefois obligé d'en venir à l'opération dont je parlerai ci-après, à moins que par un événement favorable la prostate ne vienne à s'abcéder.

7°. Si la strangurie vénérienne est accompagnée d'une tumeur au périnée, comme cela arrive quelquefois, il faut y mettre des cataplasmes faits avec la mie de pain & la farine de graine de lin. Ordinairement ces tumeurs viennent par ce moyen à suppuration; mais il ne faut point attendre que la matière se fasse jour elle-même en perçant la peau; il faut l'ouvrir avec l'instrument tranchant lorsque la plus grande partie de la tumeur est fondue en pus: & quoiqu'à l'ouverture on ne trouve point l'uretre percé, il ne faut point s'étonner s'il s'y fait, quelques jours après, un trou qui donne passage aux urines: cela arrive très-communément. Dans ce cas on panse méthodiquement l'ulcère extérieur, & l'on tient toujours une bougie dans le canal. M. Daran a inventé une bougie creuse & flexible, qui est très-utile dans cette circonstance, parce qu'elle donne passage aux urines toutes les fois qu'elles se présentent pour sortir, sans qu'on soit obligé de l'ôter. On trouve la description de cet instrument à la fin de son Traité de la gonorrhée virulente.

8°. Les bougies ne viennent pas toujours à bout de fondre parfaitement les callosités des fistules au périnée: alors, après avoir préparé le malade par les remèdes généraux, il faut en venir à l'opération indiquée dans la consultation de M. Petit, que j'ai rapportée ci-dessus. Cette opération consiste à emporter autant de callosités qu'il

fera possible , sans faire un trop grand délabrement , & de faire suppurer celles qui restent.

9°. Enfin , on n'est quelquefois appelé auprès des malades , que lorsqu'une rétention totale d'urine cause les accidents les plus urgents. Si dans ce cas il étoit impossible d'introduire une sonde ou une bougie dans la vessie , & si plusieurs saignées copieuses , faites de proche en proche , les fomentations émollientes & les demi-bains , ne relâchoient pas bientôt les parties , pour donner passage aux urines , il faudroit se hâter d'en venir à l'opération pour sauver la vie du malade , qui est dans le plus grand danger. M. Petit préféroit toujours , dans ce cas , de faire l'opération qu'on nomme la boutonniere , & qui se pratique comme l'opération de la taille par le grand appareil ; parce que l'incision qu'on pousse aussi près du col de la vessie qu'il est possible , & qui anticipe sur la glande prostate , dont le gonflement squirrheux est le plus souvent la cause de ces rétentions , donne une plèine liberté aux urines de couler , & met à portée en même-temps de détruire l'obstacle qui les retenoit.



C H A P I T R E V.

*Des Chancre & des Bubons vénériens.**La cause des Chancres.*

QUE ce soit un effet du hafard , ou de la difpofition des parties , ou des humeurs ; le même virus , qui produit une gonorrhée dans les uns , fait naître des chancres & des bubons dans les autres. Les chancres fe manifeflent ordinairement les premiers ; & les bubons furviennent peu de temps après : quelquefois les chancres ne font point accompagnés de bubons ; & quelquefois ceux-ci fuccèdent à un commerce impur , fans avoir été précédés par les chancres , ou bien ils ne fe déclarent que long-temps après que ces derniers ont paru.

Les chancres peuvent naître fur toutes les parties du corps qui ne font point couvertes d'une peau denfe & épaffe , comme la langue , les levres , l'intérieur des joues , les gencives , les mamelons , les bords de l'anuf , le gland & la face interne du prépuce dans les hommes ; & les différentes parties de la vulve dans les femmes. Il fuffira de parler ici des chancres qui attaquent les parties de la génération de l'homme , parce qu'on peut rapporter aux autres tout ce que nous en dirons.

La première impreflion du virus qui produit les chancres , fe manifefte par une rougeur & une démangeaifon fur le gland , ou à la face interne

du prépuce. Cette démangeaison se change bientôt en une douleur cuisante , & ensuite l'épiderme , qui s'enleve dans une étendue plus ou moins grande , forme un ulcere qui rend une sérosité âcre & brûlante. Quelquefois le chancre commence par un petit tubercule dur , lequel venant à s'enflammer & s'ouvrir , forme un ulcere plus ou moins grand , & des callosités plus ou moins profondes.

Leurs différences.

On distingue les chancres en benins & en malins. Les premiers sont superficiels & petits ; ils ne causent presque point de douleur , & en les pansant avec des remèdes convenables , ils guérissent en peu de jours. Quant aux chancres malins , on en reconnoît de trois especes ; ceux qui sont profonds , durs & calleux ; ceux qui sont accompagnés de gangrene ; & ceux sur lesquels il s'élève des excroissances fongueuses & calleuses , & qui semblent tenir du caractère du cancer.

Les chancres profonds & accompagnés de callosités sont quelquefois couverts d'une espece d'escarre , qui est produite par la grande acrimonie de l'humeur morbifique qui a cautérisé le tissu de la partie. D'autres fois la surface de ces ulcères est livide & jaunâtre , tandis que les environs sont rouges & enflammés. Enfin quelquefois ces chancres ne rendent aucune matière , ou s'ils en rendent , c'est une sanie tenue & extrêmement âcre , & quelquefois du sang.

Le venin qui produit les chancres est quelquefois si exalté , si subtil , si pénétrant , que non-seulement il produit une escarre gangreneuse sur le gland ou sur le prépuce , mais encore

qu'il porte la mortification dans l'intérieur de la verge en très-peu de temps : aussi a-t-on vu quelquefois la verge tomber en pourriture , & se séparer même du corps , cinq ou six jours après avoir été attaquée d'un de ces chancres malins. Mais plus souvent la gangrene survient aux chancres lorsqu'il se déclare un phimosis ou un paraphimosis qui étrangle la partie , comme je dirai dans un moment.

Enfin , il y a des chancres qui occupent tout le gland , & auxquels il survient des excroissances fongueuses : le malade sent des douleurs insupportables ; la partie se gonfle extraordinairement. Dans cet état le gland paroît totalement détruit , & la verge représente alors un chou-fleur applati & collé contre le pubis.

Les accidents qui surviennent aux Chancres.

L'inflammation qui survient aux chancres est ; toutes choses égales d'ailleurs , plus fâcheuse dans les hommes que dans les femmes par la structure de la verge. Cette inflammation , en rétrécissant le prépuce , ou en gonflant le gland , produit le phimosis ou le paraphimosis ; c'est-à-dire , que le prépuce forme une espece de bourrelet à l'extrémité du gland , qui empêche de le découvrir ; c'est le phimosis : ou une ligature à sa racine , qui l'étrangle ; c'est le paraphimosis.

Les accidents qui résultent du phimosis , sont beaucoup moins dangereux que ceux qui sont causés par le paraphimosis. Dans le premier cas , la circulation se trouve moins gênée dans les vaisseaux ; & à moins que le gonflement du gland ne soit excessif , le plus souvent le seul inconvénient

de cette circonstance consiste dans ce que les chancres se trouvent cachés, & ne peuvent être pansés à découvert. Mais le paraphimosis a des suites bien plus fâcheuses. Comme dans ce cas le prépuce étrangle le gland à sa racine, la circulation est interceptée à cette partie, & celle-ci tombe en gangrene, si on n'y apporte pas un secours prompt & efficace. Il peut encore arriver un accident fâcheux par l'étranglement du gland dans le paraphimosis; c'est que la ligature formée par le prépuce comprime quelquefois le canal de l'uretère, au point d'intercepter le cours des urines.

L'inflammation du prépuce qui a produit le phimosis ou le paraphimosis, se termine quelquefois par la gangrene; & dans ce cas, c'est la pourriture qui fait cesser l'accident, c'est-à-dire, la compression ou l'étranglement du gland. Mais d'autres fois le prépuce devient dur & squirrueux, au point que sa substance acquiert une solidité inflexible.

Des Bubons.

Peu de temps après que les chancres se sont manifestés sur les différentes parties qui ont été désignées, il survient souvent un bubon aux glandes conglobées les plus voisines: ce bubon est nommé primitif, pour le distinguer de celui qu'on nomme consécutif, qui ne se déclare que long-temps après, ou qui survient dans des parties éloignées du lieu que les chancres occupent. Je ne ferai mention ici que du bubon de la première espèce, parce que l'autre doit être regardé comme un symptôme de la vérole confirmée.

Le Bubon primitif naît le plus souvent avec le

caractère de l'inflammation : mais comme les glandes lymphatiques sont naturellement peu disposées à s'enflammer vivement , les progrès de cette inflammation sont ordinairement plus lents , & les symptômes qui l'accompagnent moins marqués que dans les autres phlegmons. Au reste , le bubon est susceptible des mêmes terminaisons que les autres tumeurs inflammatoires. Il se résout quelquefois ; il peut devenir squirrheux & cancéreux ; il se termine par gangrene ou par délitescence ; mais le plus souvent il suppure.

Le pronostic des Chancres & des Bubons.

Le virus qui produit les chancres n'est point d'une nature différente de celui qui produit la gonorrhée ; mais par la disposition du lieu qu'il occupe , & par la suppuration qui est différente dans ces deux maladies , il arrive que la vérole succède presque toujours aux chancres , tandis qu'il est beaucoup plus rare qu'elle soit la suite d'une gonorrhée. Dans cette dernière maladie , le virus est fixé dans des parties glanduleuses où la communication avec les autres humeurs qui circulent dans le corps , lui est presque entièrement interdite ; au lieu que dans les chancres cette communication lui est plus facile par les vaisseaux qui sont ouverts à la surface de l'ulcère , & qui peuvent le charrier aisément dans la masse du sang. Dans la gonorrhée la suppuration abondante & non interrompue entraîne le virus au dehors , & dépure les humeurs qui avoient été infestées ; tandis que dans les chancres cette suppuration est trop légère & d'un trop mauvais caractère pour opérer cet effet salutaire.

Mais , suivant le même principe , lorsqu'il survient aux chancres un bubon dans les glandes les plus voisines , qui se termine par une suppuration louable & abondante , le danger de la vérole doit être moins grand ; car on doit regarder ce bubon comme une tumeur critique où la plus grande partie du virus se dépose ; & la suppuration de la tumeur , entraînant ensuite le virus au dehors , le dérobe à la masse du sang : aussi observe-t-on communément que la vérole succede beaucoup plus rarement aux chancres accompagnés d'un bubon primitif qui a bien suppuré , qu'aux chancres qui sont seuls ; & que même ces derniers sont beaucoup plus malins que les autres.

Mais on conçoit , sans doute , qu'on ne doit pas penser de même d'un bubon consécutif , c'est-à-dire , de celui qui survient dans une partie éloignée du lieu que le chancre occupe , ou de celui qui se manifeste long-temps après que le virus a passé dans la masse du sang ; parce que , dans ce cas , le dépôt qui se fait dans la glande doit être regardé plutôt comme un symptôme de la maladie , que comme une crise qui tend à dépurer la masse du sang.

On pourroit demander si une gonorrhée , qui accompagneroit un chancre , peut diminuer le danger de la vérole ; car il sembleroit que la suppuration de la gonorrhée pourroit fournir une voie par laquelle le virus seroit entraîné au dehors. Je réponds qu'on ne doit pas compter sur l'écoulement de la gonorrhée pour détourner la vérole qui est la suite des chancres ; parce que les lieux que les chancres occupent , n'ont de communication immédiate qu'avec les glandes des

aines , par les vaisseaux lymphatiques , qui portent la lymphe du gland & du prépuce à ces glandes ; au lieu que le virus ne pourroit arriver aux glandes ou réservoirs féminaires , qui sont le siege de la gonorrhée , que par la voie de la circulation ; ce qui , loin d'empêcher que la masse du sang n'en fût infectée , seroit une preuve qu'elle l'est.

M. Vandermonde , dans sa critique de l'Essai sur les Maladies Vénériennes , a donné , au sujet du pronostic des chancres & de la gonorrhée , la preuve la plus évidente du peu de connoissance qu'il avoit de ces maladies. » Dans le second chapitre , dit-il , il s'agit des chancres & des bubons vénériens. M. Fabre prétend ici que la vérole succède presque toujours aux chancres , » tandis qu'il est beaucoup plus rare qu'elle soit la suite d'une gonorrhée ; parce que , dit-il , » dans la gonorrhée le virus est plus séparé de la circulation que dans les chancres , & qu'elle » dépure les humeurs infectées , en produisant un écoulement au dehors. Nous avons de la peine , ajoute-t-il , à nous persuader que cette » règle soit aussi sûre que le prétend l'Auteur ».

Douter que la vérole succède moins souvent à la gonorrhée qu'aux chancres , c'est avoir bien peu d'expérience dans la pratique de ces maladies , & c'est même avoir négligé de s'instruire par la lecture des bons livres : car en consultant l'Ouvrage de M. Astruc (1) , on apprend que jamais la gonorrhée ne cause la vérole , pourvu que la liqueur séminale , infectée du virus , coule

(1) Traité des Maladies Vénériennes , Liv. III. Chap. 1.

abondamment , parce que de cette façon le virus est évacué. Et dans un autre endroit (1) le même Auteur dit , que tous les chancres , même ceux qui semblent les plus benins , doivent être regardés , ou comme des signes d'une vérole actuelle , ou comme des avants-coueurs d'une vérole future ; qu'ils marquent une vérole actuelle , quand ils paroissent fans qu'il y ait eu de commerce suspect ; parce qu'ils font alors nécessairement l'effet du virus caché : qu'ils annoncent une vérole future , quand ils sont produits immédiatement par un commerce impur , parce qu'ils font une preuve que le virus a pénétré dans le sang ; & que ce virus étant une fois reçu dans le sang , & n'étant pas suffisamment évacué par la trop petite quantité du pus que rendent les chancres , il doit causer enfin tôt ou tard la vérole.

La cure des Chancres , considérés comme symptômes de vérole.

C'est d'après les réflexions que je viens de faire sur le pronostic des chancres & des bubons , qu'on doit régler le traitement général qui leur convient, Il résulte de ces réflexions ; que lorsque les chancres sont seuls , on ne peut prévenir avec sûreté les effets consécutifs du virus , que par le traitement complet qui convient à la vérole ; & que s'ils sont accompagnés d'un bubon primitif qui suppure abondamment , on peut se contenter d'une méthode plus douce & moins régulière. En effet , dans ce dernier cas la nature contribuant de son côté , à détruire le virus , en lui fournissant

(1) Traité des Maladies Vénériennes , Liv. III , chap. 1.

une issue presque aussi immédiate que dans la gonorrhée pour être évacué au dehors, il est certain que la masse du sang en est moins ou point du tout infectée : du moins l'expérience prouve qu'on peut employer ici avec quelque confiance le traitement par extinction, c'est-à-dire, celui où l'on administre le mercure avec un tel ménagement, qu'il ne procure aucune évacuation sensible, & qu'il n'empêche point les malades de sortir & de vaquer à leurs affaires, lorsque la saison le permet.

Dans ce traitement j'emploie ordinairement les frictions mercurielles, & je fais précéder quelques remèdes généraux, comme saignées, purgatifs, bains domestiques, bouillons rafraîchissants, &c. Le malade ainsi préparé, on donne les frictions de trois jours l'un, avec deux gros d'onguent fait à la moitié. Je ferai ici en passant une remarque, à laquelle je donnerai plus d'étendue dans un autre chapitre; c'est qu'il est inutile, dans ce traitement, de prendre beaucoup de précautions pour éviter la salivation lorsque les malades ont la liberté de sortir & de manger à leur coutume: car, soit que le mouvement de l'exercice ou le grand air détournent le flux de bouche soit que le mercure sorte du corps, & s'évapore plus aisément par les mêmes causes, il est certain que ces malades sont moins susceptibles de saliver que ceux qui gardent la chambre, & qui observent une diète convenable.

Cependant il n'est point sans exemple, que, malgré ces circonstances, le flux de bouche ne se déclare, & même avec violence. Or, si cela arrivoit dans le traitement dont je parle, il faudroit suivre cette évacuation puisqu'elle se trouveroit

établie , & conduire le malade de la maniere qu'il sera dit , lorsque je parlerai du traitement par la salivation.

On donne ainsi , de trois jours l'un , comme je l'ai dit plus haut , sept ou huit frictions , ayant soin en même-temps de tenir le ventre libre par des lavemens répétés tous les jours ; ensuite on purge le malade avec un minoratif ; le lendemain on lui donne une friction , & le troisieme jour on le laisse reposer. On entremêle de cette maniere les purgatifs & les frictions jusqu'à la fin du traitement , qui doit être poussé jusqu'à douze ou treize frictions en tout.

Quoique je donne la préférence aux frictions mercurielles dans la circonstance en question , on peut cependant employer également quelques préparations mercurielles à prendre intérieurement , sur-tout dans le cas où un malade n'a pas la liberté de se faire administrer les frictions. Car , comme dans la cure d'un chancre accompagné d'un bubon , la nature détermine elle-même la crise qui doit détruire radicalement le virus , & que le mercure ne doit agir ici que comme auxiliaire , c'est-à-dire , comme un fondant qui concourt , avec la suppuration , à dégorger complètement les glandes des aines , chasser toutes les parties du virus qui pourroient rester nichées dans les vaisseaux tortueux qui composent ces glandes ; il est certain que les préparations mercurielles qu'on prend intérieurement , peuvent avoir assez d'efficacité pour remplir ces vues.

Mais , quoique le traitement que je viens d'indiquer suffise le plus souvent pour éviter la vérole dans le cas dont je parle , il ne faut point croire

croire que le contraire ne puisse arriver, malgré que le bubon se termine par une suppuration louable & abondante; parce qu'il y a une infinité de circonstances qui peuvent faire passer le virus dans le sang, pendant que le bubon suppure, comme cela arrive dans la gonorrhée; mais ces cas doivent être regardés comme une exception à la règle générale.

Lorsque les chancres sont seuls, j'ai dit qu'ils exigeoient le traitement complet qui convient à la vérole: c'est une règle qui regarde non-seulement les chancres malins, mais encore ceux qui sont les plus légers & les plus benins. Je rapporterai à ce sujet la réponse de M. Petit à un mémoire où on lui demandoit s'il y avoit quelque suite fâcheuse à craindre de quelques chancres qui avoient été pansés méthodiquement, & qui avoient disparu sans autre traitement que celui qu'on avoit fait pour le vice local.

» Quoiqu'on ait pensé méthodiquement les
 » chancres, dit M. Petit, dont M.... a été
 » attaqué, il n'est pas possible de le regarder
 » comme absolument guéri. Si un chancre léger
 » donne presque toujours la vérole, quoiqu'il
 » disparoisse en peu de jours, à plus forte rai-
 » son ceux qui ont un mauvais caractère, & qui
 » durent long-temps, peuvent la donner; parce
 » que le virus a eu plus de temps pour pénétrer
 » & infecter toute la masse du sang, & que les
 » remèdes qu'on emploie ordinairement pour
 » traiter ces chancres, sont toujours inférieurs à
 » la grandeur & à l'activité de la cause du mal.
 » On ne peut absolument surmonter cette cause
 » que par l'usage du spécifique, mais du spécifi-
 » que revêtu de toute sa force, lorsqu'il entre

» dans la masse du sang. Je parle du mercure en
 » friction , dont la vertu n'a point été altérée par
 » aucune préparation chymique , & qui , par
 » cette raison , est bien plus capable de détruire le
 » virus vénérien , que celui qui est réduit en pa-
 » nacée par le moyen des acides minéraux».

Mais il y a une observation importante à faire au sujet du temps qu'il fait traiter les malades pour les chancres ; c'est que si on administre le mercure avant que certains chancres soient guéris ou presque guéris , on court risque de manquer le malade. Dans ce cas le virus déposé dans la substance du gland ou du prépuce , n'a point encore passé dans la masse du sang ; & comme la vertu spécifique du mercure , dans la guérison de la vérole , consiste principalement à déterminer une crise par une évacuation quelconque qui dépure la masse des humeurs , il est certain que dans le cas dont il est question , l'effet du remède n'atteindra point à la cause du mal , c'est-à-dire , au virus qui est fixé dans la partie , & , par conséquent , qui n'est point à portée d'être entraîné au dehors par les évacuations que le mercure a établies. L'expérience en effet m'a appris qu'on manque souvent les malades pour les passer trop tôt par les remèdes , lorsqu'ils ont des chancres , & sur-tout lorsque ces chancres sont malins , & qu'ils ont des callosités profondes , & si difficiles à fondre , qu'ils ne se détergent & ne se cicatrisent qu'à la fin du traitement , & souvent quelque-temps après. Alors il est presque sûr que le malade n'est point guéri radicalement , parce que la guérison des chancres est postérieure à la crise que le mercure a déterminée , & parce que le virus , qui n'avoit point encore passé entièrement

dans la masse du fang, étoit hors de la sphere de l'action du mercure.

La cure des Chancres , considérés comme maladie locale.

En considérant les chancres comme maladie locale, il y en a de benins & légers qu'on n'a pas beaucoup de peine à guérir : en les pansant tous les jours avec le basilicum, dans lequel on aura mêlé un peu de précipité rouge, ils se cicatrisent aisément & en peu de temps.

Mais les chancres malins présentent plus de difficultés : ceux qui sont profonds & calleux sont peu disposés à suppurer. Dans ce cas il est dangereux, sur-tout dans le commencement, de tenter de fondre les callosités, & de procurer la suppuration par des remedes irritants, tels que le précipité rouge mêlé à grande dose avec le basilicum, ou bien la pierre infernale, ou la poudre de pierre à cautere, comme plusieurs Auteurs le conseillent : car ces topiques excitent le plus souvent une inflammation vive & caustique, qui rend le chancre encore plus malin & plus dangereux. Dans ce cas on ne doit insister que sur l'usage des émoullients, comme la décoction de racine de guimauve, dans laquelle on fait baigner souvent la partie affectée, & dont on imbibe ensuite des compresses qu'on y applique ; ou bien on y maintiendra un cataplasme fait avec lamie de pain & de la farine de graine de lin ; ou bien on se servira d'un digestif simple. Ces topiques relâchans déterminent peu-à-peu une suppuration louable, qui fond les callosités du chancre, & le dispose à se cicatrifer en le détergeant.

C'est dans ces especes de chancres sur-tout qu'on ne doit pas se hâter d'administrer les frictions mercurielles, comme je viens de le dire ci-devant ; parce que, comme la suppuration est lente à s'y établir, le mercure auroit déjà fait son effet avant que toutes les callosités fussent fondues : ce qui rendroit le traitement infructueux. Dans cette circonstance il faut donc attendre, avant d'employer le spécifique, que les topiques & les remedes généraux, & sur-tout les bains continués pendant long temps, aient établi une suppuration louable, & que l'ulcere se dispose à se cicatrifer.

Il y a des chancres qui se déclarent avec une inflammation si vive, & qui fait des progrès si rapides, que la partie tombe bientôt en gangrene. Quelquefois le Chirurgien n'est appelé que lorsque le mal est parvenu à ce degré fâcheux : dans ce cas, il n'y a point d'autre parti à prendre que de disposer le malade à passer par les grands remedes, & de traiter la partie malade avec les topiques & les autres moyens qui conviennent en pareils cas, c'est-à-dire, en retranchant ce qui est sphacelé, & en employant des médicaments antiseptiques capables d'arrêter les progrès de la pourriture. Mais si on est appelé avant que le mal soit parvenu au point dont je viens de parler, il faut se hâter de prévenir la perte de la verge, en faisant des saignées copieuses, en employant les topiques les plus relâchans, pour empêcher que l'inflammation, le gonflement & les étranglements de la partie ne parviennent à intercepter le cours des fluides, & à y éteindre le principe de la vie ; & enfin en faisant des scarifications ou des incisions plus ou moins profondes, suivant l'état du mal.

Les chancres malins de la dernière espèce dont j'ai fait mention ci-devant, sont ceux sur lesquels il s'éleve des excroissances fongueuses, & qui semblent tenir du caractère du cancer. Ces chancres ne sont pas moins dangereux que les précédents; les douleurs énormes qu'ils causent, réduisent les malades dans un marasme accompagné d'une fièvre lente qui menace leur vie. Fort souvent ces chancres n'acquierent ce caractère, que parce qu'on a insisté trop long-temps sur l'application des topiques irritants & corrosifs. Dans ce cas, on dissipe quelquefois le mal en prenant la route opposée, c'est-à-dire, en employant les émoullients, en saignant le malade plus ou moins suivant son état, en le mettant à une diète exacte, en lui faisant prendre les bains & des bouillons rafraîchissants, & en lui donnant de temps en temps quelque narcotique pour provoquer le sommeil.

Quelquefois le mal dépend de l'étranglement que forme le prépuce à la racine du gland: alors en débridant la partie, comme je le dirai dans un moment, on dissipe le danger dont le mal menaçoit. Mais en supposant que le chancre soit devenu tout-à-fait cancéreux, les moyens que je viens d'indiquer sont ordinairement infructueux: dans ce cas, il faut en venir au spécifique; mais comme l'épuisement du malade, les douleurs & la fièvre ne permettent pas d'exciter la salivation, par des raisons que je déduirai ailleurs, il faut donner les frictions de loin en loin, & à petites doses. Souvent les premières frictions appaisent les douleurs; ce qui marque que le mal cédera bientôt au remède: mais si au contraire le chancre cancéreux s'irrite de plus en plus, malgré l'ad-

ministration des frictions, il faut en venir à l'amputation de la partie.

La cure du Phimosis.

Lorsque les chancres qui attaquent le gland ou la face interne du prépuce, produisent le phimosis, il y a des Praticiens qui recommandent de fendre dès le premier abord cette partie, dans la vue de panser plus méthodiquement les chancres ainsi mis à découvert. Mais c'est une mauvaise pratique, qui ne fait que rendre la cure plus longue & plus difficile, sans compter la difformité honteuse qui reste à la partie toute la vie.

Il n'est jamais nécessaire d'en venir à l'opération, excepté dans quelques cas dont je parlerai ci-après. On ne risque rien de laisser les chancres cachés. On doit commencer le traitement de ces phimosis par des saignées plus ou moins répétées : on mettra le malade à un régime convenable, & à l'usage d'une tisane rafraîchissante. Pour éviter que la sanie que les chancres rendent, ne s'accumule & ne fasse impression sur les parties saines, on injecte plusieurs fois par jour, par l'ouverture du prépuce, de la décoction de racine de guimauve, par le moyen d'une petite seringue : on applique aussi sur la verge des cataplasmes émollients ; pendant ce temps-là on fait prendre les bains au malade, & ensuite on lui administre le mercure. Par cette méthode on procure une suppuration abondante, qui dissipe peu à peu le gonflement de la partie, & permet de découvrir le gland & le chancre : mais si le prépuce étoit naturellement si étroit, qu'on ne pût le retirer au delà du gland, on se contenteroit de prendre

les précautions nécessaires pour que la face interne du prépuce ne se collât point avec le gland à l'endroit du chancre. Ces précautions consistent à faire glisser de temps en temps le prépuce sur le gland, & à faire des injections entre ces parties avec quelque liqueur détersive, comme l'eau d'orge, le vin miellé, &c.

Il y a cependant des cas où l'on est obligé de pratiquer l'opération du phimosis ; c'est lorsque le gland est si gonflé, & le prépuce si tendu, que celui-ci tomberoit infailliblement en gangrene, si on ne le débridoit pas. Et la même opération est encore indispensable lorsque le gland & l'intérieur du prépuce sont couverts d'excroissances fongueuses, qui rendent une sanie putride. J'ai eu chez moi un malade qui avoit les parties que je viens de désigner, couvertes de poireaux ulcérés : le prépuce gonflé & naturellement étroit ne permettoit de découvrir que l'extrémité du gland. Je passai le malade par les remèdes, comptant que tout se rétabliroit dans l'état naturel, sans faire d'opération, lorsque le principe de la maladie seroit détruit ; mais les choses restèrent dans le même état après le traitement le plus régulier. Je tentai de détruire les excroissances avec de légers consomptifs, voulant toujours conserver les parties dans leur intégrité : mais ce fut en vain, les douleurs devinrent vives & lancinantes, & le gonflement augmentoit tous les jours. Ce fut alors que je me déterminai à faire l'opération du phimosis, craignant que le mal ne dégénéât en carcinome. Lorsque le gland fut entièrement mis à découvert, les douleurs cessèrent, & les excroissances fongueuses se desséchèrent & tombèrent par écailles ; ce qui me prouva que le mal n'étoit en-

tré tenu que par la sanie âcre qui suintoit de l'ulcération des excroissances ; laquelle séjournant vers la couronne du gland , malgré les injections fréquentes que je faisois pour l'entraîner au dehors , excitoit une irritation continuelle qui s'opposoit à la guérison. J'ai été consulté depuis pour un malade qui étoit dans le même cas ; après plusieurs traitements infructueux , les douleurs lancinantes devinrent nuit & jour si cruelles , qu'on étoit prêt à lui amputer la verge , croyant que le mal étoit dégénéré en un véritable carcinome : je conseillai de découvrir la partie affectée dans toute son étendue , par l'opération du phimosis ; ce qui détermina une guérison assez prompte.

La cure du Paraphimosis.

Enfin , de tous les accidents qui surviennent aux chancres , le paraphimosis est un des plus fâcheux , comme je l'ai déjà dit ; non-seulement parce que le gland est étranglé , mais encore parce que la ligature formée par le prépuce s'oppose quelquefois à la sortie des urines , par la compression qu'elle exerce sur le canal de l'uretère ; ce qui non-seulement est capable de faire tomber la verge en gangrene , mais encore de causer une rétention d'urine fâcheuse. On peut quelquefois prévenir ces accidents par des saignées répétées de proche en proche , & par les topiques relâchans ; mais si le gonflement & la tension des parties ne se disposent pas bientôt à diminuer , il faut en venir à l'opération , qui consiste à débrider avec un bistouri le prépuce qui forme l'étranglement.

Un Auteur que j'ai déjà cité , rapporte une observation où il paroît avoir commis la faute

d'avoir trop tardé à faire l'opération qui convenoit au malade qu'il traitoit. Ce malade avoit un chancre vénérien qui occupoit une portion considérable du gland & de la couronne, & qui s'avançoit sur l'extrémité des corps caverneux. Cet ulcere attira une inflammation qui donna lieu à un phimosis qui se changea bientôt en paraphimosis, le malade ayant voulu découvrir son gland de force. Cette violence augmenta l'inflammation, & avec elle l'étranglement du prépuce. Ce fut dans ces circonstances que le Chirurgien fut appelé : c'étoit-là sans doute l'instant de débrider la partie qui formoit l'étranglement. Par cette opération on auroit évité les suites fâcheuses de cette maladie; mais on s'en tint à l'application de quelque topique répercussif, & on en vint tout de suite aux frictions, dans la vue d'arrêter le progrès du mal. Cependant l'inflammation s'étendit bientôt du côté des corps caverneux; il s'y forma un dépôt gangréneux; & c'est après ce ravage qu'on se détermina à débrider le prépuce: mais il n'étoit plus temps, le mal continua ses progrès: on fut obligé de fendre toute la peau qui couvre la verge. Quelque-temps après il se forma dans l'aîne droite un vuide qui y avoit été creusé par l'acrimonie du pus, & qui obligea à faire de nouvelles incisions. Enfin le malade guérit, & on s'estima fort heureux d'avoir conservé le canal de l'uretre.

La cure des Bubons vénériens.

Il y a des Auteurs qui proposent deux méthodes différentes pour guérir le bubon vénérien. La première consiste à résoudre la tumeur par l'usage des purgatifs & des mercuriels, sans y appliquer des

maturatifs ; & la seconde tend à procurer la suppuration , en joignant l'application extérieure des maturatifs à l'usage intérieur des mercuriels. Mais ceux qui sont versés dans la pratique de la Chirurgie , savent que les différentes terminaisons d'une tumeur ne sont pas toujours à notre choix , & que l'art est bien plus subordonné à la nature. Il ne faut pas croire en effet que les topiques résolutifs ou maturatifs aient une vertu dominante pour procurer la résolution ou la suppuration : l'effet de ces remèdes est toujours relatif à la disposition de la tumeur ; c'est-à-dire , que dans un bubon qui tendra à la suppuration , les résolutifs hâteront souvent plutôt la formation du pus , qu'ils ne détermineront la résolution : de même que si la tumeur est disposée à se résoudre , les maturatifs appliqués sur cette tumeur favoriseront la résolution , au lieu de déterminer la suppuration.

Mais , quoi qu'il en soit , il est certain , comme je l'ai dit ci-devant , que la suppuration du bubon qui accompagne les chancres , est la terminaison la plus favorable pour prévenir les effets consécutifs du virus , & par conséquent la seule qu'on doive désirer & déterminer , s'il est possible. Il y a quelque-temps qu'un Etranger a lu à notre Académie un mémoire contre ce précepte. Les raisons qu'il rapportoit pour appuyer son sentiment , étoient que les bubons qui suppuoient étoient toujours suivis de quelque accident fâcheux & difficile à guérir , comme fistule , callosités , squirrhe , ulcère fardide , carcinome , &c. Et il ajoutoit que les grands remèdes (qu'il supposoit être également nécessaires lorsque le bubon suppure) détruisoient le virus qui étoit ren-

tré dans la masse du sang par la résolution de la tumeur ; & par conséquent que cette dernière terminaison étoit plus favorable que l'autre , puisqu'elle entraînoit après elle moins d'inconvénients. Telles sont aussi les raisons par lesquelles plusieurs Auteurs ont voulu prouver que la résolution du bubon étoit préférable. Pour réfuter ces raisons , il suffit de dire qu'indépendamment de la difficulté qu'on trouve le plus souvent à procurer la résolution d'une tumeur destinée par sa nature à suppurer , l'expérience prouve que la suppuration du bubon garantit le malade de la vérole , comme je l'ai déjà dit , par conséquent la question présente se réduit à savoir s'il est plus avantageux pour le malade que son bubon suppure sans être obligé de subir le traitement complet qui convient à la vérole , ou s'il vaut mieux qu'il passe par les remèdes , en lui épargnant les douleurs & les suites de la suppuration. Je crois qu'on ne fera jamais embarrassé dans le choix de ces deux moyens , & que les malades eux-mêmes préféreront toujours la suppuration du bubon au traitement de la vérole , qui est long , incommode , douloureux & dispendieux ; sur-tout étant bien assurés que cette suppuration n'entraîne après elle aucune suite fâcheuse , comme cela est véritablement ; car si l'Auteur étranger a vu ou éprouvé le contraire , c'est à dire , que le bubon suppuré dégénère en ulcère fardide , calleux , fistuleux , &c. c'est qu'on ne suivoit pas la pratique que je vais indiquer.

Pour favoriser la suppuration du bubon , on doit , dans le commencement , l'abandonner à lui-même pendant quelque-temps ; car les topiques relâchans ou stimulan's qu'on appliqueroit

sur la tumeur, dans sa naissance, pourroient déranger la suppuration, soit en affoiblissant le principe de l'inflammation, qui doit se développer, soit en communiquant trop tôt à cette inflammation un degré de violence contraire à la formation du pus.

Lorsque la tumeur sera parvenue d'elle-même à un certain point d'accroissement, que la couleur de la peau qui la couvre commencera à changer, & que les symptômes de l'inflammation seront plus décidés, on appliquera sur la partie quelque topique émollient, tel que le cataplasme que j'ai décrit plusieurs fois. Ce cataplasme : en relâchant le tissu de la glande engorgée, déterminera le sang à y affluer en plus grande quantité ; & par ce moyen le mouvement qui forme le pus acquerra d'autant plus de force que l'engorgement deviendra plus considérable.

Mais lorsque la suppuration a fait un certain progrès, comme ses causes s'affoiblissent par la rupture d'une partie des vaisseaux, elle resteroit incomplète si on n'employoit pas quelque remède gras & stimulant, capable de tenir tout le feu de l'inflammation concentré dans la tumeur en bouchant les pores de la peau, & d'augmenter en même-temps l'action des solides. L'emplâtre de diachylon gommé convient dans cette circonstance ; ou bien on enduira l'étendue de la tumeur avec du basilicum, & on appliquera par dessus le même cataplasme que ci-devant.

Il y a beaucoup de Praticiens qui recommandent d'ouvrir la tumeur de bonne heure, c'est-à-dire avant que le pus soit tout-à-fait formé : ils fondent la raison de cette pratique sur la crainte qu'ils ont que la matiere accumulée, quoiqu'elle

soit en petite quantité , ne reflue dans la masse du sang , & ne l'infecte. Mais c'est ici un de ces cas où l'Art voulant trop entreprendre , déränge la Nature dans sa marche ; car en ouvrant une telle tumeur , & sur-tout en l'ouvrant prématurément , on arrête les progrès de la suppuration , qui doit fondre toutes les duretés qui environnent le foyer de l'abcès , & qui , par son mouvement , détermine successivement toutes les humeurs viciées à se rassembler dans ce même foyer.

Je dirai plus ; l'expérience nous apprend que le bubon ouvert dans toute son étendue , quoiqu'il soit dans sa maturité , dégénere souvent en ulcere sordide , calleux & fistuleux. Cela arrive , non-seulement parce que la tumeur une fois ouverte , les duretés de sa base se fondent difficilement , comme je viens de le dire ; mais encore parce que les malades ne gardant point le lit dans cette maladie , l'action du marcher cause un frottement dans les bords de l'ulcere , qui les rend calleux , & s'oppose à leur dégorge-ment & leur réunion.

Je ne suis pas le seul qui ait fait cette observation. M. Goulard , dans l'Ouvrage déjà cité , fait les remarques suivantes sur les ulcères qui résultent de l'ouverture des bubons. » Ces ulcères , dit-il , sont quelquefois très-vilains ; les » bords en sont dentelés , rouges & tuméfiés ; » ils saignent facilement , & sont communément » fort sensibles. Le fond n'en est pas profond , » mais baveux , quelque chose que l'on fasse » pour détruire les mauvaises chairs. Ordinaire- » ment la matiere de la suppuration est glai- » reuse & peu corrosive ; cependant elle se fraie

» quelquefois des routes dans les parties voisines, &c.

C'est donc pour éviter ces suites fâcheuses du bubon suppuré qu'on doit se dispenser de l'ouvrir, autant qu'il est possible. C'étoit la pratique de M. Petit ; & je l'ai toujours suivie, sans avoir lieu de m'en repentir. Lorsque la tumeur est venue en maturité, je continue l'usage des émoulliens & des maturatifs ; j'attends que le pus se fasse jour lui-même en perçant la peau. Après la première évacuation de la matière, les douleurs s'appaissent ; quelquefois cinq ou six jours après elles se renouvellent, & il se fait un nouvel amas de pus, qui se fait jour par la première ouverture, ou par une nouvelle qui se forme : ces différents foyers ont lieu lorsqu'il y a plusieurs glandes engorgées dans la tumeur. Pendant ce temps-là je continue toujours l'application des mêmes topiques ; & insensiblement routes les duretés se fondent, & la tumeur se dégorge complètement. Enfin je termine la cure par l'application d'un emplâtre de Nuremberg, qui consolide les petites ouvertures qui s'étoient faites à la peau ; & de cette manière il ne reste point à la partie une cicatrice hideuse, qui est la trace déshonorante d'une maladie qu'il importe toujours de cacher ; ce qui contribue à fortifier les raisons que l'on a d'ailleurs de ne point ouvrir les bubons suppurés.

Je viens de parler du bubon qui parcourt, quoique lentement, les différents temps de l'inflammation, qui se termine ensuite par une suppuration louable, & qui parvient à sa guérison, sans qu'aucun accident en traverse la cure. Mais

tous n'ont pas une marche aussi régulière & aussi favorable ; il en est qui se terminent moins heureusement , soit par leur disposition particulière , soit par la mauvaise pratique de ceux qui les traitent.

Ordinairement l'inflammation du bubon vénérien ne fait pas des progrès fort rapides ; elle est même quelquefois si foible , qu'elle ne va pas jusqu'à déterminer la suppuration : il arrive alors que les fluides contenus dans la tumeur perdent peu-à-peu leur mouvement , & s'épaississent ; la douleur , la chaleur & tous les autres symptômes qui caractérisoient l'inflammation s'éteignent & se dissipent ; & la tumeur reste indolente & dure. Quelquefois le même accident arrive pour avoir appliqué , dans le commencement , des topiques trop chauds & trop stimulants , alors le mouvement violent que ces topiques excitent dans les solides , dissipe trop-tôt les particules les plus fluides des humeurs , & réduit celles-ci à une épaisseur qui tend insensiblement à l'induration. Mais , quelque cause qui détermine cet accident , l'ordre de la curation doit changer. Comme il n'y a plus lieu d'attendre une suppuration louable , qui devoit procurer l'évacuation du virus & garantir le malade de la vérole , il faut suppléer à cette crise , en administrant le grand remède dans toute son étendue.

Mais on pourroit mettre en question si , dans un bubon endurci , en déterminant la suppuration , contre la disposition de la tumeur , par l'application de la pierre à caustère ou de quelque autre caustique , on ne pourroit pas prévenir le danger de la vérole , sans avoir recours aux grands remèdes. Je réponds qu'on ne doit point

se fier, dans cette circonstance, à une suppuration que l'Art procure malgré la Nature; elle est toujours moins efficace, sur-tout dans le cas où cette suppuration doit, par une espece de crise, dépurer les fluides en évacuant l'humeur morbifique qui les infecte. Mais quand même cette considération ne mériteroit aucun égard, la cure du bubon, par ce moyen supposé, deviendroit beaucoup plus longue & plus difficile; car lorsqu'on attaque avec les caustiques de pareilles glandes endurcies, souvent l'ulcere devient fardide ou carcinomateux; & cela arrive d'autant plus fréquemment, que la partie affectée est imprégnée d'un virus qui procure plus aisément ces terminaisons fâcheuses; au lieu qu'en faisant subir d'abord le traitement complet qui convient à la vérole, non-seulement on évite tous les dangers consécutifs dont le virus peut menacer, mais encore on fond la glande endurcie sans aucune solution de continuité, & sans craindre les fâcheux événements qui peuvent en résulter.

Il arrive quelquefois que le bubon, au lieu de suppurer, se résout peu-à-peu, ou qu'il se termine par délitescence; c'est-à-dire, que la matiere qui forme la tumeur rentre peu-à-peu, ou subitement, dans la masse du sang. La résolution ou la délitescence du bubon ont lieu quelquefois, malgré l'application des topiques les plus capables de favoriser la suppuration; c'est le concours de plusieurs circonstances qui dispose la matiere qui forme la tumeur à rentrer insensiblement, ou tout d'un coup, dans la voie de la circulation: mais ces terminaisons, qui pourroient être favorables dans d'autres cas, auroient ici des suites fâcheuses par rapport à la vérole, comme je l'ai dit

dit plusieurs fois ; ce qui met dans la nécessité de passer les malades par les grands remèdes.

Il y a des bubons dans lesquels il se forme un amas considérable de matière purulente. Dans ce cas , le foyer de cette matière n'est point borné dans l'aîne ; il s'étend beaucoup plus bas sous la peau de la partie supérieure de la cuisse ; & plus haut , quelquefois jusqu'à l'anneau des muscles du bas ventre. Une si grande quantité de pus n'est point fournie par la glande tuméfiée ; quelquefois même cette glande n'est point abcédée : mais dans le commencement l'inflammation dont elle étoit atteinte , s'est communiquée au tissu cellulaire qui l'environne ; & , de proche en proche , elle a gagné beaucoup d'étendue , & a formé un abcès considérable , au milieu duquel on trouve quelquefois la glande isolée & endurcie. Alors il faut nécessairement ouvrir la tumeur , non-seulement pour procurer la chute de cette glande , mais encore pour éviter que la matière ne détruise une plus grande étendue du tissu cellulaire , & ne s'insinue dans le bas-ventre par l'anneau des muscles , ou dans l'intérieur de la cuisse , en suivant la route des vaisseaux cruraux , comme je l'ai vu arriver. Lorsque l'abcès est ouvert à sa partie la plus déclive , & par une ouverture suffisante , on panse l'ulcère tout simplement , ayant soin de placer des compresses expulsives sur les endroits supérieurs qui ont été cavés par le pus , & sur lesquels on n'a pas jugé à propos d'étendre les incisions ; ensuite en employant un digestif convenable , on attend que la glande endurcie , s'il y en a une , tombe par la pourriture du pédicule qui la tient attachée ; & l'ulcère se ci-

catrise après très-aisément , & en fort peu de temps.

Lorsque le bubon s'annonce avec un gonflement considérable , & une inflammation vive & maligne , il se termine quelquefois par gangrene. Cette terminaison pourroit avoir des suites fâcheuses , par la négligence ou l'impéritie de ceux qui sont chargés de traiter la maladie ; car la mortification , en faisant des progrès dans le tissu cellulaire , pourroit s'étendre du côté des anneaux , ou le long de la partie supérieure de la cuisse. On peut prévenir ce fâcheux événement en faisant , dans le commencement , des saignées proportionnées au gonflement de la partie & à l'excès de l'inflammation : on appliquera en même-temps des topiques émollients , tels que le cataplasme de farine de graine de lin & de mie de pain : ces moyens , tendant à relâcher la partie trop enflammée , pourront empêcher que l'excès du gonflement n'y suffoque le principe de la vie. Mais , en supposant que la gangrene soit tout-à-fait déclarée , il faut se hâter d'ouvrir la tumeur , & de faire des scarifications plus ou moins profondes dans les endroits qui sont atteints de mortification. On pansé ensuite l'ulcere avec des plumasseaux chargés de quelque digestif animé , qu'on couvre avec des compresses trempées dans l'eau-de-vie camphrée. Cette pratique borne bientôt la gangrene , & on acheve ensuite la cure par la méthode qu'on suit dans les ulcères simples. Au reste , je pense que cette terminaison ne donne point nécessairement lieu au virus de passer dans la masse du sang , & n'oblige point par conséquent d'administrer le grand remède au malade

Lorsque le bubon a été ouvert , les bords de l'ulcere restent quelquefois durs & renversés , ou bien la solution de continuité se réduit à une fistule accompagnée de callosités ; j'ai rapporté plus haut les causes de ces accidents. Si les callosités de l'ulcere ou de la fistule sont considérables , il est très-difficile de les ramollir ou de les fondre par les topiques émolliens , résolutifs & mercuriels : il seroit dangereux d'ailleurs de les attaquer avec les caustiques , dans la vue de les détruire ; car outre le grand délabrement qu'on seroit quelquefois obligé de faire pour les emporter complètement par ce moyen ces remèdes irritants pourroient faire dégénérer l'ulcere en carcinome. De plus , dans ce cas le vice local n'est point le seul qui doive fixer notre attention. Comme ces ulceres rendent continuellement une sanie tenue & imprégnée de virus , elle porte l'infection dans la masse du sang , en s'y insinuant peu à peu par les vaisseaux absorbans. On doit donc juger qu'un malade qui est dans cet état est obligé de passer par les grands remèdes : & cette voie est d'autant plus préférable qu'elle évite le plus souvent les opérations qu'on seroit obligé de faire pour guérir le vice local ; car les préparations & l'administration du mercure fondent plus efficacement que tout autre moyen les callosités de l'ulcere ou de la fistule ; de sorte qu'à la fin du traitement le mal se trouve guéri comme de lui-même, pour ainsi dire ; ou du moins ce qui reste est réduit à si peu de chose , qu'il ne mérite aucune attention particulière.

Enfin , nous avons dit que le bubon dégénéroit quelquefois en carcinome. Cette maladie pré-

sente plus ou moins de difficultés, suivant ses différents degrés ; mais elle exige toujours les soins les mieux entendus. La disposition prochaine de cette terminaison se fait connoître par les bords de l'ulcère, qui se renversent & deviennent durs & douloureux, & par des excroissances charnues & douloureuses qui s'élevent de son fond. Dans le commencement, l'administration du mercure prévient souvent les suites fâcheuses que le mal pourroit avoir, & le guérit complètement ; mais lorsqu'il a fait plus de progrès, on ne le dompte pas si facilement.

Lorsque le bubon a dégénéré en un cancer confirmé, on n'a pas la ressource de l'extirpation, comme dans la plupart des autres cancers ; car la tumeur est trop voisine de parties respectables, comme les vaisseaux cruraux, pour qu'on tente de l'enlever avec l'instrument tranchant : il arrive aussi quelquefois que le carcinome forme une tumeur si considérable, qu'elle comprime ces vaisseaux, & cause un gonflement à la cuisse & à la jambe qui peut être suivi de la mortification de ces parties par la gêne de la circulation. Outre cela, les douleurs énormes que le carcinome cause, sont accompagnées d'insomnie & de fièvre lente, qui exténuent le malade ; & l'affoiblissent au point qu'il faut se hâter d'employer les remèdes les plus efficaces si on veut lui sauver la vie. Il sembleroit que les grands remèdes seroient le moyen le plus convenable pour soustraire le malade au danger qui le menace, puisque le virus est la première cause du mal ; mais dans ce cas on éprouve souvent que le mercure, donné en friction, irrite les douleurs, & rend ces sortes de

DES MALADIES VÉNÉRIENNES. 165
cancers plus rebelles. A quel autre moyen peut-on donc avoir recours dans une circonstance aussi critique ? Je renvoie le lecteur au traitement de la vérole , où je parlerai de plusieurs ressources qui peuvent être employées avec succès dans ce cas.



C H A P I T R E V I.

De la Vérole confirmée.

LE virus vénérien , introduit dans la masse du sang , devient le germe de la vérole ; maladie dont les symptômes se développent & se manifestent avec des variétés sans bornes , & qui exige souvent toute la sagacité d'un Praticien expérimenté pour en distinguer le caractère.

Les causes de la vérole.

On fait que la vérole est quelquefois la suite d'une gonorrhée. J'ai fait voir comment , dans ce cas , l'imprudance des malades , ou l'impéritie de ceux qui les traitent , pouvoit donner occasion au virus de passer dans la masse du sang. On fait aussi que les chancres sont plus communément suivis de la vérole , à moins que la nature n'ait ouvert au virus une issue au dehors par un bubon qui se termine par une suppuration louable & abondante ; mais il n'est pas moins vrai , comme je l'ai dit dans le premier chapitre , que la vérole peut exister , sans avoir été précédée par aucun de ces accidents primitifs.

Le virus vénérien peut altérer tous les fluides qui circulent dans notre corps , affecter tous les solides & déranger toutes les fonctions : aussi produit-il des symptômes dont la diversité & les combinaisons sont infinies. Et l'on a dit , avec raison , que la vérole paroïssoit moins une maladie unique , qu'un assemblage de toutes les maladies ;

& que c'étoit un Protée, qui se montre sous toutes fortes de formes.

» Mais quoique l'expérience , dit M. Astruc ,
 » ait fait voir que toutes les humeurs qui se fé-
 » parent d'avec un sang infecté , peuvent elles-
 » mêmes participer de l'infection , & qu'il n'en
 » est absolument aucune qui puisse toujours con-
 » server sa pureté naturelle , il faut néanmoins
 » avouer que le virus vénérien , par je ne fais
 » quelle affinité , s'attache à certaines humeurs
 » préférablement à d'autres , se mêle plus promp-
 » tement & plus facilement avec elles , & affecte
 » ainsi plus souvent & plus sensiblement les
 » parties pour lesquelles ces humeurs sont desti-
 » nées , & les fonctions que ces humeurs doivent
 » remplir; d'où vient que , quoiqu'il n'y ait point
 » d'accident , point de maux qui ne puissent dé-
 » pendre de la vérole , il y en a quelques - uns
 » qui lui sont plus particuliers , & , pour ainsi
 » dire , plus essentiels.

» Il est certain , en général , continue le même
 » auteur , que le virus , étant naturellement
 » gluant & visqueux , doit se mêler très-aisément
 » avec les fluides gras & visqueux ; & que par
 » conséquent les humeurs de ce genre , ayant le
 » plus d'analogie avec lui , doivent être atta-
 » quées le plus promptement , & ordinairement
 » les premières. Mais comme le caractère parti-
 » culier des humeurs , qui , la plupart du temps ,
 » nous est inconnu , cause en cela beaucoup de
 » variété , ce qui rend la règle qu'on vient de
 » proposer sujette à beaucoup d'exceptions , il
 » paroît nécessaire de dresser une espèce de table
 » de ces affinités particulières sur les observa-
 » tions les plus sûres , pour faire voir d'un coup

» d'œil quels font les symptomes de la vérole les
 » plus fréquents & les plus ordinaires , & par ce
 » moyen pouvoir pronostiquer ceux qui mena-
 » cent de près , & ceux qui font plus éloignés ».

Le premier degré d'affinité du virus est, suivant M. Astruc , avec la semence prolifique qui se perfectionne dans les testicules des hommes , & les autres liqueurs féminales qui se forment dans les prostates , les glandes de Cowper , & les lacunes de l'uretre pour les hommes ; dans les prostates , les grandes de Cowper , & les glandes vaginales pour les femmes.

Le second degré d'affinité convient aux deux humeurs visqueuses & huileuses qui sont propres à la peau ; savoir , à l'humeur muqueuse renfermée dans les cellules du corps réticulaire , qui sont entre la peau & l'épiderme ; & à l'humeur sébacée , dont la sécrétion se fait dans les glandes particulieres.

Le troisieme degré d'affinité est pour trois humeurs muqueuses & pituiteuses qui se séparent dans le gosier & dans le nez ; savoir , la mucosité que fournissent les amygdales & la luette , la mucosité qui suinte des glandes palatines , des gencives , &c. la mucosité que rendent les glandes de la membrane pituitaire.

Le quatrieme degré d'affinité doit être assigné aux humeurs onctueuses & mucilagineuses qui servent à faciliter le mouvement des jointures & des muscles. Ces humeurs sont la synovie , fournie par les glandes des jointures , pour enduire la tête des os ; la lymphe filtrée dans les glandes des membranés qui couvrent les muscles & les tendons ; & la lymphe qui coule des glandes du périoste , & qui est destinée à entretenir la sou-

plèffe & la flexibilité de cette membrane.

Le rang d'après appartient à la moëlle des os, tant à celle des grandes cavités, qu'à celle qui est contenue dans les cellules qui se trouvent à leurs extrémités, & à celle qui est entre les différentes lames osseuses.

On peut placer au sixieme rang la lympe grasse & un peu visqueuse qui est commune à tout le corps, qui arrose & nourrit toutes les parties.

Le septieme degré d'affinité est dû aux humeurs des yeux, & aux parties qui en dépendent; comme à l'humeur visqueuse & chassieuse que fournit le bord des paupieres, & à l'humeur sébacée qui sort de la caroncule lacrymale dans le grand angle de l'œil, à l'humeur lymphatique & pituiteuse qui, par une infinité de petits orifices, suinte de toute la surface de la conjonctive & de la cornée; à l'humeur lacrymale qui coule de la glande lacrymale placée au-dessus du globe de l'œil; aux humeurs lymphatiques qui forment l'humeur vitrée, l'humeur crystalline & l'humeur aqueuse.

Enfin, on peut mettre dans le dernier rang le cérumen des oreilles, & la bile: ces deux humeurs éprouvent aussi l'action du virus, mais plus tard.

Description des symptomes de la Vérole.

C'est suivant cette idée, si conforme à l'expérience, que je vais présenter le tableau des symptomes de la vérole, d'après M. Astruc.

Les maladies des parties de la génération.

M. Astruc distingue dans les parties génitales plusieurs sortes d'humeurs qui peuvent être infectées du virus vénérien, & qui peuvent causer des maladies locales dans ces parties : 1°. l'humeur des prostates, des glandes de Cowper, des glandes de l'uretère, & des glandes du vagin dans les femmes : 2°. l'humeur sébacée des glandes cutanées qui occupent le gland & l'intérieur du prépuce dans les hommes, la vulve dans les femmes, & les environs de l'anus dans l'un & l'autre sexe : 3°. l'humeur muqueuse qui se trouve entre la peau & l'épiderme du gland, du prépuce & de la vulve.

Indépendamment des accidents primitifs qui affectent les parties de la génération, comme les chancres & la gonorrhée, il survient dans ces parties d'autres accidents qui caractérisent la vérole confirmée. Nous avons vu qu'à la suite de la gonorrhée il arrive quelquefois, par l'infection des humeurs qui arrose le canal de l'uretère, que les glandes se gonflent, ou que ce canal se retrécit ou s'oblitére par une constriction, d'où naissent la strangurie, l'abcès & la fistule au périnée.

Lorsque les testicules sont affectés par la suppression de l'écoulement de la gonorrhée, il en résulte quelquefois le squirrhe de ces parties, le sarcocèle, l'hydrocèle, ou le varicocèle.

Par l'infection de l'humeur muqueuse qui est sous l'épiderme qui couvre le gland & l'intérieur du prépuce dans les hommes, & la vulve dans les femmes, il survient quelquefois aux vérolés des chancres à ces parties, sans y avoir donné

lieu par un nouveau commerce impur. On nomme ces chancres consécutifs. Ils sont quelquefois malins, c'est-à-dire larges, profonds, & accompagnés de callosités : mais le plus souvent ils sont superficiels, & se dissipent aisément par quelques lotions émollientes ou résolatives ; mais aussi ils se renouvellent très-fréquemment.

Les différentes humeurs des parties de la génération étant viciées dans un vérolé, elles ne produisent pas toujours les symptômes dont nous venons de parler ; mais en se mêlant avec la lymphe qui circule dans ces parties, elles vont former dans les aines un bubon consécutif, qui parvient quelquefois à suppurer, mais qui le plus souvent reste dur & indolent.

Lorsque l'humeur muqueuse qui est sous l'épiderme qui couvre le gland, l'intérieur du prépuce dans les hommes, la vulve dans les femmes, & les environs de l'anus, est altérée par le virus, elle produit quelquefois, par une espèce de végétation, des excroissances qu'on nomme poireaux, crêtes, verrues, condylomes, & d'autres qui ressemblent à des fraises, à des mûres, à des figes, &c. Enfin si la mucofité qui est sous l'épiderme qui couvre les environs de l'anus, devient extrêmement âcre par l'infection du virus, elle rongera les plis de l'anus, & y causera des rhagades.

Les maladies de la peau.

Les symptômes de la vérole qui peuvent être rangés sous la seconde classe, suivant l'ordre que nous avons établi dans les affinités du virus avec nos humeurs, sont les maladies de la peau.

J'ai dit que le virus vénérien s'allioit aisément

avec deux humeurs qui sont dans la peau : l'une est l'humeur muqueuse , renfermée dans les cellules spongieuses du corps réticulaire , qui est immédiatement sous l'épiderme ; & l'autre est l'humeur sébacée , que fournissent les glandes ou lacunes de la peau.

Lorsque l'humeur muqueuse est infectée du virus , elle devient plus âcre ; elle picote la surface de la peau , & y cause une démangeaison ou gratelle continuelle : ensuite la même cause agissant toujours , il s'éleve des ampoules miliaires , qui en s'ouvrant dégènerent en dartres seches , farineuses , humides rongeantes , &c.

Comme l'épiderme n'est en aucun endroit plus épais & plus dur qu'à la paume des mains & à la plante des pieds , l'humeur muqueuse viciée aura plus de peine à s'échapper à travers les pores de cet épiderme : ainsi , séjournant plus long-temps & s'amassant en plus grande quantité , elle y excitera plus de chaleur & plus de démangeaison : d'où il arrivera que l'épiderme , à force d'être desséché , se gercera & se découpera ; ce qui y formera des rhagades dures , calleuses , accompagnées de démangeaison , & qui suinteront de la sérosité.

Lorsque l'humeur muqueuse , infectée d'un virus moins actif & moins âcre , ne ronge que très-légerement dans certains endroits la surface de la peau , sans endommager l'épiderme , alors les vaisseaux de la peau entr'ouverts laisseront échapper de petites gouttes de sang , qui formeront des taches plates , plus ou moins étendues , qui seront ou livides ou purpurines , ou couleur de rose ou jaunes , suivant la quantité & la qualité du sang épanché.

Il est certain que les poils du corps & les che-

veux sont plantés dans des especes de bulbes cartilagineuses, placées dans l'épaisseur de la peau; qu'ils sont formés de plusieurs fibres ou racines minces, tendres, mucilagineuses; & que leur augmentation ou leur alongement vient de l'accroissement insensible que donne à ces petites racines une lymphe grasse & muqueuse. Or, si cette lymphe est altérée par le virus, non-seulement elle peut détruire les petites racines des poils & des cheveux, mais encore la bulbe dans laquelle ils sont implantés; ce qui causera la chute des cheveux & des poils des sourcils, des joues, du menton, & de toutes les autres parties du corps où il en croît.

On fait de même que les ongles qui sont à l'extrémité des doigts des mains & des pieds, sont formés par les papilles nerveuses & tendineuses de la peau, unies étroitement ensemble, molles dans leur origine, pulpeuses & environnées du corps réticulaire de la peau, & qu'ils croissent par une nourriture que leur fournit une lymphe un peu visqueuse. Ainsi si cette lymphe devient trop âcre par le mélange du virus, elle dérangera, enflera, rongera, ulcérera les fibres molles & pulpeuses des racines des ongles, & rendra par là les ongles épais & raboteux, sujets à des envies, & à des ulcères à leur racine: il arrivera même qu'elle rongera les racines, & fera tomber les ongles.

Enfin, si l'humeur sébacée qui s'écoule des vaisseaux ou des lacunes de la peau, & qui sert à assouplir & à humecter l'épiderme, se trouve infectée du virus, elle formera des pustules cutanées, petites, séparées, dures, rondes & peu élevées. Ensuite cette humeur devenant plus âcre, & rôn-

geant peu-à-peu les réservoirs déjà dilatés, elle causera de petits ulcères cutanés, durs, calleux, ronds, ordinairement secs; quelquefois néanmoins humides & coulants, écailleux, furfuracés, jaunes, &c. Ces petits ulcères viennent communément aux commissures des lèvres, aux aîles du nez, dans toute l'étendue des cheveux, & dans toutes les parties garnies de poils, parce que tous ces endroits sont pourvus d'un plus grand nombre de glandes ou de lacunes sébacées.

Les maladies de la bouche & du nez.

Nous avons reconnu dans la bouche & dans le nez deux humeurs très-propres à s'unir avec le virus; la première est l'humeur visqueuse qui coule des cellules des amygdales, des glandes de la luette & de tout le fond du gosier; la seconde est l'humeur sébacée & onctueuse qui suinte des glandes ou lacunes des gencives & du palais, & qui enduit ordinairement la langue & les dents, quand on n'a pas soin de les nettoyer. On peut mettre au même rang la morve, qui, coulant des glandes de la membrane pituitaire, sert à humecter le dedans du nez.

La mucofité des amygdales, des glandes de la luette & du fond du gosier, venant donc à être infectée par le virus, il surviendra un gonflement, la douleur, la phlogose, l'inflammation avec difficulté d'avaler. La mucofité, devenant ensuite plus âcre, rongera & déchirera ces mêmes parties, & y produira des ulcères malins, rebelles, rongeurs, qui seront bientôt suivis d'une carie dans les os voisins, laquelle consumera les os palatins qui sont minces.

Il faut faire le même raisonnement sur l'humeur

fébacée qui se sépare dans les glandes du palais ; étant infectée elle produira à la voûte du palais des tubercules ronds , peu élevés , tantôt enflammés , & tantôt sans inflammation ; & par les progrès du mal ces tubercules dégèneront ensuite en ulcères malins , rebelles , qui carieront la voûte osseuse du palais , & s'ouvriront un passage dans le nez.

Lorsque l'humeur fébacée des gencives est affectée , il survient des tubercules à ces parties , des ulcères , des suppurations , des abcès entre les gencives & les dents ; enfin des douleurs , des ébranlements , des caries & des chûtes de dents.

De même si la morve est épaissie par le virus , elle séjournera dans les glandes qui la séparent , les gonflera & y produira des excroissances polypeuses , calleuses , fongueuses , ulcéreuses , carcinomateuses , suivant les différentes qualités de la lymphe qui les nourrit ; & si la morve devient fort âcre par la même cause , elle rongera ces glandes , & causera des ulcères , des pustules , des ozenes ou ulcérations malignes , & même la carie des os spongieux des narines , des os triangulaires , & du vomer qui soutient le nez ; ce qui fera écrouler la voûte du nez , & l'applatira.

La lnette étant rongée , les os palatins , les os spongieux du nez & le vomer étant détruits , & la voûte du nez étant affaîsée , l'air qui sort dans l'expiration trouvera plus d'espace ; il souffrira des modifications nouvelles qui feront varier le ton de la voix ; ce qui produira le nasillement , l'enrouement , l'extinction de voix , à quoi peut contribuer aussi l'enflure , la dureté , l'érosion & l'ulcération de la glotte & de la trachée-artere.

Enfin l'air qui sort des poumons dans l'expira-

tion ne fauroit manquer d'enlever en passant quantité de corpuscules purulents du gosier, des gencives & des narines, lorsque ces parties sont ulcérées, & de contracter ainsi une odeur très-fétide. Aussi les vérolés dont la bouche ou le nez sont attaqués d'ulcères, ont-ils l'haleine extrêmement puante.

Les douleurs des membres & des jointures.

La cause de toutes les douleurs véroliques qui tourmentent si cruellement les malades, peut se déduire de l'altération de trois sortes d'humeurs que la Nature a destinées pour faciliter le mouvement des membres. Ces humeurs sont la mucosité des muscles, qui sert à humecter leur surface extérieure; la mucosité des jointures, autrement la synovie, qui adoucit le frottement des os; & la mucosité du périoste, qui enduit la surface externe de cette membrane.

Lorsque la mucosité des muscles est infectée du virus vénérien, & qu'elle s'arrête dans ses vaisseaux, elle y produit des ganglions, ou de petites tumeurs dures qui donnent lieu à une douleur tensive, pulsative, avec une tumeur manifeste & inflammation. Si la mucosité se sépare à son ordinaire, & qu'elle soit fort âcre, elle causera, par ses irritations & ses picotements, une douleur rhumatismale, âcre, pungitive, avec chaleur, mais sans inflammation; & lorsque ces douleurs occupent la partie externe de la cuisse, ou les reins, elles prennent le nom de sciatique ou de lumbago.

Pareillement si la synovie qui est séparée par les glandes mucilagineuses des articulations, est infectée

infectée par le virus , elle peut produire des gonflements & des tumeurs , avec ou sans inflammation , & des douleurs plus ou moins vives & lancinantes.

Quant aux douleurs où les os semblent se casser , elles viennent du gonflement & de l'inflammation du périoste ; ou bien de l'âcreté de la lymphe infectée par le virus , qui ronge & corrode le périoste ; ou bien d'une exostose qui s'élève sur la surface de l'os , & qui distend avec violence cette membrane,

Les maladies des os.

Le suc médullaire qui est propre aux os , se sépare dans de petites vésicules d'une extrême finesse , & y demeure renfermé après sa sécrétion. Ces vésicules occupent dans les os différents endroits , & y ont aussi trois formes différentes. Dans les grandes cavités des os elles sont ramassées en gros paquets cylindriques , & revêtues d'une membrane commune ; dans les têtes des os , elles sont distribuées en petits pelotons qui remplissent les cellules osseuses de ces extrémités : enfin dans la substance des os les plus compactes elles sont partagées en de petits flocons qui occupent les interstices étroits , mais nombreux , des lames osseuses. Au reste , le suc médullaire a par-tout la même nature d'être huileux & onctueux , le même usage de ramollir les os & de les garantir d'une sécheresse qui les rendroit cassants , & la même affinité avec le virus , qui infecte aisément cette liqueur , mais pourtant avec plus ou moins de vitesse , suivant plusieurs circonstances.

L'infection de cette humeur produit l'exostose , l'hypérostose , l'ankylose , des abcès dans l'inté-

rieur des os , la carie , & l'ostéofarcome , & la fragilité des os.

L'exostose est une tumeur circonscrite des os , qui s'éleve en dehors au-dessus du niveau du reste de l'os. Il y en a de deux especes ; les unes sont fausses ou bâtarde , & les autres sont vraies.

• L'exostose bâtarde n'intéresse point la substance des os : elle vient uniquement du gonflement du périoste. Quelquefois ce gonflement est accompagné d'inflammation , & cause de très-vives douleurs ; d'autres fois ce même gonflement est insensible , & le périoste acquiert dans cet endroit la même solidité que l'os.

Les exostoses vraies se divisent en deux especes. Dans la premiere , l'os enflé forme une espece de voûte qui contient une infinité de petites cellules , séparées par des lames osseuses & pleines d'une substance charnue : quelquefois cette substance devient dure & cartilagineuse ; d'autres fois elle est douloureuse , elle s'enflamme & produit un abcès. Dans la seconde espece d'exostose vraie , la tumeur est tout-à-fait solide ; elle n'a intérieurement aucune cellule , du moins sensible ; elle est ordinairement plus dure , plus compacte & plus blanche que le reste de l'os , & ressemble à de l'ivoire.

L'hypérostose est une tumeur des os spongieux qui s'enflent , mais qui en s'enflant grossissent uniformément ; de sorte qu'aucune partie ne s'éleve au-dessus des autres , comme dans l'exostose. Cette maladie survient aux os qui sont spongieux , comme les têtes des os longs , les clavicules , les vertèbres , les os des hanches , les os des pieds & des mains. Si le gonflement de ces os se fait par des progrès lents & insensibles , il ne cause point , ou

très-peu de douleur ; mais au contraire il fera douloureux , si les progrès en sont rapides , parce qu'alors le périoste & les ligaments qui entourent ou s'attachent à ces os , seront distendus avec violence.

L'humeur médullaire , infectée du virus qui a donné lieu à l'hypérostose , peut devenir si âcre , qu'elle ronge les cellules qui la contiennent : alors l'hypérostose s'abcédera ; les os se carieront , de manière qu'on sera obligé quelquefois d'amputer le membre , si le mal attaque les articulations des extrémités.

L'ankylose est une maladie des jointures , qui empêche pour un temps le mouvement des os qui sont joints ensemble par une articulation mobile , ou qui détruit pour toujours ce même mouvement ; ce qui a fait distinguer l'ankylose en fautive & en vraie.

L'ankylose fautive , c'est-à-dire , celle où le mouvement des jointures est empêché pour un temps seulement , est causée par le gonflement des têtes des os , & par l'engorgement qui survient en conséquence de ce gonflement dans les cartilages & dans les ligaments des articulations. Tant que cet état subsiste , le mouvement de la jointure est gêné ou suspendu ; mais si la résolution de ces différents engorgements a lieu , le même mouvement se rétablit comme il étoit auparavant.

L'ankylose vraie , ou l'abolition entière du mouvement des jointures , vient de ce qu'en conséquence de l'inflammation , ou de la suppuration survenue dans une articulation , les os se sont soudés solidement ensemble , & avec les parties qui les environnent.

La moëlle qui occupe le canal intérieur des os

longs , étant altérée par le virus , donne lieu à des maladies cruelles & dangereuses. Quelquefois cette moëlle s'enflamme , & forme des abcès accompagnés de douleurs horribles ; d'autres fois cette même moëlle se durcit , devient squirrheuse & dégénere en carcinome. Enfin la même humeur étant abcédée , corrompue , corrompt également les os qui la renferment , & cause des caries d'autant plus dangereuses , qu'elles sont plus cachées , & qu'on ne les soupçonne , ou qu'on ne les découvre que lorsque le mal a fait un progrès considérable.

Les os se carient souvent dans les vérolés par l'altération du suc médullaire répandu dans toutes les parties des os : ainsi la carie attaquera la partie spongieuse des os , ou leur partie dure ; elle se manifestera à leur surface extérieure , ou elle sera cachée dans leur intérieur ; elle sera superficielle , ou profonde ; elle sera humide , ou sèche : enfin elle aura différents caractères , suivant les circonstances qui accompagneront l'altération des os.

L'ostéofarcome est un ramollissement des os , qui se fait lentement & par degrés , & dans lequel les os deviennent comme cartilagineux , & même quelquefois charnus.

Pour que le ramollissement arrive , il faut que l'humeur infectée par le virus ait acquis une certaine qualité par laquelle elle puisse dissoudre la substance crétaée qui fait la solidité des os , sans intéresser les parties tendineuses , membraneuses ; vésiculaires & vasculeuses qui entrent dans la composition des os. Or des expériences faites par M. Hérissant , Médecin de la Faculté de Paris , & Membre de l'Académie des Sciences , nous apprennent que les acides produisent cet

effet ; car en mettant macérer un os dans l'esprit de nitre affoibli jusqu'à un certain point par l'eau commune , cet os perd insensiblement sa solidité , & devient cartilagineux : par conséquent si le même effet arrive dans un vérolé par l'action du virus , il y a lieu de croire que ce virus a communiqué aux fucs médullaires un degré d'acidité , capable , comme l'esprit de nitre adouci , de dissoudre & de détruire la substance crétacée qui fait la solidité des os.

Le ramollissement des os n'arrive quelquefois qu'à certains os , & quelquefois il est universel. Lorsque les os deviennent charnus , ils sont susceptibles de douleur , d'inflammation , & de se dissoudre en pus ou en sanie , comme les autres parties molles. Lorsqu'ils sont convertis en cartilages , ils restent insensibles , comme ils l'étoient auparavant. J'ai remarqué que les os de la face étoient plus sujets à devenir chair dans les vérolés , que les autres os. Enfin , lorsque le ramollissement est universel , tout le corps devient contrefait & diminue de longueur par la contraction des muscles , à laquelle les os ne résistent plus. On a eu , il y a quelques années , un exemple de cet état fâcheux dans la femme Supiot , dont l'histoire a été publiée par M. Morand le fils.

Enfin , si le virus vénérien desseche & anéantit les fucs médullaires qui entretiennent la souplesse des os , ces parties deviennent aussi fragiles que les substances vitrifiées ; de manière que le moindre effort les casse & les brise.

Les tumeurs glanduleuses & lymphatiques.

La lymphe est une humeur commune à tout le corps ; elle circule dans des vaisseaux particuliers , nombreux , petits , transparents , garnis de petites valvules qui y forment des especes de nœuds peu éloignés les uns des autres. Ces vaisseaux ne sont pas d'un calibre continu , comme les autres , mais ils se terminent à différentes distances dans des glandes conglobées ou lymphatiques , qui servent d'entrepôt à la lymphe.

Lorsque cette lymphe , qui est d'une nature grasse & visqueuse , & qui a par-là beaucoup d'affinité avec le virus , en est infectée , elle doit séjourner dans ces glandes , & elle y formera des tumeurs dures , circonscrites , rondes , écrouelleuses , plus ou moins grosses , disposées en grappe de raisin ou en chapelet. Ces tumeurs se remarquent particulièrement dans les endroits où les glandes lymphatiques sont en grand nombre , comme le col , les aisselles , les aines , le trajet des gros vaisseaux , le méfentere , &c.

Que si la lymphe vient par la même cause à s'accumuler dans quelques ramifications des vaisseaux lymphatiques , ou dans quelques-uns des intervalles de leurs valvules , il arrivera que ces vaisseaux se gonfleront , se dilateront ; & qu'à mesure que leur volume augmentera , la tunique arachnoïde qui les forme , recevant une plus grande quantité de lymphe nourriciere , à cause de la compression qui l'y arrête , en deviendra plus épaisse , & dégénérera enfin en un kyste membraneux : c'est ainsi que se forment en différentes parties ces tumeurs gommeuses & enkif-

tées, qui portent les noms d'athérome, de stéatome & de méliceris.

Enfin, si par les mêmes causes la lympe virulente vient à s'arrêter & à s'épaissir dans le tissu des parties tendineuses, membraneuses, ligamenteuses & nerveuses qu'elle nourrit, elle y formera divers tubercules ronds, durs, rénitents, connus sous les noms de nodus dans le périoste, de tophus dans les ligaments, & de ganglion dans les nerfs & les tendons.

Les maladies des yeux.

Il y a dans les yeux & dans les parties qui sont autour, plusieurs humeurs destinées à différents usages, & toutes susceptibles d'être altérées par le virus. Si l'humeur visqueuse des paupières vient à être épaissie par le mélange de ce virus, elle croupira dans ses propres canaux, les gonflera & produira des tubercules durs, rénitents, ronds ou ovales, attachés aux bords des paupières, & connus sous le nom d'orgelets. Si cette même humeur devient corrosive par le mélange d'un virus fort âcre, elle rongera ses conduits excréteurs, & formera sur le bord des paupières des ulcères ou des pustules ulcérées; ce qui produira la chassie, l'inflammation, l'épaississement, la callosité des paupières.

Si l'humeur sébacée de la caroncule lacrymale est infectée du virus, elle dilatera ses réservoirs; ce qui attirera le gonflement & la phlogose de cette caroncule; laquelle grossissant toujours s'étendra jusqu'à la prunelle, & formera un ongle.

Si l'humeur de la conjonctive est altérée par la même cause, elle donnera lieu à de petits tuber-

cules miliaires , à des ophthalmies , & à de petits ulcères pustuleux & rongeurs.

L'humeur de la cornée étant viciée s'arrêtera dans ses canaux sécrétaires ; elle rendra la cornée opaque en différents endroits , & formera ainsi des taies ou taches : ensuite cette humeur devenant plus âcre , rongera ses propres canaux , & usera de petits ulcères malins , rebelles , & quelquefois des staphylomes.

La communication des maladies des parties dont je viens de parler , avec le sac lacrymal , peut produire la fistule lacrymale. Cette fistule peut aussi venir d'autres causes , comme d'un tubercule vérolé , formé dans la cavité du sac lacrymal , & qui a suppuré ; d'une exostose des os du nez , qui en comprimant ce sac occasionne le séjour & la corruption des larmes ; d'une carie vérolé de l'os unguis , qui ulcère le sac lacrymal qui est au-dessous , &c.

Si le virus pénètre jusqu'aux humeurs vitrée , cristalline & aqueuse , & qu'il soit fort acide , il causera dans ces humeurs un épaisissement contre nature : de-là le glaucôme , la cataracte , ou bien la fausse apparence de petits poils qui voltigent en l'air. Si le virus est fort âcre , il ulcérera les vaisseaux & les tuniques de ces humeurs , & causera l'enchymose , l'ophthalmie interne , l'abcès sous la cornée , la suppuration de tout l'œil , &c.

Enfin , dans la vérole il arrive assez souvent une diminution dans la vue , ou même un aveuglement total par la paralysie des nerfs optiques ; ce qu'on nomme goutte serciné. Cette paralysie des nerfs optiques , dans les vérolés , vient le plus souvent de ce qu'ils sont comprimés par des nodus , des ganglions formés à la tunique

dont ils font revêtus , ou par des exostoses survenues aux trous osseux qui leur donnent passage.

Les maladies des oreilles.

La cire des oreilles , étant infectée du virus , deviendra plus épaisse , séjournera dans ses réservoirs , & devenant plus âcre produira dans le conduit auditif la phlogose , l'inflammation & la douleur , qui aboutiront souvent à des abcès.

Si son acrimonie augmente , elle rongera le dedans du conduit , & y causera des gerçures & de petits ulcères qui dégèneront souvent en dartres malignes & rebelles. Il arrivera , par les mêmes causes , que les oreilles rendront du pus , de la sérosité , de la sanie , &c.

D'un autre côté , les os de l'oreille interne sont non - seulement exposés aux causes générales d'exostoses , d'hypérostoses , qui sont communes aux autres os ; mais ils sont exposés encore à des causes particulières , telles que les vapeurs qui s'élèvent des ulcères du gosier , qui pénètrent dans l'oreille interne par les trompes d'Eustache , dans le temps de l'expiration , & qui communiquent leur infection aux os de l'oreille : c'est de là que viennent les fréquentes exostoses de la voûte osseuse du tympan , du sinus mastoïde , du labyrinthe , ou les hypérostoses des osselets de l'ouïe.

Ces os ainsi tuméfiés se carient insensiblement ; il en découlera alors dans la cavité du tympan un pus , ou plutôt une sérosité puante , qui , ayant rongé la membrane du tympan , coulera au-dehors par le conduit auditif. Quelquefois même on verra sortir quelqu'un des osselets entier , ou

bien différentes esquilles que la carie aura détachées de la voûte interne de l'oreille.

Enfin , la vérole cause quelquefois la dureté de l'ouïe , & même la surdité , soit par l'épaississement de la membrane du tympan , soit parce que les nerfs acoustiques sont obstrués ou comprimés par des arteres trop gonflées , par des nodus ou des ganglions , ou par des exostoses survenues aux os qu'ils traversent.

Les fonctions lésées.

Les fonctions animales , c'est-à-dire , celles qui dépendent des organes renfermés dans la tête , peuvent être lésées par plusieurs causes : savoir , par des tumeurs contre nature ; par l'exostose ou la carie de l'une des tables osseuses qui forment la partie supérieure ou inférieure du crâne ; par des nodus ou des ganglions du péricrâne ou des méninges ; par des hydatides ou des tubercules du plexus choroïde ; par un abcès ou une tumeur gonmeuse dans le cerveau ; par le séjour du sang , soit qu'il vienne de son épaisissement seul ou des obstacles dont on vient de parler , & qui retardent son cours ; & enfin par l'épaississement des esprits animaux , qui fait qu'ils se séparent moins abondamment , & qu'ils coulent plus lentement dans les parties.

De ces différentes causes il résulte la pesanteur de tête , la douleur de tête , qu'on nomme clou ou œuf ; la migraine , la douleur de tête gravative , pulsative , pungitive , mordicante , le vertige , la convulsion , l'épilepsie , la paralysie , le tremblement des membres , l'insomnie , &c.

Les fonctions vitales , qui s'exercent par les or-

ganes contenues dans la poitrine , peuvent être altérées dans la vérole par différentes causes ; par des tubercules ou des tumeurs gommeuses dans la substance du poumon , soit qu'elles suppurent ou qu'elles soient encore vertes ; par l'acrimonie que le virus communique à l'humeur bronchiale ; par des excroissances polypeuses qui se forment dans les ventricules du cœur , &c. De là doivent survenir l'asthme , la toux , le crachement de sang , la vomique , la phthisie , les palpitations , la syncope , l'intermittence du pouls , &c.

Les fonctions naturelles , dont l'exercice dépend des organes contenus dans le bas-ventre , peuvent être altérées dans la vérole par le vice de la lymphe stomachale & intestinale ; par un semblable vice de la bile & du suc pancréatique ; par le squirrhe des glandes conglobées qui occupent divers endroits de l'abdomen ; par le séjour du sang dans les visceres , &c. De-là viennent le dégoût , le vomissement , le hoquet , l'affection hypocondriaque , les différentes especes de diarrhée ; l'obstruction du foie , de la rate , du pancréas ; la jaunisse , l'hydropisie , les hémorrhoides , &c.

La lésion des fonctions universelles , dans les vérolés , peut dépendre de l'âcreté de la lymphe nourriciere infectée du virus ; de la diminution de l'irritabilité ; de l'amas des humeurs récrémentielles & excrémentielles , que les embarras des visceres retiennent dans le sang : c'est de-là que viennent l'amaigrissement de tout le corps ou de quelque partie en particulier ; l'abattement , le changement de couleur du visage , la fièvre intermittente , & la fièvre lente.

Enfin , les fonctions qui sont propres aux fem-

mes peuvent être altérées par le vice de la lymphé laiteuse des mamelles , que le mélange du virus rend trop épaisse & trop âcre , par un semblable vice de la lymphé laiteuse de la matrice ; par le vice de la lymphé qui remplit les vésicules ou œufs contenus dans les ovaires des femmes, &c. C'est à ces causes qu'on doit rapporter le cancer des mamelles ; la suppression des regles ; leur flux excessif ; les fleurs blanches ; l'inflammation de la matrice ; l'ulcere & le squirrhe de cette partie ; les tophus , squirrhes & tumeurs des ovaires ; les hydatides , l'hydropisie , & les abcès de ces mêmes parties ; la stérilité , les fausses couches fréquentes , & la naissance d'enfants à demi-pourris.

Remarques sur la progression des effets du virus.

Tous les symptomes dont je viens de faire l'énumération peuvent donc se rapporter à la vérole : mais on conçoit, sans doute , qu'ils ne fauroient être communs à tous les vérolés , & qu'ils ne se succèdent pas toujours dans le même ordre qui vient d'être tracé ; c'est-à-dire , que s'il y a des vérolés dans lesquels les effets du virus suivent l'ordre des affinités qui lui ont été assignées avec les différentes humeurs de notre corps , il y en a d'autres où les effets du virus s'éloignent de cet ordre d'une infinité de façons différentes. Il ne me reste , pour terminer ce Chapitre , qu'à ajouter quelques remarques sur les principales causes de ces variations.

L'expérience prouve que le changement que le virus subit dans vne gonorrhée , comme je l'ai expliqué dans le premier Chapitre , change l'ordre de ces affinités. Car on observe en général , que

lorsque la vérole succède aux chancres, non-seulement elle ne tarde point à se déclarer, mais encore que c'est le plus souvent par les symptômes compris dans les cinq premières classes; c'est-à-dire, qu'immédiatement après ou pendant les chancres, il survient aux malades des tumeurs aux aines, des crêtes, des condylomes; ensuite les maladies de la peau se déclarent, comme pustules, dartres, ulcères à cette partie; la chute des poils, des cheveux, des ongles, &c. En même temps ou immédiatement après, les parties de la bouche & du nez sont affectées; il y survient des inflammations & des ulcères aux amygdales, à la luette, au voile du palais, & dans le nez; des caries aux os voisins. Ensuite les douleurs véroliques tourmentent les malades; ces douleurs se font sentir dans les muscles, dans les articulations, dans les os, à la tête, aux lombes, &c. Enfin, les maladies des os succèdent, comme l'exostose, l'hypérostose, la carie. Mais lorsque la vérole est la suite de la gonorrhée, cet ordre de maladie n'a pas lieu, & la vérole se déclare souvent par les symptômes qui tiennent les derniers rangs dans les affinités que le virus a avec les autres humeurs.

On observe encore, que si dans le commencement d'une vérole, quoique la maladie ait eu des chancres pour premiers symptômes; on observe, dis-je, que si, dans ce cas, on prend des remèdes palliatifs qui émoussent l'activité du virus, non-seulement l'ordre de ses affinités avec nos humeurs peut être changé par ces remèdes, mais encore que ce virus, ainsi affaibli, peut rester caché pendant une longue suite d'années, & ma-

nifester ensuite ses effets par des symptômes qui paroissent étrangers à la vérole.

La progression & l'ordre des effets du virus sont encore relatifs au tempérament du malade , au pays qu'il habite , à son genre de vie , & même aux maladies auxquelles il est sujet : car il est aisé de concevoir qu'un tempérament sanguin ou phlegmatique , un pays chaud ou froid , & un régime régulier ou l'intempérance doivent hâter ou ralentir les progrès de la vérole , & déterminer le virus à affecter plutôt certaines humeurs que d'autres. C'est ce qu'on remarque sur-tout par rapport aux maladies précédentes auxquelles les malades sont sujets habituellement ; car il est très-ordinaire que le virus s'attache plutôt , dans ce cas , aux parties & aux humeurs qui sont déjà affectées de longue main , qu'aux autres.

Enfin , on observe en général que plus le virus a subi de changement par les inflammations & les suppurations fréquentes & longues qu'il a causées , plus il a dégénéré de son propre caractère , & par conséquent plus ses effets sont lents , & plus l'ordre de ses affinités avec nos humeurs est perverti.



C H A P I T R E V I I.

Le diagnostic de la Vérole.

UNE maladie telle que la vérole , dont le plus grand nombre des symptomes peuvent se rapporter à toutes les causes de maladie , comme on a dû le voir dans le Chapitre précédent , n'est pas toujours facile à reconnoître. S'il y a des cas où elle se montre à découvert par des signes démonstratifs & univoques , il en est beaucoup plus où elle se cache , de maniere qu'on a beaucoup de peine à distinguer son caractère.

Il y a plusieurs circonstances qui rendent la vérole évidente & facile à connoître : la nature des symptomes primitifs , & la succession rapide des symptomes consécutifs , sur-tout des symptomes que nous avons rangés sous les cinq premières classes. Lorsqu'une personne , par exemple , a gagné des chancre , qu'en suite il s'est déclaré un bubon qui , n'ayant pu suppurer , est resté dur & indolent , & qu'après ces accidents il est survenu des pustules par tout le corps , il est évident que cette personne a la vérole. On peut dire la même chose des malades auxquels , après des chancre ou une gonorrhée supprimée , il survient , plus ou moins long-temps après , des poireaux , des condylomes , des crêtes , des gerçures à la paume des mains , ou à la plante des pieds ; l'alopecie ou la chute des poils & des cheveux ; des verrues aux parties de la génération ; des tumeurs & des ulcères dans la gorge & dans le nez ; des

douleurs nocturnes, des tophus, des ganglions, des exostoses, des hypérostoses, des caries, &c.

Telles sont les véroles qui se montrent par les signes les plus démonstratifs. Il y a d'autres véroles qui ne sont pas moins évidentes : lorsque, par exemple, un malade a eu des chancres ou une gonorrhée supprimée, & que quelque-temps après il lui survient une fièvre quarte, qui résiste pendant des années entières à tous les fébrifuges ; une jaunisse à la conjonctive ; une extinction de voix qui se dissipe & qui revient alternativement ; l'atrophie de quelque partie, & principalement de celles de la génération ; l'engorgement squirrheux des glandes conglobées dans les adultes ; un vomissement habituel qui résiste à tous les remèdes ; une ophthalmie opiniâtre ; la callosité des paupières ; le tintement d'oreille, & la surdité sans cause évidente ; le tremblement de membres avant la vieillesse ; l'insomnie habituelle ; le teint couperosé ; l'hyperphorose rebelle dans les ulcères ; la carnication des os de la face, &c. A la vérité ces symptômes peuvent être attribués à une autre cause qu'au virus vénérien ; mais on a observé cependant qu'ils sont beaucoup plus familiers aux vérolés qu'à tout autre malade. Ainsi, lorsque ces symptômes auront été précédés par un des accidents primitifs dont j'ai parlé, on peut les regarder presque comme des signes démonstratifs de la vérole.

M. Vandermonde, dans sa Critique de mon Ouvrage, a attaqué les réflexions que je viens de faire sur les symptômes du second genre qui caractérisent la vérole. » M. Fabre, dit-il, établit » ensuite, d'après M. Petit, la fièvre quarte, la » jaunisse de la conjonctive, l'extinction de voix
» qui

qui se dissipe & qui revient sans cause manifeste, l'atrophie des parties de la génération, &c. comme des symptômes & des signes évidents de la vérole. Mais M. Fabre nous permettra de lui faire observer que toutes ces circonstances se trouvent rarement réunies dans un même sujet; & que, quand même il trouveroit quelqu'un qui les réuniroit toutes, le diagnostique de la vérole n'en seroit pas moins équivoque.

On voit que M. Vandermonde m'a attaqué d'une manière suspecte de mauvaise foi; il a tronqué mon texte, pour prêter à M. Petit une absurdité grossière & ridicule. Ce célèbre Chirurgien n'a jamais regardé les symptômes dont on vient de voir l'énumération, comme des signes évidents de vérole, *à moins qu'il n'y ait d'ailleurs quelque raison de soupçonner le virus.* Il n'a jamais pensé non plus qu'il fallût que tous ces symptômes fussent réunis dans un même sujet pour caractériser la vérole. Voici comme je me suis exprimé dans la première édition de cet Ouvrage: « Une autre considération, ai-je dit, qui peut encore servir de règle pour distinguer le caractère de la vérole, c'est que parmi les symptômes de cette maladie qui sont dans la classe des signes équivoques, il y en a qui sont plus familiers à ceux en qui le virus fait des progrès imperceptibles; ces symptômes sont, suivant l'observation de M. Petit, la fièvre quartette; la jaunisse de la conjonctive, &c. *Ainsi, ai-je ajouté, dans un cas où l'on a d'ailleurs quelque raison de soupçonner la présence du virus, s'il se rencontre quelqu'un de ces symptômes,*

» on peut le regarder comme un signe démonstratif
 » de la vérole. «

Ces paroles présentent, sans doute, un sens bien différent de celui que M. Vandermonde leur avoit prêté.

Cependant, parmi les symptômes que nous avons rangés sous la première classe des signes démonstratifs de la vérole, il y en a qu'on peut confondre avec d'autres semblables, qui dépendent d'une autre cause que du virus vénérien : on doit par conséquent s'attacher à les distinguer, pour ne pas se tromper sur le caractère de la maladie.

1°. On pourroit confondre, par exemple, les taches véroliques de la peau, avec les taches de rousseur qui viennent de naissance ou qui sont causées par le soleil, avec les taches des femmes grosses, & avec les taches pourprées, jaunes ou livides des scorbutiques ; mais il y a des signes propres qui distinguent ces différentes causes : & d'ailleurs, lorsque les taches de la peau sont véroliques, elles sont toujours accompagnées ou elles ont été précédées par quelque autre symptôme vénérien, qui dissipe toute incertitude à cet égard.

2°. On pourroit confondre les pustules & les tubercules véroliques, avec les boutons qui viennent au visage ; mais ces boutons ne viennent qu'au visage, & aboutissent à une pointe qui suppure ; au lieu que les autres attaquent toutes les autres parties du corps, & principalement celles qui sont garnies de poils & de cheveux.

M. Petit a établi, dans son Traité des Maladies des Os, des signes qui caractérisent encore plus particulièrement les pustules véroliques. Il y en a de plusieurs especes, dit-il : les unes

font seches, les autres humides; & tant les unes que les autres sont plates ou élevées, irrégulieres ou rondes, douloureuses ou insensibles.

Les pustules seches sont aussi de plusieurs sortes: il y en a qui sont dartreuses, vives ou farineuses, écailleuses & croûteuses; quelques-unes sont jaunes, d'autres d'un rouge pourpré.

Les pustules humides sont suppurantes, faignueses, ou mouillées par une sérosité roussâtre; & de celles-là, les unes gardent le niveau de la peau, les autres sont rongeantes avec ulcération profonde, & d'autres au contraire forment des bosses & des élévations qui rendent la peau inégale & raboteuse à leur conférence.

Les pustules rondes peuvent être humides ou seches, mais elles sont presque toujours petites; les plus grandes le sont comme le bout du doigt; il y en a de plus petites qui s'élevent en pointe, à la sommité desquelles il sort une goutte de lymphé rouille presque imperceptible. Quelques-unes paroissent sous la peau ou dans le corps de la peau; celles-ci arrivent d'ordinaire immédiatement après les chancres ou les poulains avortés; & elles sont prises par les malades pour ce qu'on nomme communément ébullition de sang; elles n'ulcerent point la peau; elles la rendent truitée, & lorsqu'elles se dissipent, l'épiderme tombe en farine.

Les pustules irrégulieres n'ont cette irrégularité, que parce que plusieurs se sont trouvées ensemble; elles peuvent être du caractère de

3, toutes celles que nous avons décrites ci-de-
 3, vant. Les pustules indolentes sont presque tou-
 3, tes celles qui arrivent après la disparition des
 3, poulains.

3, Les douloureuses sont toutes celles qui sup-
 3, purent, ou qui se déterminent à suppurer ;
 3, elles causent de la douleur par l'âcreté du pus
 3, qui s'y forme ou qui en découle. Il y a plu-
 3, sieurs de ces pustules qui sont élevées comme
 3, de petits furoncles, & qui ne suppurent point ;
 3, elles restent long-temps rouges & dures. Il y
 3, en a d'autres qui suppurent comme le furon-
 3, cle, & qui noircissent comme le charbon ; &
 3, l'ulcère qui leur survient est profond & diffi-
 3, cile à guérir. On doit observer aussi que les
 3, pustules suppurent ou sont douloureuses par
 3, rapport à leur situation ; celles qui se forment
 3, dans les replis des cuisses, à l'entrefession, aux
 3, bourses, sous la verge à l'endroit où elle ap-
 3, puie sur le scrotum, sous les aisselles, derrière
 3, les oreilles, sont & plus douloureuses, à cause
 3, du frottement de ces parties, & plus suppu-
 3, rantes, parce qu'elles se touchent mutuelle-
 3, ment, & que l'une jette sur l'autre son pus ou
 3, sa férosité ; ce qui, joint au frottement, l'ir-
 3, rite, l'échauffe, & l'enflamme. “

3, 3°. Les ulcères véroliques des amygdales, du
 3, gosier, de la luette, de la langue, du palais, des
 3, gencives, &c. peuvent être confondus avec les
 3, ulcères scorbutiques, qui peuvent occuper les
 3, mêmes parties : mais on distingue les uns des au-
 3, tres, en ce que, dans la vérole, les ulcères de la
 3, bouche commencent ordinairement par attaquer
 3, les amygdales, & s'étendent successivement jus-
 3, qu'aux gencives ; au lieu que dans le scorbut les

ulceres commencent par les gencives, & parviennent successivement jusqu'aux amygdales : en ce que les ulceres véroliques ont la base & les bords calleux, & non les ulceres scorbutiques : en ce que les ulceres véroliques sont bornés, circonscrits, ordinairement ronds, & n'occupent que certains endroits ; au lieu que les scorbutiques ont une figure irrégulière, s'étendent en rond & en largeur, & ravagent assez souvent tout l'intérieur de la bouche : en ce que les ulceres véroliques sont creux, au lieu que les scorbutiques s'élevent & produisent des chairs fongueuses : en ce que les ulceres véroliques ont les bords rouges & le fond grisâtre, au lieu que les scorbutiques sont toujours entièrement livides : enfin, en ce que les ulceres véroliques sont accompagnés ou précédés par quelque autre signe de vérole, & que les scorbutiques le sont des signes du scorbut.

4°. On pourroit confondre les douleurs véroliques avec les inquiétudes habituelles dans les jambes, qui obligent de les remuer continuellement, & avec le rhumatisme, la goutte & la sciatique ; mais ces différentes sortes de douleurs se dissipent, ou diminuent le plus souvent par la chaleur du lit, au lieu que les douleurs véroliques augmentent toujours par la même cause.

5°. L'exostose & l'hypérostose véroliques pourroient être confondues avec plusieurs tumeurs osseuses, qui sont produites par d'autres causes, comme le cal difforme qui reste quelquefois après la réunion des os fracturés, comme l'exostose qui survient après une contusion de l'os produite par un coup ou par une chute, & comme une difformité naturelle de l'os ; mais on distingue aisément le caractère de ces différentes tu-

meurs contre nature , par les signes commémoratifs , & par les symptomes qui peuvent les accompagner. On pourroit encore plus aisément confondre l'exostose & l'hypérostose véroliques avec des tumeurs du même genre , qui dépendent des vices écrouelleux , cancéreux , scorbutiques & goutteux ; mais on ne s'y méprend point , quand on considère les signes pathognomoniques de ces maladies , qui sont différents de ceux de la vérole,

6°. La carie peut être indépendante de toute cause vénérienne , & alors elle peut succéder à une exostose ou hypérostose rachitique , écrouelleuse , scorbutique , cancéreuse & goutteuse ; à un ulcère malin & contigu à l'os ; à un abcès sous le périoste ; & à la fracture ou à la contusion violente de l'os ; mais alors on distingue ces sortes de caries par les signes propres à ces maux , & on ne les confond pas avec les caries véroliques , qui sont toujours accompagnées de quelque autre symptome vénérien.

7°. Les os peuvent se fracturer au moindre effort , par deux causes qu'on pourroit confondre ; savoir , par le virus vérolique , & par le virus cancéreux ; mais dans ce cas on distingue la véritable cause du mal par les signes qui sont propres à ces différentes maladies.

8°. Enfin , le ramollissement des os peut dépendre aussi de deux causes , ou du vice écrouelleux , ou de la vérole ; mais c'est également par les signes propres à ces maladies , qu'on distingue la nature de la cause qui a produit le mal.

C'est donc la présence des différents symptomes dont j'ai parlé jusqu'ici , combinés d'une infinité de manières , conjointement avec les cir-

constances qui les ont fait naître ; c'est, dis-je, la présence de ces symptômes qui caractérise évidemment la vérole confirmée. Mais il n'est pas toujours également facile de distinguer cette maladie : comme elle se cache sous le voile de plusieurs maladies dont le caractère n'a point de rapport immédiat & exclusif avec le virus vénérien, on a très-souvent beaucoup de peine à le reconnoître, comme je l'ai déjà dit. Je vais donc tâcher d'applanir la plus grande partie des difficultés qu'on rencontre dans ces cas, par des règles fondées sur l'expérience, & appuyées par des exemples.

P R E M I È R E R È G L E .

Dans les cas douteux il y a souvent des circonstances qui peuvent fournir des lumières dans le jugement que l'on doit porter sur la nature du mal. Si, par exemple, après quelqu'un des accidents primitifs dont j'ai parlé, les symptômes d'une maladie, quoiqu'ils paroissent étrangers à la vérole, se sont succédés sans interruption depuis l'époque de ces accidents jusqu'au moment présent, on a droit de soupçonner la présence du virus vénérien, comme j'ai fait dans le cas suivant.

Un homme âgé de trente-cinq à quarante ans avoit une tumeur énorme dans le bas-ventre ; c'étoit la rate devenue squirrheuse, & dont le volume occupoit toute l'étendue de l'abdomen du côté gauche. Le malade étoit dans un état fâcheux ; la fièvre lente, le dévoiement, l'insomnie, l'enflure des extrémités, &c. faisoient d'autant plus craindre une suite funeste, qu'on avoit déjà employé inutilement beaucoup de remèdes.

Sur la question que je fis au malade, s'il n'avoit jamais eu de maladies vénériennes, il se rappella qu'il avoit eu dix ans auparavant une gonorrhée, qui dura l'espace de trois ou quatre mois, & qui fut arrêtée par des injections astringentes; que peu de temps après il en succéda une seconde & une troisième, qui se manifestèrent avec peu de douleur & d'inflammation, & dont l'écoulement ne dura chaque fois que dix ou douze jours, qu'immédiatement après il fut attaqué d'une fièvre quarte, qui résista pendant deux ans à tous les remèdes qu'on employa pour la combattre, & qui cessa enfin lorsque la tumeur de la rate commença à paroître. Or, sur cet exposé, je me crus autorisé à regarder cette maladie comme vénérienne; car, malgré l'éloignement de la première époque, je voyois que les divers accidents que le malade avoit éprouvés, formoient une chaîne continue qui tenoit à la première gonorrhée qui avoit été arrêtée par des injections. Aussi l'événement justifia mon jugement; car le malade fut parfaitement guéri par les frictions mercurielles.

S E C O N D E R E G L E.

La vérole que les enfants apportent en naissant, se montre quelquefois avec tant d'évidence, qu'il n'y a personne qui ne puisse la reconnoître, fut-tout lorsqu'elle paroît dès la naissance, ou immédiatement après. Mais d'autres fois elle ne se manifeste qu'après plusieurs années, & elle se cache sous des formes qui paroissent étrangères au virus, ou du moins qui font douter de son existence. Dans des cas semblables on ne peut porter un jugement certain sur la nature du mal, qu'en s'informant si le père ou la mère ont

eu des maladies vénériennes; quelle étoit leur espece, & de quelle maniere elles ont été traitées. Voici un exemple d'un pareil diagnostique, dans une réponse de M. Petit à un mémoire à consulter.

„ La jeune personne pour laquelle on nous
 „ consulte, disoit cet habile Chirurgien, est at-
 „ taquée d'une tumeur lymphatique, que l'on a
 „ regardée comme scrophuleuse, & que l'on croit
 „ être la suite d'un virus vénérien dégénéré. Ce
 „ qui a fait porter ce jugement, c'est que d'au-
 „ tres enfants de la même famille ont eu des
 „ maladies qui semblent tenir de ce caractère,
 „ & que d'ailleurs ont forme quelques soupçons
 „ sur la conduite du pere, quoiqu'il ait passé par
 „ les remedes il y a trente ans, & que depuis
 „ il n'ait ressenti aucune incommodité qu'on
 „ puisse absolument regarder comme symptome
 „ de vérole. L'un des enfants est mort d'un ab-
 „ cès qui avoit carié l'os pierreux, & de tuber-
 „ cules suppurés dans le poumon. Il avoit outre
 „ cela de l'eau dans la poitrine, & plusieurs
 „ glandes obstruées, sur-tout celles du mésen-
 „ tere qui étoient, dit-on, squirrheuses: mais
 „ l'on voit tous les jours des enfants mourir avec
 „ des glandes obstruées, sans qu'ils soient pour
 „ cela infectés du virus vénérien. De plus, un
 „ abcès tel que celui qui avoit carié l'os pierreux,
 „ avoit pu par des reflux engorger les glandes
 „ du poumon; & ces maladies-là produisent en-
 „ suite l'hydropisie de poitrine. La mort de cet
 „ enfant doit donc être de peu de considération,
 „ puisqu'elle ne prouve en aucune maniere que
 „ la vérole soit la source des maux que l'on voit
 „ aujourd'hui dans cette famille.

„ Les dartres vives qui , depuis huit ans , affli-
 „ gent le second de ces enfants , dartres qui n'ont
 „ encore cédé à aucun remede , peuvent , il est
 „ vrai , avec les autres circonstances , fournir
 „ quelques raisons probables ; mais ce signe n'est
 „ pas assez démonstratif pour conclure sur la
 „ cause de ces différentes maladies. Ce qui peut
 „ rendre la chose certaine , & ce que l'on doit
 „ principalement éclaircir , ce sont les sympto-
 „ mes de vérole que le pere peut avoir eus , car
 „ si nous trouvons des raisons suffisantes pour
 „ prononcer qu'il a cette maladie , nous ne dou-
 „ terons plus que les enfants ne soient entichés
 „ du virus ; que les tumeurs de l'un ne soient
 „ véritablement produites par cette cause ; que
 „ les dartres du second ne soient véroliques , &
 „ que l'écoulement de la mere ne soit vénérien .

„ Nous demandons pour cet effet un plus
 „ grand détail & de nouveaux éclaircissements ,
 „ pour savoir exactement quelles maladies vé-
 „ nériennes ont eu le pere & la mere , & la ma-
 „ niere dont elles ont été traitées ; & si , depuis
 „ le traitement du mari , il n'a réellement eu ,
 „ comme on nous l'assure , aucun symptome de
 „ vérole. C'est d'après ces éclaircissements que
 „ nous devons porter notre jugement , & pres-
 „ crire ensuite les différents traitements que nous
 „ croyons convenir à chacun en particulier. En
 „ attendant , nous nous contenterons d'indiquer
 „ les remedes que demande la maladie pour
 „ laquelle on a principalement consulté. On em-
 „ ploie souvent pour les écrouelles grand nom-
 „ bre de remedes , sans qu'ils produisent l'effet
 „ qu'on en attend. Le remede de Rotrou est ce-
 „ lui qui , jusqu'à présent , semble avoir mieux

„ mérite le titre de spécifique contre cette ma-
 „ ladie : c'est aussi celui que nous recomman-
 „ dons préférablement à tout autre. Si la mala-
 „ die n'est compliquée d'aucun levain vérolique ,
 „ on peut en espérer la guérison avec le secours
 „ de ce remède ; mais si le mal est produit par le
 „ virus vénérien , on ne doit l'attendre que de
 „ l'usage des anti-vénériens. Nous remettons à en-
 „ trer dans le détail qui conviendrait dans ce cas-
 „ là , lorsqu'on nous aura donné les éclaircis-
 „ sements que nous demandons , & sans lesquels
 „ nous ne pouvons rien dire sur la nature de la
 „ maladie , & sur les remèdes que l'on doit em-
 „ ployer pour la guérir.

R É F L E X I O N S.

La prudence du jugement de M. Petit , dans
 cette consultation , est digne d'être remarquée.
 Les symptômes qui affligeoient les deux enfants ,
 dont il est parlé , ni l'écoulement de la mere ,
 n'étoient point d'une nature à faire décider que
 le virus vénérien en fût la cause : ce n'étoit que
 sur le caractère des accidents véroliques que le
 pere avoit eus , & sur la maniere dont ils
 avoient été traités , qu'on pouvoit porter un
 jugement certain. Si , par exemple , cet homme
 avoit eu une gonorrhée supprimée par quel-
 que cause que ce soit , & ensuite des poireaux ,
 ou bien des chancres & un poulain avorté ,
 & ensuite des pustules , &c. & si , pour traiter
 cette vérole , on avoit employé la méthode de
 l'extinction , ou bien quelque préparation mer-
 curielle prise intérieurement ; alors , malgré le

long espace de temps pendant lequel le pere paroïssoit avoir joui d'une bonne santé , on auroit pu soupçonner la vérole dans les enfants. M. Petit propose encore indirectement un autre moyen de connoître si la maladie de l'enfant qui avoit une tumeur lymphatique , dépendoit du virus vénérien : il conseille d'employer pour cet enfant les remedes de Rotrou ; & il dit que si la maladie n'est compliquée d'aucun levain vérolique , on peut en espérer la guérison avec le secours de ce remede ; & que si le mal est produit par le virus vénérien , ces mêmes remedes n'auront aucun succès. Mais nous croyons cette maniere de juger du caractere d'une pareille maladie , fort incertaine ; car il pouvoit bien arriver que le remede de Rotrou n'eût point guéri la tumeur lymphatique de cet enfant , quoiqu'elle ne fût point vénérienne.

T R O I S I E M E R E G L E .

J'ai dit que les véroles qui succedent aux gonorrhées n'ont jamais des symptomes aussi marqués que celles qui sont la suite des chancres ; & que ces symptomes ne se manifestent jamais suivant les degrés d'affinité qui ont été assignés dans le chapitre précédent , entre le virus & nos humeurs : aussi , dans ce cas , faut-il avoir beaucoup d'expérience dans la pratique des maladies vénériennes pour distinguer le véritable caractere du mal , comme on va le voir par les réponses de M. Petit aux mémoires suivans.

Un homme âgé de quarante ans appercevoit depuis environ un an , une si grande atrophie dans les parties extérieures de la génération ,

qu'elles n'étoient plus reconnoissables, en les comparant à l'état où elles étoient auparavant. A peine les distinguoit-on, & le malade avoit autant de peine à satisfaire au devoir du mariage, qu'il y trouvoit autrefois de plaisir & de facilité. Mais ce désordre ne se borroit point à la verge ni aux testicules; la vessie étoit attaquée du même vice: ce que l'on avoit reconnu, non seulement par la sonde, mais encore par la nécessité où le malade se trouvoit d'uriner très-souvent, & peu à chaque fois. Les autres parties de son corps conservoient leur embonpoint naturel. Le malade disoit n'avoir eu d'autre mal vénérien qu'une chaude-pisse à l'âge de vingt-quatre ans, qui avoit été long-temps à se guérir.

R É P O N S E.

„ Quoique la maladie pour laquelle on me
 „ consulte soit rare; elle n'est pas cependant ex-
 „ traordinaire; elle arrive même à d'autres par-
 „ ties du corps. J'ai vu l'œil, d'un côté seule-
 „ ment, s'exténuer, & l'ouverture des paupieres
 „ devenir si petite, en se rapprochant par leurs
 „ bords, qu'à peine on pouvoit appercevoir le
 „ globe de l'œil. A d'autres, j'ai vu le nez &
 „ les levres rapetissées, l'anus se retrécir; & je
 „ traite actuellement une Dame à qui les parties ex-
 „ térieures de la génération sont devenues, par
 „ degrés, si petites, qu'à peine on peut y intro-
 „ duire une sonde: ce qu'il y a de particulier,
 „ c'est qu'il n'y a point de douleur. Les parties
 „ génitales du malade pour lequel on me con-
 „ sulte sont attaquées du même mal; la vessie a
 „ perdu son étendue naturelle, dans la même
 „ proportion que la verge & les testicules ont

„ perdu la leur. Les symptômes d'un mal si étroi-
 „ nant ne sont pas si cachés que la cause qui l'a
 „ produit. Le virus-vénérien est souvent cette
 „ cause; & alors on peut espérer la guérison,
 „ en employant le remède spécifique. Le malade
 „ dont il s'agit est dans ce cas; je pense que la
 „ consommation qui attaque en lui les parties de
 „ la génération & la vessie, est produite par la
 „ vérole; car premièrement il a employé inuti-
 „ lement toutes les autres ressources de l'art: en
 „ second lieu, il a eu une chaude-pisse qui a
 „ duré long-temps, soit par sa propre malignité,
 „ soit par la mauvaise administration des reme-
 „ des & du régime: c'est pourquoi mon avis est
 „ que le malade soit saigné, purgé, & long-
 „ temps baigné, en observant toutes les circonf-
 „ tances qui rendent les bains utiles; ensuite on
 „ lui donnera des frictions non fortes ni multi-
 „ pliées, mais proportionnées à son mal & à son
 „ tempérament, pour lui procurer un flux de
 „ bouche long & très-doux. “

R É F L E X I O N S.

Un phénomène qui a toujours lieu de surpren-
 dre, c'est qu'il se manifeste des symptômes véné-
 riens bien caractérisés, & quelquefois très-graves,
 seize ans après qu'on a eu une gonorrhée qu'on
 a cru bien guérie; comme il est arrivé à la per-
 sonne dont il est question dans la consultation
 précédente: cela prouve qu'on ne sauroit être
 trop attentif dans le traitement de ces accidents
 primitifs, qu'on regarde le plus souvent comme
 des bagatelles, & qui ont quelquefois des suites
 fâcheuses. Combien de personnes qui se contentent

aux charlatans, sont-elles menacées de pareils malheurs ! On voit encore par-là que le virus peut rester comme assoupi & caché pendant un long espace de temps, sans altérer la santé, & qu'ensuite il se déclare au dehors par des effets bien marqués.

L'effet du virus, dans le malade dont il s'agit, est des plus singuliers ; il paroît que cet effet n'est autre chose qu'une constriction qui survient d'une manière insensible dans certaines parties membraneuses, aponévrotiques, tendineuses & musculieuses : cette constriction ne cause aucune douleur, ni en se formant, ni lorsqu'elle est parvenue à son dernier période. Je crois que c'est le même effet qui arrive dans le canal de l'uretère après une gonorrhée, & qui cause la strangurie vénérienne dans le plus grand nombre des cas, comme je l'ai dit en parlant de cette maladie.

On pourroit demander si des parties, ainsi atrophiées ou rapetissées, peuvent être rétablies dans leur état naturel en détruisant la cause qui avoit produit l'accident : je réponds que cela arrive ainsi ; car j'ai traité moi-même un jeune homme, dont un testicule étoit devenu aussi petit qu'une noisette médiocre, à la suite d'une gonorrhée qui étoit tombée dans les bourses. A la fin du traitement, le testicule affecté avoit tellement augmenté de volume, qu'il égaloit, à peu de chose près, la grosseur de l'autre : & je ne doute point qu'une ouverture comme celle de la bouche, des narines, des paupières, de la vulve, de l'anus, ne s'agrandisse également, lorsqu'on détruit la cause vénérienne qui l'avoit rétrécie. Venons à la seconde consultation, qui prouve que la vérole

est très-souvent difficile à connoître, lorsqu'elle est la suite d'une gonorrhée.

Réponse de M. Petit.

„ Je ne puis m'empêcher de soupçonner la gonorrhée que M. . . . a eue il y a sept ans, d'être la cause de l'écoulement virulent dont Madame sa quatrième femme est actuellement incommodée.

„ La chaude-pisse n'est pas une maladie dont la guérison soit toujours bien assurée, particulièrement lorsqu'elle a été long-temps à se déclarer, comme celle du malade, & qu'elle a été guérie en peu de temps, & arrêtée avec des injections astringentes, méthode la plus pernicieuse qu'on puisse employer, puisqu'on supprime l'écoulement avant que la dépuration des humeurs soit parfaite. Je crois donc que M. . . . n'a pas été entièrement délivré du virus, & qu'il se peut bien que la goutte, dont il est incommodé de temps à autre, soit moins une affection héréditaire qu'acquise; car on fait combien il y a d'analogie entre le virus vénérien & la cause de la goutte. La lymphe, ou la synovie épaisse dans cette dernière maladie, peut bien être devenue telle par le virus, comme par tout autre acide; de plus, ces deux maladies font souvent alliance; car nous avons vu plusieurs fois sur les jointures des fluxions goutteuses véroliques promptement guéries par les anti-vénériennes.

„ La seconde femme de M. . . . a été affligée de fleurs blanches, & est morte pulmonique, c'est-à-dire

„ c'est-à-dire d'un ulcère au poumon. Qui fait si
 „ les fleurs blanches étoient simples ou malignes ?
 „ & qui peut assurer que l'ulcère du poumon
 „ n'étoit pas vénérien ?

„ La troisieme femme morte de la petite vérole
 „ & du pourpre, ne nous fait naître par elle-
 „ même aucun soupçon ; cependant les dartres
 „ & gales ; les fluxions sur les yeux, sur les levres
 „ & derriere les oreilles d'une petite fille de trois
 „ ans, née de ce troisiemè mariage, pourroient
 „ appuyer notre sentiment : mais nous avons
 „ quelque chose de plus certain dans la gonor-
 „ rhée virulente de la quatrieme femme. Il faut
 „ remarquer que c'étoit une jeune personne de
 „ seize ans, forte & robuste ; jouissant d'une par-
 „ faite santé avant son mariage ; & n'ayant ja-
 „ mais été sujette aux pâles couleurs, ni aux
 „ fleurs blanches : depuis elle se trouve attaquée
 „ d'un écoulement abondant de matiere jaune
 „ & verte, accompagné de gerçure au dedans
 „ des cuisses, de cuissions ardentes en urinant ;
 „ & même de très-grandes difficultés d'uriner ;
 „ lesquels symptomes, au lieu de diminuer dans
 „ le temps des regles, redoublent & augmen-
 „ tent considérablement. Y a-t-il une maladie
 „ qui ressemble plus parfaitement à la gonor-
 „ rhée ? Faut-il ajouter que le mal persévère
 „ malgré l'usage des rémedes généraux ; qu'il s'y
 „ joint des lassitudes, accablement, tiraillement
 „ de poitrine, dérangement du flux menstruel ;
 „ que la couleur de la peau est changée, & que la
 „ malade maigrit considérablement ? Enfin on
 „ sera pleinement convaincu que cet écoule-
 „ ment, & tout ce qui l'accompagne, est véné-
 „ rien ; quand on remarquera que les remedes

„ anti-vénériens ont soulagé Madame , & que
 „ depuis que la saison en a fait discontinuer l'u-
 „ sage , tous les symptomes ont reparu aussi vi-
 „ vement que jamais , excepté les cuissens.

„ Le caractère de la maladie étant bien conf-
 „ taté par ce qui vient d'être dit , le traitement
 „ qui lui convient consiste en préparations par
 „ les saignées , les purgatifs , les bains domesti-
 „ ques , les bouillons rafraîchissants & le régi-
 „ me , pour parvenir à l'usage des frictions mer-
 „ curielles. Il faudroit bien être instruit de la
 „ vraie situation de la malade pour pouvoir pres-
 „ crire avec plus de précision , l'ordre que l'on
 „ doit observer dans l'administration de ces re-
 „ medes. C'est à ceux qui seront chargés du trai-
 „ tement à se conduire suivant les symptomes de
 „ la maladie , le tempérament de la malade , &
 „ les effets du remede. “

R É F L E X I O N S.

Un phénomène digne d'attention , c'est qu'un homme qui aura eu une chaude-pisse avortée ou mal traitée , ou supprimée , & qui lui aura infecté la masse du sang depuis un long espace de temps , jouisse cependant , en apparence , d'une bonne santé , tandis qu'il donnera du mal à plusieurs femmes qu'il verra successivement. C'est ce qu'on voit arriver très-fréquemment , & ce qui rend le diagnostique de la vérole beaucoup plus difficile , parce qu'on est toujours porté à croire qu'un homme qui paroît sain ne sauroit donner du mal. L'homme qui fait le sujet de cette consultation étoit dans ce cas , quoique néanmoins on pût soupçonner que la goutte dont il étoit incom-

modé de temps à autre , fût moins une aff. ét. on héréditaire que dépendante du virus , comme M. Petit le dit dans sa réponse.

La seconde femme de cet homme avoit eu des fleurs blanches , & étoit morte d'un ulcere au poumon. Il est vrai qu'on ne pouvoit pas attribuer ces accidents exclusivement au virus. Mais qu'on fasse attention que lorsqu'on présume qu'un mari a la vérole , on peut soupçonner que les symptômes qui surviennent à la femme , sans autre cause manifeste , dépendent du virus vénérien , quoiqu'ils paroissent étrangers à la vérole , sur-tout lorsque l'expérience prouve d'ailleurs que ces mêmes symptômes ne sont point absolument incompatibles avec ce virus. Or , il y a tant d'exemples que cette cause produit la pulmonie , que M. Petit pouvoit bien soupçonner que la maladie de cette femme dépendoit du virus que son mari pouvoit lui avoir communiqué.

La troisième femme étoit morte de la petite vérole & du pourpre. Il est vrai que ces maladies ne pouvoient par elles-mêmes fournir aucun soupçon touchant le virus vénérien ; mais il étoit né de cette femme une petite fille qui avoit les symptômes les plus marqués des écrouelles ; ce qu'on avoit droit de regarder comme l'effet d'un virus dégénéré.

Mais de tous les symptômes vénériens qui ont affligé ces différentes femmes , ceux de la quatrième étoient les plus marqués. M. Petit fait remarquer que c'étoit une jeune personne de seize ans , forte & robuste , jouissant d'une bonne santé avant son mariage , & n'ayant jamais été sujette aux fleurs blanches , ni aux pâles couleurs , & que depuis elle se trouvoit attaquée d'un écou-

lement abondant de matiere jaune & verte , & de tous les autres symptomes qui accompagnoient cet écoulement. Or , il étoit bien naturel de rapporter ce changement d'état à la gonorrhée du mari ; qui étoit d'une nature à donner la vérole , & qui avoit été d'ailleurs supprimée par des injections.

Q U A T R I E M E R E G L E .

Une autre circonstance qui augmente la difficulté de reconnoître le caractère de la vérole , c'est l'usage des remedes qui ne sont que palliatifs. Lorsqu'un malade a des chancre , s'il ne fait aucun remede , le virus fait les progrès qu'il a coutume de faire , & la vérole se manifeste en peu de temps par les signes les plus marqués : mais si le malade a recours à ceux qui s'imaginent que faire disparoître promptement les chancres , ou une gonorrhée , c'est les guérir radicalement ; les remedes qu'il prend , & qui pallient son mal , en affoiblissant l'activité du virus , & même quelquefois en changeant sa nature ou son mode , effacent tous les symptomes , & procurent au malade une santé apparente. Mais , plus ou moins long-temps après , il revient d'autres symptomes qui , le plus souvent , n'ont aucun rapport avec les premiers , & qui paroissent même étrangers à la vérole. Dans la réponse suivante de M. Petit à un mémoire , on voit que les remedes palliatifs sont capables de faire prendre le change sur le caractère de la vérole.

R É P O N S E .

„ Par le récit que le malade fait des différen-
 „ tes indispositions qu'il a eues depuis l'âge de

„ vingt-deux ans jusqu'à celui de vingt-six, on
 „ ne peut aucunement lever les doutes où il est
 „ sur son état. Ce n'est que par le détail qu'il fait
 „ de plusieurs maladies qu'il a eues depuis cette
 „ dernière époque, & par la façon dont elles ont
 „ été traitées, que l'on peut avancer sûrement ce
 „ que l'on doit en penser.

„ La suite de tous les événements qu'il rap-
 „ porte prouve que depuis sa première maladie
 „ vénérienne il a toujours eu, & a même encore
 „ la vérole; car il n'a jamais été guéri radica-
 „ lement. Cette preuve consiste 1°. en ce que,
 „ dans toutes les maladies, on ne lui a fait au-
 „ cune préparation avant de le traiter: 2°. en ce
 „ qu'il a été traité par la panacée dans quelques-
 „ unes, & par extinction dans les autres; trai-
 „ tements presque toujours infidèles, lors même
 „ qu'ils ont été précédés par les préparations les
 „ plus exactes: 3°. en ce qu'après chaque traite-
 „ ment il lui est toujours resté quelque symptôme
 „ vénérien.

„ La première maladie qu'il a eue, fut une
 „ chaude-pisse, accompagnée de plusieurs chan-
 „ cres: on peut assurer que dès-lors il avoit la
 „ vérole, & qu'il auroit dû passer par les grands
 „ remèdes. On s'est contenté seulement de lui
 „ donner la panacée & quelques purgations, qui
 „ ont dissipé ces accidents: mais on n'a pas fait
 „ attention à un dévoïement qui lui est resté, &
 „ qui se renouvelloit de temps en temps.

„ En second lieu, il gagna un chancre & deux
 „ poulains, qui ne vinrent point en suppuration:
 „ signes très-caractéristiques de la vérole, pour
 „ laquelle, sans préparation quelconque, on lui

» donna indiscretement une friction avec une
 » forte dose d'onguent , qui lui procura le flux de
 » bouche pendant plusieurs jours. Ce traitement
 » fini , le malade se crut guéri ; mais la dureté
 » qui restoit au chancre , la grosseur d'un des
 » bubons , & les douleurs qu'il ressentoit , prou-
 » vent bien qu'il ne l'étoit pas.

» Quelque temps après il reprit encore de nou-
 » veaux chancres , qui disparurent sans aucun
 » remède. Cette guérison apparente fut suivie
 » de douleurs qui se firent sentir dans les bras ,
 » dans les cuisses & dans les jambes. Un an
 » après il lui survint de nouveaux chancres au
 » prépuce ; il fut traité par extinction , ne fut
 » point baigné , & à la fin il s'est trouvé guéri ,
 » excepté que ses douleurs & son ancien bubon
 » lui sont restés.

» Enfin la dernière maladie que le malade a
 » eue a été une chaude-pisse très-violente , &
 » pour laquelle il a été traité par extinction ;
 » mais quoique par ce traitement la grosseur qu'il
 » avoit dans l'aine se soit fondue , il lui est cepen-
 » dant resté quelques élancements qu'il ressent de
 » temps en temps dans cette partie.

» Quoiqu'il soit possible que cette dernière
 » chaude-pisse fût un ancien écoulement mal guéri
 » & renouvelé , on ne doit point être surpris si la
 » personne que le malade a vue ne paroît point
 » en avoir ; car il suffit que cette femme eût la
 » vérole pour communiquer indistinctement tous
 » les symptômes de cette maladie : & dans ce
 » cas on peut prendre une chaude-pisse
 » d'une personne qui ne l'a pas.

» Outre ce qui vient d'être dit , le malade a eu

» & a encore des boutons au menton & au nez :
 » ces boutons , en suppurant , ont fait tomber des
 » poils de la barbe : on fait que la chute des poils
 » est un signe non équivoque de la vérole , sur-
 » tout dans le cas dont il s'agit ; & si ce symp-
 » tome existe actuellement , on peut par consé-
 » quent décider que le malade est attaqué de cette
 » maladie.

» L'irrégularité avec laquelle il a été traité , &
 » l'état où il s'est trouvé après chaque traitement ,
 » ne laisse donc aucun doute sur l'existence du
 » virus dans son sang , & sur la nécessité où il
 » est d'être traité méthodiquement , pour être sûr
 » de sa guérison. Je ne connois point de moyens
 » plus efficaces que le traitement par la saliva-
 » tion , précédé de préparations bien suivies , &
 » de l'administration des frictions mercurielles
 » bien ménagées , suivant la délicatesse du ma-
 » lade , & son foible tempérament. Pour cela ,
 » il sera d'abord saigné & purgé ; ensuite il pren-
 » dra ving-quatre ou trente bains , dans chacun
 » desquels il boira un bouillon rafraîchissant. Les
 » bains finis , il sera saigné & purgé de nouveau ,
 » après quoi on lui donnera des frictions pour
 » lui procurer la salivation : mais il est essentiel
 » d'éviter que cette salivation soit trop violente ,
 » afin de l'entretenir plus long-temps , & de pou-
 » voir donner au malade un plus grand nom-
 » bre de frictions. C'est à celui qui sera chargé du
 » traitement , à ménager toutes ces choses avec
 » prudence , afin de lui procurer une guérison
 » certaine. «

R É F L E X I O N S.

L'expérience prouve en effet , que les remèdes qui pallient les accidents primitifs de la vérole , changent la nature du virus , & le font dégénérer plus ou moins ; de sorte qu'il vient un temps où il se montre sous des formes étrangères à la vérole , qui le cachent aux yeux de ceux qui ne sont point accoutumés à distinguer ses métamorphoses. J'ai connu un homme âgé de plus de soixante ans , & qui depuis sa jeunesse jusqu'à quarante ans eut plusieurs chaudes-pisses , dont la plupart furent traitées par des remèdes mercuriels pris intérieurement , & arrêtées avec des injections , après dix ou douze jours d'écoulement. Lorsque l'âge eut amorti ses passions , il vécut plus sagement , & il jouit , pendant dix ou douze ans , d'une très-bonne santé. Après ce temps il lui survint des douleurs de rhumatisme en différentes parties du corps , qui le faisoient beaucoup souffrir. Le malade , & ceux qui le virent , ne soupçonnerent , comme on peut le penser , que les causes générales de cette maladie ; & il fut traité en conséquence : mais rien ne le soulagea. Ce rhumatisme fut ainsi opiniâtre pendant plusieurs années : le malade souffroit tantôt plus , tantôt moins , & il maigrit beaucoup. Ensuite il fut attaqué d'un gros rhume , qui lui dura plus de deux ans ; ses crachats étoient tantôt verts , & tantôt jaunes , & fort épais ; mais les douleurs de rhumatisme étoient entièrement dissipées depuis que la poitrine étoit affectée. Je le vis dans ce temps-là ; je lui fis des questions sur sa vie passée ;

il m'apprit ce que j'ai dit ci-devant. Je lui fis entrevoir dès-lors que je soupçonnois les gonorrhées qu'il avoit eues autrefois, d'être la cause de son rhumatisme & de l'affection de sa poitrine : mais il rejeta bien loin ce soupçon. Plus d'un an après il m'envoya chercher pour me demander avis sur des accidents nouveaux qui lui étoient survenus. Sa poitrine alloit beaucoup mieux depuis quelque temps ; mais il lui avoit paru un écoulement purulent par la verge, sans l'avoir gagné nouvellement par le commerce d'aucune femme ; & il avoit de plus les premiers accidents de la strangurie, c'est-à-dire qu'il ne rendoit ses urines que goutte à goutte, & avec beaucoup d'efforts & de douleur. Je lui introduisis une bougie dans l'uretère, & je reconnus que c'étoit la prostate gonflée & dure qui s'opposoit au passage des urines. Je lui confirmai alors mon premier jugement, en l'appuyant sur des signes aussi évidents que ceux qu'il éprouvoit ; mais je ne pus jamais le convaincre : il passa une année dans les tourments les plus cruels, au bout duquel temps il mourut.

Je reviens à la consultation qui a donné lieu à cette histoire. Si le malade qui consultoit M. Petit n'avoit point fait de remèdes palliatifs à chaque accident qui lui survenoit, le virus auroit peut-être fait en lui un progrès bien caractérisé & suivi, & la maladie n'auroit point été équivoque. Peut-être que ces mêmes accidents auroient été plus graves, & par conséquent plus fâcheux ; mais cela n'auroit pas rendu son état plus dangereux qu'il n'étoit, parce qu'aussi-tôt que le mal se feroit montré avec un caractère décidé, on y auroit

apporté le remède nécessaire : au lieu que par l'administration de plusieurs remèdes palliatifs il a couru le risque que le virus n'étant pas entièrement détruit, ait attaqué des parties nécessaires à la vie, comme cela est arrivé au malade dont je viens de parler.



CHAPITRE VIII.

Suite du Diagnostique de la Vérole.

CINQUIÈME RÈGLE.

CE n'est pas toujours la présence de quelque accident grave, qui doit faire reconnoître l'existence de la vérole, & faire condamner un malade à passer par les grands remèdes. Si, par exemple, une personne a un écoulement qui résiste depuis plusieurs années à tous les remèdes qui semblent les mieux appropriés, non seulement on doit juger que le virus qui a infecté la masse du sang, entretient cette gonorrhée habituelle, & rend infructueux tous les remèdes avec lesquels on la combat; mais encore on doit insister sur la nécessité du grand remède, parce que l'expérience nous apprend que ces sortes d'accidents, quoique légers en apparence, donnent lieu tôt ou tard à d'autres accidents plus graves, comme la strangurie vénérienne, l'abcès ou les fistules au périnée, & l'infection générale de la masse du sang; d'où il peut résulter toutes sortes de maladies fâcheuses. Voici deux exemples d'un pareil diagnostique, tirés des consultations de M. Petit.

Le malade pour lequel on consultoit, avoit une gonorrhée depuis six ans. Elle fut traitée à Paris par un habile Chirurgien, qui au bout d'un mois dit au malade qu'il pouvoit partir: ce qu'il fit. Etant en chemin pour aller rejoindre son régiment, il s'aperçut que l'écoulement avoit re-

paru : il fit de nouveaux remedes qui n'eurent aucun succès , & son écoulement duroit toujours. Etant arrivé à Toulouse , il y consulta un Chirurgien qui lui donna plusieurs remedes mercuriels , astringents , dessiccatifs , des bouillons , du lait pendant long-temps , enfin beaucoup d'injections , & le tout sans succès. Le malade ne souffroit ni dans l'érection , ni en urinant ; mais il sentoit quelquefois un petit picotement à l'endroit du vérumontanum : il sortoit dans les 24 heures cinq ou six gouttes d'une matiere glutineuse , légèrement colorée de jaune. Le malade n'avoit jamais eu d'autres accidents vénériens , & avoit d'ailleurs vécu fort sagement : il demandoit à M. Petit quels remedes il pourroit faire pour parvenir à une cure radicale.

R É P O N S E.

» La maladie de M..... est d'un caractère
 » plus grave qu'une simple chaude-pisse : c'est le
 » jugement qu'on auroit dû en porter dès la se-
 » conde apparition de l'écoulement. Du moins la
 » longueur du temps qu'il persiste , auroit dû faire
 » soupçonner à ceux qui ont vu le malade , que
 » le virus qui infecte la masse du sang s'oppose à
 » la guérison de l'ulcere qui fournit la matiere.
 » Car enfin , il seroit inoui qu'un pareil ulcere ,
 » qui ne seroit compliqué d'aucun vice intérieur ,
 » pût résister à tous les remedes qu'on a faits &
 » à un si long espace de temps. Ainsi le conseil
 » le plus salutaire que je puisse donner au ma-
 » lade , est de passer par les remedes , s'il veut
 » guérir radicalement : car à présent son unique
 » objet ne doit point être d'arrêter l'écoulement ,
 » mais de détruire le vice qui l'entretient, «

R É F L E X I O N S.

Dès qu'une gonorrhée s'est arrêtée une ou plusieurs fois pendant un certain temps, & qu'elle a reparu ensuite, elle est toujours plus difficile à guérir, parce que la suppression de l'écoulement a infecté la masse du sang, & que ce vice intérieur devient un obstacle à la guérison de l'ulcère. Dans des cas semblables on a beau prescrire les remèdes les mieux appropriés & les plus efficaces pour arrêter ces écoulements, on en vient rarement à bout; ou du moins, si on les arrête pour un temps, ils reparoissent ensuite d'eux-mêmes, ou à la moindre occasion qui détermine le virus à se développer de nouveau. Pour obtenir une guérison radicale, on doit donc engager les malades à passer par les grands remèdes. Ce n'est pas qu'on puisse se flatter que l'écoulement cesse, ou se tarisse pendant le traitement; quelquefois au contraire il devient plus abondant: mais après la convalescence, quelques remèdes astringents ou toniques le guérissent pour toujours; ce qu'ils ne pouvoient pas faire avant que l'administration du mercure eût détruit le virus qui entretenoit l'ulcère qui fournissoit la matière.

Mais il n'est pas toujours aisé de persuader aux malades de subir les grands remèdes pour une incommodité qui leur paroît si légère, qui ne les gêne point le plus souvent, & qui semble ne porter aucune atteinte à leur santé. Cependant il n'est pas moins vrai, comme l'expérience le prouve journellement, que s'ils ne prennent pas ce parti, ils s'exposent, non seulement à rendre une femme & des enfants malheureux, en

leur communiquant la vérole , mais encore à passer eux-mêmes une vie valétudinaire & souffrante , qui est plus ou moins abrégée par les accidents qu'ils éprouvent.

Second exemple. M. Petit , étant consulté par un Chirurgien de province pour une ancienne gonorrhée , lui répondit :

» Monsieur , un ulcere qui suppure depuis
 » deux ans , à la suite d'une chaude-pisse , &
 » qui a résisté au temps & aux remedes avec
 » lesquels on l'a combattu , ne peut être regardé
 » que comme symptome de vérole. Les rafraî-
 » chissants , les sudorifiques & les purgatifs ont
 » pallié successivement le vice local , mais ils ne
 » l'ont point détruit ; & comme les frictions mer-
 » curielles qu'on a employées l'été dernier ont
 » paru plus efficaces que les autres remedes , on
 » a lieu de croire que la cause du mal est le vi-
 » rus ; & que le mercure , administré suivant une
 » méthode plus réguliere , pourra guérir radi-
 » calement. C'est tout ce qu'on peut conseiller
 » de plus convenable ; & je conjure le malade de
 » s'y déterminer le plutôt qu'il lui sera possible ,
 » la saison étant très-favorable , tant pour les
 » préparations & l'administration du remede , que
 » pour le rétablissement de sa santé. On réussira
 » sans doute , malgré l'affection mélancolique
 » qui me paroît avoir toujours été le fond de
 » son tempérament , à laquelle on aura cepen-
 » dant égard. La confiance qu'il doit avoir en
 » vous , Monsieur , doit le rassurer sur les événe-
 » ments , & contenir son esprit dans une assiette
 » tranquille : personne ne peut mieux que vous
 » concilier les différentes indications qui pour-
 » roient naître , tant de la délicatesse de son

„ tempérament , que de l'état de sa maladie. “

R É F L E X I O N S.

M. Petit , pour établir dans cette consultation la nécessité où étoit le malade de passer par les grands remedes , emploie une raison qui mérite beaucoup d'attention : c'est que les frictions mercurielles , quoiqu'employées sans méthode , avoient produit un effet plus salutaire dans le malade en question , que tous les autres remedes ; il étoit naturel de conclure de-là , que le mercure , administré suivant une méthode plus régulière , le guériroit radicalement. Au reste , il est bon d'observer en passant , que le jugement que M. Petit porte sur la nature de cette maladie , n'est point intéressé , puisqu'il s'exprime de maniere à engager le malade à donner sa confiance à son Chirurgien ordinaire.

S I X I E M E R E G L E.

La difficulté de distinguer le caractère de la vérole , ne consiste pas toujours seulement dans l'obscurité des symptomes équivoques. On pourroit en certains cas , malgré cette obscurité , reconnoître la maladie , si un mari ou une femme avouoient sincérement les accidents vénériens qui ont précédé leur état présent : mais souvent , dans de semblables circonstances , la timidité de l'un ou de l'autre , ou quelqu'autre raison particulière , les empêche de faire de pareils aveux. Mais un Chirurgien consommé dans la pratique , n'est point la dupe de cette mauvaise foi : en voici un exemple dans le mémoire suivant.

Une fille robuste & grasse se maria , à l'âge

de dix-neuf ans , avec un jeune homme du même âge. Celui-ci avoit au front quelques échauffements ou petits boutons , auxquels on ne fit point attention , étant d'ailleurs bien constitué , & paroissant sain : il assûroit de plus n'avoir jamais connu ni femme ni fille avant son mariage ; la femme n'avoit non plus jamais eu commerce qu'avec son mari.

Un mois ou environ après le mariage , la femme sentit des douleurs en urinant , & elle urinoit avec peine , &c. Je me dispenserai de rapporter les autres symptomes que le mari & la femme ont éprouvés : ils seront décrits avec ordre dans la réponse de M. Petit. J'observerai seulement qu'on ajoutoit à la fin du mémoire , que , quoique le mari eût assuré n'avoir jamais eu commerce avec une autre femme qu'avec la sienne , on avoit pu du moins le soupçonner du contraire , avec une femme que l'on savoit avoir été incommodée , sans être assuré du genre de la maladie.

R É P O N S E.

» La maladie pour laquelle on consulte , est
 » des plus équivoques , sur-tout si les faits rap-
 » portés sont véritables & sinceres. On a assez
 » d'indices pour soupçonner que la maladie est
 » vénérienne ; mais d'un autre côté , le mari dit
 » n'avoir touché d'autre femme que la sienne ,
 » avant & après son mariage , & la femme n'a-
 » voir jamais connu que son mari. Toutes ces
 » choses supposées véritables , on ne pourroit
 » proposer que les remedes généraux , tels que
 » les bains domestiques , les bouillons altérants ,
 » les délayants , les opiats , les eaux minérales ,

3, & autres ; tous remedes qui , agissant avec len-
 3, teur , réussissent rarement ; & que j'ai d'autant
 3, plus de répugnance de conseiller , qu'il y a quel-
 3, que présomption que cette maladie est véné-
 3, riennne. En effet , le mari ne seroit pas le seul
 3, qui , par une timidité mal entendue , & j'ose
 3, dire déraisonnable , n'oseroit avouer une cause
 3, si essentielle à savoir. D'ailleurs il est soup-
 3, çonné d'avoir eu habitude avec une femme
 3, d'une santé équivoque , laquelle peut ne lui
 3, avoir donné aucun mal apparent , sur quoi il
 3, compte peut-être pour rien le commerce qu'il
 3, a eu avec elle ; mais il se trompe : la maladie
 3, que l'on soupçonne ne se manifeste pas toujours
 3, dans le temps , ni par les symptomes ordina-
 3, res. Quoi qu'il en soit , le soupçon est fondé ;
 3, & il n'est pas démenti par les choses qui ont
 3, suivi ; au contraire , car la femme robuste &
 3, en embonpoint avant son mariage , ressent un
 3, mois après des ardeurs en urinant ; elle urine
 3, avec peine ; l'écoulement des pertes blanches
 3, qu'elle avoit étant fille augmente considéra-
 3, blement ; elle ressent des douleurs aux reins , lors-
 3, que les matieres doivent sortir , même des dou-
 3, leurs au ventre en maniere de tranchées ; &
 3, les accidents ont augmenté depuis ce temps.

3, Trois mois après il lui parut un bouton au
 3, bord de la vulve , qui dura sept ou huit jours ;
 3, ce bouton étoit enflammé , & causoit de la cuis-
 3, son. Dans ce temps son mari avoit des boutons
 3, au visage & aux reins ; il étoit plus ardent , &
 3, avoit plus souvent commerce avec elle : les
 3, boutons passerent & revinrent , & il se plai-
 3, gnit de douleurs de tête & aux reins : douleurs
 3, qu'il ne sentoit que la nuit ; ce qui est une cir-

„ constance qui n'est pas indifférente. Deux mois
 „ après son mariage il eut un bouton à la verge ;
 „ ce bouton étoit rouge & blanc à la circonfé-
 „ rence ; il creva dans le temps qu'il eut com-
 „ merce avec sa femme. Lors de l'approche du
 „ mari, la femme sent des douleurs à la ma-
 „ trice, qui l'obligent de l'avertir de la ménager ;
 „ & les mêmes douleurs se font sentir lorsque
 „ les regles reviennent. Il lui est survenu des
 „ boutons, elle a ressenti au printemps de gran-
 „ des douleurs de tête ; elle en a aux épaules,
 „ aux cuisses & aux genoux. Enfin elle maigrit,
 „ & depuis quatre ans & demi qu'elle est mariée,
 „ elle n'a point eu d'enfants.

„ Toutes ces choses résumées me confirment
 „ que la cause du mal est vénérienne, & l'aveu
 „ du mari n'ajouterait rien à ma façon de pen-
 „ ser ; c'est pourquoi je ne suis point d'avis que
 „ la malade aille aux eaux, elle n'en retireroit
 „ aucun fruit, & elle perdrait un temps précieux
 „ que l'on emploiera plus utilement à la guérir.
 „ Je ne désapprouve pas cependant la saignée,
 „ les purgations, les bains & les bouillons rafraî-
 „ chissants ; parce que ces remèdes peuvent la sou-
 „ lager, & qu'ils serviront de préparation pour le
 „ grand remède, qu'il faut lui administrer avec
 „ toutes les précautions & le ménagement possi-
 „ bles ; ce qu'on ne peut déterminer précisément.
 „ Il suffit de choisir un Chirurgien entendu, & au
 „ fait du traitement des maladies vénériennes en
 „ général, & en particulier de celles de cette
 „ espece. “

R É F L E X I O N S.

Il est certain qu'il y a des circonstances qui ne

permettent point à un mari ou à une femme d'avouer sincèrement les risques qu'ils peuvent avoir courus de gagner la vérole : il importe encore plus aux femmes sur-tout de déguiser la vérité à ce sujet , & souvent rien au monde , pas même la crainte de la mort , ne leur feroit avouer les faiblesses qu'elles ont eues étant filles , ou les infidélités qu'elles ont faites à leurs maris. M. Petit ; dans cette consultation , paroît ne faire tomber ses soupçons que sur la conduite du mari : la prudence & la probité lui faisoient une loi de ce procédé ; mais dans des cas semblables ce ne seroit pas toujours s'éloigner de la vérité , en soupçonnant la femme d'être la cause des maux que l'un & l'autre souffrent. Nous sommes dans un pays où les exemples fréquents justifient un pareil jugement. Mais , quoi qu'il en soit , examinons les raisons que M. Petit emploie pour découvrir la vérité , & établir son jugement dans le cas présent.

1°. Sur le soupçon qu'on avoit que le mari avoit eu commerce avec une femme d'une santé équivoque , M. Petit observe que quand même cette femme ne lui auroit donné aucun mal apparent , comme chancres ou gonorrhée , il n'étoit pas moins possible qu'elle lui eût communiqué le virus dont elle pouvoit être infectée , comme cela arrive lorsqu'on gagne la vérole d'emblée.

2°. La femme de cet homme , qui est grasse & robuste avant le mariage , dépérit un mois après ; devient maigre , & éprouve plusieurs incommodités auxquelles elle n'étoit point sujette. Or , un changement pareil , qui arrive dans l'économie animale à l'occasion du mariage , est bien capable de faire présumer que le virus en est la cause.

3°. Enfin le caractère des divers accidents dont le mari & la femme étoient affligés , rend la présumption encore plus forte. C'étoient des ardeurs d'urine , une sorte de strangurie , des fleurs blanches augmentées avec des douleurs aux reins , des boutons à la vulve , des douleurs à la matrice , des douleurs dans différentes parties du corps , & sur-tout aux jointures , la stérilité , & un amaigrissement considérable : le mari , de son côté , avoit des boutons , & des douleurs de tête & aux reins , qui ne se faisoient sentir que la nuit , &c. Suivant la description que nous avons donnée dans le Chapitre VI des symptômes de la vérole , on voit que le caractère de ceux qui sont énoncés dans cette consultation , a beaucoup de rapport avec le virus vénérien ; par conséquent ces symptômes étoient bien capables de faire penser que la vérole étoit la cause des maux que le mari & la femme éprouvoient , malgré que le premier soutenoit n'avoir jamais eu de commerce charnel qu'avec sa femme.

S E P T I E M E R E G L E.

On observe très-souvent que , lorsque quelque partie a contracté depuis long-temps un vice habituel , le virus vénérien , acquis postérieurement , y exerce plutôt ses ravages que par tout ailleurs : ainsi , bien loin qu'on puisse argumenter d'après l'existence de certains symptômes antérieurs au commerce charnel , pour conclure qu'un malade n'a pas la vérole , cette circonstance peut au contraire servir à confirmer la présence de cette maladie. Je m'explique par l'observation suivante , tirée du Traité des Maladies des os , de M. Petit.

Une jeune femme de vingt ans étoit en par-

faite santé depuis dix ans qu'elle avoit été guérie de deux tumeurs scrophuleuses ; l'une au pied , où l'os du métatarse qui soutient le gros orteil , étoit presque entièrement tombé par exfoliation ; l'autre à l'angle de la mâchoire inférieure , où quelques glandes avoient été détruites par les caustiques , & l'ulcère parfaitement consolidé. Après dix ans de guérison parfaite en apparence , cette personne fut mariée. Son mari qui avoit eu des maladies vénériennes mal traitées , & qui avoit encore un reste d'écoulement , lui donna une gonorrhée , qui malheureusement fut traitée par une de ces personnes qui pensent que supprimer l'écoulement d'une chaude-pisse , c'est la guérir. Peu de temps après la fausse guérison de cette chaude-pisse , les glandes du cou , des aisselles & des aines se gonflèrent , les anciens ulcères se rouvrirent , le tarse & l'angle de la mâchoire inférieure s'exostosèrent. La malade fut long-temps traitée par les seuls remedes anti-scrophuleux , parce qu'on ne soupçonnoit point la vérole , mais seulement le retour des écrouelles , puisque les symptomes qui paroissoient étoient les mêmes que ceux qui avoient existé long-temps avant le mariage de cette Dame. Cependant ce traitement long & infructueux donna lieu à une consultation , dans laquelle on fit un récit du passé plus fidele qu'on ne l'avoit fait au Chirurgien ordinaire : il fut conclu dans cette consultation , que ce retour de scrophules étoit vérolique , & qu'il falloit passer la malade par les grands remedes ; ce qui eut tout le succès qu'on en devoit attendre.

R É F L E X I O N S.

Rien n'étoit plus aisé que de prendre le change dans le cas que je viens de rapporter. On voit reparoître les mêmes symptomes d'une maladie qui étoit guérie depuis dix ans ; c'étoient les mêmes tumeurs , les mêmes ulceres : il étoit naturel de penser que le germe de la même maladie avoit toujours resté caché depuis ce temps-là , & qu'il s'étoit développé après dix ans de guérison apparente. On étoit donc d'abord fondé d'employer les anti-scrophuleux ; & peut-être que ceux qui déciderent , dans la consultation , que la cause du mal étoit vénérienne , auroient également pris le change , s'ils avoient été appelés dès le commencement de la maladie. Mais dans le temps que cette consultation eut lieu , on avoit déjà mis en usage depuis long-temps les anti-scrophuleux , qui n'eurent aucun succès ; ce qui , joint à la circonstance de la gonorrhée , que le mari avoit communiquée à sa femme , fit reconnoître l'existence du virus vénérien. Or , le diagnostique de cette vérole étoit fondé non seulement sur l'accident vérolique qui avoit précédé , mais encore sur l'insuffisance des remedes anti-scrophuleux.

H U I T I È M E R E G L E.

On a déjà vu combien on rencontre de difficultés pour distinguer le caractère de la vérole. Mais cette maladie n'est jamais plus équivoque , que lorsqu'il n'est pas bien prouvé qu'elle ait été précédée par quelque accident primitif. Pour la reconnoître dans un tel cas , il faut qu'il y ait un concours de plusieurs circonstances qui suppléent

en quelque maniere à la principale qui manque. Voici deux exemples remarquables d'un semblable diagnostique dans deux consultations de M. Petit.

Un homme d'environ quarante ans, habitant un pays maritime où il étoit né, avoit été depuis sa naissance sujet à des ébullitions générales, & avoit eu une enfance assez mal-saine : depuis l'âge de douze ans qu'il sortit de chez lui, livré aux exercices violents & continuels de la chasse, de la paume & autres, sa santé se fortifia ; &, à ses ébullitions près, il soutint toutes les fatigues plus vigoureusement que son tempérament délicat ne paroïssoit le permettre. Etant entré au service, il continua la même vie accompagnée de veilles. Il avoit eu depuis ce temps-là un commerce continuel avec des femmes, avec lesquelles il faisoit des excès ; mais il n'avoit jamais attrapé le moindre mal. Au sortir d'une campagne, où il essuya beaucoup de fatigues, il lui sortit une dartre au visage, qu'il fit passer avec des remèdes externes. Enfin ayant quitté le service, & s'étant retiré chez lui, il se donna à une vie retirée & sédentaire. Depuis ce temps il ne jouit pas de la santé huit jours de suite ; il a été sujet à des éruptions générales sur le visage, comme s'il avoit eu la petite vérole ; à des clous, sur-tout sous les aisselles où il en a essuyé de considérables. Il a été sujet aussi pendant cinq ans à des migraines violentes & presque continuelles, & à de fréquents érysipèles. Les remèdes qu'il prit alors, comme lait, bains, eaux minérales, le soulagerent & ne le guérèrent pas. Enfin l'hiver de 1741 ayant trouvé que le thé, pris le soir après le repas, lui faisoit beaucoup de bien, il en fit usage pendant tout

cet hiver ; mais l'été suivant qui fut extrêmement chaud , il fut attaqué d'une ébullition violente , qui dégénéra en érépèle & en une maladie de clous qui lui sortirent par tout le corps , & principalement aux aisselles. Cette maladie lui dura plus d'un an ; les remèdes qu'il prit le soulagerent un peu , mais ne le guérèrent point : il lui vint une marque rouge à côté de la cuisse , avec une démangeaison autour de la verge , & à la verge même , qui rendoit par intervalle une eau claire ; il lui sortit aussi une dartre au visage , & chacune de ses oreilles se mit à distiller comme une fontaine. Dans cet état on lui conseilla les pilules de Belloste ; il en prit environ quarante prises , il s'en trouva entièrement soulagé ; il reprit le sommeil , il n'avoit presque plus de migraines , encore n'étoient-elles pas violentes ; il acquit de l'embonpoint ; toutes ses dartres disparurent , & il se seroit cru radicalement guéri , s'il ne lui fût resté à la cuisse une petite marque , qui tantôt rougissoit & tantôt pâlissoit ; il lui restoit aussi un peu de dartres au-dessus de la verge , qui lui démangeoient quelquefois & devenoient rouges , & qui sembloient d'autres fois vouloir disparaître , le malade étant souvent pendant trois jours sans en ressentir , après lesquels elles revenoient : mais ce qui l'inquiétoit le plus , c'étoit le phlegme qu'il crachoit qui étoit toujours salé. Sur cet exposé il demandoit à M. Petit si le lait lui seroit favorable , ou s'il pourroit y avoir quelque autre remède capable d'achever sa guérison radicale. Il ajoutoit à la fin de son mémoire , que pendant sa maladie & l'usage des pilules de Belloste , il avoit rendu par les urines des graviers étonnans , & que ses

urines étoient comme de la boue , mais qu'elles s'étoient remises dans leur état naturel , excepté qu'elles rougissoient par fois.

R É P O N S E.

„ A bien examiner tous les faits énoncés dans
 „ le mémoire , on y remarque toutes les apparen-
 „ ces d'une maladie plus grave qu'on ne pense.
 „ Le commerce continuel avec des femmes frappe
 „ d'abord , & ensuite l'apparition des dartres ,
 „ des pustules , des clous , des éréthèles , d'une
 „ tache à la verge , &c. tout cela décele le virus
 „ qui circule avec la masse du sang. En effet ,
 „ qu'on remarque que ces symptomes ont été
 „ palliés plusieurs fois , mais qu'ils ont reparu
 „ après avec plus de violence ; & que si les pi-
 „ lules de Belloste , dont le malade a usé , ont
 „ paru plus efficaces que les autres remedes , c'est
 „ que le mercure qui entre dans leur compo-
 „ sition en fait la principale vertu. D'ailleurs si
 „ les ébullitions antécédentes que le malade a
 „ eues depuis son enfance , peuvent prouver
 „ quelque chose , c'est qu'il y a toujours eu un
 „ vice dans l'organisation de la peau , & que
 „ par cette raison le virus y a produit ses princi-
 „ paux ravages. Ajoutez encore qu'il est rare que
 „ les maladies de l'enfance se continuent dans
 „ les adultes , & augmentent comme a fait celle
 „ dont il s'agit , si elles ne sont pas renouvelées
 „ & entretenues par une cause acquise. Ainsi
 „ mon sentiment est que le malade passe par les
 „ grands remedes , s'il veut guérir radicalement ,
 „ & qu'il ne s'amuse point à tous ces vains pal-
 „ liatifs qui , en le soulageant par intervalle , le

„ conduiroient insensiblement dans un état fa-
 „ cheux ; au lieu qu'en détruisant absolument la
 „ cause , il n'auroit plus lieu d'avoir des inquié-
 „ tudes sur l'avenir , pourvu néanmoins que les
 „ remèdes soient administrés avec toute la pru-
 „ dence & les précautions qu'exige une telle
 „ maladie. “

R É F L E X I O N S.

Les raisons que M. Petit rapporte pour fonder son jugement dans cette consultation , n'ont pas toute l'évidence qu'on pourroit désirer ; je me suis expliqué là-dessus dans le premier Chapitre : ces raisons cependant sont assez plausibles , pour faire tenter la guérison radicale d'une maladie aussi longue & aussi opiniâtre , par le moyen qu'il propose.

1°. Le commerce habituel que cet homme avoit avec toutes sortes de femmes , fournit une présomption assez forte pour faire soupçonner l'existence du virus. Il est vrai que ces femmes ne lui avoient jamais donné ni chaude-pisse ni chancres ; mais n'est-il pas possible que dans le cours de ses débauches ce malade ait gagné une ou plusieurs fois ce que nous appellons gonorrhée avortée , c'est-à-dire celle où le virus s'étant fixé dans les réservoirs séminaires , n'a pas assez d'activité pour y exciter une inflammation bien marquée , & un écoulement ? & n'est-il pas possible qu'en suite ce virus ait passé dans la masse du sang par la voie de la résolution ? Dans cette supposition cet homme auroit cru n'avoir jamais eu de chaude-pisse , parce qu'il ne se seroit jamais aperçu d'aucun écoulement : cependant il n'est

pas moins vrai qu'il auroit gagné la vérole par cette voie , même plus sûrement que s'il avoit eu une véritable gonorrhée.

2°. L'expérience prouve que le mercure n'opere d'effet bien salutaire presque que dans les maladies dont la cause est vénérienne. Cette observation fournit à M. Petit un argument pour prouver que la maladie de la personne dont il s'agit , est entretenue par le virus , puitque les pilules de Belloste , dans la composition desquelles le mercure entre , l'avoient presque entièrement guérie.

3°. Le malade avoit eu dès son enfance des ébullitions habituelles , & d'autres maladies de la peau. Il est vrai que cette circonstance sembleroit d'abord éloigner toute idée de vérole , puitque le malade n'avoit point d'autres symptomes que ceux qu'il avoit eus toute sa vie. Mais M. Petit fait très-bien observer que le virus attaque très-souvent les parties qui sont déjà affectées : par conséquent l'organisation de la peau ayant été altérée de tous les temps dans ce malade , il n'est pas surprenant que le virus y ait exercé ses principaux ravages.

4°. Enfin le diagnostique de M. Petit étoit fondé sur une observation constante ; savoir , qu'il est rare que les maladies de l'enfance se continuent & augmentent dans les adultes , si elles ne sont pas renouvelées & entretenues par une cause acquise. Par conséquent , dans le cas dont il s'agit , on n'a pas pu voir la même maladie , qui s'étoit déclarée dans l'enfance , continuer & augmenter dans la même personne pendant quarante ans , sans soupçonner qu'à la première disposition qui l'avoit fait naître , il s'est joint une nouvelle cause

Qui l'a entretenue pendant un si long espace de temps.

Le second exemple que j'ai énoncé est un mémoire envoyé à M. Petit par un Médecin de Vienne en Autriche. Il s'agissoit d'un Gentilhomme âgé de trente ans , qui , après avoir commis nombre de fautes considérables dans le régime , essuya diverses maladies. Il fut attaqué de péripneumonie , de rhumatismes , de douleurs aux jointures , de coliques convulsives , de tumeurs aux glandes des aines , des aisselles , du cou , dont les premières se terminèrent par suppuration , & furent parfaitement guéries.

Entre autres il y avoit huit mois qu'une des parotides , & d'autres glandes au-dessous du menton , commencerent à s'enfler peu-à-peu , à grossir & à s'endurcir insensiblement. La tumeur de la parotide étoit dure & squirrheuse , résistante au toucher , mais mobile. Elle occupoit entièrement le côté droit depuis la mâchoire jusqu'aux vertèbres du cou. L'élévation de la tumeur étoit à peu près de la hauteur d'un œuf d'oie. Il n'y avoit ni douleur , ni inflammation , ni empêchement de mouvoir la tête d'un côté & d'autre : le malade ne laissoit pas cependant d'y sentir une tension & une pesanteur. On avoit observé que la tumeur résidoit entre les téguments & les muscles du cou. On avoit fait beaucoup de remèdes qui n'avoient point réussi ; ensuite on avoit consulté ce qu'il y avoit de plus fameux parmi les Chirurgiens de la ville , qui regarderent cette tumeur comme scrophuleuse ; & tous les raisonnemens qu'ils firent touchant la méthode curative qu'on devoit observer , ne roulerent que sur les topiques qu'il falloit appliquer sur le mal. On en proposa de différen-

tes especes ; mais comme de fameux Médecins eurent peur que ces remedes ne fissent dégénérer la tumeur en un cancer ulcéré & funeste , on les rejeta , & l'on n'appliquoit dessus que l'emplâtre de céruse. On demandoit à M. Petit si , par l'extirpation de cette tumeur , ou par quelque emplâtre , ou quelque autre remede , on pourroit la guérir.

R É P O N S E.

„ Avant que de dire ce que je pense sur la ma-
 „ ladie pour laquelle vous m'avez fait l'honneur
 „ de me consulter , permettez-moi , Monsieur ,
 „ de vous faire les remarques suivantes , & les
 „ réflexions vagues , mais peut-être vraies , que
 „ votre mémoire m'a fait naître.

„ Les tumeurs glanduleuses de votre malade
 „ ne sont pas produites par une cause ordinaire ,
 „ puisqu'elles n'ont pas cédé au temps & aux re-
 „ medes qu'on a faits jusqu'à présent. Elles ne
 „ sont point chancreuses , puisqu'il y en a eu qui
 „ se sont dissipées par résolution & par suppura-
 „ tion ; d'ailleurs elles ne sont point douloureu-
 „ ses , & l'on sait que ce qui tient du cancer a la
 „ douleur pour signe pathognomonique. Je ne les
 „ crois pas écrouelleuses , puisqu'elles sont venues
 „ dans un âge avancé , & que pendant un temps
 „ considérable le malade a eu assez de santé , pour
 „ en faire l'usage pernicieux qui l'a réduit dans
 „ l'état où il est. Il y a plutôt lieu de penser que
 „ dans sa verte jeunesse ayant vécu dans le dérè-
 „ glement , il peut avoir eu commerce avec des
 „ femmes gâtées , & avoir acquis un virus véné-
 „ rien que l'on sait être très-propre à causer les
 „ symptomes dont il est aujourd'hui tourmenté.

„ Ce qui confirme encore cette idée , c'est qu'il
 „ a eu des douleurs dans les membres & dans les
 „ jointures. Je crois donc que le gonflement des
 „ glandes est vénérien , & que les tumeurs que le
 „ malade a eues dans l'aîne , étoient des bubons ,
 „ dont les uns ont suppuré , & les autres ont été
 „ avortés , & sont rentrés dans la masse du sang ,
 „ qui s'est trouvée par-là infectée. Au surplus ,
 „ cette espece de vérole est du caractère de celle
 „ des Espagnols , qui se montre souvent sous la
 „ forme des écouelles ; mais c'est un masque qui
 „ voile cette maladie aux yeux de ceux qui ne
 „ sont point accoutumés à la reconnoître dans
 „ toutes ses métamorphoses.

„ Malgré ces réflexions qui sont fondées sur
 „ la bonne pratique , il se pourroit trouver des
 „ incrédules qui refuseroient de se rendre à ma
 „ décision , en disant que le malade n'a point eu
 „ de maladies vénériennes , ou du moins qu'il y
 „ a long-temps , & que l'on ne croit pas que
 „ le virus puisse se manifester par des glandes
 „ écouelleuses.

„ Je réponds premièrement , qu'on voit tous
 „ les jours des personnes attaquées de la vérole ,
 „ sans avoir eu ni chaude-pisse ni chancres , &
 „ qui l'ont , comme l'on dit , gagnée d'emblée.

„ Secondement , nous en voyons qui ont des
 „ bubons pour premiers symptomes.

„ Troisièmement , les bubons ne viennent pas
 „ seulement aux aines , ils naissent aussi aux aisselles , au cou. Il est plus ordinaire de les voir
 „ arriver aux aines , lorsqu'on gagne la vérole
 „ par le coït ; aux aisselles , lorsqu'un enfant com-
 „ munique le virus à sa nourrice en la tétant ; &
 „ au cou , lorsqu'on gagne la vérole par des bai-

„ fers lascifs. Mais les bubons peuvent survenir
 „ indifféremment à toutes les glandes conglo-
 „ bées, parce que la lymphe est l'humeur à la-
 „ quelle le virus s'allie très-fréquemment.

„ De tout ce que je viens de dire, je conclus
 „ que le malade, a la vérole, & que le moyen de
 „ le guérir est de le faire passer par les grands
 „ remèdes. Ce traitement, bien ménagé, est plus
 „ doux, plus court, & plus sûr que tout ce qu'on
 „ pourroit mettre en usage. A l'égard de la tu-
 „ meur du cou, je suis d'avis qu'on la frotte lé-
 „ gèrement avec le *neapolitanum*, dont on se
 „ servira pour les frictions, & qu'on y applique
 „ l'emplâtre de *Vigo cum mercurio*; mais sur-tout
 „ qu'on ne l'entame point ni par le fer, ni par
 „ les cauterés potentiels. J'ai vu survenir des ac-
 „ cidents fâcheux en suivant cette cruelle, per-
 „ nieuse & très-infructueuse pratique: on doit
 „ laisser agir la nature de ce côté-là, tandis qu'on
 „ travaillera efficacement à détruire le vice in-
 „ térieur, en établissant un flux de bouche doux
 „ & bien conditionné. Je ne parle point de la ma-
 „ nière d'administrer le mercure, ni des prépara-
 „ tions qui doivent précéder; j'écris à un homme
 „ éclairé qui veut bien m'honorer en me deman-
 „ dant mon avis, auquel sa modestie seule le
 „ fait déférer.

R É F L E X I O N S.

Dans le mémoire qui avoit été envoyé à M. Petit pour le consulter, on ne faisoit qu'une mention générale des fautes commises dans le régime: on ne disoit pas si le malade avoit vu des femmes suspectes, & s'il avoit eu quelque galanterie dans

sa jeunesse : mais , malgré ce silence sur ces deux points , M. Petit jugea que le malade avoit la vérole ; soit parce qu'il pouvoit penser que ceux qui avoient fait le mémoire avoient jugé que ces circonstances étoient étrangères à la maladie , soit par le caractère même de cette maladie , qui tenoit plus de virus vénérien que de toute autre cause.

On fait que les tumeurs squirrheuses qui surviennent aux glandes conglobées dans les enfants , sont presque toujours produites par un vice écrouelleux ; mais lorsque ces mêmes tumeurs surviennent dans les adultes qui n'ont point été attaqués de ce vice dans leur jeunesse , on ne doit point en accuser la même cause , parce que l'observation la plus constante prouve que les écrouelles sont une maladie particulière aux enfants. Telle fut la principale raison qui fit que M. Petit tourna d'abord ses vues du côté du virus vénérien. Examinons à présent les autres raisons qu'il ajoute pour appuyer sa présomption. Il observe que le malade avoit eu des douleurs dans les membres & dans les jointures , symptômes qui dépendent plus souvent du virus vénérien que de toute autre cause. Il étoit ensuite survenu des tumeurs dans les aînes , aux aisselles , au cou ; tumeurs qui pouvoient être regardées comme des bubons consécutifs , dont les uns ont suppuré , & les autres étoient rentrés dans la masse du sang. Mais on pouvoit objecter que le malade n'avoit point eu d'accidents primitifs , comme chancres ou gonorrhée , par lesquels la vérole commence ordinairement. A cela M. Petit répond qu'il y a des exemples qu'on gagne cette maladie d'emblée (c'étoit son sentiment) , ou qu'il y a des malades qui ont
des

des bubons pour premiers symptômes de vérole. Si l'on dit qu'on ne voit pas ordinairement que le virus se manifeste par des glandes qui imitent les écrouelles, & qui sont dispersées en différentes parties du corps, M. Petit répond encore qu'il suffit que la lymphe soit infectée du virus vénérien, pour qu'il se forme des tumeurs dures qui imitent les écrouelles dans toutes les parties du corps où il y a des glandes conglobées; & que d'ailleurs il est d'expérience que le virus affecte quelquefois la forme écrouelleuse: ce qui est très-commun en Espagne.

NEUVIÈME RÈGLE.

La difficulté de distinguer le caractère de la vérole augmente considérablement, lorsque cette maladie est compliquée d'un vice étranger, surtout si les symptômes de ce vice sont plus marqués que ceux qui appartiennent au virus vénérien; mais un Praticien habile n'y est point trompé. J'ai rapporté au commencement de ce Chapitre l'observation d'une Dame qui avoit eu les écrouelles dans sa jeunesse, & en qui la vérole se manifesta par les mêmes symptômes du vice scrophuleux dont elle avoit été guérie dix ans auparavant, ce qui étoit bien capable de faire prendre le change, comme on fit d'abord: mais les réflexions que l'on fit ensuite sur une gonorrhée que le mari de cette Dame lui donna, & sur l'insuffisance des remèdes anti-scrophuleux, firent juger que la maladie étoit causée par le virus vénérien. Lorsqu'une personne a le scorbut, & qu'elle gagne la vérole dans cette circonstance, il est également facile de se tromper dans le jugement que l'on

porte sur la nature du mal. Mais un Chirurgien expérimenté fait découvrir le véritable caractère de la maladie , comme fit M. Petit dans la consultation suivante.

R É P O N S E.

„ La maladie vénérienne se communique si fa-
 „ cilement , & de tant de différentes façons , &
 „ elle est si bizarre dans la maniere de se mon-
 „ trer , qu'il n'est pas toujours facile de la recon-
 „ noître. Beaucoup de personnes ne la soupçon-
 „ neroient pas dans le malade pour lequel on con-
 „ sulte , d'après le mémoire qui m'a été commu-
 „ niqué , & que j'ai lu avec attention ; mais je
 „ crois qu'on se tromperoit. Je vois que la con-
 „ duite de la Dame avec laquelle le malade a eu
 „ commerce , n'est pas sans reproche ; & comme
 „ un seul attouchement suffit quelquefois pour ga-
 „ gner la vérole , on peut conclure qu'il peut l'a-
 „ voir , vu les accidents dont il est affligé.

„ En effet , l'indisposition de la verge , le mal
 „ de gorge habituel , l'enflure de la langue , &
 „ les boutons qu'on y remarque , les douleurs
 „ des jointures & dans les os , les lassitudes , tout
 „ sert à appuyer ce sentiment. Je fais que la vé-
 „ role a ses avant-coureurs ; mais l'expérience
 „ journaliere nous apprend que , sans qu'il en
 „ paroisse aucun , on gagne cette maladie d'em-
 „ blée. D'ailleurs , qui pourra assurer que la
 „ maladie de la verge n'étoit pas un chancre ?
 „ Qui doute que le mal de gorge ne soit un avant-
 „ coureur de la vérole dans celui qui a pu la ga-
 „ gner par la bouche ? Je fais qu'une partie des
 „ autres symptomes détaillés dans le mémoire se

„ rapporte au scorbut : ainsi je crois que cette
 „ vérole est scorbutique ; c'est pourquoi je con-
 „ seille au malade de se mettre entre les mains
 „ d'une personne capable de traiter avec succès
 „ sa maladie , qui est sans contredit l'écueil de
 „ la Chirurgie : car il s'agit de donner assez de
 „ mercure pour détruire le virus vénérien , sans
 „ préjudicier au virus scorbutique , auquel le mer-
 „ cure est souvent contraire.

„ On ne sauroit détailler le traitement qui con-
 „ vient à cette maladie , parce qu'on ne peut pas
 „ prévoir toutes les circonstances qui peuvent
 „ le faire varier. Je me contenterai de dire que
 „ les préparations doivent être longues & sou-
 „ tenues des anti-scorbutiques ; qu'ensuite on ad-
 „ ministrera les frictions au nombre & à la dose
 „ convenable , suivant l'effet , le tempérament
 „ du malade , & l'affection scorbutique dont il
 „ est attaqué. “

R É F L E X I O N S.

La pratique nous apprend en effet qu'il est
 souvent très-difficile de reconnoître la vérole ,
 lorsque ses symptômes sont confondus avec ceux
 de quelque autre maladie : mais la vérole ne s'allie
 pas seulement avec les virus principaux que nous
 connoissons , qui sont le cancéreux , le scorbu-
 tique , l'érouelleux , le dartreux , &c. elle s'allie
 plus souvent encore avec d'autres indispositions
 qui peuvent la voiler à nos yeux , comme la
 goutte , le rhumatisme , l'épilepsie , & toutes les
 maladies chroniques. Alors la vérole ne présente
 très-souvent aucun signe qui lui soit propre ; &
 nous n'avons dans ce cas que deux moyens pour

la reconnoître ; savoir , la nature des accidents primitifs qui ont précédé , & le peu de succès des remèdes propres à combattre les différentes maladies avec lesquelles la vérole peut être compliquée.

D I X I E M E R E G L E .

Quelquefois l'état des enfants peut constater dans le pere & la mere l'existence du virus qu'on ne faisoit que soupçonner avant la naissance de ces enfants. Ainsi , par exemple , en supposant un homme & une femme avec des signes équivoques de vérole , si les enfants qu'ils mettent au monde sont attaqués de maladies qu'on fait tenir du caractère du virus vénérien , le diagnostique ne doit plus être douteux. Mais je dis plus : en supposant que de plusieurs enfants qui naissent d'un semblable mariage , il n'y en ait qu'une partie en qui le virus manifeste ses effets , on ne doit pas moins porter le même jugement , parce que l'expérience nous apprend que , quoique le pere & la mere aient la vérole , ils peuvent produire alternativement un enfant sain & un enfant malade , comme M. Petit l'observe dans la réponse suivante à un mémoire à consulter.

R É P O N S E .

„ On désire savoir quelle est la maladie de
 „ Madame , quels sont les remèdes qui lui con-
 „ viennent , & dans quel temps on doit com-
 „ mencer le traitement.

„ Les évacuations blanches & jaunes qui lui
 „ sont survenues immédiatement après son ma-
 „ riage , & qui continuent encore (ne disparois-

„ fant, dans les temps des regles, que parce
 „ qu'elles sont confondues avec les évacuations
 „ menstruelles) font soupçonner la maladie vé-
 „ nérienne. Le premier enfant, qui a vécu huit
 „ mois avec le rhume, & qui est mort dans les
 „ convulsions, augmente le soupçon sur cette
 „ maladie; car il est ordinaire que les enfants
 „ qui naissent d'une mere attaquée de ce mal,
 „ meurent dans les convulsions. Si la Demoi-
 „ selle qui a huit mois est en parfaite santé, cela
 „ ne conclut rien contre ce que je viens de dire
 „ du premier enfant, puisque nous voyons fré-
 „ quemment que de plusieurs enfants, nés des
 „ mêmes personnes ayant la vérole, les uns sont
 „ gâtés & les autres sains.

„ Les gales qui sont venues à la tête de la mere,
 „ & que l'on attribue au froid qui a suspendu la
 „ transpiration, doivent être regardées comme
 „ des croûtes pustuleuses, signe de vérole aussi
 „ certain que les chancres qui ont paru à la vulve
 „ & aux environs.

„ La disparition de ces symptomes n'absout pas
 „ la malade; & la surdité, qui est survenue
 „ sans autre cause manifeste, confirme ce que j'a-
 „ vance, aussi bien que le gonflement, la dou-
 „ leur & les excoriations des amygdales: tous
 „ ces symptomes, ainsi que le rhume opiniâtre
 „ dont Madame est attaquée, & la gale des
 „ narines, la menacent des plus fâcheuses indis-
 „ positions.

„ Les remedes qui conviennent à la malade
 „ doivent être efficaces: s'amuser aux tisanes,
 „ aux opiates, aux pilules, & à une infinité d'au-
 „ tres remedes de cette nature; c'est s'exposer à
 „ périr misérablement. L'expérience journaliere

„ nous montre l'insuffisance de ces remèdes ,
 „ puisque dans le grand nombre de ceux qui
 „ passent tous les ans entre nos mains pour la
 „ guérison de ce mal , il y en a très-peu qui ne
 „ les aient éprouvés sans succès. Je conseille donc
 „ à Madame de faire choix d'un Chirurgien ex-
 „ périmenté dans ces maladies , pour la traiter
 „ avec tout le ménagement , la douceur & la fa-
 „ gesse que son état requiert.

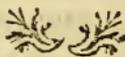
„ La grossesse , bien loin d'être un obstacle ,
 „ est au contraire un temps très-avantageux. Nous
 „ mettons sans crainte ni difficulté les Dames en-
 „ ceintes dans les remèdes , & nous guérissons en
 „ même temps l'enfant & la mere , &c. “ J'aurai
 occasion de rapporter ce qui reste de cette consul-
 tation , lorsque je parlerai du traitement de la
 vérole.

R É F L E X I O N S.

J'ai vu traiter chez M. Petit la Dame qui fait le sujet de cette consultation. Elle étoit enceinte de cinq mois , elle guérit très-bien de toutes ses incommodités , à un reste d'écoulement près , qui subsista encore quelque temps , & qui se dissipa ensuite tout-à-fait.

Lorsqu'une fois la vérole est constatée par des signes suffisants , M. Petit défend d'employer des remèdes palliatifs , qui peuvent en imposer quelquefois en dissipant les symptômes , sans détruire radicalement le virus qui infecte la masse du sang , & qui peut faire pendant ce temps-là des progrès d'autant plus dangereux , qu'ils sont plus cachés. La vérole de cette Dame ne pouvoit pas être plus caractérisée qu'elle l'étoit , étant sur-tout la suite d'une chaude-pisse ; vérole qui n'a jamais des

symptomes aussi marqués que celle qui succede aux chancres. La malade immédiatement après son mariage a un écoulement de matiere blanche & jaune; ce qui caractérise ces gonorrhées qui surviennent aux femmes, & qui s'annoncent le plus souvent sans inflammation. Ensuite cette Dame eut deux enfants, dont l'un étoit sain, & l'autre périt d'une maladie suspecte; sur quoi on doit remarquer que si cette Dame avoit eu des chancres pour premier symptome, ces enfants auroient apporté en naissant des marques plus certaines de la vérole. Après il survint à la malade des gâles à la tête, & des chancres à la vulve: il est vrai que ces symptomes se dissipèrent aisément; ce qui prouve que ces accidents n'étoient causés que par un transport momentané de l'humeur morbifique sur ces parties: mais immédiatement après il se déclara une surdité sans autre cause manifeste; & ensuite des excoriations aux amygdales, un rhume opiniâtre, & des croûtes dans les narines. Or, depuis le commencement du mariage de cette Dame, jusqu'au moment où elle consulta M. Petit, on voit une chaîne de symptomes vénériens, qui dissipe tous les doutes qu'on pouvoit avoir sur le caractère de sa maladie.



C H A P I T R E I X.

Suite du Diagnostique de la Vérole.

O N Z I E M E R E G L E.

QUOIQUE les symptomes de la vérole paroissent légers, & même équivoques, il y a des cas où l'on ne doit point hésiter de condamner les malades à passer par les remèdes : c'est principalement lorsqu'ils sont sur le point de se marier. On a vu quelquefois des personnes qui ont poussé elles-mêmes le scrupule, dans cette occasion, jusqu'à vouloir subir cette épreuve, quoiqu'elles n'eussent jamais eu aucun accident vénérien, qu'elles eussent joui jusqu'alors d'une santé parfaite. J'ai vu un homme de condition, qui, avant de se marier, voulut passer par les remèdes chez M. Petit, parce qu'il avoit eu pendant sa jeunesse commerce avec plusieurs femmes suspectes qui, quoiqu'elles ne lui eussent donné aucun mal apparent, lui donnoient lieu de craindre, selon lui, que la santé de celle qu'il alloit épouser ne courût quelque risque. On rencontre, sans doute, peu de personnes avec une pareille délicatesse de sentiment ; & raisonnablement on ne doit point l'exiger ; mais si une personne a eu précédemment quelque accident primitif, qui aura été mal traité ; & si elle a eu quelque symptome qui puisse faire soupçonner la présence du virus dans la masse du sang, quoique sa santé n'en paroisse

point altérée, il est de la probité du Chirurgien de ne point laisser consommer le mariage à cette personne avant qu'elle ait passé par les grands remèdes. Voici trois exemples de cette espèce de diagnostique, tirés des consultations de M. Petit.

P. R E M I E R E X E M P L E.

Un jeune homme, d'un tempérament robuste, ayant eu dans une partie de débauche commerce avec une fille publique, gagna une chaude-pisse. Il s'en fit traiter par un Chirurgien expérimenté : c'étoit dans une ville considérable & étrangère. Pendant le temps qu'il faisoit des remèdes, son pere-y arriva : le malade interrompit ses remèdes. Ayant fatigué & couru pendant huit jours, il eut la fièvre, sans qu'il eût fait aucune nouvelle débauche. Il fut saigné, purgé, & guérit de la fièvre. Revenu chez lui, la gonorrhée continuant de couler, il prit une tisane que son Chirurgien lui avoit donnée : cette gonorrhée étoit devenue cordée ; mais cet accident passa trois ou quatre jours après qu'il eut pris de la tisane. Son Chirurgien lui ayant donné du baume de Copahu pendant trois ou quatre jours, la chaude-pisse cessa de couler, & il ne sentit plus rien.

Le jeune homme connut depuis des filles & des femmes qu'il savoit avoir eu commerce avec d'autres. Il resta cinq ou six mois sans en voir aucune. Enfin, au commencement de l'hiver il s'aperçut d'un poireau ou verrue à la partie inférieure & latérale du gland. Etant à la veille de se marier, il consulta un Médecin & un Chirurgien expérimentés pour les maux vénériens. Il n'avoit ni maux de tête, ni douleurs aux joint-

tures & aux autres parties du corps ; il avoit seulement des boutons aux reins & au visage ; mais il est à remarquer qu'il avoit eu ces boutons , même avant tout commerce avec aucune femme.

Le Médecin & le Chirurgien lui conseillèrent de se faire traiter. Le Chirurgien appliqua de la sabine sur le poireau , & il disparut. Le malade fut saigné & purgé ; il prit des bains domestiques pendant huit jours , deux fois par jour : dans chaque bain ; on lui donnoit un bouillon de poulet. Les bains finis , il fut purgé ; ensuite on lui donna des frictions au nombre de cinq , de trois jours en trois jours ; on le faisoit vivre de lait , de bouillons & d'œufs frais.

Pendant ces remèdes , le malade eut une espece de bavottement pendant deux jours : il fut purgé , & l'accident cessa. Il alloit régulièrement à la selle tous les jours ; il suoit la nuit , ce qui l'empêchoit quelquefois de dormir. Il maigrit. Il avoit repris de l'embonpoint , ayant pris , pendant quelque temps , du lait le matin. Depuis qu'il eut fini ces remèdes , jusqu'à la consultation , il s'étoit écoulé quatre mois. Pendant ce temps-là , il ne sentit rien : mais il avoit toujours des boutons aux reins & au visage ; & il en avoit même eu pendant tout le temps des frictions.

Le jeune homme étoit encore dans le dessein de se marier ; mais il n'auroit pas voulu tromper une fille de vertu , à laquelle il étoit destiné : il avoit même fait part de son état à un parent de la demoiselle.

L'on demandoit à M. Petit , 1°. si la maniere dont il avoit été traité , étoit réguliere ; & si l'on pouvoit croire qu'il fût radicalement guéri sans salivation.

2°. Si l'on pouvoit juger qu'alors il seroit sans danger , & qu'il ne lui reviendroit aucun accident.

3°. Si on pouvoit être sûr que la fille qu'il devoit épouser , & les enfans qui pourroient naître de ce mariage , n'auroient point de mal , par rapport à celui qu'avoit eu ce jeune homme.

4°. Comme il y avoit des Médecins & des Chirurgiens qui , nonobstant le poireau , avoient cru que le jeune homme n'avoit pas besoin de passer par les remedes , à quoi même il ne se détermina que pour plus grande précaution , l'on demandoit si l'on croyoit qu'effectivement il eût pu s'en passer.

5°. Le jeune homme & les parents de la fille s'en rapportoient , pour achever le mariage , à l'honneur & à la conscience de MM. les Médecins & Chirurgiens qui étoient consultés.

R É P O N S E.

» S'il fut fâcheux pour le malade de cesser l'usage des remedes lors de la chaude-pisse , il ne le fut pas moins d'être obligé de se fatiguer pendant huit jours. Il est certain que ces contretemps ont occasionné la fièvre , & qu'on ne peut en attribuer la cause immédiate qu'au reflux de la matiere virulente dans la masse du sang ; car , quoiqu'il ne soit point marqué dans le mémoire si l'écoulement de la chaude-pisse a cessé pendant la fièvre , l'expérience nous apprend que cela arrive ainsi ordinairement ; ou du moins que , s'il n'est pas supprimé entièrement , il est si considérablement diminué , que nous pouvons judicieusement

» croire que la fièvre est causée par le reflux de
 » cette matière. Ce qui autorise de penser ainsi ,
 » c'est que sitôt que l'écoulement reparoit , ou
 » devient plus abondant , la fièvre cesse.

» On n'a pas dit non plus si l'écoulement qui
 » a reparu après la fièvre , avoit changé de na-
 » ture ; mais il y a lieu de le croire , puisque la
 » chaude-pisse est devenue cordée. On peut
 » même penser aussi qu'il est devenu plus abon-
 » dant qu'il n'étoit dans le commencement , ce
 » qui n'auroit pas été un mal ; mais ce qu'il y a
 » de fâcheux , c'est que trois jours après l'usage
 » du baume de Copahu , l'écoulement a été en-
 » tièrement supprimé.

» L'apparition d'un poireau au bout de six
 » mois , ne peut être regardée que comme une
 » suite de la suppression de la gonorrhée ; car il
 » n'y a pas lieu d'accuser les autres femmes qu'il
 » a pu voir depuis , de lui avoir donné ce poi-
 » reau. On fait que ce symptôme est une suite
 » assez ordinaire des gonorrhées mal guéries , &
 » qu'il n'est pas communément un symptôme
 » primitif de la vérole , quoiqu'il soit vrai de
 » dire qu'il en est un signe certain. Ainsi je crois
 » que l'irrégularité du traitement de la chaude-
 » pissé & les contre-temps qu'a essuyés le malade
 » lui ont causé la vérole.

» Si les boutons qui ont paru , n'étoient pas
 » antérieurs à la chaude-pisse , nous nous en ser-
 » virions pour preuve de ce que nous avançons ;
 » mais , quoique nous ne nous servions pas de
 » cette preuve affirmativement , nous pouvons
 » douter qu'ils soient de la même nature que ceux
 » qui ont paru autrefois : une description plus
 » exacte de ces boutons , ou un coup d'œil de

» gens accoutumés à en voir de l'une & de l'autre
 » espece , pourroient en décider.

» Il est ordinaire que les poireaux vénériens
 » disparoissent par la seule application de la sa-
 » bine. Les bains & les cinq frictions dont on
 » ne dit point la dose , & qui n'ont produit au-
 » cune évacuation considérable , ne nous paroiss-
 » sent pas un traitement suffisant ; ce qui nous fait
 » conclure que , si , avant ce traitement , le ma-
 » lade avoit la vérole , comme nous le croyons ,
 » il doit l'avoir encore , quoique , depuis quatre
 » mois , rien n'ait paru : car l'expérience nous ap-
 » prend que l'on peut garder la vérole , non seu-
 » lement plusieurs mois , mais plusieurs années ,
 » sans qu'elle se manifeste par aucun symptome.

» Il est d'un honnête homme de prendre des
 » précautions aussi judicieuses que celles que
 » prend le malade , par rapport au mariage ; son
 » état étant au moins équivoque , il auroit tort
 » de passer outre.

» Ainsi , quoique ce que j'ai dit soit suffisant
 » pour donner un éclaircissement complet , je
 » vais répondre aux cinq questions.

» 1°. Le traitement n'est pas suffisant , d'au-
 » tant plus que la vérole qui a eu pour symp-
 » tome un poireau , est d'une guérison plus diffi-
 » cile que s'il avoit eu pustules , bubons & chan-
 » cres.

», 2°. A l'égard du danger dans lequel le ma-
 » lade peut être à l'avenir , Dieu seul le fait :
 » mais , comme il a été dit ci-dessus , la vérole
 » pouvant être nombre d'années sans se déclarer ,
 » le malade pourroit être du nombre de ceux à
 » qui cela arrive. Cependant , quoiqu'il doive
 » souhaiter d'être tranquille sur son état , je ne

„ le presserois pas de passer par les remèdes , sans
 „ la circonstance du mariage.

„ 3°. Il me vient tous les jours de jeunes gens
 „ mariés qui se trouvent attequés de la vérole
 „ provenante du mari qui , étant garçon , ayant
 „ été traité par des remèdes insuffisants , & se
 „ croyant en sûreté , donne le mal à sa femme ;
 „ mal qui paroît quelquefois dans les premiers
 „ jours , & d'autres fois plus tard. Ces person-
 „ nes n'ont point d'enfants , ou la femme fait
 „ des fausses couches ; ou si elle en met au mon-
 „ de , ils ne vivent pas long-temps , & périssent de
 „ la vérole ou de quelque autre maladie annexée
 „ à la vérole.

„ 4°. Si ceux qui ont absous le malade , avoient
 „ fait les réflexions ci-dessus , je suis persuadé
 „ qu'ils auroient porté le même jugement que moi.

„ 5°. Enfin , l'honneur , la probité & l'humani-
 „ té ne peuvent être d'un sentiment différent
 „ du mien. “

R É F L E X I O N S .

S'il y a une circonstance où le Chirurgien doive être rigide dans le jugement qu'il porte sur une vérole douteuse , c'est lorsque la personne est dans l'intention de se marier. J'ai été témoin d'un exemple où l'ignorance , & peut-être la mauvaise foi d'un quidam qui se disoit Chirurgien , a plongé le mari & la femme dans des embarras très-graves. Un homme étant veuf , gagna une gonorrhée : soit qu'il n'observât pas un régime assez exact , soit que ceux qui le traitèrent , ne fussent point au fait de ces maladies , au bout de dix-huit mois la gonorrhée subsistoit encore. Dans cet espace de

temps, il s'étoit confié à divers Médecins & Chirurgiens. Le dernier qui le traita (c'étoit le quidam dont j'ai parlé) l'assura qu'il pouvoit, sans risque, consumer un mariage qu'il se proposoit de faire depuis long-temps, quoiqu'il eût toujours un peu d'écoulement : malheureusement il le crut. La femme qu'il épousa, étoit des plus aimables; elle fut bientôt la victime de l'imprudence de son mari. Elle gagna, un mois après, une chaude-pisse & un chancre, accompagnés d'un bubon qui entra, quoique je fisse tout ce qu'il falloit pour le conduire à suppuration. On doit juger combien il est fâcheux de faire de pareils présents à une femme, dès le commencement d'un mariage. Par bonheur celle-ci fut assez raisonnable pour ne point faire éclater son malheur. Je les passai tous les deux par les grands remèdes, & ils furent guéris. Je reviens à la consultation.

On voit ici une vérole qui est la suite d'une simple chaude-pisse : elle avoit été supprimée deux fois; la première, par la fatigue & la fièvre; & la seconde, par le baume de Copahu : car il faut observer que le mémoire dit que le malade revenu chez lui, la gonorrhée continuant de couler, il prit une tisane que son Chirurgien lui avoit donnée; que cette gonorrhée étoit devenue cordée, mais que cet accident passa trois ou quatre jours après qu'il eut pris de cette tisane; qu'ensuite son Chirurgien lui ayant donné du baume de Copahu pendant trois ou quatre jours, la chaude-pisse cessa de couler, & qu'il ne sentit plus rien. Or, il est certain qu'il y avoit trop peu d'intervalle entre l'accident de la corde de la chaude-pisse, si je puis m'exprimer ainsi, & la cessation de l'écoulement, pour croire que le

baume de Copahu l'avoit guérie radicalement. Il y a beaucoup plus d'apparence qu'il n'avoit disparu , que parce que la matiere avoit reflué dans la masse du sang ; ce qui est prouvé évidemment par l'apparition du poireau qui survint quelques mois après. Ce malade avoit donc bien certainement la vérole. Il reste à savoir si le traitement qu'il subit en conséquence fut assez régulier & assez efficace pour détruire le virus. On lui administra les remedes généraux ; ensuite on lui donna cinq frictions à trois jours de distance l'une de l'autre ; ce qui lui procura une légère salivation qui fut supprimée le second jour par un purgatif. Or , lorsque je parlerai ci-après de la maniere dont le mercure opere la guérison de la vérole , on jugera qu'un tel traitement ne pouvoit pas guérir ce malade , ayant sur-tout une vérole qui étoit la suite d'une gonorrhée , & qui étoit par conséquent plus difficile à guérir. Cependant , sans la circonstance du mariage , M. Petit , comme il le dit lui-même , n'auroit pas insisté aussi sévèrement qu'il l'a fait , pour que le malade passât par les grands remedes : mais il s'agissoit d'assurer la santé d'une femme , & la vie des enfants qu'elle devoit mettre au monde , ou bien de prévenir un divorce fâcheux ; ce qui a dû le rendre inexorable dans son jugement.

S E C O N D E X E M P L E

Un homme âgé de trente-trois ans avoit été fort délicat & valétudinaire dans son enfance , ce qui avoit pu être occasionné par cinq nourrices différentes qu'il avoit eues en moins d'un an. Il avoit toujours mené la vie la plus rangée , n'ayant
jamais

jamais fait d'excès dans le boire ni dans le manger, mais ayant effuyé de grandes fatigues par le travail & des voyages : les seules débauches avoient été avec les femmes ; encore médiocrement.

En 1730, après avoir été plus de huit mois sans voir de femmes, il fut attaqué d'un grand mal de gorge, avec gonflement des amygdales : ce qui se dissipa cependant bientôt par la saignée & les gargarismes ordinaires. Depuis cette époque, il fut toujours assez sujet au mal de gorge ; & il ne se passa point d'années qu'il n'en fût attaqué trois ou quatre fois toujours avec inflammation & gonflement aux amygdales : ils se passoient cependant la plupart sans saignée, & au moyen de simples gargarismes d'oxycrat, ou d'eau-de-vie battue avec de l'eau. Peu de jours après le premier mal de gorge, le malade se trouva le prépuce absolument excorié par un nombre de petits chancrez répandus sur la superficie de cette partie ; il en eut aussi au palais : mais cela se passa en vingt-quatre heures ; au moyen de simples lotions d'eau de vitriol, & de tisanes rafraîchissantes. Le malade consulta alors à Paris des Médecins & des Chirurgiens habiles qui décidèrent qu'il n'y avoit point de virus. Le malade fut purgé, & se trouva bien jusqu'en 1734, en s'abstenant, jusqu'à ce temps-là, de tout commerce avec les femmes. À la fin de la campagne de cette année, étant sur le Rhin, les mêmes excoriations reparurent avec les mêmes accidents, & passèrent également avec les mêmes remèdes. Le malade avoit toujours joui depuis d'une bonne santé, aux maux de gorge près, jusqu'à la fin de 1737, qu'il eut une gonorrhée, mais avec phimosis & qui, après environ un mois, finit par tomber dans les bourses, & retint

le malade pendant plus de six semaines dans le lit , cette maladie ayant été très-douloureuse , & difficile à guérir. En 1741 , il en reprit une autre dont il fut peu incommodé , mais qui , ayant traîné plus de quatre mois , par le peu d'habileté du Chirurgien , malgré le régime du malade , finit aussi par tomber sur les testicules , dont le droit fut , comme en 1737 , fort gros , dur & enflammé , mais moins difficile à guérir : le malade ne garda la chambre que quinze jours ou environ. Depuis cette époque les testicules demeurèrent assez douloureux , le droit sur-tout , dont l'épididyme étoit fort sensible au toucher. Dans les changements de temps , les téguments & l'épididyme caufoient au malade des élancements sensibles & fréquents qui répondoient dans les aines & dans les cuisses : le malade ressentoit aussi des maux de reins.

En 1746 il gagna encore une chaude-pisse , mais peu dangereuse , & qui au moyen d'un régime exact & de bons remèdes se passa en moins de six semaines sans accidents. Il prit alors , pour sa propre tranquillité , une tisane sudorifique pendant un mois. Environ trois mois après , ayant eu affaire avec une femme qui avoit passé par les grands remèdes , & qui en étoit sortie bien guérie depuis plus d'un an , le malade ressentit de plus grandes douleurs aux testicules & aux téguments , & eut pendant quelques jours un écoulement de matière claire & blanchâtre ; mais cela se passa au moyen d'une tisane simple : & trois mois encore après , ayant eu affaire à une autre femme , le même accident reparut & se dissipa de même.

Dans les changements de temps , les téguments

& les testicules qui étoient naturellement assez gros & pendants, causoient au malade des douleurs avec des élancements; & environ un mois avant de consulter M. Petit, quoiqu'il n'eût vu aucune femme, l'écoulement recommença avec des élancements dans les téguments & l'épididyme, & le bout du gland à l'endroit de l'orifice étoit souvent cuisant & un peu enflammé, sur-tout quand la liqueur couloit plus abondamment qu'à l'ordinaire. Les urines du malade, pour peu qu'il s'échauffât, étoient claires en sortant; mais il se formoit ensuite une espece de nuage qui les troublait bientôt absolument & se terminoit en un sédiment blanchâtre & épais, qui se fixoit au fond du vase sans s'y attacher. Le malade au reste qui, comme on l'a dit, menoit une vie rangée, dormoit, mangeoit & buvoit comme à son ordinaire. On observoit encore dans ce mémoire, que son genre de vie étoit laborieux, qu'il s'échauffoit tous les jours en lisant haut & long-temps, qu'il faisoit peu d'exercice; & que son humeur étoit assez triste & mélancolique.

Le malade avoit consulté les plus habiles Médecins & Chirurgiens du pays où il étoit, qui lui avoient dit que son état n'étoit qu'un simple relâchement des vaisseaux spermatiques, & qu'il pouvoit se marier sans rien risquer; ce qu'il avoit fait depuis peu de jours. Depuis son mariage les accidents étoient toujours les mêmes; il ne paroissoit rien en pressant le gland, dont l'orifice étoit rouge & cuisant. La chemise étoit pendant la journée un peu mouillée, & marquée en plusieurs endroits comme d'une semence ou sperme qui n'avoit point de couleur, & qui couloit peu;

cette liqueur ne faisant qu'un peu rouffir le chemise , mais d'une maniere imperceptible. On demandoit à M. Petit si le malade pouvoit se livrer au commerce de sa femme , sans risque pour elle & pour ses enfans. Sa femme qu'il avoit peu vue à la vérité ne se plaignoit de rien.

R É P O N S E.

» A l'âge de vingt-trois ou vingt-quatre ans ,
 » le malade pour lequel on consulte fut attaqué
 » d'un grand mal de gorge avec gonflement des
 » amygdales. On n'avoit d'abord pas lieu de
 » soupçonner que ce mal fût vénérien , tant parce
 » qu'il y avoit huit mois que le malade n'avoit
 » vu de femmes , que parce que cette indispo-
 » sition se dissipa aisément par la saignée & les
 » gargarismes ordinaires. Mais , comme depuis
 » cette époque il a été sujet au même mal de
 » gorge , & qu'il ne s'est point passé d'années
 » qu'il n'en ait été attaqué trois ou quatre fois ,
 » on a dû soupçonner que le virus vénérien étoit
 » la cause d'un retour si fréquent.

» Mais ce soupçon devient une certitude , lorsqu'on fait attention que peu après le mal de gorge le malade se trouva le prépuce excorié par plusieurs petits chancres , & qu'il en eut même quelques-uns au palais , quoique les uns & les autres aient disparu par l'usage de quelques lotions vitrioliques. Je m'étonne que les Médecins & Chirurgiens que le malade consulta à Paris & dans son pays , l'aient absous jusqu'à lui permettre de se marier sans crainte ; car tous les Praticiens savent que les chancres sont de vrais symptomes de vérole ,

„ & que les lotions vitrioliques, dont on a fait
 „ usage dans la circonstance dont je viens de par-
 „ ler, sont un remede perfide qui pallie le mal
 „ & n'en détruit pas la cause. Le malade l'a bien
 „ éprouvé lui-même, puisqu'à la fin de la cam-
 „ pagne de 1734 les mêmes symptomes reparu-
 „ rent, & disparurent ensuite par l'administra-
 „ tion des mêmes palliatifs; mais les maux de
 „ gorge ont toujours subsisté. Sur ce seul exposé
 „ on peut juger que le malade a la vérole; mais
 „ il y a bien d'autres circonstances qui le démon-
 „ trent. Pursuivons.

„ A la fin de 1741 le malade eut un phimosis
 „ & une chaude-pisse qui au bout d'un mois
 „ tomba dans les bourses. Cet accident, qui fut
 „ fort douloureux, retint long-temps le malade
 „ dans le lit, & fut très-difficile à guérir. En sup-
 „ posant que le malade n'eût point la vérole,
 „ cette seule chaude-pisse étoit capable de la lui
 „ donner. Ce n'est pas tout: quatre ans après le
 „ malade en eut une seconde, dont il fut peu
 „ incommodé, mais qui ayant traîné plus de
 „ quatre mois, finit aussi par tomber sur les tes-
 „ ticules. Dans ces deux maladies les testicules
 „ furent durs, enflammés, & sont demeurés dou-
 „ loureux, sur tout le droit, dont l'épididyme
 „ cause, dans les changements de temps, des
 „ élancements fréquents qui répondent dans les
 „ aines, dans les cuisses, & causent de grands
 „ maux de reins.

„ En 1746 le malade eut encore une chaude-
 „ pissé, qu'il dit avoir été peu dangereuse. Quel-
 „ que temps après il a vu une femme qui avoit
 „ passé par les grands remedes depuis un an, &
 „ qu'il croyoit bien guérie; cependant le malade

„ ressentit de plus grandes douleurs aux reins &
 „ aux testicules, & il eut un écoulement de ma-
 „ tiere. Il prit des tisanes & d'autres remedes
 „ insuffisants, que je ne daigne pas mettre en
 „ ligne de compte. Quelque temps après ayant
 „ vu une autre femme, les mêmes accidents re-
 „ parurent & se dissipèrent de la même maniere.
 „ Depuis, l'écoulement a recommencé avec des
 „ douleurs & des élancements dans les tégum-
 „ ents, dans l'épididyme & au bout du gland,
 „ L'orifice externe du canal cuit, est rouge, en-
 „ flammé, les urines causent de la cuisson en
 „ sortant; elles sont souvent claires, puis bour-
 „ beuses, &c.

„ Je ne crois pas, continue M. Petit, qu'on
 „ puisse rassembler un plus grand nombre de
 „ preuves pour appuyer le jugement que j'ai
 „ porté ci-dessus de cette maladie. Elle est carac-
 „ térisée vérole, depuis la premiere époque jus-
 „ qu'à la dernière: aussi suis-je bien persuadé
 „ que tous les accidents qui ont affligé le ma-
 „ lade, ne sont que le développement de la pre-
 „ miere maladie, de laquelle le malade ne peut
 „ guérir qu'en passant méthodiquement par les
 „ grands remedes; bien entendu qu'on aura
 „ égard au tempérament délicat qu'il a contracté
 „ par les mauvaises nourrices qui l'ont allaité,
 „ comme il a été dit dans le premier article du
 „ mémoire. “

R É F L E X I O N S.

Je pense que M. Petit avoit soupçonné un
 peu légèrement les maux de gorge, presque ha-
 bituels, & les excoriations du prépuce, d'être

causés par le virus vénérien. Il faut faire attention que ces maux de gorge & ces excoriations n'avoient été précédés par aucun accident primitif, & qu'ils n'avoient paru qu'après plus de huit mois d'abstinence de tout commerce avec les femmes. D'ailleurs la facilité avec laquelle ces accidents se dissipent, fait bien voir qu'ils ne dépendoient pas d'une cause telle que le virus. Il est certain que la constitution du malade, ses exercices habituels, l'intempérie de l'air, &c. pouvoient lui causer des maux de gorge périodiques, sans qu'on pût en accuser le virus. Il pouvoit survenir également des excoriations au prépuce, soit par la mal-propreté, ou par quelque autre cause que ce soit, sans qu'on pût les regarder comme des chancres. Ainsi on ne pouvoit pas raisonnablement se fonder sur cette première époque de la maladie, pour soupçonner la vérole dans cette personne. Mais il n'en étoit pas de même des symptômes postérieurs que le malade avoit essuyés. Les deux chaudes-pissés tombées dans les bourses, les douleurs des testicules & de l'épididyme, & le renouvellement de l'écoulement à trois ou quatre reprises, souvent sans cause apparente, le menaçoient de plusieurs maladies très graves, ce qui suffisoit pour le condamner à passer par les grands remèdes, sur-tout ayant à craindre qu'il ne communiquât du mal à la femme qu'il venoit d'épouser.

TROISIEME EXEMPLE.

Un homme de cinquante ans avoit eu autrefois une gonorrhée, dont l'écoulement fut supprimé par quelques accès de fièvre, après laquelle

il commença à sentir des ardeurs d'urine. Six ans après il eut une autre gonorrhée qui dura cinq mois. En 1742 il vit une fille, & quelques jours après il parut à sa chemise quelques taches peu colorées. Cette fille fut visitée, & fut trouvée très-saine. Le malade prit quelques bols de baume de Copahu; mais les taches continuoient de paroître, & le malade sentoît même quelques irritations au gland. Celui qui le traitoit lui donna quelques préparations de mercure, mais les mêmes accidents subsistoient. Le malade consulta un Chirurgien au fait de ces maladies, qui le mit à l'usage des tisanes adoucissantes, des bols de térébenthine, des émulsions, d'un régime convenable; ensuite il lui fit prendre les bains, il le purgea, & lui fit appliquer, à petites doses, jusqu'à trois onces d'onguent napolitain à parties égales, ce qui dura un mois. Le malade fut mieux pendant ce temps-là, cependant il avoit toujours de petites taches, des irritations au bout du gland, & des envies fréquentes d'uriner. Cela le détermina à faire une consultation de trois Chirurgiens: le résultat fut qu'il avoit un vice local dans le canal; ce qui fut confirmé par une circonstance que le malade ajouta, savoir, que ce qu'il sentoît le prenoit souvent sans avoir aucun commerce avec les femmes. En conséquence il fut sondé; le Chirurgien accoutumé à cette opération, ne put point entrer dans la vessie, & il présuma qu'il y avoit embarras à son cou & à la prostate. Cependant le malade urina beaucoup plus aisément après cette opération: on lui conseilla l'usage des eaux minérales sulfureuses, & des sachets émollients sur le périnée.

L'état du malade, depuis les remèdes qu'il

avoit faits , étoit qu'il appercevoit comme auparavant des glaires dans ses urines , il sentoit continuellement dans la verge , en différents endroits , des cuiffons & des ardeurs qui le tenoient dans un mal-aise perpétuel ; il avoit à sa chemise des taches , tantôt jaunes , tantôt vertes ; & en se pressant la verge , il en faisoit sortir une humidité , qu'il croyoit être la matiere de ces taches : il ressentoit de plus de temps en temps une douleur sourde au périnée.

Le Chirurgien qui l'avoit traité prétendoit qu'il n'y avoit point de virus ; que c'étoit une maladie à traiter par les bougies , & qu'elle n'étoit ni dangereuse ni communicable. Le malade craignoit au contraire qu'il n'y eût du virus , y ayant trois mois que sa maladie résistoit aux différents remedes qu'on avoit faits ; & il avoit d'autant plus d'intérêt à savoir à quoi s'en tenir sur son état , qu'il étoit à la veille de se marier. Il n'avoit à l'extérieur aucune marque de virus , & il étoit d'ailleurs fort sujet aux vapeurs.

R É P O N S E.

« Le malade ne peut se dispenser de passer par
 « les remedes. La premiere gonorrhée lui a don-
 « né la vérole : les symptomes qui l'ont suivie ,
 « & même les remedes qu'il a faits , le confir-
 « ment ; car quoiqu'ils ne l'aient pas guéri , ils
 « l'ont soulagé ; ce qui prouve que la cause du
 « mal est vénérienne. Les bougies peuvent bien
 « lui convenir , pour remédier au vice local ; mais
 « elles seroient infructueuses , si elles n'étoient
 « pas secondées par un traitement qui détruise
 « préalablement le vice intérieur. D'ailleurs il

» suffit qu'une personne puisse être soupçonnée de
 » vérole , pour ne pas la laisser consommer un
 » mariage qui pourroit devenir malheureux , &
 » pour la déterminer à passer par les remedes
 » dans les formes.

R É F L E X I O N S.

L'histoire de la maladie qui fait le sujet de cette consultation , prouve bien qu'une simple gonorrhée peut avoir des suites bien désagréables. Celle de cet homme de cinquante ans fut supprimée par quelques accès de fièvre ; & dès-lors le virus , agissant sourdement , préparoit des maux fâcheux qui ne devoient se manifester que longtemps après. Cette suppression de la gonorrhée ne fut suivie d'abord que de quelques ardeurs d'urine. Six ans après , le malade gagna une nouvelle chaude-pisse , qui , quoiqu'elle fût bien traitée , & guérie dans l'espace de cinq mois , ne changea rien dans la disposition vicieuse que la suppression de la première avoit laissée dans ces parties. Par succession de temps , son état devint tel , qu'il étoit menacé d'une strangurie prochaine. En le sondant , on trouva la prostate gonflée ; mais je crois qu'elle n'auroit pas été le seul obstacle qui se seroit opposé à la sortie des urines. Les différents endroits de l'uretère où le malade sentoit des cuiffons ou des ardeurs , & la douleur sourde du périnée , font juger que le canal se seroit trouvé obstrué dans plus d'un endroit de son étendue. Enfin sur ce qui est dit dans le mémoire à consulter , que le malade ayant vu une fille , elle fut visitée & trouvée très-saine , j'observerai que ces sortes de visites sont de foibles garants de la santé des femmes , parce qu'elles peuvent donner

du mal , fans qu'il paroisse rien à leurs parties extérieures de la génération : d'ailleurs les filles publiques savent la maniere d'en imposer à cet égard , quoiqu'elles aient un écoulement purulent par la vulve. Elles tiennent continuellement dans la partie une éponge fine , ou un linge qui absorbe toute la matiere ; de sorte qu'on ne voit aucune trace de cet écoulement lorsqu'on en vient à la visite.

DOUZIEME REGLE.

On peut être quelquefois embarrassé de décider si un homme ou une femme qui habitent ensemble ont la vérole, lorsqu'un des deux paroît sain ; car il sembleroit que l'un & l'autre devroient paroître affectés du même mal , puisqu'ils sont à portée de se le communiquer tous les jours : mais l'expérience prouve cependant le contraire , comme on va le voir dans la réponse suivante de M. Petit à un mémoire.

„ Après avoir lu avec attention , dit ce célèbre
 „ Chirurgien , l'exposé de la maladie de Ma-
 „ dame , on est convaincu que la masse du sang
 „ est infectée d'un virus vérolique qui s'est jeté
 „ principalement sur les parties de la génération.
 „ En effet son mari lui donna , dès les premiers
 „ jours des noces , une chaude-pisse caractérisée
 „ par les symptômes ordinaires. Comme alors on
 „ ne lui donna pas les remedes convenables pour
 „ guérir le mal , il ne faut pas s'étonner s'il a fait
 „ tant de progrès , & s'il a résisté dans la suite à
 „ ce qui auroit pu le détruire dans le commen-
 „ cement. En un mot , la chaude-pisse que le
 „ mari avoit avant le mariage , le poulain qui est

„ survenu quelque temps après, la grande cuisson
 „ que la Dame a ressentie au cou de la vessie, avec
 „ envie continuelle d'uriner, après qu'elle a eu
 „ commerce avec son mari, les douleurs vives,
 „ la chaleur, l'inflammation des parties de la gé-
 „ nération, les pustules qui ont paru ensuite,
 „ l'écoulement d'une matiere purulente qui pa-
 „ roissoit venir du cou de la matrice & du vagin;
 „ tous ces symptomes, dis-je, caractérisent les
 „ effets du virus, & persuadent même qu'il a
 „ déjà produit un ulcere à la matrice, qui rendra
 „ cette maladie rebelle & fâcheuse, si on ne tra-
 „ vaille pas au plutôt à détruire le vice intérieur
 „ par les frictions mercurielles; car il est conf-
 „ tant que cet ulcere négligé peut devenir en-
 „ suite squirreux, chancreux & incurable.

„ Dans le mémoire qui nous a été communi-
 „ qué, on paroît surpris que Madame soit atta-
 „ quée du virus vérolique depuis cinq ans, & que
 „ son époux n'en ait aucune marque extérieure,
 „ & qu'il paroisse sain, quoiqu'ils aient toujours
 „ habité ensemble. A cela je répons qu'il n'est
 „ pas moins certain que le mari a la vérole, puis-
 „ qu'il l'a communiquée à sa femme, & que de-
 „ puis il n'a fait aucun remede pour la guérir. Il
 „ est vrai qu'il paroît jouir d'une bonne santé;
 „ mais on fait que cette maladie reste long-temps
 „ cachée, & qu'elle se manifeste ensuite lors-
 „ qu'on y pense le moins. Enfin si aujourd'hui
 „ dans la cohabitation ils ne se communiquent
 „ point les accidents primitifs par où la vérole
 „ commence, c'est que dans tous les deux le vi-
 „ rus a gagné le dedans, & que les parties exté-
 „ rieures n'en sont point infectées.

RÉFLEXIONS.

Il est possible que l'ulcère que cette Dame avoit au cou de la matrice fût du même caractère que celui que j'ai vu à une personne de dix-sept ou dix-huit ans. Elle avoit par la vulve depuis plusieurs mois un écoulement de matière purulente des plus abondants : cette matière étoit verte & de mauvaise odeur. Outre cela , la malade souffroit des douleurs très-vives & continuelles au cou de la matrice. En touchant cette partie on sentoit un gonflement & une rugosité qui désignoit l'ulcère. Je fis prendre les bains à la malade , & après la seconde friction les douleurs cessèrent , & l'écoulement diminuant insensiblement fut tari en peu de temps ; ce qui attesta la guérison de l'ulcère dont elle ne s'est plus ressentie depuis. On pourroit demander si on ne doit pas regarder ces sortes d'ulcères comme de véritables chancres , pareils à ceux qui attaquent les parties externes de la génération. Il sembleroit que les parties internes de la vulve devroient être pour le moins aussi sujettes à être attaquées de chancres que les externes , puisque la semence de l'homme , qui est éjaculée , frappe plutôt ces parties que les autres. Cependant l'expérience prouve que les chancres surviennent rarement au cou de la matrice , ou dans l'intérieur du vagin ; ce qui dépend sans doute de ce que les humeurs qui lubrifient les parties externes de la génération des femmes ont plus d'affinité avec le virus que celles qui humectent les parties internes.

T R E I Z I E M E R E G L E

J'ai dit dans le commencement du diagnostique de la vérole , qu'il y a des symptomes , tels que l'extinction de voix , la fièvre quarte , &c. qui peuvent être regardés comme signes démonstratifs de la vérole , lorsqu'il y a d'ailleurs des raisons qui peuvent faire soupçonner la présence du virus. Je vais rapporter une observation de M. Petit , insérée dans le premier volume des Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie , où l'on verra les raisons que cet habile Praticien rapporte , pour décider d'après les symptomes dont je viens de parler , qu'une Dame avoit la vérole.

Cette Dame, âgée de quarante ans, bien réglée & d'un tempérament assez robuste , fut attaquée d'une extinction de voix , presque subitement & sans cause apparente de la part de la saison , qui étoit alors tempérée : elle eut recours aux boissons ordinaires , qu'elle prit chaudes en quantité. Son indisposition continuant , elle eut recours à des personnes de l'art , qui la firent saigner du bras & du pied , puis de la gorge : elle fut mise à la diète exacte , prit les remèdes les mieux indiqués en apparence ; cependant elle ne fut point soulagée. A la saison tempérée succéderent des chaleurs si considérables , que non-seulement la malade cessa de boire chaud , mais encore but à la glace ; & dès le premier jour elle parla si facilement , qu'elle ne pouvoit se taire. Elle mit ce spécifique dans une réputation qui ne dura pas long-temps ; car peu de jours après sa voix s'éteignit de nouveau , & la boisson chaude lui redonna la facilité de parler : mais , à la vérité ,

l'effet de l'eau chaude ne fut pas si prompt que celui qui avoit suivi l'usage des eaux glacées.

Dans cet état M. Petit vit la malade pour la première fois. Il examina sa bouche & son gosier, auquel il y avoit une légère phlogose. Ce qu'il remarqua de plus, & dont la Dame ne se plaignoit point, c'étoit un gonflement au-dessous de la glande thyroïde près du sternum : gonflement qui formoit une tumeur de la grosseur d'un petit œuf, mais de laquelle M. Petit ne craignoit alors aucune suite fâcheuse, parce que la Dame lui dit l'avoir apperçue dans le même état qu'il la voyoit, au sortir d'une couche qu'elle avoit faite six années avant son extinction de voix. Il se contenta de lui prescrire les remèdes généraux, puis les eaux minérales ferrugineuses qui la soulagerent : elle les quitta pour se mettre à l'usage du lait, qui fut suivi du retour & de l'augmentation de son mal. Quatre mois s'écoulerent, pendant lesquels elle ne voulut faire d'autres remèdes que ceux que son caprice & ses amis lui conseillèrent.

Elle consulta de nouveau M. Petit, & elle lui apprit que pendant deux mois elle avoit eu la fièvre quarte ; que six semaines de suite elle avoit pris exactement, mais sans succès, toutes sortes de fébrifuges, & que la fièvre ne l'avoit quittée que quinze jours après avoir cessé tous remèdes. La tumeur qui n'avoit point diminué de grosseur, étoit devenue beaucoup plus dure, d'un rouge brun, & douloureuse ; la peau qui avoit toujours été mobile s'y étoit rendue adhérente ; & dans un point d'une très-petite étendue, il y avoit une fluctuation assez apparente. Quoique l'extinction de voix fût moindre qu'elle n'avoit été, M. Petit jugea que cette maladie seroit dangereuse, à

moins qu'elle n'eût pour cause le virus vénérien qu'il soupçonnoit, fondé sur la vie dérangée du mari, & sur quelques-unes des maladies dont il favoit que la malade avoit été attaquée.

Après une exacte recherche, & une confiance sincere de la part de l'un & de l'autre, son doute fut éclairci. Assuré que la cause étoit vénérienne, il conseilla les frictions mercurielles, ménagées comme l'exigeoit la maladie. Mais tout ce qu'il put dire pour appuyer son sentiment, ne fut point capable de convaincre la malade. Un Charlatan avoit promis de la guérir: il fut écouté, s'en empara, & M. Petit fut cinq ou six mois sans la voir. Mais réduite dans un état déplorable, elle eut recours à lui pour la troisieme fois. Sa tumeur étoit presque entièrement détruite, soit par l'application des trochisques dont le Charlatan s'étoit servi, soit par la pourriture qui étoit survenue. L'ulcère étoit noir, fétide, & de la grandeur d'un écu; trois cartilages de la trachée-artere en boroient le fond; la voix n'étoit point revenue; une toux fréquente, des crachats purulents, l'insomnie, une fièvre lente, & une maigreur considérable, rendoient cette maladie beaucoup plus sérieuse qu'elle ne l'avoit été. Cependant M. Petit eut le courage de proposer encore le remede qu'on avoit rejeté, & auquel on consentit enfin, mais avec beaucoup de répugnance.

M. Petit détaille ensuite le traitement qu'il employa, & qui eut tout le succès qu'on pouvoit désirer. J'en rapporterai le précis lorsque je parlerai du traitement de la vérole: je passe ici aux réflexions lumineuses que cet habile Chirurgien fait pour justifier le jugement qu'il porta sur le caractère de cette maladie.

M. Petit ne regarda point la tumeur comme cause de l'extinction de voix, parce que la malade l'avoit portée pendant six ans, sans que sa voix eût souffert aucun changement. On fait que dans le grand nombre des femmes qui ont de ces sortes de tumeurs, il y en a peu à qui l'extinction de voix soit survenue; & s'il y en a eu quelqu'une, tant d'autres causes sont capables d'éteindre la voix, qu'on peut les soupçonner plutôt que la tumeur. Nous voyons même de ces tumeurs portées à un degré excessif d'accroissement, qui non-seulement n'éteignent point la voix, mais même ne la changent en rien. De plus, cette Dame avoit été indifféremment soulagée par l'eau chaude & par l'eau à la glace: & quoique sa tumeur fût détruite par suppuration, ou par la pourriture, son extinction de voix subsistoit encore.

Les raisons que M. Petit eut pour la condamner à passer par les remèdes, furent premièrement les chaudes-pissées & les chancres que son mari lui avoit communiqués en différens temps, & dont elle avoit été traitée par les prétendus donneurs de spécifiques, qui ont toujours inondé Paris. Des traitemens de cette nature donnerent peu de temps après des preuves de leur infidélité; par des pustules qui parurent par-tout le corps & que la malade traitoit d'ébullition de sang: ces pustules étoient cependant si bien caractérisées, que ceux de la profession ne pouvoient s'y méprendre. Ces preuves suffisoient sans doute pour condamner la malade. Mais supposons qu'elles eussent été inconnues à M. Petit, il n'auroit eu pour lors que des soupçons; mais ils auroient été fondés sur l'extinction de voix, sur la fièvre quarte, & sur le caractère que la tumeur acquit.

L'extinction de voix accompagne trop souvent la vérole, pour ne pas faire attention aux rapports que l'une peut avoir avec l'autre; sur-tout quand cette extinction n'a point de cause marquée, qu'elle subsiste long-temps, qu'elle résiste aux remèdes les mieux indiqués, & qu'elle disparoît & révient presque spontanément.

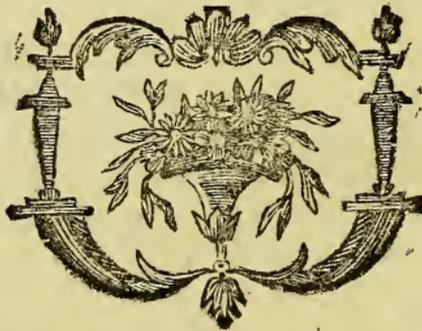
» Voyons, continue M. Petit, si nous trouve-
 » rons dans la fièvre quarte quelque chose qui
 » fortifie ou qui affoiblisse nos soupçons. « Ceux
 qui ont vu beaucoup de maladies vénériennes
 savent que la fièvre quarte est quelquefois un
 symptôme de vérole, ou du moins que les vé-
 rolés sont plus sujets à cette espèce de fièvre qu'à
 toute autre fièvre intermittente. M. Petit en a
 guéri plusieurs qui n'avoient d'autres sympto-
 mes de vérole que cette fièvre; entre autres un
 homme déjà sexagénaire, qui depuis vingt ans
 avoit presque toujours eu la fièvre quarte. Il passa
 par les remèdes, fut parfaitement guéri de sa fie-
 vre, & n'en eut depuis aucun ressentiment. Ce
 qui déterminâ M. Petit à le traiter ainsi, ce fut
 que quelque temps avant l'époque de sa fièvre, il
 avoit eu des chancres & des poulains, & que
 les fébrifuges qu'il avoit pris suivant les différen-
 tes méthodes des Médecins de toutes les parties
 de l'Europe où il avoit voyagé, n'avoient pu le
 délivrer de sa fièvre.

Cependant il ne faut pas croire qu'il faille pas-
 ser par les remèdes tous ceux qui sont attaqués de
 la fièvre quarte ou de l'extinction de voix; mais
 puisque l'une & l'autre peuvent être symptômes
 de vérole, on est dans l'obligation de faire les
 recherches nécessaires pour s'en assurer. On peut
 dire la même chose d'une infinité d'autres symp-

tômes , comme de la toux , de la surdité , du polype dans le nez , de l'épilepsie , de l'ophtalmie , de la goutte seréine , de la diarrhée , des fistules , & de tant d'autres qu'on est bien loin souvent de soupçonner dépendre du virus , & qu'on guérit cependant avec facilité & sans retour par l'administration du grand remède , après qu'ils ont résisté des années entières à l'usage des remèdes qui paroissent bien indiqués.

La troisième chose sur laquelle M. Petit avoit fondé ses soupçons de vérole dans la malade en question , c'étoit le caractère de la tumeur. Ce n'est pas sur celui qu'elle avoit gardé les six premières années , mais sur celui qu'elle avoit montré les derniers mois de la maladie. Cette tumeur qui avant étoit mollette , devient dure , douloureuse , adhérente à la peau ; elle en change la couleur , & l'on y trouve un point de fluctuation. Elle se présente aux yeux comme des bubons vénériens , dont le total est dur pendant qu'une très-petite partie semble suppurer. Il est vrai que si M. Petit n'avoit pas été prévenu par les deux premières circonstances , savoir , l'extinction de voix & la fièvre quarte , il auroit pu regarder cette tumeur , qui n'avoit pas les signes de scrophule , comme carcinomateuse. Cependant l'application des caustiques , sans bon ni mauvais effet , étoit capable de le faire penser différemment ; car cette tumeur avoit été impitoyablement corrodée pendant trois mois , sans avoir pris le caractère que prennent ordinairement les tumeurs carcinomateuses , lorsqu'elles sont irritées par de pareils topiques. Après toutes ces réflexions on voit que quand même M. Petit n'auroit pas été certain que cette Dame avoit la vérole , il auroit eu du

moins des raisons suffisantes pour la soupçonner. Ce seroit donc en pareil cas une délicatesse mal entendue, que de n'oser faire des questions à ce sujet à ceux qui ont des maladies qui peuvent être symtomes de vérole, mais sur-tout lorsque ces maladies ont été rebelles aux remedes les mieux indiqués en apparence.



C H A P I T R E X.

Fin du diagnostique de la Vérole , avec son pronostic.

QUATORZIEME REGLE.

DANS une maladie douteuse , on ne doit pas toujours juger qu'elle est vénérienne , avant que d'avoir éprouvé l'insuffisance des remèdes ordinaires qui semblent convenir à cette maladie. Voici deux exemples de cette règle dictée par la prudence & la probité , dans deux consultations de M. Petit.

Une femme , âgée de trente-un ans , d'un air de santé , avec assez d'embonpoint , quoiqu'elle fût délicate , sujette par fois à la migraine , & mariée depuis cinq ans , eut trois enfants , dont le dernier , mort à terme , sembloit avoir péri d'un tré-passe , parce qu'il lui parut , étant sorti du ventre , des marques d'inflammation au visage & ailleurs. On comptoit que la mere pouvoit avoir donné lieu à la mort de cet enfant par de fortes colères , de grandes agitations d'esprit & de corps , & par les mouvemens qu'elle se donnoit auprès de son fils jour & nuit , jusqu'à le porter sur son ventre , étant grosse.

Vers les derniers mois de sa grossesse , elle sentit , à la partie inférieure du vagin , quelque chose qui l'incommodoit : on y découvrit , du côté gauche , un corps mollasse qui lui causoit de la douleur , sur-tout en marchant , ce qui ne

l'empêcha pas cependant d'accoucher sans beaucoup de peine. Ce gonflement parut avoir diminué après les couches, soit par le repos & la situation dans le lit, soit par les vuidanges. Cependant environ un mois & demi après, non seulement la même tumeur reparut dans sa première forme, mais encore il s'y en joignit deux autres semblables des deux côtés du vagin; ce qu'on soupçonnoit être l'effet d'un léger abaissement de la matrice. On découvrit alors que les douleurs ne venoient pas du seul frottement des parties, mais plus essentiellement d'une perte blanche, abondante, jaunâtre, purulente & gluante. La matière tomboit souvent de la vulve à terre, sans aucun mélange de sang, sans ardeur d'urine, sans douleur à la matrice, ni aux endroits de ses ligaments. Cette perte fut alors suivie de quelque inflammation douloureuse aux levres de la vulve, avec de petits boutons qui n'avoient aucun mauvais caractère. On employa contre tous ces maux les délayants, les adoucissants, les bains, les injections, détersives & vulnéraires, qui firent sortir une quantité considérable de pus très-fétide. Par ces secours, joints au lait d'ânesse coupé avec l'eau d'esquine, la malade reçut par intervalles du soulagement, & il y eut du changement en mieux à la couleur & à la qualité de la matière, & une diminution à l'écoulement, à faire croire qu'il alloit finir. Cependant il reparut à différentes reprises, avec les mêmes circonstances pour la qualité & pour les effets. On observoit encore qu'on n'avoit aucun lieu de soupçonner la personne de maladie vénérienne. On remarquoit que son mari ayant habité avec elle, dans le commencement que l'enflure parut & que la perte

n'étoit presque rien, il n'eut aucune incommodité ; mais qu'étant revenu à la charge quarante jours après la couche, les vuidanges étant cessées, & la femme ne paroissant plus incommodée, il ressentit quelques douleurs dans l'uretère, à l'endroit du périnée & dans le milieu de l'espace qui est entre le gland & les bourses. Cette dernière subsistoit toujours : elle se faisoit sentir au moindre attouchement ; & , dans le temps de l'érection, la verge se tournoit en haut, & formoit une portion de cercle qui regardoit le nombril. De plus, le mari avoit eu, il y avoit long-temps, une chaude-pisse, dont il lui restoit un léger suintement qui paroissoit de temps en temps.

R É P O N S E.

3, On ne doit point regarder les gonflements
 3, qui ont paru dans l'intérieur du vagin, comme
 3, des replis ou des relâchements qui puissent faire
 3, craindre la chute de cette partie. Pour éloigner
 3, entièrement cette idée, il suffit de faire atten-
 3, tion que ces gonflements ont commencé à pa-
 3, roître vers les derniers temps de la grossesse ;
 3, temps auquel les parties sont si peu disposées à
 3, la chute du vagin, que les femmes qui ont cette
 3, maladie, en guérissent lorsqu'elles sont encein-
 3, tes, à mesure qu'elles approchent de leur terme.
 3, On doit donc avoir en vue de traiter ces tu-
 3, meurs comme de véritables obstructions ; &
 3, les moyens qu'on va proposer pour cela, seront
 3, aussi très-propres à remédier à l'ulcération & à
 3, l'écoulement purulent.

3, Après une saignée du bras, on purgera la
 3, malade avec une médecine ordinaire. Après

„ cette purgation , on commencera l'usage des
 „ bains, qu'on continuera pendant vingt ou trente
 „ jours, s'il est possible. Dans chaque bain, on
 „ fera boire un bouillon fait avec le veau & les
 „ quatre capillaires. La tisane ordinaire sera com-
 „ posée avec les racines de fraisier, de chicorée
 „ sauvage, le chiendent & la réglisse; & le ré-
 „ gime doit être exact.

„ Les bains finis, on purgera de nouveau la
 „ malade, & on la mettra à l'usage de l'opiat
 „ suivant :

Safran de Mars apéritif IV gros.
Antimoine diaphor. III gros.
Poudre de cloportes III gros.
Mercure doux. I gros.

„ On incorporera le tout avec le syrop des cinq
 „ racines. La dose est d'un demi-gros tous les
 „ matins à jeun, en prenant par dessus un bouil-
 „ lon fait avec le veau, la bourrache, la bu-
 „ glose, le lierre terrestre, la scolopendre & le
 „ cresson. On purgera la malade au milieu & à la
 „ fin de l'usage de cet opiat; & pendant tout
 „ ce temps, on lui fera user d'une tisane faite avec
 „ deux onces de racine de gentiane & d'énula-
 „ campana, & deux gros d'esquine, dans une
 „ suffisante quantité d'eau pour être réduite à
 „ deux pintes. On pourra se servir de cette ti-
 „ sane pour faire des injections émollientes & ré-
 „ solutives: tout ce qui est astringent ne convient
 „ pas dans ce cas.

„ Après l'usage de l'opiat, la malade se bor-
 „ nera à prendre tous les matins quelques tasses
 „ d'infusion de vulnéraires suisses, dans une des-

„ quelles on mettra dix ou douze gouttes de
 „ baume de Copahu. Ensuite on lui fera prendre
 „ les eaux minérales ferrugineuses, & une tisane
 „ sudorifique un peu forte. Enfin, on terminera
 „ le traitement par l'usage du lait coupé avec l'eau
 „ d'esquine.

„ Mais, si la maladie résistoit aux remèdes
 „ qu'on vient de proposer, il ne faudroit plus
 „ douter qu'elle ne fût entretenue par une cause
 „ vénérienne; & quand même ces remèdes réussiroient, on auroit encore lieu de craindre que la malade n'eût la vérole. En effet, la nature des gonflemens survenus dans le vagin, le caractère de l'écoulement sans cause manifeste, le temps auquel la maladie a paru, ses fréquentes récidives, l'inflammation douloureuse, & les boutons qui ont paru aux levres de la vulve, tout semble prouver que cette maladie a une cause vénérienne, sur-tout si l'on fait attention que le mari de la malade se trouve attaqué de symptômes qu'on pourroit, à juste titre, taxer d'être vénériens. Ces symptômes sont la douleur qu'il a ressentie au périnée, celle qui subsiste encote dans l'uretère, entre les bourses & le gland, & sur-tout la courbure contre nature de la verge : accidens qui sont le plus souvent la suite d'une chaude-pisse avortée. Mais, quand même le mari ne se seroit pas exposé depuis sa première chaude-pisse, on trouveroit en elle une cause plus que suffisante de tout ce qui a suivi. Le petit écoulement qui est resté-depuis ce temps-là, autorise cette pensée; & ce seroit en vain qu'on objecteroit la bonne santé que la femme avoit avant sa dernière couche, & celle dont ses enfans vivans jouissent aujourd'hui. Le virus peut

„ rester long-temps comme assoupi , & être mis
 „ en jeu ensuite : c'est ce qui est arrivé suivant
 „ toute apparence , & ce qui a produit presqu'en
 „ même temps la maladie de la Dame pour laquelle
 „ on consulte , & les incommodités dont son mari
 „ se trouve attaqué : c'est peut-être encore à cela
 „ seul qu'on doit attribuer la mort du dernier
 „ enfant dans le ventre de sa mere. Toutes ces
 „ raisons nous paroissent si fortes que , s'il se
 „ trouve quelque autre circonstance qui confirme
 „ nos soupçons , nous sommes d'avis que l'on ait
 „ d'abord recours au moyen le plus efficace , qui
 „ seroit de passer par les grands remedes l'homme
 „ & la femme , en leur procurant un flux de bou-
 „ che convenable. Mais , si rien n'autorise à com-
 „ mencer par ce moyen , on ne pourra s'exempter
 „ d'y avoir recours , au cas que le traitement que
 „ nous avons d'abord proposé , n'ait pas l'effet
 „ qu'il doit naturellement avoir , si la maladie
 „ n'a point une cause vénérienne. “

R É F L E X I O N S .

Il n'est point de maladie qui présente des phé-
 nomenes plus bizarres & plus embarrassants , que
 la vérole. Cinq années de mariage se passent entre
 le mari & la femme dont il est question dans cette
 consultation , sans qu'il se déclare aucun accident
 vénérien , quoique le mari eût la vérole. Ils don-
 nent naissance à deux enfants qui sont parfaite-
 ment sains ; & , pendant la grossesse du troisieme ,
 il survient à la femme un gonflement dans le va-
 gin , un écoulement de matiere blanche & jaune ,
 & ensuite quelques autres symptomes qui paroiss-
 sent dépendre des premiers. Tout cela ne pré-

sente de soi-même aucun signe pathognomonique de vérole. Mais le mari avoit eu, dans sa jeunesse, une chaude-pisse dont il lui restoit un léger suintement qui paroissoit de temps à autre : de plus, dans le temps même que la tumeur du vagin parut à la femme, il lui survint, après avoir eu commerce avec elle, une douleur à l'endroit du périnée, & dans le milieu de l'espace qui est entre le gland & les bourses ; & , dans le temps de l'érection, la verge se tournoit en haut, & formoit une portion de cercle qui regardoit le nombril. Or, je crois que ces symptômes étoient suffisants pour caractériser la vérole dans l'homme & dans la femme, & pour les condamner à passer par les grands remèdes, sans faire précéder préalablement d'autres remèdes pour tenter de guérir les incommodités de la femme : c'étoit aussi le sentiment de M. Petit. Cependant, comme cette maladie pouvoit paroître très-équivoque aux yeux des personnes intéressées, il conseilla de tenter l'épreuve des remèdes généraux, pour ne leur laisser aucun doute sur la nature du mal.

Second exemple de la même regle.

Un homme ayant vu une femme publique le premier Septembre, ne ressentit les effets de cette entrevue qu'au commencement d'Octobre. Ces effets commencerent par une démangeaison à la verge, qui se changea en douleur le soir de la premiere journée que le malade entreprit un voyage en poste à cheval. Cette douleur fut bientôt suivie d'un léger écoulement de matiere sanguinolente : la douleur & l'écoulement continuerent jusqu'à son arrivée, où il apperçut que l'écoulement étoit devenu jaunâtre,

Il fut jusqu'au commencement de Novembre sans user de remèdes ni de régime, & sans qu'il arrivât aucun changement à la maladie, l'écoulement consistant en trois ou quatre gouttes jaunâtres par nuit.

Un Chirurgien lui fit prendre, les premiers jours de Novembre, le petit-lait & deux médecines de rhubarbe, de séré & mercure doux : il lui donna ensuite huit frictions ; &, pendant tout ce temps, une bouteille de tisane ordinaire par jour. Le malade prit, sur la fin du mois, une prise de baume de Copahu, qui ne produisit aucun changement. Le Chirurgien lui ayant proposé les injections astringentes, il le quitta pour prendre un Médecin qui le remit au petit-lait pendant huit jours, & lui fit prendre quatre médecines de casse & de mercure doux, de quatre en quatre jours. Il continua à le purger avec des pilules de rhubarbe, de diagrede, de mercure doux & de succin : il lui donna, pendant un mois, une bouteille de tisane sudorifique par jour.

Tous ces remèdes ne produisirent aucun effet. Le malade remarquoit de plus, qu'après avoir uriné, il n'avoit plus l'usage d'un petit ressort qui exprime les dernières gouttes de l'urine, ce qui faisoit qu'il en couloit toujours involontairement deux ou trois gouttes à chaque fois qu'il urinoit ; enfin l'écoulement étoit toujours le même, &c.

Réponse de M. Petit.

„ L'exposé de votre maladie, Monsieur, me
 „ fait faire deux sortes de réflexions. Les unes
 „ ont rapport à l'espece de la maladie, & les au-
 „ tres sont relatives au traitement. Celles qui

regardent l'espece particuliere de votre maladie , se réduisent à quatre.

La premiere est la façon dont elle a commencé : ce fut une démangeaison à la verge , qui , à la suite d'un voyage , fut changée en douleur , accompagnée d'un écoulement sanguinolent , qui devint ensuite purulent.

La seconde est que vous avez été deux mois sans connoître votre maladie.

La troisieme est que l'écoulement a toujours été léger.

La quatrieme regarde cette douleur en urinant , & cette perte du ressort qui chasse les dernieres gouttes d'urine.

La premiere réflexion fait penser que le virus dont vous êtes atteint , est très-grossier , & qu'il a de la peine à se développer ; d'où vient que la chaude-pisse ne s'est déclarée que longtemps après , qu'elle a commencé par un écoulement sanguinolent , suite ordinaire des ulcérations profondes , dans lesquelles les vaisseaux sanguins sont intéressés. Le peu de matiere purulente que l'ulcere rend , marque que la partie est devenue dure & calleuse ; ce qui est cause en même temps que vous ressentez peu de douleur.

La seconde réflexion fait craindre que cette chaude-pisse ne soit de la nature de celles qui sont suivies de la vérole , puisque tout le temps que vous avez été sans connoître votre mal , & sans y remédier , a pu donner lieu au virus de s'introduire dans le sang , & de l'infecter.

On conclura la même chose de la troisieme réflexion , puisque les chaudes-pisses n'exemptent de la vérole , que lorsqu'elles coulent

„ abondamment , & que la vôtre n'a point ouï
 „ que très-peu coulé.

„ La quatrième & dernière réflexion désigne
 „ le lieu de l'ulcère qui est aux prostates : ce qui
 „ fait que la compression exacte du cou de la vessie
 „ ne se fait point par la résistance de ces glandes
 „ endurcies , que les fibres charnues du sphinc-
 „ ter ne peuvent vaincre.

„ La seule réflexion relative au traitement , est
 „ que cette maladie n'a point cédé à aucun des
 „ remèdes qu'on a faits jusqu'à présent , lesquels
 „ sont cependant ceux qu'on emploie avec le
 „ plus de succès dans le traitement des chaudes-
 „ pisses ; ce qui fortifie mon sentiment sur la
 „ nature de l'ulcère , & qui fait craindre que
 „ vous n'ayez la vérole , au traitement de laquelle
 „ il faudroit songer incessamment : traitement
 „ qui demande infiniment plus d'attention que
 „ celui qu'on fait pour une vérole qui se mani-
 „ feste par ses signes ordinaires. Je ne puis rien
 „ vous dire de plus sur cela , que vous n'avez ré-
 „ pondu aux questions suivantes.

„ Savoir si vous avez l'érection aussi parfaite
 „ qu'auparavant.

„ Si le plaisir dans l'éjaculation est diminué.

„ Si la semence a changé de couleur , & si elle
 „ est brûlante en sortant.

„ S'il n'y a point une douleur à la racine du
 „ gland , comme au cou de la vessie.

„ S'il ne se trouve aucune dureté dans l'éten-
 „ due du canal , depuis l'anus jusqu'au gland.

„ Si les urines ne charient point de fila-
 „ ments.

„ Si vous n'avez point des lassitudes , des dou-
 „ leurs , des insomnies.

„ Si vous maigrissez & si vous avez autant de
 „ force qu'auparavant.

„ Observez bien toutes ces choses, & tout ce
 „ qui pourroit y avoir rapport, afin que je puisse
 „ me décider entièrement.“

Le malade répondit à M. Petit, que l'érection étoit aussi parfaite que jamais ; que le plaisir de l'éjaculation n'étoit point diminué ; que la semence étoit sortie brûlante dans le commencement, mais qu'elle avoit repris son degré ordinaire de chaleur ; qu'elle étoit toujours de la même couleur, & qu'il ne sentoit aucune douleur ni à la racine du gland, ni au cou de la vessie, ni en aucun autre endroit ; qu'il n'y avoit aucune dureté le long du canal ; que les urines avoient charié & charioient encore des filaments ; qu'il ne sentoit aucune lassitude ni douleur ; que ses insomnies qui étoient assez rares, étoient plutôt l'effet de la peur que symptôme de maladie ; qu'il n'avoit ni maigri, ni perdu ses forces, &c. M. Petit fit à ces éclaircissements la réponse suivante.

„ Il est démontré que Monsieur a un ulcère
 „ dans le canal, lequel est la suite d'une chaude-
 „ pissé virulente : mais il n'est pas certain que cet
 „ ulcère ne soit pas compliqué de la vérole. Le
 „ temps qu'il dure, sans avoir produit d'autres
 „ symptômes, ne nous rassure point. On peut
 „ avoir, pendant vingt ans, cette maladie, sans
 „ qu'elle se montre de manière à ne point dou-
 „ ter de son existence : c'est pourquoi on ne peut
 „ point absoudre le malade, d'autant plus que
 „ la vérole doit moins paroître à celui qui a un
 „ ulcère dans la verge, qu'à tout autre ; parce
 „ que l'écoulement, tout petit qu'il est, enleve

„ toujours une partie du virus qui pourroit pas-
 „ ser dans le sang , & l'empêche par conséquent
 „ de produire des effets sensibles. Quel parti
 „ prendre dans une pareille circonstance ? Il me
 „ paroît raisonnable d'attaquer d'abord la mala-
 „ die connue , & d'être à l'affût des symptômes
 „ de celle qu'on ne connoît pas. Guérifsons , s'il
 „ est possible , l'ulcère dont on est sûr : le temps
 „ nous éclaircira sur le reste. “

M. Petit prescrit ensuite le traitement que j'ai rapporté en parlant de la gonorrhée opiniâtre ; & il finit en disant qu'après tous ces remèdes , on saura à quoi s'en tenir sur le caractère de la maladie , & s'il faut en venir au grand remède pour la guérir , supposé qu'elle ne le soit pas.

R É F L E X I O N S.

C'étoit sur les réponses aux questions que M. Petit faisoit au malade , que devoit être fondé le diagnostique de cette maladie.

1°. Il lui demandoit s'il avoit l'érection aussi parfaite qu'auparavant. On sait que l'érection de la verge se fait par l'affluence du sang qui remplit les corps caverneux , & par l'action des muscles érecteurs , qui retiennent le sang dans ces parties. Or , il arrive quelquefois qu'à la suite d'une gonorrhée , il se forme des tumeurs ou des engorgements qui compriment les vaisseaux qui conduisent le sang dans les corps caverneux , & empêchent par-là ceux-ci de se gonfler ; ou bien ces tumeurs , ou quelque autre cause , gênent ou pervertissent l'action des muscles érecteurs , & les empêchent de produire leur effet.

2°. M. Petit demandoit si le plaisir de l'éjaculation

tion étoit diminué ; parce qu'il arrive quelquefois qu'à la suite d'une gonorrhée , les engorgements de toutes ces parties affoiblissent cette convulsion voluptueuse des muscles & des nerfs , qu'on sent lorsque la semence sort.

3°. Lorsqu'il demandoit si la semence avoit changé de couleur , c'étoit pour s'assurer si la liqueur de la glande prostate , qui se mêle avec la semence prolifique qui vient des testicules , n'avoit pas perdu ses qualités naturelles ; savoir si elle n'étoit pas purulente ; si elle ne formoit pas des concrétions jaunâtres en se refroidissant , ou si elle n'avoit pas acquis , par son trop long séjour , une couleur tirant sur le noir ; ce qui auroit constaté la maladie de la prostate.

4°. En demandant si le malade ne sentoit point une douleur à la racine du gland , ou au cou de la vessie , M. Petit vouloit s'assurer si l'ulcère étoit à la fosse naviculaire , ou à l'endroit des prostates ; ce qui auroit rendu la maladie plus ou moins difficile à traiter.

5°. M. Petit vouloit savoir s'il ne se trouvoit aucune dureté dans l'étendue du canal , depuis l'anus jusqu'au gland , pour juger si le malade n'étoit pas menacé de la strangurie vénérienne.

Enfin , s'il demandoit si le malade n'avoit point des lassitudes , des douleurs , des insomnies , s'il maigrissoit , & s'il avoit autant de force que ci-devant , c'étoit pour s'assurer si le virus n'avoit point passé dans la masse du sang , & n'avoit pas dérangé l'économie animale. Comme le malade répondit négativement à toutes ces questions , M. Petit ne propose que des remèdes généraux pour guérir le vice local ; après quoi il auroit dé-

cidé que le malade avoit la vérole , si ces remedes avoient été infructueux.

QUINZIEME REGLE.

Lorsqu'une maladie a résisté opiniâtrément aux remedes qui paroïssent les mieux indiqués , on a donc droit de supposer la présence du virus, s'il y a d'ailleurs quelque autre circonstance qui autorise ce jugement , comme un chancre , une gonorrhée supprimée , &c. qui auroient précédé la maladie. Mais il y a des cas où l'apparence la plus légère doit suffire pour faire soupçonner la présence du virus , & pour nous déterminer à employer les anti-vénériens. C'est principalement lorsque la maladie est grave , & qu'elle menace la vie du malade : alors le moindre soupçon de vérole présente une ressource qui réussit souvent. M. Petit , qui savoit sous combien de formes différentes cette maladie peut se cacher , a guéri une infinité de personnes qui auroient péri , s'il n'avoit pas tenté les frictions mercurielles sur un soupçon très-équivoque de la présence du virus ; & dans ces cas douteux & comme désespérés , il avoit d'autant moins de répugnance à employer ce moyen , qu'il savoit l'administrer de maniere qu'il ne pouvoit être qu'infructueux , en supposant qu'il se fût trompé sur la nature du mal. J'ai rapporté un exemple remarquable de ces cas , dans le premier Chapitre de cet Ouvrage. C'est cet homme qui avoit un ulcere au palais , dont les os cariés laissoient un trou qui communiquoit de la bouche dans le nez : il avoit , outre cela , une fistule lacrymale de chaque côté. J'ai dit que plusieurs Chirurgiens avoient tenté inutilement de guérir le

malade ; que M. Petit lui ayant demandé s'il n'avoit jamais eu de maladies vénériennes , il répondit que non , mais qu'il avoit eu commerce avec des femmes qu'il savoit en avoir communiqué à ses amis ; que , sur cet aveu , M. Petit soupçonna la présence du virus vénérien ; & qu'il employa les frictions mercurielles qui guérissent cette fâcheuse maladie.

S E I Z I E M E R E G L E .

Je terminerai le diagnostique de la vérole par une règle qui doit toujours être présente aux Médecins & aux Chirurgiens qui sont consultés ; c'est de déclarer avec prudence , suivant les circonstances , un sentiment qui peut porter atteinte à l'honneur d'un mari ou d'une femme. Il y a des cas où cette même prudence exige d'accuser plutôt le mari que la femme , même contre la vérité , d'être la cause des maux qu'ils peuvent avoir l'un & l'autre ; parce que , suivant nos préjugés , la vertu du sexe doit être plus respectée que celle des hommes. Voici un exemple du premier cas dans la réponse suivante de M. Petit à un mémoire.

R É P O N S E .

„ La maladie pour laquelle on me consulte ,
 „ est accompagnée d'un si grand nombre de symp-
 „ tomes , qu'on ne peut soupçonner qu'une cause
 „ universelle ; & cette cause peut être telle qu'il
 „ ne conviendrait pas de dire ouvertement ce
 „ qu'on pense à ce sujet. Mais ceux qui sont
 „ chargés de rassembler les différents avis sont
 „ prudents ; ils sauront supprimer ma réponse , s'ils
 „ le jugent à propos.

„ Mon sentiment est que la malade est atta-
 „ quée du virus vénérien , dont les effets se sont
 „ manifestés dans presque toutes les parties du
 „ corps. Je ne parle point des douleurs des reins,
 „ des aines & des cuisses , de l'engorgement de
 „ la matrice & de tout le bas ventre , des lassit-
 „ tudes & inquiétudes des jambes , de la dureté
 „ du gonflement du cou de la matrice , qui com-
 „ prime le rectum & la vessie , & qui empêche
 „ la sortie des urines & des excréments ; enfin ,
 „ je ne parle point d'un écoulement purulent &
 „ sanguinolent par la vulve : tous ces symptomes
 „ font juger que la malade est aussi attaquée d'une
 „ tumeur ulcérée à la matrice , de laquelle elle
 „ périra , si elle est d'une nature chancreuse ; &
 „ & de laquelle elle pourra guérir , si elle provient
 „ d'une cause vénérienne. Pour s'en assurer , il
 „ faut la confession sincere du mari qui est peut-
 „ être dans la bonne foi , parce qu'il croit avoir
 „ été bien traité de quelques maladies vénérien-
 „ nes qu'il aura pu avoir dans sa jeunesse. Quoi
 „ qu'il en soit , je ne puis soupçonner une autre
 „ cause que celle-là , d'autant plus que beaucoup
 „ de symptomes de vérole se trouvent rassemblés
 „ avec une maladie , de laquelle il meurt beau-
 „ coup de Dames , faute de se déclarer , ou plu-
 „ tôt par la discrétion mal entendue de leurs ma-
 „ ris. De plus , sur ce qui est dit dans le mé-
 „ moire , que la malade est toujours bien réglée ,
 „ on remarquera , en passant , qu'il est rare que
 „ les regles ne soient point supprimées ou déran-
 „ gées , lorsque le mal dépend du virus cancé-
 „ reux ; & qu'au contraire il est rare qu'elles se
 „ suppriment ou se dérangent , quand le mal est
 „ vénérien.

„ Je le répète , si mon avis peut causer quel-
 „ que trouble à la malade , qu'on le supprime.
 „ Je dis ce que je pense ; mais je me soumetts à
 „ un plus ample informé. Si le mal est ce que je
 „ pense , il faut appaiser les accidents de la ma-
 „ ladie , & ensuite la traiter avec les anti-véné-
 „ riens ; mais si , contre mon opinion , le vice
 „ est véritablement chancreux , il n'y a point de
 „ cure radicale à tenter ; il faut s'en tenir aux
 „ seuls palliatifs ; tels que les saignées , quand
 „ le pouls est élevé ; les lavements , si on peut
 „ en donner ; les injections par la vulve avec la
 „ décoction d'orge , l'eau de joubarbe ou de mo-
 „ rille , celle de frai de grenouille : on donnera
 „ les narcotiques , d'abord à petite dose , puis on
 „ les augmentera par degrés , afin d'appaiser les
 „ douleurs , & de procurer de bonnes nuits à la
 „ malade ; on lui fera prendre des bouillons faits
 „ avec le poulet , la graine de melon , la laitue ,
 „ la bourrache ; on y ajoutera le corail & les yeux
 „ d'écrevisse préparés ; pour boisson ordinaire ,
 „ l'eau de Sainte-Reine , & une légère décoction
 „ d'esquine ; pour nourriture , la soupe au riz ,
 „ & tout ce qu'il y a de viandes blanches. Voilà
 „ à peu près les vues que l'on peut avoir dans la
 „ cure palliative de cette maladie.“

R É F L E X I O N S.

Je regrette de n'avoir pu recouvrer le mémoire
 qui avoit été envoyé à M. Petit sur cette maladie ;
 nous aurions vu quels étoient les symptômes vé-
 roliques qui se trouvoient rassemblés dans cette
 Dame. M. Petit ne fait mention que d'une cir-
 constance rapportée dans ce mémoire ; savoir que

la personne étoit toujours bien réglée , quoiqu'elle eût une tumeur ulcérée à la matrice : sur quoi M. Petit dit qu'il est rare que les regles ne soient point supprimées ou dérangées , lorsque le mal dépend du virus cancéreux ; & qu'au contraire il est rare qu'elles se suppriment ou se dérangent , quand le mal est vénérien. Je crois qu'il seroit bien difficile de donner une explication satisfaisante de ce phénomène : on ne peut s'en rapporter , à cet égard , qu'à l'expérience.

Pour second exemple de la dernière règle que j'ai établie , je vais rapporter un fait qui m'est arrivé , & qui m'embarraça beaucoup. Un homme , âgé d'environ cinquante ans , vint me consulter. Il avoit un chancre malin bien caractérisé. Je lui dis naturellement ce qui en étoit. Il me dit qu'il croyoit que je me trompois , parce qu'il n'avoit vu qu'une fille dont il étoit sûr. Je lui répliquai que cette fille lui en imposoit , & qu'elle avoit la vérole , s'il étoit vrai qu'il n'eût jamais connu qu'elle ; sur cela il me proposa de me l'amener pour que j'en fisse la visite : j'y consentis. Deux heures après , il revint avec une personne de trente à trente-cinq ans ; & il me dit que cette personne qu'il avoit supposée être fille , étoit sa femme , qu'il avoit épousée depuis sept ou huit jours. J'aurois voulu alors n'avoir point avancé le jugement que j'avois porté : mais il n'étoit plus temps. Cependant je demandai à visiter cette femme qui m'assuroit hardiment être très-saine. Après l'examen nécessaire , je dis comme elle , malgré que je découvrisse les traces de plusieurs chancres qui étoient cicatrisés très-imparfaitement. Je questionnai ensuite le mari sur les maladies vénériennes qu'il pouvoit avoir eues auparavant. Il me

dit qu'il avoit eu, il y avoit trente ans, une gonorrhée qui avoit été bien traitée, & dont il ne s'étoit jamais ressenti. Je tâchai de lui persuader par plusieurs raisons, que ce chancre pouvoit être l'effet d'un reste de levain vérolique qu'il avoit depuis cette gonorrhée. Je soutenois avec répugnance une opinion aussi extraordinaire; mais mon intention étoit de prévenir, par ce mensonge, un divorce qui ne pouvoit remédier à rien dans la circonstance présente.

Remarques sur le pronostic de la vérole.

En général, lorsque la vérole est reconnue de bonne heure, elle n'est point dangereuse. En employant les anti-vénériens suivant les regles convenables, non-seulement on détruit le principe de la maladie, mais encore on ne doit point craindre que le remede porte aucune atteinte au tempérament. On peut dire que le danger de la vérole ne consiste que dans le retardement qu'on met à employer les moyens convenables pour la guérir.

Les accidents vénériens les plus légers menacent quelquefois de maladies très-dangereuses.

Lorsqu'une personne a eu des chancres, des bubons qui n'ont point suppuré, ou une gonorrhée supprimée, il est certain que dès-lors elle a la vérole, quoique ces accidents primitifs ne subsistent plus, ayant été dissipés, soit d'eux-mêmes, soit par des remedes palliatifs. Or, si dans cette circonstance, on détruit la racine du mal en passant cette personne par les remedes, tout le danger est évanoui; mais, si on néglige cette mala-

die cachée , son levain , en se développant tôt ou tard , produira souvent des accidents qui menaceront la vie du malade , ou qui deviendront très-difficiles à guérir.

Quelquesfois pour n'avoir pas détruit de bonne heure le levain vérolique, le virus, infectant soudainement la masse du sang, se porte sur des parties dont les fonctions sont essentielles à la vie. J'ai vu un homme de trente-cinq à quarante ans, qui avoit eu des chancres qu'on avoit fait disparaître par quelques topiques & quelques frictions légères. Il jouit, pendant quelque temps, d'une bonne santé en apparence; ensuite il eut des maux d'estomac & un vomissement habituel. Ce dernier accident dura plus d'un an, malgré tous les remèdes qu'on crut les plus capables de le dissiper. Le vomissement cessa enfin; mais il survint subitement au malade une céphalalgie des plus cruelles & des plus opiniâtres. Le Médecin qui le traitoit, méconnoissant la cause de sa maladie, n'en put jamais arrêter les progrès. Le malade mourut dans les douleurs les plus vives, par un abcès qui s'étoit formé dans le cerveau. J'aurai occasion de rappeler encore cette observation dans un autre Chapitre.

J'ai vu un autre jeune homme très-robuste, qui avoit eu une gonorrhée depuis plusieurs années, qui se renouvelloit de temps en temps. La dernière fois que je le traitai pour cet écoulement (c'étoit dans le mois d'Avril), je voulus lui persuader de passer par les grands remèdes. Il convint de la nécessité où il étoit de suivre mon conseil; mais, comme il devoit partir dans quelques jours pour l'armée, il remit la partie à son retour. Cependant il ne fut pas plutôt arrivé à son Régiment

ment, qu'il lui survint des poireaux au prépuce & au gland. Son Chirurgien Major le détermina, dans le mois de Juin, d'aller dans une ville frontiere pour passer par les remedes. Dans le temps qu'il prenoit les bains, les poireaux se desséchèrent & tomberent d'eux-mêmes; immédiatement après, il lui survint une toux & la fièvre. Il fut saigné plusieurs fois: on suspendit le traitement pour donner le temps à cette toux de se dissiper; mais, loin de diminuer, elle augmenta, & les crachats devinrent purulents. On employa plusieurs remedes particuliers contre cette maladie du poumon, jusqu'au mois de Septembre; mais, voyant que rien ne réussissoit, on se détermina à administrer les frictions. Il en prit seize assez fortes sans en retirer aucun soulagement. Il revint à Paris au mois de Novembre. Je l'engageai de commencer par faire une consultation de Médecins & de Chirurgiens. Il fut décidé qu'on redonneroit des frictions au malade, mais bien plus légères que la première fois. Je lui en administrai six d'un gros d'onguent chacune, à trois ou quatre jours de distance l'une de l'autre. Je fus obligé d'en rester là, parce qu'il survint au malade un crachement de sang considérable. Enfin il mourut dans le mois de Février suivant.

Ces deux observations me font naître quelques réflexions sur la sévérité des jugemens que M. Petit a toujours portés dans le diagnostique de la vérole. L'histoire de ces deux malades nous apprend combien on doit être en garde contre les chancres guéris par des remedes palliatifs, & contre des gonorrhées mal traitées. Quelque légers que soient ces accidents en apparence, & quoique les malades paroissent jouir d'une bonne santé, on

ne doit pas moins insister sur la nécessité où ils sont de passer par les grands remèdes le plus promptement qu'il est possible ; car attendra-t-on qu'il survienne de nouveaux symptômes pour confirmer cette nécessité ; mais si ces symptômes se manifestent par la lésion de quelque partie nécessaire à la vie , comme dans les deux cas précédents , n'aura-t-on pas à se reprocher de n'avoir pas prévenu le funeste événement qui en est la suite ? Mais , sans considérer le fait du côté le plus malheureux , faisons seulement attention à la propagation du mal , qu'un Chirurgien laisse répandre de tous côtés , faute de condamner un malade à passer par les grands remèdes. On a vu en effet dans les Chapitres précédents assez d'exemples qu'un homme qui se croit parfaitement guéri d'un chancre ou d'une gonorrhée arrêtée mal à propos , infecte , d'une façon imperceptible , la plupart des femmes qu'il approche. Le plus souvent c'est une femme vertueuse à qui il détruit la santé la mieux établie ; ou bien ce sont des enfants qui apportent , en naissant , une portion du levain de la maladie du père ou de la mère , & qui meurent dans leur bas âge , ou qui restent estropiés pendant toute leur vie. Peut-on donc blâmer la sévérité de M. Petit , lorsqu'il condamnoit les malades à passer par les remèdes , sur des symptômes qui paroissent légers en apparence , mais qui ne constatoient pas moins la présence d'une maladie contagieuse. Il est certain que si tous les Praticiens suivoient une règle aussi utile à l'humanité , & par conséquent aussi essentielle à l'Etat , on ne verroit pas la vérole aussi répandue qu'elle est , & conséquemment tant de santés délabrées. Combien de maladies chroniques affli-

gent aujourd'hui nombre de personnes dans Paris , qu'on ne soupçonne point être vénériennes , & qui guériroient cependant très-aisément par le moyen du mercure ! Mais on devoit du moins exercer la sévérité dont je parle sur les filles publiques qui sont en si grand nombre dans Paris ; car c'est la principale source des maux vénériens qui se répandent successivement dans tous les états de la société. Ce seroit donc un réglemeut de Police très-utile , que de faire veiller sévèrement sur la santé de ces filles , & de leur faire administrer les grands remedes sur le moindre soupçon de vérole. Enfin , il seroit également avantageux que l'attention des Magistrats s'étendît sur ce nombre prodigieux de Charlatans , gens sans aveu & sans lumieres , qui en imposent au public par de prétendus secrets , qu'ils assurent être propres à guérir radicalement les maux vénériens , sans assujettir les malades à observer aucun régime , ni à garder la chambre. Le mal qu'ils font à la société est presque égal à celui que les filles publiques y causent ; car , comme la maladie qu'ils osent entreprendre de guérir , n'est le plus souvent que palliée , elle reste toujours contagieuse , & elle jette sous cette fausse apparence de guérison , de si profondes racines qu'elle devient le plus souvent incurable. Le public doit être rassuré sur cet objet par la commission Royale de Médecine que Sa Majesté vient d'établir : il n'aura plus rien à craindre , à moins que la protection & l'intérêt personnel n'écludent une loi aussi utile.

La complication du virus vénérien ne rend point les blessures plus dangereuses & plus difficiles à guérir.

Je placerai ici d'autres réflexions sur l'opinion que l'on a que la vérole rend les blessures plus dangereuses & plus difficiles à guérir. En consultant les Auteurs, on ne voit point que les exemples qu'ils rapportent pour justifier cette opinion, soient convainquans. M. Didier, Médecin de Montpellier, qui a donné au Public une dissertation sur les maladies vénériennes, cite deux faits à ce sujet, qui ne font pas une preuve satisfaisante. Le premier de ces faits regarde un soldat de la garnison de Montpellier, âgé de vingt-cinq ans, fort & robuste, jouissant d'une bonne santé, qui se planta par mégarde une piece de bois fort pointue dans le doigt du milieu de la main droite. Ce doigt s'enfla considérablement, aussi-bien que la main. Il fut conduit à l'Hôpital pour y être traité. Le Chirurgien lui fit une incision suivant la longueur du doigt blessé, qu'il continua jusqu'à la paume de la main, & fit couler dans la plaie de l'huile de térébenthine chaude. Ce remède, qui avoit très-souvent réussi en semblable occasion, ne fit absolument rien en celle-ci. La suppuration survint à l'ordinaire, & elle dura si long-temps que rien ne fut capable de la faire cesser, pas même les eaux de Balaruc chauffées, où l'on fit tremper souvent toute la main du malade. Cette plaie devint un ulcere chancreux, & la main se perça de plusieurs sinuosités en dedans & en dehors. Après un mois de pansements, la quantité de pus qui se mêla avec le

sang , jeta le malade dans une fièvre lente qui le conduisoit au dernier marasme : sur quoi M. Didier convint avec le Chirurgien d'appeller en consultation d'autres Praticiens , avec lesquels il fut unanimement convenu que , pour sauver la vie à ce soldat , il n'y avoit d'autre expédient que l'amputation de la main.

Dans le temps qu'on préparoit l'appareil pour cette opération , M. Didier fit réflexion que la plaie du doigt ayant résisté à tous les remèdes ordinaires , il pourroit bien arriver de même que la plaie du moignon qui resteroit après l'amputation , ne pourroit se fermer , supposé que le sang du malade fût infecté du virus vénérien. En conséquence , il se détermina à interroger ce soldat en particulier ; en lui promettant de lui conserver sa main & de le garder dans l'Hôpital , quoiqu'il ne fût pas permis d'y traiter les vérolés , qu'on avoit ordre pour lors d'envoyer à Perpignan. Avec cette assurance , ce soldat ne fit plus de façon d'avouer à M. Didier qu'il avoit eu , quatre ans auparavant , un chancre vérolique à la partie naturelle , dont il croyoit avoir été bien guéri ; ce qu'il n'avoit osé dire jusqu'alors , crainte d'être chassé de l'Hôpital.

M. Didier communiqua cet exposé secret du malade au Chirurgien , & il fut convenu entre eux de n'employer que de légères frictions mercurielles sur la partie , ce qui leur avoit très-souvent réussi ensemble dans le même Hôpital. La main en question fut donc frottée légèrement tous les jours avec l'onguent mercuriel. La première phalange du doigt , rongée de carie , se détacha d'elle-même , & la seconde s'approcha insensiblement de la troisième , & celle-ci de l'os du mé-

tacarbe , où elle se réunit ; les fistules cessèrent de suppurer ; les ulcères se cicatrisèrent ; & le malade devenu gros & gras , se trouva sans fièvre & en parfaite santé. Il avoit été exempt de salivation & de flux de ventre pendant toute cette cure ; il sortit de l'Hôpital au bout de deux mois , pour partir de Montpellier avec son Régiment.

Cette observation ne prouve rien moins que le virus , dont la masse du sang peut être infectée , est capable de rendre une blessure plus dangereuse & plus difficile à guérir ; car il est bien plus probable que les circonstances de la plaie de ce soldat ont été plutôt la cause des accidents dont elle a été accompagnée , que le virus vénérien qu'on pouvoit soupçonner en lui. Il n'est pas surprenant qu'après qu'une piece de bois pointue est entrée dans le doigt avec violence , ce doigt & toute la main s'enflent considérablement. L'on fit ensuite une incision , suivant toute la longueur de ce doigt , & l'on versa dans la plaie de l'huile de térébenthine chaude. Il est plus que vraisemblable que ce topique , versé sur des parties tendineuses & aponévrotiques , déjà enflammées & mises à découvert , fut seul la cause de tout le ravage qui suivit cette incision. Si on s'étoit contenté de tirer le morceau de bois , & qu'on eût appliqué sur toute la main des cataplasmes émollients souvent renouvelés , on peut croire que le mal n'auroit pas fait les progrès fâcheux qu'il fit. Ensuite , lorsque la suppuration fut établie , comme elle étoit trop abondante , on faisoit tremper souvent la main dans l'eau de Balaruc chaude , ce qui devoit entretenir l'irritation , & augmenter par conséquent la suppuration , au lieu de la diminuer. Voilà donc des causes suffisantes qu'

ont pu rendre la blessure plus grave, sans que le virus y ait participé. Or, qu'est il arrivé ensuite ? On a enduit fréquemment la main avec l'onguent néapolitanum; mais cet onguent, par la graisse dont il est composé, a pu, comme relâchant, diminuer l'irritation, & faire évanouir tous les accidents dont elle seule étoit la cause. Et je suis d'autant plus porté à le croire, qu'il n'est pas probable que des frictions locales & légères eussent pu dompter la fougue du virus vénérien dont la masse du sang pouvoit être infectée, si ce virus eût été la principale cause de tous les ravages qui étoient survenus à cette main.

M. Didier rapporte une autre observation qui prouve encore moins l'opinion qu'il veut établir. Un jeune homme de vingt-deux ans reçut un coup d'épée qui avoit son entrée à l'hypocondre droit, à deux travers de doigt au-dessous de l'ombilic. L'épée avoit porté jusques sur le derrière du côté gauche, entre deux fausses côtes, où elle avoit entraîné une partie de l'épiploon, qui paroissoit en dehors engagée dans une très-petite ouverture que la pointe de l'épée avoit faite à quatre travers de doigt de distance du corps des vertèbres des lombes.

M. Didier coupa tant qu'il put, de ce qui sortoit de l'épiploon, après l'avoir lié, & pansa les plaies simplement. Cette blessure fut accompagnée d'accidents très-graves. Le malade sentit le lendemain une douleur vers le pubis, & il eut une vive ardeur d'urine. Ces deux symptômes firent appréhender qu'il n'y eût un épanchement dans le bassin. Huit jours après, en pansant le malade, on découvrit une portion de l'épiploon noire & livide, qui se présentoit à l'entrée de la plaie antérieure,

d'où elle sortit le lendemain d'elle-même. Il s'en présenta, peu de jours après, une autre portion, après la chute de laquelle on apperçut que l'appareil étoit couvert d'une matiere stercorale très-puante; ce qui ayant continué dans la suite, on ne douta plus que l'intestin colon ne fût percé.

L'ouverture de cet intestin paroissoit confirmer la premiere crainte où l'on étoit que la matiere fécale qui en sortoit, ne se fût ramassée dans la cavité du bassin, & qu'elle n'eût été la cause de la douleur & de l'ardeur d'urine. Mais le malade rassura M. Didier, en avouant que, peu de jours avant d'être blessé, il avoit pris une gonorrhée qu'il avoit négligée, & qui avoit attiré une fluxion sur les testicules. Or, M. Didier pensoit que le virus avoit occasionné la gangrene des deux portions de l'épiploon sorties, & que ce même virus auroit empêché la plaie de venir à parfaite cicatrice, s'il n'eût pris les précautions nécessaires. Mais on doit juger combien ce sentiment répugne à la raison. Il y avoit bien assez d'autres causes pour faire tomber quelques portions de l'épiploon en gangrene, & pour rendre la cure d'une blessure aussi grave, longue & difficile, sans en accuser le virus vénérien. D'ailleurs, il y a apparence que ce virus n'infectoit point encore la masse du sang. Le malade n'avoit pris la gonorrhée que depuis peu de jours: & quoiqu'elle eût attiré une fluxion sur les testicules, le virus étoit encore cantonné dans ces parties, de maniere qu'il ne pouvoit pas influencer sur une blessure qui en étoit éloignée.

On peut donc dire que M. Didier s'est fait illusion, en fondant sur les deux exemples que je viens de rapporter, l'opinion que le virus vénérien

rien rend les blessures de cause externe plus dangereuses & plus difficiles à guérir. La pratique fournit une infinité de preuves du contraire. Voici à ce sujet une observation singulière rapportée dans l'Ouvrage de M. Petit qui étoit alors sous presse. „ M. Léauté, Chirurgien Major des Camps „ & Armées du Roi, & moi, dit il, traversant „ le camp de Nerwingue, huit jours après que „ la bataille y fut donnée, nous trouvâmes un „ Garde du Roi qui, le jour du combat, avoit „ eu les deux jambes emportées par un boulet de „ canon; il avoit été oublié dans un buisson, il „ n'avoit pas été pansé, & il n'avoit, pendant „ ce temps-là, pris d'autre nourriture qu'un „ quart de pain de munition & environ demi- „ roquille d'eau de vie. Nous lui trouvâmes assez „ de force pour lui faire l'amputation du reste „ de ses deux jambes; l'une fut coupée au des- „ sous, & l'autre au dessus du genou. Ce mal- „ heureux avoit deux poulains & des pustules par „ tout le corps, avec des ulcères au gland, à la „ suite de plusieurs chancres qu'il avoit traités „ avec l'eau de vitriol. Les opérations faites, on „ le mit dans un fourgon; il fut conduit à l'Hô- „ pital d'Huy: deux mois après nous le trouvâ- „ mes en si bon état, qu'il étoit sur la liste de „ ceux qui devoient partir pour les Invalides: „ lorsqu'il y fut arrivé, M. Morand le pere fut „ surpris de voir que, malgré la vérole, il avoit „ résisté à deux opérations si considérables; il le „ guérit avec les frictions. “

Combien ne trouve-t-on pas dans les armées d'exemples de personnes qui avoient la vérole, & qui ont été guéries avec facilité de leurs blessures? Concluons donc que, s'il y a réellement des faits

qui prouvent que le virus vénérien soit un obstacle à la guérison d'une plaie de cause externe, ces exemples sont très-rares ; & qu'en général le pronostic qu'on doit tirer sur les blessures dans une personne qui a actuellement la vérole, ne doit point être fâcheux par rapport à la complication du virus.

Observations sur les véroles qui sont difficiles à guérir.

Quoique le mercure soit un spécifique sûr contre les maux vénériens, il ne guérit pas cependant toutes les véroles avec la même facilité. Il faut se rappeler ici la distinction que j'ai faite de la vérole qui succède aux chancres, & de celle qui est la suite des gonorrhées. J'ai dit, & il est bon de le répéter ici, qu'en supposant un chancre malin, des bubons endurcis, des pustules ulcérées sur différentes parties du corps, des douleurs dans les muscles & dans le périoste, des ulcères & des caries dans la bouche & dans le nez, & différentes maladies des os ; j'ai fait observer, dis-je, que, dans ces cas, il étoit surprenant combien le mercure agissoit efficacement & avec promptitude ; que souvent la première dose du spécifique suffisoit pour arrêter les progrès du mal ; & qu'ensuite les symptômes diminoient à vue d'œil, & se dissipoient avec une rapidité qui tenoit du prodige : mais qu'il n'en étoit pas de même des véroles qui étoient la suite des gonorrhées ; qu'il sembloit, dans ces cas, que le mercure n'avoit pas la même puissance sur les symptômes qui caractérisoient ces sortes de véroles, puisque ces symptômes résistoient bien plus longtemps à l'action du remède ; & que très-souvent

on étoit obligé d'ajouter au traitement général ; d'autres moyens particuliers pour les détruire entièrement ; qu'on voyoit en effet que les chancres les plus malins cédoient en peu de temps au mercure , tandis que le traitement le plus long & le plus régulier ne pouvoit pas cicatrifier un petit ulcère qui restoit dans le canal de l'uretre après une gonorrhée ; qu'on éprouvoit que le mercure fondoit avec facilité les bubons extrêmement gros & endurcis , tandis que la prostate ou l'épididyme , devenus squirrheux , résistoient opiniâtrément au même remède ; qu'on voyoit que les excroissances qui survenoient , après les chancres , au gland , au prépuce , à la vulve ou aux environs de l'anus , se desséchoient & tomboient en très-peu de temps par le moyen du mercure ; tandis que le plus souvent on étoit obligé , après le traitement le plus complet & le plus long , de détruire par les caustiques , ou de couper avec l'instrument tranchant , les plus petits poireaux qui succèdent aux gonorrhées ; qu'on éprouvoit que le spécifique guérissoit aisément les pustules qui dégénéroient en ulcères calleux & sanieux , & qui sont la suite des chancres , tandis que les dartres les plus légères , qui sont causées par une gonorrhée mal traitée , résistent le plus souvent au même moyen ; ou que , si elles se dissipent pour un temps , elles reviennent ensuite. Enfin , j'ai ajouté que , depuis que je porte mon attention sur cet objet , j'ai presque toujours remarqué que les mêmes symptômes vénériens , soit tumeurs , soit ulcères , soit lésion de fonction , résistent plus ou moins à l'action du mercure , suivant qu'ils tirent leur origine des gonorrhées ou des chancres.

L'expérience prouve que les véroles qui ont été

manquées plusieurs fois, sont plus difficiles à guérir que les autres; parce que, dans toutes ces épreuves infructueuses, l'atteinte que le mercure a portée plusieurs fois au virus, sans le détruire, l'a fait dégénérer plus ou moins de sa propre nature, & l'a rendu par conséquent moins susceptible de céder à la force du spécifique. Il faut considérer d'ailleurs qu'un corps qui s'est fait insensiblement & pendant long-temps à l'action d'un certain remède, n'est plus susceptible de recevoir l'impression efficace que ce remède feroit sur un autre corps dans lequel il agiroit pour la première fois. Ainsi, on doit juger que la difficulté de guérir la vérole augmente en raison de ce que les malades ont pris infructueusement & pendant long-temps une grande quantité de mercure.

On rencontre également beaucoup de difficultés à guérir la vérole, lorsque les malades, soit par les progrès du mal, soit par la quantité des remèdes qu'ils ont pris en vain, sont réduits presque à l'extrémité. Par les ménagements que cet état impose au Chirurgien, il ne peut pas administrer les remèdes proportionnellement à la grandeur du mal; il est trop heureux d'abord d'en arrêter les progrès. Ensuite, si les forces se réparent un peu, il double les moyens qu'il emploie pour vaincre la maladie: & c'est ainsi qu'il obtient, à la vérité avec beaucoup de peine & de temps, le succès désiré.

Les véroles difficiles à guérir sont encore celles qui sont compliquées de quelqu'autre maladie, comme écrouelles, scorbut, affection hypocondriaque, &c. Dans ces cas, on doit concevoir que l'attention du Chirurgien, qui doit être partagée entre deux maladies qui se rencontrent

Dans la même personne , & qui exigent , chacune en particulier , des remedes différents , doit rendre le traitement très-épineux. Aussi voyons-nous souvent qu'on y échoue , & qu'il faut quelquefois s'y prendre à plusieurs reprises pour rétablir parfaitement la santé du malade.

L'expérience prouve encore qu'en général la vérole est plus difficile à traiter dans les femmes que dans les hommes. Comme elles ont le genre nerveux plus sensible , & que leur constitution les rend , pour la plupart , sujettes à des révolutions sanguines , le mercure cause souvent dans elles des désordres qui rendent le traitement plus difficile , & souvent infructueux.

Enfin la vérole est plus difficile à guérir dans les enfants & dans les vieillards , parce que la foiblesse de leur constitution empêche le Chirurgien d'employer le spécifique à la dose & de la manière qu'il conviendrait pour détruire radicalement le principe de la maladie.



C H A P I T R E X I.

Observations sur la maniere dont le mercure opere la guérison de la Vérole.

P R E M I E R E P R O P O S I T I O N.

Quoique les symptomes de la vérole aient totalement disparus, il arrive souvent que le principe de la maladie n'est point détruit : de même qu'il arrive aussi quelquefois que le virus est détruit, quoique quelques symptomes de la maladie existent encore.

POUR développer la maniere dont le mercure agit pour guérir la vérole, j'ai cru qu'il convenoit de commencer par cette proposition, afin de ne point confondre les guérisons qui ne sont qu'apparentes, avec celles qui sont réelles.

Dans la plupart des maladies, la disparition des symptomes annonce la destruction parfaite de la cause qui les avoit produites. Mais il n'en est pas de même dans la vérole. L'expérience nous apprend que les symptomes peuvent se dissiper, & la masse du sang rester néanmoins infectée. Les chancres, les pustules, les ulcères du gosier, & une infinité d'autres symptomes, disparaissent quelquefois aisément, soit d'eux-mêmes, soit par le moyen des remedes généraux ou de quelque autre palliatif; mais le malade, dans ce cas, n'a pas moins la vérole; & s'il paroît jouir d'une santé parfaite pendant plus ou moins de temps, le virus

se développe ensuite, & les effets se manifestent quelquefois avec plus de violence qu'auparavant.

D'un autre côté, l'expérience apprend également que la masse du sang peut être délivrée du virus qui l'infectoit, quoiqu'il reste après le traitement des symptômes qui subsistent, quelquefois encore pendant long-temps. Ces symptômes sont, le plus souvent, ceux qui sont la suite d'une gonorrhée : c'est une remarque que j'ai déjà faite plusieurs fois. Mais on ne doit regarder ces symptômes que comme un vice local, que le mercure n'a pu détruire, & qui se guérit quelquefois de lui-même, ou qui cède facilement à quelque remède approprié. Or, ceci doit inspirer beaucoup de réserve aux Médecins & aux Chirurgiens lorsqu'on exige d'eux un certificat pour constater l'état d'une personne qui vient d'être traitée. Pour peu qu'on réfléchisse sur les observations que je viens de faire, on n'imitera pas ceux qui semblent être intéressés à contribuer à la vogue des Charlatans, en attestant, immédiatement après le traitement, la guérison d'une personne sur la simple disparition des symptômes. Et l'on ne décidera pas non plus témérairement, qu'un malade a encore la vérole, parce que le traitement n'a point dissipé certains symptômes qui peuvent encore subsister pendant quelque temps. Dans un autre endroit, je dirai sur quels principes on doit fonder le jugement qu'on portera dans de pareilles circonstances.



S E C O N D E P R O P O S I T I O N .

En général le mercure guérit la vérole par une espece de crise qu'il détermine , en procurant d'abondantes évacuations.

Le mercure donné à une certaine dose , après avoir circulé pendant quelques jours avec les humeurs , détermine des évacuations abondantes par les selles , ou par les urines , ou par la transpiration , mais le plus souvent par la salivation. Les Anciens qui prenoient toujours l'observation pour guide , regardoient ces évacuations comme une crise , par laquelle le virus est expulsé au dehors. » Par art & médicaments , « dit le célèbre Ambroise Paré , en parlant des effets du mercure dans la vérole , » se procure une crise , par le » moyen de laquelle , nature aidée & dominatrice » expelle & chasse le venin par les évacuations » susdites ; de sorte qu'étant la crise parfaite , il » s'ensuit vraie & entière curation. « Cette idée répond parfaitement à celle que nous avons des crises que la nature détermine elle-même pour guérir la plus grande partie des maladies dans lesquelles les fluides sont infectés par quelque levain morbifique. Dans les différentes especes de fievres , dans la petite vérole , le battement violent des arteres & la vélocité des fluides disposent les humeurs viciées à être séparées de la masse , & ensuite à être évacuées par les selles , par la transpiration , par les urines , par les crachats , par une hémorrhagie , ou par la suppuration. Les Anciens comparoient à cet effort salutaire de la nature , l'action du mercure lorsqu'il opere la dépuration des humeurs dans la vérole. Ce remède

excite d'abord un certain mouvement dans tout le corps ; le pouls bat également , mais plus fort ; les solides sont plus tendus , les sécrétions sont suspendues ; & ensuite les évacuations qui succèdent à cet état , entraînent le virus avec elles , & détruisent par-là le germe de la maladie.

M. Goulard , dans son Ouvrage , fait quelques réflexions contre le sentiment que je viens d'exposer. » Je reviens à la salivation , dit-il. M. Fabre qui en est partisan , comme M. Petit dont il est élève , & qui vient de nous donner un *Essai sur les Maladies Vénériennes* , où il expose la méthode de son illustre Maître , fait un raisonnement assez spécieux pour appuyer la doctrine de la salivation. Il regarde le flux de bouche qu'excite le mercure , comme une évacuation critique ; & il conclut qu'il ne faut pas la contrarier , l'intention de la nature étant , selon lui , d'évacuer le virus par cette voie. Mais c'est-là une supposition dénuée de preuve ; & il n'y a personne qui ne sente bientôt le foible du raisonnement de M. Fabre. En effet , on entend & on doit entendre , sous le nom de *crise* , des évacuations que la nature excite elle-même , & par lesquelles elle se délivre de la cause morbifique. Or , a-t-on jamais vu la vérole , laissée à elle-même , guérir par la salivation , comme on voit tous les jours , dans la pratique de la Médecine , des maladies très-graves se terminer tout à coup par un cours de ventre , une hémorrhagie , la sueur , &c. qui arrivent inopinément , souvent même sans que le Médecin y ait donné lieu ? Il est donc évident que , considérer le flux de bouche que cause le mercure , sur le pied d'une évacuation

» critique, & fonder sur cette supposition la
 » pratique des maladies vénériennes, c'est rai-
 » sonner d'après un faux principe, & bâtir sur
 » un fondement ruineux. Ce qui soit dit sans
 » préjudice de l'estime que mérite l'Ouvrage de
 » M. Fabre, où l'on trouve beaucoup de détails
 » utiles & intéressants. «

La prévention a sans doute empêché M. Goulard de s'appercevoir qu'il fait lui-même un raisonnement qui porte à faux. Je n'ignore point qu'on entend sous le nom de *crise*, des évacuations que la nature détermine elle-même, & par lesquelles elle se délivre de la cause morbifique; mais je sais aussi que ces évacuations peuvent être préparées & déterminées par l'art. Et il paroît que c'est aussi le sentiment de M. Goulard, puisqu'en disant que souvent ces évacuations arrivent sans que le Médecin y ait donné lieu, il suppose que quelquefois le Médecin les détermine. Or, c'est dans ce dernier sens que j'ai considéré l'espece de *crise* qui guérit la vérole, & j'avois cru avoir prévenu toute objection à cet égard, en citant le passage d'Ambroise Paré qui dit, *par art & médicaments se procure une crise, par le moyen de laquelle, nature aidée & dominatrice expelle & chasse le venin par les évacuations susdites*. Telle est l'idée qu'on doit avoir de ce que je nomme *crise* dans le cas de la vérole; & cette idée ne suppose pas, comme M. Goulard veut le faire entendre, que cette maladie, abandonnée à elle-même, pourroit se guérir par la salivation sans le secours du mercure, comme on voit d'autres maladies très-graves se terminer spontanément par un cours de ventre, par des sueurs, &c.

TROISIEME PROPOSITION.

L'action du mercure qui détermine la crise dans la vérole, peut s'expliquer d'une manière probable, par l'irritabilité des parties sur lesquelles ce minéral agit.

Le mercure revivifié du cinabre par un habile Artiste, a toute la pureté dont il peut être susceptible. La Chymie n'y découvre aucune substance hétérogène capable de faire de fâcheuses impressions dans le corps humain. Par conséquent, si ce minéral, introduit seul dans le sang, détermine d'abondantes évacuations, & particulièrement le flux de bouche, c'est par sa propre vertu qu'il produit ces effets, & non par des particules arsénicales & autres, comme plusieurs Praticiens l'ont avancé.

Le plus grand nombre des Auteurs a attribué la propriété par laquelle le mercure excite le flux de bouche, à la divisibilité, à la mobilité & à la pesanteur de ses globules. On a conçu que le sang étant atténué par ces globules introduits dans les vaisseaux, il devoit y avoir une plus grande quantité de salive déterminée vers les glandes qui la séparent; & qu'ensuite les vaisseaux excrétoires de ces glandes étant ulcérés à leurs extrémités par la virulence de l'humeur salivaire qui entraîne le virus avec elle, le flux de bouche s'établit avec plus ou moins d'abondance, & continue jusqu'à ce que les ulcères soient guéris, & que la salive ait perdu l'acrimonie qu'elle avoit acquise. Mais cette opinion qui fait dépendre la salivation d'une cause purement mécanique, c'est-à-dire de l'atténuation du sang par la pesanteur & la mobilité

des globules du mercure , pourroit également s'appliquer à toutes les autres sécrétions ; car l'atténuation de la masse des fluides , opérée par ce moyen , rendra les urines , les humeurs stomacales & intestinales & la matiere de la transpiration aussi propres à être excrétées que la salive. Par conséquent on ne sauroit expliquer par là pourquoi le mercure détermine plus communément le flux de bouche que toute autre évacuation. D'ailleurs , il y a une observation constante qui prouve que la salivation n'est point l'effet de l'atténuation des fluides , c'est que la salive n'est jamais si épaisse que dans le flux de bouche.

Pour expliquer le phénomène dont il s'agit ; qu'il me soit permis de proposer une opinion qui me paroît fondée sur l'économie animale & sur l'expérience. Toutes les parties du corps humain , qui sont destinées à quelque fonction , sont douées d'une irritabilité plus ou moins grande. Les expériences de M. le Baron de Haller ont démontré cette irritabilité. Il ne s'agit point ici d'approfondir si elle est absolument indépendante des nerfs qui entrent dans la composition de ces parties , comme cet Auteur célèbre le pense ; il nous suffit de convenir avec lui , que ce mouvement qu'on n'avoit pas bien connu jusqu'à présent , est un des principaux mobiles de l'économie animale. C'est par ce mouvement qu'on peut expliquer sur-tout l'action des remedes évacuans. On conçoit en effet que ces remedes , qui sont plus ou moins irritants , déterminent des évacuations par le vomissement , par les selles , par les urines , par la transpiration & la sueur , en excitant l'irritabilité de l'estomac , des intestins

& des vaisseaux sécrétoires des reins & de la peau. Mais il y a une remarque essentielle à faire à cet égard , c'est que tous les médicaments irritants , ou toutes ces especes de stimulus , ne sont pas propres à opérer le même effet indistinctement sur toutes ces parties ; c'est-à-dire que le remede qui excite l'irritabilité des intestins , ne produit aucun effet sur les organes qui séparent l'urine , la transpiration , &c. de même que les remedes qui provoquent les urines , la transpiration , la sueur , ne font aucune impression sur les intestins ; ainsi des autres : ce qui prouve qu'il y a une sorte d'affinité entre certains stimulus & certaines parties du corps ; de maniere qu'un tel stimulus n'excite de mouvement que dans une telle partie , & ne provoque par conséquent qu'une telle especes d'évacuation. Or , ce sont ces affinités particulieres qui ont fait distinguer les différentes especes de remedes évacuans en purgatifs , diurétiques , sudorifiques , émétiques , &c. par rapport à l'effet qu'ils ont coutume de produire.

Les crises que la Nature opere elle-même dans les maladies , peuvent se rapporter à la même cause. Lorsque le levain morbifique a été préparé & développé jusqu'à un certain point , il excite l'irritabilité de quelque organe sécrétoire , & détermine une évacuation par laquelle il est entraîné au dehors. On observe de plus que chaque especes de maladie a sa crise particuliere ; c'est-à-dire que c'est telle ou telle especes d'évacuation qui termine assez communément telle ou telle especes de fièvre : ce qui prouve que chaque especes de levain morbifique , a de même que les remedes

évacuans , une affinité particuliere avec quel-
qu'un de nos organes sécrétaires.

Mais les effets dont je viens de parler , par rap-
port à ces remedes , & par rapport aux crises ,
ne sont pas si constants & si universels qu'ils ne
souffrent des variations , souvent considérables ,
dans les différents corps où ils s'operent. L'irrita-
bilité des organes n'est pas la même dans tous les
individus : les uns l'ont plus grande , & les autres
moindre. La modification des fibres irritables
varie aussi quelquefois au point que les organes
n'ont pas la même affinité avec tel ou tel stimu-
lus dans tous les corps. Ainsi de là cette diversité
de tempéraments , qui fait que les uns , par exem-
ple , sont beaucoup purgés avec un minoratif très-
doux , & même avec le petit lait , tandis que
les purgatifs les plus forts ne produisent que peu
d'évacuation dans les autres ; qui fait que le
même remede est diaphorétique dans les uns ,
diurétique dans les autres , purgatif dans certains ,
& quelquefois émétique dans d'autres.

Suivant cette doctrine , dont je ne donne ici
qu'une idée succincte , je crois donc que le mer-
cure ne détermine le flux de bouche qu'en exci-
tant l'irritabilité des organes qui séparent la sa-
live. Je pense que ce minéral procure la saliva-
tion par la même loi que le sel de nitre détermine
une plus grande excretion d'urine. Ces deux sti-
mulus , introduits dans le sang , n'agissent que sur
les organes respectifs avec lesquels ils ont une
affinité particuliere. Ainsi je conçois qu'en gé-
néral le mercure ne produit le flux de bouche ,
que parce que les fibres irritables des organes sa-
livaires sont modifiées de maniere que les glo-

bules de ce minéral les mettent en mouvement , & déterminent par-là une plus grande excrétion de salive. Mais comme il a été dit que la modification de nos organes varie souvent , je conçois aussi que le mercure ne doit pas produire constamment le même effet ; c'est-à-dire que dans certaines personnes il excitera une salivation des plus abondantes & des plus orageuses ; que dans d'autres il ne produira qu'un flux de bouche léger ; que dans plusieurs il ne procurera aucune évacuation par cette voie , & qu'il déterminera d'autres évacuations , suivant qu'il se trouvera avoir plus d'affinité avec les différents organes qui donnent issue aux humeurs excrémentielles.

QUATRIÈME PROPOSITION.

Outre la propriété reconnue dans le mercure , d'exciter une crise qui dépure la masse des humeurs , il en a encore une autre qui concourt à la guérison de la vérole.

Cette seconde propriété est de dissiper les obstructions. On conçoit que par la pesanteur & la mobilité de ses globules , qui se divisent à l'infini , il peut atténuer les fluides dont les particules ont acquis trop de masse , & déboucher les vaisseaux. On doit donc convenir que cette propriété peut concourir à la guérison de la vérole , en rétablissant la circulation dans toutes les parties , & en déplaçant les particules de virus fixées dans les vaisseaux éloignés , & en les mettant par-là à portée d'être expulsées au dehors. Aussi l'expérience nous apprend que , quoique le mercure ait déterminé une crise salutaire , & que les évacuations soient abondantes , la cure resteroit

souvent imparfaite, si, après que les voies sont bien ouvertes, on n'introduisoit pas une suffisante quantité de mercure dans le sang pour désobstruer les vaisseaux, & pour déplacer le virus fixé dans ces vaisseaux. M. Petit ne se contentoit point, comme on le verra ailleurs, d'établir le flux de bouche ou quelque autre évacuation suffisante; il faisoit ensuite les occasions favorables pour multiplier les frictions, autant qu'il étoit possible: & c'est ainsi qu'il faisoit concourir à la guérison de la vérole, les deux propriétés que nous reconnoissons dans le mercure.

Mais les modernes sont tombés à cet égard dans une erreur qui a éloigné les véritables vues qu'on doit avoir dans le traitement de la vérole. On ne considère dans le mercure, que cette propriété mécanique d'atténuer les fluides, & de désobstruer les vaisseaux; & c'est d'après ce principe que les Praticiens de Montpellier & ceux qui les suivent, ont pensé que, dans le traitement de la vérole, on doit éviter toute espèce d'évacuation, & faire en sorte que le mercure roule pendant long-temps dans les vaisseaux, afin qu'il produise un effet plus sûr, suivant l'idée qu'ils ont de sa manière d'agir. Mais l'expérience a toujours prouvé que la guérison des maladies vénériennes, comme celle des autres maladies qui sont entretenues par un levain, reste toujours imparfaite, si la cause n'a pas été entièrement expulsée hors du corps. Ainsi ceux qui donnent ou qui préparent le mercure de manière qu'il ne porte point à la bouche, & qu'il ne procure de lui-même aucune autre évacuation sensible, dépouillent ce remède de la principale vertu qui le rend spécifique contre la vérole, puisqu'il devient par-là incapable

capable d'expulser le levain vérolique ; car il ne reste alors à ce minéral que la seule propriété que sa pesanteur & sa divisibilité lui donnent ; c'est-à-dire qu'il est seulement capable de rendre les humeurs plus fluides , & de déobstruer les vaisseaux , ce qui peut dissiper les symptômes dont la maladie est accompagnée , comme pustules , douleurs , tumeurs , ulcères , &c. mais la cause n'étant point détruite par la dépuration complète des humeurs , ses effets se renouvelleront plus ou moins longtemps après. On a vu des exemples de ce que j'avance dans presque toutes les consultations de M. Petit , que j'ai rapportées dans les Chapitres précédents.

CINQUIÈME PROPOSITION.

On ne doit point déranger le mercure dans ses effets , quelque sorte d'évacuation qu'il détermine.

Cette proposition est fondée sur la pratique de toutes les maladies. En effet , lorsque , dans une maladie , la Nature tend à procurer une évacuation salutaire , personne n'ignore combien il est dangereux de s'opposer à ses efforts , & de vouloir changer la direction de ses mouvements. D'après ce principe , les plus grands Praticiens ont toujours pensé que dans la vérole on ne devoit point interrompre les effets du mercure , par quelque voie que son action détermine la crise : qu'il agisse par la salivation , ou par les selles , ou par la transpiration , ou par les urines ; ils sont persuadés qu'il est également dangereux de troubler ses effets , en voulant les diriger contre la pente de son

action. M. Petit , convaincu de cette vérité , écartoit tout ce qui pouvoit détourner l'impression que le mercure fait sur les différens organes de notre corps , pour y établir quelque évacuation. „ Ma
 „ méthode , “ disoit cet habile Chirurgien , dans
 une consultation que je rapporterai ailleurs , „ est
 „ de bien préparer les malades , de leur admi-
 „ nistrer les frictions & d'observer ce qu'elles
 „ produisent , de ne point forcer le mercure à
 „ produire la salivation , & sur-tout de ne point
 „ la détourner , supposé qu'il la détermine. En
 „ faisant autrement , ce seroit agir contre la Na-
 „ ture , parce que les évacuations qu'elle déter-
 „ mine sont toujours plus salutaires , que celles
 „ auxquelles nous voulons la contraindre. “

On ne sauroit bien expliquer par quelle sorte de mouvement , par quelle loi , dans toutes les crises , les particules d'un levain morbifique , dispersées dans toutes les parties du corps , se séparent de la masse des fluides dans laquelle elles sont confondues , & se rendent successivement vers le même organe excrétoire , qui leur donne issue au dehors , ou bien se déposent & se rassemblent dans quelque partie pour y former un ou plusieurs dépôts : mais ce phénomène , quoique difficile à concevoir , ne s'opere pas moins journellement , & sous nos yeux , dans beaucoup de maladies. Or , c'est cette direction que le virus a prise vers les glandes salivaires , ou vers d'autres vaisseaux excrétoires , par l'action du mercure , que M. Petit dit qu'il faut respecter ; parce qu'on ne sauroit changer cette direction , sans s'opposer à la dépuration des humeurs. Il résulte donc de là , que ceux qui allient au mercure les purgatifs ,

les sudorifiques, &c. & qui déterminent par là des évacuations à leur choix, différentes de celles que le mercure auroit procurées s'il avoit agi seul, détournent, par ce moyen, la crise nécessaire pour la guérison de la vérole; car c'est comme une fièvre, par exemple, dans laquelle l'humour morbifique se porteroit d'elle-même vers la peau; on fait qu'une saignée ou un purgatif, administrés dans cette circonstance, non seulement empêchent la crise salutaire que la Nature s'efforçoit de procurer, mais encore sont très-souvent funestes au malade.

SIXIÈME PROPOSITION.

Le mouvement de la crise qui doit opérer la guérison de la vérole, doit être doux & égal.

Le mouvement des crises est différent dans presque toutes les maladies; il est plus ou moins violent & tumultueux; & la Nature est si constante dans la diversité de ces mouvements, qu'on les reconnoît par le pouls, & qu'on annonce la crise qu'ils doivent opérer. Or, lorsque, dans un vérolé, il ne se rencontre point d'accidents ou de dispositions extraordinaires, j'ai toujours observé que le mouvement que le mercure excite pour déterminer la crise qui guérit la vérole, est doux & égal; les pulsations des artères sont régulières, mais un peu plus fortes que dans l'état naturel, sans être fréquentes; quelquefois le malade se plaint d'un léger mal de tête, & d'un mal-aise universel; sa bouche est un peu sèche, ses urines sont claires, & son ventre est serré. Ces différents symptômes restent pendant quelques jours

dans le même état , & diminuent ensuite , lorsque les évacuations sont bien établies.

Cette remarque donne l'explication de plusieurs phénomènes qu'on observe dans la pratique. Lorsque , par exemple , le mercure excite d'abord un trouble trop violent dans l'économie animale , & qu'il produit des évacuations accompagnées d'accidents , comme douleurs , fièvre , convulsions , dysenterie , &c. le traitement est le plus souvent infructueux ; parce que , dans ce cas , l'agitation tumultueuse des fluides s'oppose à la dépuration des humeurs , qui doit se faire , comme je viens de le dire , par un mouvement doux & égal. C'est ainsi que , dans beaucoup de maladies , une fièvre trop forte , ou quelque autre mouvement extraordinaire , dérange la crise que la Nature tend à déterminer.

Il résulte de ce que je viens de dire , qu'il y a des cas où l'on doit ménager le mercure , de manière qu'il n'excite aucun mouvement violent dans l'économie animale. Ces cas sont entre autres , lorsque la vérole est accompagnée d'une fièvre habituelle : alors , si on donnoit assez de mercure pour exciter le flux de bouche , cette espèce de crise ne seroit point salutaire ; parce que la fièvre qui existoit déjà , jointe au surcroît de mouvement que le mercure exciteroit , s'opposeroit à la dépuration de la masse du sang , qui , je le répète , ne peut se faire dans la vérole , que par un mouvement doux & réglé. Quelquefois , dans une femme qui a les nerfs sensibles , & qui est sujette aux vapeurs , une très-petite dose de mercure excite ces mouvements violents , & des évacuations extraordinaires & accompagnées d'accidents ; ce qui est un obstacle à la guérison de la

maladie, par les raisons que je viens d'alléguer. On fait que le mercure, donné à une dose capable d'exciter la salivation, irrite les virus scorbutique & cancéreux qui se rencontrent quelquefois avec le virus vénérien : par conséquent la guérison de ces maladies ne peut s'obtenir par la même crise qui guérit les autres vérolés. Enfin, en supposant un malade foible & exténué par la grandeur & la durée de son mal, on conçoit qu'on est obligé de ne lui administrer le mercure presque que comme altérant, parce qu'il ne pourroit pas soutenir le mouvement de la crise que ce minéral, donné à plus forte dose, excite, & fournit aux évacuations que ce mouvement détermineroit.

Mais il se présente ici une question : savoir si ces malades qu'on est obligé de traiter par ce qu'on nomme *extinction*, guérissent aussi sûrement que ceux qu'on traite par la salivation. Je réponds qu'oui ; & , pour concevoir ce phénomène, il faut se remettre devant les yeux la proposition que je discute actuellement, qui est que le mouvement de la crise qui guérit la vérole, doit être doux & réglé : par conséquent, on peut juger que, dans une personne qui a une fièvre habituelle, ou qui a les nerfs extrêmement sensibles, le mercure administré à une dose moindre que dans les cas ordinaires, ou de loin en loin, suffira pour dépurar la masse du sang, & détruire le virus. A la vérité, ce ne sera pas par la voie de la salivation ; parce que, si on avoit donné le mercure à une dose assez forte pour exciter cette évacuation, il auroit causé des ravages qui auroient rendu le traitement infructueux, comme je l'ai déjà dit ; mais ce sera par la transpiration, par les urines, par les selles, &c. Or, comme il ne faut pas ex-

citer des mouvements aussi violents pour établir ces évacuations, elles sont par cette raison, bien plus analogues au tempérament de ces personnes, & à l'état de leur maladie.

Mais on ne doit pas conclure de là que tous les malades guériroient en observant le même ménagement; ceux qui sont d'une constitution ordinaire seroient manqués, si la crise ne se faisoit pas en eux par la voie de la salivation (supposé que le mercure détermine lui-même cette évacuation), parce que ces malades peuvent supporter une plus forte dose de mercure, & qu'une moindre n'exciteroit en eux aucun mouvement, & n'atteindroit point à la cause du mal, par la raison qu'ils sont moins susceptibles que les autres d'être ébranlés par l'action du mercure.

S E P T I E M E P R O P O S I T I O N .

Il y a un juste milieu à observer par rapport à la quantité de mercure qu'on doit introduire dans le sang pour déterminer les évacuations nécessaires.

La pratique des maladies vénériennes nous apprend que le mercure établit les évacuations nécessaires pour la guérison de la vérole dans l'espace de six, huit ou neuf jours, en comptant depuis la première friction. Or, si, dans le commencement, on donnoit une trop forte dose de mercure, & qu'en conséquence la crise fût déterminée le troisième ou le quatrième jour, c'est-à-dire après la première ou la seconde friction, le mouvement seroit trop violent, & nuiroit à la cure de la maladie, comme il a été dit. D'un autre côté; si on administre le mercure avec trop de ménagement

ment de maniere qu'après le neuf, le dix ou le onzieme jour, il n'ait encore excité aucun mouvement, ni déterminé aucune évacuation, on manque de frapper le coup de la guérison, si je puis m'exprimer ainsi: & il est important d'observer qu'après le temps que je viens de désigner, souvent on ne peut plus y revenir, quoiqu'on augmente la dose du remede; parce que les organes qui se sont faits insensiblement à son action, n'en sont plus ébranlés après un certain temps. Le mercure ressemble en cela à beaucoup d'autres remedes qui ne produisent plus d'effet, lorsque le corps est accoutumé à leur impression.

L'expérience a confirmé de tout temps les observations que je viens d'exposer: & ce qu'Ambroise Paré dit sur cela, est très-remarquable. » Pour n'être les remedes suffisants, » dit-il, la crise demeure imparfaite, & laisse » toujours quelque reste de ferment qui pourra » corrompre toute la masse, & engendrer ré- » cidive de la maladie, dont s'ensuivront acci- » dents pires que les premiers; & est cause qu'au- » cune fois demeure caché ce levain en un corps, » six mois, un an, deux ans, & plus. Aussi » pareillement il faut bien se donner de garde » que les médicaments soient trop violents ou » indiscretement appliqués par les accidents qui » ont coutume d'en advenir, comme j'ai vu en » plusieurs qui, pour telles fautes, étoient tour- » mentés & affligés de plusieurs & diverses » sortes. «

HUITIÈME PROPOSITION.

La crise qui opere la guérison de la vérole , s'accomplit dans un espace de temps déterminé.

Dans la plupart des maladies qui ont pour cause un levain morbifique , le temps nécessaire à la Nature pour opérer la dépuracion des humeurs , est plus ou moins long. Dans les unes , il est de neuf ou onze jours ; dans les autres , de vingt-un ; il y en a où il vâ jusqu'à quarante & plus. Or , j'ai toujours observé que , dans la vérole , lorsque le mercure est bien administré , & qu'il a établi des évacuacions abondantes & soutenues , la crise est accomplie en vingt-cinq ou vingt-six jours , en comptant depuis la première friction. Alors le malade est réduit dans un état d'amaigrissement qui ne permet point de pousser les remedes plus loin , & qui est presque un sûr garant que la dépuracion des humeurs est complete. Il résulte donc de-là que , si on termine le traitement avant ce terme , la cure peut rester imparfaite , quoique tous les symptomes de la maladie aient disparus. Je ne craindrai point d'avouer que j'ai manqué un malade , pour avoir commis cette faute. Un homme de vingt-neuf à trente ans avoit sur le gland un chancre considérable. Je le déterminai à passer par les grands remedes. Après l'avoir préparé convenablement , je lui administrai les frictions qui établirent une salivation suffisante & sans accident. A peine avoit-il commencé les remedes , qu'il reçut des lettres pressantes qui l'appelloient dans un pays étranger , en conséquence d'un engagement qu'il y avoit contracté. Sa fortune dépendoit , pour ainsi dire , d'arriver assez

à temps pour remplir sa promesse. Cette considération m'engagea d'autant plus aisément d'abrégier le traitement, que le chancre étoit parfaitement bien cicatrisé. Je retranchai quelques frictions & quelques purgatifs, & je permis au malade de sortir le vingtième jour, & de partir deux jours après. Le froid qui régnoit alors, supprima toutes les évacuations qui étoient encore établies; par conséquent le virus qu'elles entraînoient fut retenu dans le sang, & ses effets se renouvelierent environ un mois après, par des pustules qui parurent en différentes parties du corps.

Mais, si l'on risque de rendre le traitement infructueux en le terminant trop tôt, il y a encore plus de danger de le pousser trop loin. Lorsqu'un malade a passé par la méthode de la salivation, si la maladie n'est point guérie au terme que j'ai indiqué, soit que le traitement n'ait point été régulier, soit que l'obstacle qui s'est opposé à la guérison, dépende de la nature des symptômes, on viendroit rarement à bout d'obtenir cette guérison en continuant de donner du mercure. Dans ce cas, il vaudroit mieux terminer le traitement, & en recommencer un autre dans un autre temps, c'est-à-dire, lorsque le malade auroit repris ses forces, & que l'impression que le mercure a faite dans le corps, seroit effacée. Car, si l'on continue d'administrer des frictions, il ne faut point s'attendre que le mercure perfectionne la dépuracion des humeurs, qui a été manquée, parce que les organes excrétoires qui sont accoutumés à son impression, n'en sont plus ébranlés. D'ailleurs, l'expérience apprend qu'alors le remède n'agit plus qu'au détriment du malade, en altérant son tempérament. On éprouve, en effet, très-souvent que

le trop long usage de ce minéral dissout le sang ; détruit son principe balsamique , produit des ulcères dans les poumons , & réduit enfin les malades dans un marasme qui les fait périr. Un Chirurgien demandoit à M. Petit , si , lorsque les symptômes de la vérole sont opiniâtres , on pouvoit continuer les frictions jusqu'au nombre de trente & quarante. M. Petit lui répondit , qu'après avoir passé par les remèdes , si les accidents qu'on avoit auparavant , subsistoient encore , il n'étoit pas prudent de continuer les frictions jusqu'à un certain point , parce que la trop grande quantité de mercure pouvoit causer à la longue des accidents qui lui sont particuliers. Il ajoutoit qu'on pouvoit bien donner dans ces cas , au delà du traitement , quelques légères frictions locales pour achever de dissiper une tumeur ou une douleur qui subsiste dans une partie ; mais qu'il y avoit du danger de doubler & de tripler , pour ainsi dire , le traitement tout de suite.

NEUVIEME PROPOSITION.

L'action du mercure dans le corps humain est toujours relative au tempérament & à la constitution des malades.

Il y a des personnes qui ont les parties si irritables , que la moindre dose de mercure produit en elles des effets extraordinaires. En voici un exemple surprenant dans le mémoire suivant , adressé à M. Petit. Une Demoiselle , âgée de trente-deux ans , d'un tempérament foible & délicat , fut affligée de symptômes fâcheux , après avoir donné une seule friction mercurielle à une

de ses amies , malgré qu'elle eût pris la précaution de mettre des gants en donnant cette friction. Ces symptômes commencerent par une enflure considérable des parties de la bouche , qui fut suivie d'une salivation abondante qui dura trois semaines , au bout duquel temps on purgea la malade avec une médecine ordinaire. Le purgatif étant réitéré , calma le flux de bouche. Pendant tout l'été la malade crachota ; on lui fit prendre , pendant quinze jours , des tisanes sudorifiques. Au bout de deux mois , elle sentit une douleur au doigt indice , laquelle passa de ce doigt au pouce : ensuite cette douleur vint au pied , & ensuite à la cuisse ; de sorte qu'elle couroit partout. Il y avoit environ un mois qu'elle avoit eu de grands élancements dans la tête d'un seul côté. Lorsque ces élancements furent dissipés , la douleur tomba sur la hanche où elle commençoit un peu à se passer. La malade fut saignée deux fois ; elle fut purgée ensuite , & elle étoit fort exténuée. On ajoutoit que , dans le temps de la salivation , elle avoit des ulcères horribles dans la bouche , ne pouvant dormir ni le jour ni la nuit. Quand ces ulcères commencerent à se guérir ; elle mangea un peu de pain dans du lait ; ensuite elle prit , pendant trois semaines , le lait coupé avec de l'eau d'orge. Au reste , cette Demoiselle n'avoit jamais eu de maladies vénériennes.

R É P O N S E.

„ Les symptômes qui sont survenus à la De-
 „ moiselle , pour avoir touché seulement le mer-
 „ cure avec la main en donnant une friction , &
 „ ceux qui subsistent encore , dont le principal

„ est une douleur , pour ainsi dire , ambulante ,
 „ ne sont point des symptômes extraordinaires.

„ Après avoir fait mes réflexions sur ce fait ,
 „ voici ce que j'en pense. Je ne dirai point que
 „ la malade avoit la vérole , pour laquelle elle a
 „ donné une friction à son amie , puisque le^m mé-
 „ moire ôte tout soupçon à ce sujet. Mais il y a
 „ des personnes qui ont une disposition dans les
 „ organes , telle que le mercure fait dans elles
 „ les plus vives impressions. J'ai vu des Chirur-
 „ giens donner cinq ou six frictions de suite sans
 „ ressentir la moindre incommodité ; j'en ai vu
 „ d'autres qui , pour une simple & unique fric-
 „ tion qu'ils avoient appliquée , ont eu un flux
 „ de bouche très-abondant. Nous voyons tous les
 „ jours des Plombiers , des Doreurs , & autres
 „ Ouvriers qui travaillent sur les métaux , être
 „ sujets à la goutte , avoir des ankyloses , être
 „ tourmentés par des coliques , des rhumatismes ,
 „ en conséquence du mercure dont les uns se ser-
 „ vent , ou qui se trouve dans les métaux sur les-
 „ quels les autres travaillent.

„ Le meilleur remede que j'ai employé dans
 „ ces maladies , est le mercure même pris inté-
 „ rieurement , & les tisanes sudorifiques rendues
 „ purgatives , le tout précédé par les remedes
 „ généraux.

„ Je conseille donc de saigner la malade du
 „ bras & du pied , si ses forces le permettent ;
 „ de la purger avec la casse , la manne & le petit-
 „ lait ; de la mettre ensuite à l'usage des bains
 „ domestiques ; de lui donner en même temps
 „ des bouillons amers ; de lui faire prendre l'é-
 „ thiops minéral & la tisane sudorifique rendue
 „ purgative avec le séné. Ces remedes , accompa-

gnés d'un régime exact & régulier, pourront guérir l'indisposition fâcheuse de la malade. Je ne prescris point les doses de ces remèdes; les Médecins & Chirurgiens sont plus à portée que moi de le faire."

Mais s'il y a des personnes qui soient extrêmement susceptibles de saliver, comme on vient de le voir, il y en a d'autres dont le tempérament est si difficile à émouvoir, que les frictions, quoique multipliées, données à forte dose, & avec toutes les précautions convenables, n'excitent point de flux de bouche. La plupart de ces malades guérissent néanmoins, si le mercure, au défaut de la salivation, établit quelque autre évacuation propre à opérer la dépuration des humeurs, comme je l'ai déjà dit. Mais il y en a certains en qui l'irritabilité des organes excrétoires est si foible, que le mercure donné en friction ne les ébranle point, & ne détermine par conséquent aucune évacuation. Alors on est obligé d'employer les préparations mercurielles les plus puissantes, telles que le mercure allié avec les acides minéraux. J'en rapporterai des exemples, lorsque je parlerai du traitement de la vérole.

DIXIÈME PROPOSITION.

L'exercice, le grand air & le défaut de régime empêchent le mercure de déterminer la crise nécessaire pour la guérison de la vérole, quoique ce remède soit administré à une dose même plus forte qu'à l'ordinaire.

L'expérience confirme tous les jours cette proposition. En supposant qu'on laisse à une per-

fonne la liberté de sortir , qu'on ne lui administre aucune préparation , & qu'on lui laisse suivre ses exercices & son régime ordinaire , le mercure n'établira en elle aucune évacuation sensible , & surtout le flux de bouche , quoiqu'on lui administre ce remede à une dose plus forte qu'à l'ordinaire. Mais , si l'on fait garder la chambre à cette même personne , & si elle subit les préparations & le régime convenables , elle salivera à une moindre dose. La raison que l'on peut concevoir de ce phénomène , est que le grand air , les aliments solides & l'agitation d'un grand exercice contraignent le mouvement que le mercure tend à exciter pour procurer la salivation.

On peut juger par là que ceux qui prétendent dépouiller le mercure de la propriété d'exciter le flux de bouche , en le préparant avec le camphre , peuvent en imposer. En effet , s'ils administrent ce remede à une dose considérable , sans qu'il procure la salivation , il y a lieu de croire que c'est plutôt parce qu'ils permettent aux malades de sortir , & de suivre leur train de vie ordinaire , que par le camphre qu'ils ajoutent à la composition de l'onguent mercuriel. Ce qu'il y a de vrai à cet égard , c'est que j'ai éprouvé une fois moi-même que le mercure , préparé à leur maniere , établit également le flux de bouche , lorsqu'il est administré à des malades bien préparés qui gardent la chambre , & observent le régime nécessaire.

ONZIEME PROPOSITION.

Les préparations préliminaires sont essentielles pour assurer la guérison de la vérole.

Lorsqu'il s'agit d'établir des évacuations abon-

dantes & suivies par quelque organe excrétoire, on fait qu'il est de la saine pratique de relâcher préalablement les solides, & de préparer les humeurs en diminuant leur volume, en les rendant plus fluides, & par conséquent plus disposées à être évacuées par les couloirs qu'on doit leur ouvrir. Ces raisons établissent suffisamment la nécessité indispensable de faire précéder l'administration du mercure par les remèdes généraux, si l'on veut traiter la maladie avec succès. Mais il y en a une autre bien plus essentielle, c'est que ce minéral, introduit sans préparation dans un corps pléthorique, & dont les fibres sont rigides & tendues, peut causer des accidents fâcheux.

DOUZIÈME PROPOSITION.

Par le concours de plusieurs circonstances favorables, le remède le plus infidèle & la méthode la plus irrégulière peuvent cependant quelquefois guérir la vérole.

Il y a des cas où la vérole est très-facile à guérir, soit que la maladie soit récente, & que le virus n'ait pas encore infecté la masse des humeurs; soit que la Nature ait ouvert à ce virus une issue au dehors par quelque évacuation critique, & principalement par une suppuration abondante, soit enfin qu'il se rencontre dans le malade quelque autre disposition particulière que nous ne connoissons point. Dans tous ces cas, on vient quelquefois à bout de guérir la maladie avec peu de remèdes, & sans beaucoup de précautions. J'ai vu, par exemple, une femme avec sept ou huit ulcères véroliques en différentes parties du corps,

qui avoient succédé depuis peu de temps à des chancres. Elle avoit un de ces ulcères sur le nez, avec carie à un des os de cette partie. On peut dire qu'il y a peu de cas où une vérole récente présente un aspect plus hideux & plus formidable, & cependant où cette maladie soit plus facile à guérir; car la femme dont je parle, n'ayant point la liberté de faire des remèdes généraux, ni de recevoir des frictions, je la traitai avec la panacée, qui la guérit sans établir aucune évacuation remarquable par les voies ordinaires. J'observai seulement qu'après qu'elle en eut fait usage pendant quelques jours, la suppuration des ulcères, de sanieuse qu'elle étoit, devint louable, & se soutint très-abondante pendant quelque temps. Ainsi, dans des cas semblables, il n'est pas surprenant que les Charlatans fassent quelquefois des cures qui semblent tenir du prodige. Mais ces succès qui paroissent extraordinaires, ne prouvent pas l'excellence de leur méthode, & l'on ne peut pas en conclure que le même remède soit applicable à tous les cas, parce que les circonstances ne sont pas toujours les mêmes.

TREIZIÈME PROPOSITION.

Enfin, il y a des cas où la vérole élude la puissance du mercure, de quelque manière qu'il soit préparé; & où cette maladie ne cède qu'à des remèdes étrangers au mercure, & quelquefois au temps.

Il y a des circonstances où l'on éprouve que le mercure, de quelque manière qu'il soit préparé ou administré, ne détruit point le virus vénérien: cela peut dépendre de l'organisation des solides.

Il y a des malades, en effet, dont le tempérament est tel que le mercure ne peut pas déterminer en eux le mouvement de la crise, & les évacuations qui en sont les suites, dans la juste proportion qu'il faut pour opérer la dépuration de la masse du sang. Dans les uns, ce mouvement & ces évacuations sont trop lentes & imparfaites; dans les autres, elles sont tumultueuses & trop abondantes. Dans ces cas particuliers, on éprouve souvent que des remèdes pris dans le regne végétal, réussissent beaucoup mieux que les mercuriels. La guérison du Baron de Hutten, dont la maladie, après onze traitements infructueux par les frictions mercurielles, céda aux bois sudorifiques, en est un exemple. L'expérience nous apprend qu'il y a des véroles anciennes, dans lesquelles le virus a extrêmement dégénéré, soit par la multiplicité des remèdes avec lesquels on a tenté de le détruire, soit par les suppurations fréquentes qu'il a excitées dans différentes parties du corps où il a laissé des ulcères fordides & des caries; l'expérience nous apprend, dis-je, que ces véroles éludent souvent la puissance du mercure, & qu'elles ne cedent qu'à des purgatifs souvent répétés. J'en citerai des exemples, en parlant du traitement de la vérole.

Enfin on voit quelquefois que la vérole ayant résisté à une infinité de remèdes qu'on a employés pour la guérir, cède à la fin comme d'elle-même, après que le malade a passé un certain temps sans rien faire. Dans ces cas, les derniers symptômes de la maladie peuvent être regardés comme la crise, par laquelle la Nature s'est délivrée elle-même du virus qui infectoit la masse du sang.

Tels sont les principes fondés sur l'expérience;

qui nous présentent les vues générales qu'on doit avoir dans le traitement de la vérole, les différentes voies par lesquelles on parvient à les remplir, & les écueils qu'on doit éviter. Mais, avant que d'entrer dans le détail de cette thérapeutique, nous avons à faire, suivant les mêmes principes, le parallèle des différentes méthodes qu'on emploie de nos jours pour guérir cette maladie.



C H A P I T R E XII.

Parallele des différentes méthodes qu'on emploie pour traiter la Vérole.

SUIVANT les principes que j'ai établis dans le Chapitre précédent, on a dû concevoir que pour guérir la vérole, on ne doit point se fixer absolument à une seule méthode, exclusivement aux autres. Il résulte en effet de ces principes, qu'il y a des véroles à qui la salivation est contraire, & qui demandent à être traitées par extinction; qu'il y en a qui cedent facilement au mercure pris intérieurement, tandis que les frictions irritent le mal; qu'on en trouve qui ne peuvent être guéries que par des remèdes violents, tels que le mercure allié avec les acides minéraux; qu'il y en a d'autres où les bois sudorifiques ont plus de vertu que le mercure; qu'il y en a qui ne doivent être traitées qu'avec les remèdes les plus doux; & enfin, qu'il y a des véroles qui ne cedent qu'au mercure allié avec les purgatifs. Mais, d'un autre côté, ces mêmes principes démontrent que le traitement par la salivation (autant que le mercure détermine de lui-même cette évacuation) convient dans le plus grand nombre des cas; c'est-à-dire qu'il peut être regardé comme la méthode la plus générale, mais dont on s'écarte néanmoins toutes les fois que les circonstances l'exigent.

M. Astruc, dans son *Traité des Maladies Vénériennes*, donne également la préférence à ce traitement; mais j'oserais dire que je ne trouve pas

qu'il fonde cette préférence sur des raisons assez solides pour dissiper les doutes & fixer le choix de ceux qui cherchent à s'instruire.

„ Il reste une dernière question , dit cet Au-
 „ teur ; savoir s'il faut procurer une salivation
 „ copieuse par des frictions abondantes & fré-
 „ quentes ; ou s'il faut au contraire , ne les don-
 „ ner que légères & de loin en loin , afin que la
 „ salivation ne vienne point , ou qu'elle soit très-
 „ modique. Chacune de ces opinions a été sou-
 „ tenue il y a déjà long-temps , & l'est encore
 „ aujourd'hui par de fort habiles gens : cependant
 „ il sera aisé de décider la question , si l'on fait
 „ attention à ce que nous avons dit dans les Cha-
 „ pitres précédents.

„ 1°. Que , pourvu qu'on soit assuré qu'il est
 „ est entré dans le corps une suffisante quantité de
 „ mercure , la salivation n'est point absolument
 „ nécessaire pour détruire la vérole , comme nous
 „ l'avons prouvé ci-devant contre ce que plu-
 „ sieurs ont cru autrefois , & contre ce que quel-
 „ ques-uns croient encore aujourd'hui.

„ 2°. Que néanmoins la salivation est la voie
 „ la plus sûre & la plus aisée pour évacuer la plus
 „ grande partie du virus caché dans le sang ; &
 „ qu'ainsi , lorsqu'elle vient à manquer , elle a
 „ besoin d'être suppléée par d'autres évacuations ;
 „ soit naturelles , comme la sueur & l'urine ; soit
 „ artificielles , comme les selles , afin de procu-
 „ rer une issue au virus.

„ 3°. Bien plus , que la salivation est une règle
 „ assurée pour juger tant de la quantité du mer-
 „ cure qui est entré dans le corps , que de l'action
 „ qu'il exerce sur le sang : & en conséquence ,
 „ pour savoir ménager plus sûrement le remède ;

suivant la nature & l'ancienneté de la maladie.
 „ 4°. Qu'ainsi, rien ne s'y opposant d'ailleurs,
 „ la salivation paroît être nécessaire, soit pour
 „ donner au virus une issue facile, soit pour faire
 „ connoître au Médecin ce qu'il a fait, & ce qu'il
 „ lui reste à faire, afin qu'il ne combatte pas
 „ cette maladie à l'aveugle.

„ 5°. Que la salivation est sur-tout nécessaire ;
 „ lorsque la vérole est considérable, ancienne,
 „ invétérée, que le virus a pénétré profondé-
 „ ment, & qu'il occupe beaucoup de parties,
 „ car alors le remède doit être proportionné à la
 „ grandeur du mal que l'on veut déraciner & dé-
 „ truire.

„ 6°. Que cependant il faut toujours ménager
 „ prudemment la salivation, & , s'il est besoin,
 „ la modérer par des purgatifs, en sorte que les
 „ ulcères de la bouche ne soient ni en grand nom-
 „ bre, ni profonds, & que le malade ne rende
 „ chaque jour qu'une ou deux livres de salive :
 „ car à quoi bon tourmenter, consumer & épui-
 „ ser indiscrettement les pauvres malades par les
 „ ennuis, les veilles & les souffrances d'une sa-
 „ livation cruelle, accablante & toujours dange-
 „ reuse, si, en leur épargnant tous ces maux,
 „ on peut les guérir aussi sûrement? &c.“

Enfin, dans un autre endroit, en parlant des
 frictions légères, c'est-à-dire, du traitement par
 extinction, M. Astruc dit que cette manière de trai-
 ter la vérole est plus aisée, plus commode & moins
 dangereuse que le traitement par la salivation ;
 qu'il seroit seulement à désirer qu'elle fût aussi
 certaine & aussi efficace.

Il paroît que ces raisons n'ont pas fait jusqu'ici
 beaucoup d'impression pour faire préférer le trai-

tement par la salivation. Elles sont d'autant moins convaincantes , que les Médecins de Montpellier les ont souvent rétorquées pour établir la proposition contraire.

1°. On convient que la salivation n'est point absolument nécessaire pour la guérison de la vérole ; mais c'est à cette condition qu'on n'aura employé aucun moyen pour la détourner. Ainsi , quelque quantité de mercure qu'on introduise dans le corps , si on détourne son action dans le moment qu'il tend à procurer le flux de bouche , le traitement sera aussi infructueux que si on n'avoit donné que des frictions légères & placées de loin en loin.

2°. M. Astruc convient que la salivation est la voie la plus sûre & la plus aisée pour évacuer la plus grande partie du virus caché dans le sang , & que , lorsqu'elle vient à manquer , elle doit être suppléée par d'autres évacuations naturelles ou artificielles. Mais on lui a souvent répondu que , puisqu'il juge lui-même que la salivation n'est point absolument nécessaire , on doit , dans tous les cas , préférer les autres évacuations au flux de bouche , qui est toujours désagréable & incommode : car , en supposant qu'on rencontre par la salivation un peu moins de difficultés pour évacuer une partie du virus , que par les autres évacuations , si on réussit également par cette dernière voie , quoiqu'avec un peu plus de peine , ne doit-on pas préférer le moyen le plus doux & le moins dangereux , s'il est aussi sûr qu'un autre ?

3°. M. Astruc dit que la salivation est une règle assurée pour juger de la quantité de mercure qui est entrée dans la masse du sang. Je pense qu'il entend par là que plus la salivation est abondante,

plus la quantité de mercure introduite dans le corps est grande. Mais l'expérience prouve que cette règle seroit très-souvent infidelle; car il arrive bien plus communément que plus le flux de bouche est abondant, moins on a introduit de mercure dans le corps. En effet, on observe très-souvent que la salivation, toutes choses égales d'ailleurs, est moins abondante dans ceux à qui il a fallu quatre ou cinq frictions pour la déterminer, que dans ceux qui salivent après la seconde friction. Dans le premier cas, les malades ne salivent plus tard, que parce qu'ils sont plus difficiles à émouvoir, & qu'il leur faut une plus grande quantité de mercure pour établir la salivation qui est ordinairement légère; au lieu que, dans le second, les malades sont si susceptibles de saliver, qu'une très-petite dose de mercure établit un flux de bouche, non seulement très-abondant, mais encore accompagné d'accidents fâcheux.

4°. L'ancienneté de la maladie, & la grandeur des accidents, ne peuvent pas être une raison de faire préférer le traitement par la salivation aux autres méthodes, parce qu'il peut se rencontrer dans les malades qui sont dans ce cas une infinité de circonstances qui excluent ce traitement, comme M. Astruc en convient lui-même dans plusieurs endroits de son Ouvrage.

5°. Enfin, dire que le traitement par extinction est plus aisé & plus commode; & ajouter ensuite d'une manière vague, qu'il seroit seulement à désirer qu'il fût aussi certain & aussi efficace que le traitement par la salivation, ce n'est pas employer des raisons assez fortes pour établir la préférence que cette proposition suppose; il falloit puiser ces raisons dans la nature de la maladie,

& dans la maniere d'agir du remede , comme j'ai fait dans le Chapitre précédent , & comme je le ferai encore ci-après.

Mais , quoi qu'il en soit , il doit nous suffire que M. Astruc regarde en général le traitement par la salivation comme plus sûr que les autres méthodes ; car , quoi qu'il ait laissé son opinion susceptible de contradictions , nous ne devons pas moins nous appuyer de son autorité , à laquelle l'expérience de ce Praticien donne plus de poids que le raisonnement.

Pour traiter la vérole avec succès , dans les cas les plus ordinaires , on doit donc , suivant les principes que nous avons établis , préparer les malades par les remedes généraux : on doit ensuite administrer les frictions. On observera pendant ce temps-là de quel côté le mercure déterminera la crise nécessaire pour évacuer le virus ; & par quelque voie que les évacuations se déclarent , on n'entendra point de déranger l'effet du remede. S'il a établi le flux de bouche , on s'appliquera à remédier aux accidens dont il peut être accompagné , ou à les prévenir. En même temps , on saisira toutes les occasions favorables pour introduire de nouveau mercure dans le sang , afin de déplacer les particules du virus fixées dans les vaisseaux les plus éloignés , & les mettre à portée d'être évacuées : & sur la fin , on provoquera , par d'autres moyens , des évacuations artificielles plus abondantes , pour dépurer complètement la masse du sang. Je vais donner une idée générale de ce traitement , qui nous servira de point de comparaison dans le parallele que je fais des différentes manieres de traiter la vérole.

Le traitement que M. Petit suivoit.

On doit être bien éloigné de penser qu'on puisse soustraire les malades aux préparations qui doivent précéder l'administration du mercure. On doit être persuadé au contraire, que, de quelque manière qu'on les traite, la guérison dépend presque toujours des remèdes généraux, qui non seulement préviennent les ravages que le mercure pourroit faire, mais encore qui disposent les humeurs vicieuses à être évacuées, & qui contribuent d'autant plus à la guérison, qu'ils font souvent disparaître entièrement les accidents de la maladie, ou du moins qu'ils les diminuent.

Pour retirer de ces remèdes tout le fruit qu'on peut en attendre, on doit prescrire aux malades un régime convenable, & leur faire garder la chambre; car il est certain que l'exercice, la contention de l'esprit, & la trop grande quantité d'aliments de toute espèce, s'opposent aux vues que l'on a de relâcher les solides, de diminuer le volume des humeurs, & de les rendre plus douces & plus fluides.

On saigne d'abord le malade du bras ou du pied, suivant les indications qui peuvent faire préférer l'une ou l'autre saignée. Le lendemain on le purge avec la manne, les follicules & le sel végétal, ou avec toute autre médecine plus analogue à son état ou à son tempérament. Le jour suivant, on fait commencer les bains domestiques, qu'on pousse au nombre de vingt plus ou moins. Le malade doit y rester une heure & demie, ou deux heures le matin à jeun, & autant l'après midi, trois ou quatre heures après le dîner. Il est important d'avoir at-

tion que l'eau ne soit pas trop chaude, crainte qu'elle n'agite le sang au point d'exciter la fièvre & des sueurs excessives qui affoibliroient trop le malade. Dans chaque bain, on lui fait prendre un bouillon fait avec un peu de rouelle de veau, & une bonne poignée en tout de bourrache, de buglose, de chicorée sauvage & de cerfeuil. On peut substituer à ces bouillons, tantôt le petit-lait, tantôt l'eau de poulet, dans lesquels, on fera infuser quelques-unes de ces plantes altérantes. Les bains finis, le malade est encore saigné & purgé comme auparavant; &, pendant l'administration de ces remèdes, il ne doit manger à son dîner que de la soupe, du bouilli & du rôti de viandes blanches, & le soir une soupe seulement ou deux œufs frais.

Pour faire l'onguent destiné pour les frictions, on ne doit employer que le mercure revivifié du cinabre. On prend une livre de ce mercure qu'on éteint dans un mortier de marbre avec un peu d'esprit de térébenthine: on y mêle ensuite douze onces de sain-doux; on broie l'onguent pendant deux ou trois jours; après quoi, on fait fondre dans un poëlon de terre quatre onces de suif, &, lorsqu'il est à moitié refroidi, on le mêle exactement avec l'onguent. On ajoute le suif pour donner plus de consistance au sain-doux qui, employé seul, devient trop liquide pendant l'été pour pouvoir tenir les globules mercuriels suspendus, & les empêcher de se réunir.

La manière de donner les frictions est un point important qui influe plus qu'on ne pense sur le succès du traitement. La pratique qui est suivie par le plus grand nombre des Chirugiens, est de faire tenir le malade assis ou debout, devant

un feu qui fasse de la flamme. On frotte d'abord à sec, avec les mains chaudes, la partie sur laquelle on doit appliquer l'onguent, jusqu'à ce qu'elle devienne rouge; afin, dit-on, d'ouvrir davantage les pores de la peau, par la chaleur que cause ce frottement. Ensuite, ayant étendu l'onguent sur la partie, on la frotte avec la main nue, jusqu'à ce que l'onguent commence à sécher; & l'on croit favoriser d'autant plus l'introduction du mercure, qu'on emploie plus de force & plus de temps à frotter: mais c'est une erreur qui peut avoir des suites fâcheuses; car j'ose dire que cette manière de donner les frictions est souvent la source des ravages que le mercure cause quelquefois.

Il est certain que les globules mercuriels ne peuvent entrer par les pores, qu'à mesure que la chaleur de la peau les dégage de la graisse qui les enveloppe, en la fondant peu à peu. Par conséquent, ce n'est point dans le temps qu'on donne la friction que le mercure passe dans les vaisseaux, puisque le frottement mêle encore plus intimement ces deux substances. Il faut considérer d'ailleurs, qu'en frottant avec force & long-temps la partie sur laquelle l'onguent est étendu, ce qu'il y a de plus fluide dans la graisse s'évapore; de sorte que cette graisse est réduite ensuite en une substance tenace & résineuse, d'où le mercure se dégage plus difficilement. Ajoutez encore que, si l'on frotte long-temps une partie devant le feu, les vaisseaux sanguins de la peau se dilatent au point qu'ils compriment les pores, & en bouchent les orifices. Or, il résulte de là qu'on multiplie les frictions dans le commencement du traitement, & qu'on accumule une grande quantité de

mercure sur le corps; parce que les premières doses n'ayant point pénétré dans les pores, par les raisons que je viens d'alléguer, & par conséquent n'ayant produit aucun effet, on continue de les répéter de proche en proche, pour obtenir les évacuations qu'on veut établir. Mais cette quantité de mercure, dont l'introduction avoit été retardée par la maniere de l'appliquer sur la peau, surmontant insensiblement les obstacles qui s'opposoient à son entrée, passe ensuite dans le sang, & cause, dans le temps qu'on y pense le moins, des désordres qui menacent la vie du malade; tels que le gonflement subit de la langue, des glandes salivaires, & de toute la tête, la dyssenterie, la fièvre, le délire, les convulsions, &c.

On évite ces dangers en donnant les frictions d'une maniere plus simple. On fait que les atomes mercuriels pénètrent dans les pores des corps les plus denses, lorsqu'ils sont seulement appliqués à leur surface; & la maniere dont les emplâtres remplis de mercure agissent étant appliqués sur la peau, est une preuve qu'il est inutile d'employer aucune force pour faire pénétrer ce minéral dans les vaisseaux. Or, d'après ces considérations, on conçoit qu'en donnant les frictions, il suffit d'étendre également l'onguent sur une grande étendue de peau, en frottant légèrement pendant quelques minutes. J'ai toujours éprouvé, en effet, que cette maniere rend l'introduction plus prompte & plus facile; car il ne faut ordinairement que trois, ou, tout au plus, quatre frictions, de deux gros d'onguent chacune, pour établir le flux de bouche, tandis que cette évacuation ne se déclare souvent qu'après la sixieme ou septieme friction, lorsqu'on les donne suivant

l'autre méthode. Aussi, en les donnant de la manière que j'enseigne, est on rarement surpris par les accidents d'une salivation orageuse, parce qu'on l'établit par gradation, & qu'on se rend le maître d'en arrêter les progrès au point que l'on veut, en faisant entrer successivement dans le sang tout le mercure qu'on applique sur la peau.

On suit l'ordre suivant dans l'administration des frictions. On donne la première aux deux jambes, depuis les malléoles jusqu'aux genoux; la seconde aux deux cuisses & aux fesses; la troisième aux deux bras, depuis les épaules jusqu'aux poignets; la quatrième au dos; & l'on recommence ensuite à frotter successivement les mêmes parties, lorsqu'il s'agit de donner de nouvelles frictions.

La dose d'onguent qu'on emploie dans les cas ordinaires pour chaque friction, est toujours de deux gros; & la distance, d'un jour d'intervalle. Quant au nombre, on se règle sur les effets qu'elles produisent, & sur les vues particulières qu'on a par rapport au tempérament & aux symptômes de la maladie. Lorsqu'on veut établir le flux de bouche, on continue les frictions à la distance & à la dose que je viens de dire, jusqu'à ce qu'on aperçoive les signes qui annoncent cette évacuation; & si on veut l'éviter, on se contente de les éloigner un peu l'une de l'autre, ou d'en diminuer la dose, sans employer les purgatifs dans les commencements.

Pendant l'administration du mercure, on doit avoir attention de faire régner dans la chambre du malade une chaleur modérée; car on doit également éviter que le froid ne suspende les évacuations que le remède tend à établir; ou que la

trop grande chaleur ne rarefie le fang au point d'exciter la fièvre , & d'autres accidens qui nuiront à la cure ; ou bien que la transpiration excessive , caufée par cette chaleur , ne jette le malade dans un épuifement dont il auroit de la peine à revenir.

Dès le jour qu'on commence les frictions , il faut réduire le malade à deux foupes par jour , une le matin , & l'autre le foir ; & fi-tôt que la falivation fe déclare , à fix bouillons dans les vingt-quatre heures ; c'est-à-dire un bouillon toutes les quatre heures. Ce régime eft d'autant plus néceffaire , que la plénitude des vaiffeaux n'étant point journallement entretenue par de nouveaux fucs , le mercure trouve plus de facilité à expulfer au dehors les humeurs vicieufes.

Dans le commencement des frictions , on doit éviter tout ce qui pourroit déranger l'effet du mercure : par conféquent , on ne doit donner dans ce temps-là aucun purgatif , ni même des lavemens , parce qu'ils pourroient déterminer ce minéral à agir plutôt fur les inteftins que fur la bouche ; & l'on ne fera pas non plus ufage des tifanes trop apéritives ou fudorifiques , parce qu'elles pourroient provoquer les évacuations par les urines ou par les fueurs , au lieu du flux de bouche que le mercure auroit déterminé.

Lorsque le mercure a établi des évacuations fuffifantes , prefque tous les Praticiens fe contentent de les entretenir. Les préceptes que les Auteurs ont donnés fur ce point , fe réduifent à recommander de donner quelques frictions , fuppofé que ces évacuations ne fe foutiennent pas avec la même abondance ; & après les avoir entretenues pendant un certain temps , ils confeil-

lent de terminer le traitement par un purgatif. M. Petit regardoit cette méthode comme imparfaite : il avoit conçu que l'art devoit concourir d'une manière plus efficace à déraciner le germe de la maladie. Lorsqu'une fois le mercure a excité le mouvement qui détermine la crise nécessaire pour la guérison, il vient un temps, comme dans toutes les maladies aiguës, où les solides se relâchent, & ne retiennent plus les humeurs qui doivent sortir par les différents couloirs qui leur sont ouverts. Or, c'est le moment que M. Petit faisoit pour provoquer d'abondantes évacuations, sur-tout par les selles, pour ouvrir plus d'issues au virus qui doit être expulsé au dehors.

L'expérience lui avoit encore appris qu'on pouvoit profiter du même moment pour introduire, sans danger, de nouveau mercure dans le sang, parce que ce minéral ne fait plus alors la même impression sur les organes que dans le commencement. Ainsi ce célèbre Chirurgien ne se contentoit pas d'ébaucher, pour ainsi dire, la dépuratation des humeurs, comme cela arrive par les autres méthodes ; il la rendoit complète par cinq ou six frictions, & presque autant de purgatifs administrés alternativement, depuis le milieu du traitement jusqu'à la fin.

Ce traitement dure vingt-cinq ou trente jours au plus, en comptant depuis la première friction, jusqu'au jour où l'on dégrasse le malade. L'expérience apprend que cet espace est la mesure du temps nécessaire pour accomplir la dépuratation de la masse du sang par les évacuations que le mercure a établies : aussi, à la fin de ce temps, le malade est-il réduit à un degré extrême de maigreur & de faiblesse, mais dont il revient avec

une rapidité surprenante ; car sept ou huit jours de convalescence suffisent ordinairement pour lui redonner de l'embonpoint & des forces, presque au point de faire douter s'il a été malade : & c'est ce prompt retour de la santé, qui est la preuve la plus certaine d'une guérison parfaite.

M. Vandermonde, dans sa Critique de mon Ouvrage, donne à entendre que la méthode dont je viens de donner une idée générale, est absolument la même que celle qui est décrite par les Auteurs. Il est vrai que je ne propose ici que des moyens connus, tels que les bains, les frictions, les purgatifs, &c. Mais la différence que j'ai établie dans l'administration des mêmes moyens, n'a point échappé à ceux qui sont versés dans la pratique de la Médecine. Comme ils n'ignorent point que les mêmes moyens qu'on emploie pour combattre une maladie, sont infructueux, ou ont tout le succès qu'on désire, selon qu'ils sont appliqués à contre-temps ou à propos, suivant les indications qui se présentent ; ils n'ont point confondu, comme a fait M. Vandermonde, la méthode que M. Petit suivoit, avec celle des autres Auteurs. Enfin, pour me laver entièrement du reproche que cet Auteur m'a fait, je vais faire remarquer en peu de mots les points les plus importants dans lesquels notre méthode diffère de celle qui est décrite par M. Astruc.

La méthode décrite par M. Astruc.

1°. La manière que M. Astruc enseigne, de frotter long-temps en donnant les frictions, & de faire tenir le malade devant un feu clair, doit être souvent la source de plusieurs accidents très-graves.

graves, par les raisons que j'ai alléguées il n'y a qu'un moment. C'est du moins ce qu'on a lieu de présumer par une remarque de M. Astruc lui-même, qui dit qu'on a souvent à combattre dans le traitement par la salivation; l'enflure subite de la tête, après la troisième ou la quatrième friction, l'assoupissement, la léthargie, la fièvre continue ou intermittente, la diarrhée qui dégénère en dysenterie, l'avortement, les ulcères opiniâtres de la bouche, le collement de la langue aux gencives, des gencives au dedans des joues, & de la luette aux parties voisines; & enfin le serrement de la bouche, ou bridure. Je puis dire, avec vérité, que je n'ai jamais vu aucun de ces accidents arriver dans le traitement de la vérole par la salivation, en suivant la méthode que j'ai décrite ci-devant, & sur-tout en observant la manière de donner les frictions, en étendant simplement l'onguent sur la peau de cette façon, tout le mercure contenu dans la friction passe presque entièrement dans le sang, dans l'espace de quarante-huit heures, qui est l'intervalle qu'on met ordinairement entre chaque friction. Ainsi en supposant un malade extrêmement susceptible de saliver, le flux de bouche se déclare ordinairement dès la seconde friction; & dans ce cas, comme la quantité de mercure qui a été capable d'exciter cette salivation prompte & abondante, est peu considérable, les accidents en sont bien moins graves, & plus faciles à dissiper. Mais, en suivant l'autre méthode, comme le mercure entre d'abord plus difficilement, on en accumule une plus grande quantité sur la peau; c'est-à-dire qu'au lieu de deux frictions, on en donne quatre. Or, ces frictions qui pénètrent ensuite dans le sang, causent un ra-

vage d'autant plus grand , que la quantité de mercure est plus considérable.

2°. M. Astruc n'a qu'une seule évacuation en vue , qui est la salivation. Mais , dans la plupart des maladies où il y a un vice qui infecte la masse du sang , la nature ne se borne point à une seule évacuation pour opérer la dépuration complète des humeurs. Lorsque les solides sont parvenus à un certain degré de relâchement , elle ouvre plusieurs voies qui concourent à évacuer l'humeur morbifique : c'est ce qu'on voit arriver particulièrement dans le traitement de la vérole. Au commencement , le flux de bouche est presque la seule évacuation qui s'établit ; mais , après un certain nombre de jours , les solides étant plus relâchés , les urines deviennent plus abondantes , la transpiration se fait plus aisément , & les humeurs commencent à couler avec plus de liberté par les felles. C'est donc une perfection ajoutée à l'art , dans cette circonstance , que de profiter de cette disposition de la Nature , & de l'aider à évacuer le virus par toutes les issues qu'elle ouvre elle-même. Or , c'est cette indication que M. Petit saisissoit pour employer coup sur coup les purgatifs ; & c'est par cette raison que je crois sa manière de traiter la vérole , plus efficace que celle qui est décrite par M. Astruc : ceci soit dit sans diminuer l'estime qu'un aussi excellent Ouvrage que le sien mérite.

3°. Enfin , la salivation une fois établie , M. Astruc recommande de ne donner ensuite des frictions que pour l'entretenir ; & , comme il veut que cette salivation soit douce & très-légère , puisqu'il dit dans un endroit , qu'il suffit que le malade rende une livre ou deux de salive dans les vingt-

quatre heures, il est certain qu'il ne faudra pas une grande quantité de mercure pour établir & entretenir une pareille salivation, & qu'on n'osera pas répéter les frictions, crainte que la salivation ne passe les bornes qu'on lui prescrit : ce qui pourra rendre le traitement infructueux. Or, dans la méthode que M. Perit suivoit, on fait passer, toutes choses égales d'ailleurs, une bien plus grande quantité de mercure dans le sang, que par l'autre ; car non seulement, lorsque le flux de bouche est établi ; on donne des frictions surnuméraires pour l'entretenir ; lorsqu'il est nécessaire ; mais encore on en donne quatre ou cinq de plus ; qu'on entremêle avec les purgatifs.

Pratiques particulières.

Outre la méthode qui est décrite dans l'Ouvrage de M. Astruc, & dont je viens de marquer les défauts que je crois essentiels, il y a encore des pratiques particulières que beaucoup de Chirurgiens suivent par routine dans le même traitement, & qui sont encore plus défectueuses.

1°. On ne peut retirer aucun avantage de la manière de faire l'onguent avec un tiers de mercure seulement, & de donner chaque friction sur une petite étendue de peau, comme beaucoup de Praticiens font ordinairement. Cette méthode ne tend au contraire qu'à retarder l'introduction du mercure ; car, plus la quantité de graisse dont les particules mercurielles sont enveloppées sera grande ; plus ces particules seront de temps à se dégager ; & plus l'étendue de peau sur laquelle on appliquera l'onguent sera petite, moins le mercure trouvera de pores pour entrer.

2°. Il y a des Praticiens qui donnent les pré-

mieres frictions avec quatre, cinq & six gros d'onguent, & quelquefois plus. Rien n'est capable de produire un effet plus pernicieux que cette méthode. Quelquefois une seule friction, d'une pareille dose, établit une salivation accompagnée d'accidents les plus terribles; & si le malade n'y succombe pas, il sort d'un pareil traitement sans être guéri de la vérole, par les raisons que j'ai rapportées dans le Chapitre précédent, en parlant de la salivation orageuse.

3°. Il y a des Praticiens qui pensent que la salivation est si absolument nécessaire pour la guérison de la vérole, qu'ils mettent tout en usage pour l'établir. Lorsque les premières frictions ne déterminent point cette évacuation dans le temps ordinaire, ils doublent la dose de l'onguent, & quelquefois ils font prendre en même temps intérieurement des préparations mercurielles, pour hâter l'effet des frictions. Mais ils sont dans une erreur dangereuse pour les malades; car la trop grande quantité de mercure qu'ils donnent (le plus souvent sans pouvoir venir à bout d'établir le flux de bouche,) leur cause des accidents fâcheux, comme la fièvre, le délire, les convulsions, la dysenterie, le marasme, &c.

4°. Dans les Hôpitaux où il y a beaucoup de vérolés rassemblés dans un même lieu, on ne peut pas régler avec précision la dose nécessaire de mercure, suivant la diversité des tempéraments; car l'atmosphère de ce lieu étant remplie d'atomes mercuriels qui s'élevent sans cesse des parties qui ont reçu les frictions; les malades foibles & délicats, outre le mercure qui leur a été administré en particulier, participant encore, comme les autres, à celui qui est dans l'air, en reçoivent une

trop grande quantité relativement à leurs forces , & périssent souvent , après avoir été tourmentés par la fièvre , les convulsions , le gonflement extraordinaire de la tête , &c. Il faudroit donc , s'il étoit possible , que , dans ces Hôpitaux , les malades fussent séparés dans des chambres particulières ; ou du moins qu'on en mît un petit nombre dans une salle assez vaste , & qu'on renouvelât l'air de temps en temps , soit par le moyen du ventilateur , soit en ouvrant les fenêtres , pour que le mercure évaporé soit entraîné au dehors.

5°. J'ai vu dans un Hôpital traiter des malades par la salivation , pendant l'été , dans une chambre exactement close , & où l'on entretenoit continuellement du feu ; ce qui avoit fait donner le nom de four à cette chambre. On doit concevoir dans quel état déplorable la grande chaleur du lieu mettoit ces malades : les sueurs excessives , la fièvre , les maux de tête , le gonflement extraordinaire de toutes les parties de la bouche , la difficulté de respirer , &c. les réduisoient à l'extrémité.

6°. La plupart des Praticiens ne prescrivent pas aux malades , pendant la salivation , un régime assez sévère. Ils leur permettent de manger de la soupe , des panades , des œufs frais , &c. Or , ces aliments , trop nourrissans & en trop grande quantité , fournissent journellement de nouveaux sucs qui entretiennent la plénitude des vaisseaux , & qui empêchent , comme je l'ai déjà dit , le mercure d'agir librement pour expulser le virus au dehors ; & opérer complètement la dépuracion de la masse du sang.

7°. Enfin , lorsque les symptômes de la vérolé sont opiniâtres , la plus grande partie des Prati-

ciens entretiennent , pendant un temps considérable , la salivation , en continuant de l'exciter , ou en la renouvelant même plusieurs fois par des frictions multipliées. Quelquefois ils font durer le flux de bouche pendant quarante jours & au-delà , toujours dans l'espérance de venir à bout par là de détruire le mal qui leur résiste ; mais le plus souvent ils se trompent ; & leur pratique ne sert qu'à réduire les malades dans un épuisement qui les fait périr , ou dont ils ont beaucoup de peine à revenir. Qu'on se rappelle ici ce que j'ai dit dans le Chapitre précédent , savoir , que le mercure opere la dépuracion de la masse du sang dans l'espace de vingt-cinq ou trente jours , en comptant depuis la première friction ; & que si on continue de donner du mercure au-delà du terme , dans la vue de dissiper les symptomes de la maladie , qui n'ont point cédé , on éprouve le plus souvent qu'on en vient rarement à bout , & que le remede n'agit plus alors qu'au détriment du malade. J'ai eu occasion de voir beaucoup de malades manqués par cette méthode : j'en ai vu qui avoient salivé pendant plus de quarante jours , & qui avoient reçu vingt-deux ou vingt-quatre frictions. Il paroît d'abord surprenant que la vérole résiste à un pareil traitement ; mais la surprise cesse , lorsqu'on fait attention , 1°. que ce n'est point la quantité du mercure qui guérit la vérole , mais la propriété que ce minéral a de déterminer une crise , par laquelle la dépuracion de la masse du sang s'opere ; 2°. que les frictions trop multipliées excitent toujours dans les malades quelque trouble ou quelque mouvement extraordinaire qui dérange cette crise qui doit se faire par un mouvement doux & réglé ; 3°. qu'on ne peut

entretenir , pendant un si long espace de temps , le flux de bouche dans les malades en question , sans leur donner des aliments solides & nourrissans en une quantité suffisante pour soutenir leurs forces , & fournir à une pareille évacuation , ce qui est encore un obstacle à leur guérison.

Doctrine singuliere d'un Professeur sur le traitement de la vérole.

J'ai vu entre les mains de plusieurs Etudiants en Médecine & en Chirurgie , des cahiers faits d'après les leçons d'un Professeur particulier qui enseigne une doctrine singuliere sur le traitement de la vérole.

Cet Auteur compare le traitement par la salivation avec le traitement par extinction. Voici la description qu'il fait de la premiere méthode. Il dit que le malade étant bien préparé , on en vient aux frictions. On fait mettre , selon lui , le malade auprès du feu ; on frotte vigoureusement avec un linge gras & chaud la partie sur laquelle on doit appliquer l'onguent , jusqu'à ce qu'elle soit rouge ; on emploie , à la premiere friction , deux gros d'onguent pour les deux pieds ; on l'étend sur la partie , puis avec la main nue , ou garnie d'un gant qui est déjà imprégné de mercure , on frotte en tout sens , jusqu'à ce que la main s'arrête , & ne puisse plus glisser , ce qui dure plus ou moins.

La seconde friction se fait sur les deux jambes avec une once d'onguent , dont une demi-once sur chaque jambe. La troisieme se fait sur les deux cuisses avec une once & demie de pommade. La

quatrième sur les fesses avec trois onces de la même pommade. Enfin, la cinquième se fait sur les extrémités supérieures, de façon qu'on use en tout environ six onces d'onguent. On laisse un ou deux jours d'intervalle entre chaque friction.

Notre Professeur dit ensuite qu'on reconnoît que la salivation est prête à venir par les signes suivants. L'haleine devient puante, la langue s'épaissit, la bouche s'échauffe, les gencives se gonflent, le malade se plaint d'avoir quelque chose dans la gorge, qu'il ne peut avaler; enfin, on voit dans la bouche de petits ulcères, d'où découle d'abord un peu de salive: l'écoulement augmente bientôt, & devient continuel. On a soin de donner au malade un bassin dans lequel il bave. La quantité de salive qu'il doit rendre est de chopine dans les premiers jours; chaque jour ensuite de trois demi-setiers; puis d'une pinte, & cela au bout de cinq ou six jours. Il est des Praticiens, ajoute-t-il, qui veulent pousser l'excrétion de salive à quatre livres par jour, c'est-à-dire, à deux pintes; mais c'est trop.

„ Après avoir vu la manière de traiter par la salivation; continue-t-il, examinons actuellement les avantages & les désavantages de cette méthode. Sachons si elle guérit sûrement, promptement & agréablement.

„ On guérit très-sûrement la vérole par le moyen de la salivation: on a reconnu cette vérité depuis long-temps: on est donc très-certain de guérir radicalement cette maladie par cette méthode.

„ La guérit-on *citò*? Pas trop. Il faut une préparation de quinze ou vingt jours: la saliva-

„ tion dure vingt-cinq ou trente jours, ce qui
 „ fait cinquante jours; d'où il suit que la gué-
 „ son n'est pas bien prompte.

„ Guérit-on, par cette méthode, *jucundè*? En
 „ aucune maniere: il n'y a pas de plus grands dé-
 „ sagrémens. Le malade bave, souffre beaucoup,
 „ & ne peut dormir. C'est un état très-doulou-
 „ reux. Entrons dans un détail de tous ces dé-
 „ sagrémens. La bouche est puante & brûlante,
 „ les gencives se gonflent & s'ulcerent, les dents
 „ branlent, & souvent elles tombent; ce qui est
 „ très-désagréable dans la suite pour la pronon-
 „ ciation, & pour le mauvais effet qui en résulte,
 „ à cause de la mastication qui se fait mal. Après
 „ la salivation, il reste souvent des brides dans
 „ le gosier, suites ordinaires des ulcères mal ci-
 „ curés. Ces brides gênent la déglutition, &
 „ empêchent de rire & de parler. Souvent le
 „ voile du palais s'éleve & se colle au pharynx, de
 „ sorte que les arrières-narines sont fermées, ce
 „ qui oblige de parler avec un nasillonnement
 „ épouvantable. La salivation cesse-t-elle par une
 „ cause quelconque; la matiere se porte sur
 „ quelque partie interne; il vient diarrhée, dys-
 „ senterie qui menent au tombeau. D'ailleurs,
 „ combien est-il de personnes qui ne peuvent ab-
 „ solument saliver, quelque chose que l'on fasse,
 „ & quelque dose de mercure que l'on donne?
 „ Pour lors la tête se grossit d'une maniere énor-
 „ me, l'isthme du gosier se tuméfie, la langue se
 „ gonfle & sort de la bouche, & le malade court
 „ risque d'être suffoqué. Lorsque les gens sortent
 „ de la salivation, ils sont excessivement exté-
 „ nués; à peine peuvent-ils se soutenir; les fonc-
 „ tions animales s'en ressentent, & l'esprit est

„ foible & débile ; le jugement est puſillanime ;
 „ la mémoire ſe perd ; de ſorte que telle perſonne
 „ qui avant de ſaliver , étoit capable des plus
 „ grandes affaires , ne peut actuellement ſe mê-
 „ ler des choſes les plus aiſées : le reſte du corps
 „ n'eſt pas plus à ſon aiſe. Il eſt peu de malades
 „ qui ne ſoient attaqués d'un tremblement mar-
 „ qué : il eſt vrai que , lorsqu'il dure peu de temps ,
 „ ce n'eſt qu'un effet de la foibleſſe ; mais , s'il
 „ reſte toujours , c'eſt une preuve que les nerfs
 „ ſont affectés : de-là les rhumatismes , paralylie ,
 „ goutte , foibleſſe , atonie & anéantiſſement.
 „ Ces effets ſont communs dans les grandes vil-
 „ les , parce que la débauche y eſt plus grande ,
 „ & que l'on fait paſſer par la ſalivation un nom-
 „ bre plus conſidérable de malades. Voilà ſans
 „ doute bien des défavantages que nous offre la
 „ méthode de faire ſaliver ; mais prouvons qu'en
 „ effet ils ſont réels , & nullement imaginaires.
 „ Etabliſſons deux propositions : 1^o. le mercure
 „ eſt ennemi des nerfs : 2^o. l'excrétion de la ſa-
 „ live eſt *ſuprà modum* , & par conſéquent très-
 „ nuifible.

„ Le mercure eſt ennemi des nerfs. Les An-
 „ ciens l'avoient bien obſervé : l'expérience prouve
 „ tous les jours ce que nous avançons. Nous
 „ voyons les perſonnes qui travaillent au mer-
 „ cure , devenir caduques , maigres , ſeches &
 „ paralytiques ; elles ſont auſſi vieilles à qua-
 „ rante ans , qu'une autre à quatre-vingt : tels
 „ ſont les Miroitiers , Doreurs , Peintres , &c.
 „ Ces effets ne ſont qu'une ſuite du mercure ſur
 „ les nerfs & ſur l'eſprit animal : c'eſt un fait
 „ avoué. Mais , comment agit-il ? Il ſe peut d'a-
 „ bord que le mercure s'inſinuant dans l'intérieur

„ des nerfs , les particules fondent , atténuent ,
 „ broient l'esprit animal , & lui font perdre ses
 „ qualités. Il se peut encore que chaque globule
 „ de mercure bouche les derniers petits nerfs ,
 „ cause obstructions , & par conséquent mou-
 „ vements irréguliers de l'esprit animal. Enfin , ne
 „ pourroit-il pas arriver que le mercure , passant
 „ dans le tissu des nerfs , déranger & détruise l'or-
 „ ganisation de la substance médullaire dont ils
 „ sont composés ? Peut-être ces trois causes con-
 „ courent-elles ensemble à produire ces effets. Les
 „ moyens de prévenir ces accidents , seroient
 „ d'allier le mercure avec quelque baume ou
 „ quelque nervin , comme la térébenthine , le
 „ succin , le benjoin , &c. Examinons à présent
 „ la seconde proposition.

„ L'excrétion de la salive est outrée. En effet ,
 „ les glandes salivales donnent communément
 „ dans une journée quelques onces de salive ; au
 „ lieu que dans la salivation il s'en perd plusieurs
 „ livres. Quelle disproportion ! Or , l'on sait que
 „ la perte de la salive est d'une très-grande con-
 „ séquence : car cette humeur est spiritueuse ; elle
 „ entraîne avec elle une grande quantité d'esprits
 „ animaux. Cette excrétion ne peut donc que
 „ nuire , & nuit en effet : elle donne lieu à l'a-
 „ tonie , à l'anéantissement , & à la foiblesse des
 „ malades. Boerhaave l'avoit bien remarqué ; il
 „ observe que les personnes qui perdent leur sa-
 „ live , deviennent maigres , pâles & défaites.
 „ Concluons donc que , si la méthode de la sali-
 „ vation guérit sûrement , elle entraîne après elle
 „ un si grand nombre de désavantages & d'ac-
 „ cidents , qu'ils détruisent le bien qu'on en peut
 „ retirer. Donc , si nous avons une autre mé-

„ thode , par laquelle l'on pût éviter tous ces dé-
 „ sagrémens , il faudroit l'employer sans balan-
 „ cer. Or, il en est une qui ne court aucun de
 „ ces risques : c'est l'extinction. “

Notre Professeur passe ensuite au traitement par extinction : il dit qu'on prépare le malade précisément de la même façon que dans la salivation ; on saigne , on purge , & on donne les bains , les délayans & le même régime : il ajoute qu'il est important ici de faire boire le malade , jusqu'à ce que le tissu cellulaire soit œdématié ; & qu'en général il faut porter les choses , dans cette méthode , au dernier degré de précision.

On commence , selon lui , la première friction sur un pied ; on emploie un demi-gros d'onguent composé de deux parties de mercure sur une de graisse. On fait beaucoup boire le malade , & on le couche : il arrive qu'il sue , & que le mercure porte son effet par l'insensible transpiration. La seconde friction se fait sur l'autre pied , à la même dose , en mettant un jour d'intervalle. Pendant tout ce temps , le malade boit copieusement d'une tisane sudorifique. Le cinquième jour , on donne la troisième friction sur une jambe , à la dose d'un gros. Le septième jour , on fait la quatrième friction sur l'autre jambe , à la même dose. Durant tout ce traitement , il faut avoir attention à la bouche : si elle est dans son état naturel , si elle ne sent pas mauvais , si les gencives ne sont pas tuméfiées , & si le malade dort , tout va bien , & on peut continuer les frictions ; mais , si on aperçoit quelque changement à la bouche , il ne faut faire les frictions que de trois jours en trois jours.

Si ces premiers effets ne diminuent pas , & qu'il

paroisse de petits points blancs, l'Auteur dit qu'on doit sur le champ cesser les frictions, & faire en sorte de précipiter le mercure surabondant qui se porte à la tête; mais qu'il ne faut pas, comme les Docteurs de Montpellier, employer les purgatifs. Par ce moyen, ajoute-t-il, on détruit entièrement ce que l'on a opéré; car on chasse le mercure par le fondement: on doit au contraire le pousser à la peau. Tout l'art consiste donc à n'être pas obligé de donner des purgatifs: car si un homme, ayant déjà dix gros de mercure dans la masse, on vient à le purger, c'est comme s'il n'en avoit pris que quatre. On seroit donc obligé de recommencer sur nouveaux frais.

Pour éviter la salivation, lorsqu'elle veut paroître, suivant notre Professeur, on fait bassiner la bouche du malade avec de l'eau fraîche; on le fait coucher, on le couvre modérément, & on lui fait avaler trois pintes de tisane en douze heures: par ce moyen, il sue abondamment, le mercure se porte à la peau, & on évite les purgatifs. Enfin, s'il ne paroît rien à la bouche, on continue les frictions à la dose de deux gros chacune, jusqu'à ce qu'on ait employé, pour tout le traitement, cinq ou six onces de pommade.

„ Telle est la méthode de l'extinction, conti-
 „ nue l'Auteur: exposons maintenant ses avan-
 „ tages sur toutes les autres.

„ Guérit-on *tuto* par l'extinction? Oui, la rai-
 „ son & l'expérience nous le prouvent. Voici
 „ d'abord ce que la raison nous dit. Si le mercure
 „ est le spécifique de la vérole, ce n'est qu'en ar-
 „ ténuant, en divisant & en subtilisant la lym-
 „ phe qui a été épaissie par le virus vénérien. Il
 „ produit spécialement cet effet dans les derniers

,, vaisseaux ; car s'il ne passoit que dans les gros
 ,, il ne feroit rien. Or , dans la salivation , la plus
 ,, grande partie du mercure passe seulement dans
 ,, les gros vaisseaux , puisqu'il se porte aux glandes
 ,, des salivales par les carotides. Il en circule
 ,, donc très-peu dans les extrémités inférieures ,
 ,, & dans les derniers petits vaisseaux capillaires ,
 ,, cependant le virus vénérien peut se nicher &
 ,, se niche en effet dans ces détours , dans ces ré-
 ,, duits obscurs ; il n'y sera donc pas attaqué ; il
 ,, restera & pourra dans la suite se développer
 ,, tout-à-coup , & reproduire tous les fâcheux
 ,, effets dont il est capable. Nous n'avons rien
 ,, de pareil à craindre dans notre méthode ; nous
 ,, empêchons le mercure de se porter à la bouche ;
 ,, nous le faisons circuler uniformément dans
 ,, toute la machine ; il pénètre & s'insinue jus-
 ,, ques dans les plus petits tuyaux ; de sorte
 ,, qu'il n'est pas un seul point qui n'ait éprouvé
 ,, l'action du mercure. Donc le virus est chassé
 ,, de par-tout ; donc il ne peut donner lieu dans
 ,, la suite à aucun mauvais effet : donc ce rai-
 ,, sonnement prouve incontestablement la supé-
 ,, riorité & la sûreté avec laquelle l'extinction
 ,, guérit.

,, Si nous consultons l'expérience actuelle-
 ,, ment , elle est encore pour nous. Tous sont
 ,, guéris , même ceux qui ont été manqués par
 ,, la salivation , pourvu cependant que l'on traite
 ,, bien. Les adversaires de l'extinction n'ont pas
 ,, manqué d'exemples de personnes qui n'ont
 ,, point été guéries par cette méthode. Cela est
 ,, vrai ; mais ces personnes ont été mal traitées ;
 ,, on les a purgées dans le cours du traitement.
 ,, Or , nous avons observé que cette mauvaise

„ manœuvre est très-contraire à la guérison de la
 „ vérole. Donc l'argument de ces Médecins ne
 „ porte aucun coup à notre méthode, & tombe
 „ de lui-même : donc elle guérit sûrement.

„ Mais guérit-elle *jucundè* ? Oui certainement.
 „ En effet, est-il rien de plus agréable que de
 „ ne point saliver ; de vaquer librement à ses af-
 „ faires, & de cacher par conséquent le véritable
 „ objet de sa maladie ; de dormir à son aise ; en un
 „ mot, d'éviter tous les accidents dont la saliva-
 „ tion est suivie ? Point d'ulceres ; point de brides
 „ & de tumeurs contre nature ; point d'ébranle-
 „ ment & de chute de dents ; on avale, on boit
 „ & on mange à son ordinaire ; on prononce aussi
 „ bien ; on ne craint ni diarrhée, ni dysente-
 „ rie ; il n'y a point d'exténuation, de phthisie
 „ & de marasme à craindre ; le malade sort des
 „ remèdes comme il y est entré ; il peut se mon-
 „ trer pendant le traitement ; enfin, on guérit
 „ très-sûrement. Il n'y a donc pas de méthode
 „ plus agréable.

„ Enfin, guérit-on *citò* ? Non pas tout à fait,
 „ il est vrai ; il faut au moins quarante jours de
 „ frictions, quinze de préparations, ce qui fait
 „ environ deux mois, mais il n'y a jamais que
 „ quinze jours de différence sur la méthode de la
 „ salivation. Or, un si léger désagrément, si c'en
 „ est un, mérite-t-il d'être mis en balance avec
 „ les avantages réels de l'extinction ? Donc notre
 „ méthode est préférable de toutes façons. “

Il est surprenant que, de nos jours, on ensei-
 gne une doctrine si contraire à la théorie la plus
 commune, & à la saine pratique. On ne peut pas
 rassembler plus d'erreurs & plus de conséquences
 dangereuses, qu'il y en a dans le peu de préceptes

que ce Professeur dicte à ses élèves sur les maladies vénériennes.

1°. Il dit que , dans le traitement par la salivation , il faut commencer par une friction de deux gros d'onguent ; & il veut ensuite qu'on donne celles qui succèdent de deux ou trois onces chacune. Je ne fais si , dans les siècles les plus ignorants , on a jamais pratiqué une méthode aussi dangereuse. Y a-t-il un malade qui puisse subir l'action de six onces de pommade (faite sans doute avec deux parties de mercure sur une de graisse , comme il l'a prescrit pour le traitement par l'extinction ;) six onces de pommade , dis-je , données dans un fort petit espace de temps , sans y succomber ? Les étudiants à qui on enseigne une telle pratique , sont donc exposés à faire périr le premier malade sur lequel ils voudront tenter cette méthode , qu'on leur a assuré guérir la vérole très-surement.

2°. L'auteur dit que la quantité de salive que doit rendre un malade , est de chopine dans les premiers jours ; chaque jour ensuite de trois demisetiers ; puis d'une pinte ; & cela au bout de cinq ou six jours. « Il est des personnes , ajoute-t-il , qui veulent pousser l'excrétion , par jour , à quatre livres , c'est-à-dire à deux pintes ; mais , c'est trop. » Or , si notre Professeur connoissoit la véritable manière de traiter la vérole , il sauroit qu'on ne s'inquiete jamais de la quantité de salive que le malade doit rendre ; & qu'on n'est point le maître de régler cette quantité avec la précision dont il parle , parce qu'elle varie suivant la constitution du malade , & plusieurs autres circonstances qui ne dépendent pas de nous.

3°. Il fait ensuite un tableau affreux de l'état d'un

d'un homme qui salive. Il est vrai que , si ceux qu'il a vus dans cet état , avoient été traités suivant la méthode qu'il enseigne , ce tableau est encore flatté ; car , si le malade ne périt pas , c'est par une espece de miracle. Mais qu'il voie des malades traités avec la sagesse & la prudence qui conviennent , il trouvera bien de la différence.

4°. Le mercure est ennemi des nerfs , continue-t-il ; & , pour le prouver , il dit que nous voyons les personnes qui travaillent au mercure , devenir caduques , maigres , seches , paralytiques ; qu'elles sont aussi vieilles à quarante ans , qu'une autre à quatre-vingts , &c. Mais y a-t-il de la parité entre un homme qui passe par les remèdes , non suivant la méthode de l'Auteur , mais suivant la saine pratique , & les Miroitiers , les Doreurs ? &c. Le premier ne reçoit , une fois en sa vie , qu'une once & quelques gros de mercure , tandis que les autres sont journellement exposés à l'action de ce minéral. Le premier reçoit un mercure épuré de toute matiere hétérogene ; tandis que le mercure qui affecte les autres , est uni avec des particules métalliques & arsénicales qui font beaucoup plus d'impression sur les nerfs , que le mercure même. D'ailleurs , si le mercure , dans le traitement par la salivation , faisoit sur les nerfs l'impression dont l'Auteur parle , il la feroit également , & même plus sûrement , dans le traitement par extinction ; puisque , dans ce dernier traitement , le mercure , suivant lui , circule plus longtemps avec le sang , & pénètre plus intimement dans les dernières divisions de nos vaisseaux.

5°. L'excrétion de la salive est outrée , dit-il. Suivant lui , les glandes salivaires donnent com-

munément , dans une journée , quelques onces de salive ; au lieu que , dans la salivation , il s'en perd plusieurs livres. Or , on fait , continue-t-il , que la perte de la salive est d'une très-grande conséquence : car cette humeur est spiritueuse ; elle entraîne avec elle une grande quantité d'esprits animaux. Cette excrétion ne peut donc que nuire , ajoute-t-il , & nuit en effet : elle donne lieu à l'atonie , à l'anéantissement & à la foiblesse des malades. Quel raisonnement ! On doit regarder la perte de la salive , dans le flux de bouche , comme toute autre évacuation qui s'établit ou qu'on provoque dans la plupart des maladies , pour dépurer la masse du sang. Il est certain que ces évacuations telles que les saignées , les selles , les sueurs , &c. lorsqu'elles sont portées à un certain point , amaigrissent les malades , & les rendent foibles ; mais plus ou moins long-temps après , lorsque la prudence a réglé ces évacuations , les forces de ces malades se réparent , & leur embonpoint revient : par conséquent , loin que ces évacuations soient dangereuses , elles servent au contraire à détruire le principe de la maladie ; & c'est sous ce point de vue qu'on doit considérer la salivation par rapport à la vérole. D'ailleurs , où notre Professeur a-t-il pris que la salive est spiritueuse ? & la perte continuelle de cette liqueur , comme dans le pyalisme , ou la fistule du canal de Stenon , affoiblit & maigrit les malades , ce n'est pas parce qu'il se fait , par cette évacuation , une plus grande perte d'esprits animaux , que par une autre ; mais c'est par la raison que toute évacuation outrée produit le même effet , comme cela arrive dans le dévoiement & le diabète. D.

ra-t-on, dans ces cas, que les excréments & les urines contiennent beaucoup d'esprits animaux?

6°. Dans le traitement par extinction, l'Auteur recommande de faire boire le malade, en le préparant, jusqu'à ce que le tissu cellulaire soit œdématié. Voilà bien le précepte le plus dangereux qu'on puisse donner. Le tissu cellulaire ne peut devenir œdémateux que par le relâchement & une inertie universelle. La grande quantité de boisson qui produira cet effet, commencera par détruire le ressort des fibres de l'estomac; les digestions seront troublées; il s'établira une diarrhée qui exténuera le malade; le sang s'appauvrira, & ensuite il surviendra une anasarque qui est l'état que l'Auteur demande comme une préparation à recevoir le mercure. N'est-ce pas là une disposition bien favorable pour détruire le virus vénérien?

7°. Je ne crois pas que ce Professeur ait traité des malades par extinction suivant la méthode qu'il prescrit. Il dit qu'il faut pousser le nombre des frictions jusqu'à plus de vingt: &, à chaque fois qu'on en donne une, il dit qu'il faut frotter la partie avec un gros linge, jusqu'à ce qu'elle soit rouge, & ensuite avec la main; pendant assez long-temps, pour faire pénétrer le mercure. Peut-on concevoir que la peau puisse subir tant de frottements violents sans s'enflammer, & sans devenir éréthélateuse, étant sur-tout toujours couverte de graisse, d'où il naîtroit les accidents les plus fâcheux.

8°. Enfin, j'aurois bien voulu que l'Auteur eût expliqué, d'une manière satisfaisante, le précepte qu'il recommande tant, qui est de déterminer le

mercure vers la peau, au lieu de le précipiter par les selles. Pour toute raison, il dit qu'en employant les purgatifs, on chasse le mercure par le fondement; mais ne sera-t-il pas également chassé par la transpiration, si on met en usage les sudorifiques, comme il le prescrit? &c. &c. &c.



CHAPITRE XIII.

Suite du parallele des différentes méthodes qu'on emploie pour traiter la Vérole.

La méthode de Montpellier.

LE traitement par la salivation, lorsque le mercure est mal administré, est capable de causer tant d'accidents, & de si grands ravages, qu'on a imaginé, en différents temps, différents moyens de soustraire les malades aux inconvénients & aux dangers que ce traitement entraîne avec soi. J'ai dit qu'en 1718, M. Chicoineau donna dans une these le plan d'un traitement, dans lequel on ménage le mercure de manière qu'il ne porte pas à la bouche; traitement auquel on a donné le nom d'*extinction*. Depuis cette époque les Praticiens de Montpellier ont suivi cette méthode, & plusieurs d'entr'eux l'ont préconisée dans leurs Ouvrages. Ces Auteurs s'étoient d'abord contentés d'annoncer le traitement par extinction comme aussi certain que le traitement par la salivation; mais ensuite ils ont avancé que le premier l'emportoit sur l'autre par les raisons que nous allons examiner.

La premiere raison sur laquelle les Praticiens de Montpellier fondent leur opinion, est que plus on introduit de mercure dans le corps, & plus long-temps on le laisse circuler avec les hu-

meurs, plus on est assuré de la guérison de la vérole. M. Guifard, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, dans sa Dissertation en forme de Lettre sur les maux vénériens, s'explique ainsi : » Le vrai moyen de tirer parti de la » cure des maladies vénériennes, consiste à faire » rouler long-temps le mercure dans le corps, » & à éloigner tout ce qui pourroit le chasser » trop vite : aussi est-ce dans cette vue qu'on » tâche de prévenir le flux de bouche presque au- » tant qu'on s'étudie à détourner la diarrhée, » dans la persuasion où l'on est que des évacua- » tions de cette nature ne manqueroient pres- » que jamais de faire échouer l'entreprise. Voilà » ce qu'il importe d'observer auprès de tous les » malades, dans tous les cas, & dans quelque » tempérament que ce soit, puisqu'il est décidé » par l'expérience, que le mercure ne guérit » sûrement les maladies vénériennes, qu'autant » qu'il fait un séjour convenable dans le sang, » & qu'on lui laisse tout le loisir dont il a besoin » pour détruire le virus. «

M. Goulard, dans l'Ouvrage que j'ai cité, s'exprime à peu près dans les mêmes termes : „ La » nécessité des frictions une fois supposée, dit- » il, nous établirons comme un principe appuyé » sur l'expérience la plus incontestable, que plus » on introduira de mercure dans le corps, en » prenant néanmoins les précautions nécessaires » pour qu'il ne cause point de ravage, plus » on sera assuré de la guérison, pourvu qu'on » évite soigneusement la salivation, laquelle peut » faire manquer le traitement, soit en donnant » trop tôt issue au mercure qui roule dans les

» vaisseaux , soit en obligeant de suspendre les
 » frictions , avant que le malade ait reçu une
 » quantité suffisante de ce minéral. «

Premièrement , rien ne seroit plus spécieux que ce raisonnement , s'il étoit vrai que le mercure guérît la vérole par le poids & par la mobilité de ses globules. Mais la raison & l'expérience concourent à prouver que la propriété mécanique de rendre les humeurs plus fluides & de désobstruer les vaisseaux , que ce poids & cette mobilité donnent à ce minéral , n'est point la vertu qui le rend spécifique contre les maux vénériens : car si cela étoit , le mercure seroit également spécifique contre toutes les maladies chroniques qui sont causées par l'épaississement des fluides , & par l'obstruction des vaisseaux : ce seroit presque un remede universel ; ce qui est contre l'expérience. Il est bien vrai que la propriété dont je parle peut contribuer à la guérison des maux vénériens , de la maniere que je l'ai expliqué ailleurs ; de même que dans toute autre maladie , elle peut contribuer à diminuer ou à dissiper certaines obstructions : mais la pratique de l'art de guérir prouve constamment que la guérison radicale de toutes les maladies qui dépendent d'un levain qui infecte la masse du sang , ne peut s'obtenir que par l'expulsion entière de la cause morbifique , sans quoi les symptomes de la maladie pourront bien disparoître pour un temps , mais ils se renouvelleront tôt ou tard. Ainsi , qu'on introduise la plus grande quantité possible de mercure dans le corps d'un vérolé , qu'on le fasse circuler long-temps dans les vaisseaux , & qu'on évite si l'on peut toute espee d'évacuation qui pourront lui donner issue : je

conviens que cette méthode est capable de diffiper les symptomes apparents qui caractérisoient la maladie ; mais l'expérience prouve en général qu'elle n'opere point une guérison radicale , comme on en a vu plusieurs exemples dans les consultations de M. Petit.

En second lieu , les Praticiens de Montpellier supposent que la salivation peut faire manquer le traitement , en donnant trop tôt issue au mercure qui roule dans les vaisseaux. Mais je ne conçois point que le mercure puisse s'échapper plutôt hors du corps dans une personne qui salive que dans celle qui ne salive point ; car il est certain que tous les vaisseaux excréteurs , & particulièrement les pores qui donnent passage à la transpiration , présentent autant d'issues au mercure qui circule avec les humeurs. Il est certain encore que dans une personne qui a un flux de bouche abondant , les autres excrétiens sont suspendues ou diminuées à proportion ; & que dans celle qui ne salive point , ces mêmes excrétiens sont plus abondantes ; ce qui fait une compensation qui rend les évacuations à peu près égales dans ces deux personnes. Par conséquent le mercure introduit dans le corps ne s'échappera pas plutôt dans un cas que dans l'autre , puisque la somme des évacuations est à peu près la même. Cependant on pourroit objecter , contre ce que j'avance ici , qu'un malade qui a salivé est plus épuisé , plus maigre que celui qu'on a traité par extinction , qui conserve presque tout son embonpoint ; ce qui sembleroit prouver que les évacuations ont été plus considérables dans le premier que dans l'autre : mais je n'en conviens point , parce qu'en considérant la différence du

régime qu'on prescrit à l'un & à l'autre malade, on conçoit plutôt que la maigreur de celui qui a salivé, ne dépend que de la diète sévère à laquelle on l'a réduit; & que si l'autre a conservé son embonpoint, ce n'est que parce qu'on lui a permis pendant le traitement des aliments solides & nourrissants, qui réparoient à mesure la perte faite par les évacuations.

La seconde raison qu'on rapporte pour donner la préférence au traitement par extinction, est fondée sur les accidents & les dangers qu'on dit accompagner la salivation. M. Guisard, pour donner plus de force à son argument, fait un tableau affreux de ces accidents: voici comme il s'exprime: » Examinons maintenant, dit-il, ce » que produit le flux de bouche; suivons ses » progrès, & voyons s'il n'est pas plus propre à » assurer nos desseins, qu'à procurer une guéri- » son sûre. Dans le moment qu'il commence, le » malade a le feu dans la bouche: bientôt les » glandes destinées à la sécrétion de l'humeur » salivaire se gonflent; le gosier, les gencives » s'ulcerent, & le sommeil disparaît. Ce n'est » pas tout encore: comme on n'est pas le maître » d'arrêter toujours ce flux de bouche, & que » bien souvent on juge à propos de le soutenir, » dans le système où l'on est que le malade ne » peut guérir autrement, il devient quelquefois » si prodigieux que les accidents en augmentent » d'une manière qui étonne. Une bave horrible » succede, & coule nuit & jour; la langue s'ul- » cere comme le reste, & s'épaissit jusqu'à ne » pouvoir demeurer en place, sort de ses bor- » nes, & fermant le passage à l'air, met le pa- » tient en danger de suffoquer; les yeux lui sor-

» tent de la tête ; le visage & la tête s'enflent
 » outre mesure , & enfin tout est perdu si on
 » tarde un moment à dissiper l'orage : c'est beau-
 » coup même si on peut le détourner à temps.

» Je veux cependant , continue M. Guifard ,
 » qu'on en vienne à bout : toujours est-il certain
 » que la victime est épuisée inutilement ; & c'est
 » à recommencer tout de nouveau. Je consens
 » encore pour un moment que les accidents ne
 » surviennent qu'à la fin du traitement , & que le
 » malade guérisse ; ce n'est plus qu'un vain fan-
 » tôme qui marche ; un corps qui n'a que la peau
 » & les os , qui ne se soutient presque point , &
 » qui ne se rétablira peut-être jamais : il n'est pas
 » à plaindre s'il ne lui en coûte que les dents. «

Il faut convenir que le mercure peut produire tous ces ravages , & d'autres plus funestes encore , s'il est administré sans prudence , sans méthode , sans aucune connoissance des regles de l'art. Peut-être M. Guifard a-t-il vu les accidents qu'il décrit dans des malades traités par des ignorants : mais a-t-il pu penser que tous les Médecins & les Chirurgiens qui pratiquent journellement le traitement par la salivation , aient l'inhumanité d'exposer les malades aux dangers dont il charge son tableau ? les malades eux-mêmes , qui auroient connoissance du sort malheureux de ceux qui les ont précédés dans une épreuve aussi funeste , voudroient-ils se livrer à une méthode qui mettroit leur vie en danger , ou qui les mutileroit ignominieusement ? Que je présente à mon tour le tableau des accidents qui accompagnent la salivation , quand on suit une méthode réglée par la prudence & par une pratique éclairée.

Dans le flux de bouche ordinaire, tel qu'on l'établit lorsque le mercure est administré avec les précautions nécessaires, les malades souffrent des mal-aises & des douleurs, mais très-supportables & qui ne durent pas : les ulcères de la bouche sont superficiels ; le gonflement se borne aux joues & un peu à la langue. Le temps le plus critique de cet état commence deux ou trois jours après que la salivation est établie, & dure dans le même degré trois ou quatre jours ; ensuite tout devient plus supportable. Il est vrai que le malade ne peut pas dormir d'un sommeil tranquille & non interrompu ; & c'est ce qu'il trouve de plus pénible ; mais cependant il satisfait au besoin qu'il a de reposer en dormant par intervalles. Vers le dixième ou le onzième jour de la salivation, les douleurs & toutes les autres incommodités diminuent plus sensiblement ; & le malade est d'autant plus sensible à cette diminution, qu'il a passé six ou sept jours dans les souffrances que je viens de décrire. Enfin, plus il avance, plus ses maux lui paroissent légers, parce qu'il voit approcher la fin de sa carrière. Du reste, pendant le cours du traitement il n'éprouve ni fièvre, ni diarrhée, ni aucun autre accident qui menace du moindre danger, ou qui laisse des traces déshonorantes après la cure ; il ne languit point dans une convalescence pénible ; ses forces & son embonpoint au contraire reviennent avec une promptitude surprenante.

Tel est, d'après nature, le tableau de la salivation, lorsqu'on administre le mercure avec les ménagemens convenables. S'il arrive quelquefois que les accidents soient plus graves que ceux que je viens d'exposer, il faut regarder ces cas

comme des exceptions de la règle générale. D'ailleurs, ces accidents sont si faciles à modérer ou à dissiper, comme je le dirai dans le Chapitre suivant, qu'on ne doit jamais craindre aucun événement fâcheux.

Il y a donc une grande différence entre l'exposition que je viens de faire de l'état d'une personne qui salive, & la description chargée que M. Guisard fait du même état. Par conséquent cette raison, sur laquelle il fonde la préférence de sa méthode, doit être comptée pour rien. Mais je dirai plus; s'il y a un traitement incommode & fatigant, c'est plutôt celui que les Praticiens de Montpellier ont adopté, que celui que nous pratiquons ici. J'ai toujours observé que l'ennui & la mal-propreté des linges qu'on est obligé de garder sur le corps pendant tout le temps des frictions, faisoient la plus grande peine des malades. Or, de la manière que M. Guisard décrit le traitement par extinction, combien ces malades ne doivent-ils pas souffrir d'être renfermés & couverts d'ordures pendant quarante jours au moins, tandis que nous ne laissons les nôtres que vingt-cinq jours dans les linges! Et combien de personnes ne préféreroient pas sept ou huit-jours de mal-aises & de souffrances supportables, pour jouir quinze jours ou trois semaines plutôt de la liberté!

M. Goulard convient que certains Auteurs ont peut-être un peu trop chargé le tableau qu'ils ont fait de la salivation: mais il ajoute ensuite une réflexion qui n'est pas d'une impartialité bien scrupuleuse. „ Les couleurs, dit-il, dont M. Fa-
„ bre peint lui-même la salivation, suffisent as-
„ surément pour la faire envisager comme un

„ objet très-désagréable & fort dégoûtant. Pour
 „ en être convaincu , on n'a qu'à lire le second
 „ paragraphe du Chapitre V de l'Auteur ; &
 „ quant à nous , nous nous bornerons à faire re-
 „ marquer ici à nos Lecteurs , que lorsque la sa-
 „ livation est une fois établie , il faut , selon M.
 „ Fabre , éveiller le malade d'heure en heure ,
 „ pour empêcher qu'il n'étouffe.

Je suis surpris que M. Goulard ait rapporté mot à mot le passage de mon Ouvrage , où je parle de cette circonstance : il semble que pour mieux persuader ses Lecteurs , il auroit dû le supprimer : car voici comme je m'exprime : „ Pen-
 „ dant la salivation , le gonflement de la langue ,
 „ des joues , des amygdales , &c. est inévitable ;
 „ mais il est ordinairement peu considérable ,
 „ lorsque la salive coule sans interruption : ce
 „ n'est que lorsque le sommeil en a interrompu
 „ le cours , qu'il devient plus fort & plus incom-
 „ mode. “ Je dis ensuite qu'il ne faut pas laisser dormir le malade long-temps de suite , qu'on doit l'éveiller au bout d'une heure ou deux , & qu'avec cette précaution on ne donne pas lieu au gonflement de la bouche d'augmenter avec trop d'excès : or , ce que je dis là ne présente pas l'idée de la suffocation du malade que M. Goulard suppose.

La troisieme raison sur laquelle on fonde la préférence du traitement par extinction , consiste dans les réflexions suivantes que M. Guisard fait faire à son Correspondant supposé. „ J'avoue ma
 „ surprise , dit-il ; je ne puis comprendre après
 „ les nombreuses expériences qui se sont faites
 „ de nos jours , comment on n'est point encore
 „ revenu de cette espece d'entêtement où l'on est

„ pour le flux de bouche. Ce qui m'étonne en-
 „ core davantage , c'est que les plus zélés Parti-
 „ sans de cette méthode ne laissent pas de con-
 „ venir qu'il est des cas où l'on peut s'en passer
 „ absolument. Mais , si on peut s'en passer
 „ tant de fois , pourquoi ne pas la bannir enfin
 „ pour toujours ? Qu'il se présente un malade
 „ attaqué d'une maladie ancienne , ou d'un tem-
 „ pérément foible & sur le penchant de sa rui-
 „ ne ; il n'est sans doute aucun Praticien qui
 „ ne convienne qu'un tel malade est hors d'état
 „ de supporter le traitement par la salivation. Il
 „ faut ménager ses forces , dira-t-on ; & si on ne
 „ prend les précautions les plus sages , cet homme
 „ ne se tirera jamais d'affaire ; il périra au mi-
 „ lieu de l'épreuve : il n'y a qu'un expédient
 „ pour le garantir , c'est de le mener doucement ,
 „ d'éloigner beaucoup les frictions , & de mettre
 „ trois mois à le traiter , au lieu de quarante
 „ jours qu'on emploie communément.

„ Ce n'est pas tout encore ; & comme le flux
 „ de bouche ne manqueroit point de l'épuiser
 „ en entier , il n'est personne qui ne soit d'avis
 „ de le lui épargner autant qu'il est possible. Sur
 „ ce pied-là , il n'est plus question que de raison-
 „ ner en conséquence. Si un tel malade guérit
 „ parfaitement sans flux de bouche , il n'y a pas
 „ lieu de douter qu'un autre ne guérisse tout de
 „ même , sans essuyer une semblable évacua-
 „ tion. Une maladie invétérée disparaîtroit-elle ,
 „ tandis que celle qu'on vient de gagner ne
 „ pourroit le faire ? Mais plus un mal est ancien ,
 „ plus il doit avoir de peine à céder ; & s'il y eut
 „ jamais de remede efficace , c'est sans contredit
 „ dans une circonstance pareille qu'il faut l'em-

„ ployer. Quelle contradiction cependant ! On
 „ décide que le flux de bouche est d'une néces-
 „ sité absolue dans le traitement d'une maladie
 „ qui commence ; & on le regarde comme un
 „ moyen inutile & dangereux dans celle qui a
 „ déjà vieilli. “

On voit que ce raisonnement est fondé sur la fausse idée qu'on a toujours eue de la maniere d'agir du mercure dans la vérole. M. Guifard suppose qu'on regarde le flux de bouche comme absolument nécessaire pour la guérison de cette maladie ; s'il y a des Praticiens qui ont cette opinion , ils se trompent. Pour nous, nous voudrions que ce remede déterminât toujours la crise qui doit opérer la dépuration de la masse du sang par une voie moins incommode , & qui seroit aussi efficace. Nous disons seulement qu'il ne faut point déranger les effets du mercure lorsqu'on l'administre , c'est-à-dire , qu'il ne faut point le forcer à déterminer plutôt une évacuation qu'une autre ; & nous suivons en cela le précepte qui est dicté par la Nature même dans toutes les maladies , qui est de ne point nous opposer à ses mouvements salutaires , & à l'espece d'évacuation qu'elle établit ou qu'elle indique pour se débarrasser de la cause morbifique. Nous remarquons qu'il y a des cas cependant où nous devons , par exemple , éviter expressément le flux de bouche , parce qu'il seroit contraire à la guérison , ou bien dangereux. Nous disons qu'il seroit contraire à la guérison , si le mercure excitoit une salivation accompagnée d'accidents , comme fièvre , convulsion , &c. parce que la dépuration de la masse du sang dans la vérole ne peut se faire complètement que par un mouvement doux & réglé. Nous disons

que le flux de bouche seroit dangereux , si un malade avoit des symptomes si graves , & s'il étoit si foible , si exténué , qu'il ne pût pas essuyer la crise de la salivation sans risquer de perdre la vie. Nous pensons que dans le premier cas on peut guérir parfaitement le malade sans flux de bouche , comme je l'ai expliqué ailleurs ; mais que dans le second il arrive souvent que le spécifique ne fait que pallier les symptomes ; & que dans un temps plus favorable on est obligé d'en venir à un traitement plus régulier pour obtenir une guérison radicale. Voilà , en deux mots , le précis de la doctrine que j'ai établie dans un des Chapitres précédents , & que j'oppose ici au raisonnement de M. Guifard , & qui se réduit à cette conséquence : *que s'il y a des malades qu'on doit traiter & qui guérissent sans salivation , il n'y a pas lieu de douter que tous les autres ne guérissent de même , sans essuyer une semblable évacuation.* Après ce que je viens de dire , ce seroit avoir une idée trop peu favorable du jugement du Lecteur , si je m'occupois à démontrer la fausseté de cette conséquence.

La quatrième raison qu'on apporte pour établir la préférence du traitement par extinction sur la salivation , paroît d'abord la plus forte & la plus capable d'en imposer. „ Une chose bien propre à
 „ prouver l'excellence de la méthode par extinc-
 „ tion , dit M. Goulard , c'est que je lui ai vu
 „ opérer la guérison de plus de dix mille mala-
 „ des dans l'espace de onze années , dans l'Hôpi-
 „ tal Royal des Vénériens à Montpellier. “ En effet , cet argument paroît sans réplique ; mais l'expérience nous apprend si souvent depuis quel-
 que temps à nous méfier de tant de succès vantés
 dans

dans les journaux & dans d'autres Ouvrages , que cet argument perd beaucoup de sa force par cette seule considération. Mais pour le mettre à sa juste valeur , examinons la nature des maladies qui ont été traitées dans l'Hôpital de M. Goulard pendant les onze années dont il parle. Cet Auteur nous apprend lui-même , six pages plus loin , que les symptômes de ces maladies étoient presque tous primitifs , & par conséquent la plupart n'exigeant pas le traitement complet qui convient à la vérole ; ou bien très-faciles à dissiper.

„ J'ai fait , dit-il , dans le cours de ma pratique
 „ une observation singulière , & que d'autres ont
 „ faite peut-être tout comme moi ; c'est que , de
 „ même que certaines maladies affectent , ce me
 „ semble , de se montrer dans certaines saisons de
 „ l'année , il nous arrive quelquefois beaucoup
 „ de Soldats qui ont tous les mêmes symptômes
 „ véroliques , comme chancres , poulains , phimo-
 „ sosis. Par exemple , l'année dernière nous
 „ avons traité un très-grand nombre de Soldats
 „ atteints de chaudes-pisses de toutes les es-
 „ pes , sur-tout depuis le mois d'Août jusqu'à la
 „ fin de l'hiver dernier. Pendant le printemps de
 „ cette année , il nous est venu une très-grande
 „ quantité de Soldats avec des bubons véné-
 „ riens. Mais quoique j'eusse été frappé de cette
 „ singularité , j'avoue que je ne fus jamais tant
 „ surpris que le 28 du mois d'Octobre , en voyant
 „ arriver tout à la fois dix ou douze Soldats qui
 „ avoient tous des phimosis ou des paraphimo-
 „ sis. “

Il ne s'agit point ici de la justesse de l'observation de M. Goulard ; mais je dis qu'il paroît par ses remarques , qu'il comprend dans les dix mille

malades qu'il dit avoir guéris dans l'espace de onze années, toutes les gonorrhées qui se sont présentées dans son Hôpital, & dont le nombre doit être considérable (1). Mais on fait que cet accident primitif n'exige point le traitement qui convient à la vérole confirmée; par conséquent les malades ayant la chaude-pisse ne doivent point entrer en ligne de compte, lorsqu'on donne la liste de ceux qu'on a guéris de la vérole. On doit encore supprimer de cette liste tous ceux qui ont eu des bubons vénériens qui se sont terminés par une suppuration louable, puisque cette suppuration garantit le plus souvent de la vérole sans le secours du mercure. Et quant aux autres accidents, comme chancres, phimosis, paraphimosis, les malades qui avoient ces symptômes peuvent être sortis de l'Hôpital guéris en apparence. Mais quelle assurance M. Goulard nous donne-t-il que cette guérison a été solide & radicale; & que dans deux ans, quatre ans, dix ans & plus, il n'a pas paru ou il ne paroîtra pas dans ces malades d'autres symptômes consécutifs qui prouveront que la masse du sang est restée infectée du virus vénérien?

En effet, rien n'est plus équivoque que ces guérisons dont la certitude n'est fondée que sur la disparition des symptômes primitifs, lorsqu'on a d'ailleurs des raisons pour regarder le traitement qu'on a employé comme insuffisant. J'ai déjà dit que rien n'étoit plus commun que de voir les symptômes vénériens se dissiper, & la masse du

(1) On a vu dans le troisieme Chapitre de cet Ouvrage, que M. Goulard passe par les remedes tous les malades qui ont la gonorrhée.

sang rester néanmoins infectée ; que les chancres , les pustules , les ulcères du gosier , & une infinité d'autres accidents , disparoissent quelquefois , soit d'eux-mêmes , soit par le moyen des remèdes généraux ou de quelque autre palliatif ; mais que le malade , dans ce cas , n'a pas moins la vérole. Or , si le traitement par extinction doit être regardé en général comme incapable d'extirper le mal dans sa racine , ne peut-on pas douter de la guérison de la plus grande partie des malades que M. Goulard a traités dans son Hôpital , quoique les symptômes dont ils étoient affectés aient disparus ? Voici comme M. Petit s'explique à ce sujet , en répondant à un mémoire dans lequel on lui demandoit si la guérison d'une personne qui avoit été traitée par extinction pouvoit être douteuse , tous les symptômes de la maladie ayant disparus dans le traitement.

„ Toutes les questions , dit-il , que l'on nous
 „ fait dans le mémoire qui nous a été commu-
 „ niqué , se réduisent à une seule , qui est de sa-
 „ voir si le malade pour qui on consulte est par-
 „ faitement bien guéri de la maladie dont il
 „ vient d'être traité. Les sentimens peuvent être
 „ partagés ; ceux qui croient que la salivation
 „ est absolument nécessaire pour détruire le virus
 „ vénérien , jugeront que le malade n'est pas
 „ guéri ; au contraire , ceux qui pensent qu'il
 „ suffit d'introduire dans le sang une certaine
 „ quantité de mercure le croiront guéri , d'au-
 „ tant plus qu'il a reçu un grand nombre de
 „ frictions , & qu'il a resté un mois dans les
 „ linges.

„ Les uns & les autres peuvent se tromper. Il
 „ est un autre sentiment que je n'ai point vu en-

„ core démenti par l'expérience. Je pense donc
 „ que ceux qui prétendent qu'un malade ne peut
 „ guérir qu'autant qu'il a le flux de bouche, sont
 „ aussi mal fondés que ceux qui croient pouvoir
 „ obtenir sa guérison sans cette évacuation.

„ Il est bien vrai que je suis sûr de la guéri-
 „ son d'un malade, quand il a eu un flux de
 „ bouche bien conditionné; mais je ne désespere
 „ pas de la guérison de celui qui n'en a point eu
 „ du tout, pourvu que l'on n'ait rien fait pour
 „ l'éviter. Ma méthode, continue M. Petit,
 „ (j'ai déjà rapporté ceci dans un autre Chapi-
 „ tre,) ma méthode est de bien préparer les ma-
 „ lades; de leur administrer les frictions, &
 „ d'observer ce qu'elles produisent; de ne point
 „ forcer le mercure à produire la salivation, &
 „ sur-tout de ne la point détourner, supposé
 „ qu'il la détermine. En faisant autrement, ce
 „ seroit agir contre la nature, parce que les éva-
 „ cuations qu'elle détermine sont toujours plus
 „ salutaires que celles auxquelles nous voulons
 „ la contraindre. Suivant ce qui vient d'être dit
 „ (c'est toujours M. Petit qui parle,) on voit
 „ combien il est difficile de décider si le malade
 „ est guéri, ou s'il ne l'est pas. Il y a cependant
 „ des raisons pour le croire guéri; & sans la cir-
 „ constance de cette purgation donnée dans le
 „ temps qu'il alloit avoir le flux de bouche, je
 „ n'hésiterois point de l'affurer; mais je reste dans
 „ mon doute. “

Je reviens à M. Goulard, qui dit avoir guéri
 par sa méthode dix mille malades dans l'espace
 de onze années; je crois que, déduction faite
 de tous les malades qui n'ont pas dû passer par les
 grands remèdes, & de ceux qui ont pu n'être pas

guéris, peut-être que les dix mille seroient réduits à la trentième partie.

Mais quand même nous supposerions que le traitement par extinction seroit aussi efficace que le traitement par la salivation, il est certain que la manière dont on administre le mercure à Montpellier, dans cette méthode, seroit capable de la rendre infructueuse.

„ Voici, dit M. Goulard, quelle est en gé-
 „ néral la méthode que je pratique, & que j'ai
 „ établie à l'Hôpital Royal des Vénériens de
 „ cette ville. L'expérience m'ayant appris que
 „ les préparations au grand remède étoient aussi
 „ nécessaires que le remède même, j'ai fait passer
 „ en règle qu'on donneroit à chaque vérolé au
 „ moins dix-huit bains; qu'il prendroit le matin
 „ au sortir du bain un bouillon rafraîchissant; &
 „ qu'il seroit soumis à tous égards à un régime de
 „ vie convenable.

„ Après les bains, nous passons aux frictions
 „ que les malades se donnent eux-mêmes en
 „ présence du Chirurgien de garde, & on les
 „ continue jusqu'au nombre de treize, qui suffi-
 „ sent pour couvrir successivement tout le corps,
 „ à l'exception des parties antérieures du tronc.
 „ S'il survient quelque accident dans le cours du
 „ traitement, comme l'enflure des glandes de la
 „ bouche & du voisinage, des ulcérations à la
 „ langue, au palais, aux gencives, aux amyg-
 „ dales, à la luette, &c. la fièvre, la diarrhée,
 „ ou tel autre symptôme de cette espèce, nous
 „ faisons sortir les malades des salles où on les
 „ frotte, on leur ôte quelquefois leurs linges, on
 „ les purge, on les baigne, &c. & on reprend
 „ ensuite la cure. “

M. Goulard continue, en disant qu'il prépare son mercure au tiers; qu'il fait frotter pendant une demi-heure à chaque friction; qu'il ne pese point l'onguent; qu'il faut que la quantité de mercure qu'il donne chaque fois soit suffisante pour couvrir la surface de la partie qui doit être frottée; de sorte qu'elle puisse fournir au temps de demi-heure qu'on emploie ordinairement à chaque friction.

M. Guifard entre dans un plus grand détail sur l'administration des frictions. Il dit que la première s'étend depuis la plante du pied inclusivement, jusqu'à quatre ou cinq travers de doigt au-dessus de la cheville; que la seconde se fait le surlendemain de la même façon sur l'autre pied; que la troisième va depuis l'endroit où la première a fini, jusqu'au dessous du genou, & que la quatrième suit cet ordre sur l'autre jambe; que la cinquième, commençant au-dessous du genou, monte environ à mi-cuisse, & que la sixième du côté opposé a la même étendue; que la septième & la huitième frictions étant plus considérables, il n'est pas hors de propos, pour peu qu'il y ait d'altération dans la bouche, de s'arrêter une couple de jours avant d'aller plus loin, & de les éloigner même d'autant l'une de l'autre; que ces deux frictions occuperont le gros de la cuisse jusqu'aux aines & au-dessous des fesses; que la dixième monte environ au milieu de l'épine, & que la onzième va jusqu'à la nuque; qu'il reste enfin les deux bras, auxquels la douzième & la treizième sont destinées.

En considérant le plan de ce traitement, il se présente d'abord une réflexion, qui est que les malades reçoivent à proportion moins de mer-

cure par cette méthode , que dans le traitement par la salivation , comme nous le pratiquons.

1°. M. Guifard dit qu'il emploie six , sept ou huit onces d'onguent fait au tiers dans les personnes d'une taille ordinaire : ce qui fait environ deux onces & quelques gros de mercure. Lorsque nous traitons par la salivation , nous employons environ trois onces d'onguent fait à la moitié , qui contiennent une once & demi de mercure : mais nous donnons cette quantité de mercure dans l'espace de vingt-cinq jours. Or , on doit concevoir qu'une once & demi de mercure doit produire plus d'effet dans le corps , de quelque manière qu'il agisse , si cette quantité est donnée dans un certain espace de temps , que deux onces & quelques gros de ce minéral , donnés dans un espace de temps près de la moitié plus long.

2°. Des treize frictions que M. Guifard fait administrer , il y en a deux qu'on doit compter presque pour rien : ce sont celles qui sont données aux deux pieds ; car le mercure doit trouver une difficulté insurmontable à pénétrer à travers le cuir épais & endurci qui couvre une grande étendue de ces parties.

3°. La façon de donner les frictions que MM. Guifard & Goulard enseignent , qui est de frotter la partie jusqu'à ce que l'onguent soit sec , & que la main ne puisse plus glisser sur elle , doit retenir le mercure très-long-temps sur la peau , par les raisons que j'ai rapportées ailleurs , & donner occasion par conséquent à une grande partie de ce mercure de s'évaporer , au lieu de pénétrer par les pores dans la masse du sang : tandis qu'une autre partie de ce minéral restera

sur la peau, jusqu'à ce que le malade soit dé-
 crassé, parce qu'il ne pourra pas se dégager de la
 croûte formée par les sucs graisseux qui ont été
 desséchés.

Enfin, j'ajouterai que je trouve absurde la né-
 cessité qu'on s'impose de couvrir le corps d'on-
 guent sans le peser. Il doit résulter de-là plusieurs
 inconvénients très-faciles à concevoir; car une
 personne d'une grande taille ou qui aura beau-
 coup d'embonpoint, recevra quelquefois une trop
 grande quantité de mercure, relativement au tem-
 pérament dont elle peut être; au lieu qu'une per-
 sonne petite & maigre en recevra souvent, par
 cette méthode, beaucoup moins qu'il ne seroit
 nécessaire de lui en donner.

*Les préparations mercurielles qu'on donne in-
 térieurement.*

Quoique le mercure donné en frictions, &
 duement administré, soit en général, de l'aveu
 de tous les Praticiens éclairés & de bonne foi, le
 remède le plus doux & le plus sûr contre la vé-
 role; cependant on lui a plusieurs fois préféré les
 préparations mercurielles qu'on fait prendre in-
 térieurement. Ces préparations sont la panacée,
 le mercure doux, différentes pilules mercuriel-
 les, la dissolution du mercure, le turbit minéral,
 les précipités rouge & blanc, &c. Il y a peu de ces
 préparations dont on n'ait fait un secret dans le
 commencement qu'on les a inventées ou qu'on
 n'ait déguisées sous une forme mystérieuse pour
 en imposer au public. Mais quoique chacune
 de ces préparations puisse être utile dans certains
 cas, on convient unanimement aujourd'hui que
 leur usage ne peut pas faire une méthode géné-

rale pour guérir la vérole : ainsi il seroit inutile d'entrer ici dans un plus grand détail là-dessus. Mais je ne dois pas passer sous silence le sublimé corrosif, dont l'usage paroît devenir trop familier.

Le sublimé corrosif.

M. Le Begue de Presse, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, vient de publier un Ouvrage sur l'usage interne du sublimé corrosif dans les maladies vénériennes, avec un Recueil d'Observations, où l'on rend compte des épreuves qui en ont été faites en Allemagne, en Angleterre, en Italie, &c. L'Auteur avertit dans une Introduction, qu'il ne prononcera point sur l'efficacité de ce remède, & sur l'obligation pour tous les Médecins, de l'adopter. » Je ne veux, » dit-il, que faire l'histoire de ses effets bons & » mauvais ; mettre tout le monde en état de ju- » ger de la confiance qu'on doit y avoir, & en- » gager les Médecins à en essayer, ou pour con- » firmer de plus en plus son utilité, ou pour le » faire retomber dans l'oubli dont il est sorti, & » lui rendre la haine publique qu'il mérite, s'il » ne produit pas réellement tous les bons effets » qu'on lui attribue, & qu'il paroît jusqu'ici avoir » eus dans différents pays & sur toutes sortes de » personnes. « Mais, par la suite du discours de M. Le Begue, on voit bien qu'il a pris lui-même son parti là-dessus, & qu'il croit ce remède supérieur à tous les autres pour la guérison des maladies vénériennes.

M. Le Begue se fonde sur les expériences qui en ont été faites principalement en Allemagne.

On fait que c'est M. le Baron de Van-Swieten qui a renouvelé l'usage interne du sublimé corrosif à Vienne en Autriche. Voici comme il s'explique dans une lettre écrite à M. Hundertmarck.

» Permettez-moi de vous dire , Monsieur , que
 » l'usage interne du sublimé corrosif , administré
 » avec prudence , n'est pas si dangereux que vous
 » le pensez. J'ai guéri , par le moyen de ce reme-
 » de , des maladies très-opiniâtres , & je n'en ai ja-
 » mais vu de mauvais effets. Pour convaincre les in-
 » crédules de la vertu du sublimé , j'ai rassemblé
 » cent vingt-huit personnes attaquées de maux
 » vénériens des plus mauvaises especes , & je les
 » ai tous guéris , sans qu'ils aient eu de salivation ;
 » il y avoit plusieurs de ces malades qui avoient
 » subi deux fois le traitement par la salivation ,
 » sans s'en trouver mieux.

» Voici ma méthode : Je fais fondre dans deux
 » livres d'esprit rectifié qu'on a retiré du grain ;
 » je fais , dis-je , fondre dans deux livres , quĩ
 » font la pinte de Paris , douze grains de mercure
 » sublimé corrosif : j'en donne une cuillerée le
 » matin , & autant le soir ; & je fais boire im-
 » médiatement après une demi-livre (c'est le
 » demi-setier de Paris ,) d'une décoction chaude ,
 » faite avec de l'orge & de la racine de réglisse ,
 » ou autant de toute autre décoction également
 » adoucissante & relâchante.

» J'ai fait prendre ce remede à plusieurs per-
 » sonnes qui sortoient tous les jours pour vaquer
 » à leurs affaires ; car il ne produit pas d'évacua-
 » tions sensibles , si ce n'est que quelquefois il pro-
 » cure des sueurs quand on garde la chambre.
 » Essayez-le quand vous en trouverez l'occasion

» favorable ; je vous promets qu'il produira des
 » effets dont vous ferez étonné : aucun de mes
 » malades n'a eu de symptôme fâcheux.

» Je suis, &c.

» A Vienne, ce 20 Juillet 1754.

M. Van-Swieten nous apprend, par une autre Lettre de l'année suivante, adressée à M. Morand, alors Secrétaire de l'Académie Royale de Chirurgie, que l'année précédente trois cents malades avoient été guéris par cette méthode ; que la même année de la date de la Lettre deux cents étoient déjà guéris ; & qu'il y en avoit trois cents autres qui devoient entrer dans peu de jours à l'Hôpital pour subir le même traitement. M. de Haen, autre célèbre Médecin de Vienne, dans son Ouvrage qui a pour titre *Ratio medendi in nosocomio practico*, vante également beaucoup l'usage interne du sublimé corrosif, non-seulement pour la guérison des maladies vénériennes, mais encore pour dissiper certaines maladies des yeux, comme ongles, raies, opacité de la cornée, commencement de goutte sereine, &c. M. Storck, Médecin de la même ville, rend aussi témoignage des succès que l'usage interne du sublimé corrosif a opérés dans les maux vénériens. Enfin, M. Locher, Médecin de l'Hôpital de Saint-Marc de Vienne, préconise la même méthode. Suivant son calcul, il a traité, depuis 1754 jusqu'en 1761, quatre mille huit cents quatre-vingts malades. Il n'y a aucun de ces malades, dit-il, qui n'ait été guéri par l'usage de l'esprit anti-vénérien, sinon ceux dont la maladie avoit jusques-là paru incurable, & à qui on avoit donné le remède, parce qu'ils l'avoient désiré ardemment. J'ai eu cependant la satisfaction de voir que quelques-

„ uns de ceux qui paroissent ne pouvoir guérir ,
 „ l'ont enfin été après un long usage du remede. “

Il est surprenant que le sublimé corrosif ait eu un succès si prodigieux à Vienne dans les maladies vénériennes , tandis que les essais qu'on en fait journellement ici , réussissent rarement. On a remarqué le même phénomène par rapport à l'extrait de ciguë. Sur les assurances des succès que M. Storck dit en avoir obtenus à Vienne dans les cancers & dans d'autres maladies , on s'est empressé ici de tenter son usage , avec toutes les précautions qui pouvoient le faire réussir , mais infructueusement ; car je ne fais si on pourroit citer un seul exemple qu'on ait guéri dans ce pays-ci un cancer bien caractérisé par l'extrait de ciguë. On a publié quelques guérisons qu'on a attribuées à ce remede ; mais il paroît par les observations qui en font mention , que ces cures peuvent être également attribuées à d'autres remedes qu'on a fait concourir avec la ciguë dans le traitement de ces maladies ; ou bien que ces maladies n'avoient point le véritable caractère du cancer. Mais , quoi qu'il en soit , je ne prétends point inspirer par-là des doutes sur la bonne foi des Médecins de Vienne touchant les succès qu'ils disent avoir obtenus du sublimé corrosif dans les maux vénériens. Les assertions de personnes d'une telle réputation doivent être respectées ; mais , après ce que nous avons dit jusqu'ici touchant la guérison des maladies vénériennes , il est permis de douter que ces succès tant vantés soient autant de cures radicales. Il est vraisemblable que les Médecins d'Allemagne & d'Angleterre ne regardent ces guérisons comme certaines , que parce que les mêmes accidents que le sublimé corrosif a

fait disparoître , ne reparoissent point après un certain temps sous la même forme ou sous une autre qui caractérise évidemment la vérole. Mais ceux qui ont fait une étude réfléchie des maladies vénériennes , & qui ont puisé leurs connoissances dans une longue expérience , savent , comme je l'ai dit ailleurs , que , lorsque les accidents primitifs de la vérole ont disparus par l'effet de quelque remede palliatif , le virus semble le plus souvent avoir dégénéré de son premier caractere ; qu'il reste quelquefois plusieurs années sans produire aucun effet apparent , & qu'ensuite il suscite des incommodités qu'on ne soupçonne point être vénériennes , & qu'on attribue le plus souvent à toute autre cause.

Dans le Recueil d'Observations de M. Le Begue , on trouve l'extrait d'un Ouvrage de M. Bromfield , Chirurgien Anglois , dans lequel cet Auteur donne la plus juste idée qu'on puisse concevoir de l'usage interne du sublimé corrosif. „ On „ vient , dit-il , de proposer depuis peu le subli- „ mé dans les maladies vénériennes , quoique le „ Docteur Turner nous ait assuré dans son Traité „ de la Vérole , qu'il n'avoit aucun succès de son „ temps. Les effets merveilleux de ce remede „ étoient le sujet le plus ordinaire des conversa- „ tions des gens de l'Art , lorsqu'on l'a introduit „ dernièrement dans la pratique. J'avois alors le „ plaisir de rencontrer souvent une personne qui „ s'est distinguée long-temps dans la profession , „ & sur-tout dans le traitement des maladies vé- „ nériennes. En conversant avec ce Chirurgien , „ je lui dis ce que je pensois du mercure sublimé „ corrosif , & qu'après l'avoir éprouvé , il y avoit „ long-temps , je n'avois pas trouvé qu'on pût

„ y compter. Il me répondit que ce remede ayant
 „ été recommandé anciennement à un Chirurgien
 „ de beaucoup de mérite , comme un excel-
 „ lent spécifique , ce Chirurgien avoit effective-
 „ ment trouvé qu'il dissipoit les symptomes plus
 „ promptement qu'aucun autre , & que même il
 „ les guérissoit quelquefois d'une maniere radi-
 „ cale ; mais qu'après en avoir fait plusieurs
 „ épreuves , il avoit vu qu'il manquoit trop sou-
 „ vent son effet , pour mériter qu'on y eût con-
 „ fiance. Je lui fis part des mauvais succès qu'il
 „ avoit eus sur plusieurs de mes malades (1) ;
 „ mais il me dit qu'à moins de le donner comme
 „ Van-Swieten l'a recommandé , on ne pouvoit
 „ pas croire l'avoir essayé d'une maniere satisfai-
 „ sante.

„ On parloit trop de son efficacité dans la cure
 „ de la vérole , pour ne me pas déterminer à l'é-
 „ prouver dans l'Hôpital de Lock. Aucun des
 „ vingt malades auxquels je le prescrivis , suivant
 „ la nouvelle formule , n'avoit de maladie con-
 „ sidérable. Les uns n'avoient que des chancres
 „ primitifs ; d'autres des bubons en pleine sup-
 „ puration ; d'autres enfin quelques éruptions vé-
 „ roliques. La plupart des chancres furent guéris
 „ en trois semaines : quelques-uns des bubons
 „ ne se dissipèrent point ; & plusieurs des mala-
 „ des qui avoient des éruptions cutanées , revin-

(1) M. Bromfield donnoit auparavant le sublimé à une
 dose exorbitante. Il nous apprend lui-même qu'il faisoit
 dissoudre deux gros de sublimé dans une once d'esprit de
 vin rectifié , & qu'il donnoit en commençant quatre gout-
 tes de cette solution tous les soirs , & qu'il augmentoit
 peu à peu la dose , jusqu'à douze gouttes matin & soir.

„ rent au bout de quinze jours en aussi mauvais
 „ état que ci-devant.

„ La seconde classe de malades auxquels je fis
 „ prendre le sublimé corrosif, n'avoit pas des
 „ symptomes si légers : aussi le succès n'en fut-il
 „ pas si marqué ; car il y eut un grand nombre
 „ de ces malades qui ne furent point soulagés,
 „ & je fus même obligé de leur faire donner des
 „ frictions pour calmer la violence des sympto-
 „ mes. La plupart de ceux qui prenoient ce re-
 „ mede le matin, se plaignoient de grands maux
 „ de cœur & d'envie de vomir. Quelques-uns
 „ avoient des coliques violentes ; quelques au-
 „ tres en furent si fort incommodés que je ne pus
 „ leur en faire prendre plus long-temps, même
 „ à la plus petite dose. Un des plus grands avan-
 „ tages qu'on attribue à ce remede, c'est qu'il
 „ n'exige pas que les malades soient renfermés.
 „ On observe cependant qu'il produit le ptya-
 „ lisme ; mais, pour l'ordinaire, il n'est pas fort
 „ considérable.“

M. Bromfield, en rendant compte de la suite de ses expériences, dit qu'une troisième classe de malades, dont les symptomes étoient légers, & semblables aux symptomes de ceux qui avoient fait usage de la solution, prit des bols de mercure crud, éteint dans de la conserve de rose ; ce qui dissipa le mal comme le sublimé corrosif : que d'autres malades prirent tous les soirs un grain de pannaçée, & que leurs symptomes se dissipèrent aussi promptement que chez ceux qui s'étoient servis des deux autres remedes : qu'il fit donner à quelques-uns un ou deux grains de mercure calciné tous les soirs, & que le soulagement fut le même que par l'usage des remedes dont il vient d'être

fait mention ; que la plupart ont bu la décoction de la falsepareille en même temps qu'ils prenoient des remedes mercuriels ; mais que ceux qui n'en ont point fait usage , ont été aussi promptement soulagés que les autres : que cependant il a remarqué qu'alors la solution molestoit souvent l'estomac , malgré les différents moyens qui avoient été employés pour empêcher cet effet.

„ Il résulte de tout ce qui vient d'être dit , continue M. Bromfield , que le mercure sublimé corrosif n'a d'autres vertus spécifiques que celle qui est commune à tous les remedes mercuriels , & qu'on ne peut compter sur son efficacité , lorsque l'infection a gagné la masse du sang. Du reste , si la nouveauté l'a rendu recommandable à quelqu'un , il peut compter qu'il est aussi sûr , & qu'il a autant de vertu que le mercure donné sous toute autre forme & en aussi petite quantité.

On trouve encore dans un Livre intitulé , *Theory and Practice of Chirurgical Pharmacy , &c. London , 1761* , les remarques suivantes. „ La solution de sublimé corrosif a été plusieurs fois introduite dans la pratique médicinale comme remede contre les maladies vénériennes , & dans la suite elle a été négligée ; mais elle est aujourd'hui très-connue sous le nom de *gouttes Napolitaines* , & bien des gens assurent que ce remede suffit seul pour guérir parfaitement. Il est vrai que très-souvent il fait disparaître tous les symptômes , & même que , dans quelques cas , il détruit radicalement le virus ou la cause de la maladie : mais c'est sans fondement qu'on le dit un remede inmanquable , quand il est donné seul ; car souvent il ne fait qu'é-

* touffes

» touffer ou empêcher de paroître les symptomes
 » les plus légers & les moins dangereux , de façon
 » que la maladie fait des progrès dans l'intérieur ;
 » & augmente au point de causer au bout de
 » quelque temps , des effets & plus généraux &
 » plus fâcheux. «

Enfin , les observations de ces deux Auteurs répondent exactement aux épreuves qui ont été faites de ce remede par plusieurs Chirurgiens de ma connoissance , & par moi-même. J'ai reconnu le plus souvent qu'il étoit infidèle , sur-tout dans les véroles récentes , quoiqu'il fit d'abord disparaître les symptomes avec facilité : mais je dois avouer que je m'en suis servi avec le plus grand succès dans certains cas où les frictions avoient échoué , comme je le dirai lorsque je parlerai du traitement de la vérole. (1)

(1) Dans le Chapitre où M. Le Begue parle des Auteurs qui ont employé anciennement le mercure sublimé corrosif contre la vérole , on trouve ce qui suit : » M. Petit le Chirurgien n'ignoroit pas l'usage interne du sublimé corrosif , & il paroît qu'il s'en servoit dans les véroles opiniâtres , comme on peut le voir dans le passage suivant du Livre du sieur Fabre. *Il y a , dit le sieur Fabre , certains malades qui ont une disposition dans les organes , telle , que le mercure , donné en frictions , ne produit aucun effet sensible , & n'atteint point à la cause du mal. J'ai fait cette remarque dans le Chapitre précédent , & j'ai dit qu'alors on étoit quelquefois obligé d'employer un remede plus puissant , c'est-à-dire , le mercure allié avec les acides minéraux , comme j'ai fait dans le cas suivant , &c.* « M. Le Begue cite tout le paragraphe où je parle des pilules anti-vénériennes , faites avec le sublimé , & à la fin duquel je dis : » Mais ceux qui ont voulu employer les mêmes pilules dans les cas ordinaires , & sur-tout dans les véroles récentes , ont toujours éprouvé qu'elles étoient infidèles , & qu'elles causoient quelquefois des accidens fâ-

Le Lecteur impartial doit donc juger qu'il seroit dangereux que l'usage interne du sublimé corrosif fût adopté pour faire une méthode générale dans les maladies vénériennes ; & cet objet est si important pour le Public , que je ne dois point négliger de réfuter les principales raisons que M. Le Begue de Presse rapporte pour accré- diter cette pratique.

1°. M. Le Begue accuse les frictions d'être infidèles & dangereuses dans le traitement de la vérole ; mais cette imputation est relative à la manière dont les frictions sont administrées. On voit en effet que le tableau que M. Locher , Médecin de l'Hôpital des vérolés à Vienne , fait

„ cheux : c'est pourquoi j'avertis expressément qu'on doit
 „ être très-réservé sur leur usage. “ Or , je demande , sur
 quel fondement M. Le Begue a-t-il avancé que M. Petit
 connoissoit l'usage interne du sublimé corrosif , & qu'il
 l'employoit dans les véroles opiniâtres ? On doit bien pen-
 ser que , si cela eût été , je l'aurois dit clairement. Je prie
 donc M. Le Begue de rectifier cette erreur , si jamais il fait
 une nouvelle édition de son Ouvrage ; car je proteste ici
 que je n'ai jamais vu M. Petit employer intérieurement le
 sublimé corrosif dans aucun cas. Par conséquent , M. Le
 Begue sera encore obligé de supprimer les réflexions sui-
 vantes qu'il fait plus loin , au sujet de M. Petit , en répon-
 dant aux objections de M. Astruc , relativement au sublimé
 corrosif. » Je ne chercherai pas , dit-il , si M. Petit le
 » Chirurgien a été moins heureux ; peut-être en a-t-on
 » aussi imposé sur cet article au savant Médecin dont
 » nous venons d'examiner les objections : peut-être aussi
 » ce Chirurgien , qui méritoit des éloges quand il exer-
 » çoit son art , a-t-il mal administré un remède interne.
 » Il n'est point étonnant qu'on soit malheureux dans l'exer-
 » cice d'une profession qu'on n'a point apprise , & sur-tout
 » dans la Médecine pratique qui demande bien d'autres
 » connoissances que celles de la Chirurgie. «

du traitement par la salivation , justifie cette ac-
 cufation. „ L'usage des Médecins , en général ,
 „ dit cet Auteur , étant depuis un assez grand
 „ nombre d'années de traiter les maladies véné-
 „ riennes en excitant la salivation par le moyen
 „ du mercure , on suivoit aussi cette méthode à
 „ l'Hôpital de Saint-Marc, pour le traitement de
 „ ceux qui y étoient ataqués de maux vénériens.
 „ Mais la salivation n'étoit pas seulement incom-
 „ mode & désagréable , elle étoit encore dange-
 „ reuse : les malades ne pouvoient , sans risquer
 „ leur vie , se tenir couchés sur le dos , & lorsque
 „ quelques-uns se sont mis par inadvertance dans
 „ cette posture & ont commencé à s'endormir ,
 „ il s'est fait en un moment , une métastase ou
 „ un transport d'humeurs dans le cerveau ; les
 „ convulsions sont survenues , & ils ont péri en
 „ peu de jours. La grande activité de ce remede
 „ a causé à d'autres malades des vomissements ,
 „ des crachements de sang , & des dysenteries
 „ qui plus d'une fois ont été incurables. Fort sou-
 „ vent il est survenu des exanthêmes ou une érup-
 „ tion miliaire dangereuse , qui étoit l'effet d'une
 „ trop grande atténuation ou fluidité des hu-
 „ meurs. Quelques-uns avoient une trop abon-
 „ dante salivation , dont il résulroit des accidents
 „ si graves qu'ils se sont vus aux portes de la mort.
 „ Tels étoient les dangers que couroient les ma-
 „ lades , sans que ceux qui en étoient les témoins
 „ fussent détournés de mettre en usage la saliva-
 „ tion. Ce traitement affreux & douloureux
 „ qu'accompagnoient tant de risques & de si
 „ grands maux , faisoit sur moi une telle impres-
 „ sion , que j'ai souvent pensé à suivre une autre
 „ méthode plus sûre & moins fâcheuse , tant

„ pour les malades , que pour ceux qui en prennent soin , &c. “

Il n'est donc pas surprenant que M. Locher ait adopté avec empressement la méthode plus douce & plus facile que M. Van-Swieten lui conseilla de suivre : il n'est pas surprenant non plus qu'il fasse l'éloge de cette méthode avec enthousiasme , puisque la maniere dont il pratiquoit le traitement par la salivation , exposoit sans cesse les malades à périr dans les tourments les plus cruels , ou à sortir de ce traitement dans un état pire qu'ils n'étoient auparavant , tandis que l'usage interne du sublimé corrosif ne lui a paru , par comparaison , susceptible d'aucun inconvénient , & qu'il a cru ce remede plus efficace que tout autre. Mais si le même Praticien avoit appris à administrer les frictions dans les justes proportions qui conviennent aux différents tempéraments que l'on a à traiter ; s'il avoit su éviter ces salivations orageuses qui sont non seulement dangereuses , mais encore qui s'opposent à la guérison de la maladie ; & si , ayant appris l'art de déterminer cette crise douce & tranquille qui opere la dépuracion de la masse du sang dans la vérole , il avoit reconnu que cette méthode détruit radicalement le virus vénérien , les succès équivoques de l'usage interne du sublimé ne lui auroient point fait illusion , & il ne paroîtroit pas si rassuré sur les dangers dont cet usage est susceptible.

2^o. Ce sont ces prétendus succès qui ont le plus séduit M. Le Bègue ; on peut juger par ce que je viens de dire , que la prévention les a un peu enflés. L'affertion de M. Locher , qui dit avoir guéri dans son Hôpital quatre mille huit cents quatre-vingts malades , presque sans aucune exception ,

me paroît sur-tout un peu suspecte ; car je ne crois pas qu'il soit dans la nature qu'un tel nombre de maladies vénériennes , traitées successivement , puissent toutes guérir radicalement & sans accident fâcheux par une méthode telle que l'usage du sublimé corrosif. M. Storck , Médecin de la même ville , m'a paru être de meilleure foi , lorsqu'il dit : „ Il se trouve des malades qui ne sup-
 „ portent pas le sublimé corrosif ; tels sont ceux
 „ dont la poitrine est sèche & échauffée , qui ont
 „ de la toux , le systéme nerveux aisé à irriter , &
 „ qui sont sujets aux hémorrhagies. On ne peut
 „ faire prendre le sublimé à ces personnes , sans
 „ leur causer du mal , quand même elles boi-
 „ roient , immédiatement après , beaucoup de
 „ décoction. Il y a des maux vénériens ,
 „ dit le même Auteur dans un autre endroit ,
 „ que ce remede , pris intérieurement , ne dissipe
 „ pas , & que d'autres préparations mercurielles
 „ guérissent. Il est venu à notre Hôpital des gens
 „ qui avoient fait usage ailleurs du sublimé cor-
 „ rosif pendant plusieurs mois , sans qu'il se fût
 „ fait aucun changement dans leur état : je m'i-
 „ maginaï alors que le remede n'avoit pas été ad-
 „ ministré convenablement , ou que les malades
 „ ne s'étoient pas conduits comme ils le de-
 „ voient pendant son usage. Je recommençai le
 „ traitement avec beaucoup de soin & les pré-
 „ cautions nécessaires ; mais je ne réussis pas
 „ mieux que ceux qui avoient fait le premier
 „ essai , & je fus obligé d'avoir recours à d'autres
 „ remedes. “ Je reviens à M. Locher. On a donc
 lieu d'être surpris que , dans le grand nombre de
 malades qu'il a traités , il n'y en ait eu aucun qui
 fût dans l'un des deux cas dont M. Storck fait men-

tion , d'autant plus que ces cas sont fort communs dans la pratique.

Mais , quoi qu'il en soit , on pourroit encore ajouter foi à l'affertion de M. Locher , & croire que les accidents vénériens de tous les malades ont disparu dans le traitement qu'il leur a fait subir. Mais combien y avoit-il de ces malades qui n'avoient que des symptomes primitifs qui n'exigeoient point le traitement qui convient à la vérole , comme les gonorrhées & les bubons suppurés ? Et combien y en a-t-il dont la maladie n'a été que palliée ? Ainsi il est très-vraisemblable que les quatre mille huit cents quatre-vingts malades que M. Locher dit avoir guéris dans l'espace de huit années , souffriroient la même soustraction que nous avons faite pour les dix mille cures opérées par M. Goulard.

3°. Enfin , on ne sauroit trop s'élever contre la pratique que M. Le Begue veut introduire dans la Médecine , par rapport aux poisons , tels que la ciguë , la jusquiame , la pomme épineuse , l'aconit , le sublimé corrosif , l'émétique , le verre d'antimoine , la poudre d'algaroth , l'opium , &c. „ J'ose dire davantage , dit-il , au sujet de ces „ remedes actifs , que quelques Auteurs appel- „ lent , avec raison , *héroïques* , parce que leurs „ effets sont toujours très-marqués , & tiennent , „ pour ainsi dire , du prodige. Il est à désirer „ que les Médecins ne se servent que des re- „ medes de ce genre : leur effet est sûr & „ prompt ; & comme on n'est pas nécessité à en „ prendre beaucoup , ils sont moins désagréa- „ bles : *tuta , cita , jucunda* ; ils agissent promp- „ tement , guérissent avec sureté , quand ils sont „ donnés par un Médecin habile ; & communé-

„ ment ils offensent moins le goût & l'odorat :
 „ trois objets que les Médecins doivent se pro-
 „ poser dans le traitement des maladies. Qu'on
 „ laisse donc cette multitude de médicaments
 „ inutiles ou foibles , par lesquels on commence
 „ le traitement des maladies , & qu'on est obligé
 „ dans la suite d'abandonner , pour recourir à
 „ d'autres , parce que les premiers ont été insuf-
 „ fisants. Heureux , si pendant leur usage on n'a
 „ pas perdu des occasions qui ne se présenteront
 „ plus , & si le mal n'a pas fait assez de progrès
 „ pour qu'il soit devenu incurable ! “

Suivant M. Le Begue , il ne faut donc plus
 traiter les malades , quelque incommodité qu'ils
 aient , qu'avec les remèdes les plus violents.
 Quelle doctrine dangereuse ! Combien les igno-
 rants abuseroient de cette pratique , si elle étoit
 accréditée ! Il est vrai que M. Le Begue dit que
 de pareils remèdes ne doivent être administrés que
 par des Médecins habiles & prudents : mais cette
 précaution , qui n'est pas toujours d'ailleurs facile
 à pratiquer , ne suffiroit point ; car ces Médecins
 habiles & prudents ne seroient point encore à l'a-
 bri des événements les plus funestes , parce qu'il
 y a des malades qui ont une disposition qu'on ne
 peut connoître , & qui est telle que la moindre
 dose d'un remède violent est capable de les faire
 périr. Mais revenons au sublimé corrosif dont
 il est ici question. Il paroît que M. Le Begue s'est
 fait illusion , en fondant ses idées de pratique sur
 ce que plusieurs Auteurs , & particulièrement
 Boerhaave , disent du sublimé. „ Ce remède , dit
 „ ce grand Médecin , aura des effets surprenants
 „ & salutaires dans beaucoup de maladies incu-
 „ rables par tout autre moyen ; mais il n'appar-

» tient qu'à un Médecin sage & habile de faire
» usage d'un pareil remede qui demande une
» prudence infinie dans son administration : s'en
» abstenne quiconque ignore la méthode de le
» donner. « Or, il est évident que Boerhaave
étoit bien éloigné de conseiller l'usage du sublimé
dans tous les cas de maladies vénériennes, c'est-
à-dire d'en faire une méthode générale. Il dit seu-
lement que ce remede produira des effets surpre-
nants & salutaires dans les maladies qui sont in-
curables par tout autre moyen. Ce sont ces cas en
effet, dans lesquels j'ai employé moi-même avec
succès ce remede, comme je le dirai plus loin ;
mais il seroit trop dangereux, & il doit être dé-
fendu d'en rendre l'usage familier dans la prati-
que, non seulement parce qu'il est le plus souvent
infidèle, comme l'expérience le prouve, mais
plus encore parce que M. Le Begue dit lui-même
que la plus petite faute, dans l'administration de
ce remede, peut causer une mort très-prompte,
ou des maux incurables.



C H A P I T R E X I V.

*Traitement de la Vérole.**Le traitement par la salivation.*

DE vingt malades à qui on administreroit le mercure en frictions, sans borner l'action de ce minéral, il y en auroit au moins quinze qui saliveroient. Mais, parmi ceux-ci, il peut s'en rencontrer quelques-uns où les symptômes de la maladie & le tempérament du malade exigent qu'on évite le flux de bouche. Dans le Chapitre suivant, je parlerai de ces exceptions de la regle générale. Ici je vais indiquer la pratique qu'il faut suivre, lorsqu'on traite par la salivation.

On préparera le malade par les remèdes généraux, avec l'exactitude qui a été prescrite ci-devant. Dès le jour qu'il sera purgé après les bains, on le réduira à deux soupes par jour & deux bouillons; & pour boisson, à une tisane légère de chiendent & de réglisse. Le lendemain, on commencera les frictions qui seront administrées de deux jours l'un, avec deux gros d'onguent chacune pour les cas ordinaires.

Il est rare que les premiers signes de la salivation se manifestent après la seconde friction: ils se montrent plus communément après la troisième ou la quatrième; &, s'ils ne paroissent pas après la cinquième, on doit être assuré que le malade ne salivera point.

La salivation s'annonce par une sécheresse & une chaleur dans la bouche ; l'haleine sent mauvais ; les gencives sont un peu gonflées ; les dents commencent à se couvrir d'un limon grisâtre ; on remarque une rougeur qui borde la langue , le pouls bat plus fort , mais sans fréquence , & le malade sent quelquefois des inquiétudes aux bras & aux jambes , & un léger mal de tête.

En supposant que ces signes paroissent le lendemain de la troisième section , il faut suspendre la quatrième : on la donnera le jour suivant , si les symptômes dont je viens de parler ont diminué ; mais s'ils ont fait des progrès , on s'en tiendra à la troisième.

On reconnoît que la salivation est décidée par plusieurs ulcères qui se forment au bord de la langue , à l'intérieur des joues & aux gencives : toutes ces parties sont un peu plus gonflées qu'auparavant , & la salive commence à couler en filant.

Dès que le flux de bouche est établi , on met le malade au bouillon de quatre en quatre heures pour toute nourriture ; on le fait boire souvent ; on lui donne deux lavemens par jour avec l'eau simple , & on ne lui permet de se tenir au lit que dans le temps qu'il donne au sommeil.

Dans le commencement de la salivation , la bouche est dans un état inflammatoire , qui demande des remèdes adoucissans ; c'est pourquoi on la fera rincer souvent avec la décoction de rarine de guimauve. Ensuite il se forme sur les ulcères , qui n'étoient couverts d'abord que d'une pellicule blanche , des escarres plus ou moins profondes. On touchera ces ulcères cinq ou six fois par jour avec le collyre de Lanfranc , par le

moyen d'un petit pinceau fait avec la charpie. Je fais ce collyre de la maniere suivante :

<i>Orpiment</i>	<i>III gros.</i>
<i>Verd-de gris</i>	<i>I gros.</i>
<i>Myrrhe</i>	<i>I scrupule.</i>
<i>Aloès</i>	<i>I scrupule.</i>

On met ces poudres dans une pinte de vin blanc, qu'on garde pour le besoin, ayant soin de remuer la bouteille avant que d'en prendre pour s'en servir.

Mais si les escarres deviennent plus profondes, & qu'il soit nécessaire de les ranimer plus puissamment pour prévenir la gangrene, on mêleroit au collyre moitié esprit de vin camphré, & même on toucheroit les escarres une ou deux fois par jour avec l'esprit de vin seul.

Il arrive souvent que les ulcères de la langue & de l'intérieur des joues, appuyant sur les dents, causent des douleurs qui font souffrir les malades : il ne faut point négliger cet accident, quelque léger qu'il paroisse. Pour y remédier, on placera adroitement, entre les ulcères & les dents, de petits linges simples, trempés dans la décoction de la racine de guimauve, ou bien de petits morceaux de cette racine bouillie qu'on aura rendus extrêmement minces en les aplattissant.

Enfin, lorsque les escarres commencent à tomber, on déterge les ulcères avec la décoction d'orge, dans laquelle on aura mêlé un peu de miel rosat ; & l'on a attention en même temps d'entretenir la liberté de toutes les parties de la bouche, en recommandant au malade de remuer souvent la langue & la mâchoire, & en passant

de temps en temps sur les ulcères un petit balai de charpie trempé dans la décoction ci-dessus , pour empêcher qu'il ne s'y forme des cicatrices vicieuses.

Quelquefois , dans le fort de la salivation , les gencives saignent. Si cette hémorrhagie n'est pas considérable , on ne doit point s'en inquiéter : c'est une saignée locale qui dégorge les parties gonflées ; mais si elle étoit abondante & opiniâtre , elle pourroit devenir dangereuse si on n'y remédioit promptement.

J'ai observé que cet accident dépendoit ordinairement des causes suivantes. Il y a des malades que le flux de bouche constipe singulièrement ; ils rendent les lavements qu'on leur donne tous les jours sans aucune teinture de bile. Dans cet état la construction des fibres des intestins ralentit le cours du sang , particulièrement dans les ramifications qui vont former la veine-porte ; de sorte que celui qui est poussé par le cœur , trouvant plus de résistance du côté des parties inférieures , monte avec plus d'abondance & de célérité par les carotides , & fait irruption au-dehors en crevant les vaisseaux des gencives engorgées & ulcérées : c'est pourquoi l'hémorrhagie , dans cette circonstance , est toujours accompagnée de mal de tête , & même d'un peu de fièvre. Alors , pour arrêter le sang , il suffit souvent de relâcher les intestins par des lavements faits avec la décoction des herbes émollientes , à laquelle on ajoute trois ou quatre onces de miel mercuriel , ou bien avec le petit-lait & la casse : on doit juger qu'une saignée du pied est utile aussi dans ce cas.

Le même accident dépend également quelquefois de la suppression de quelque évacuation péri-

dième, soit par les hémorrhoides, soit par les menstrues. Dans ce cas il faut en venir aussi à la saignée du pied plus ou moins répétée, ou à l'application des sangsues.

Mais si l'hémorrhagie opiniâtre vient du mauvais état des gencives, causé par un vice scorbutique, l'accident est beaucoup plus grave; & c'est sur cette raison particulièrement que j'insisterai dans un autre Chapitre, pour établir le précepte de ne point exciter la salivation dans les malades qui sont attaqués de ce vice. Au surplus, de quelque cause que l'hémorrhagie dépende, il ne faut pas négliger les secours que la Chirurgie nous enseigne pour arrêter le sang. On tâchera donc de découvrir l'endroit d'où il sort, & l'on y appliquera, s'il est possible, des morceaux d'agaric, ou bien des tampons de linge déchiré, ou de charpie, trempés dans l'eau alumineuse, &c.

Pendant la salivation le gonflement de la langue, des joues, des amygdales, est inévitable: mais il est ordinairement peu considérable & incommode, lorsque la salive coule sans interruption: ce n'est que lorsque le sommeil en a interrompu le cours, qu'il devient plus fort; c'est pourquoi il est important de ne pas laisser dormir le malade long-temps de suite. On le fait situer dans son lit, de manière que la salive puisse couler d'elle-même, c'est-à-dire par son propre poids. On lui permet de dormir une heure ou deux; ensuite on l'éveille, & on le fait promener quelque temps pour laisser établir le cours de la salive; & en le faisant passer ainsi alternativement de la veille au sommeil, & du sommeil à la veille, on trouve le moyen, pendant les vingt-quatre heures, de satisfaire au besoin qu'il a de dormir,

sans donner lieu au gonflement de la bouche, d'augmenter avec trop d'excès.

Quelque précaution que l'on prenne pour que les malades n'avalent point de salive, il en passe toujours dans l'estomac avec les bouillons & la tisane, ou pendant le sommeil. Comme cette salive est extrêmement âcre dans le commencement, elle peut causer plusieurs incommodités, mais auxquelles il est aisé de remédier. Quelquefois les malades ont des envies de vomir; ils se plaignent d'une pesanteur à l'estomac; & j'ai vu plusieurs fois que l'irritation des nerfs de cette partie causoit par sympathie de légers mouvements convulsifs dans les muscles des levres. Les accidents dont je viens de parler peuvent aussi dépendre d'une autre cause. L'effet du mercure peut produire l'engorgement des glandes stomacales, de la même manière qu'il gonfle celles de la bouche; & alors la lympe, arrêtée dans ces glandes, est capable de causer les accidents dont il est question. Dans ces différents cas, on fait prendre au malade dix ou douze grains d'ipécacuanha, & les accidents disparaissent sur le champ.

Les attentions & les remèdes que je viens d'indiquer, préviennent toutes les suites fâcheuses que le flux de bouche peut faire craindre dans les cas ordinaires. Du premier moment que cette évacuation sera établie, on tiendra une note exacte de la quantité de salive que le malade rendra dans les vingt-quatre heures, afin d'avoir une règle sûre pour placer quelques nouvelles frictions, au cas que la salivation ne se soutienne pas dans la même abondance, & si l'état de la bouche le permet.

Cependant on parvient insensiblement au temps où l'on doit frapper les plus grands coups , pour achever de détruire le germe de la maladie. J'ai dit ailleurs que le mercure , en excitant le mouvement de la crise , cauſoit plus de tension dans les ſolides , & ſuſpendoit preſque toutes les ſécrétions , excepté celle de la ſalive : cet état dure pendant quelque temps ; enſuite les fibres ſe relâchent peu-à-peu , & les humeurs commencent à couler. On reconnoît ce changement au pouls , qui eſt moins dur & moins élevé ; à la langue , qui eſt chargée d'un limon fort épais ; à la tranſpiration & aux urines qui ſont plus abondantes ; & ſur-tout à la bile qui coule avec plus de facilité par les ſelles au moyen des lavements d'eau ſimple. Tel eſt le moment qu'il faut ſaiſir pour introduire de nouveau mercure dans le ſang , & pour augmenter les évacuations ſuivant l'indication de la nature. Ce moment arrive communément vers le dix , le onze , ou le douzième jour de la ſalivation. Le ſoir du même jour on donnera donc une friction au malade , & le lendemain matin une médecine faite avec les follicules , la manne & le ſel végétal. On placera ainſi alternativement d'un jour à l'autre quatre ou cinq frictions , & autant de médecines , juſqu'à la fin du traitement.

Mais comme les évacuations , rendues par-là plus abondantes , & la diète ſévère où le malade étoit réduit , pourroient l'affoiblir avec excès , le jour de la première médecine on ajoutera une ou deux cuillerées de crème de riz à chacun de ſes bouillons , & enſuite on augmentera de jour en jour la quantité de cette crème , pour ſoutenir

les forces à mesure qu'on multipliera les purgatifs.

Lorsque le malade a pris la quatrième ou la cinquième médecine, son état indique la fin du traitement. On juge alors, par le degré de maigreur & de foiblesse où il est réduit, qu'il ne pourroit pas fournir sans danger à de nouvelles évacuations : d'ailleurs les ulcères de la bouche se trouvent presque tous cicatrisés ; & la salive, qui a perdu insensiblement le caractère virulent qu'elle avoit dans le commencement, est presque réduite à sa qualité & à sa quantité naturelles.

Le lendemain de la dernière médecine, qui fera le vingt-cinquième ou le vingt-sixième jour du traitement depuis la première friction, on dégraissera donc le malade ; on lui fera quitter les linges qu'il gardoit nuit & jour depuis le commencement ; & l'on ouvrira les fenêtres si la saison le permet pour renouveler l'air de la chambre. Rien n'est plus propre pour enlever l'onguent mercuriel qui reste sur la peau, que l'eau-de-vie & l'eau, parties égales avec le savon. Le même jour on fera nettoyer les dents du malade, & on changera son régime. On lui donnera du lait le matin au lieu de bouillon, & aux autres repas des aliments solides, comme soupe, volaille bouillie, biscuits, œufs frais, &c. Mais il faut être très-réservé dans le commencement sur la quantité de ces aliments ; car alors l'estomac affoibli par une longue diète, par beaucoup de boisson, & par l'engorgement des glandes de cette partie, ne permet pas qu'on le surcharge ; c'est pourquoi il ne faut donner au malade que
peu

peu de nourriture à la fois , mais souvent ; & en augmentant de jour en jour il reprendra bientôt ses forces , & sa santé sera entièrement rétablie en fort peu de temps.

Telle est la conduite générale que l'on tient dans le traitement de la vérole , lorsque le malade salive : mais on n'observe pas toujours précisément la même marche , & les accidents qui surviennent par l'effet du mercure ne sont pas toujours les mêmes. Il y a à ces deux égards des variations qu'il est important de faire connoître , & que je vais détailler dans la plus grande étendue qu'il me sera possible.

1°. Le poids de deux gros d'onguent pour chaque friction , en commençant le traitement , est la dose la plus ordinaire : cependant il y a des circonstances qui permettent d'augmenter ce poids ou qui obligent de le diminuer. Lorsqu'un malade est d'un tempérament fort & robuste , par exemple , on ne risque rien de donner les premières frictions de trois gros : cette dose est même nécessaire pour faire impression sur ces tempéraments , c'est-à-dire , pour déterminer la crise qu'on veut établir. Il y a d'autres cas au contraire où l'on ne doit donner les frictions que d'un gros d'onguent , pour prévenir les désordres que le mercure pourroit faire si on le donnoit dès le premier abord à plus forte dose. Ces cas sont , lorsqu'on a à traiter des personnes naturellement foibles & délicates , ou rendues telles par la maladie. Au reste , lorsqu'on aura quelque expérience dans la pratique des maladies vénériennes , on fera mieux les règles qu'il faut suivre là-dessus , que par tout ce que je pourrois dire.

2°. Les femmes méritent des attentions particu-

culieres par rapport à leur sexe & à leur constitution. Il seroit dangereux de leur donner les premières frictions dans le temps que les regles sont sur le point de paroître ; car le mouvement que le mercure excite pour déterminer la crise , pourroit arrêter cette évacuation périodique , & causer des désordres qui nuiroient au traitement. Il faut éviter encore que le temps des regles se rencontre avec celui où l'on donne alternativement les frictions & les purgatifs, parce que le conflict de tant de mouvements différens pourroit également avoir des suites fâcheuses. Ainsi , pour se mettre à l'abri des inconvénients , il faut commencer les préparations de maniere qu'elles soient finies à l'approche des regles , & administrer les frictions immédiatement après que cette évacuation est terminée. Avec ces attentions on aura tout le temps nécessaire pour accomplir le traitement , sans risquer de contrarier la nature dans ses fonctions.

3°. La salivation ne se déclare ordinairement qu'après la troisième ou la quatrième friction : mais quelquefois elle ne se manifeste qu'après la cinquième ; & d'autres fois elle survient immédiatement après la seconde. Si elle ne vient qu'après la cinquième , elle est ordinairement peu abondante , & presque sans gonflement des parties de la bouche : mais si elle se déclare après la seconde , elle est plus souvent abondante & accompagnée d'accidents qui méritent beaucoup d'attention. J'ai cru qu'il étoit nécessaire de rappeler ici ce phénomène dont j'ai parlé ailleurs , & dont j'ai expliqué la cause. Il arrive donc quelquefois que deux frictions , de deux gros d'onguent chacune , font saliver extraordinaire-

ment. Cette espece de flux de bouche ne s'annonce pas par des signes lents & éloignés ; il survient en peu de temps un gonflement considérable avec tension de toutes les parties de la bouche. La fièvre se met quelquefois de la partie ; le malade a de la difficulté à avaler ; en un mot, il est dans un état capable d'effrayer ceux qui ne sont point accoutumés à voir ces effets extraordinaires du mercure. Lorsqu'on est surpris par un orage si étonnant, il faut se hâter d'y remédier. On commencera par ôter les linges imprégnés de mercure, & on lavera les parties qui ont reçu les frictions. Le malade sera ensuite saigné du pied plusieurs fois s'il est nécessaire ; & on tentera en même temps de lui lâcher le ventre avec des lavements faits avec la casse & le petit-lait. Si le gonflement des glandes salivaires & des amygdales est douloureux, on y appliquera extérieurement des cataplasmes émollients. Enfin, on purgera le malade le plutôt qu'il sera possible, sans penser à lui donner des frictions, crainte de renouveler les accidents.

4°. Le plus souvent les malades sortent du traitement où la salivation a été orageuse sans être guéris. Si on pouvoit connoître par des signes certains ceux en qui le mercure doit produire un tel effet, on l'éviteroit en prenant les précautions dont je vais parler ci-après. Tout ce que j'ai observé à cet égard, c'est que ce minéral excite plus souvent ces ravages dans les personnes qui ont un tempérament sanguin, ou qui ont les nerfs sensibles, dans celles qui habitent un pays chaud, & sur-tout dans les Américains. Soit donc qu'on connoisse d'avance une telle disposition dans les malades ; soit qu'il faille re-

commencer le traitement , après avoir éprouvé le danger qu'il y a d'abandonner dans eux le mercure à toute son action ; on prendra les précautions suivantes pour prévenir les désordres dont je viens de parler. On n'épargnera pas les saignées dans les préparations , & on les fera plutôt du pied que du bras. On poussera le nombre des bains jusqu'à trente & au-delà. Au commencement on ne donnera les frictions que d'un gros d'onguent ; on tiendra en même temps le ventre libre par des lavements répétés : ensuite à mesure qu'on avancera dans le traitement , on augmentera la dose des frictions en les éloignant un peu plus les unes que les autres. De cette manière on accoutumera peu à peu le corps à l'impression du mercure ; & l'on en donnera la quantité nécessaire pour établir une salivation douce , sans craindre qu'il cause aucun ravage. Enfin , on terminera le traitement par des frictions & des purgatifs donnés alternativement , comme il a été dit ci-devant.

5°. J'ai vu une seule fois un effet singulier causé par l'onguent mercuriel dès la première friction. Le lendemain que les jambes furent frottées , il survint au malade , qui étoit Américain , un érysipèle universel qui se termina par une exsudation purulente. On ne peut attribuer cet accident qu'à la suppression de la transpiration causée par la graisse de l'onguent qui bouchoit les pores : & comme les Américains ont habituellement la transpiration plus abondante par la chaleur de leur climat , les personnes de cette nation doivent être plus exposées que d'autres à cet accident , sur-tout s'ils passent par les remèdes avant d'être faits à notre climat , c'est-

à-dire , immédiatement après leur arrivée dans ce pays-ci , comme celui qui fait le sujet de cette observation. Dans des cas semblables il faut renoncer aux frictions , & avoir recours au mercure qu'on fait prendre intérieurement ; ou bien faire l'onguent mercuriel avec le beurre de cacao , qui est moins gras & moins capable par conséquent d'obstruer les pores de la peau.

6°. Ordinairement , après les premières frictions , les principales évacuations , comme les selles , les urines , la transpiration , sont suspendues ou se font en moindre quantité : cet effet annonce le plus souvent que la salivation sera abondante ; mais il arrive quelquefois que le mercure détermine , dès le commencement , des évacuations plus ou moins abondantes par les voies dont je viens de parler. Or , si ces évacuations continuent à se soutenir , le flux de bouche n'a point lieu , ou du moins il est très-modéré , & sans gonflement des parties de la bouche ; & cette circonstance est d'autant plus heureuse , que les malades guérissent également , & qu'ils éprouvent moins de douleurs & de mal-aises. Dans le Chapitre suivant , j'indiquerai la manière dont il faut se conduire dans les cas semblables.

7°. Rien ne varie tant que la quantité de salive que le malade rend pendant vingt-quatre heures. Il y a des malades qui ne remplissent que deux crachoirs , qui contiennent une livre de salive chacun ; d'autres en rendent quatre , six , huit livres , & il y en a qui vont jusqu'à dix , & quelquefois au-delà. Cette variation dans la quantité de salive dépend en général de la diversité des tempéraments , & en particulier de la quantité de boisson que le malade prend , & du

penchant qu'il a à s'affoupir & à dormir plus ou moins dans la journée, parce que dans le sommeil le cours de la salive est suspendu. Mais comme la guérison de la maladie ne dépend pas absolument d'une certaine quantité de salive que le malade doit rendre, il ne faut point s'inquiéter si cette quantité est moindre dans certains malades que dans d'autres; il faut seulement avoir attention d'éviter toutes les causes qui peuvent en arrêter le cours, c'est-à-dire, de ne permettre au malade de garder le lit que le moins qu'il lui sera possible pendant la journée, & pendant la nuit dans le fort de la salivation, & lui recommander de boire beaucoup.

8°. Une chose qui incommode beaucoup les malades dans le commencement des frictions, c'est la faim. Comme ils ont été réduits tout d'un coup à deux soupes & deux bouillons par jour, & que leur corps se trouve bien disposé par les préparations qui ont précédé, ils sont pressés par une faim qu'ils ont beaucoup de peine à supporter. Mais il est essentiel, pour le succès du traitement, de n'avoir aucun égard à leur appétit, d'autant plus que le tourment qu'il leur cause ne dure que quelques jours, c'est à-dire, qu'ils en sont délivrés dès que le mercure commence à porter à la bouche.

9°. Pendant la salivation, les malades ont toujours plus de mal-aise le matin que le soir: cela vient de ce que pendant la nuit, qui est le temps destiné au sommeil, la salive coule moins abondamment que le jour, & que le gonflement des parties de la bouche augmente à proportion. Mais cet inconvénient qui est inévitable ne mérite aucune attention; en faisant boire au malade

quelques verres de tisane , & en lui recomman-
dant de se promener , le mal-aise se dissipe bien-
tôt par le rétablissement du flux de bouche.

10°. En général plus les malades résistent au
sommeil , moins le gonflement des parties de
la bouche est considérable : mais il y a cependant
des malades en qui le gonflement de la langue
& des joues devient trop fort , malgré qu'ils dor-
ment peu. Or , dans ce cas , il ne faut point atten-
dre qu'il augmente au point d'empêcher d'avalier
& de gêner la respiration ; il faut s'attacher à le
modérer promptement. Dans cette vue on ôtera
les linges , on saignera le malade du pied , si on
le juge nécessaire , & on lui donnera des lavements
purgatifs ; par ces moyens le calme succédera
bientôt , & le malade sera rétabli dans le train
ordinaire du traitement.

11°. On tiendra pour chaque malade , sur une
feuille de papier , une note exacte des frictions
qu'on donnera , & des crachoirs que le malade
remplira dans les vingt-quatre heures. En jetant
les yeux tous les jours sur ce journal , on voit
tout d'un coup où l'on en est , & si la salivation se
soutient toujours dans la même quantité , ou si
elle diminue.

12°. Dans le commencement de la salivation ,
les ulcères de la langue , de l'intérieur des joues
& des gencives , sont peu sensibles , parce qu'ils
sont couverts d'une escarre qui empêche que les
nerfs de ces parties ne soient irrités par la salive
qui est extrêmement âcre : mais quatre ou cinq
jours après que la salivation est établie , ces es-
carrés commencent à tomber ; & alors les nerfs
restant à nud , les ulcères sont beaucoup plus
sensibles. Dans cette circonstance , indépendam-

ment de la salive, il y a plusieurs causes qui augmentent ou renouvellent les douleurs. Souvent les malades ne sauroient parler sans ressentir de vives douleurs par le frottement de la langue ulcérée contre les dents : ce qui réduit ces malades à ne vouloir s'exprimer que par signes ou par écrit. Si les bouillons sont un peu chauds ou trop forts de viande, ou trop salés, ils causent également de vives douleurs aux malades en passant sur les ulcères de la bouche; & dans ce cas ils sont obligés de prendre les bouillons presque froids, sans sel, & légers. Lorsque les dents du malade sont mal rangées, ou qu'il en manque quelqu'une, la langue, en se gonflant, s'insinue & se trouve enchâssée comme en queue d'aronde dans les interstices des dents, où elle se trouve fortement retenue; de sorte que si le malade veut la remuer pour parler ou pour boire, il souffre une douleur d'autant plus vive, que cette partie a plus de peine à se dégager d'entre les dents. Enfin, il arrive quelquefois que le gonflement de la langue empêche qu'elle ne soit contenue dans l'enceinte formée par les dents de la mâchoire inférieure, & qu'elle les déborde plus ou moins. Or, si, par inadvertance ou pendant le sommeil, le malade rapproche les deux mâchoires l'une contre l'autre, la langue se trouve pincée par les dents d'en haut & d'en bas, ce qui cause une douleur très-aiguë. J'expose ici sans déguisement les accidents les plus douloureux qui accompagnent quelquefois le traitement dont je parle. Ces accidents, quoique rares pour la plupart, seroient capables de décourager le Chirurgien, & d'effrayer les malades s'ils duroient long-temps, & s'il n'y avoit pas des moyens de

les calmer, ou de les prévenir. Voici les ressour-
ces que l'art a contre ces accidents. J'ai dit que
l'acrimonie de la salive étoit une cause qui aug-
mentoît les douleurs des ulcères de la bouche,
après la chute des escarres. Dans ce cas, il faut
recommander au malade de boire beaucoup, parce
que plus il boira, moins la salive sera âcre, &
fera par conséquent moins d'impression sur les ul-
cères qu'elle arrose, en sortant des glandes où
elle se sépare: mais, pour l'adoucir encore plus
efficacement, le malade roulera souvent dans sa
bouche de la décoction de racine de guimauve.
Si, en parlant, le frottement de la langue contre
les dents renouvelle les douleurs, le silence est le
seul remède contre cette cause; mais il n'est pas
nécessaire de le recommander aux malades, ils se
l'imposent eux-mêmes pour éviter les souffrances.
Si on vouloit croire les malades dans cette circons-
tance, ils renonceroient à prendre des bouillons,
quoique faits sans sel, légers & tièdes, tant le
contact de ce breuvage sur les ulcères de la langue
est douloureux: j'en ai vu un qui s'en est privé
pendant plus de huit jours. Dans des cas sembla-
bles, on substitue au bouillon quelques œufs frais
à la coque sans sel, qu'on donne dans la journée.
Lorsque l'œuf est cuit, on sépare le jaune qu'on
met dans une cuiller, & qu'on fait avaler au
malade, en lui recommandant de l'écraser aupa-
ravant dans sa bouche; ce qui fournit en même
temps un baume adoucissant aux ulcères de la
langue, & une nourriture au malade. Lorsque
les dents sont mal rangées, ou qu'il en manque
quelqu'une, on peut empêcher que la langue
ne s'insinue dans les ouvertures qu'elles laissent
entre elles, en bouchant ces ouvertures par le

moyen d'un linge simple , trempé dans l'eau de guimauve , qu'on place adroitement entre la langue & les dents ; ou bien on taillera des morceaux de liege , de façon qu'ils bouchent les breches que l'extraction de quelque dent a laissées. Enfin , pour empêcher que la langue , lorsqu'elle déborde les dents , ne soit pincée , sur-tout pendant le sommeil , par le rapprochement des deux mâchoires , on placera sur les dernières dents molaires , des deux côtés ou d'un seul , de petits coins de liege qui tiendront les deux mâchoires écartées , pendant que le malade dormira , & qui empêcheront par conséquent que la langue ne soit blessée par la rencontre des dents. Mais , quoique tous ces moyens contribuent en général à rendre l'état du malade plus supportable , ils ne parviennent pas toujours à apaiser entièrement les douleurs. Il y a un autre moyen de les abrégér , bien plus efficace & plus prompt ; c'est de toucher les ulceres de temps en temps avec le collyre de Lanfranc. Ce remede excite d'abord une douleur très-aiguë ; mais cette douleur n'est , pour ainsi dire , qu'un feu de paille qui passe promptement , & qui est suivi d'un calme parfait : ensuite , lorsque la douleur se renouvelle jusqu'à un certain point , on pratique la même opération ; & il arrive qu'insensiblement le contact du collyre amortit les houpes nerveuses de la langue qui sont à découvert , & rend enfin les ulceres moins douloureux.

13°. Une autre cause qui augmente les douleurs dans la circonstance dont il s'agit , est l'épaississement de l'humeur des amygdales , qui se sépare plus abondamment pendant le flux de bouche , que dans l'état naturel. Quelquefois cette humeur , ainsi épaissie , s'amasse en si grande quan-

rité dans le fond du gosier, qu'elle gêne la respiration. Alors les malades sont obligés de faire des efforts violents pour l'expulser, & ces efforts excitent les douleurs les plus vives dans toutes les parties de la bouche. Pour remédier à cette cause qui augmente à proportion que les malades sont plus assoupis, il faut abréger ou éloigner, autant qu'il est possible, le temps que le malade donne au sommeil, & faire encore usage du collyre de Lanfranc, qui accélère l'expulsion de ces humeurs épaisses par le mouvement qu'il donne aux fibres de ces parties.

14°. J'ai vu quelquefois les douleurs de la bouche se renouveler dans un temps où cet accident paroït n'être plus à craindre : c'étoit presque sur la fin de la salivation, c'est-à-dire, après les premières médecines qu'on donne vers le milieu du traitement. Lorsque cela arrive, toutes les parties de la bouche sont enflammées sans gonflement ; le palais paroît comme cautérisé ; les malades se plaignent d'une douleur brûlante dans toute la bouche, comme si cette douleur étoit causée par la présence d'un charbon ardent. J'ai observé que cet accident arrive plus communément aux femmes qu'aux hommes, & qu'il est causé par un mouvement contre nature des regles qui surviennent avant le terme ordinaire. Il y a quelques années que je passai par les remèdes une Dame d'un tempérament sanguin. Je lui administrai les frictions immédiatement après les regles : elle eut une salivation douce & sans accidents. Au temps marqué, je lui donnai une médecine qui avoit été précédée la veille par une friction. Dès le lendemain de cette médecine, la bouche s'enflamma sans gonflement, avec des

douleurs très-vives : cet accident augmenta le jour suivant. Les regles parurent , quoiqu'il n'y eût que quinze jours que la malade les avoit eues , & elles disparurent presque aussi-tôt. Je fus obligé d'ôter les linges , & de faire une saignée du pied. J'employai l'eau de guimauve dont la Dame se rinçoit souvent la bouche : je me servis aussi du collyre de Lanfranc qui calmoit les douleurs plus efficacement que tout le reste : enfin , après quelques jours de souffrance , tout fut calmé , & j'achevai le traitement comme à l'ordinaire. J'ai vu le même accident arriver à trois autres femmes , avec les mêmes circonstances.

15°. Je n'ai jamais vu que , pendant le traitement , le mercure ait causé la dysenterie , pas même la moindre colique. Je suis persuadé que ce qui garantit les malades de ces accidents , ce sont les préparations qui ont été bien faites , la diete sévère qu'on fait observer , & principalement les deux lavements d'eau simple qu'on donne tous les jours , dès que la salivation est établie , car on conçoit sans doute que ces lavements , en relâchant les fibres des intestins , préviennent l'irritation que le mercure pourroit y causer : c'est pourquoi je recommande de ne jamais s'écarter de cette méthode. Mais cependant les malades ne sont pas tout à fait à l'abri d'essuyer quelque dévoiement qui les affoibliroit trop , si on le laissoit continuer. Ces especes de relâchements dépendent quelquefois de la boisson que le malade a prise avec excès , ou bien de la crème de riz que son estomac ne peut pas supporter. Ordinairement cet accident est bientôt dissipé par un peu de purée de lentilles , qu'on mêle avec le bouillon , ou bien par quelques prises de diascor-

dium , & un purgatif composé de manne & de catholicon double.

16°. Les malades qui se trouvent dans les différentes situations que je viens de détailler , exigent tant de soins & d'attentions , qu'il faut tenir auprès d'eux , & sur-tout pendant la nuit , une Garde ou un Eleve qui veille à leur état ; soit pour les empêcher de dormir trop long-temps , ou dans une mauvaise situation ; soit pour leur épargner l'horreur de la solitude , dans le temps qu'ils ne donnent point au sommeil ; soit pour leur donner tout ce qui leur est nécessaire ; soit enfin pour leur administrer tous les secours dont ils peuvent avoir besoin.

17°. Dans le temps de la salivation , le gonflement des parties de la bouche fait que les malades ont de la peine à l'ouvrir ; & quoique ce gonflement diminue , il reste presque jusqu'à la fin une roideur dans les ligaments & les muscles de la mâchoire inférieure , qui en borne les mouvements. Mais cet accident se dissipe toujours de lui-même ; le malade doit seulement avoir attention de s'exercer peu à peu à ouvrir la bouche le plus souvent qu'il lui est possible.

18°. Il faut prendre garde que l'atmosphère de la chambre du malade ne soit pas trop chaude , soit parce qu'on y feroit trop de feu , soit parce qu'on la tiendroit trop renfermée dans les grandes chaleurs de l'été ; cela seroit capable de causer mal à la tête au malade , & de lui donner la fièvre.

19°. En général , on doit s'attacher , dans ce traitement , à donner le plus de mercure qu'il sera possible , sans néanmoins exposer les malades aux mauvais effets de ce remède , lorsqu'il est donné à trop forte dose. Du moment que la salivation

est établie, jusqu'au temps des purgations, il y a un intervalle de dix ou douze jours. Quelquefois il n'est pas possible de donner de nouvelles frictions dans cet intervalle, comme lorsque la salivation est abondante, & que le gonflement des parties de la bouche est considérable : mais, si le flux de bouche est modéré, & qu'on ne soit menacé d'aucun accident, on peut donner quelques frictions à trois ou quatre jours d'intervalle l'une de l'autre ; & suivant le tempérament & l'état du malade, on donnera ces frictions à la dose d'un gros d'onguent, de deux gros ou de trois. Pour peu qu'on ait d'expérience dans la pratique de ces maladies, on n'est point embarrassé d'établir une règle sûre à cet égard.

20°. J'ai dit plusieurs fois que le dix ou le douzième jour de la salivation, le malade se trouve dans une disposition qui indique les purgatifs ; & on se souvient sans doute des signes qui marquent cette disposition. J'ai encore dit qu'il étoit de règle de donner la veille de la médecine une friction : mais quelquefois on est obligé de supprimer cette friction ; c'est lorsque le flux de bouche & le gonflement se sont maintenus considérables jusqu'à ce temps-là, & qu'on a observé que le malade est extrêmement susceptible de l'impression du mercure, quoique donné à petite dose. Dans ce cas il vaut mieux, pour ne rien hasarder, donner une ou deux médecines sans frictions ; car l'action du purgatif, jointe à celle du mercure, pourroit exciter quelque ravage comme je l'ai vu arriver. J'ai encore une observation à faire au sujet de la formule de la médecine. On la compose ordinairement avec les follicules, la manne & le sel végétal ; mais si le malade a les

ulceres de la bouche encore sensibles, il faut changer cette formule, c'est-à-dire, ajouter un peu plus de manne, & supprimer le sel qui causeroit en passant sur ces ulceres une douleur trop vive, qu'il faut épargner au malade.

21°. Dans ce traitement, il est surprenant comme les forces se soutiennent, malgré la diete, la salivation, & le peu de repos. On ne voit jamais les malades dans un état de foiblesse bien considérable; ou du moins, s'ils s'en plaignent, elle n'est que passagere, & elle dépend moins de l'inanition que des humeurs qui se sont amassées dans les premieres voies: car on observe constamment que les forces du malade augmentent après les premieres medecines; ce qui prouve l'effet salutaire des purgatifs dans cette circonstance.

22°. Pendant la salivation il survient constamment un accident qui n'a jamais aucune suite fâcheuse: c'est l'enflure œdémateuse des pieds. Cette enflure arrive, soit par l'effet du mercure qui divise extrêmement les humeurs, soit parce que le malade se couche très-peu pendant le jour, & même pendant la nuit. Alors la seule attention qu'on doit avoir, c'est de recommander au malade de tenir le plus souvent qu'il est possible ses jambes sur un tabouret; car, du reste, cette enflure se dissipe toujours par les purgatifs.

23°. Lorsqu'on est parvenu au temps des purgatifs, la guérison de la bouche fait des progrès rapides; le gonflement se dissipe, les ulceres se cicatrisent à vue d'œil, le mouvement de la mâchoire devient plus libre; la salive qui étoit auparavant âcre, épaisse & gluante, devient claire,

mousseuse, & affecte l'organe du goût comme si on avoit de l'eau sucrée dans la bouche. On peut regarder cette qualité de la salive comme le signe le plus certain de la dépuracion de la masse du sang.

24°. La quantité de mercure qu'on donne dans ce traitement varie suivant l'effet du remede & le tempérament du malade. Le nombre des frictions est ordinairement de neuf à dix, de deux ou trois gros d'onguent chacune : cela peut aller à trois onces ou environ. Cependant on conçoit qu'on ne peut pas toujours donner cette même quantité d'onguent à tous les malades ; il y a une infinité de circonstances qui en empêchent, comme on a dû le remarquer : mais le remede n'a pas moins un succès heureux, si on l'a exactement proportionné à l'état de la maladie, & au tempérament du malade. J'ai vu, par exemple, un vieillard de plus de quatre-vingts ans, & extrêmement maigre, qui avoit un ulcere vénérien à la gorge (c'étoit M. Petit qui le traitoit) : ce malade ne put recevoir deux ou trois frictions de deux gros d'onguent chacune, & il guérit très-bien.

25°. Lorsque le malade a pris le nombre convenable de frictions & de médecines, il est réduit au dernier degré de maigreur où le corps puisse parvenir sans intéresser l'économie animale ; car malgré cette maigreur les forces se soutiennent ; & le malade éprouve intérieurement un bien-être qui lui annonce la santé la plus parfaite. Or, c'est cet état de maigreur qui assuroit à M. Petit une guérison sûre & radicale, parce qu'il prouve que les humeurs se sont renouvelées jusques dans les plus petits vaisseaux, par
les

les évacuations abondantes qui se font soutenues pendant long-temps ; & parce qu'il prouve ; par conséquent , comme dans bien d'autres maladies , que la dépuration de la masse du sang est complète.

26°. J'ai vu quelquefois que la salivation n'est point terminée avec le traitement. Il y a des malades qui remplissent encore , après avoir été décrassés , cinq ou six crachoirs par jour , quoique la salive n'ait aucune mauvaise qualité , & que les ulcères de la bouche soient guéris. Cela arrive par la pente que les humeurs ont contractée vers cette voie , & par l'habitude que le malade s'est faite d'attirer la salive dans sa bouche par la succion. Dans ce cas , il faut lui recommander de ne point solliciter l'excrétion de cette humeur , & de l'avaler à mesure qu'elle inonde la bouche : souvent par ce moyen seul la source de la salive tarit bientôt. D'autres fois ; dès que les dents sont nettoyées , & que les malades commencent à manger , la salivation cesse tout d'un coup , quoiqu'elle fût abondante l'instant d'auparavant.

27°. Jamais les malades n'ont éprouvé , de leur aveu , un appétit aussi vif qu'après ce traitement. Si on vouloit les croire , on ne pourroit leur donner à manger en trop grande quantité à la fois , & trop souvent. Ils ne conçoivent point que l'abondance des aliments puisse leur faire mal : mais ils éprouvent bientôt le contraire. Comme ils passent toujours les bornes qu'on leur prescrit , ils ont toujours , les uns plutôt , les autres plus tard , quelque indigestion qui oblige de les remettre à la diète. J'ai eu un malade chez moi , qui , le second ou le troisième jour de sa convalescence ,

engagea mon domestique de lui acheter du raisin sec ; quoiqu'il n'en mangeât pas avec excès , il eut une dyssenterie qui pensa le faire périr. J'ai oui conter l'histoire d'un malade qui mourut chez M. Petit d'une indigestion , après avoir été décrassé , pour avoir mangé sans discrétion de la pâtisserie qu'il se faisoit apporter en cachette par son domestique. Je cite ces exemples , pour inspirer toute la prudence nécessaire , en prescrivant le régime qui convient aux malades qui sortent des remedes.

28°. Enfin , je terminerai ce Chapitre par une remarque essentielle ; c'est qu'il est difficile d'avoir tous les soins nécessaires , soit pour remédier promptement aux accidents qui surviennent dans ce traitement , ou pour les prévenir ; soit pour faire suivre exactement le régime qui convient , à moins que de traiter les malades chez soi. En effet , il y a tant de circonstances qui varient , & il faut avoir des attentions si multipliées , comme on peut en juger par les observations que je viens de faire , qu'il est important , pour le succès du traitement & pour le soulagement du malade , qu'il soit presque continuellement sous les yeux du Chirurgien. Mais , comme il peut se rencontrer des raisons qui ne permettent pas aux malades de s'absenter de chez eux , il faut du moins , dans ce cas , mettre à demeure auprès d'eux , pendant la salivation , un Eleve intelligent qui soit capable d'agir pendant votre absence , suivant la variation des circonstances.

CHAPITRE XV.

Suite du traitement de la Vérole.

DANS le Chapitre précédent, j'ai détaillé la conduite générale qu'on doit tenir dans le traitement de la vérole par la salivation. Les préceptes que j'ai établis dans ce Chapitre, sont applicables à tous les malades qui ont le flux de bouche. Je vais à présent distinguer les cas où la disposition du malade & les symptômes de la maladie exigent qu'on s'écarte de la route que j'ai tracée.

La conduite qu'il faut tenir lorsque les malades ne salivent point.

J'ai dit ailleurs que les frictions mercurielles, précédées par les préparations convenables, données à la dose ordinaire, & avec toutes les précautions nécessaires, ne font pas toujours saliver. Le plus souvent le mercure supplée aux flux de bouche par d'autres évacuations, telles que les urines, la transpiration, les selles, &c. Dans ces différents cas, le traitement mérite autant de confiance que celui où la salivation est abondante. Voici ce que M. Petit répondoit à une Dame qui craignoit de n'être point guérie après un traitement méthodique. „ Tout ce qu'on peut atten-

„ dre d'un traitement régulier, & selon les for-

„ mes ordinaires, on l'a obtenu des remèdes qui

„ ont été employés pour détruire la cause des

„ accidents vénériens dont Madame étoit atta-

„ quée. Si le spécifique qui a été administré pour
 „ cette cure en dose suffisante, & dont on n'a
 „ pas gêné l'action, n'a pas produit son effet du
 „ côté de la salivation, comme il le fait ordinairement ; si les évacuations ont été déterminées
 „ du côté des selles, des urines & de la transpiration, ce n'est qu'à raison de la disposition
 „ particulière du tempérament, qui détermine
 „ l'action des remèdes, tantôt d'une façon, tantôt de l'autre. Qu'importent ces différences,
 „ pourvu que tous les accidents & la cause du
 „ mal soient détruits ? Ainsi, je conclus que
 „ Madame est absolument guérie, & qu'il n'y a
 „ pas lieu de la fatiguer de nouveau par des remèdes anti-vénériens. Il faut seulement qu'elle
 „ se borne, pour se rétablir, à l'usage du lait,
 „ à quelques légers purgatifs de temps en temps,
 „ & à un bon régime. “

Il n'est pas facile de connoître les malades en qui le mercure ne déterminera point le flux de bouche. Cependant on observe en général que cela arrive plus communément à ceux qui ont un tempérament sec & mélancolique, & qui sont naturellement durs à émouvoir par les remèdes évacuants. J'ai prévu que plusieurs malades qui avoient cette disposition, ne saliveroient point, & quoique je leur aie donné des frictions plus fortes qu'à l'ordinaire, je ne me suis pas trompé.

Il y a encore d'autres dispositions qui détournent le flux de bouche ; c'est lorsque les malades ont quelque évacuation habituelle, comme le dévoiement ou des ulcères qui suppurent beaucoup. Dans ce cas, le mercure, agissant par les voies qu'il trouve ouvertes, ne porte point à la bouche. Je rapporterai ici un fait qui prouve par-

ticulièrement que la suppuration est capable de détourner la salivation. Un homme avoit depuis plusieurs années une ophthalmie vénérienne, suite d'une gonorrhée arrêtée par des injections. Après lui avoir fait inutilement plusieurs remedes, on lui fit un cautere au bras, qui ne produisit pas un meilleur effet. Ayant découvert la véritable cause de sa maladie, je le déterminai à passer par les grands remedes. Les frictions données dans la vue de le faire saliver, ne porterent point à la bouche; mais il survint un gonflement aux environs du cautere, qui fut suivi d'un écoulement très-abondant de matiere séreuse & purulente, qui dura pendant quatorze ou quinze jours. Le malade guérit, & je laissai fermer le cautere comme inutile désormais. Environ quatre ans après, le même homme gagna des chancres, pour lesquels je lui fis le même traitement que pour son ophthalmie; mais cette dernière fois, comme il n'avoit plus de cautere, les frictions déterminèrent une salivation abondante.

Lorsqu'on reconnoît, après les premières frictions, que les malades sont difficiles à émouvoir par le mercure, il ne faut point imiter la pratique de ceux qui augmentent extraordinairement la dose du remede, croyant qu'il est essentiel de déterminer le flux de bouche à quelque prix que ce soit; car, lorsqu'on administre le mercure avec une pareille indiscretion, on court risque de causer les accidents les plus fâcheux, au lieu de procurer la salivation: on ne fait pas toujours impunément violence à la Nature. Dans une pareille circonstance, tout ce qu'on peut faire, c'est de pousser la dose de chaque friction jusqu'à trois

gros d'onguent, en mettant toujours l'intervalle de quarante-huit heures de l'une à l'autre.

Ce n'est qu'après la cinquième friction qu'on est assuré que la salivation n'aura point lieu. Dans ce cas, le régime du malade doit consister en deux soupes & deux bouillons par jour pendant tout le traitement, Si le mercure agit sensiblement par la transpiration, on entretiendra une chaleur modérée & égale dans la chambre, crainte que le froid ne supprime cette évacuation. Si l'on juge nécessaire de l'augmenter, on donnera de temps en temps au malade quelques verres de tisane faite avec les bois sudorifiques; on l'engagera, outre cela, à boire souvent de la tisane ordinaire; & on lui donnera tous les jours deux lavements avec l'eau simple. Ces lavements sont encore plus nécessaires, lorsque le mercure agit par les selles; car non seulement ils attirent une plus grande quantité d'humeurs vers les intestins, en les relâchant; mais encore ils empêchent que ce minéral n'irrite ces parties, & ne cause la dyssenterie. Enfin, dans le cas où la crise sera déterminée par les urines, on mettra en usage une tisane faite avec les plantes diurétiques, pour entretenir ou augmenter cette évacuation suivant le besoin.

Après la cinquième friction, on en placera encore deux ou trois, à trois jours de distance l'une de l'autre, & deux jours après on commencera à donner une friction & un purgatif alternativement, jusqu'au nombre de quatre ou cinq; après quoi, l'on terminera le traitement.

Les malades en qui il faut éviter la salivation , & administrer le mercure avec beaucoup de réserve.

Si les malades dont je viens de parler ne salivent point , c'est contre l'intention du Chirurgien. Mais il y en a d'autres en qui l'on doit éviter expressément le flux de bouche , ou du moins administrer le mercure avec beaucoup de circonspection : il seroit sur-tout dangereux de le donner sans ménagement dans les circonstances que je vais détailler.

Les femmes qui sont sujettes à des révolutions sanguines , & qui ont les nerfs sensibles.

Il y a beaucoup de femmes qui sont sujettes à des révolutions sanguines , causées par un sang vis & bouillant qui se porte avec abondance à la tête. Un tempérament sanguin , l'irritabilité excessive des parties , & ce qu'on nomme *vapeurs hystériques* , sont les principales causes de ces révolutions. Si le mercure , administré à la dose nécessaire pour exciter le flux de bouche , rencontre ces dispositions , il peut causer beaucoup de ravages. Il excite le plus souvent une salivation orageuse ; tantôt il survient un érysipèle au visage , ou une hémorrhagie par les gencives , accompagnée de maux de tête & de fièvre ; d'autres fois , la malade a des étouffements convulsifs ; & ce qui est encore plus fâcheux , c'est qu'après tant de dangers & de souffrances , le traitement est le plus souvent infructueux.

Avant de traiter les femmes , on doit donc examiner avec attention leur tempérament , leur genre de vie , leurs passions , & s'informer

des maladies auxquelles elles sont sujettes, sur-tout dans le temps des règles. Cet examen, fait avec jugement, peut faire connoître la disposition des nerfs à s'irriter, & celle du sang à s'enflammer par la moindre cause. Quoique d'ailleurs la personne paroisse jouir d'une bonne santé, il faut se méfier de ces constitutions; car l'expérience m'a appris souvent que le mercure donné à la dose ordinaire dans ces sortes de tempéraments, excite les plus grands désordres. Il faut donc s'appliquer à les prévenir. Dans cette vue, on préférera les saignées du pied à celles du bras; on doit pousser le nombre des bains beaucoup plus loin que dans les cas ordinaires: on commencera par des frictions d'un gros: & l'on observera attentivement l'effet du mercure: pour éloigner plus ou moins ces frictions les unes des autres.

Mais, si malgré ces précautions, ou pour ne les avoir pas prises, les désordres dont je viens de parler arrivoient, on se hâteroit de faire changer de linge à la malade, de la saigner du pied, de lui lâcher le ventre par des lavemens purgatifs, de lui donner des anti-spasmodiques; en un mot, de lui administrer tous les secours relatifs aux accidens qu'elle éprouveroit.

Les femmes enceintes.

Lorsqu'une femme enceinte a la vérole, les Praticiens expérimentés ne renvoient jamais après l'accouchement le traitement qui lui convient, parce que l'enfant, participant au fruit du remède, vient au monde purifié du virus que la mere lui avoit communiqué. M. Petit étant consulté pour une femme enceinte qui étoit dans le cas dont je parle, voici comme il répondit à la question qu'on

lui faisoit, si on pouvoit passer cette femme par les remèdes, dans le temps de la grossesse.

» La grossesse, dit-il, bien loin d'être un obstacle, est au contraire un temps très-avantageux. Nous mettons sans crainte ni difficulté les Dames enceintes dans les remèdes, & nous guérissons en même temps l'enfant & la mère : ceux qui ne prennent pas ce parti, sont dans l'embarras de savoir à qui donner un tel enfant à allaiter. Nous avons actuellement des cas semblables, où, faute de cette prévoyance, les pères & les mères se sont attirés, de la part des nourrices, des procès ruineux & diffamants. Ainsi je conseille de ne point perdre de temps : la saison étant très-favorable, l'on doit être assuré d'un succès très-avantageux, si l'on suit le parti que je propose, & qui est le seul que la prudence peut conseiller. «

Il y a des personnes qui pensent que les bains & l'action du mercure, lorsqu'elle va jusqu'à exciter la salivation, peuvent causer l'avortement. Ce qu'il y a de certain à cet égard, c'est qu'un pareil accident n'arrive jamais par ces causes, lorsqu'on administre le remède avec prudence. J'ai vu traiter par M. Petit, & j'ai traité moi-même, sans éviter le flux de bouche, des femmes enceintes, dans tous les mois de la grossesse, sans qu'il leur soit arrivé aucun accident fâcheux. Les attentions que l'on doit avoir dans ces cas, consistent à désemplir suffisamment les vaisseaux, à n'employer que des purgatifs très-doux, à éviter les bains trop chauds, & à prendre d'ailleurs toutes les précautions requises pour que le mercure ne cause point de désordres dans l'économie animale.

Le traitement qui convient aux enfants.

Les enfants qui apportent la vérole en naissant , doivent être traités différemment, suivant les circonstances où ils se trouvent. Je rappelle ici le Mémoire adressé à M. Petit , dont j'ai cité une partie dans le premier Chapitre.

Exposé de la maladie.

» Une mere qui ignoroit qu'elle avoit une
 » maladie vénérienne , mit au monde , il y a
 » près de treize ans , un enfant qui lui apprit
 » son état , en communiquant le mal à sa nour-
 » rice. On tenta de guérir la nourrice & l'en-
 » fant par les tisanes sudorifiques : elles furent
 » sans succès , & firent perdre à la premiere
 » une partie de son lait & beaucoup de temps.
 » A la fin , on eut recours aux petites frictions
 » qui guérissent la nourrice , mais qui ne pu-
 » rent guérir l'enfant qui ne tettoit presque plus ,
 » parce que la nourrice n'avoit presque plus de
 » lait. On fut obligé de le sevrer à onze mois :
 » il lui restoit quelques ulcères qu'on fit pas-
 » ser en les frottant avec très-peu de pommade
 » mercurielle. Cet enfant vit ; c'est une fille âgée
 » de treize ans ; elle est d'un tempérament foi-
 » ble , d'une maigreur extrême ; elle a des lassit-
 » udes continuelles , une grosse tête avec de
 » grosses amygdales qui lui font mal assez sou-
 » vent , mais qui diminuent cependant , lors-
 » qu'on rafraîchit la malade : elle a , outre cela ,
 » des rhumes fréquents , une poitrine & un esto-
 » mac délicats ; d'ailleurs vive & pleine de feu.
 » Comme cet enfant est extrêmement cher à sa fa-

» mille qui est toujours dans de grandes inquié-
 » tudes sur sa santé , pour laquelle on n'a encore
 » osé entreprendre aucun remede , on propose à
 » M. Petit les questions suivantes , auxquelles on
 » le supplie de répondre article par article.

» *Premiere question.* S'il y a des exemples que
 » des enfans apportant la vérole en naissant ,
 » aient vécu long-temps , aient été bien guéris ,
 » & quels sont les remedes pour les guérir par-
 » faitement.

» *Seconde question.* Si les remedes qu'on pour-
 » roit faire ne seroient pas contraires à l'âge où
 » est la jeune personne , dans laquelle il semble
 » que la Nature se prépare pour les regles. L'idée
 » qu'on en a , vient d'une grosseur au bout du
 » sein qui lui fait de la douleur , & des feux assez
 » fréquents qui lui montent au visage , mais qui
 » peuvent venir aussi des mauvaises digestions.

» *Troisieme question.* Si les petites frictions
 » pourroient la guérir en pareil cas , & la gué-
 » rir parfaitement.

» *Quatrieme question.* Combien de temps il
 » faudroit donner ces frictions , & à quelle dis-
 » tance l'une de l'autre. Il faut observer qu'on
 » désireroit traiter cette Demoiselle secrètement ;
 » ce qui exigeroit un plus grand nombre de fric-
 » tions , & par conséquent plus de temps.

» *Cinquieme question.* Quelle doit être la quan-
 » tité de mercure pour chaque friction. La De-
 » moiselle est délicate , vive & pleine de feu.

» *Sixieme question.* De quelle espece seront
 » les purgatifs , & à quelle distance on les don-
 » nera dans le traitement. La malade est difficile
 » à purger , vomissant les médecines.

» *Septieme question.* Si les purgatifs liquides

„ conviennent mieux à son tempérament que les
 „ bols ; & si l'usage de la tisane de Vinache pour-
 „ roit convenir pendant le traitement ; la quan-
 „ tité qu'il faudroit lui en donner , & en quel
 „ temps.

„ *Huitieme question.* Combien de temps doit
 „ durer le traitement des petites frictions ; le ré-
 „ gime qu'il faudra que la Demoiselle observe.
 „ Il faut toujours faire attention au mystere qu'on
 „ veut garder dans ce traitement , & qu'il exige
 „ plus de temps.

„ *Neuvieme question.* S'il n'y a pas d'autres re-
 „ medes que les frictions , qui puissent mieux
 „ convenir à son état , & lui assurer une bonne
 „ santé & de longs jours. “

R É P O N S E.

C'est la réponse à la première question que j'ai citée dans le premier Chapitre de cet Ouvrage ; savoir , que les peres & les meres communiquent la vérole à leurs enfants à différents degres , suivant les circonstances dans lesquelles ceux-ci étoient engendrés. Or , les remarques de M. Petit à ce sujet tendoient à faire juger si l'enfant pour lequel on consultoit , pouvoit guérir avec plus ou moins de facilité , en examinant dans lequel des cas qu'il venoit de citer , il se trouvoit.

„ En continuant de répondre à la première
 „ question , poursuit M. Petit , je dirai que des
 „ enfants qui naissent avec la vérole , il en est
 „ peu qui parviennent à l'âge où est actuellement
 „ la malade dont il s'agit ; la plupart meurent
 „ aux dents , au sevrage ; ils tombent dans le
 „ marasme , ils deviennent rachitiques ; d'autres

„ sont affligés d'humeurs froides & écrouelles qui
 „ attaquent non seulement les glandes, mais les
 „ épiphyfes & la propre substance des os. Si la
 „ personne dont il est question, n'est affligée
 „ d'aucune de ces indispositions, il y a lieu d'es-
 „ pérer sa guérison. Le remede qui lui convient
 „ est appelé grand remede : il est le seul qui puisse
 „ être mis en usage pour la guérir : mais il faut
 „ qu'il soit conduit avec sagesse & prudence.

„ Réponse à la seconde question. Bien loin
 „ que ce remede soit contraire à la disposition où
 „ il semble que la nature soit de procurer les
 „ regles, il est tout à fait convenable : il est
 „ même utile de le commencer le plutôt qu'il
 „ sera possible, afin d'ôter tous les obstacles qui
 „ pourroient s'opposer à cette opération de la
 „ nature ; car il y a grand nombre de filles qui,
 „ étant dans le même cas, ont obtenu leurs re-
 „ gles par le moyen du remede, avec presque
 „ autant de facilité que si leurs peres & meres ne
 „ leur avoient pas transmis la vérole.

„ A la troisieme, quatrieme & cinquieme
 „ question. On ne peut pas décider du nombre
 „ des frictions, ni de la quantité d'onguent que
 „ l'on doit employer à chacune d'elles : on ne peut
 „ pas même assurer de guérir la malade, sans que
 „ le remede procure la salivation. Ce n'est que
 „ pendant l'usage du mercure qu'on verra l'em-
 „ ploi que la nature en fera, en déterminant les
 „ évacuations d'un côté ou d'un autre. Il s'agit
 „ donc, de la part du Chirurgien, d'observer &
 „ de suivre scrupuleusement les routes que pren-
 „ dra la nature ; & pour qu'il en soit toujours le
 „ maître, & qu'il puisse l'empêcher d'aller trop
 „ vite, il administrera sagement le remede, en

„ s'éloignant des deux extrémités qui sont d'en
 „ donner trop ou trop peu.

„ A la sixieme & septieme question. A l'égard
 „ des purgatifs, il n'y a que celui qui sera chargé
 „ du traitement de Mademoiselle, qui puisse en
 „ déterminer le nombre, la qualité & le temps
 „ de les placer; parce qu'on ne doit se déterminer
 „ à purger, que dans les circonstances que la
 „ nature ou les effets du remede indiquent. A
 „ l'égard du Vinache, je ne crois pas qu'il puisse
 „ contrarier le remede; mais je ne vois pas qu'il
 „ lui soit plus salutaire qu'un autre purgatif: d'ail-
 „ leurs, en qualité de purgatif, il seroit soumis
 „ aux mêmes loix de la nature & de l'effet du
 „ remede, comme nous l'avons dit ci-dessus.

„ La solution de la huitieme question est dans
 „ la troisieme réponse. J'ajouterai seulement que,
 „ quoique le régime qui convient dans cette
 „ cure, ne doive pas être des plus séveres, on
 „ doit cependant se borner aux bouillons, à
 „ la soupe, au riz, à la semoule & aux œufs
 „ frais; qu'il est même des cas où l'on peut don-
 „ ner le lait; mais ces cas ne peuvent pas être
 „ prévus: c'est à celui qui traitera la malade de
 „ juger si cet aliment peut lui convenir devant
 „ ou après le traitement.

„ Dans la réponse à la premiere question, on
 „ a satisfait à la neuvieme.“

Il semble, dans cette consultation, que M.
 Petit n'exclut pas la salivation du traitement qu'il
 conseille pour cette Démoniselle, quoiqu'on lui
 ait fait observer dans le mémoire que la malade
 étoit sujette à des rhumes fréquents; qu'elle avoit
 la poitrine & l'estomac délicats, & qu'elle étoit
 d'un tempérament vif & plein de feu: ce qui pa-

roitroit être contraire à une pareille constitution. Mais il faut observer que M. Petit ne dit pas expressément qu'il faut administrer les frictions dans la vue d'exciter le flux de bouche ; il donne à entendre seulement que , s'il se déclare sans accident , il faut laisser agir la nature par cette voie , & que la guérison en sera plus sûre ; mais il recommande d'ailleurs d'employer toutes les précautions nécessaires pour que le mercure ne cause aucun ravage dans un tempérament aussi délicat ; & s'il ne prescrit pas précisément la dose & le nombre des frictions , ni les intervalles qu'on doit mettre entre elles , c'est que les regles qu'on voudroit établir à cet égard dans une consultation , ne seroient pas sûres , parce que les circonstances varient si souvent pendant le traitement , qu'on ne peut rien fixer de positif à celui qui en est chargé. Ainsi , le conseil le plus sage que M. Petit pouvoit donner au Chirurgien qui devoit traiter la malade , étoit , comme il a fait , de lui recommander d'observer avec attention l'emploi que la Nature fera du remede , en déterminant les évacuations d'un côté ou d'autre ; & pour qu'il en soit toujours le maître , & qu'il puisse l'empêcher d'aller trop vite , il administrera sagement ce remede , en s'éloignant des deux extrémités qui font d'en donner trop ou trop peu.

Lorsque la vérole se manifeste dans un enfant dès sa naissance , il faut se hâter d'en arrêter les progrès , & de la guérir même , s'il est possible. Comme dans ce cas l'enfant est trop jeune pour qu'on lui administre immédiatement le mercure , des frictions données à la nourrice ont quelquefois beaucoup de succès , parce que le spécifique passant avec le lait dans le sang du nouveau né ,

peut agir assez efficacement pour détruire le germe de la maladie dans cet enfant. Mais ce traitement indirect exige des attentions par rapport au lait de la nourrice. Elle le perdrait infailliblement, si on lui faisoit prendre des bains, des purgatifs trop forts & trop souvent répétés; & si on provoquoit la salivation; par conséquent on se contentera de lui donner des frictions de loin en loin, & de lui prescrire un régime convenable à son état.

Mais quelquefois l'enfant, en venant au monde, a des symptomes de vérole si marqués & si considérables, qu'on ne trouve aucune nourrice qui veuille s'en charger; il ne conviendrait pas même de la tromper là-dessus. Dans cette circonstance, il y a deux partis à prendre. Le premier est d'engager la mere à nourrir l'enfant: comme elle a la même maladie pour laquelle on doit lui administrer le mercure, son enfant participera en même temps à l'effet de ce remede. Dans ce cas, on ne doit point hésiter de lui donner des frictions, sans autre préparation préliminaire, quelques jours après l'accouchement: mais on conçoit bien qu'il faut les ménager de maniere qu'elles ne portent aucun préjudice à l'état de la malade. Aussi ne faut-il pas regarder ce traitement comme capable de la guérir radicalement de la vérole, mais de pallier du moins les accidents pressants dont l'enfant est attaqué; sauf à se réserver de faire dans un autre temps un traitement plus régulier à l'un & à l'autre.

Cependant il peut arriver que la mere ne soit point en état d'allaiter son enfant, ou qu'elle ne le veuille pas, ou qu'elle meure dans ses couches. Alors il ne reste qu'un parti à prendre pour sauver la

la

la vie de l'enfant ; c'est de le nourrir avec le lait de quelque animal. Il y'a des Praticiens qui proposent de le faire allaiter par une chevre ; de faire à cette chevre une plaie simple à la cuisse , ou à quelque autre partie charnue de son corps , & de panser tous les jours cette plaie avec l'onguent mercuriel , dans la pensée que le mercure , pénétrant par les vaisseaux ouverts de la solution de continuité , le lait de l'animal s'en chargera d'une partie , & le portera dans le corps de l'enfant. Mais ce moyen qui paroît d'abord ingénieux , peut être sujet à des inconvénients par rapport à la chevre. Une telle plaie , entretenue pendant longtemps , peut altérer la santé de l'animal ; & rendre son lait peu propre à la nourriture de l'enfant. D'ailleurs , je doute qu'il puisse entrer beaucoup de mercure dans le sang par cette voie ; parce que le mouvement de la suppuration qui tend à expulser au-dehors les humeurs contenues dans les vaisseaux de la superficie des chairs , paroît s'y opposer. J'aimerois donc mieux , dans cette circonstance , appliquer le mercure immédiatement à l'enfant , soit sur les tumeurs ou ulcères vénériens qu'il peut avoir , soit en friction de vingt ou trente grains d'onguent sur les autres parties de son corps.

Enfin , lorsque la vérole se déclare aux enfants après le sevrage , si on est dans la nécessité de leur administrer les frictions , on les ménagera suivant leur âge , leurs forces , & d'autres circonstances qu'on ne peut pas prévoir.

Les personnes attaquées d'une affection hypocondriaque.

Dans les personnes qui sont attaquées d'une affection hypocondriaque , il faut éviter le mouvement qui détermine le flux de bouche , crainte d'irriter le genre nerveux (pour me servir de l'expression usitée) qui est extrêmement sensible dans ces malades , d'où il pourroit résulter des accidents fâcheux. J'ai vu un de ces malades qui , pour avoir été traité sans ménagement par un Chirurgien peu expérimenté , devint furieux au point qu'il fallut le lier , & ensuite sa raison resta égarée pendant fort long-temps. Voici le conseil que M. Petit donnoit à un Chirurgien qui le consultoit pour un malade qui avoit le genre nerveux attaqué.

Exposé de la maladie.

„ Monsieur , un jeune homme , âgé d'environ
 „ trente ans , se trouva attaqué , il y a environ
 „ cinq ou six ans , de plusieurs symptomes de vérole
 „ à la suite d'un ulcere vénérien au prépuce , mal
 „ conduit. Les symptomes ci-dessus ont été puf-
 „ tules rondes & seches dans la paume de la main ,
 „ & à la plante des pieds ; ulcération à la marge
 „ de l'anus , de fréquents maux de gorge. Tout
 „ cela survenu conjointement le déterminâ à user
 „ de quelques remedes , tels que purgatifs , fon-
 „ dants , tisanes sudorifiques , & autres. Enfin ce
 „ premier orage disparut , ce qui rendit le ma-
 „ lade tranquille , & le déterminâ à se marier.
 „ La femme & les enfants n'ont eu aucun symp-
 „ tome de la vérole soupçonnée dans le pere qui ,
 „ quoique les premiers symptomes de sa maladie

ne soient pas revenus, a eu depuis les gencives
 fongueuses & mollasses, lesquelles, à la moin-
 dre compression, fournissent tantôt du sang,
 & presque toujours une sanie purulente & de
 mauvaise odeur, qui les ronge & laisse les dents
 à découvert jusqu'aux alvéoles. D'ailleurs, ou-
 tre les gencives en mauvais état, il y a dans
 le cuir chevelu des dartres seches qui occasion-
 nent la chute des cheveux, & le malade a un
 crachotement continuel, sans avoir été occa-
 sionné par aucune préparation mercurielle. Voi-
 là, Monsieur, son état présent. A ces traits,
 je pense que vous concluez que le virus est trop
 manifeste pour douter de son existence, & qu'il
 est important de le détruire par les remèdes or-
 dinaires qui sont la salivation déterminée par
 les frictions mercurielles. Mais ce qui rend le
 malade indécis sur le parti qu'il doit prendre,
 & ce qui m'embarrasse moi-même, c'est que
 ledit malade tomba, il y quelques mois, dans
 une fièvre maligne & soporeuse, dans laquelle
 il a été saigné quatorze fois; sa convalescence
 a été prompte, & il regardoit comme embon-
 point naturel, ce qui ne s'est fait connoître par
 la suite que pour une bouffissure universelle,
 différente cependant de celles qui viennent à la
 suite des grandes maladies, par sa fermeté &
 sa résistance au toucher. Outre cet empâtement
 général, il a l'estomac tendu, douloureux &
 plein de ventosités qui le jettent dans l'oppres-
 sion; outre cela, il ressent entre les omoplates
 des douleurs vagues, & de temps à autre quel-
 ques difficultés de respirer. Tous ces accidents
 donnent lieu de croire que le tissu cellulaire
 des poumons & de la plevre est abreuvé. Ce-

„ pendant on a employé quelques purgatifs qui
 „ ont fait disparoître cet engorgement ; mais
 „ son retour fait soupçonner qu'il y a une cause
 „ qui le fomenté. “

R É P O N S E.

„ Mon sentiment sur ce que vous me faites
 „ l'honneur de me demander , Monsieur , est
 „ qu'il ne faut point différer de passer le malade
 „ par les remedes , si son tempérament n'est point
 „ absolument affoibli & exténué par sa derniere
 „ maladie ; en un mot , si vous jugez qu'il puisse
 „ les soutenir. Suivant l'exposé que vous me fai-
 „ tes , il y a lieu de croire que le virus qui existe
 „ dans lui depuis long-temps , est entré pour
 „ quelque chose dans la cause des symptomes de
 „ la fievre maligne ; ainsi je pense que la bouf-
 „ fissure universelle qui reste au malade , est une
 „ suite de ses effets ; c'est sans doute ce qui la
 „ fait différer d'un œdeme ordinaire ; & il est à
 „ présumer que cette tension générale, disparoitra
 „ dès l'usage des bains.

„ Il faut observer de ménager les frictions , de
 „ peur que la trop grande quantité de mercure
 „ n'irrite le genre nerveux qui me paroît actuel-
 „ lement attaqué par le virus. Si vous trouvez que
 „ les bains n'affoiblissent point trop le malade ,
 „ je vous conseille d'en pousser le nombre aussi
 „ loin que vous pourrez , pour rendre le sang plus
 „ fluide & p'us disposé à recevoir le mercure ; ce
 „ qui en facilitera les effets. De plus , il sera né-
 „ cessaire , pendant le traitement , de tenir tou-
 „ jours le ventre libre par des lavemens réi-
 „ térés. “

Dans des cas semblables, il faut donc administrer les frictions avec beaucoup de discrétion ; & , si on ne peut pas absolument éviter la salivation , il faut du moins qu'elle soit si légère , & que le mouvement qui la détermine soit si doux , que les nerfs n'en soient point trop affectés ; c'est ce qu'on évitera en faisant de longues préparations , & en diminuant la dose des frictions , ou en les éloignant les unes des autres.

Les personnes qui sont attaquées de la poitrine.

Il y a des personnes , & sur-tout beaucoup de femmes , qui ont la poitrine naturellement si délicate , & le sang si vif & si facile à s'enflammer , que le moindre mouvement extraordinaire dans l'économie animale leur cause des difficultés de respirer , des étouffements , des toux seches & fréquentes , & quelquefois l'hémoptysie. Dans ce cas , on ne sauroit employer trop de précautions dans l'administration du remede : souvent les malades qui ont une pareille constitution , ne peuvent pas supporter les bains ; lorsqu'ils sont dans l'eau , ils ont beaucoup de peine à respirer , & il leur survient une toux plus forte & plus fréquente qu'elle n'étoit auparavant ; par conséquent , il ne faut pas pousser le nombre des bains aussi loin , & l'on ne laissera pas le malade dans l'eau , à chaque bain , aussi long-temps qu'à l'ordinaire. Mais il est important sur-tout d'être très-réservé dans l'administration du mercure ; non seulement il faut éviter le flux de bouche , mais pousser plus loin encore le ménagement du remede ; car , si la dose étoit tant soit peu trop forte , quoiqu'elle n'allât pas jusqu'à exciter la salivation , la toux

redoubleroit , & il pourroit survenir un crachement de sang qui mettroit le malade en danger.

C'est ici un des cas où l'on ne doit point borner le traitement , comme nous avons fait jusqu'ici ; parce qu'il faut donner si peu de mercure à la fois , qu'avant que le malade en ait reçu la quantité nécessaire pour guérir sa maladie , il faut beaucoup plus de temps qu'à l'ordinaire. Mais aussi ce ménagement qu'on est obligé d'observer , expose souvent les malades à être manqués ; & alors ce seroit une injustice de blâmer le Chirurgien , parce qu'il ne pouvoit pas employer la dose nécessaire du spécifique , sans exposer la vie du malade. Au reste , il n'est pas possible de prescrire avec précision la conduite qu'on doit tenir dans des cas semblables , soit pour la dose des frictions , soit pour leur nombre , soit pour l'intervalle qu'on doit mettre de l'une à l'autre : ce n'est que d'après les circonstances du tempérament , de la maladie & des effets du remède , qu'on peut établir des règles sûres sur ces points.

Les malades qui ont pour symptomes de vérole , des ulceres , des caries dans la bouche.

Lorsqu'un malade a pour symptomes de vérole ; des ulceres considérables aux amygdales , à la langue , à la luette , au palais , au pharynx , &c. il faut éviter expressément la salivation ; parce que l'impression que le mercure fait sur ces parties , lorsqu'il agit par cette voie , & le gonflement qui accompagne ordinairement le flux de bouche , pourroient devenir funestes au malade par les inflammations excessives & la gangrene qui surviendroient à ces parties. Dans ces cas , il faut que

les préparations qui précèdent l'administration du mercure , & sur-tout les bains , soient poussés aussi loin qu'il sera possible. Quelquefois ces préparations suffisent pour guérir les ulcères du gosier , ou du moins pour les disposer à une guérison prochaine ; alors on procédera au traitement comme à l'ordinaire ; mais , s'ils subsistent toujours dans le même état , il faut absolument éviter la salivation , comme je viens de le dire. Ainsi , au lieu d'un jour d'intervalle qu'on met entre les frictions , on en mettra deux ; ou bien on se contentera de diminuer la dose d'onguent. Lorsqu'on aura donné de cette manière quatre ou cinq frictions , on aura moins à craindre le mouvement qui détermine le flux de bouche , parce que le temps où le mercure peut exciter ce mouvement sera passé ; & alors , sur-tout si l'on voit que les ulcères du gosier fassent des progrès vers la guérison , on pourra rapprocher sans danger les frictions , ou augmenter la dose d'onguent , en déterminant en même temps d'autres évacuations moins dangereuses , par rapport aux symptômes de la maladie.

C'est encore ici un de ces cas où la nécessité d'éviter le flux de bouche fait que quelquefois on ne détruit point radicalement le virus vérolé ; mais , dans ces occasions , l'Art a d'autres ressources dont je parlerai dans les Chapitres suivants.

Lorsque la vérole est compliquée du virus cancéreux.

On est convaincu par l'expérience , que l'action du mercure qui détruit le virus vénérien , non seulement ne peut rien contre la plupart des autres virus , mais encore qu'elle augmente les accidents

de la maladie lorsque le mercure n'est point administré dans des circonstances favorables, & avec les ménagemens convenables.

On a toujours éprouvé particulièrement que cette action irritoit le virus cancéreux ; aussi, lorsque ce virus est uni avec le vénérien, regarde-t-on la guérison comme très-incertaine, parce que le même remède qui convient à l'un, est contraire à l'autre. Il faut distinguer cependant les cas où les tumeurs & les ulcères véroliques ont dégénéré en cancer, d'avec ceux où cette dernière maladie est indépendante de la vérole ; car, dans les premiers, il y a bien plus d'espoir de guérison que dans les autres.

Les vues générales que l'on doit avoir dans cette maladie, sont très-bien exprimées dans une consultation de M. Petit. „ Tous les symptômes „ désignés dans le Mémoire, dit-il, font juger „ que la malade est aussi attaquée d'une tumeur „ ulcérée à la matrice, de laquelle elle péira, si „ elle est d'une nature chancreuse, & de laquelle „ elle pourra guérir, si elle est produite par une „ cause vénérienne, comme il y a lieu de le pré- „ sumer : dans ce dernier cas, il faut appaiser „ les accidents de la maladie, & ensuite la trai- „ ter avec les anti-vénériens. Mais, si contre „ mon opinion, le vice est véritablement chan- „ creux, il n'y a point de cure radicale à tenter ; „ on doit s'en tenir aux seuls palliatifs, tels que „ les saignées, quand le pouls est élevé ; les la- „ vemens, si on peut en donner ; les injections „ par la vulve avec la décoction d'orge, l'eau „ de joubarbe & de morelle, celle de frai de gre- „ nouille : on donnera les narcotiques, d'abord „ à petites doses, puis on les augmentera par

„ degrés , afin d'appaifer la douleur , & de pro-
 „ curer de bonnes nuits à la malade : on lui fera
 „ prendre des bouillons faits avec le poulet , la
 „ graine de melon , la laitue , la bourrache ; on
 „ y ajoutera le corail & les yeux d'écrevisses pré-
 „ parés : pour boiffon , l'eau de Sainte-Reine , &
 „ une légère décoction d'esquine : pour nourri-
 „ ture , la soupe au riz , & tout ce qu'il y a de
 „ viandes blanches. Voilà à peu près les vues
 „ que l'on peut avoir dans la cure palliative de
 „ cette maladie , ou dans les préparations qu'on
 „ feroit obligé de faire avant d'administrer le
 „ mercure , si la cause étoit vénérienne. “

M. Petit étant encore consulté sur un ulcere
 chancreux à la marge de l'anus , qui pénétroit
 dans le rectum de la longueur de trois doigts ,
 répondoit. „ Si c'est un ulcere cancéreux qui en-
 „ tretient la maladie de M. il est inutile
 „ d'en tenter la guérison : tout ce que l'on peut
 „ faire , c'est de pallier le mal , & de s'opposer
 „ aux progrès qu'il pourroit faire. Cependant ,
 „ comme il n'y a point d'indices que cela soit
 „ ainsi , la cause peut venir d'une autre source ;
 „ mais on ne peut décider sur cela , qu'après que
 „ le malade aura fait un aveu sincere de toutes
 „ les galanteries qu'il peut avoir eues dans sa jeu-
 „ nesse , & même des risques qu'il aura courus
 „ de les gagner. Il seroit heureux pour le malade ,
 „ que les soupçons que j'ai que sa maladie vient
 „ du virus vérolique , fussent fondés : en ce cas ,
 „ la guérison ne seroit pas désespérée ; mais l'ad-
 „ ministration des remedes convenables deman-
 „ deroit beaucoup de sagesse & de prudence. Une
 „ pareille cure ne peut être confiée qu'à une per-
 „ sonne intelligente , & qui soit capable de mé-

„ nager l'état du malade dans les préparations &
 „ dans la suite du traitement. Si mes soupçons
 „ avoient lieu , il faudroit donc , après l'avoir
 „ préparé suivant le besoin & les circonstances ,
 „ lui donner des frictions ; mais je conseillerois
 „ d'éviter la salivation ; ce qui exige beaucoup
 „ de discernement , parce qu'il faut éviter de
 „ donner trop de mercure , ou d'en donner trop
 „ peu : du reste , le régime doit être convena-
 „ ble , & il faut avoir soin sur-tout de tenir le
 „ ventre libre. “

On peut juger , par les expressions mêmes de M. Petit , combien la cure de ces sortes de maladies est difficile & incertaine , lors même qu'elles dépendent d'une cause vénérienne. On sait que le vice cancéreux a toujours été l'écueil de la Chirurgie. M. Storck nous avoit flattés de quelque espoir de guérison , par le moyen de la ciguë ; mais les épreuves qu'on en a faites ici , n'ont pas été aussi heureuses qu'on avoit lieu de l'espérer , comme je le l'ai déjà dit.

Lorsque la vérole est compliquée de scorbut.

L'action du mercure irrite également le virus scorbutique. Mais on a ici une raison de plus d'éviter la salivation ; car l'impression que le mercure feroit sur les gencives & sur les autres parties de la bouche , le plus souvent déjà affectées par le scorbut , pourroit y causer une gangrene ou une hémorrhagie dangereuse. Je vais donner aux jeunes Chirurgiens une idée de la conduite qu'il faut tenir dans une pareille circonstance , en rapportant la réponse de M. Petit à un Mémoire.

„ Le malade pour lequel on consulte , dit-il ,

„ a pris la vérole en gagnant deux chancres ; &
 „ dès ce temps-là il auroit dû passer par les grands
 „ remedes , sans attendre de nouvelles preuves
 „ de sa maladie. Il a passé enfin , après l'appari-
 „ tion d'un bouton dans le lieu où étoit un des
 „ chancres : mais soit qu'il n'eût point été pré-
 „ paré , soit qu'il ait été surpris par un trop grand
 „ flux de bouche avant qu'on ait pu glisser assez
 „ de mercure dans le sang , il est certain qu'il n'a
 „ point été guéri , puisque les mêmes accidents ,
 „ qui avoient déterminé avec raison à lui donner
 „ des frictions , ont reparu. Peu satisfait du pre-
 „ mier traitement , on lui en a fait un second ,
 „ dont l'effet n'a pas été plus heureux , puisqu'a-
 „ près une troye très-courte , il a souffert les mê-
 „ mes douleurs , dont l'importunité lui a fait
 „ prendre le dangereux & inutile parti de se li-
 „ vrer à un Fumigateur , dont la manœuvre étoit
 „ infiniment moins sûre que la pratique du Mé-
 „ decin & du Chirurgien qui l'avoient d'abord
 „ traité : aussi cette témérité a mal réussi , de même
 „ que les remedes de ce Chymiste empirique qui
 „ a séduit le malade , & a abusé de sa crédulité
 „ par des promesses au-dessus de ses forces. Le
 „ malade est présentement dans le même besoin
 „ de passer par les remedes , qu'il étoit dans le
 „ commencement ; mais avec cette différence ,
 „ qu'il s'est mêlé au virus vénérien , dont son sang
 „ est infecté depuis long-temps , & qui n'a ja-
 „ mais été que pallié , un levain scorbutique qui
 „ occasionne la foiblesse de tout le corps ; la sé-
 „ cheresse insupportable de la langue & des le-
 „ vres ; les douleurs ératiques de la tête , dont il
 „ souffre moins lorsqu'il transpire dans le lit ,
 „ que lorsqu'il s'expose à l'impression du grand

„ air. Ce levain scorbutique contribue aussi aux
 „ insomnies qui sont plus constantes & plus com-
 „ plettes qu'avant l'action du mercure sur son
 „ sang. Il y a donc une complication de deux
 „ levains , qui exige qu'on détruise l'un , avant
 „ de s'occuper du soin d'attaquer l'autre. C'est par
 „ l'affection scorbutique que nous estimons qu'il
 „ faut commencer. Pour cet effet , le malade
 „ usera pendant trois mois des remèdes suivants ,
 „ après lesquels il viendra à Paris pour y passer
 „ de nouveau par le grand remède qui sera admi-
 „ nistré pendant long-temps , & avec l'attention
 „ que le mercure ne porte point à la bouche ,
 „ mais qu'il opère plus comme remède altérant ,
 „ que comme évacuant. Ce traitement est dé-
 „ licat , ennuyeux & difficile ; il demande des
 „ Praticiens accoutumés à manier le mercure , &
 „ entre les mains desquels il ait passé plusieurs
 „ de ces cas épineux.

„ Le malade se disposera au grand remède pen-
 „ dant toute la mauvaise saison , en délayant son
 „ sang , & en détruisant l'affection scorbutique
 „ qui , sans cela , s'effaroucheroit par les fric-
 „ tions. Ainsi M. entrera incessamment
 „ dans l'usage du petit-lait clarifié , dans une
 „ chopine duquel on fera frémir des feuilles de
 „ beccabunga & de cresson : il le prendra le matin
 „ à jeun , chaud comme un bouillon. Il prendra ,
 „ trois heures après dîner , dix grains de ni-
 „ tre purifié , autant de tartre vitriolé , & autant
 „ de sel sédatif de Homberg ; ce qu'il réitérera
 „ le soir en se couchant. Il sera purgé au com-
 „ mencement , au milieu & à la fin de l'usage de
 „ ces remèdes , qui doit durer pendant un mois.
 „ Les purgatifs qui conviennent le mieux , sont

„ la casse & la manne dans trois chopines d'eau
 „ de Valse , avec un demi-paquet de sel de Sei-
 „ gnette. Au petit-lait ainsi altéré , on fera suc-
 „ céder les bouillons suivans ; le malade en
 „ prendra un le matin à jeun , & l'autre cinq
 „ heures après dîner , faisant fondre dans chacun
 „ une prise de la poudre tempérante saline qu'on
 „ vient de décrire , & il en prendra une troi-
 „ sieme en se couchant.

„ On fera les bouillons de la maniere suivante.
 „ Prenez une livre de rouelle de veau , les cuisses
 „ de douze grenouilles , une once de racine de
 „ patience , autant de celle de fraisier , des feuil-
 „ les de cresson , de cochléaria , de trifolium fi-
 „ brinum , & de beccábunga , deux poignées en
 „ tout. Faites du tout , avec une suffisante quan-
 „ tité d'eau , deux bouillons suivant l'Art. Le
 „ malade en prendra pendant un mois ou six se-
 „ maines , se purgeant au milieu & à la fin avec
 „ le purgatif qu'on a indiqué. Enfin , après les
 „ bouillons , on en viendra au syrop anti scorbu-
 „ tique du *Codex* de Paris , dont il faut prendre
 „ une once le matin à jeun , & autant le soir ,
 „ deux heures avant souper , dans un verre d'eau
 „ de cresson : ce qu'il faut continuer pendant un
 „ mois , ayant soin de se purger , comme dans
 „ l'usage du petit-lait & des bouillons. Pendant
 „ que le malade usera de ces remedes , il se ré-
 „ duira à ne boire que de l'eau ; il s'abstiendra ab-
 „ solument de tout ragoût ; il ne mangera que
 „ de la soupe & des viandes blanches à dîner ;
 „ & le soir il se contentera d'une cuillerée de riz
 „ ou de semoule au bouillon fait avec le veau
 „ & la volaille sans sel. A la fin de ces remedes ,
 „ il viendra à Paris pour se faire radicalement

„ guérir de la vérole pour laquelle on n'a fait que
 „ des remedes palliatifs , plus fatigans sans
 „ doute que le traitement régulier , doux & mé-
 „ thodique qu'on se propose de lui faire. “

Avant de traiter un malade , il est très-import-
 tant de reconnoître la complication du virus scor-
 butique avec le vénérien , qui est très-fréquente.
 Cette considération doit toujours entrer dans l'exa-
 men que l'on fait des symptomes de la maladie.
 Je suis persuadé que de tous les malades qu'on
 manque , il y en a beaucoup qui ne sont point
 guéris par rapport à cette complication qu'on n'a
 point reconnue , & pour laquelle , par conséquent ,
 on n'a pris aucune des précautions nécessaires.

Outre les signes du scorbut dont il est fait men-
 tion dans la consultation précédente , il y en a
 une infinité d'autres qui font distinguer le carac-
 tere de la maladie : ce sont des lassitudes & des
 douleurs vagues dans les membres ; la bouche &
 l'haleine sentent mauvais ; les gencives saignent
 aisément ; elles se gâtent ensuite , deviennent li-
 vides ou noirâtres , & si on les presse tant soit peu
 avec les doigts , il en sort une sanie épaisse ; elles
 sont si lâches , qu'elles quittent les dents , qu'on
 peut tirer très-aisément de leurs alvéoles. Les
 malades sont sujets à des douleurs de tête , & aux
 hypocondres , & ils ont un grand dégoût pour les
 aliments. Lorsque la maladie fait des progrès ,
 tous ces symptomes sont plus marqués , & il sur-
 vient de plus des taches livides , semblables à des
 restes de meurtrissures aux bras , aux cuisses , aux
 jambes , & quelquefois par tout le corps , en ma-
 niere de jaunisse noire. Le malade sent une
 grande foiblesse , principalement aux jambes dont
 les chairs se fondent & deviennent flasques. Quel-

quelquefois cette maladie se cache , comme la vérole , sous des formes étrangères qu'on a peine à reconnoître ; tantôt ce sont des douleurs de tête qui se font sentir particulièrement le soir , avec une chaleur semblable à la fièvre , qui se termine par de légères sueurs le matin ; tantôt le malade éprouve des vertiges , de légers mouvements convulsifs dans les muscles ; une goutte vague , le pyalisme , des hémorrhagies fréquentes , l'atrophie , un craquement dans les os , des frissonnements fréquents ; il se forme des ulcères aux jambes & à d'autres parties du corps , où la gangrene survient quelquefois.

Les remèdes qui ont été indiqués ci-devant ne sont pas les seuls qu'on puisse employer contre cette maladie. Il y en a beaucoup d'autres , dont l'usage doit varier , suivant son caractère & les circonstances qui l'accompagnent : c'est dans les Ouvrages des Auteurs qui en ont écrit , qu'on doit puiser toutes les connoissances nécessaires à cet égard. Je me bornerai ici à marquer les précautions qu'il faut prendre , lorsque le cas exige qu'on allie les anti-scorbutiques avec les anti-vénériens. Il faut toujours commencer par détruire , ou du moins réprimer le virus scorbutique , avant d'attaquer le vénérien , comme M. Petit en a établi le précepte dans sa consultation. On fait faire usage des anti-scorbutiques plus ou moins longtemps avant l'administration du mercure , suivant que la maladie est plus ou moins considérable & invétérée. Ensuite on administre les frictions , en continuant l'usage des autres remèdes , dont l'action , loin de nuire à celle du mercure , la favorise. Il faut expressément éviter le flux de bouche , comme je l'ai déjà dit ; & , dans cette vue , il faut

prendre plus de précautions qu'avec d'autres malades, parce que ceux qui sont atteints du scorbut, sont, toutes choses d'ailleurs égales, plus susceptibles de saliver que d'autres. Je finirai cet article, en citant en deux mots l'exemple d'un malade où j'ai été trompé à cet égard. Il étoit attaqué du scorbut & de la vérole, il étoit d'ailleurs d'un tempérament assez fort. Je lui fis prendre les bains & les anti-scorbutiques pendant longtemps, avant de lui donner du mercure; je ne lui donnai les frictions que d'un gros d'onguent, les deux premières à deux jours de distance, & la troisième & la quatrième à trois jours. Malgré cette précaution, la salivation se déclara avec des ulcères assez considérables dans la bouche; cependant il n'arriva rien de fâcheux, & le malade guérit très-bien.

Dans la vérole compliquée du vice écrouelleux.

Comme il y a beaucoup d'analogie entre le virus scrophuleux & le vénérien, & que souvent le premier est un effet dégénéré du second, la crise de la salivation lui est moins contraire qu'aux autres. Ces deux virus peuvent se rencontrer ensemble dans trois circonstances différentes. La première, c'est lorsque le virus vénérien succède au virus scrophuleux, & en renouvelle les effets sans produire de son côté aucun symptôme qui lui soit particulier. J'ai rapporté un exemple de cette circonstance dans l'observation de cette Dame qui, dans sa jeunesse, avoit eu les écrouelles, & en qui, dix ans après avoir été guérie, le virus vénérien que son mari lui communiqua, renouvela les mêmes symptômes scrophuleux dont elle
avoit

avoit été attaquée auparavant. Or , cette circonstance est celle qui présente le moins de difficultés pour la guérison , parce qu'on n'a à combattre que le virus vénérien qui , quoiqu'il se montre sous la forme des écrouelles , n'a cependant aucun caractère étranger , capable de le rendre rebelle à l'action du mercure.

La seconde circonstance est lorsqu'un scrophuleux gagne la vérole sans que les deux virus s'allient ensemble , & que leurs effets soient communs. Dans ce cas , la guérison de la vérole s'opère par les grands remèdes , comme dans tous les autres cas ; mais on ne doit point espérer que les mêmes remèdes guérissent les écrouelles , pour lesquelles il faut employer séparément les moyens appropriés.

Enfin , la troisième circonstance est lorsque la maladie vénérienne a dégénéré en scrophule , comme cela arrive dans la plupart des enfants qui apportent la vérole en naissant. Alors la guérison est très-difficile : on ne doit pas absolument exclure le mercure du traitement qui convient dans cette circonstance ; mais on seroit souvent trompé , si on en attendoit un succès complet , parce que le virus , qui a dégénéré jusqu'à un certain point , élude la plupart du temps la puissance du spécifique. Il faut donc joindre à l'administration du mercure , celle des anti-scrophuleux. Les remèdes de Rotrou sont ceux qui ont paru avoir le plus de succès dans ces occasions. Ces remèdes consistent , 1°. en la teinture aurifique qui est une préparation du nitre fixé par les charbons & l'antimoine porphyrifié ; la dose de cette teinture est depuis dix gouttes jusqu'à trente : 2°. en l'élixir aurifique qui est fait avec la chaux d'antimoine

qui reste dans la cucurbité après l'opération précédente , & sur laquelle on verse de l'esprit de vin bien rectifié à la hauteur de cinq ou six doigts ; on donne cet élixir depuis vingt gouttes jusqu'à soixante dans un véhicule convenable : 3°. en la poudre fondante qui se prépare avec le régule d'antimoine bien préparé , & du salpêtre raffiné : 4°. en l'alkali qui n'est autre chose que les coquilles d'œufs mises en poudre & porphyrisées : 5°. enfin , en la pâte alexitere ou purgative qui se prépare avec les pignons d'Inde mondés de leur écorce : la dose est depuis un grain jusqu'à dix.

On prépare le malade suivant le tempérament ; par la saignée & la purgation , & quelque boisson tempérante & délayante qu'on fait prendre pendant quelques jours , en prescrivant un régime humectant. On donne un , deux ou trois grains de pilules purgatives le matin à jeun. On recommence l'usage de ces pilules , d'abord de cinq en cinq jours ; ensuite de huit en huit jours , de quinze en quinze jours ; enfin de mois en mois , en augmentant la dose avec prudence , suivant leurs effets. Les jours qu'on ne donne pas des pilules , on fera prendre trois grains de la poudre fondante , & deux grains de l'alkali , mêlés ensemble pour les enfants ; dose qu'on augmentera en observant la même proportion entre ces deux poudres , suivant l'âge du malade. Ces poudres se donnent deux fois par jour ; savoir , le matin à jeun , & quatre heures après le dîner. On peut même , si le mal est pressant , en donner une troisième prise trois heures après le souper. Chaque fois qu'on usera des pilules purgatives , on augmentera la dose de la poudre fondante & de la poudre alkaline de quelques grains ; & après cha-

que prise de ces poudres, on fera boire au malade un verre de décoction d'esquine. Enfin, les mêmes jours qu'on prendra les poudres, on fera prendre après chaque repas, savoir le dîner & le souper, douze ou quinze gouttes de la teinture aurifique, ou bien vingt ou vingt-cinq gouttes de l'élixir. Voyez aussi pour les remèdes qui conviennent à la même maladie, le troisième volume des Prix de l'Académie Royale de Chirurgie. Du reste, lorsque les écrouelles sont un effet du virus vénérien dégénéré, on doit allier les remèdes anti-vénériens à ceux dont je viens de parler. On peut, par exemple, mêler une dose convenable de panacée mercurielle, ou de mercure doux, à la poudre fondante; ou bien on administrera au malade les frictions mercurielles, qu'on proportionnera à son âge, à ses forces & à l'état de sa maladie.



C H A P I T R E X V I .

Suite du traitement de la Vérole.

Dans les malades dont la vie est menacée par les progrès de la vérole.

ON voit souvent des malades en danger de mourir par les progrès de la vérole. Soit que le mal ait été méconnu, soit qu'il ait été négligé ou mal traité, les effets du virus se sont étendus insensiblement sur des parties & des fonctions nécessaires à la vie.

Pour premier exemple de la conduite qu'il faut tenir dans une pareille circonstance, je rappellerai l'histoire de cette Dame dont j'ai parlé dans le neuvieme Chapitre, & qui eut pour symptomes de vérole d'abord des chancres & des pustules, &, long-temps après, une extinction de voix & la fièvre quarte, & qui fut guérie par M. Petit. On se ressouvient, sans doute, que cette Dame avoit une tumeur au-dessous de la glande tyroïde près du sternum; tumeur qui avoit subsisté pendant six ans sans aucun mauvais caractère, mais qui, dans les derniers temps, étoit devenue dure, d'un rouge brun, & assez douloureuse, avec un point de fluctuation très-apparente. J'ai dit aussi que, quelque temps après, cette tumeur fut presque entièrement détruite, soit par l'application des trochisques dont un Charlatan se servit, soit par la pourriture qui y étoit survenue; & j'ai

ajouté que l'ulcère étoit noir, fétide, & de la grandeur d'un écu; que trois cartilages de la trachée-artère en bornoient le fond; que la voix n'étoit point revenue; & qu'une toux fréquente, des crachats purulents, l'insomnie, une fièvre lente, & une maigreur considérable, rendoient cette maladie très-fâcheuse.

La malade étoit dans cet état, lorsque M. Petit commença le traitement. Les préparations ne furent pas si longues qu'il l'auroit désiré, parce que la toux qui devint insupportable, l'obligea de les cesser pour administrer le spécifique. Les frictions furent de deux gros: les deux premières, données à trente-six heures de distance l'une de l'autre, appaisèrent un peu la toux; la troisième friction fut éloignée de quarante huit heures de la seconde, parce que la bouche avoit déjà quelque odeur, & que la salivation commençoit à s'établir. Quoique la toux fût plus supportable, elle étoit cependant assez fréquente, & redoubloit sur tout pendant le pansément de l'ulcère, & un peu avant. Les crachats expulsés par la toux, étoient beaucoup plus puants que la salivation; cependant l'ulcère commençoit à se déterger, & laissoit voir presque à nud quatre ou cinq lignes de la face externe d'un des cartilages, & les bords de ses deux voisins. M. Petit jugea qu'ils s'exfolieroient, du moins en partie; & il en fut convaincu, lorsqu'il vit tomber en pourriture les fibres charnues & membraneuses qui remplissoient leurs intervalles, mais sur-tout lorsqu'une portion des membranes qui les recouroient intérieurement, se sépara & sortit à plusieurs reprises avec les crachats. La malade en rendit un lambeau aussi épais & aussi grand qu'une pièce de douze sous;

il se sépara pendant le pansement , & sortit avec beaucoup de peine , parce qu'après la séparation , l'intervalle supérieur de l'anneau qui s'en trouva un peu garni , laissoit passer une portion de l'air ; & ce ne fut qu'après avoir bouché ce trou avec le doigt , que tout l'air , passant par la glotte , eut la force de chasser ce lambeau avec le crachat qui l'enveloppoit. L'ouverture entre les deux anneaux augmenta en peu de temps , la séparation de la pourriture produisit le même effet à l'intervalle du dessous ; de sorte que cet anneau , isolé & entièrement dégarni , devint sec.

Dans les premiers pansements , pour combattre la pourriture , M. Petit lavoit l'ulcere avec la teinture d'aloès & la dissolution de camphre , mêlées ensemble ; mais dans la suite , la trachée-artere étant ouverte , il n'appliquoit ce médicament qu'avec une fausse tente un peu exprimée , pour éviter qu'il n'en coulât dans les bronches ; parce que ce remede , quoiqu'utile pour la pourriture , auroit pu causer une toux mortelle. De plus , comme il pouvoit craindre que dans l'inspiration l'air entraînât au-dedans quelque portion de l'appareil , il substitua aux bourdonnets & aux plumasseaux une seule pelotte de charpie mollette , enveloppée d'un linge très-fin , dont il remplissoit l'ulcere ; il la trempoit dans le styrax & le basilicum bien chauds , afin qu'elle en fût pénétrée. Après que toute la pourriture fut détachée , la toux diminua de jour en jour , puis elle cessa entièrement , excepté au temps des pansements , où elle étoit assez violente.

Cependant , le quinzieme jour de la salivation , les évacuations qui commençoient à se ralentir , furent ranimées par une quatrieme friction , puis

par une cinquieme, toujours de deux gros. Enfin, parvenu au vingt-deuxieme jour du flux de bouche, & au vingt-sixieme de la premiere friction, M. Petit purgea la malade pour la premiere fois. Elle avoit toujours eu le ventre libre; il la fit laver & changer de linges; elle fut purgée de jour à autre jusqu'au trente-deuxieme jour; il lui fit prendre le lait; sa convalescence fut heureuse; ses forces & son embonpoint revinrent; & elle auroit pu se passer de M. petit, si son ulcere avoit été guéri.

Depuis quinze ou vingt jours, M. Petit attendoit avec patience que la Nature procurât l'exfoliation du cartilage qui étoit isolé & sec, lorsqu'on vint l'avertir qu'une toux opiniâtre & violente étoit survenue à la malade; il la trouva dans un état fâcheux, duquel il fut la tirer, aussitôt qu'il en eut connu la cause. La portion du cartilage qui s'étoit exfoliée par un de ses deux bouts, avoit passé dans la cavité de la trachée-artere, de manière que, dans l'inspiration & dans l'expiration, l'air la faisoit mouvoir, comme le papier d'une vitre collée, que le vent fait tremousser. Il la prit avec une pincette: il essaya de la séparer entièrement de son autre bout, mais ses adhérences étoient encore trop fortes: il la lia avec un fil, non seulement pour éviter le dernier accident, mais pour en prévenir un plus fâcheux qui seroit arrivé sans doute, si dans la séparation totale, le morceau entier fût tombé dans la trachée-artere. Trois jours après, l'exfoliation fut complete; mais il resta une ouverture qu'on ne devoit pas espérer pouvoir se boucher par le rapprochement des chairs: c'est pourquoi M. Petit fit faire une pelotte semblable à celle dont il a été parlé, & qu'on

trempoit dans la cire & le blanc de baleine fondus ensemble. Au moyen de cet obturateur , la malade parloit , comme si elle n'avoit jamais été incommodée ; mais elle ne pouvoit parler qu'avec cet instrument , parce que sans lui l'air ne passoit pas en assez grande quantité par la glotte.

Quoique la plus grande partie du traitement de cette maladie ne regarde point immédiatement la vérole , j'ai cru que les jeunes Chirurgiens veroient ici avec plaisir la maniere dont il faut se conduire dans une pareille circonstance , qu'ils peuvent rencontrer dans leur pratique. Mais , pour revenir à mon objet , j'ajouterai quelques réflexions sur la maniere dont M. Petit a détruit le virus dont cette Dame étoit attaquée.

1°. L'état fâcheux dans lequel se trouvoit la malade , c'est-à-dire la toux opiniâtre & violente , la fièvre continue & la maigreur extrême , ne permirent pas de continuer les préparations autant de temps qu'il auroit été nécessaire d'ailleurs. On est donc obligé , dans des cas semblables , de déroger au précepte que nous avons établi par rapport aux préparations , qui est de les pousser le plus loin qu'il est possible dans les véroles anciennes ; car , si les accidents font des progrès dangereux , il vaut mieux se relâcher sur ces préparations qui ne sont pas capables elles seules d'arrêter ces progrès , & se hâter d'employer le spécifique pour écarter le danger qui menace la vie du malade.

2°. Dans ce traitement , M. Petit rapprocha les deux premières frictions ; il les donna à trente-six heures de distance l'une de l'autre , au lieu de quarante-huit ; & il faut remarquer que ces deux frictions étoient de deux gros d'onguent chacune ,

quoique la malade fût dans un état d'épuisement. Or, si dans ce cas M. Petit a paru s'écarter de la règle générale, c'est que, par la même raison qui l'obligea d'employer promptement le mercure, il voulut donner ce minéral à une dose assez forte pour arrêter plus sûrement le progrès du mal. S'il n'avoit donné les frictions que d'un gros, & plus éloignées les unes des autres, comme il semble qu'il convenoit de faire dans l'état de foiblesse où étoit la malade, le mercure n'auroit pas porté une atteinte assez puissante contre le virus qui exerçoit ses ravages sur des parties extrêmement délicates & nécessaires à la vie. Il falloit donc brusquer, pour ainsi dire, le remède, au hasard qu'il causât à la malade quelque accident particulier, auquel il auroit été facile de remédier; car il étoit important de borner promptement les effets du virus.

3°. Le mercure administré de la manière que je viens de dire, excita la salivation: mais sans doute qu'elle étoit douce & légère; car la malade, épuisée comme elle étoit, n'auroit pas pu fournir à une évacuation bien abondante par cette voie, d'autant plus que le flux de bouche fut continué jusqu'au vingt-deuxième jour & plus. Or, quoique M. Petit ne parle point du régime qu'il fit observer à sa malade pendant ce temps-là, j'imagine bien qu'il ne la tint pas au bouillon seul, comme on fait ordinairement; car elle n'auroit pas pu résister à une diète aussi sévère, & aux évacuations qui étoient établies, quoique peu abondantes. Je présume donc qu'il permettoit une nourriture un peu plus solide & plus nourrissante, comme des panades, de la crème de riz, de la semoule dans le bouillon, quelques œufs frais, &c. pour

empêcher la malade de succomber à des évacuations multipliées & soutenues pendant longtemps : c'est du moins ce que j'aurois fait dans un pareil cas.

4°. C'est par la même raison que M. Petit retarda l'usage des purgatifs jusqu'à la fin du traitement. D'ailleurs il observe que la malade eut toujours le ventre libre pendant le flux de bouche ; ce qui le dispensoit de solliciter une évacuation que la Nature avoit établie elle-même proportionnellement aux forces de la malade.

5°. Enfin il peut paroître étonnant qu'une maladie aussi grave & aussi compliquée ait été guérie avec cinq frictions de deux gros d'onguent chacune : mais il faut observer que cette Dame avoit eu pour premiers symptômes de vérole, des chancres & des pustules ; ce qui rendoit la maladie plus facile à guérir, que si elle avoit succédé à une gonorrhée. D'ailleurs il y a des véroles, sur-tout lorsqu'elles sont anciennes, dans lesquelles le virus qui infectoit toute la masse du sang, se dépose entièrement dans une partie, & y exerce les plus grands ravages ; c'est-à-dire qu'il y forme une espèce de dépôt critique, par lequel la masse des humeurs se trouve entièrement dépurée, comme cela arrive dans d'autres maladies : de sorte qu'alors la vérole est réduite à un simple vice local qui se guérit avec plus ou moins de difficultés. Dans le Chapitre suivant, je parlerai encore de cette terminaison de la vérole relativement à l'usage intérieur des préparations mercurielles.

L'observation suivante nous fournira également des réflexions qui pourront être utiles pour le traitement de la vérole. Un homme âgé de

vingt ans , d'un tempérament sanguin & bilieux , fut attaqué à dix-sept d'une chaude-pisse qui fut guérie en peu de temps par l'usage des injections. Depuis dix-sept ans jusqu'à vingt-cinq , il eut trois autres chaudes-pisses & un poulain qui ne parut que vingt-deux jours après le commerce qu'il eut avec une femme galante qui mourut peu de temps après de la vérole. Ce poulain fut précédé d'une gonorrhée qui avoit été supprimée par la pernicieuse pratique des injections , de même que les précédentes. Le poulain suppura près de deux mois ou environ : la cicatrice faite , il y resta quelques duretés ; ce qui arrive très-souvent à ces sortes de tumeurs , lorsqu'on les ouvre prématurément , & qu'on y applique des médicaments irritants qui sont plus propres à endurcir les glandes suppurées , qu'à les débarrasser des matieres qui y sont renfermées.

La même personne fut attaquée , à vingt-quatre ans , d'un gonflement aux glandes thyroïde & cœsophagiennes , qui s'opposoit au passage des aliments solides. Le malade fut chez M. Petit pour le consulter sur son indisposition. Après avoir examiné la maladie , entendu le récit des accidens vénériens qui avoient précédé , & la manière dont ils avoient été traités , il conclut que le malade avoit la vérole. Sur cette décision , celui-ci fut trouver le Chirurgien-Major de son Régiment , qui avoit sa confiance , & qui le prévint par de mauvaises raisons contre le sentiment de M. Petit. Il lui persuada que sa maladie étoit de peu de conséquence , & lui conseilla d'aller à la campagne , & de se promener le plus qu'il lui seroit possible : ce qu'il fit plus volontiers que de suivre les conseils de M. Petit. L'air de la cam-

pagne , joint à l'exercice , rendit le passage des aliments solides plus facile , & le malade se trouvoit assez bien ; mais étant revenu à Paris , il fut attaqué d'une jaunisse universelle qui se manifeftoit beaucoup plus au visage & à la conjonctive qu'ailleurs. Peu de temps après , il fut obligé de partir pour faire la campagne d'Espagne. Étant arrivé à sa destination , quelqu'un lui promit de le guérir avec la panacée dont il fit usage pendant plusieurs mois. Ce remede fit passer la jaunisse , à l'exception de celle qui occupoit la conjonctive. Cependant le gonflement des glandes tyroïde & œsophagiennes augmentoit de jour en jour , de même que la difficulté d'avalier , qui parvint au point que le malade fut enfin privé de faire usage d'aliments solides , ce qui l'obligea , étant arrivé à Bordeaux , de passer par les grands remedes. Il fut assez bien préparé , & les préparations diminuerent même l'obstacle qui s'opposoit au passage des aliments. On en vint aux frictions ; la première fut de six gros d'onguent ; il commença à cracher après cette friction ; le lendemain on lui en donna une seconde de trois gros , laquelle établit un flux de bouche qui se soutint pendant vingt-quatre jours , après quoi on termina le traitement. Le gonflement des glandes avoit beaucoup diminué ; la jaunisse de la conjonctive avoit disparu ; le passage des aliments étoit assez libre. Mais quinze jours après être sorti des remedes , ayant mangé sa soupe , il voulut avaler un morceau de volaille. Après l'avoir suffisamment mâché , il crut qu'il passeroit aussi facilement que la veille ; mais le morceau se trouva arrêté dans l'œsophage , ce qui lui fit faire des efforts jusqu'à ce qu'il l'eût rejeté. Ce morceau

avoit été retenu dans le même endroit pendant deux heures, sans qu'il eût autrement incommodé le malade, ni gêné sa respiration. Celui-ci resta vingt heures sans pouvoir rien avaler de solide ni de liquide; après quoi le passage devint plus libre. Dès que le malade fut un peu rétabli par le moyen du lait & des œufs frais, il prit la poste pour revenir à Paris. Il envoya aussitôt chercher M. Petit qui lui parla du traitement qui lui convenoit. Mais ce Chirurgien prudent exigea, avant de rien entreprendre, qu'on appellât plusieurs Médecins & Chirurgiens en consultation. Les sentimens se réunirent à conclure que le malade seroit obligé de repasser par le grand remède qui seroit administré différemment de la première fois; c'est-à-dire qu'on éviteroit le flux de bouche: mais on ne s'accorda pas sur le temps où il falloit mettre ce moyen en usage. Plusieurs Médecins proposerent un délai considérable, pendant lequel le malade prendroit des bouillons amers, le lait, la tisane sudorifique, des bols fondants; &c. M. Petit, au contraire, étoit d'avis de ne pas attendre si long-temps à lui administrer les frictions, dans l'appréhension où il étoit que les accidents ne recommençassent de nouveau. Cependant, contre ce sentiment, le malade partit pour la province; mais il ne fut pas à soixante ou quatre-vingts lieues de Paris, qu'il ne put avaler ni solide ni liquide: il prit le parti de revenir tout de suite. A son arrivée chez M. Petit, il y avoit vingt-quatre heures qu'il n'avoit rien avalé. Ce Chirurgien le traita suivant le plan qui avoit été tracé dans la consultation, & le guérit parfaitement.

Les symptomes de la maladie dont on vient de

lire l'histoire & les différentes manières dont elle a été traitée, méritent quelques réflexions. Il est essentiel sur-tout de faire remarquer les pratiques mal entendues qui ont pensé coûter la vie à ce malade. Les différentes gonorrhées qu'il eut, & qui furent arrêtées par des injections, lui donnerent la vérole. Il eut ensuite un bubon qui ne parut que vingt-deux jours après un commerce impur, à la suite d'une gonorrhée supprimée, ce qui dut le faire regarder comme un bubon consécutif. Malgré ces accidents & un gonflement survenu aux glandes thyroïde & œsophagiennes, qui s'opposoit au passage des aliments solides, le Chirurgien-Major du Régiment du malade l'empêcha de suivre le conseil salutaire de M. Petit qui lui proposoit le grand remède : aussi courut-il les plus grands risques de la vie. Il fut traité à Bordeaux avec neuf gros d'onguent en deux frictions, données d'un jour à l'autre; mais, quoiqu'il salivât beaucoup, il fut manqué. Ensuite on mit en usage la panacée mercurielle : ce remède fut également infructueux. Enfin, on fit une consultation où l'on proposa le véritable moyen de guérison; mais il y eut des consultants qui vouloient qu'on remit le traitement à un temps éloigné, en proposant un délai considérable, pendant lequel le malade prendroit des bouillons amers, le lait, la tisane sudorifique, des bols fondants, &c. Or, il pouvoit résulter de-là deux inconvénients; le premier, que, malgré ces remèdes, le mal pouvoit faire des progrès, & rendre le danger plus pressant, comme cela est arrivé; & le second, qu'en supposant que ces palliatifs eussent opéré un effet salutaire, ils auroient pu dissiper les accidents au point de faire croire que le malade étoit guéri; ce

qui auroit pu le détourner de subir le traitement nécessaire pour le mettre à l'abri de ces retours imprévus qui menaçoient sa vie , & pour détruire radicalement le germe de sa maladie.

Le mémoire suivant , adressé à M. Petit , présente des vues particulières par rapport à l'espèce d'anti-vénérien qui convient dans certains cas graves & très-complicés. Un jeune homme de dix-huit à dix-neuf ans , & , lors du mémoire , de trente-cinq , marié depuis sept , sans enfants , fut attaqué d'un dépôt aux bourses , qui se termina par suppuration : la tumeur s'ouvrit d'elle-même ; il resta à la partie des trous fistuleux qui donnoient issue à une sanie fort âcre ; & depuis ce temps , l'épididyme du testicule droit resta très-dur , mais sans douleur , à moins que le malade ne se fatiguât. On observoit de plus , que les deux testicules sembloient depuis cette époque , n'avoir point pris de nourriture , & qu'ils étoient restés fort petits. Cependant ayant guéri en apparence ces trous fistuleux , le jeune homme gagna , à l'âge de vingt-deux ans , une gonorrhée qui tomba dans les bourses. Celui qui le traitoit appliqua sur la tumeur qui étoit enflammée & douloureuse , un certain emplâtre où il entroit du vinaigre. Ce topique fit tout disparaître dans un seul jour ; mais quelque temps après , il survint au périnée une tumeur qui s'abcéda , & qu'on laissa percer d'elle-même ; il resta à la partie un trou fistuleux qui se referma insensiblement , & parut guéri pendant l'espace de deux ou trois ans.

A vingt-six ans la même personne gagna une autre chaude-pisse qui fut suivie , comme la première fois , d'une inflammation au périnée , & d'un abcès qui rouvrit l'ancien trou fistuleux , &

qui donna issue aux urines par cette ouverture. Cet accident dura pendant quelque temps, & ensuite il cessa de lui-même. Dans cet intervalle le malade se maria : ayant fait des excès avec sa femme pendant les deux premières années, la fistule du périnée se rouvrit, & les urines y passèrent comme auparavant ; ce qui continuoit depuis ce temps-là avec plus ou moins d'abondance & d'incommodité, suivant qu'il se fatiguoit ou se modéroit dans l'acte vénérien. On fesoit observer que dans le commencement il survenoit de temps en temps par la fistule un écoulement abondant de matiere purulente, qui duroit sept ou huit jours.

Mais le mal ne s'étoit point borné au point qu'on vient de voir. Depuis quelques années, lorsque le malade faisoit quelques excès de boisson, ou avec sa femme, il lui survenoit une espèce de dévoiement, & il s'appercevoit qu'après avoir rendu ses urines, il sortoit des excréments par la verge, & plus ordinairement des vents, ce qui prouvoit que le gros boyau étoit percé. Ces excréments sortoient tantôt moulés comme une grosse aiguille à tricoter, & tantôt sous la forme d'un grain de bled ; & ce qui étoit remarquable, c'est qu'il n'en passoit point par la fistule du périnée. Le malade craignoit avec raison les suites de cette maladie. Il demandoit quels étoient les moyens les plus convenables pour la guérir. Il demandoit encore si les débauches qu'il avoit faites, ou l'atrophie des testicules, ne seroient point la cause qu'il n'avoit point d'enfants : il avoit observé que sa semence étoit fort claire.

RÉPONSE.

R É P O N S E.

„ L'étendue du récit de la maladie de Mon-
„ sieur , le nombre & la combinaison des symp-
„ tomes qu'il renferme , & les indispositions ex-
„ trêmement détaillées ; demandoient plusieurs
„ lectures & de mûres réflexions avant d'y répon-
„ dre. Ce n'est qu'après les avoir faites que le Con-
„ seil soussigné s'est fixé à ce qui suit ; savoir , qu'il
„ y a un vice universel dépendant du virus vé-
„ nérien , & un vice local très-compiqué. Le
„ vice universel est prouvé vénérien par les pre-
„ mières causes du mal & par son traitement.
„ Par les premières causes du mal , puisque deux
„ chaudes-pisses , l'une réitérant les effets de l'au-
„ tre , ont été les premiers fondements & les
„ prémices de la maladie dont il s'agit. Par le
„ même traitement des chaudes-pisses il n'est pas moins
„ prouvé que le virus vénérien en est la cause
„ universelle , puisqu'il est presque impossible
„ de traiter plus irrégulièrement une chaude-
„ pissé que celles du malade ont été traitées. Les
„ astringents , les répercussifs dont on s'est servi ,
„ tant intérieurement qu'extérieurement , sont
„ entièrement contraires à la guérison des ma-
„ ladies vénériennes ; ajoutons encore que le
„ régime mal prescrit ou mal observé n'a pas peu
„ contribué à la licence dont le virus a joui pour
„ produire tous ces symptômes.

„ A l'égard du vice local , il consiste en trois
„ genres d'effets ; les uns regardent les parties
„ qui servent à la génération ; les autres atta-
„ quent celles qui servent à l'éjection des uri-
„ nes ; & d'autres enfin attaquent celles qui ser-

» vent à la sortie des excréments stercoraux.

» La maladie des testicules est la plus ancienne : il en a suinté des humeurs par des
 » trois fistuleux , & ils sont restés durs même
 » avant les chaudes-pisses ; ce qui , sans doute ,
 » est la cause de leur atrophie. La tumeur qui
 » est survenue sur le testicule droit dans la première gonorrhée , & qui a disparu subitement
 » par l'application des médicaments répercussifs ,
 » étoit ce qu'on appelle chaude-pisse tombée dans
 » les bourfes. La tumeur qui s'est manifestée au
 » périnée , qui perça d'elle-même , qui donnoit
 » passage aux urines , qui a été très-long-temps
 » à se fermer , & qui s'est rouverte depuis , est ce
 » que nous appellons abcès fistuleux , ou fistule
 » au périnée.

» Les matieres qui sortent par la fistule de
 » temps à autre , comme d'un abcès crevé , sont
 » fournies par la suppuration de la prostate , qui
 » sans doute est en partie détruite ; ce qui en
 » reste est affligé d'un ulcere calleux fournissant
 » une matiere qui , jointe à celle que l'urine entraîne de la vessie aussi malade , forme les matieres purulentes qu'on trouve au fond du pot
 » de chambre. La semence du malade n'est féreuse que parce que la prostate ne fournit plus
 » la liqueur glaireuse qui se joint à elle dans le
 » temps de l'éjaculation ; ajoutez encore que les
 » testicules , étant aussi malades qu'ils le sont ,
 » ne peuvent produire une semence prolifique &
 » bien conditionnée.

» Les matieres fécales & les vents sortent
 » quelquefois par le conduit des urines ; ce qui
 » ne peut venir que par un trou fistuleux qui
 » communique du gros boyau dans la vessie ou

» dans l'uretère: il n'y a pas apparence que ce
 » soit au corps de la vessie même, parce que les
 » urines auroient pour le moins autant de faci-
 » lité à passer dans le rectum; & il n'est pas dit
 » dans le mémoire que le malade rende des uri-
 » nes par le fondement. De plus, si les matieres
 » fécales prenoient la route de la vessie pour sor-
 » tir, l'urine les délayeroit, & elles ne sorti-
 » roient point moulues comme une aiguille à
 » tricoter, ou comme des grains de bled. Il ré-
 » sulte donc que le trou fistuleux qui conduit les
 » matieres seules, communique dans l'uretère,
 » par lequel les efforts réitérés font sortir ces
 » matieres que la figure du canal moule.

» La maladie dont nous venons de faire l'his-
 » toire abrégée, avec les réflexions qu'elle four-
 » nit, est sans contredit une des plus difficiles à
 » traiter. Les vues générales qu'elle présente,
 » consistent, 1°. à prescrire un régime doux &
 » humectant, tel que l'usage des bouillons de
 » plantes légèrement ameres, avec le veau ou
 » le poulet; les soupes de riz, le bouilli, le rôti
 » de viandes blanches; les eaux savonneuses de
 » Plombière pour boisson ordinaire. On fera en
 » même temps observer au malade un grand re-
 » pos; on lui procurera quelque occupation
 » amusante & récréative; on lui facilitera le som-
 » meil, quand la nature semblera le refuser,
 » & on tâchera de n'émouvoir aucune passion
 » en lui.

» 2°. On ne doit point négliger les bains pré-
 » cédés des préparations ordinaires; la saignée
 » sera réglée conformément aux forces du ma-
 » lade, & aux motifs qui pourront la requérir;
 » les purgations doivent être douces, comme

„ casse & manne dans la décoction de chicorée ;
 „ on injectera la fistule & l'uretre avec la décoc-
 „ tion d'orge , à laquelle on ajoutera quelques
 „ gouttes d'eau vulnéraire ; ou bien on se servira
 „ de la décoction de persicaire ; on lavera & on
 „ tiendra très proprement les parties affligées ;
 „ on y appliquera des compresses trempées dans
 „ le vin-chaud , & on soutiendra les bourses
 „ avec une suspensoire bien faite. L'usage de la
 „ décoction forte d'esquine sera très-utile au ma-
 „ lade pendant le temps des bains , qu'on pourra
 „ pousser jusqu'au nombre de vingt-cinq ou tren-
 „ te , suivant qu'il sera nécessaire.

„ Tous ces remedes disposeront le malade à
 „ l'usage des anti-vénériens , de l'espece desquels
 „ on décidera pour lors. La masse du sang étant
 „ bien purifiée par les moyens qu'on vient de
 „ proposer , il faudra en venir aux opérations
 „ nécessaires pour guérir le vice local. On ne
 „ peut décrire ici ces opérations , parce qu'on ne
 „ peut les déterminer qu'après avoir sondé &
 „ examiné à fond les trous fistuleux. C'est pour
 „ cette raison & bien d'autres encore concernant
 „ ce qui a été dit ci-dessus , que le malade de-
 „ vroit se transporter à Paris , où il sera à la source
 „ des bons conseils & des mains habiles. “

Il paroît que les vues de M. Petit dans sa ré-
 ponse s'étendoient au-delà de l'usage du mercure
 donné en frictions pour traiter cette maladie. Son
 expérience lui avoit appris en effet que dans les
 véroles anciennes , invétérées , dans lesquelles
 le virus semble s'être déposé entièrement dans
 une partie du corps , & y exerce les plus grands
 ravages ; son expérience lui avoit appris , dis-je ,
 que dans ces cas les frictions sont souvent in-

fructueuses , sur-tout lorsque la maladie est la suite d'une gonorrhée. Il conseille donc au malade , pour lequel il étoit consulté , l'usage d'une forte décoction d'esquine pendant les bains ; & il dit qu'ensuite on décidera de l'espece d'anti-vénérien qui convient à sa maladie. Or , il paroît par-là qu'il comptoit beaucoup sur les bois sudorifiques , comme en effet ils ont souvent les plus grands succès dans des cas semblables ; & c'est ainsi qu'un Praticien habile fait , dans les circonstances difficiles , se retourner & employer les différentes ressources de l'art , dont je ferai mention dans le Chapitre suivant , pour vaincre la résistance que le mal oppose.

Quant au vice local dont le malade en question étoit affligé , M. Petit ne pouvoit pas , par deux raisons , prescrire les opérations qu'il convenoit de faire ; la première , parce qu'il n'avoit pas une connoissance exacte des différens trajets des sinus ; & la seconde , parce que les grands remedes , & l'usage des bougies qui convenoit dans ce cas , pouvoient opérer un tel changement dans le vice local , que la fistule , quelque compliquée qu'elle fût , pouvoit se guérir sans opération ; ou du moins , qu'étant rendue plus simple par ces moyens , on auroit pu opérer avec moins de difficultés.

Lorsque les malades sont réduits à l'extrémité par les progrès de la vérole.

Il y a quelquefois des malades qui sont réduits à l'extrémité par les progrès de la vérole. L'état de ces malades demande un secours prompt & efficace : on ne doit point hésiter dans ce cas d'employer le mercure. Quelquefois en le donnant en

friction , à petites doses & de loin en loin , on est assez heureux pour écarter le danger : & en supposant qu'on ne réussisse pas , on n'a du moins rien à se reprocher ; car le mercure administré de cette manière ne sauroit produire aucun effet capable de faire empirer le mal & d'abrèger les jours. Il n'y a donc point d'état , quelque délabré qu'il soit , qui doive dispenser d'employer le mercure , pour tenter la guérison lorsque la maladie dépend du virus vénérien. M. Petit avoit si souvent éprouvé que le spécifique administré dans ces circonstances opere des miracles , qu'il s'est servi , en répondant au mémoire suivant , des expressions les plus fortes pour inspirer de la confiance à un malade qui étoit près de périr.

Un homme âgé de trente-trois ans , étoit affligé depuis six mois des symptomes suivans. Il avoit paru beaucoup de teinture dans ses crachats dès le commencement de son état maladif , à laquelle avoit succédé une fièvre lente , dont les progrès l'avoient jeté dans une atrophie & maigreur de phthisie manifeste. L'exténuation totale des parties charnues étoit jointe à un abattement & perte entière des forces ; il régnoit aussi une aphonie causée par l'ulcération du larynx & de toute la trachée-artère ; les insomnies étoient continuelles , la bouche aride , pesanteur de tête , douleur dans les solides , & notamment à la région dorsale ; le ventre étoit enclin à un relâchement de diarrhée , il paroissoit des nodus aux mains ; on faisoit observer que le malade avoit eu , il y avoit cinq ans , une gonorrhée virulente , poireaux véroliques qui paroissoient de temps à autre. On appréhendoit que le traitement n'en eût été que léger & palliatif , &c.

R É P O N S E.

» La cause , le nom & les symptomes de cette
 » maladie sont trop connus , pour être obligés
 » de nous étendre en discours capables de les
 » éclaircir : il suffira d'examiner si la maladie est
 » curable , & quel est le moyen le plus convena-
 » ble pour la guérir.

», Le nombre prodigieux & la nature des symp-
 » tomes pourroient faire désespérer de la gué-
 » rison ; l'état misérable de tout le corps du
 » malade n'encourage pas un Chirurgien à l'en-
 » treprendre : cependant si le malade est coura-
 » geux , & qu'il ait envie de guérir , on lui ré-
 » pond non seulement d'oser se charger de cette
 » cure , mais encore on peut lui faire espérer
 » de guérir.

», Le moyen que l'on veut employer est le
 » grand remede ; mais que ce mot de *grand* ne
 » l'effraie pas ; il n'est pas donné à ce remede par
 » rapport à sa violence , mais par rapport aux
 » guérisons étonnantes dont il est capable. Il
 » devoit plutôt être appelé le doux , le prompt
 » & le sûr remede ; car il a ces trois qualités dans
 » les mains de ceux qui savent le conduire , &
 » le proportionner aux forces & au tempérament
 » de ceux à qui on le donne. “

Dans les cas semblables à celui que je viens
 de rapporter , je conseille de suivre une méthode
 particuliere que M. Goulard décrit dans le Livre
 que j'ai cité : elle convient dans tous ces cas diffi-
 ciles & urgents , où l'on a lieu de craindre que
 le malade ne succombe bientôt à la violence des
 accidents , s'il n'est promptement secouru , & où

il faut par conséquent de la célérité dans le traitement. Après quelque légère préparation, suivant l'état du malade, on lui fait prendre les bains deux fois le jour, & on lui donne de deux en deux jours, ou de trois en trois jours, une légère friction après le bain du soir : on continue ainsi les bains & les frictions alternativement, jusqu'à ce qu'on ait bridé le virus vénérien, & calmé la fougue des accidents ; ce qui arrive ordinairement dans quinze ou vingt jours. On fait continuer ensuite les bains, sans donner de frictions : lorsque le malade en a pris trente ou quarante, suivant le besoin, on les fait cesser, & on administre de nouveau les frictions seules, jusqu'au nombre de huit ou dix, plus ou moins. Mais on concevra mieux la conduite qu'il faut tenir dans cette méthode, en rapportant une observation de M. Goulard, au sujet d'un malade qu'il a traité de cette manière.

Un Gentilhomme étranger avoit eu dans sa jeunesse plusieurs maladies vénériennes des plus sérieuses, dont il n'avoit été traité que par des remèdes palliatifs. Comme le virus existoit toujours dans la masse du sang, il produisit en différents temps quantité de symptômes, dont le plus notable fut une tumeur, qui parut dans le courant de l'année 1758. Cette tumeur avoit son siége à la partie supérieure de la poitrine, près de l'extrémité de la clavicule qui s'articule avec l'acromion. Elle vint à suppuration ; elle s'ouvrit d'elle-même ; & en dilatant l'ouverture avec des tentes & des bourdonnets, on s'apperçut qu'il y avoit carie à l'os : néanmoins cet ulcère guérit insensiblement, & la cicatrice parut solide. Mais la masse du sang restant toujours viciée, le ma-

lade ne tarda pas à effuyer de nouveaux accidents, comme fièvre intermittente, hémorrhagies du nez, des diarrhées, des pustules à la tête & à d'autres parties du corps, des exostoses placées sur le coronal, &c. sans compter l'affection scorbutique qui se trouvoit jointe à tous ces maux. Dans cet état le malade n'ayant pu trouver sa guérison entre les mains des différents Praticiens à qui il s'étoit confié, prit le parti d'aller à Montpellier. Il fit appeller M. Goulard dans l'auberge où il étoit logé : ce Chirurgien le trouva dans son lit avec la fièvre, & le détermina à venir chez lui, pour être plus à portée de ses soins. Non seulement le pouls du malade étoit habituellement fiévreux, mais il avoit encore des accès de fièvre tierce, qui le mettoient dans un état pitoyable. Il étoit tourmenté de douleurs insupportables dans tous les membres, & les pustules, ainsi que les exostoses, étoient extrêmement douloureuses; il eut des hémorrhagies par le nez à plusieurs reprises; & enfin il lui survint une diarrhée qui le réduisit dans un état de foiblesse inexprimable.

En réfléchissant sur le parti qu'il y avoit à prendre pour arracher le malade à la mort dont il étoit menacé, M. Goulard imagina que si on pouvoit parvenir à brider la cause dominante d'où dépendoient tous les accidents, il seroit peut-être possible de le sauver. Ce Praticien trouvoit de la ressource dans son âge de trente-quatre ans, dans son courage, & dans le bon état de sa poitrine. En conséquence il se tourna du côté des bains domestiques, dans lesquels il falloit porter le malade, & où il ne pouvoit rester qu'un quart d'heure. On lui donnoit ensuite de petites fric-

tions avec l'onguent mercuriel fait au tiers ; & M. Goulard fit ainsi entremêler les bains & les frictions , de telle maniere que dans l'espace de quinze jours le malade prit quinze bains , & reçut dix frictions faisant usage en même temps de bouillons anti-scorbutiques. Cette conduite eut tout le succès qu'on pouvoit en attendre ; elle adoucit la férocité du virus , calma la fougue des accidens , & mit en état de poursuivre le traitement à l'ordinaire.

Après les dix petites frictions , dont l'effet fut si favorable , M. Goulard fit purger le malade avec de la manne , & lui fit continuer les bains , qu'il avoit alors la force de prendre deux fois par jour pendant une demi-heure , trois quarts d'heure , & quelquefois une heure. Il le mit par degré à la diete blanche ; & lorsqu'il eut fini les bains , qui se monterent en tout à quarante-cinq , il lui fit donner encore quinze frictions à trois jours de distance l'une de l'autre. Ce traitement eut tout le succès qu'on pouvoit désirer ; les pustules , les douleurs , les exostoses , tout disparut : le malade reprit ses forces & son embonpoint ordinaire , & il a toujours joui depuis d'une assez bonne santé.

On peut retirer de grands avantages de cette méthode dans une infinité de cas , non seulement dans ceux qui sont semblables à celui que je viens de rapporter , mais encore dans beaucoup d'autres où il faut borner l'action du mercure , & éviter la salivation : elle conviendra particulièrement dans les malades qui ont une fièvre habituelle , dans ceux qui sont attaqués d'une affection hypocondriaque & qui ont les nerfs sensibles , dans les scorbutiques , &c. Dans ces différentes circonstances les bains tiendront toujours les solides dans une

souplesse qui prévient toute irritation, tandis que le mercure agit de son côté pour arrêter les progrès du virus. J'ai employé cette méthode avec beaucoup de succès pour une femme qui avoit un ulcère à la gorge, avec carie à la voûte du palais, où il y avoit un trou considérable qui communiquoit dans le nez : outre cela elle avoit une fièvre lente qui la minoit depuis long-temps, au point qu'elle ne pouvoit plus vaquer à aucune affaire. Les petites frictions entremêlées avec les bains, comme M. Goulard l'enseigne, produisirent en peu de temps le changement le plus favorable dans l'état de cette femme : en un mot, elle guérit très-bien par cette méthode.



CHAPITRE XVII.

Suite du traitement de la Vérole.

L'usage intérieur des préparations mercurielles.

DANS les différentes manières de traiter la vérole dont j'ai parlé jusqu'ici, le mercure est toujours administré en frictions; il n'y a que les différentes vues que l'on a de le ménager plus ou moins suivant les circonstances, qui font différencier ces méthodes entre elles. Mais il y a des cas où le mercure administré de cette manière est insuffisant, ou produit de mauvais effets: alors il faut avoir recours aux préparations mercurielles qu'on fait prendre intérieurement, & quelquefois même à d'autres remèdes absolument étrangers au mercure. C'est de ces différents traitements dont je vais parler dans ce Chapitre.

1^e. On éprouve donc quelquefois, comme je viens de le dire, que les frictions mercurielles, administrées suivant la méthode la plus régulière, sont insuffisantes pour guérir la vérole, ou qu'elles produisent des effets dangereux. Cela dépend souvent du tempérament & de la constitution des malades, & quelquefois de la nature de la maladie. Suivant l'idée que nous avons de la manière d'agir du mercure, on peut concevoir qu'il y a des malades qui ont les organes disposés de manière que le mercure donné en frictions ne détermine aucune évacuation sensible, & n'atteint

point à la cause du mal. Ce sont ces malades qui ont l'irritabilité des parties si foible & si lente, que les remèdes évacuans ne produisent que très-peu d'effet sur eux. Après le traitement de ces malades, on voit avec douleur que les accidents de la maladie subsistent les mêmes, & que souvent ils ont augmenté au lieu de diminuer.

2°. Il y a d'autres malades en qui le mercure, donné de la manière dont je parle, produit constamment, quoiqu'administré à petites doses, des effets trop violents pour produire la crise douce & salutaire qui doit détruire le germe de la maladie. Alors il seroit dangereux de multiplier les épreuves infructueuses du même traitement : il vaut mieux avoir recours à d'autres moyens qui ne soient pas susceptibles du même danger.

3°. Quelquefois après avoir abusé pendant long-temps du mercure donné en frictions, en l'administrant sans précaution & sans méthode, & qu'on a fait succéder de cette manière plusieurs traitements infructueux, les organes se sont accoutumés à l'action de ce minéral, & ne sont plus susceptibles d'être ébranlés par sa puissance si on l'administre toujours de la même manière, c'est-à-dire en frictions. Alors on éprouve souvent qu'en changeant la forme ou la nature du remède, on obtient facilement le succès désiré.

4°. Les frictions sont encore insuffisantes dans les véroles où le virus qui infectoit la masse du sang, s'est déposé entièrement, par une espèce de crise, sur une partie & y exerce ses ravages, comme je l'ai dit ailleurs. C'est ce qui arrive principalement dans certaines véroles anciennes. Pendant tout le temps que la masse du sang est généralement infectée, les symptômes de la ma-

ladie succedent & se montrent, tantôt d'un côté ; tantôt d'un autre : mais il arrive quelquefois, par une disposition qu'on ne sauroit expliquer, que tout le virus se rassemble dans une seule partie en forme de dépôt critique, & y produit des tumeurs, des inflammations, des ulceres, des caries, &c. qui font des progrès dangereux. Or, dans ce cas, on conçoit que les frictions mercurielles, qui n'operent la guérison de la vérole qu'en dépurant la masse du sang, sont insuffisantes pour détruire le mal qui est devenu local, & qu'il faut avoir recours à d'autres remedes plus actifs, plus fondants, &c.

5°. Enfin, comme les frictions demandent un appareil & un assujettissement auxquels plusieurs malades ne peuvent ou ne veulent point se prêter par des raisons morales, on est obligé de tenter d'autres moyens qui, à la vérité, sont le plus souvent inutiles pour la guérison radicale de la maladie, mais qui appaisent du moins la fougue des accidents.

Tels sont en général les cas où nous sommes contraints d'employer les préparations mercurielles qu'on fait prendre intérieurement, ou bien d'autres remedes tirés des végétaux. Je vais entrer dans le plus grand détail qu'il me sera possible sur l'usage qu'on doit faire de quelques-uns de ces remedes.

Usage de la panacée mercurielle dans la vérole.

De toutes les préparations mercurielles qui sont décrites dans les Pharmacopées, & dans les Livres qui traitent de la Chymie, je ne me suis jamais servi que de la panacée mercurielle & du

sublimé corrolif. La panacée mercurielle est le mercure uni avec un acide minéral, mais tellement adouci par les sublimations répétées qu'on lui a fait subir dans la préparation, qu'on n'en doit craindre aucun effet dangereux. Ce remède ne lâche point le ventre ordinairement; mais pris à une certaine dose, & continué pendant plusieurs jours, il détermine la salivation. On le donne depuis douze grains jusqu'à un scrupule tous les jours, jusqu'à ce que le flux de bouche soit établi; ensuite on diminue la dose, on éloigne les prises, & l'on entretient plus ou moins long-temps les évacuations.

Je n'ai jamais employé ce remède que dans certains cas où les malades ne veulent ou ne peuvent s'affujettir à passer par les grands remèdes, & lorsque la vérole est récente, comme lorsque les malades ont des chancres, des pustules, & des maux de gorge qui leur succèdent immédiatement. Mais comme on ne doit point attendre de guérison radicale par le moyen de ce remède, on ne doit point la promettre aux malades, parce que le plus souvent on les tromperoit. Cependant il peut arriver, comme je l'ai éprouvé quelquefois, que ce remède détruise entièrement le germe de la maladie, lorsqu'il détermine la salivation, & qu'on le continue pendant long-temps: je ne doute pas même que dans quelques circonstances il ne soit plus efficace que les frictions, sur-tout lorsque les malades ont cette disposition dans les organes, dont j'ai déjà parlé, & qui fait que le mercure appliqué extérieurement ne détermine aucune évacuation, & n'atteint point à la cause du mal.

Il y a encore une manière de donner la pana-

cée mercurielle , qui est également utile dans beaucoup de cas : c'est de la dissoudre dans une tisane sudorifique , & de la faire prendre par ce moyen en boisson. Voici la préparation de cette tisane.

Prenez un gros de panacée , jetez-la dans deux livres de tisane sudorifique , ou de quelque autre tisane bouillante ; après un quart d'heure d'ébullition , retirez le pot du feu , & laissez tiédir la tisane , afin que la partie de la panacée qui n'a pas été dissoute , tombe au fond. Versez ensuite la liqueur par inclination ; faites sécher ce qui reste au fond , & l'ayant porphyrisé de nouveau , mêlez-le dans une tisane que vous ferez bouillir une seconde fois , jusqu'à ce qu'il ne reste pas un atome de la préparation mercurielle au fond du vaisseau.

C'est M. Astruc qui donne cette formule dans son ouvrage ; & il ajoute qu'on peut ainsi souler de préparations mercurielles toutes sortes de tisanes , & principalement les tisanes sudorifiques ; de sorte que par ce moyen elles exciteront aisément la salivation , sans qu'il soit besoin d'autres remèdes. » Mais , continue-t-il , cette méthode » de traiter le mal vénérien n'est aucunement » comparable à celle des frictions mercurielles » bien administrées , laquelle est sans contredit » plus sûre , plus efficace , plus éprouvée , & en » même beaucoup moins dangereuse. «

Aucun Praticien éclairé ne contredira la dernière proposition de M. Astruc généralement prise ; mais il faut convenir aussi , & l'expérience le démontre tous les jours , qu'il y a des cas particuliers où les frictions les mieux administrées échoueront , tandis qu'une tisane pareille à celle dont

dont je viens de rapporter la formule , ou quelque autre préparation mercurielle prise intérieurement , auront le plus heureux succès. C'est l'erreur dans laquelle tombent la plupart des Praticiens , de vouloir réduire le traitement des maladies vénériennes à une seule & unique méthode , sans avoir égard à l'âge des malades , à leur tempérament , à leur constitution , aux accidens de la maladie ; en un mot , à une infinité de circonstances qui exigent qu'on varie les moyens & les méthodes dans le traitement de la vérole : & c'est cette erreur qui donne lieu le plus souvent à la réputation des Charlatans , parce qu'un malade qui aura subi infructueusement plusieurs traitements par les frictions , qui ne convenoient point à son état , ou à la disposition de ses organes , se trouve guéri avec une facilité qui paroît miraculeuse , par un ignorant , qui lui donne la préparation mercurielle la plus simple , & quelquefois la plus dangereuse.

L'usage du sublimé corrosif dans la vérole.

Dans le parallele des différentes manieres de traiter la vérole , j'ai cru devoir m'élever avec force contre l'usage familier qu'on veut faire du sublimé corrosif dans le traitement des maladies vénériennes. Mais j'ai dit , qu'il y avoit des cas dans lesquels ce remede étoit très-utile & même supérieur aux frictions. J'ai désigné plusieurs de ces cas dans le commencement de ce Chapitre : en voici un où je l'ai employé avec succès.

Un homme d'environ trente ans avoit un chancre malin , qui occupoit tout le gland ; la verge étoit extrêmement enflée , & représentoit un chou - fleur applati & collé contre le pubis.

Après les préparations ordinaires , on avoit donné au malade dix-huit ou vingt frictions, fans pouvoir déterminer aucune évacuation. Je le vis alors pour la première fois. Les frictions avoient irrité le mal au point qu'il souffroit des douleurs énormes , & qu'il ne pouvoit avoir quelques moments de repos , que par le moyen d'une dose assez forte d'opium. Les accidents étoient pressants. Je fis ôter le linge & le mercure qu'il avoit encore sur la peau ; & sans autre préparation , je le mis le lendemain à l'usage des pilules que je décrirai ci-après. Ce remède détermina en trois jours un léger flux de bouche , & des évacuations par les selles : dès-lors tous les accidents diminuèrent ; les douleurs , l'insomnie , le gonflement de la partie , tout disparut , & le malade fut parfaitement bien guéri en trente jours.

Il est important de remarquer que le même malade avoit eu , sept ou huit ans auparavant , une vérole des plus cruelles , caractérisée par des exostoses & des ulcères sur presque toutes les parties du corps. Les frictions firent sur lui , cette première fois , le même effet que la seconde ; c'est-à-dire , qu'elles ne produisirent aucune évacuation sensible , & qu'elles augmentèrent les accidents ; de sorte qu'étant regardée comme sans ressources par M. Morand & d'autres personnes très-expérimentées , M. de la Sône , aujourd'hui premier Médecin de la Reine , de qui je tiens la composition des pilules dont je parle , le lui fit prendre , & elles le guérèrent très-prompement. Voici la composition de ces pilules.

Prenez Mercure sublimé corrosif . . demi-gros.

Mercury doux . . . 1 gros & demi.

Triturez-les pour les mêler exactement dans un mortier de verre, avec un pilon de même matière : ajoutez-y,

<i>Gomme ammoniacque.</i>	<i>1 gros.</i>
<i>Gomme de gayac.</i>	<i>1 gros.</i>
<i>Séné en poudre.</i>	<i>11 gros.</i>
<i>Pyrethre.</i>	<i>11 gros.</i>

Mêlez le tout exactement, & formez une masse avec suffisante quantité de syrop de nerprun, que vous diviserez en pilules égales de six grains chacune. On donne quatre de ces pilules le matin à jeun, & autant le soir en se couchant ; dose qu'on doit diminuer ; lorsque les circonstances le requierent : on en fait usage pendant neuf ou dix jours.

„ Ce remede est d'une ressource infinie dans
 „ les cas semblables à ceux dont je viens de par-
 „ ler, & en général dans toutes les véroles in-
 „ vétérées, & principalement lorsque les ma-
 „ lades ont été manqués plusieurs fois, & qu'ils
 „ ont, pour ainsi dire, les organes émouffés par
 „ une infinité de remedes administrés sans mé-
 „ thode & sans succès. Mais ceux qui ont voulu
 „ employer les mêmes pilules dans les cas ordi-
 „ naires, & sur-tout dans les véroles récentes,
 „ ont toujours éprouvé qu'elles étoient infide-
 „ les, & qu'elles causoient quelquefois des ac-
 „ cidents fâcheux ; c'est pourquoy j'avertis ex-
 „ pressément qu'on doit être très-réservé sur leur
 „ usage. „

Voilà ce que j'ai dit de ce remede dans mon Essai, Quelque-temps après que cet ouvrage eut

paru , l'auteur anonyme des tumeurs & des ulcères (personne n'ignore que c'est M. Astruc) s'éleva contre ce remède , par rapport au sublimé corrosif qui y entre : voici ce qu'il en dit.

» Il vient de paroître un livre nouveau , intitulé *Essai sur les Maladies Vénériennes*, où l'on expose la méthode de M. Petit , Chirurgien. Cet ouvrage est fait par M. Fabre , & il est bien fait. On y expose les principes les plus certains sur la nature de ces maladies , & la pratique la plus sûre pour leur traitement : mais j'ai trouvé que l'Auteur y propose des pilules anti-vénériennes avec le sublimé corrosif , & je ne crois pas pouvoir les passer sous silence ». M. Astruc décrit ensuite la composition de ces pilules , & immédiatement après il rapporte toutes les restrictions que j'ai mises par rapport à l'usage de ce remède , sans dissimuler que j'avertis expressément qu'on doit être très-réservé à l'employer.

» Cet avertissement , continue M. Astruc , est certainement très-judicieux ; mais il n'est pas suffisant. Il falloit avertir de ne le donner jamais ; car je ne crois pas qu'on puisse employer ces pilules dans aucun cas sans un très-grand danger. C'est ce qu'on va comprendre par le calcul qui suit.

» Les drogues qui composent ces pilules font en tout huit gros. Je suppose que le syrop de nerprun , qu'on emploie pour les lier , aille à deux gros : ce fera pour toute la masse dix gros , ou sept cents vingt grains. Sur cette masse il y a un demi-gros ou trente-six grains de sublimé corrosif. Ainsi sur chaque grain de ces pilules il y aura un vingtième de grain de sublimé ;

„ d'où il fuit que dans chaque pilule de six grains
 „ il y aura six vingtiemes de sublimé , & dans
 „ les quatre pilules qu'on doit prendre le ma-
 „ tin , vingt-quatre vingtiemes , ou un grain &
 „ un cinquieme de sublimé. On doit prendre
 „ une autre pareille dose le soir ; ainsi on pren-
 „ droit tous les jours deux grains & deux cin-
 „ quiemes de sublimé , ce que je ne crois pas
 „ qu'on puisse prendre fans s'empoisonner ; &
 „ c'est ce qui me fait douter , quoi que l'Auteur
 „ en dise , qu'il l'ait jamais fait prendre à cette
 „ dose. »

On voit que l'imputation de M. Astruc étoit assez grave pour exiger la justification la plus authentique. Dans la réponse que je fis à ces remarques dans le temps , je ne voulus pas qu'on m'en crût à ma parole. Comme je savois que M. Guyon , habile Apothicaire (qui mourut peu de temps après) , avoit donné la composition de ces pilules à M. de la Sône , & qu'il s'en servoit depuis long-temps , je le priai d'écrire une lettre sur l'usage qu'il avoit fait de ce remede , pour calmer les alarmes que le Public auroit pu concevoir touchant ces pilules , d'après les réflexions de M. Astruc. Or , voici cette Lettre qui est adressée à une personne supposée , & que j'insérerai alors dans ma réponse à M. Astruc.

„ J'ai lu , Monsieur , ce que l'Auteur du *Traité*
 „ *des Tumeurs & des Ulceres* a dit touchant les
 „ pilules anti-vénériennes , décrites dans l'Ou-
 „ vrage de M. Fabre. Je n'ai point été surpris de
 „ ses alarmes à la vue du sublimé corrosif qui en-
 „ tre dans la composition de ce remede. Je vous
 „ avoue que , quand il me fut communiqué , j'eus
 „ d'abord le même scrupule & la même frayeur

„ que lui ; & il ne fallut pas moins que toute la
 „ confiance que j'avois en la personne qui me le
 „ communiqua , pour me déterminer à en faire
 „ usage ; mais des faits multipliés m'ont bien
 „ défabusé depuis des préjugés défavantageux
 „ que j'avois d'abord conçus contre ce remede.
 „ Ainsi , Monsieur , citez M. Astruc au même
 „ tribunal de l'expérience ; elle seule , plus que
 „ toute autre raisonnement , détruira aisément
 „ toute la théorie qu'on peut imaginer pour en
 „ condamner l'usage.

„ Parmi un grand nombre de cas où ce remede
 „ m'a réuffi , je vous en rapporterai deux ou trois
 „ des plus remarquables. Un Soldat , âgé d'en-
 „ viron quarante ans , avoit une vérole dont il ne
 „ pouvoit dater l'origine , & pour laquelle il
 „ avoit passé deux fois par les remedes dans un
 „ des meilleurs Hôpitaux de Paris (c'étoit aux
 „ Invalides) & sous un très - grand Maître en
 „ cette partie , comme en toute autre. Après
 „ avoir subi deux pareilles épreuves sans aucun
 „ foulagement , il fut réputé incurable. Les symp-
 „ tomes qui le tourmentoient , étoient des puf-
 „ tules par tout le visage , des douleurs dans tous
 „ les membres , avec des exostoses à la tête &
 „ aux jambes. La nuit , ses douleurs étoient si
 „ violentes , qu'il ne pouvoit rester dans son lit ,
 „ & qu'il étoit quelquefois obligé de se mettre
 „ nud par terre. Voilà l'état où il étoit lorsqu'on
 „ me le proposa. Après une saignée au bras &
 „ une purgation , je lui fis faire usage des pilules
 „ anti-vénériennes : dès le quatrième jour , ses
 „ douleurs furent calmées à un point qu'il dormit
 „ toute la nuit , & depuis ce temps-là il n'en a
 „ jamais ressenti aucune. Enfin , au bout de trois

„ semaines ses exostoses furent entièrement dis-
 „ sipées , & le malade parfaitement guéri ; de
 „ sorte qu'il prit un tel embonpoint , qu'il con-
 „ venoit ne s'être jamais bien porté de sa vie. Je
 „ l'ai connu pendant plus de dix ans après son
 „ traitement , il jouissoit toujours de la santé la
 „ plus parfaite.

„ Un autre malade , à-peu-près du même âge
 „ que le précédent , Suisse de maison , étoit at-
 „ taqué d'ulceres aux amygdales , qui lui avoient
 „ entièrement rongé la luette , & lui occasion-
 „ noient une si grande extinction de voix , qu'à
 „ peine pouvoit-on l'entendre parler : il avoit de
 „ plus un trou au palais , qui lui faisoit rendre
 „ par le nez une partie des liquides qu'il prenoit.
 „ Il avoit passé une fois par les remedes à l'Hô-
 „ pital des Petites-Maisons , sans aucun soulage-
 „ ment ; ensuite il se mit chez le Chirurgien de
 „ la maison , où il resta six mois , pendant
 „ lesquels on le passa deux fois par les remedes
 „ aussi inutilement. Il revint à son Hôtel avec
 „ les mêmes symptomes. J'eus occasion de le
 „ voir ; il me consulta , en me racontant son
 „ histoire : je lui proposai le remede en question ;
 „ se croyant sans ressource d'ailleurs , il l'accepta.
 „ Il commença à en faire usage le Jeudi de la mi-
 „ Carême , & le jour de Pâques il fut à sa porte ,
 „ faisant ses fonctions ; les ulceres des amygda-
 „ les , ainsi que le trou du palais , étoient parfai-
 „ tement guéris. Il y a environ quinze ans de
 „ cette cure , & la personne se porte encore très-
 „ bien.

„ Une femme , âgée de vingt-six ans , grosse
 „ de cinq mois , avoit aussi des crêtes au fonde-
 „ ment , de la largeur de quatre travers de doigt , &

„ ulcérées. Elle n'avoit fait encore aucun remede.
 „ Je lui fis faire usage des pilules ; en moins d'un
 „ mois elle fut parfaitement guérie, sans m'être
 „ servi d'aucun remede extérieur. Elle accoucha
 „ à terme fort heureusement ; il y a actuellement
 „ quatre ans : elle a nourri son enfant , & tous
 „ deux se portent très-bien.

„ Enfin, vous devez être persuadé , Monsieur ;
 „ que , depuis plus de quinze ans , que je me fers
 „ de ce remede , il m'a passé par les mains plu-
 „ sieurs malades de l'espece de ceux dont je viens
 „ de parler ; & s'il me fut arrivé une seule fois
 „ un accident fâcheux , que j'eusse pu attribuer
 „ au remede , croyez que je suis trop scrupuleux
 „ & trop jaloux de ma réputation pour m'y être
 „ exposé une seconde.

„ L'effet de ces pilules est de purger par bas
 „ pendant les trois ou quatre premiers jours , cinq
 „ ou six évacuations environ : au quatrieme ou
 „ cinquieme jour , la salivation commence à s'é-
 „ tablir ; & au huitieme ou neuvieme jour , elle
 „ est dans son état ; la langue bien couronnée
 „ d'ulceres , les glandes maxillaires & les gen-
 „ cives pareillement ; mais jamais le fond de la
 „ gorge ni la tête enflée. Les urines sont toujours
 „ très-abondantes ; & si le malade a soin de se
 „ tenir exactement dans son lit , il est dans une
 „ moiteur presque continuelle. Le malade reste
 „ ainsi dans l'état de salivation pendant environ
 „ quinze jours , sans faire usage d'aucune sorte
 „ de remede ; le ventre presque toujours resserré ;
 „ après lequel temps la salivation , de puante &
 „ brûlante qu'elle étoit , devient douce & natu-
 „ relle ; tous les ulceres de la bouche guérissent
 „ d'eux-mêmes , sans le secours des gargarismes ,

„ Mais ensuite le malade commence à prendre
 „ de la nourriture , & en moins d'un mois il est
 „ revenu dans un embonpoint meilleur qu'avant
 „ l'usage du remede.

„ A l'égard du calcul que l'Auteur du *Traité*
 „ des Tumeurs fait du poids des drogues qui en-
 „ trent dans la composition des pilules dont il
 „ s'agit , je l'ai trouvé fautif dans un point très-
 „ important : il n'évalue le syrop de Nerprun qui
 „ sert à lier ces drogues , qu'à deux gros , tandis
 „ qu'en donnant une consistance moyenne à la
 „ masse , il y en entre six gros , épreuve faite avec
 „ attention. Ainsi le sublimé corrosif , au lieu
 „ d'entrer dans ces pilules pour un vingtième ,
 „ n'y entre que pour un vingt-huitième , ce qui
 „ est un objet considérable. Au surplus , Mon-
 „ sieur , comme je n'ai jamais fait mystère des
 „ remedes qui peuvent être utiles , j'ai commu-
 „ niqué celui-ci à plusieurs personnes qui sont à
 „ portée d'en faire usage , & entre autres à M. de
 „ la Sône , premier Médecin de la Reine , dont
 „ la probité , la prudence & le savoir ne sont
 „ point équivoques : vous pouvez lui demander
 „ ce qu'il pense des effets de ce remede ; je fais
 „ qu'il en a fait usage plusieurs fois. J'ai l'honneur
 „ d'être , &c. *Signé GUYON.* „

D'après des exemples aussi frappants , & qu'on
 ne sauroit révoquer en doute , j'ai donc eu raison
 de regarder des pilules anti-vénériennes comme
 un remede d'une grande ressource , dans les cas
 où les malades ont , comme ceux dont je viens
 de parler , une certaine modification dans les or-
 ganes , ou quelque autre disposition telle , que les
 frictions , quoique multipliées & données à fortes
 doses , ne peuvent déterminer la crise nécessaire

pour la guérison de la vérole, & qu'elles irritent le mal, au lieu de le diminuer. C'est dans des cas semblables où il faut employer ces remèdes héroïques dont M. Le Begue parle; mais je ne ferois trop répéter qu'il ne faut se servir des pilules en question, qu'avec une prudence & une réserve scrupuleuse. Je serois au désespoir, si ce que je viens de rapporter engageoit quelqu'un d'en faire un usage familier dans tous les cas de vérole: cette témérité auroit sûrement des suites funestes, indépendamment du peu de fruit qu'on en retireroit; car nous avons voulu tenter, M. de la Sône & moi, de donner ces mêmes pilules à une femme qui avoit des chancres récents. Elles établirent la salivation. Les chancres disparurent dans le traitement; mais quelques mois après, le virus qui n'avoit point été détruit par ce remède, se manifesta par des pustules qui couvrirent tout le corps; & il survint un ulcère fardide au gosier. Il faut donc réserver les pilules anti-vénériennes dont je parle, & généralement tout autre remède préparé avec le sublimé corrosif, pour une dernière ressource qu'on met en usage dans les cas où les autres remèdes, quoique bien administrés, ont échoué.

L'usage qu'on peut faire des pilules de M. Keiser.

Les dragées de M. Keiser sont moins actives que le sublimé corrosif; par conséquent, on peut les employer avec plus de sécurité dans les cas d'exceptions dont je parle dans ce Chapitre. Je vais rapporter un exemple du succès de ces dragées: je le tire d'un certificat de M. de la Motte, Médecin de la faculté de Paris. Ce certificat est

inféré dans le mercure du mois de Septembre 1761.

M. de la Motte ayant été appelé pour visiter & examiner le nommé Dubois , principal domestique de M. le Maître , Trésorier Général de l'Artillerie & du Génie , trouva le malade avec le caronal exostofé dans toute sa partie supérieure ; toutes les articulations des extrémités supérieures ankylofées & immobiles ; l'articulation du poignet avec l'avant-bras environnée d'une tumeur monstrueuse par sa grosseur ; & cette articulation étoit tellement dépravée , que la main étoit courbée en devant , & que les doigts touchoient les os de l'avant - bras : tous les doigts de cette main étoient exostofés , les phalanges ankylofées , & le bras maigre & décharné. Il y avoit une exostose à l'avant-bras du côté droit , occupant presque toute la longueur du cubitus ; une autre exostose sur toute le longueur du tibia , & deux ulceres avec carie profonde à la jambe gauche. La partie supérieure du tibia du même côté étoit exostofée , & le malade avoit les douleurs les plus aiguës dans toutes les parties du corps ; la fièvre lente , la toux , les crachats purulents , une infomnie , un dégoût invincible : il étoit dans le marasme & dans le dernier degré d'épuisement.

M. de la Motte déclare que tous ces funestes effets ayant été incontestablement reconnus pour être la suite du virus vénérien par MM. Morand & de la Faye qui avoient vu le malade avant lui , M. de la Faye avoit employé le mercure en frictions à une dose plus que suffisante pour guérir trois maladies de cette espece , qui eussent été susceptibles de guérison par ce moyen.

M. de la Motte dit que , convaincu de l'insuffi-

fance des frictions dans ce cas grave & singulier , il crut devoir attaquer le mal par les préparations mercurielles purgatives & plus actives ; qu'il employa successivement le turbith minéral , le sublimé corrosif donné d'abord avec de l'eau , puis dans un véhicule spiritueux , & secondé de l'essence des bois ; le précipité blanc dont Riviere se servoit si utilement dans de pareilles circonstances , & l'arcane corallin ; que la première préparation réussit au point de faire disparaître le plus grand nombre des accidents , mais qu'il ne put en détruire parfaitement le germe ; que les trois autres remèdes eurent encore moins de succès , & que les anti-scorbutiques , à l'usage desquels il fut déterminé par la couleur violette & bleuâtre des tumeurs des jambes , furent également infructueux ; qu'enfin les préparations mercurielles purgatives , auxquelles il revint , n'eurent pas plus de succès qu'auparavant ; que tous les symptômes ci-dessus reparurent , & furent portés au plus haut degré , & qu'il jugea ne pouvoir espérer de guérir cette maladie.

Dans cette circonstance , M. de la Motte conseilla au malade de recourir aux dragées de M. Keiser , remède dont l'efficacité lui étoit connue (ce sont ses termes) par le rapport de plusieurs malade qui s'en étoient servis utilement. Il dit que ce ne fut qu'après la cessation de tout remède interne qu'on se détermina à employer celui de M. Keiser , & que les symptômes s'étoient tellement accrus pendant cet intervalle , que le malade se trouvoit à peu-près dans le même état que lorsqu'il s'en étoit chargé ; que M. Keiser , qui administra lui-même son remède , le commença le premier Mars 1760 ; que le malade ayant usé

pendant un mois de ce remede qui lui procuroit constamment la liberté du ventre , il trouva presque tous les symptomes effacés ; qu'il espéra dès-lors une guérison parfaite ; qu'elle lui parut telle au mois de Juin suivant ; mais qu'il remit à asseoir un jugement déterminé , après qu'il se seroit écoulé un assez long-tems pour confirmer la cure ; qu'il a revu depuis le malade qui lui a paru jouir de la meilleure santé ; qu'il l'a interrogé scrupuleusement sur tout ce qui pouvoit concerner son état ; & qu'il a vu avec la plus grande satisfaction , qu'on pouvoit affirmer qu'il étoit guéri , puisqu'il s'étoit écoulé une année depuis le traitement , jusqu'au moment où M. de la Motte écrivoit son certificat ; tems où il n'étoit survenu au malade aucun symptome qui pût donner le moindre doute sur sa guérison.

Après cette déclaration détaillée , M. de la Motte conclut généralement en faveur du remede de M. Keiser qui a produit des effets manqués par toutes les préparations mercurielles les plus propres à les produire ; & il pense qu'on ne sauroit trop accréditer un moyen dont l'effet a été aussi authentique , & qui a suppléé aussi efficacement à toutes les autres compositions anti-vénériennes.

Ce certificat mérite quelques réflexions. M. de la Motte juge le remede de M. Keiser supérieur aux autres , d'après quelques faits particuliers : erreur d'autant plus grande que l'expérience apprend tous les jours , sur-tout à un Médecin , que le même remede ne convient point dans tous les cas ; & que , de ce qu'un moyen a réussi dans une circonstance où plusieurs avoient échoué , on ne peut pas conclure qu'il soit généralement supé-

rieur aux autres , & même qu'il ne leur soit pas véritablement inférieur.

Dans la plupart des certificats qu'on a délivrés à M. Keifer , & qui constatoient la guérison de maladies graves , très-difficiles , & qui avoient résisté à d'autres remedes , on a souvent abusé de l'axiome , *qui peut le plus , peut le moins* ; c'est-à-dire , qu'on a pensé que , puisque ce remede guérit les véroles les plus invétérées & les plus rebelles , à plus forte raison doit-il guérir généralement toutes les véroles , & sur-tout celles qui sont récentes , & qui n'ont point de symptomes si graves. Mais c'est encore une erreur en Médecine ; car la pratique nous apprend que , dans la vérole particulièrement , la diversité des tempéraments , les différentes dispositions des organes , la nature des symptomes , les modifications différentes que le virus a reçues dans le corps , & plusieurs autres circonstances , ne permettent pas d'employer le même remede dans tous les cas , comme je l'ai dit plusieurs fois. Pour combattre la maladie dont il s'agit dans le certificat de M. de la Motte , on avoit employé les frictions , on avoit mis en usage le turbith minéral , le sublimé corrosif , l'essence des bois , le précipité blanc & l'arcane corallin. Je n'examinerai point si ces remedes avoient été administrés assez méthodiquement & avec assez de constance pour détruire le germe de la maladie ; mais je dis que , de ce que des dragées l'ont guérie , on ne peut pas conclure que , dans un autre malade qui aura une vérole aussi ancienne , avec des symptomes aussi graves , mais qui sera d'une constitution différente , les frictions , le sublimé corrosif , &c. n'auront pas plus de succès que le remede de M. Keifer.

L'usage des bois sudorifiques & d'autre remedes tirés des végétaux, dans la vérole.

Quoique le mercure soit le spécifique le plus sûr que nous ayons contre la vérole, l'expérience a appris qu'il y a plusieurs remedes tirés des végétaux qui sont capables de détruire le virus vénérien, ou du moins de réprimer ses effets. Parmi ces remedes, les bois sudorifiques tiennent le premier rang. Dans les premiers temps où la vérole parut en Europe, on apporta ces bois de l'Amérique. Parmi eux, le gayac fut jugé le plus puissant pour combattre le virus : le décoction de ce bois opéra beaucoup de cures, parmi lesquelles il y en a une remarquable que je vais rapporter. Ulrich de Hutten dans son *Traité de morbi gallici curatione per administrationem ligni guayaci*, déclare qu'ayant été attaqué lui-même depuis neuf ans d'une vérole terrible, avec des douleurs cruelles, quantité d'exostoses, d'ulceres & de caries dans les os, amaigrissement extrême de tout le corps, & marasme opiniâtre, il avoit inutilement essayé jusqu'à onze fois l'usage des frictions mercurielles, & qu'après des tourmens & des dangers inconcevables, comme on désespéroit universellement de son salut, il avoit été parfaitement & heureusement guéri par la seule décoction du gayac, dont il usa pendant trente jours, suivant la méthode ci-après.

La maniere de préparer cette décoction étoit de faire infuser pendant vingt-quatre heures, dans un pot de terre neuf, & dans huit, dix ou douze livres d'eau, douze onces de gayac coupé menu ou rapé. Ayant bien bouché le vaisseau

on faisoit bouillir l'infusion au bain-marie sur un feu doux, mais égal, jusqu'à la diminution du quart, du tiers ou de la moitié, suivant qu'on vouloit une décoction plus ou moins forte, eu égard aux forces & au tempérament du malade. La décoction étant refroidie, on la passoit, & on la gardoit dans des bouteilles bien bouchées.

Sur le bois qui restoit dans le pot, on versoit de nouveau pareille quantité d'eau, qu'on faisoit encore bouillir à un feu doux, jusqu'à la diminution du quart. Cette seconde décoction que l'on appelloit *bochet*, étant passée, se gardoit aussi dans des bouteilles de verre.

Quand la premiere décoction étoit prête, & que le malade avoit été doucement purgé & tenu à une nourriture légère depuis quelques jours, on le renfermoit dans une chambre assez chaude; on lui donnoit de grand matin dans le lit un verre de cette décoction chaude, d'environ huit ou dix onces, & après l'avoir bien couvert, on le faisoit fuer deux ou trois heures. Après l'avoir essuyé, & quatre heures au moins après la prise de la décoction, on lui donnoit deux ou trois onces de biscuits avec quelques raisins secs ou quelques amandes ou des pistaches, & on le faisoit boire abondamment de la seconde décoction. Quatre heures après avoir mangé, il prenoit un autre verre de la premiere décoction contenant huit ou dix onces; il suoit pendant trois heures, comme la premiere fois; & après avoir été essuyé, il mangeoit comme auparavant. Si le malade étoit trop délicat, trop maigre, trop foible pour soutenir une si rigoureuse abstinence, on lui augmentoit un peu sa nourriture.

On suivoit cette méthode pendant quinze jours,
&

& durant ce temps-là , si le ventre n'étoit pas libre , on donnoit au malade des lavemens émolliens. Après les quinze jours , on le purgeoit avec la manne , la casse & le tamarin : on recommençoit ensuite le traitement comme ci-devant , jusqu'au trentième ou quarantième jour ; mais on donnoit plus de nourriture en l'augmentant insensiblement. Enfin , pour terminer la cure , on purgeoit le malade , & on l'accoutumoit peu-à-peu à prendre l'air & à reprendre son train de vie ordinaire.

Ce traitement fut salutaire à un grand nombre de malades. Un Médecin de l'Empereur Charles-Quint dit que trois mille qui étoient dans un état désespéré , furent guéris par cette méthode ; & qu'après leur guérison , il leur sembloit renaître. On peut conclure de là que cette manière de traiter la vérole est peut-être trop négligée de nos jours. Ce n'est pas qu'elle soit comparable en général à la méthode des frictions ; mais elle peut être utile dans une infinité de cas particuliers , comme les autres moyens dont j'ai parlé dans ce Chapitre.

On a encore reconnu une vertu propre à combattre le virus dans plusieurs autres plantes , telles que les racines de nos roseaux , de gentiane , de cabaret , de tormentille , d'iris , d'aunée , de tamaric , & principalement dans la racine de bardane. Un Auteur raconte qu'un de nos Rois fut guéri de la vérole par la décoction de cette dernière racine. Un Médecin Allemand , nommé Felz , débitoit , il y a quelques années , dans Paris & dans plusieurs autres endroits du royaume , une tisane dont il faisoit un mystère ; j'en donnerai ci après la composition que je tiens d'une

personne qui me l'a communiquée après la mort de l'Auteur. Cette tisane a eu les plus brillants succès dans des cas où la maladie avoit résisté à tout autre remède : elle agissoit très-doucement & sans évacuation sensible ; ce qui lui méritoit la préférence sur les autres méthodes , lorsque les malades étoient épuisés , & qu'ils ne pouvoient subir sans danger la moindre agitation de la part d'un remède. Cette tisane fut conseillée par M. de la Sône que je consultois pour le malade dont j'ai parlé dans le pronostic de la vérole , qui avoit un ulcère au poulmon. Voici sa réponse sur l'exposé que je lui fis de la maladie.

» La maladie dont vous me faites le détail ,
 » Monsieur , & sur laquelle vous me faites l'hon-
 » neur de me consulter , est d'autant plus fâ-
 » cheuse , qu'elle est plus difficile à traiter. On
 » ne sauroit , ce me semble , révoquer en doute
 » qu'il n'y ait un levain vérolique ; mais de la
 » manière dont il est compliqué , & dans les cir-
 » constances où se trouve le malade , je ne pense
 » pas que ce virus puisse être attaqué avec quel-
 » que succès par les frictions , & même par les
 » remèdes internes dont quelque préparation
 » mercurielle feroit la base ou la vertu principale.
 » Comment donc s'y prendre ? Voici ce que je
 » ferois ; je me bornerois , pour le présent , à
 » traiter le malade avec quelque remède tiré des
 » végétaux , qui eût une efficacité bien reconnue
 » contre le virus vérolique , & qui satisfît en
 » même-temps aux autres indications que présen-
 » tent les accidents multipliés. Ne fût - ce ici
 » qu'un traitement palliatif , si l'état du malade
 » s'amélioroit , on iroit par gradation à des re-
 » mèdes plus spécifiques , je veux dire aux mer-

» curiels. Dans l'état actuel, il y a cent à parier
 » contre un, que ces remèdes mercuriels, quels
 » qu'ils fussent, feroient du ravage. Je n'hésite-
 » rois donc point, Monsieur, de conseiller la
 » tisane de Felz. Je n'ai qu'une confiance très-
 » réservée à ces sortes de remèdes, mais, dans
 » les cas désespérés, on doit les tenter. J'ai vu
 » ici de très-bons effets de ce remède dans deux
 » cas où le mercure avoit échoué; & je fais, à
 » n'en pas douter, que cette tisane est si douce
 » dans ses effets, que je n'hésiterois pas à en faire
 » prendre aux enfants les plus délicats. Voilà très-
 » franchement quel est mon avis. Je suis, &c.

Signé, DE LA SÔNE. »

Le malade n'eut point le temps de tirer aucun fruit de ce remède. Son usage fut retardé de plusieurs semaines, par la répugnance que M. Felz avoit à le donner dans une circonstance aussi fâcheuse; il craignoit que, si le malade venoit à mourir, on n'en accusât sa tisane dans le Public. Je fus obligé, pour le rassurer sur cette crainte, de lui signer un écrit; dans lequel je protestois le contraire. Enfin, le malade mourut, comme je l'ai dit ailleurs, après avoir pris deux bouteilles de cette tisane, qui ne hâterent sûrement point la fin de ses jours.

Voici la composition de cette tisane. Prenez quatre gros de falsé-pareille que vous ferez bouillir dans une pinte d'eau réduite à trois demi-septiers; vous ferez fondre ensuite deux gros de colle de poisson dans un demi-septier d'eau chaude, que vous ajouterez aux trois demi-septiers de la décoction susdite; vous passerez le tout, ce qui fera ensemble une pinte de boisson dont la moitié sera prise le matin à jeun, & l'autre moitié le soir,

deux heures avant souper. Il faut faire cette tisane tous les jours, parce qu'elle est susceptible de se corrompre, lorsqu'elle est gardée plus longtemps; on en continue l'usage pendant vingt-cinq ou trente jours. Voici, entre autre un cas où je l'ai donnée avec le plus grand succès. Un jeune homme avoit gagné des chancres auxquels succéderent des pustules, & ensuite un ulcère à la gorge avec carie aux os du palais; on l'avoit passé plusieurs fois par les remèdes, on lui avoit fait prendre les dragées de Keifer, & plusieurs autres préparations mercurielles, toujours infructueusement; je lui donnai la tisane dont il est question, laquelle le guérit avec une promptitude surprenante.

Outre les remèdes dont je viens de parler, qui sont tirés du regne végétal, & qui sont propres à combattre le virus vénérien, il en est un que j'ai employé moi-même dans un cas très-épineux, avec le plus grand succès. C'est une teinture de la coloquinte avec l'esprit de vin. Voici la manière de la faire :

*Prenez Pulpe de coloquinte dont on
aura ôté les pepins, & réduite
en poudre grossière, once & demie.
Clous de girofle. . . . n^o. 6.
Anis étoilé concassé. . . . 1 gros.
Safran. XII grains.
Terre foliée de tartre. . . . 1 once.*

Mettez toutes ces drogues en digestion dans vingt onces d'esprit de vin pendant un mois; ensuite filtrez la liqueur, & gardez-la dans une bouteille bien bouchée.

Maniere de se servir de cette teinture.

On en donne deux gros dans deux ou trois onces de vin d'Espagne pur ou mêlé avec de l'eau , pendant trois jours de suite le matin de bonne heure ; le quatrième jour , le malade se repose ; le cinquième , il recommence à en prendre trois jours de suite , pour se reposer le jour d'après ; & il continue de cette manière jusqu'à ce qu'il en ait pris vingt ou vingt-cinq prises. Une heure après que le malade aura avalé chaque prise de cette teinture , il boira deux ou trois verres , à demi-heure de distance l'un de l'autre , d'une tisane faite avec l'orge & la réglisse. Son régime doit consister à manger principalement du rôti.

L'effet de la teinture est de purger ; mais s'il survenoit quelque irritation dans les intestins , on donneroit un ou plusieurs lavemens faits avec une décoction émolliente , dans laquelle on délaieroit un jaune d'œuf , & le malade boiroit avant son dîner un lait de poule qui se fait avec un jaune d'œuf délayé dans de l'eau chaude & un peu de sucre.

Ce remède a guéri une maladie dont les accidents , aussi singuliers qu'opiniâtres , m'ont causé bien de l'inquiétude pendant cinq mois. Un homme , âgé d'environ trente ans , eut recours à moi pour une chaude-pisse. Sur les questions que je lui fis , il me protesta que , depuis une autre gonorrhée qu'il avoit eue il y avoit deux ans , il n'avoit point couru le risque d'en gagner une nouvelle. Sur cette protestation qui étoit sincère , je n'hésitai point à conclure que cette dernière gonorrhée n'étoit que le renouvellement de la pre-

mière dont il n'avoit pas été bien guéri. Cependant je ne lui proposai d'abord que les tisanes & le régime qu'on prescrit pour une gonorrhée récente. Je voulois attendre s'il se manifesterait quelque autre symptôme qui me fourniroit des preuves plus convaincantes que la masse du sang étoit infectée ; & c'est ce qui arriva. Huit ou dix jours après , il survint au malade une ophthalmie qui se dissipâ après quelques saignées. Immédiatement après , il sentit une douleur sourde à la malléole interne du pied gauche , & dans presque tout le métatarse du pied droit : ces parties étoient un peu gonflées , sur-tout le soir. Ensuite il survint d'autres douleurs au bras , sur le sternum , & à d'autres parties du corps. D'après ces nouveaux accidents qui marquoient que le virus faisoient des progrès intérieurement , je persuadai au malade de passer par les grands remèdes , & je le déterminai à venir chez moi. Il fut saigné ; je ne le purgeai point , parce que les douleurs de la gonorrhée étoient toujours très vives. Vers le milieu des bains , il survint un gonflement au genou avec une inflammation considérable ; les gonflements du pied & de la malléole avoient aussi augmenté de leur côté. J'appliquai sur toutes ces parties des cataplasmes émollients , & je fis continuer les bains , les jugeant très-propres à calmer ces accidents : cependant ils subsisterent presque les mêmes. J'administrerai enfin les frictions , dans l'espérance que le mercure en arrêteroit plus efficacement la fougue , & qu'il les détruiroit plus puissamment que tout autre moyen. Le traitement fut très-régulier , & poussé aussi loin qu'il étoit possible ; la salivation fut abondante : en un mot , je ne négligeai rien pour vaincre cette ma-

ladie , mais ce fut en vain. Le traitement fini , l'écoulement de la gonorrhée étoit comme le premier jour. A la vérité , il n'y avoit plus d'inflammation au genou & aux autres parties affectées ; mais le gonflement étoit plus considérable que jamais , & les douleurs toujours aussi vives , lorsque le malade vouloit faire un pas. Il faut remarquer ici que , ni au genou , ni ailleurs , les os n'étoient point gonflés ; le gonflement ne paroissoit être que dans les ligaments & le tissu cellulaire de ces parties.

Le malade de retour chez lui , je lui continuai mes soins. J'employai une infinité de remèdes que je crus propres à le soulager. Voyant que rien ne réussissoit , je le déterminai à faire une consultation. M. Astruc fut appelé ; il dit qu'il ne croyoit point que le virus fût la cause des accidents qui restoient , & qu'ils se dissiperoient insensiblement , en appliquant sur les parties malades des compresses trempées dans l'eau-de-vie camphrée. Il conseilla de plus les eaux de Passy , pour arrêter la gonorrhée qui couloit toujours. Ces remèdes furent encore infructueux. J'imaginai de faire encore des frictions avec l'onguent mercuriel sur les parties affectées ; mais j'observai que le mercure irritoit plutôt le mal , qu'il ne le diminoit. Pendant ce temps là , l'autre genou se gonfla & devint douloureux ; le malade fut obligé de garder le lit : enfin , après avoir cherché pendant cinq mois des ressources dans les conseils de plusieurs Médecins , & dans une infinité de remèdes , on me donna la formule de la teinture décrite ci-dessus. J'en fis faire usage au malade ; les premières prises causèrent quelques irritations dans les intestins :

je fus obligé de suspendre le remede pendant plusieurs jours , & d'en diminuer ensuite la dose. Or, on ne fauroit croire avec quelle promptitude tous les accidents disparoissoient à mesure que le malade en centinuoit l'usage. La gonorrhée commença d'abord à couler avec moins d'abondance , & à fournir une matiere plus belle ; ensuite elle s'arrêta d'elle-même. Les douleurs & les gonflements disparurent successivement ; l'embonpoint revint : en un mot , le malade fut parfaitement bien guéri avant que l'usage de la teinture , prescrit par la formule , fût fini.

Il s'en faut de beaucoup que j'aie fait mention de tous les moyens , de tous les remedes qu'on peut employer pour combattre le virus vénérien : mais j'en ai assez indiqué dans ce Chapitre & dans les précédents , pour fournir aux jeunes Chirurgiens des ressources dans tous les cas difficiles que la pratique leur présentera.



C H A P I T R E X V I I I .

Suite du traitement de la Vérole.

J'E suis entré jusqu'ici dans le détail le plus circonstancié qu'il m'a été possible des différents moyens les plus efficaces pour guérir la vérole. Mais , quoique ces moyens soient en général capables d'extirper radicalement le germe de la maladie , il arrive quelquefois que le malade est manqué , soit qu'on n'ait pas choisi la méthode la plus analogue à l'état de la maladie , soit qu'on ait négligé ou oublié quelque circonstance essentielle dans le traitement.

Les signes de la guérison de la vérole sont souvent équivoques.

Il n'est pas toujours facile de distinguer les cas où la guérison est réelle , d'avec ceux où elle n'est qu'apparente. Quelquefois le malade n'est point guéri , quoique les symptômes de la maladie aient disparu ; & quelquefois il est guéri , quoique la plupart de ces symptômes subsistent encore après le traitement.

Voilà en deux mots l'objet de ce Chapitre , qui n'est pas le moins important de ceux que j'ai traités jusqu'à présent. Je vais tâcher d'établir , d'après l'expérience , des règles sûres pour connoître si un malade est guéri ou s'il ne l'est point , après avoir passé par les remèdes ; & en même-temps je parlerai de la manière de traiter les symptômes

qui n'ont point été dissipés pendant l'administration du mercure, quoique le germe de la maladie soit détruit. Il y a une consultation de M. Petit, qui renferme des réflexions trop importantes sur le sujet que je traite, pour ne point les rapporter. C'étoit un Chirurgien d'une Cour étrangere, qui lui faisoit les questions suivantes.

P R E M I E R E Q U E S T I O N .

» On demande si un malade qui a passé par
 » les grands remedes pour une inflammation au
 » gosier, des ulceres véroliques au scrotum, &
 » une parotide, peut encore avoir la vérole.

R É P O N S E .

» Si un malade qui a passé par les grands re-
 » medes, n'est point guéri, on en doit accuser
 » ou les préparations, ou l'administration du
 » mercure, ou la mauvaise conduite qu'aura te-
 » nue le malade devant, pendant, ou après.

» A l'égard des préparations, elles ne peuvent
 » être trop exactes, ni trop longues. J'ai vu des
 » malades être manqués, pour n'avoir pas été
 » suffisamment saignés & purgés avant les bains,
 » pour n'avoir pas pris une suffisante quantité de
 » bains, pour s'être exposés à l'air pendant le
 » cours de ces préparations. Il y a des malades
 » indociles qui ne veulent pas garder la chambre,
 » & qui vont dans des compagnies pour se mon-
 » trer & ne pas paroître trop long-temps ab-
 » sents; qui négligent de prendre les bouillons
 » & les boissons humectantes; qui ne se rédui-
 » sent pas au régime convenable, soit par gour-
 » mandise, soit par quelque considération par-

» ticuliere ; & qui ne croient pas que le régime
 » puisse avoir un rapport si nécessaire avec l'ad-
 » ministration des frictions. Tous ceux qui pen-
 » sent ainsi se trompent ; & je suis persuadé ,
 » par un grand nombre d'observations , que le
 » succès du traitement dépend de la régularité
 » des préparations.

» Quant à l'administration du mercure , vous
 » savez , Monsieur , que les frictions doivent être
 » proportionnées aux symptomes de la maladie ,
 » aux forces du malade , & à son tempérament :
 » la dose d'onguent la plus ordinaire , pour cha-
 » que friction , est de deux gros. Du reste , ce-
 » lui qui est chargé du traitement , doit éloigner
 » ces frictions ou les rapprocher , en diminuer
 » la dose ou l'augmenter , suivant les circonf-
 » tances : mais en général , il doit les administrer
 » de maniere que le mercure puisse établir un
 » flux de bouche bien conditionné ; car , je le
 » répète ici , je n'ai de foi au traitement qu'au-
 » tant qu'il procure la salivation , ou du moins
 » qu'on n'a rien fait pour l'éviter. La longue ex-
 » périence que j'ai dans les maladies vénérien-
 » nes , me confirme tous les jours que la plupart
 » de ceux à qui on néglige de procurer cette
 » évacuation , ou ne sont pas guéris ; ou ont
 » peine à se rétablir : plusieurs aussi sont man-
 » qués , pour n'avoir pas resté assez de temps
 » dans les linges.

SECONDE QUESTION.

» On demande si un malade qui a une chaude-
 » pissé rebelle aux remedes ordinaires , un chan-
 » cre avec dureté , un phimosis qui laisse une

» bouffissure après sa guérison , peut avoir la
» vérole.

R É P O N S E.

» Il n'est que trop certain qu'un malade qui
» a tous les symptômes que vous rapportez , a
» la vérole : cela est d'autant plus incontestable ,
» qu'il est démontré par l'expérience que ,
» dans un pareil cas , le virus infecte toujours la
» masse du sang.

T R O I S I E M E Q U E S T I O N .

» On demande si tous ces symptômes exigent
» une cure aussi longue , que si la maladie étoit
» ancienne & compliquée de plusieurs autres ac-
» cidents ; & si une salivation légère , & même
» l'extinction , peuvent guérir ces sortes de vé-
» roles.

R É P O N S E.

» Pour être assuré qu'un malade a la vérole ,
» il ne faut pas toujours qu'il réunisse un grand
» nombre des symptômes qui la caractérisent : un
» seul suffit , quelque léger qu'il paroisse. Il ne
» faut pas non plus croire que , dans ce qui paroît
» si peu de chose en apparence , on doive dimi-
» nuer rien de la rigueur du traitement , autant
» que les circonstances le permettent ; car il ar-
» rive souvent qu'une trop grande sécurité sur
» l'état du malade fait qu'on néglige , pendant
» son traitement , certaines choses que l'on ne
» croit pas nécessaires pour parvenir à une cure
» radicale , mais qui sont cependant essentielles ,

» puisque l'on voit quelquefois des malades man-
 » qués , pour n'avoir pas eu un traitement com-
 » plet. Si c'est avec tant de peine qu'on tire les
 » malades d'affaire par la salivation , quoique la
 » maladie soit nouvelle & ses accidents légers ,
 » à plus forte raison doit-on bannir l'extinction ,
 » dont on retireroit bien moins de fruit.

QUATRIÈME QUESTION.

» On demande si , dans une vérole récente ,
 » le sang est moins vicié que dans une plus
 » ancienne & plus compliquée , & s'il faut un
 » traitement plus long & plus méthodique dans
 » l'une que dans l'autre.

R É P O N S E.

» Je conviens que les malades dont les acci-
 » dents sont récents , devroient avoir le sang
 » moins vicié que ceux qui en ont d'anciens.
 » Dans ceux-ci , le virus , par son séjour , doit
 » avoir acquis plus de force , & avoir fait de
 » plus grands progrès dans la masse du sang ;
 » mais aussi , si dans ce dernier cas il faut un
 » traitement rigoureux , je ne crois pas qu'il faille
 » se relâcher dans le premier , puisqu'il vaut
 » mieux tenter une guérison radicale par des
 » moyens assurés , que de risquer de ne pas réus-
 » sir par trop de ménagements.

CINQUIÈME QUESTION.

» On demande s'il faut que la matiere de la
 » gonorrhée soit blanche , pour être sûr de la
 » guérison , & pour l'arrêter ; & s'il faut conti-

» nuer les remèdes jusqu'à ce qu'elle le devienne.
 » Dans ce cas , peut-on continuer les frictions
 » jusqu'au nombre de trente & quarante ?

R É P O N S E.

» C'est une erreur de croire qu'il faille que la
 » matière de la gonorrhée soit toujours blanche ,
 » pour être sûr de sa guérison. On douteroit
 » quelquefois de la cure de cette maladie , si l'on
 » s'en rapportoit toujours à ce signe , puisque la
 » couleur de cette matière dépend souvent du
 » tempérament du malade , c'est-à-dire , qu'elle
 » est plus ou moins jaune , suivant que le mala-
 » de est plus ou moins bilieux ou mélancolique.
 » Le danger ne consiste pas en général en cette
 » couleur; ce n'est que dans la manière d'arrêter
 » l'écoulement. Lorsque tous les accidents qui
 » accompagnent une gonorrhée , sont dissipés ,
 » qu'elle a coulé assez long-temps , que la quan-
 » tité de la matière est diminuée , en un mot ,
 » lorsqu'on a conduit heureusement la maladie
 » au point qu'il n'y a plus que la couleur à ap-
 » préhender , on ne risque rien de tenter de
 » l'arrêter. Mais le choix des moyens n'est point
 » indifférent ; l'usage des injections , telles qu'el-
 » les soient , doit être souverainement proscri-
 » t : on ne doit employer que des médicaments in-
 » ternes , tels que les balsamiques , les astrin-
 » gents , les eaux minérales ferrugineuses , les
 » purgatifs , &c.

» Pour répondre à la seconde partie de la ques-
 » tion , je dirai qu'après avoir passé par les re-
 » mèdes , si les accidents qu'on avoit auparavant
 » subsistent encore , il n'est pas prudent de con-

» tinuer les frictions jusqu'à un certain point ,
 » parce que la trop grande quantité de mercure
 » peut causer, à la longue , des accidents qui
 » lui sont particuliers. On peut bien donner ,
 » dans ces cas , au-delà du traitement , quelques
 » légères frictions locales , pour achever de diffi-
 » per une tumeur ou une douleur qui subsiste
 » dans une partie ; mais il y a du danger de
 » doubler , pour ainsi dire , le traitement tout
 » de suite.

SIXIEME QUESTION.

» On demande si une gonorrhée virulente ,
 » dont la matiere est verte , mais sans douleur
 » en urinant , ni dans l'érection , en se suppri-
 » mant dans les grands remedes , n'est point
 » dangereuse , quoique la matiere ne soit point
 » devenue blanche auparavant.

R É P O N S E.

» On ne peut espérer que favorablement ,
 » lorsque les accidents véroliques quelconques
 » se passent pendant les grands remedes ; & s'il
 » y a des cas où la couleur jaune ou verte de la
 » gonorrhée ne doit être comptée pour rien , à
 » plus forte raison doit-on avoir bonne opinion
 » de celles qui s'arrêtent pendant le traitement ,
 » quoique la matiere eût cette couleur.

SEPTIEME QUESTION.

» On demande si , après un traitement métho-
 » dique , les symptomes de la maladie étant dis-
 » sipés , on peut compter sur une guérison conf-
 » tante.

R É P O N S E.

» Il est vrai qu'il ne faut pas toujours avoir
 » des symptomes de vérole pour être sûr d'en
 » être attaqué ; car souvent qui croit se bien
 » porter , est plus mal qu'il ne pense , puisque
 » l'on reste quelquefois dans cet état d'ignorance
 » ce trente & quarante ans & plus sans rien
 » voir paroître , & que ce n'est qu'au bout de
 » ce temps que les symptomes se manifestent ;
 » mais dans le cas dont il s'agit , si le malade
 » a été bien traité , & que les accidents de sa
 » maladie se soient dissipés , il est moralement
 » certain qu'il n'a plus la vérole.

HUITIEME QUESTION.

» On demande ce qu'il faut faire au malade
 » qui a passé par les remedes pour des ulceres
 » au gosier , une gonorrhée virulente qui s'est
 » arrêtée dans le traitement , sans changer de
 » couleur , & qui s'est renouvelée depuis.

R É P O N S E.

» Si la gonorrhée , ayant été arrêtée pendant
 » quelque-temps , s'est renouvelée après le trai-
 » tement , c'est une preuve que le malade n'a
 » point été guéri , & qu'on a manqué à quelque
 » chose dans l'administration du remede , soit
 » pour avoir négligé les préparations , soit pour
 » n'avoir pas donné assez de mercure , soit pour
 » n'avoir pas établi les évacuations nécessaires.

NEUVIEME

NEUVIÈME QUESTION.

» On demande si , dans le cas dont on vient
 » de parler , le sang est encore vicié , ou si c'est
 » un vice local qui doit se traiter avec les eaux
 » minérales , & si ces eaux ne font point changer
 » la couleur de la matiere. Que faut-il penser ?
 » Faut-il qu'elle soit blanche pour l'arrêter ?

R É P O N S E.

» Si , comme nous venons de le voir tout à l'heu-
 » re , les mêmes accidents ont reparu après le trai-
 » tement , il est douteux que le sang ne soit pas en-
 » core vicié ; ainsi il faut recommencer. Je ne dis
 » pas que les eaux minérales ne conviennent pas ,
 » lorsque les accidents subsistent après le traite-
 » ment ; mais ce n'est que dans le cas où la ma-
 » ladie est regardée comme un vice local , & non
 » pas dans ceux où les accidents sont restés les
 » mêmes , & n'ont cessé que pour revenir avec la
 » même violence. Les eaux minérales peuvent
 » donc avoir lieu lorsque la maladie est regar-
 » dée comme le vice local ; mais il ne faut pas croire
 » que ces eaux aient une vertu particuliere pour
 » faire changer de couleur à la matiere. Lorsque
 » cela arrive , ce n'est que parce qu'on les rend
 » purgatives , ou qu'on a soin de purger le ma-
 » lade pendant leur usage ».

Les symptomes de la vérole ne subsistent donc pas toujours , quoique le virus existe dans la masse du sang , comme on vient de le voir dans la consultation précédente. Un malade qui a la vérole , mene une vie plus ou moins traversée par

des incommodités qui dépendent de cette maladie. Après les accidents primitifs , il passera quelquefois plusieurs années ; jouissant en apparence d'une bonne fanté ; ensuite le mal se manifestera par des symptomes qui feront plus ou moins de ravages : ces symptomes s'appaiseront après quelque-temps , & se dissipent même entièrement , soit d'eux-mêmes , soit par quelque palliatif ; ensuite les mêmes symptomes ou d'autres d'une espece différente reparoîtront pour disparoître ensuite , &c. Tels sont les développements périodiques des effets du virus qu'on observe dans la plupart des vérolés. Ils éprouvent dans un temps des maux plus ou moins graves , & dans d'autres , ils paroissent guéris de la maladie , & jouir de la meilleure fanté ; par conséquent la disparition des symptomes n'est point essentiellement la preuve de la guérison radicale de la vérole , comme je l'ai répété plusieurs fois.

Le traitement qui convient aux symptomes vénériens qui subsistent après l'administration du mercure.

Mais , d'un autre côté , l'expérience prouve que , quoique certains symptomes subsistent après le traitement , le principe de la maladie est détruit , c'est-à-dire , que la masse du sang est entièrement délivrée du virus. Or ces symptomes ont résisté à l'action du mercure , par trois causes. La première est que le virus ayant dégénéré jusqu'à un certain point , le spécifique n'a pu effacer entièrement l'impression que le venin avoit faite sur certaines parties : la seconde , que le virus vénérien s'étant joint à un autre vice de la masse du

fang , une partie des symptomes qui dépendoient de ce vice étranger , n'a pu céder à l'action du mercure qui n'en est pas le spécifique. Enfin , la troisieme cause par laquelle les symptomes de la vérole subsistent après le traitement , c'est que le vice local n'est entretenu que par la disposition mécanique de la partie affectée , qui ne lui permet pas de se guérir , sans qu'on change cette disposition ; comme , par exemple , lorsqu'il reste une fistule , une carie à un os , une collection de pus ou de lympe , &c. Dans ces cas , le vice local , indépendamment du traitement qu'on a fait pour la vérole , exige des opérations & des remedes particuliers pour parvenir à la guérison. Je vais détailler la conduite qu'on doit tenir dans ces différentes circonstances.

La Gonorrhée qui reste après le traitement de la vérole.

On fait que , lorsque la vérole succède à une gonorrhée , les symptomes vénériens résistent plus au mercure que ceux qui sont la suite des chancres. On voit en effet le plus souvent l'écoulement d'une gonorrhée ne point céder aux frictions : mais , malgré cette circonstance , on peut moralement assurer le malade de la guérison radicale de la vérole , si d'ailleurs le traitement a été exact & régulier. Voici ce que M. Petit répondoit à une personne qui doutoit de sa guérison , parce que son écoulement n'avoit point cédé aux grands remedes , & qu'elle sentoit des lassitudes dans tous les membres.

» Je suis persuadé qu'on n'a point promis à
 » M. que les grands remedes guéri-

» roient l'écoulement dont il se plaint , parce que
 » l'expérience nous apprend que , quoique les
 » frictions guérissent la vérole , elles ne portent
 » qu'un léger changement dans le suintement
 » qui suit les chaudes-piffes. Ainsi , je ne crois
 » pas le malade moins en sûreté , quoiqu'il voie
 » encore quelques gouttes de liqueur à l'extrê-
 » mité du canal. Pour ce qui est des lassitudes ,
 » elles sont ordinaires dans les affections mélan-
 » coliques & scorbutiques , sur lesquelles le mer-
 » cure n'a point de prise ; par conséquent le dé-
 » couragement dans lequel M. . . . est tombé ,
 » ne me paroît pas tout-à-fait fondé. Il faut néan-
 » moins remédier à ce qui l'afflige , en l'exhor-
 » tant de détourner son esprit de la réflexion fâ-
 » cheuse qui l'occupe tout entier , & en lui con-
 » seillant les remèdes suivans.

» M. . . . commencera par se faire saigner ,
 » & il usera ensuite pendant un mois des bouil-
 » lons qu'on va lui prescrire , pendant lesquels &
 » les autres remèdes , il se fera tous les jours des
 » injections dans l'ordre ci-après décrit (1).

» Prenez un poulet maigre ; racines de grande
 » consoude une once ; de valériane , de ché-
 » lidoine , de chacune deux gros ; feuilles de
 » cresson , de cochléaria , de beccabunga , une poi-

(1) M. Petit paroîtroit se contredire ici , en conseillant les injections ; mais il faut faire attention que l'écoulement que le malade en question avoit , ne dépendoit plus que d'un simple relâchement de vaisseaux. D'ailleurs , dans le cas où un malade a passé régulièrement par les grands remèdes , on peut se servir d'injections , lorsqu'il reste un peu d'écoulement , parce que le mercure a détruit le virus dont la matière étoit auparavant infectée.

„ gnée en tout ; pissenlit , chicorée sauvage , ai-
 „ gremoine , demi-poignée en tout. Faites bouil-
 „ lir le tout pour en faire un bouillon , auquel
 „ on ajoutera un gros d'arcanum duplicatum. Le
 „ malade prendra ce bouillon le matin à jeun ,
 „ & se promenera ensuite pendant deux heures
 „ à pied ou à cheval.

„ M. . . . se fera tous les jours deux injec-
 „ tions dans le canal de l'uretre avec l'infusion
 „ de feuilles de trainasse , de fleurs de camomille
 „ & d'hypéricon. Après s'être servi pendant dix
 „ jours de ces injections , il usera de celles qui
 „ seront faites avec la décoction de plantin ,
 „ d'orge , de roses de Provins seches , & le miel
 „ rosat ; il les continuera pendant vingt jours ;
 „ après quoi il les fera avec l'eau de la forge d'un
 „ Serrurier , dans laquelle on dissoudra la pierre
 „ médicamenteuse de Crolius , commençant par
 „ six grains sur un demi-septier , & augmentant
 „ ensuite la dose insensiblement. Après le bouil-
 „ lon susdit , M. . . . usera de l'opiat suivant ,
 „ dont il prendra un demi-gros le matin à jeun ,
 „ & autant une heure & demie avant le souper.

Opiat.

„ Prenez safran de Mars préparé à la rosée du
 „ mois de Mai , demi-once ; extraits de fume-
 „ terre , de cresson , de trifolium fibrinum , de
 „ chacun demi - once ; poudre de cloporte , six
 „ gros ; gomme laque dissoute dans l'eau , & ka-
 „ rabé , de chacun trois gros ; baume de Tolut ,
 „ deux gros. Mêlez & incorporez le tout avec
 „ suffisante quantité de syrop des cinq racines ,
 „ pour en faire un opiat de bonne consistance ,
 „ dont on fera usage pendant un mois.

Potion.

» Prenez deux gros de racine d'esquine , per-
 » venche , fanicle & lierre terrestre , de chacun
 » une pincée ; faites bouillir le tout dans trois
 » demi-septiers d'eau , pour être réduits à cho-
 » pine. Après l'usage de l'opiat , le malade pren-
 » dra pendant quelque-temps une moitié de cette
 » potion le matin à jeun , & l'autre le soir. Au-
 » reste , il est essentiel d'observer un régime très-
 » uni , évitant les ragoûts , la pâtisserie , le lai-
 » tage , le maigre , les liqueurs spiritueuses , la
 » salade , & sur-tout la contention d'esprit , &
 » la solitude ».

On doit juger que le même traitement qui vient d'être prescrit dans cette consultation pour une gonorrhée qui subsiste après l'administration du mercure , ne doit pas convenir à tous les malades à qui le même accident arrive ; c'étoient des circonstances particulieres qui avoient suggéré à M. Petit les remedes qu'il conseille au malade qui lui demandoit son avis ; mais tous les autres ne se trouvent point dans le même cas. On ne peut ici indiquer que les moyens généraux qui sont propres à arrêter ces restes d'écoulements , lorsqu'ils ne dépendent que du vice local.

Quelquefois , sans qu'on soit obligé d'employer aucun remede , la gonorrhée s'arrête d'elle-même peu de temps après le traitement de la vérole ; mais , si elle continue de couler , on peut faire prendre au malade , pendant la convalescence , dix ou douze gouttes de baume de Copahu le matin à jeun , & autant le soir en se couchant : ce remede ne fauroit nuire au rétablissement de ses forces. En supposant que la gonorrhée continue

de couler, lorsque le malade est revenu si son embonpoint ordinaire, on met en usage les eaux ferrugineuses, comme celles de Passy, de Forges, &c. On peut aussi, dans ce cas, se servir, sans danger, d'injections qu'on rend par gradation de plus en plus astringentes, comme il est marqué dans la consultation précédente. Enfin, pour terminer ces sortes d'écoulements, lorsqu'ils résistent aux moyens que je viens d'indiquer, on est obligé, tantôt d'avoir recours à l'usage des bougies, & tantôt d'employer des purgatifs un peu forts & réitérés, sur-tout dans les femmes, dont les parties, sans cesse abreuvées par une surabondance d'humeurs, rendent la gonorrhée plus opiniâtre. Dans ce dernier cas, j'ai employé avec succès la teinture de coloquinte, à plus petites doses, & donnée moins fréquemment que dans le cas que j'ai cité dans le Chapitre précédent.

Les Chancres.

Les chancres demandent le traitement de la vérole le plus régulier & le plus complet; ce n'est que par ce moyen qu'on détruit radicalement le virus sans crainte de retour: mais, si, le mal paroissant peu de chose, on néglige plusieurs circonstances essentielles dans l'administration du remède, on laisse dans le corps un germe de maladie qui se développera tôt ou tard. Ce qui en impose dans ce cas, c'est que le vice local se dissipe également, comme si le malade avoit été bien traité, ou bien il reste à l'endroit du chancre une callosité qui subsiste plus ou moins longtemps après que la cicatrice est formée; mais, quoique cet accident paroisse léger & comme indifférent, on ne doit pas moins craindre le retour

de la maladie , peut-être dans un temps éloigné ; & lorsqu'on y pensera le moins. On a vu plusieurs exemples de ce phénomène dans les consultations que j'ai rapportées.

Le Bubon.

J'ai dit ailleurs que , lorsque le bubon vénérien qui accompagne les chancres , se termine par une suppuration louable , il y a lieu d'espérer que cette suppuration garantira le malade des suites de la vérole ; & par conséquent qu'on peut se dispenser , dans cette circonstance , de faire un traitement aussi régulier & aussi complet que lorsque les chancres sont seuls. Ainsi , on peut regarder un malade comme radicalement guéri , lorsque les glandes engorgées qui formoient le bubon , ont été fondues complètement par une suppuration louable & abondante , & que les chancres , qui sont ordinairement légers dans cette circonstance , se sont cicatrisés en même-temps : on peut , dis-je , dans ce cas , compter sur la guérison du malade , quoiqu'on ait administré le mercure légèrement & sans beaucoup de précautions. Mais , si le bubon se résout , ou s'il rentre subitement , le malade ne guérit radicalement qu'en passant par les grands remèdes avec toute la régularité requise.

Lorsqu'on ouvre mal-à-propos les bubons suppurés , il reste souvent un ulcère fordide. J'ai dit ailleurs que ces ulcères étoient très-vilains , que les bords en étoient dentelés , rouges & tuméfiés ; qu'ils saignoient facilement , & qu'ils étoient communément fort sensibles ; que le fond n'en étoit pas profond , mais baveux , quelque chose qu'on fit pour détruire les mauvaises chairs ; qu'or-

dinairement la matiere de la suppuration étoit glaireuse & peu corrosive, & que cependant elle se frayoit quelquefois des routes dans les parties voisines. Il est rare que ces ulceres résistent au grand remede , qu'il faut administrer dans ce cas avec la plus grande exactitude ; mais , pour en faciliter la cure , pendant ou après le traitement , on peut se servir des préparations du plomb , dont M. Goulard s'est toujours très-bien trouvé : voici sa pratique. Il fait renouveler les pansements plus souvent qu'il n'a coutume pour les autres ulceres , & il applique le cérat de Saturne (dont la composition sera rapportée ci-après) , observant de laver auparavant l'ulcere avec l'eau végétominérale , dans laquelle on trempe les plumasseaux & la premiere compresse, & dont on mouille aussi l'appareil de temps en temps dans la journée. On doit répandre en outre sur l'ulcere , une fois le jour , pour consumer les chairs baveuses , une poudre composée avec le marc de Saturne , la térébenthine & un peu d'alun calciné , & continuer ces pansements autant que les circonstances l'exigent.

Voici la composition des différents remedes qui sont proposés pour traiter les ulceres dont je viens de parler.

Extrait de Saturne.

Prenez autant de livres de litharge d'or que de pintes de vinaigre ; fa tes - les bouillir ensemble une heure ou cinq quarts-d'heure ; séparez ensuite la liqueur d'avec le marc , & gardez l'un & l'autre pour le besoin.

Eau végeto-minérale.

Pour la faire , on met une cuillerée à café de l'extrait ci-dessus sur une pinte d'eau ; on augmente ou l'on diminue la quantité de l'extrait , suivant qu'on veut donner plus ou moins de force à l'eau.

Cérat de Saturne.

Prenez huit onces de cire en grain , dix-huit onces d'huile rosat , quatre onces d'extrait de Saturne , & un gros de camphre ; mêlez le tout ensemble pour faire le cérat.

La poudre cathérétique , dont il est parlé plus haut , se fait avec parties égales du marc qui a servi à faire l'extrait de Saturne , d'alun calciné , & de térébenthine réduite en poudre.

Par la mauvaise qualité des bubons , & souvent par la mauvaise pratique de ceux qui le traitent , il arrive que ces tumeurs deviennent squirrheuses , ou qu'après avoir suppuré , l'ulcère reste fistuleux. Souvent , en passant régulièrement les malades par les remèdes , ces accidents se dissipent ; mais s'ils résistent au mercure donné en friction , la guérison de la vérole n'est point radicale , & il en faut venir à d'autres méthodes qui seront plus efficaces dans ce cas. Quelquefois le sublimé corrosif , donné suivant la méthode de M. Van-Swieten , ou bien les dragées de M. Keiser , continuées longtemps , viennent à bout de détruire le germe de la maladie ; mais le vice local ne mérite pas moins quelquefois des attentions particulières.

Le bubon ouvert ne reste fistuleux que par des callosités qui se forment dans les parois de l'ulcère , ou par quelque glande suppurée imparfaitement ,

& devenue squirrheuse, qui est dans le fond de la solution de continuité. Si les callosités sont légères, quelquefois des bourdonnets enduits d'onguent *ægyptiac*, ou un trochisque de minium, suffisent pour les fondre & procurer ensuite la cicatrice. D'autres fois on obtient le même succès en continuant après le traitement les frictions locales. M. Goulard dit avoir guéri plusieurs fistules de cette espèce avec les remèdes tirés du plomb, qui ont été proposés ci-dessus. Mais, si les callosités sont considérables, s'il s'est formé des sinus tortueux & dont on ne connoît point l'étendue, & s'il est resté dans le fond des glandes extrêmement dures, le mal est plus difficile à vaincre. Il ne faut point l'attaquer avec l'instrument tranchant; les caustiques conviennent beaucoup mieux. Quelquefois, après avoir formé successivement quelques escarres par l'application de la pierre à cautère, ou des trochisques de minium, il survient une inflammation, & ensuite une suppuration qui fond le reste des callosités & les glandes endurcies; ce qui réduit l'ulcère à un état simple qui annonce une guérison facile & prompte. Mais, si cet heureux changement n'arrive point, on continuera d'employer les mêmes caustiques pour détruire tout ce qui peut s'opposer à la réunion de la solution de continuité. Au surplus, il est rare en général, qu'on rencontre beaucoup de difficultés à guérir ces sortes d'ulcères, lorsque le traitement qu'on fait pour détruire le vice intérieur, est bien conduit; parce que le mercure qui agit intérieurement, accélère beaucoup la fonte des callosités.

Les Poireaux , les Crêtes , les Condylômes.

Quelquefois les poireaux vénériens , les crêtes , les condylômes , & les autres excroissances qui surviennent aux parties de la génération & aux environs de l'anús , se flétrissent & tombent d'elles-mêmes pendant l'administration du mercure ; mais très-souvent ces excroissances , surtout lorsqu'elles succèdent à une gonorrhée , subsistent après le traitement dans le même état qu'elles étoient auparavant. Cependant , il faut observer que , malgré cette circonstance , le malade est parfaitement guéri de la vérole , si le traitement a été d'ailleurs exécuté suivant les regles de l'Art. Ainsi , ce qui reste à faire dans ce cas , c'est d'attaquer le vice local par quelque moyen extérieur. Lorsque les poireaux ou les autres excroissances ne sont pas considérables , on les saupoudre avec la sabine seche & réduite en poudre très-fine : ce remede suffit quelquefois pour les flétrir & les faire tomber. D'autres fois on est obligé de les couper au niveau de la peau , & de toucher la peau avec la pierre infernale. Et enfin , si ce moyen n'est pas praticable , on les détruira peu-à-peu par l'application réitérée de quelque cathérétique , comme le précipité rouge , la pierre infernale réduite en poudre , la dissolution de mercure , &c. Après avoir ainsi détruit ces excroissances , si le malade a été bien traité , & que la masse du sang soit parfaitement purifiée du virus qui l'infectoit , elles ne pulluleront plus , & il se formera une cicatrice solide à l'endroit qui leur donnoit naissance ; mais si le contraire arrive , c'est une preuve que le malade a été manqué , & qu'il faut le traiter sur nouveaux frais.

Des Douleurs véroliques.

Un malade aura eu anciennement quelque gonorrhée mal traitée , ou des chancres ; il fera survenu ensuite plusieurs symptomes par lesquels la vérole se fera manifestée ; à ces symptomes il se fera joint des douleurs de différentes especes dans les membres. On passe le malade par les remedes ; tous les symptomes se dissipent pendant le traitement , excepté les douleurs qui subsistent les mêmes qu'auparavant. Il y a des malades qui , se trouvant dans ce cas , ont voulu recommencer les frictions , croyant qu'ils avoient été manqués par le premier traitement ; mais les douleurs ont encore résisté au mercure cette seconde fois , & sont devenues même plus fortes qu'elles n'étoient. Voilà ce que nous voyons arriver quelquefois.

Si les douleurs des membres sont causées par un virus qui n'a point dégénéré , telles sont les douleurs qui succedent presque immédiatement aux chancres , l'expérience apprend que le mercure bien administré dissipe toujours ces douleurs sans retour ; mais si elles dépendent d'un virus dont le caractère a changé , soit par la longueur du temps qu'il existe dans le corps , soit pour s'être allié avec d'autres vices qui lui sont étrangers , alors l'action du mercure donné en frictions est impuissante contre ces douleurs , & le plus souvent elle les irrite au lieu de les adoucir. Dans ces circonstances , il ne faut donc point s'obstiner à vouloir détruire le mal par la même méthode ; il faut avoir recours à d'autres moyens qu'on doit varier suivant le caractère que le mal a contracté.

Quelquefois ces douleurs dépendent d'un vice scorbutique qui s'est allié avec le vénérien, comme j'en ai rapporté un exemple ci-devant : dans ce cas, il faut avoir recours aux anti-scorbutiques, dont l'usage fera réglé suivant les circonstances. D'autres fois ces douleurs tiennent du caractère des différentes especes de rhumatismes & de la goutte. Alors les Auteurs conseillent plusieurs sortes de remedes; comme le lait d'ânesse, de chevre ou de vache; les bouillons altérants faits avec le poulet, la chicorée sauvage, la fumeterre, &c. les eaux minérales acidules, les tisanes sudorifiques prises seules, ou avec lesquelles on coupe le lait; les bouillons de vipères, &c. Et extérieurement on recommande les frictions sèches, & les onctions faites avec les graisses qui contiennent le plus d'esprits volatils; & plusieurs huiles aromatiques, capables de donner aux aponévroses, aux membranes & aux ligaments, le ressort nécessaire pour se débarrasser de la lymphe âcre qui les irrite. On conseille aussi la douche & les bains des eaux thermales, qu'on regarde dans ces cas comme une ressource presqu'assurée.

Enfin, si tous ces moyens, & tous ceux que le génie & l'expérience pourront suggérer, ne réussissent point, on établira un ou plusieurs cautères: ces fontanelles ne manqueront point, à la longue, de dissiper, ou du moins de diminuer ces sortes de douleurs, qui tourmentent les malades, & les réduisent souvent à l'extrémité.

Les Dartres véroliques.

Un malade qui a des dartres pour symptomes

de vérole, n'est pas toujours délivré de cette incommodité après avoir passé par les grands remèdes. Quelquefois malgré que les dartres résistent au mercure, le malade n'est pas moins guéri de la vérole, & alors il ne reste plus à traiter que le vice local. En général, les remèdes que j'ai indiqués pour les douleurs de rhumatisme & de goutte, conviennent ici. Comme ils tendent à corriger l'acrimonie des humeurs qui produisent les dartres, & à rendre ces humeurs plus fluides, on vient à bout le plus souvent, par leur moyen, de détruire radicalement cette maladie. Dans des cas semblables, je me suis servi quelquefois avec succès des remèdes suivans.

Pilules.

Prenez de l'antimoine crud, réduit en poudre impalpable sur le porphyre; sur cet antimoine, faites brûler à trois reprises différentes, de l'esprit de vin rectifié.

Prenez de cet antimoine ainsi préparé. . I once.

Æthiops minéral. . . . II gros.

Mélez-les en les triturant, & réduisez-les en masse avec suffisante quantité de conserve d'énu-la campana; vous en formerez des pilules de six grains chacune.

Bouillons.

Prenez un poulet maigre écorché; mettez dans le corps,

Racines d'esquine. . . . II gros.

Racines de bardane. . . . II gros.

Pignons doux. . . . n°. 20.

Raisins de Corinthe. n°. 20.

Eau commune. XII onces.

Mettez le tout dans un pot d'étain à double couvercle ; faites le cuire au bain-marie pendant cinq heures de suite , pour deux bouillons.

Suc de pissenlit.

Prenez deux ou trois poignées de pissenlit , mettez - les dans un pot de terre avec un peu d'eau ; bouchez le pot avec son couvercle & avec de la pâte ; mettez-le ensuite dans un four dont on vient de tirer le pain ; qu'il y reste cinq ou six heures ; & ensuite débouchez le pot , & exprimez le suc.

On fait usage de ces remedes , en prenant quatre pilules le matin à jeun , & autant le soir deux heures avant de souper ; on boit chaque fois , par dessus les pilules , un des bouillons , ou bien à leur défaut une tasse de suc de pissenlit. Le régime doit être régulier ; & sur-tout il faut faire attention que dans tout ce qu'on boira ou mangera , il n'y ait point d'acide ; parce que si l'antimoine qui entre dans la composition des pilules en rencontroit dans l'estomac , il deviendroit émétique , & causeroit des accidents. On continue l'usage de ces remedes pendant six semaines ou deux mois , en se purgeant tous les huit ou dix jours avec les eaux de Valse , dans lesquelles on fait fondre quelques onces de manne.

Mais si la maladie est invétérée , si les glandes de la peau sont universellement engorgées & dures , & si les dartres vives & rongeantes occupent une grande étendue de la surface du corps ,
comme

comme je l'ai vu plusieurs fois , le mal résiste non-seulement aux frictions administrées avec toutes les précautions requises , mais encore à tous les remèdes dont je viens de parler. Dans ces cas , les pilules de Belloste , dont l'usage a été continué très-long-temps , ont souvent très-bien réussi. Les cautères établis en différentes parties du corps ont aussi beaucoup de succès ; & enfin le moyen le plus efficace qu'on puisse employer dans ces cas difficiles , c'est l'usage du sublimé corrosif. Il m'a réussi particulièrement dans un malade qui avoit une dartre vive & suppurante qui occupoit toutes les bourses , le périnée & les environs de l'anus : il y avoit quinze ans qu'il en étoit tourmenté. C'étoit la suite d'une gonorrhée mal traitée , on lui avoit fait inutilement une infinité de remèdes : je lui donnai le sublimé , suivant la méthode de M. Van-Swieten , & il guérit très-bien dans l'espace de trente jours.

Les ulcères qui dépendent du virus vénérien.

Un malade qui passe par les remèdes , ayant pour symptôme vérolique un ou plusieurs ulcères , sort quelquefois du traitement , sans que ces ulcères aient pu parvenir à se cicatriser. Cet accident ne suppose pas toujours que le malade ait été manqué : cela n'arrive quelquefois , que parce que l'ulcère n'est entretenu que par une cause idiopathique , c'est-à-dire , qui réside dans la partie affectée , & qui est étrangère au virus vénérien & aux autres vices qui peuvent altérer la masse du sang. Or , cette cause peut être un reste de kiste qui s'oppose à la réunion des parois de l'ulcère , quelque sinus fistuleux , la carie d'un os voisin , les vaisseaux de la partie devenus vari-

queux, ou l'habitude que les humeurs ont contractée de fluer par la solution de continuité.

Les tumeurs gommeuses, & les autres tumeurs enkistées, comme l'athérome, le stéatome & le mélicéris, laissent le plus souvent des ulcères très-difficiles à guérir, parce que le kiste, qui renfermoit la matiere, subsiste en entier ou en partie, & empêche que l'ulcère ne se déterge, & que la cicatrice ne se forme. Dans ce cas, il faut nécessairement détruire ce kiste, soit en y pratiquant des scarifications légères pour le faire sup-purer, soit en le consumant par les caustiques.

Les fistules qui dépendent originairement d'une cause vénérienne, se guérissent quelquefois en passant par les remèdes, sans aucun traitement particulier. Cela arrive lorsque les callosités ne sont pas considérables, & qu'il n'y a aucun vaisseau excrétoire ouvert dans le trajet des sinus fistuleux; mais il y en a d'autres qui subsistent, quoique la première cause soit détruite.

Les fistules au périnée, qui donnent passage aux urines par une ouverture qui s'est faite au canal de l'uretre, exigent un traitement particulier pendant que le malade passe par les remèdes ou après le traitement. J'ai dit, en parlant de la strangurie vénérienne, qu'il suffisoit souvent que les bougies guérissent l'ouverture unique du canal, pour que la fistule se consolide: mais cela n'arrive pas toujours ainsi; la complication du mal est quelquefois si grande, qu'on est obligé d'en venir à des opérations très-difficiles.

Les fistules à l'anus, où l'intestin est percé; les fistules lacrymales qui donnent passage aux larmes par la perforation du sac lacrymal, ou du canal nasal; la fistule du conduit salivaire, &

toutes celles qui répondent à quelque glande conglomérée , ou à quelque réservoir , ou à quelque vaisseau lymphatique un peu considérable ; toutes ces fistules , dis-je , exigent des soins particuliers & indépendants du traitement de la vérole. Ce n'est point ici le lieu d'indiquer la manière de traiter ces différentes fistules : on ne l'ignore point , ou du moins on peut l'apprendre dans tous les Traités d'opérations , & dans les Mémoires de notre Académie. Je répéterai seulement qu'il ne faut point toucher à ces fistules que sur la fin de l'administration du mercure ; parce que , dans ces occasions , les grands remèdes diminuent si considérablement le vice local , qu'il reste ensuite quelquefois très-peu de chose à faire pour obtenir une guérison parfaite.

Un ulcère résiste quelquefois à l'action du mercure , parce qu'il est entretenu par la carie d'un os voisin. Dans ces cas , les chairs ulcérées sont molles ; elles forment des excroissances plus ou moins considérables ; la solution de continuité rend beaucoup plus de matière qu'elle n'en devroit fournir relativement à son étendue : & cette matière , qui est de mauvaise odeur , tache en noir la charpie & les linges qui composent l'appareil. Lorsque la carie est reconnue par les signes que je viens d'exposer , on la découvre dans toute son étendue : on procure l'exfoliation de l'os , & l'on conduit ensuite l'ulcère à parfaite guérison.

Quelquefois un ulcère ne résiste au grand remède , que parce qu'il est entretenu par les vaisseaux de la partie , qui sont devenus variqueux. J'ai vu un homme qui portoit depuis long-temps une tumeur sous le jarret , qui comprimoit , jusqu'à un certain point , les principaux vaisseaux

qui rapportent les liqueurs de la jambe & du pied : en conséquence , ces parties étoient extrêmement engorgées , & il s'étoit formé un ulcere un peu au-dessus de la malléole interne. Je passai le malade par les grands remedes : la tumeur du jarret fondit entièrement : mais l'ulcere ne se cicatrifa point. Je ne fus pas long-temps sans découvrir la cause de ce phénomène : la diminution de l'engorgement de la jambe me laissa voir une infinité de vaines variqueuses , sur-tout aux environs de l'ulcere. Pour parvenir à le cicatrifer , je fomentai deux fois par jour la partie avec une décoction astringente , dans laquelle je faisois fondre un peu de sel ammoniac , & je fis porter au malade un bas de peau de chien qui ferroit le bas de la jambe jusqu'à un certain point , par le moyen d'un lacet. Par cette méthode , les veines recouvrèrent peu à peu le ressort qu'elles avoient perdu , & l'ulcere se cicatrifa.

Enfin , on voit quelquefois aux jambes d'anciens ulceres véroliques qui ne se ferment point en passant les malades par les grands remedes , parce que les humeurs ont contracté une habitude presque insurmontable de fluer par la solution de continuité , comme par une fontanelle. Ces vieux ulceres sont plus ou moins profonds : le vulgaire leur a donné le nom de *loups* , & ils rendent tantôt plus , tantôt moins de matiere ; mais cette suppuration , quoique souvent abondante , loin d'affoiblir les malades , les entretient au contraire dans une santé parfaite : car j'en ai vu qui , lorsque la suppuration de leur ulcere étoit supprimée par quelque cause que ce soit , éprouvoient diverses sortes d'accidents , & quelquefois des maladies très-graves ; ils ne se portoient jamais

mieux que lorsque la matiere couloit abondamment : ainsi , on doit juger par-là qu'il seroit dangereux d'entreprendre de guérir ces ulcères , à moins de pratiquer plusieurs cauterés capables de suppléer à l'évacuation journaliere qui est établie depuis long-tems par l'ulcère & qui est devenue comme nécessaire pour la conservation des jours du malade. Dans ce cas , si l'ulcère ne menace d'ailleurs d'aucun accident fâcheux , il vaut autant le laisser , que de lui en substituer d'autres pour le guérir.

La dureté de l'épididyme.

Lorsqu'une gonorrhée est tombée dans les bourses , il reste presque toujours une dureté à l'épididyme , qui résiste ordinairement au grand remède , & qui subsiste le plus souvent toute la vie sans incommoder le malade ; symptôme par conséquent qui ne mérite aucune attention , & qu'on doit regarder comme nul. J'ai vu un malade , passant par les remèdes chez M. Petit , qui , entre plusieurs symptômes véroliques , avoit une pareille dureté à l'épididyme , & un reste d'écoulement. A la fin du traitement , voyant que ces deux symptômes subsistoient , il se persuada qu'il n'étoit point guéri , malgré toutes les assurances qu'on lui donna du contraire ; de sorte qu'après quinze ou vingt jours de convalescence , il voulut absolument qu'on recommençât le traitement. M. Petit s'y prêta , mais avec beaucoup de répugnance. A la fin de cette seconde épreuve , la dureté de l'épididyme & l'écoulement étoient encore à peu près les mêmes. Par un entêtement outré , le malade prétendit encore qu'il n'étoit

point guéri , & il vouloit réitérer une troisieme fois le traitement ; mais M. Petit ne voulut point y consentir. J'appris , quelque temps après , que cet homme opiniâtre s'étoit donné lui-même beaucoup de frictions qui avoient pensé le faire périr.

La Strangurie vénérienne.

Si la strangurie vénérienne dépend particulièrement de la glande prostate gonflée & devenue squirrheuse à la suite d'une gonorrhée mal traitée , c'est un symptome qui ne cede point le plus souvent aux frictions , ni à aucune des autres méthodes dont j'ai parlé dans les Chapitres précédents. Les bougies , dans ce cas , rendent le cours des urines plus facile jusqu'à un certain point ; mais on éprouve souvent que , quoique le malade ait passé régulièrement par les grands remedes , s'il cesse l'usage des bougies , la strangurie revient insensiblement au même point où elle étoit auparavant. C'est ce qui est arrivé à beaucoup de malades qui ont été traités par ceux mêmes qui avoient beaucoup de réputation dans cette partie : c'est pourquoi ces malades ont été assujettis pendant le reste de leur vie , à se servir de temps en temps de bougies pour se mettre à l'abri du danger de perdre la vie ; à moins que , par une disposition favorable de la maladie , la prostate ne vienne à se fondre par une suppuration louable & abondante qui dissipe l'engorgement de cette glande , comme je l'ai vu arriver plusieurs fois.

Les Exostoses.

Toutes les exostoses véroliques ne se dissipent

point dans le traitement ; il n'y a que celles qui sont récentes , & dans lesquelles les lames osseuses sont encore assez flexibles pour être susceptibles de se rapprocher lorsque la résolution de l'humeur arrêtée qui les avoit écartées , s'opère par l'effet du mercure : mais celles qui sont anciennes , & dans lesquelles l'os est altéré , subsistent après le traitement.

Si une exostose qui a résisté au mercure , est insensible , & qu'elle ne gêne aucune fonction essentielle , il faut la laisser subsister sans y faire aucun remède ; parce qu'un malade peut vivre sans inconvénient avec une éminence contre nature , qui ne lui cause aucune douleur , & qui ne le menace d'aucun danger. Au lieu que , si on entreprenoit de détruire la tumeur par l'opération , la cure seroit extrêmement difficile , & même dangereuse : mais , si l'exostose continue d'être douloureuse après le traitement , il faut en entreprendre la guérison , pourvu toutefois qu'elle soit à portée des différentes opérations qui lui conviennent.

Ces exostoses se terminent quelquefois par suppuration : alors le malade sent des élancemens douloureux dans le centre de la tumeur , avec chaleur & rougeur manifeste de la peau qui la couvre. Ces exostoses peuvent aussi dégénérer en cancer ; ce qui est le comble du malheur que le malade puisse éprouver dans une pareille circonstance. Dans ces différens cas , il faut découvrir la tumeur par une incision cruciale dont on emporte les angles ; on percera , avec le trépan , l'exostose en différens endroits. Ensuite on tâchera d'emporter entièrement avec la scie ou avec le ciseau , la partie de l'os qui fait la voûte de la

tumeur ; & l'on procurera l'exfoliation de sa base par les remèdes appropriés. Mais , si l'exostose étoit devenue cancéreuse , il ne faudroit point hésiter d'amputer le membre , si l'opération étoit d'ailleurs praticable.

Les douleurs profondes dans les os.

Quelquefois , malgré les frictions mercurielles & les autres remèdes anti-vénéériens bien administrés , il reste , dans certains endroits des os , une douleur profonde , fixe , cruelle , comme si on brisoit l'os , continuelle , & quelquefois même lancinante par intervalles , sans aucune tumeur , & avec très-peu de changement dans la chaleur & la couleur de la peau. Si ce mal résiste aux remèdes émolliens , anodins , calmants & résolutifs , il y a sujet de craindre qu'il ne dépende ou d'une carie cachée dans l'os de la partie qui souffre , ou d'une exostose avec carie à la face interne de cet os du côté de la moëlle , ou d'un abcès dans la substance même de la moëlle. Si les remèdes dont je viens de parler , ne procurent aucun soulagement , il seroit dangereux de temporiser plus long-temps ; il faut en venir à l'opération. Elle consiste à faire d'abord une incision cruciale à la peau qui couvre l'endroit douloureux. Par cette incision , on reconnoît ordinairement l'altération de l'os , par le périoste qu'on trouve détaché dans plus ou moins d'étendue. On applique une couronne de trépan dans cet endroit , & l'on pénètre par ce moyen jusqu'à la moëlle. Cette ouverture découvre une carie interne ; ou bien elle donne jour à une matière purulente ou sanieuse , qui seroit formée dans le canal de la moëlle. Dans ces cas , on applique plusieurs couronnes de trépan

pour donner au pus une issue facile, & pour pouvoir introduire les médicaments nécessaires, & favoriser les exfoliations qui doivent se faire.

Je vais terminer ce Traité par une observation de M. Petit qui apprendra la maniere dont il faut se conduire dans une pareille circonstance. Ce célèbre Chirurgien fut appelé en consultation pour décider du sort d'un jeune homme de quinze ans, que l'on pansoit depuis dix-huit mois d'un ulcere avec carie à la jambe : on avoit découvert plusieurs fois la carie, & plusieurs fois l'os s'étoit recouvert de mauvaises chairs ; on soupçonnoit que le malade avoit la vérole, vu la difficulté qu'on trouvoit à le guérir. Ce fut pour décider si les grands remedes lui convenoient, que M. Petit fut appelé ; c'est ce que l'on ne pouvoit décider que sur le récit fidele de ce qui s'étoit passé pendant la jeunesse de cet enfant, & sur l'examen scrupuleux de la partie malade. On ne trouva aucune raison de soupçonner la vérole ; quant à la maladie, on apprit que le jeune homme, vers la fin de sa douzieme année, sentit une douleur vive à la partie moyenne du tibia, sans que l'on pût en connoître la cause ; les saignées & les cataplasmes anodins appaiserent cette douleur ; elle revint au bout de cinq ou six mois, mais plus forte que la premiere fois ; & quoiqu'on mît en usage les mêmes remedes, elle augmenta si considérablement, que le pied & toute la jambe jusqu'au genou s'enflammerent ; le milieu de la jambe, l'endroit où la douleur s'étoit fait sentir, fut celui où se manifesta un point de suppuration. L'abcès s'ouvrit, il se répandit une quantité assez considérable de pus, sans que le malade fût soulagé, il fut encore tourmenté pendant quinze

ou vingt jours. Une nuit , il s'endormit d'un sommeil très-profond , & il s'éveilla tout baigné d'une sueur fétide & abondante , & on trouva dans l'appareil une quantité considérable de pus très-puant , ce qui fit juger que c'étoit un nouvel abcès qui s'étoit formé : on chercha en vain l'ouverture par où cette matiere s'étoit écoulée ; on reconnut seulement que l'os étoit dénué ; on le découvrit dans l'étendue de trois travers de doigts : on espéroit voir tarir la suppuration ; mais elle fut toujours aussi abondante , & l'os se couvrit de mauvaises chairs. M. Petit soupçonna que la matiere purulante venoit du canal de la moëlle : après beaucoup de recherches , il trouva en effet un petit pertuis par lequel il poussa un stilet jusques dans ce canal ; il proposa de trépaner l'os. Le lendemain , son avis ayant été approuvé par ses confreres , il fit l'opération en leur présence. La membrane médullaire ayant été détruite par le long séjour du pus , & l'intérieur du canal osseux étant destitué de cette enveloppe , de la longueur de plus de deux pouces , on convint qu'un seul trépan ne suffisoit pas ; on en appliqua deux autres ; on enleva avec le ciseau & le maillet les ponts ou espaces d'os qui restoient entre les couronnes , & le fond du foyer ayant été ainsi bien découvert , on eut la facilité d'appliquer les remèdes , & de faire les opérations propres à procurer une prompte exfoliation , & le malade guérit très-bien.

TABLE ANALYTIQUE

DES

MATIÈRES.

Remarques sur les Virus vénérien.

Page 1

- O**RIGINE du mal vénérien en Europe , *ibid.*
 L'opinion commune est que Christophe Colomb l'apporta de l'Amérique , *ibid.*
 Ce ne fut qu'après quelque temps d'expérience, qu'on reconnut que les maladies vénériennes se propageoient par la voie de communication qui les fait passer d'une personne gâtée à une personne saine , 2
 Le virus vénérien peut se communiquer par la génération & par la contagion , *ibid.*
 La première manière a lieu, lorsque le père & la mère le communiquent à leurs enfans, en leur donnant naissance : & la seconde se fait par le contact immédiat d'une personne infectée du virus vénérien avec une personne saine , *ibid.*
 Toutes les parties du corps ne sont pas propres à recevoir l'impression du virus ; il n'y a que celles qui ne sont pas recouvertes d'une peau dense & épaisse, comme le gland, le canal de l'uretre, l'intérieur du prépuce, l'intérieur des grandes lèvres, les nymphes, le vagin, la marge de l'anus, le mamelon, &c. *ibid.*
 Le virus vénérien se communique avec des modifications différentes. 4
 Les enfans qui viennent au monde avec la vérole, en sont infectés à différens degrés, suivant les circonstances dans lesquelles ils ont été engendrés , *ibid.*
 Il y a aussi des circonstances qui rendent la communication du virus plus ou moins prompte, & plus ou moins facile par la voie de contagion, 6
 La contagion du virus vénérien dans les adultes se manifeste communément par deux sortes d'accidens qui attaquent les parties de la génération de la personne qui a gagné le mal, 7
 Les accidens qu'on nomme *primitifs*, sont les gonorrhée & les chancres , 8
 Mais la vérole peut exister dans une personne, sans avoir été précédée par aucun de ces accidens primitifs , *ibid.*
 Observations qui prouvent ce phénomène d'une manière incontestable , 9 & suiv.
 Les effets du virus sont différens dans les personnes qui l'ont reçu , 13
 Il arrive quelquefois que les enfans sont infectés du virus, au point qu'ils meurent dans la matrice, ou qu'ils viennent au monde vivans, mais couverts d'ulcères ; mais dans d'autres la maladie se déclare plus ou moins long-temps après la naissance, & avec des symptômes différens, & pourquoi , *ibid.*
 En supposant qu'un enfant apporte la vérole en naissant, & qu'il parvienne jusqu'à l'âge de puberté, il ne la communiquera point à une femme ; la raison de ce phénomène , 14

- Cependant , lorsque l'enfant est infecté du virus en naissant , il peut le communiquer à sa nourrice dans certaines circonstances , 15
- Signes par lesquels on peut distinguer si l'enfant a communiqué le mal à sa nourrice , ou si c'est la nourrice qui le lui a communiqué , *ibid.*
- Réflexions sur le danger que les peres & meres courent en trompant les nourrices à cet égard , *ibid.*
- Lorsque le virus est communiqué par contagion , ses premieres impressions sur les parties de la génération , sont presque toujours suivies d'inflammation , 16
- Le virus peut rester dans le corps pendant dix , vingt , trente ans & plus , dans un état caché , & sans paroître altérer la santé en aucune maniere , 17
- Les effets du virus , lorsqu'il agit sourdement , sont si variés , & souvent si opposés les uns aux autres , qu'on ne sauroit lui attribuer un caractère propre & invariable , *ibid.*
- Les effets du virus ne sont pas toujours successifs & continus , *ibid.*
- De tous les symptomes que le virus vénérien produit , il n'y en a qu'un petit nombre qui aient véritablement le caractère vérolique , 18
- Le virus vénérien s'allie facilement avec les autres virus qui se rencontrent dans la masse du sang , *ibid.*
- Les symptomes de la vérole sont différens suivant qu'ils succèdent aux chancres ou à la gonorrhée , *ibid.*
- La vérole , qui est la suite des chancres , est plus caractérisée que celle qui est la suite d'une gonorrhée , 19
- Elle est aussi plus facile à guérir , & pourquoi ? 20 & suiv.
- Depuis que le virus vénérien a été apporté de l'Amérique en Europe , il a beaucoup perdu de sa force & de son activité primitive , 23
- Mais il ne s'ensuit pas de-là que le mal disparoitra un jour ; raisons sur lesquelles est fondé ce jugement , 24
- La maniere dont le virus est détruit dans le personne qui l'a reçu , 25
- Le virus ne peut être détruit que par une espece de crise qui dépure la masse des humeurs , *ibid.*
- La nature & l'Art peuvent opérer cette destruction , *ibid.*
- La suppuration dans la gonorrhée & dans le bubon suffit seule pour entraîner le virus au dehors , 26
- Mais , lorsque le virus vérolique a passé dans la masse du sang , & qu'il infecte en tout ou en partie les humeurs qui circulent dans le corps , l'art opère la guérison en imitant la Nature , c'est-à-dire en procurant des évacuations abondantes qui expulsent hors du corps le levain vérolique , 27
- Les différens moyens que l'art emploie pour détruire le virus vénérien , *ibid.*
- L'expérience a toujours prouvé que le mercure est le spécifique le plus assuré que nous ayons contre la vérole , *ibid.*
- Les sentimens sur la maniere d'administrer ce remede ont été souvent partagés , 28
- La maniere la plus usitée de l'administrer est de l'employer en onguent avec lequel on donne des frictions , *ibid.*
- Le regne végétal fournit quelquefois des remedes très-efficaces contre les maladies vénériennes , 30
- On ne peut pas adopter un seul remede anti-vénérien à l'exclusion de tous les autres , parce que , dans toutes les maladies , & principalement dans la vérole . le remede ou la même maniere de l'administrer , ne peut pas faire une méthode générale applicable à tous

les cas ,

*ibid.**De la Gonorrhée ,*

31

On n'est point d'accord sur la route que tient le virus , lorsqu'il se porte sur les différentes glandes féminales pour produire la gonorrhée , *ib.*

Les premières atteintes du virus qui produit la gonorrhée dans les hommes , s'annoncent par un chatouillement & une chaleur dans le canal de l'urette , 32

L'inflammation & les autres symptômes qui caractérisent la maladie , succèdent bientôt , *ibid.*

Quelquefois dans les femmes , l'inflammation est vive , l'urine cause de fortes cuissons , &c. mais très-souvent la gonorrhée se déclare dans elles sans aucune espèce de douleurs. Raisons de cette différence , *ib.*

L'inflammation de la gonorrhée est ordinairement suivie d'une suppuration qui se manifeste plus ou moins promptement , 33

On a démontré par la dissection des cadavres de ceux qui sont morts ayant la gonorrhée , que son siége étoit dans les glandes & les réservoirs féminaires , *ibid.*

L'écoulement de la gonorrhée est en partie du pus & en partie une liqueur qui vient des organes sécrétoires voisins , 34

Le virus qui a produit la gonorrhée ne reste pas toujours fixé dans le même endroit , en cessant de produire ses effets. Il se porte sur différentes parties du corps en se déplaçant . 35

Les différences de la Gonorrhée ,

36

Les gonorrhées diffèrent par leur siége , *ibid.*

Par le degré d'inflammation , *ibid.*

Ce que c'est que la gonorrhée sèche , *ibid.*

Ce que c'est que la gonorrhée avortée , *ibid.*

Les gonorrhées habituelles , 37

Les gonorrhées bâtarde , *ibid.*

Le Diagnostic de la Gonorrhée ,

38

On prend quelquefois une gonorrhée bâtarde pour une véritable gonorrhée : manière de distinguer l'une & l'autre , *ibid.*

La douleur à l'extrémité de l'urette vers la fosse naviculaire & au périnée , sans écoulement , peut dépendre d'une autre cause que du virus vénérien , 39

On attribue souvent mal à propos un écoulement habituel par l'orifice de l'urette , au relâchement des vaisseaux. Sentiment de Mr. Petit sur ce sujet , *ibid.*

La véritable gonorrhée est plus difficile à reconnoître dans les femmes , parce qu'elle peut être confondue avec les fleurs blanches auxquelles sont fort sujettes , 41

Charlatanerie de Mr. Daran qui prétend que toutes les femmes qui ont des fleurs blanches ont la gonorrhée , 42

Réfutation de cette opinion qui tend à mettre le trouble dans les familles , 43 & suiv.

Critique de Mr. Vandermonde , sur mon sentiment touchant les fleurs blanches , 45

Réponse à cette critique , 46

Le pronostic de la Gonorrhée ,

47

Lorsqu'une gonorrhée coule abondamment & qu'elle parcourt successivement tous ses périodes , elle ne donne jamais la vérole , *ibid.*

- Une gonorrhée dont l'inflammation est assez considérable dans le commencement, & qui coule abondamment, est plus facilement & plus promptement guérie que celle dont l'inflammation est plus légère, & qui coule peu, & pourquoi? *ibid.*
- Les causes qui rendent la gonorrhée plus difficile à guérir dans les femmes, *ibid.*
- La gonorrhée sèche est souvent suivie de la vérole, *ibid.*
- Les cas où la gonorrhée avortée n'est point suivie de la vérole, 49
- Consultation de Mr. Petit sur une gonorrhée avortée, 50 & suiv.
- Lorsque la gonorrhée est supprimée tout d'un coup dans le plus fort de l'écoulement par quelque cause violente, comme la fièvre, les progrès du virus sont beaucoup plus rapides que dans un autre cas, 52
- La gonorrhée habituelle est en général moins fâcheuse par rapport à la vérole, & pourquoi? *ibid.*
- Le pronostic de la gonorrhée bâtarde, est différent, suivant la cause qui l'a produite, *ibid.*
- La Cure de la Gonorrhée,* 54
- Les vues du Chirurgien dans le traitement de la gonorrhée doivent tendre à écarter tout ce qui peut contrarier la Nature dans le travail qu'elle fait pour expulser la cause morbifique, *ibid.*
- Indications générales qu'on doit suivre dans le traitement de la gonorrhée, *ibid.*
- Dans le premier période de la maladie, on doit employer tout ce qui est capable de réprimer l'inflammation lorsqu'elle est trop forte, & quels sont ces moyens, 55
- Les remèdes qui conviennent dans le second période, 56
- Ceux qu'il faut employer dans le troisième, *ibid.*
- Considérations particulières sur le traitement de la gonorrhée, 57
- Un régime constant est essentiellement nécessaire dans tout le cours du traitement de la gonorrhée, mais on trouve souvent beaucoup de difficulté à persuader aux malades la nécessité de ce précepte, *ibid.*
- En général, il doit être réglé suivant la constitution du malade, 58
- Il n'y a point de remède aussi généralement approuvé dans le traitement de la gonorrhée, que les boissons rafraîchissantes, mais leur usage demande beaucoup de circonspection, & pourquoi? 59
- Les effets salutaires des bains dans le traitement de la gonorrhée, 60
- Il y a cependant des cas où ils augmentent les douleurs, 61
- Les préparations mercurielles & les frictions ne conviennent point dans la gonorrhée récente. 62
- Observations de M. Goulard qui confirme cette remarque, *ibid.*
- L'empressement que l'on a de terminer la gonorrhée est souvent la cause des accidens qui en sont les suites, & pourquoi? 64
- Temps où il faut administrer les purgatifs dans la gonorrhée, *ibid.*
- Formule des pilules purgatives propres dans ce cas, 65
- Il n'est pas permis d'employer aucune espèce d'injections, *ibid.*
- Les astringens ne doivent être administrés qu'intérieurement, *ibid.*
- Formule de bols astringens & balsamiques, propres dans cette occasion, 66
- Les accidens de la Gonorrhée,* *ibid.*
- L'inflammation des testicules par la suppression de l'écoulement de la gonorrhée, *ibid.*
- Il est rare que cet accident arrive dans le commencement de la gonorrhée, & pourquoi? *ibid.*

- Description de la chute de la chaude-pisse dans les bourses , 67
- Le gonflement & l'inflammation du testicule peuvent venir d'une autre cause que du virus vénérien , *ibid.*
- Mémoire à consulter qui présente des circonstances singulieres à cet égard , *ibid.* & suiv.
- Les causes de la chute de la chaude-pisse dans les bourses , agissent sur les testicules mêmes , ou immédiatement sur les parties qui font le siege de la gonorrhée , 73
- Description des différens états que parcourt l'inflammation des testicules , *ibid.*
- Les terminaisons de l'inflammation des testicules sont les mêmes que celles des autres tumeurs inflammatoires , 74
- La chute de la chaude-pisse dans les bourses est toujours suspecte par rapport à la vérole , 75
- A l'égard du vice local , il est plus ou moins fâcheux , suivant les différens terminaisons de la maladie , *ibid.*
- La résolution est celle qui est la plus heureuse , & par bonheur la plus ordinaire , *ibid.*
- La dégénération de la tumeur en carcinome est l'état le plus fâcheux où cette maladie puisse parvenir , *ibid.*
- Les vues générales dans le traitement de l'inflammation des testicules , doivent tendre à procurer la résolution de la tumeur , *ibid.*
- Les remedes qui sont indiqués dans cette circonstance , 76
- Les purgatifs & les topiques stimulans sont dangereux , même dans le déclin de la maladie , *ibid.*
- Lorsque l'inflammation des testicules se termine par suppuration , le meilleur topique qu'on puisse appliquer sur la partie , est le cataplasme fait avec la farine de lin & la mie de pain , 77
- Lorsque l'abcès est parvenu à sa maturité , il faut l'ouvrir avec l'instrument tranchant ; mais il ne faut pas faire une ouverture trop grande ni trop petite , & pourquoi ? *ibid.*
- Quelque méthodique que soit le traitement de ces abcès , l'ulcère reste souvent fistuleux , 78
- On vient souvent à bout de guérir ces fortes de fistules , sans opération , en passant les malades par les remedes , 79
- La disposition étroite & rigide de l'anneau de l'oblique externe qui comprime & étrangle le cordon des vaisseaux , déjà gonflé lui même par l'engorgement du testicule , peut produire la gangrène , *ibid.*
- Manière de traiter la gangrène survenue dans ces parties , 80
- Dans la terminaison par induration , la tumeur peut avoir différens caractères qui exigent des considérations particulières , *ibid.*
- On peut quelquefois obtenir la résolution de la tumeur en passant les malades par les remedes , *ibid.*
- Conseils que M. Petit donnoit à un malade qui se trouvoit dans le même cas , *ibi d* & suiv.
- On ne sauroit pousser la prudence trop loin par rapport à l'amputation du testicule , 82
- Mais , lorsque la tumeur menace de dégénérer en carcinome , il faut se hâter de recourir à ce moyen , *ibid.*

De la Gonorrhée opiniâtre ,

83

- La gonorrhée devient opiniâtre , lorsque l'inflammation a été légère , & que la gonorrhée n'a jamais coulé abondamment , *ibid.*
- Conseils que M. Petit donnoit à un malade qui avoit un ç pareille

gonorrhée ,	84
Quelquefois la gonorrhée n'est opiniâtre que par le mauvais régime que le malade observe , ou par l'usage des remèdes âcres & stimulans ,	85
Manière de guérir la gonorrhée dans ces cas ,	86
La masturbation est souvent la cause qui rend la gonorrhée opiniâtre dans l'un & l'autre sexe ,	<i>ibid.</i>
La gonorrhée qui se renouvelle de temps en temps est toujours suspecte de vérole ,	<i>ibid.</i>
Les hémorroïdes peuvent rendre la gonorrhée opiniâtre , & comment ,	88
Le principe dartreux , autre cause qui rend la gonorrhée rebelle ,	<i>ibid.</i>
Observation sur une maladie singulière qui dépendoit de la même cause ,	89 & suiv.
La suppression des menstrues peut également rendre la gonorrhée opiniâtre ,	92
Formule des pilules bénites de Fuller pour rétablir les règles ,	93
Enfin la gonorrhée dure plus long temps , & est plus difficile à guérir dans une femme qui a des fleurs blanches , que dans un autre ,	<i>ibid.</i>
<i>La Strangurie vénérienne ,</i>	
	94
Idée de cette maladie ,	<i>ibid.</i>
Ses causes ,	95
On avoit regardé de tout temps les carnosités ou les excroissances qui peuvent s'élever sur la surface des ulcères de l'urètre , comme la seule , ou du moins comme la plus fréquente cause de la strangurie vénérienne , mais l'expérience a fait rejeter cette opinion ,	96
Les observations sur lesquelles M. Daran fonde l'opinion des carnosités ne sont rien moins que concluantes ,	<i>ibid.</i>
Il en résulte que l'assertion de cet Auteur , touchant les carnosités , doit être comptée pour rien ,	98
M. Sharp, Chirurgien Anglois , a trouvé dans le canal de l'urètre quelques légères excroissances qui étoient incapables de s'opposer au cours des urines ,	<i>ibid.</i>
Les Auteurs qui ont rejeté l'opinion des carnosités ont cru que la cause la plus fréquente de la strangurie vénérienne , étoit le gonflement du tissu spongieux de l'urètre ,	99
Le gonflement de la glande prostate peut être regardé comme la cause la plus fréquente de la strangurie vénérienne ,	<i>ibid.</i>
On a compté aussi , parmi les causes de cette maladie , le gonflement squirrheux du vérumontanum , les ulcères avec des bords durs & calleux aux extrémités des tuyaux excrétoires & des cicatrices vicieuses ,	100
M. Sharp fait mention d'une autre cause beaucoup plus fréquente , suivant lui ; c'est une simple contraction ou constriction du canal de l'urètre. L'analogie justifie cette opinion ,	<i>ibid.</i>
<i>Les symptômes de la strangurie vénérienne ;</i>	
	101
Les premiers signes de la strangurie se manifestent par la diminution du jet des urines ,	<i>ibid.</i>
Quelquefois il s'écoule un temps considérable entre la strangurie & la gonorrhée qui en est le principe ,	102

- La diminution du jet des urines se fait le plus souvent par des progrès si lents, qu'il se passe des années entières avant qu'elle soit parvenue à une rétention totale, 103
- La diminution du jet de l'urine oblige les malades à faire des efforts pour les expulser, & le plus souvent elles forment en sortant deux branches séparées, ou bien deux lignes spirales entrelacées ensemble, *ibid.*
- Conséquence de ce phénomène, 104
- Si un malade attaqué de strangurie, s'écarte d'un régime régulier, ou s'il use de remèdes irritants, il se déclare une rétention d'urine qui dure plus ou moins de temps, 105
- Il arrive souvent que la strangurie est accompagnée d'incontinence d'urine, *ibid.*
- Conséquence de ce phénomène, 106
- On observe dans plusieurs malades atteints de la strangurie vénérienne, que l'éjaculation de la semence se fait entière & librement; mais que dans d'autres, il y a un obstacle qui retient la semence dans le moment qu'elle est poussée par les muscles éjaculateurs, & que cette liqueur ne sort du canal que par son propre poids, quelque temps après que le mouvement de l'éjaculation a cessé, *ibid.*
- Conséquences de ce phénomène, *ibid.*
- Suivant les progrès de la strangurie, on a plus ou moins de peine à introduire une bougie ou une sonde dans le canal de l'uretre: quelquefois on force les obstacles qui arrêtent la bougie, mais d'autres fois, on ne sauroit les franchir, *ibid.*
- On observe souvent que dès la première ou la seconde fois que l'on retire la bougie, après l'avoir laissée quelques heures, sur tout lorsqu'elle a pénétré au-delà de l'obstacle; on observe, dis-je, que la malade pisse à plein canal immédiatement après, 107
- Conséquences de ce phénomène, *ibid.*
- Les embarras de l'uretre dans la strangurie, donnent quelquefois lieu à des abcès au périnée, ou le long du canal dans toute son étendue, 111
- Dans presque tous les cadavres d'hommes qui sont morts, ayant la strangurie, excepté dans ceux qui ont la prostate gonflée & squirrheuse, on ne trouve aucun obstacle dans l'uretre quand on l'ouvre, 112
- De tous ces phénomènes, il résulte que les causes les plus fréquentes de la strangurie vénérienne sont le gonflement squirrheux de la prostate, & la constriction d'une portion de l'uretre, *ibid.*
- Les différens moyens qu'on emploie pour guérir la strangurie, *ibid.*
- Les anciens se servoient de bougies suppuratives, 113
- Formule de ces bougies, *ibid.*
- Autre formule de bougies dessicatives, *ibid.*
- Observation de Faber, fameux Médecin de Montpellier, sur la guérison d'une strangurie, par le moyen de bougies suppuratives, 114
- Les modernes ont traité la strangurie vénérienne suivant l'opinion qu'ils avoient de l'obstacle qui s'oppose au cours des urines, 115
- Depuis que M. Duran a publié ses observations sur la strangurie vénérienne, on ne se sert plus que de bougies fondantes & suppuratives, *ibid.*
- Formule de bougies qu'on a cru être les mêmes que celles de M. Duran, 116
- Autre formule de bougies qu'on attribue au même Auteur, 117

- M. André, Chirurgien de Versailles, a fait mystere de la composition de bougies de sa façon, *ibid.*
- Formule des bougies de M. Goulard, Chirurgien de Montpellier, 118.
- Formule des bougies de M. Sharp, 119.
- Formule des bougies que l'Auteur a adoptées, 120.
- La maniere d'agir des bougies,* *ibid.*
- L'action des bougies sur le canal de l'uretre produit une phlogose, & une plus grande excretion des liqueurs qui se dégorgent dans ce canal, 121.
- Les différentes bougies produisent ces effets à différens degrés, suivant qu'elles sont composées de drogues plus ou moins irritantes, *ibid.*
- C'est en sollicitant une plus grande excretion de toutes les humeurs qui se déchargent dans l'uretre, en excitant dans l'intérieur de ce canal une phlogose & une inflammation qui ne passe pas certaines bornes, & en y établissant une suppuration louable, que les bougies guérissent les anciennes gonorrhées & la strangurie, 122.
- L'effet le plus surprenant des bougies est la guérison des fistules au périnée, compliquées de plusieurs sinus, de clapiers & quelquefois d'un grand nombre d'ouvertures à la peau, par lesquelles l'urine sort comme d'un arrosoir, 124.
- M. Petit connoissoit bien avant M. Daran, l'efficacité des bougies à cet égard, *ibid.*
- Consultation intéressante de cet habile Chirurgien à ce sujet, *ibid.* & suiv.
- Remarques pratiques sur l'usage des bougies,* 129.
- L'expérience prouve souvent que l'usage des bougies, dans la strangurie vénérienne, est insuffisant, si on ne fait pas précéder les grands remèdes, *ibid.*
- Consultation de M. Petit, où l'on voit que cet illustre Praticien suivoit cette pratique, 130.
- On ne doit jamais commencer l'usage des bougies par celles qui sont actives, 131.
- Formule des bougies simples avec lesquelles on doit accoutumer le canal de l'uretre à leur contact, *ibid.*
- Par la même raison, dans le commencement qu'on emploie les bougies, il ne faut pas les laisser long-temps dans l'uretre, 132.
- Il faut commencer par les bougies les plus petites, & aller ensuite par gradation à de plus grosses, *ibid.*
- Lorsque la strangurie est causée par la glande prostate devenue squirrheuse, on trouve souvent une difficulté opiniâtre à rétablir le cours des urines, *ibid.*
- Lorsqu'il se forme un abcès au périnée, il ne faut pas attendre qu'il se fasse jour de lui-même, & quoiqu'on l'ouvre avant que l'uretre soit percé, il arrive quelquefois que les urines sortent par la plaie quelques jours après, 133.
- Si les bougies ne suffisoient pas pour fondre toutes les callosités d'une fistule au périnée, il faudroit les emporter avec l'instrument tranchant, 134.
- Lorsqu'on n'est appelé auprès des malades que lorsqu'une rétention totale d'urine cause les accidens les plus urgens, il faut se hâter de pratiquer ce qu'on appelle la *boutonniere*, *ibid.*

Des Chancrez & des Bubons vénériens ,

135

- Le même virus qui produit une gonorrhée dans les uns , fait naître des bubons & des chancrez dans les autres , *ibid.*
 Les chancrez peuvent naître sur toutes les parties du corps , qui ne sont point couvertes d'une peau dense & épaisse , comme le gland , la langue , &c. *ibid.*
 La maniere dont les chancrez sont produits , *ibid.*
 On distingue les chancrez en benins & en malins , 136
 Les uns sont profonds & accompagnés de callosités & les autres sont superficiels , *ibid.*
 Le venin qui produit les chancrez est quelquefois si exalté , si subtil , si pénétrant , que non-seulement il produit une squarre gangréneuse sur le gland ou sur le prépuce , mais encore qu'il porte la mortification dans le corps de la verge , *ibid.*

Les accidens qui surviennent aux Chancrez ,

137

- L'inflammation qui survient aux chancrez est plus fâcheuse , toutes choses égales d'ailleurs , dans les hommes que dans les femmes , & pourquoi , *ibid.*
 Description du phimosis & du paraphimosis , *ibid.*

Des Bubons ,

138

- Il y a deux sortes de bubons , l'un primitif & l'autre consécutif , *ibid.*
 Les différentes terminaisons du bubon , 139

*Le pronostic des Chancrez & des Bubons ,**ibid.*

- Différence essentielle des chancrez & de la gonorrhée , *ibid.*
 Les chancrez donnent nécessairement la vérole , 140
 Erreur dans laquelle est tombé M. Vandermonde à ce sujet , 141

La cure des Chancrez , considérés comme symptomes de vérole

142

- Lorsque les chancrez sont seuls , il faut passer les malades par les remedes dans toutes les formes , *ibid.*
 Mais , lorsqu'ils sont accompagnés d'un bubon qui suppure , on peut se contenter du traitement qu'on nomme *par extinction* , *ibid.* & suiv.
 Observation importante à faire , lorsqu'on traite les chancrez seuls ; c'est qu'on ne doit mettre les malades dans les remedes que lorsque le chancre est en voie de guérison , & pourquoi , 146

La cure des Chancrez , considérés comme maladie locale ,

147

- Les chancrez malins qui sont profonds & calleux suppurent difficilement , *ibid.*
 On doit préférer les émolliens aux cathérétiques , *ibid.*
 Maniere de traiter les chancrez gangréneux , 148
 Maniere de traiter les chancrez avec excroissances de chair , 149
 Maniere de traiter les chancrez cancéreux , *ibid.*

La cure du Phimosis, 150

- Il faut éviter, autant qu'il est possible, d'y faire l'opération, *ibid.*
 Il y a cependant des cas où l'on est obligé de la pratiquer; quels sont ces cas, 151
 Observation sur un malade auquel on fut obligé de faire l'opération du phimosis pour guérir des poireaux & des crêtes qui étoient à la racine du gland, *ibid.*

La cure du Paraphimosis, 152

- Les accidens que cette maladie produit obligent de hâter l'opération qui lui convient, *ibid.*
 Observation sur la faute qu'un Chirurgien commit pour avoir trop tardé de la faire, *ibid.*

La cure des Bubons vénériens, 153

- Il y a des Auteurs qui proposent deux méthodes différentes pour traiter le bubon vénérien; la première consiste à résoudre la tumeur, & la seconde à la faire suppurer, *ibid.*
 Mais ceux qui sont versés dans la pratique de la Chirurgie, savent que les différentes terminaisons des tumeurs ne sont pas toujours à notre choix, & que l'Art est bien plus subordonné à la Nature, 154
 Opinion erronée d'un Auteur à ce sujet, *ibid.*
 De la manière qu'il faut favoriser la suppuration du bubon, 155
 Il y a des Praticiens qui recommandent mal à propos d'ouvrir le bubon avant que le pus soit entièrement formé, 156
 On doit au contraire le laisser percer de lui-même, parce que l'expérience nous apprend que le bubon ouvert dans toute son étendue, quoiqu'il soit dans toute sa maturité, dégénère souvent en ulcère fardide, &c. 157
 Manière de traiter le bubon, lorsqu'il se termine par induration, 159
 Il est dangereux d'attaquer de pareils bubons avec les caustiques, 160
 Lorsque l'inflammation du bubon s'est communiquée au tissu cellulaire qui entoure les glandes, il y a souvent un amas de pus considérable; alors il faut ouvrir pour lui donner issue, 161
 Manière de traiter le bubon, lorsqu'il se termine par gangrene, 162
 Manière de traiter le bubon fistuleux, 163
 Manière de traiter le bubon cancéreux, 164

De la Vérole confirmée, 166

- Ses causes, *ibid.*
 Cette maladie peut succéder à une gonorrhée, mais le plus souvent aux chancres, *ibid.*
 Le virus vénérien peut altérer tous les fluides de notre corps, affecter tous les solides, & déranger toutes les fonctions, *ibid.*
 Sentiment de M. Astruc sur les affinités qui sont entre le virus vénérien & tous les fluides du corps, 167
 Cet Auteur compte huit degrés d'affinité entre le virus & nos humeurs, 168

Description des symptomes de la Vérole, 169

Les maladies des parties de la génération dans l'un & l'autre sexe,	170
Les maladies de la peau,	171 & suiv.
Les maladies de la bouche & du nez,	174
Les douleurs des membres & des jointures,	176
Les maladies des os,	177 & suiv.
Les tumeurs glanduleuses & lymphatiques,	182
Les maladies des yeux,	183
Les maladies des oreilles,	185
Les fonctions lésées.	186

Remarques sur la progression des effets du virus, 188

S'il y a des vérolés dans lesquels les effets du virus suivent l'ordre des affinités qui lui ont été assignées avec les différentes humeurs de notre corps, il y en a d'autres où les effets du virus s'éloignent de cet ordre d'une infinité de manieres,	<i>ibid.</i>
L'expérience prouve que le changement que le virus subit dans une gonorrhée, change l'ordre des affinités,	<i>ibid.</i>
Les remedes palliatifs que les malades prennent dans le commencement de la maladie, changent encore l'ordre des affinités,	189
La progression & l'ordre des effets du virus sont encore relatifs au tempérament du malade, au pays qu'il habite, à son genre de vie, & même aux maladies auxquelles il est sujet,	190

Le Diagnostic de la Vérole, 191

La vérole n'est pas toujours facile à connoître,	<i>ibid.</i>
Les circonstances qui rendent la vérole évidente & facile à connoître,	<i>ibid.</i>
Especies de symptomes équivoques qui confirment cependant la vérole, lorsqu'ils ont été précédés par des accidens primitifs mal traités,	192
Critique de M. Vandermonde à ce sujet, & réponse de l'Auteur,	<i>ibid.</i> & suiv.
Symptomes vénériens qu'on peut confondre avec d'autres qui ne le sont pas,	194
Description des pustules vénériennes par M. Petit,	<i>ibid.</i> & suiv.
Maniere de distinguer les ulceres des amygdales & du gosier, les douleurs & les inquiétudes des jambes, l'exostose & l'hypérostose, la carie, la fragilité des os, & leur ramollissement, lorsqu'ils sont véroliques ou qu'ils ne le sont pas,	196 & suiv.
Regles fondées sur l'expérience, & appuyées par des exemples pour discerner le caractere vénérien d'une maladie,	199
<i>Premiere Regle.</i> On connoît qu'une maladie est vénérienne, lorsque ses symptomes, quoiqu'ils paroissent étrangers à la vérole, se sont succédés sans interruption, depuis l'époque d'un accident primitif mal traité,	<i>ibid.</i>
Observation à ce sujet,	<i>ibid.</i>
<i>Deuxieme Regle.</i> Lorsqu'un enfant a une maladie équivoque, on ne peut porter un jugement certain sur la nature de son mal, qu'en s'informant si le pere ou la mere ont eu des maladies vénériennes;	

qu'elle étoit leur espece, & de quelle maniere elles ont été traitées,	200
Consultation de M. Petit relativement à cet objet,	201
Réflexions sur cette consultation,	202
<i>Troisième Regle.</i> Il faut avoir quelquefois beaucoup d'expérience dans la pratique des maladies vénériennes pour distinguer le véritable caractère du mal, lorsque la vérole succède à une gonorrhée,	204
Consultation de M. Petit à ce sujet,	205
Réflexions sur cette consultation,	206
Autre consultation de M. Petit,	208
Réflexions sur cette consultation,	210
<i>Quatrième Regle.</i> Une circonstance qui augmente la difficulté de reconnoître le caractère de la vérole, c'est l'usage des palliatifs qui effacent les principaux symptômes,	212
Consultation de M. Petit à ce sujet,	<i>ibid.</i>
Réflexion sur cette consultation,	216
<i>Cinquième Regle.</i> Ce n'est pas toujours la présence du quelque accident grave qui doit faire reconnoître l'existence de la vérole, & suiv.	
Deux exemples tirés des consultations de M. Petit,	<i>ibid.</i> & suiv.
<i>Sixième Regle.</i> Quelquefois on ne reconnoît point la vérole, parce que le malade cache les circonstances qui pourroit servir à la faire reconnoître,	223
Consultation de M. Petit à ce sujet,	<i>ibid.</i>
Réflexion sur cette consultation,	226
<i>Septième Regle.</i> On ne peut pas conclure qu'un malade n'a pas la vérole, de ce qu'il avoit les mêmes accidens avant qu'il eût couru le risque de gagner cette maladie ; parce qu'on observe très-souvent que, lorsque quelque partie a contracté depuis long-temps un vice habituel, le virus vénérien, acquis postérieurement, y exerce plutôt ses ravages que par-tout ailleurs,	228
Observation de M. Petit à ce sujet,	<i>ibid.</i>
Réflexion sur cette observation,	230
<i>Huitième Regle.</i> Jamais la vérole n'est plus équivoque que lorsqu'il n'est pas bien prouvé qu'elle ait été précédée par quelque accident primitif,	<i>ibid.</i>
Consultation de M. Petit à ce sujet,	231
<i>Neuvième Regle.</i> La difficulté de distinguer le caractère de la vérole, augmente considérablement, lorsque cette maladie est compliquée d'un vice étranger, sur-tout si les symptômes de ce vice sont plus marqués que ceux qui appartiennent au virus vénérien,	241
Consultation de M. Petit à ce sujet,	242
Réflexions sur cette consultation,	243
<i>Dixième Regle.</i> Quelquefois l'état des enfans peut constater dans le pere & la mere l'existence du virus qu'on ne faisoit que soupçonner avant la naissance des enfans,	244
Consultation de M. Petit à ce sujet,	<i>ibid.</i>
Réflexions sur cette consultation,	246
<i>Onzième Regle.</i> Quoique les symptômes de la vérole paroissent légers & équivoques, il y a des cas où l'on ne doit point hésiter de condamner les malades à passer par les remèdes ; c'est principalement lorsqu'ils sont sur le point de se marier,	248
Plusieurs exemples de ce cas tirés des consultations de M. Petit, avec des réflexions relatives,	249 & suiv.

- Deuxième Regle.** On est quelquefois embarrassé de décider si un homme ou une femme ont la vérole, lorsqu'un des deux paroît sain, 267
- Consultation de M. Petit à cet sujet, *ibid.*
- Réflexions sur cette consultation, 269
- Troisième Regle.** Il y a des symptômes équivoques de vérole qui peuvent être regardés comme signes démonstratifs, lorsqu'il y a d'ailleurs des raisons qui peuvent faire soupçonner la présence du virus, 270
- Observation à ce sujet, *ibid.* & suiv.
- Quatrième Regle.** Dans une maladie douteuse, on ne doit pas toujours juger qu'elle est vénérienne, avant que d'avoir éprouvé l'insuffisance des remèdes ordinaires qui semblent convenir à cette maladie, 277
- Deux exemples de cette regle avec des réflexions, *ibid.* & suiv.
- Quatrième Regle.** Il y a des cas où l'apparence la plus légère doit suffire pour faire soupçonner la présence du virus, & pour nous déterminer à employer les anti-vénériens; c'est principalement lorsque la maladie est grave, & qu'elle menace la vie du malade. Alors le moindre soupçon de vérole présente une ressource qui réussit souvent, 290
- Seizième Regle.** On doit déclarer avec prudence un sentiment qui peut porter atteinte à l'honneur d'un mari ou d'une femme. Il y a des cas où cette même prudence exige d'accuser plutôt le mari que la femme, même contre la vérité, d'être la cause des maux qu'ils peuvent avoir l'un & l'autre, 291
- Plusieurs exemples de cette regle, *ibid.* & suiv.

Remarques sur le pronostic de la Vérole. 295

- Le danger de la vérole ne consiste le plus souvent que dans le retardement qu'on met à employer les moyens convenables pour la guérir, *ibid.*
- Les accidens vénériens les plus légers menacent quelquefois de maladies très-dangereuses, *ibid.*
- Observations sur ce sujet, 296
- Réflexions sur la sévérité des jugemens que M. Petit a toujours portés dans le diagnostic de la vérole, 297
- La complication du virus vénérien ne rend point les blessures plus dangereuses & plus difficiles à guérir, 300
- Plusieurs observations qui justifient cette proposition, *ibid.* & suiv.
- Observations sur les véroles qui sont difficiles à guérir, 306
- Celles qui succèdent aux chancres sont en général plus faciles à guérir que celles qui sont la suite des gonorrhées, *ibid.*
- On trouve beaucoup de difficultés à guérir la vérole, lorsque les malades, soit par le progrès du mal, soit par la quantité des remèdes qu'ils ont pris en vain, sont réduits presque à l'extrémité, 308
- Les véroles difficiles à guérir sont encore celles qui sont compliquées de quelque autre maladie, comme écrouelles, scorbut, &c. *ibid.*
- La vérole est plus difficile à traiter dans les femmes que dans les hommes, & pourquoi, 309
- Observations sur la manière dont le mercure opère la guérison de la vérole, 310

- Premiere Proposition.* Quoique les symptomes de la vérole aient totalement disparu, il arrive souvent que le principe de la maladie n'est point détruit; de même qu'il arrive aussi quelquefois que le virus est détruit, quoique quelques symptomes de la maladie existent, *ibid.*
- Seconde Proposition.* En général, le mercure guérit la vérole par une espèce de crise, qu'il détermine en procurant d'abondantes évacuations, 312
- Troisième Proposition.* L'action du mercure qui détermine la crise dans la vérole, peut s'expliquer d'une manière probable, par l'irritabilité des parties sur lesquelles ce minéral agit, 315
- Quatrième Proposition.* Outre la propriété reconnue dans le mercure, d'exciter une crise qui dépure la masse des humeurs, il y en a encore une autre qui concourt à la guérison de la vérole, 319
- Cinquième Proposition.* On ne doit point déranger le mercure dans ses effets, quelle sorte d'évacuation qu'il détermine, 321
- Sixième Proposition.* Le mouvement de la crise qui doit opérer la guérison de la vérole, doit être doux & égal, 323
- Septième Proposition.* Il y a un juste milieu à observer par rapport à la quantité de mercure qu'on doit introduire dans le sang pour déterminer les évacuations nécessaires, 326
- Huitième Proposition.* La crise qui opère la guérison de la vérole, s'accomplit dans une espace de temps déterminé, 328
- Nuvième Proposition.* L'action du mercure dans le corps humain est toujours relative au tempérament & à la constitution des malades, 330
- Dixième Proposition.* L'exercice, le grand air & le défaut de régime empêchent le mercure de déterminer la crise nécessaire pour la guérison de la vérole, quoique ce remède soit administré à une dose même plus forte qu'à l'ordinaire, 333
- Onzième Proposition.* Les préparations préliminaires sont essentielles pour assurer la guérison de la vérole, 334
- Douzième Proposition.* Par le concours de plusieurs circonstances favorables, le remède le plus infidèle, & la méthode la plus irrégulière peuvent cependant quelquefois guérir la vérole, 335
- Treizième Proposition.* Enfin, il y a des cas où la vérole élude la puissance du mercure, de quelque manière qu'il soit préparé, & où cette maladie ne cède qu'à des remèdes étrangers au mercure, & quelquefois au temps, 336
- Il y a des cas particuliers où l'on éprouve que des remèdes pris dans la classe du règne végétal, réussissent beaucoup mieux que les mercuriels, 337
- L'expérience apprend aussi que la vérole ne cède qu'aux purgatifs réitérés, *ibid.*
- Enfin, on observe quelquefois que la vérole ayant résisté à une infinité de remèdes qu'on a employés pour la guérir, cède à la fin comme d'elle-même, après que le malade a resté un certain temps sans rien faire, *ibid.*

Parallele des différentes méthodes qu'on emploie pour traiter la vérole, 339

- Pour guérir la vérole en général, on ne doit point se fier à une seule méthode, *ibid.*
 Mais il résulte des principes qui ont été établis précédemment, que le traitement par la salivation (autant que le mercure détermine de lui-même cette évacuation), convient dans le plus grand nombre de cas, *ibid.*
 M. Astruc donne également la préférence à ce traitement, mais il ne fonde pas cette préférence sur des raisons assez solides pour dissiper les doutes, & fixer le choix de ceux qui cherchent à s'instruire, *ibid.*
 Opinion de cet Auteur sur le traitement par la salivation, 340
 Objections contre cette opinion, 342 & suiv.

Le traitement que M. Petit suivoit, 345

- De quelque manière qu'on traite la vérole, la guérison dépend presque toujours des remèdes généraux, qui non-seulement préviennent les ravages que le mercure pourroit faire, mais encore qui disposent les humeurs viciées à être évacuées, *ibid.*
 Manière d'administrer les remèdes généraux suivant la méthode de M. Petit, *ibid.*
 Manière de faire l'onguent avec lequel on doit donner les frictions, 346
 La manière de donner les frictions est un point important qui influe, plus qu'on ne pense, sur le succès du traitement, *ibid.*
 La pratique suivie par le plus grand nombre des Chirurgiens, de frotter fort & long-temps, en donnant les frictions, est vicieuse, & pourquoi, *ibid.*
 M. Petit ne faisoit qu'étendre légèrement l'onguent sur la partie : avantage de cette méthode, 348
 Ordre qu'on doit suivre dans l'administration des frictions, 349
 On rapproche ou l'on éloigne les frictions, suivant qu'on veut déterminer ou éviter la salivation, *ibid.*
 Pendant l'administration du mercure, on doit faire régner dans la chambre du malade une chaleur modérée, *ibid.*
 Régime qu'il convient de faire observer au malade pendant les frictions, 350
 Dans le commencement des frictions, on doit éviter tout ce qui pourroit déranger l'action du mercure, *ibid.*
 Outre la crise artificielle que le mercure détermine par la salivation, M. Petit augmentoit les évacuations par la voie des selles, vers la fin du traitement, *ibid.*
 Le traitement par la salivation dure vingt cinq ou trente jours au plus, en comptant depuis la première friction jusqu'à la fin, 351

La méthode décrite par M. Astruc, 352

- La manière de donner les frictions suivant M. Astruc peut être la cause de plusieurs accidens graves, & pourquoi, *ibid.*

- M. Astruc n'a qu'une évacuation en vue, qui est la salivation : insuffisance de cette méthode, 354
- M. Astruc donnoit moins de mercure que M. Petit, *ibid.*
- Pratiques particulieres, 355*
- Ces pratiques, que plusieurs Chirugiens suivent par routine dans le même traitement, sont encore plus défectueuses que la méthode de M. Astruc, *ibid.*
- On ne peut retirer aucun avantage de la maniere de faire l'onguent avec un tiers de mercure & deux tiers de graisse, *ibid.*
- La méthode de donner les premieres frictions avec quatre, cinq & six gros d'onguent est très-dangereuse, 356
- Erreur de ceux qui veulent exciter la salivation à quelque prix que ce soit, *ibid.*
- Dans les Hôpitaux où il y a beaucoup de vérolés rassemblés dans un même lieu, on ne peut pas régler avec précision la dose nécessaire de mercure, suivant la diversité des tempéramens, & pourquoi, *ibid.*
- Il y a des Hôpitaux où l'on traite les malades pendant l'été dans une chambre bien close, & où l'on entretient continuellement du feu : danger de cette méthode. 357
- La plupart des Praticiens ne prescrivent pas aux malades un régime assez sévère, *ibid.*
- Danger qu'il y a de redoubler tout de suite le traitement, lorsque les symptômes de la vérole ont résisté au premier, 358
- Doctrine singuliere d'un Professeur sur le traitement de la Vérole, 359 & suiv.*
- Considérations sur les dangers de cette méthode, 367 & suiv.
- La méthode par extinction, 373*
- M. Chicoineau fut le premier qui donna le plan de cette méthode dans une these, *ibid.*
- Raisons sur lesquelles les Praticiens de Montpellier se fondent pour préférer la méthode de l'extinction à la suppuration, *ibid.*
- La premiere est que plus on introduit de mercure dans le corps, & plus long-temps on le laisse circuler avec les humeurs, plus on est assuré de la guérison de la vérole, *ibid.*
- Résutation de cette opinion, 375
- Les mêmes Praticiens supposent mal à propos que la salivation peut faire manquer le traitement en donnant trop tôt issue au mercure qui roule dans les vaisseaux, 376
- La seconde raison qu'on rapporte pour donner la préférence au traitement par extinction, est fondée sur les accidens & les dangers qu'on dit accompagner la salivation, 377
- Tableau affreux qu'on fait de ces accidens, *ibid.*
- Le mercure peut produire tous ces ravages, s'il est administré sans prudence, sans méthode & sans la connoissance des regles de l'Art, 378
- Différence du tableau des accidens qui accompagnent la salivation,

DES MATIÈRES.

371

- lorsqu'on suit une méthode réglée par la prudence & par une
 pratique éclairée, *ibid.* & suiv.
- Le traitement par extinction est plus incommode que celui de la saliv-
 vation, & pourquoi, 380
- M. Goulard, Chirurgien de Montpellier a rapporté, sous un faux
 point de vue, ce que l'Auteur avoit dit touchant la salivation
 dans la première édition de son ouvrage, *ibid.*
- La troisième raison sur laquelle on fonde la préférence du traitement
 par extinction, 381
- Elle consiste dans le syllogisme suivant. « On convient qu'il faut
 » éviter la salivation dans une vérole ancienne, & lorsque le malade
 » est foible & sur le penchant de sa ruine; or, si un tel malade
 » guérit sans flux de bouche, il n'y a pas lieu de douter qu'un
 » autre guérisse de même sans effuyer une semblable évacuation;
 » donc la salivation est inutile dans tous les cas » 382
- Démonstration de la fausseté de ce raisonnement, 383
- La quatrième raison qu'on rapporte pour établir la préférence de
 l'extinction sur la salivation, est fondée sur les succès constans
 qu'on a obtenus par la première de ces méthodes, 384
- Examen de ces prétendus succès, 385
- Rien n'est plus équivoque que les guérisons dont la certitude n'est
 fondée que sur la disparition des symptômes primitifs de la vé-
 role, 386
- Réponse de M. Petit à un Mémoire dans lequel on lui demandoit si
 la guérison d'une personne qui avoit été traitée par extinction,
 pouvoit être douteuse; tous les symptômes de la maladie ayant
 disparu dans le traitement, 387
- Description de la méthode de Montpellier, 389
- Il est démontré que les malades reçoivent moins de mercure par cette
 méthode, que par celle de la salivation, 390
- Il est absurde de s'imposer la nécessité de couvrir le corps d'onguent
 sans le peler; inconvéniens qui doivent résulter de cette mé-
 thode, 392

Les préparations mercurielles qu'on donne intérieurement, *ibid.*

Chacune de ces préparations peut être utile dans certains cas; mais
 leur usage ne peut pas faire une méthode générale pour guérir la
 vérole, *ibid.*

Le sublimé corrosif, 393

- M. Le Begue de Presse a publié un Ouvrage sur l'usage interne du
 sublimé corrosif, *ibid.*
- Cet Auteur croit ce remède supérieur à tous les autres pour la gué-
 rison des maladies vénériennes, *ibid.*
- Il se fonde sur les expériences qui ont été faites en Allemagne, *ibid.*
- C'est le Baron de Van-Swieten qui a renouvelé l'usage du subli-
 mé, 394
- Lettre de cet Auteur à M. Hundertmarck, *ibid.*
- Autre lettre du même Auteur à M. Morand, 395
- M. Haen, autre célèbre Médecin de Vienne, vante également l'usage
 du sublimé, *ibid.*

- MM. Storck & Locher, Médecins de la même ville, disent qu'ils ont obtenu beaucoup de succès du même remède, *ibid.*
- Les expériences qu'on a faites en France du sublimé ne justifient pas ce que ces Auteurs disent de son efficacité, 396
- Sentiment de M. Brumfield, Chirurgien Anglois sur l'usage interne du sublimé corrosif, 397
- Expériences de cet Auteur sur ce remède, qui prouvent qu'il ne fait le plus souvent que pallier le mal, *ibid.* & suiv.
- Un autre Auteur Anglois n'en a pas une meilleure opinion, 400
- M. Le Begue a dit, contre la vérité, que M. Petit connoissoit l'usage interne du sublimé corrosif, & qu'il l'employoit dans les véroles opiniâtres, note de la page 402
- Réfutation des raisons que M. Le Begue rapporte pour accréditer l'usage du sublimé, *ibid.*
- Il accuse les frictions d'être infidèles, mais cette imputation est relative à la manière dont les frictions sont administrées, *ibid.*
- Description que M. Locher fait de la manière dont il traitoit les malades par les frictions, 403
- Il n'est pas surprenant que cet Auteur ait préféré la méthode de M. Van-Swieten, puisque la manière dont il pratiquoit le traitement par la salivation, exposoit sans cesse les malades à périr dans les tourmens les plus cruels, 404
- Les succès dont M. Locher se vante par l'usage du sublimé sont trop complets, trop nombreux & trop constans pour être crus, *ibid.*
- M. Storck paroît être de meilleure foi là dessus, 405
- Principes dangereux que M. Le Begue veut établir dans la Médecine, par rapport aux poisons, tels que la ciguë, la jusquiame, la pomme épineuse, l'aconit, le sublimé corrosif, l'émétique, le verre d'antimoine, la poudre d'algaroth, l'opium, &c. 406
- Le sentiment de Boerhaave sur l'usage du sublimé corrosif dans la vérole, n'autorise point à regarder ce remède comme propre à guérir les maladies vénériennes dans tous les cas, 408

Le traitement de la Vérole, 409

- Le traitement par la salivation, *ibid.*
- De vingt malades à qui on administrera le mercure en frictions, sans borner l'action de ce minéral, il y en aura au moins quinze qui saliveront, *ibid.*
- Il est rare que les premiers signes de la salivation se manifestent après la seconde friction, ils se montrent plus communément après la troisième ou la quatrième, 409
- S'ils ne paroissent pas après la cinquième, le malade ne salivera point, *ibid.*
- Quels sont les signes de la salivation? 410
- On suspend les frictions dès qu'ils commencent à paroître, *ibid.*
- Dès que le flux de bouche est établi, on met le malade au bouillon de quatre heures, *ibid.*
- Manière de panser les ulcères de la bouche, *ibid.*
- Formule du collyre de Lanfranc, 411
- Quelquefois on est obligé de se servir de l'esprit de vin camphré, *ibid.*
- Manière de remédier à l'hémorrhagie qui survient quelquefois aux

DES MATIERES.

573

- gencives des malades qui salivent , 412
- Le gonflement de la langue & des joues devient plus considérable pendant le sommeil ; maniere de prévenir cet inconvénient , 413
- Quelquefois les malades ont des envies de vomir , & se plaignent d'une pesanteur à l'estomac ; maniere de remédier à cet accident , 414
- Signes par lesquels on reconnoit le temps où il faut employer les purgatifs dans le traitement , 415
- Temps où il faut augmenter la nourriture du malade , *ibid.*
- Quel est le régime qu'on doit lui prescrire après l'avoir décafé , 416
- Observations de pratique sur le même traitement , 417
- On augmente ou l'on diminue le poids de deux gros d'onguent pour chaque friction , suivant les circonstances , *ibid.*
- Considérations que les femmes exigent par rapport à leur sexe & à leur constitution , 418
- La salivation qui se déclare après la seconde friction est plus orageuse que celle qui ne survient qu'après la quatrième ou cinquième , & pourquoi , *ibid.*
- La salivation accompagnée d'accidens violens s'oppose à la guérison , 419
- L'application de l'onguent sur la peau , cause quelquefois une éruption universelle , 420
- La quantité de salive que le malade rend dans les vingt-quatre heures , varie suivant plusieurs circonstances , 421
- Une chose qui incommode beaucoup les malades dans le commencement des frictions , c'est la faim , 422
- Pendant la salivation , les malades ont toujours plus de mal aise le matin que le soir , & pourquoi , *ibid.*
- Maniere de remédier au gonflement de la langue & des joues , lorsqu'il est trop fort , 423
- Les différentes causes qui peuvent augmenter les douleurs de la bouche pendant la salivation & la maniere de les apaiser , *ibid.*
& suiv.
- Maniere d'arrêter le dévoiement lorsqu'il survient dans le traitement , 428
- L'atmosphère de la chambre du malade doit être tempérée , 429
- On doit s'attacher dans ce traitement , à donner le plus de mercure qu'il est possible , sans exposer les malades aux mauvais effets de ce remède , lorsqu'il est donné à trop forte dose , *ibid.*
- Temps où l'état du malade indique les purgatifs , 430
- Dans ce traitement , il est surprenant comme les forces du malade se soutiennent , malgré la diete , la salivation & le peu de repos , 431
- L'enflure œdémateuse qui survient aux pieds pendant le traitement , n'est jamais à craindre , *ibid.*
- L'état de maigreur où est réduit le malade à la fin du traitement , est le signe d'une guérison radicale , 432
- Maniere d'arrêter le flux de bouche , lorsqu'il continue , après le traitement , 433
- Les malades sont sujets aux indigestions pendant leur convalescence , & pourquoi , *ibid.*
- Soins que les malades exigent pendant le traitement par la salivation , 437

La conduite qu'on doit tenir lorsque les malades ne salivent point,

435

- Lorsque le mercure détermine de lui-même d'autres évacuations que le flux de bouche, le traitement mérite autant de confiance que si le malade avoit salivé, *ibid.*
- Il n'est pas facile de connoître les malades en qui le mercure ne déterminera point le flux de bouche, 436
- Il seroit dangereux de s'obstiner à vouloir déterminer le flux de bouche, lorsque le mercure ne prend point cette voie, 437
- Si, après la cinquième friction, les signes de la salivation ne se montrent pas, le malade ne salivera point, 438
- Quels sont les malades en qui il faut éviter la salivation, & administrer le mercure avec beaucoup de réserve, 439
- Les femmes qui sont sujettes à des révolutions sanguines, & qui ont les nerfs sensibles exigent beaucoup de précautions, *ibid.*
- Maniere de prévenir les inconviens qui peuvent résulter de cette constitution, *ibid.*
- Lorsqu'une femme enceinte a la vérole, les Praticiens expérimentés ne renvoient jamais après l'accouchement le traitement qui lui convient, 440
- Les bains & la salivation même ne sont pas capables de causer l'avortement, 441
- Les enfans qui apportent la vérole en naissant, doivent être traités différemment, suivant les circonstances où ils se trouvent, 442
- Mémoire à consulter adressé à M. Petit touchant cette matiere, *ibid.*
- Réponse à ce Mémoire, 444 & suiv.
- Lorsque la vérole se manifeste dans un enfant dès sa naissance, il faut se hâter d'en arrêter les progrès, 447
- Maniere de traiter les enfans qui sont dans ce cas, *ibid.*
- On doit ménager le mercure dans les personnes qui sont attaquées d'une affection hypocondriaque, 450
- Conseil que M. Petit donnoit à un Chirurgien qui le consultoit pour un malade qui avoit les nerfs attaqués, *ibid.* & suiv.
- Maniere de traiter les personnes qui sont attaquées de la poitrine, 453
- Maniere de traiter les malades qui ont pour symptomes de vérole, des ulceres, des caries dans la bouche, 454
- Maniere de traiter les malades dans lesquels la vérole est compliquée du virus cancéreux, 455
- Maniere de traiter la vérole compliquée de scorbut, 458 & suiv.
- Maniere de traiter la vérole compliquée du vice écrouelleux, 464 & suiv.
- Maniere de traiter les malades dont la vie est menacée par les progrès de la vérole, 468
- Observation de M. Petit sur une Dame qui avoit une tumeur vénérienne au-dessous de la glande thyroïde près du sternum, 468 & suiv.
- Réflexions sur cette observation, 472
- Autre observation de M. Petit sur une semblable tumeur qui menaçoit la vie du malade, 474 & suiv.
- Consultation du même Auteur touchant un malade qui avoit les accidens vénériens les plus graves, 479 & suiv.
- Maniere de traiter les malades qui sont réduits à l'extrémité par les progrès de la vérole, 485

DES MATIERES.		575
Consultation de M. Petit à ce sujet,		486
Méthode de M. Goulard dans cette circonstance,		487 & suiv.
<i>L'usage intérieur des préparations mercurielles,</i>		492
Cas où les frictions mercurielles administrées suivant la méthode la plus régulière ; sont insuffisantes,		<i>ibid.</i>
Usage de la panacée mercurielle dans la vérole,		494
Manière de dissoudre la panacée dans une tisane sudorifique, & de la faire prendre par ce moyen en boisson,		<i>ibid.</i>
<i>L'usage du sublimé corrosif dans la vérole,</i>		497
Observation d'un homme qui fut guéri par ce remède après avoir éprouvé l'insuffisance des frictions,		<i>ibid.</i>
Composition des pilules dans lesquelles il entre du sublimé corrosif,		498
Critique de M. Astruc contre ces pilules,		500
Lettre de M. Guyon, Apothicaire, où il rapporte l'histoire de plusieurs malades qui ont été guéris par ces pilules,		501 & suiv.
<i>L'usage qu'on peut faire des pilules de M. Keiser,</i>		506
Exemple du succès de ces pilules, tiré d'un certificat de M. de la Motte, Médecin,		<i>ibid.</i>
Réflexions sur ce certificat,		509
Fausse conséquence que M. Keiser tiroit de pareils certificats,		510
<i>L'usage des bois sudorifiques & d'autres remèdes tirés des végétaux, dans la vérole,</i>		511
Ulrich de Hutten fut guéri par la décoction des bois de gayac, d'une vérole qui avoit résisté à onze traitemens par les frictions,		<i>ibid.</i>
Manière de préparer cette décoction,		<i>ibid.</i>
Cette méthode fut salutaire à un grand nombre de malades, suivant le rapport d'un Médecin de l'Empereur Charles Quint,		513
On a encore reconnu une vertu propre à combattre le virus dans plusieurs plantes, telles que les racines de nos roseaux, de gentiane, de cabaret, de tormentille, &c.		<i>ibid.</i>
Tisane de Felz, Médecin Allemand,		<i>ibid.</i>
M. de la Sône la conseil le pour un malade attaqué de la poitrine,		514
Composition de cette tisane,		515
Formule d'une teinture de coloquinte,		516
Manière de se servir de cette teinture,		517
Ce remède a guéri une maladie dont les accidens étoient aussi singuliers qu'opiniâtres,		<i>ibid.</i> & suiv.
Les signes de la guérison de la vérole sont souvent équivoques,		521
Consultation de M. Petit à ce sujet,		522 & suiv.
Le traitement qui convient aux symptômes vénériens qui subsistent après l'administration du mercure,		530
Manière de traiter la gonorrhée qui reste après le traitement de la vérole,		531
Consultation de M. Petit à ce sujet,		<i>ibid.</i> & suiv.
Manière de traiter les chancres & les bubons qui résistent au traitement,		535

576 TABLE ANALYTIQUE DES MATIERES.

Maniere de traiter les poireaux, les crêtes & les condylomes,	540
Maniere de traiter les douleurs véroliques qui ont résisté aux frictions,	541
Maniere de traiter les dartres véroliques,	542
Maniere de traiter les ulceres qui subsistent après le traitement de la vérole,	543
Détail des causes qui empêchent la guérison des ulceres,	<i>ibid.</i>
La dureté de l'épididyme, après la chute d'une chaude-pisse dans les bourses subsiste toujours pendant très-long-temps après le traitement,	549
Maniere de traiter la strangurie vénérienne,	550
Maniere de traiter les exostoses véroliques,	<i>ibid.</i>
Maniere de traiter les douleurs profondes dans les os,	552
Observation de M. Petit à ce sujet,	553

Fin de la Table analytique des Matieres.



